



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







MERCURE 426081

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROY

NOVEMBRE. 1732.



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER

ruë S. Jacques.

Chez LA VEUVE PISSOT, Quay de
Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DENULLY, au Palais.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui envoient, celui, non-seulement de ne les voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays étrangers, ou les Particuliers qui souhaitent avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS



MERCURE

DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROY

NOVEMBRE. 1732.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

LE PROGRES

DE L'ART

DES JARDINS,

Sous le Règne de Louis XIV.



Unquelque éclat que Louis ait acquis
par la Guerre,

Il n'étoit pas toujours armé de son
Tonnerre:

Quand la paix importoit au bien de ses Etats,
Son cœur à ses douceurs ne se refusoit pas.

A ij

Mai

2312 MERCURE DE FRANCE

Mais prenant son devoir de plus en plus pour
guide ,

D'un loisir paresseux il abhorroit le vuide ,
Et sans cesse occupé de mille soins nouveaux
Il ne se délassoit qu'à changer de travaux.

Ainsi , lorsque la paix trop long-tems fugi-
tive

Venoit à ses Lauriers marier son Olive ,
Egalant tour à tour les deux premiers Césars ,

D'un regard favorable il honoroit les Arts.
Que dis-je ? même au fort des fureurs de Bel-
lone

Il les faisoit fleurir à l'abri de son Trône ,
Et comblant les Sçavans et d'honneurs et de
biens ,

Il se les attachoit par les plus doux liens.
Eh ! combien d'Arts aussi sous son heureux Em-
pire

A leur perfection n'a-t-on pas sçû conduire ?
Combien en a-t-on fait éclore d'inconnus ,
Et revenir au jour qui n'étoient déjà plus ?
Les fruits presque étouffez au point de leur nais-
sance

Marquoient de nos Jardins la sterile impuis-
sance ,

Où par un sort semblable à la sterilité ,
Ils ne parvenoient point à leur maturité ;
Ils ne contractoient point ce coloris aimable ,

Le

Le charme des regards , l'ornement de la Table ,

Ni de ce goût exquis les savoureux appas

Dignes de contenter les palais délicats.

A peine , à peine même , en la saison nouvelle ,

Par des légumes vils la terre payoit-elle

Des tristes Jardiniers les inutiles soins ;

Et le Ciel dédaignoit la voix de nos besoins.

LOUIS veut y pourvoir , LOUIS dont la prudence

Egale la grandeur et la vaste puissance ,

Et dont l'esprit doué d'un fin discernement

Sçait des talens divers profiter sagement.

Il voit la Quintynie , il le goûte , il l'admire

Par les gages flatteurs de la plus haute estime ,

Et de ses propres yeux éclairant ses essais ,

Bien-tôt sur ses Jardins il en vit le succès.

Oùi , bien-tôt il y vit ces fertiles Parterres ,

Ces Vergers fructueux , ces odorantes Serres ,

Et de ces Espaliers les dons appétissans ,

Par qui la volupté s'offroit à tous les sens.

Mais non : c'étoit trop peu que , de la Quintynie ,

Ces fortunez Enclos montrassent le génie ,

LOUIS , qu'un cœur sublime en ses desseins conduit ,

Aij Veut

2314 MERCURE DE FRANCE.

Veut que toute la France en partage le fruit.

Aux ordres de son Roi ce grand homme est fidele ;

D'un Jardinier parfait devenu le modele ,

Il en consigne l'Art dans un Livre fameux ;

Qui jusqu'aux derniers tems instruira nos Neveux.

C'est là que pénétrant jusqu'aux causes premières ,

Au sein de la Nature il porte ses lumieres ,

Et de l'expérience empruntant le secours

Des antiques erreurs désabuse nos jours.

C'est là qu'il nous prescrit la méthode prudente

De choisir un terrain propre pour chaque plante ;

Le moyen d'en connoître et d'en guérir les maux ,

Soulager les besoins , corriger les défauts.

C'est là que l'on apprend quelle adroite culture

Peut hâter les progrès de la lente Nature ,

Où , des Arbres trompeurs prévenant les affronts ,

Contraindre leurs rameaux à devenir féconds ;

Rameaux (qui l'auroit crû) dont la sève asservie

Va se distribuer au gré de notre envie ,

Et présente les fruits tellement dispersez ,

Qu'à peine avec la main on les eut mieux placez.

C'est

NOVEMBRE. 1732. 1315

C'est là qu'on va puiser la divine Science ,

Qui des Astres malins corrige l'influence ,

Par qui sur les Jardins l'hyver n'a plus de
droits ,

Et dont la Terre enfin semble prendre des
loix.

Mais quelques dons qu'en soi le même esprit
rassemble ,

Il ne peut renfermer tous les talens ensemble.

Embrassant des Jardins la seule utilité ,

Ce Sçavant n'en avoit qu'ébauché la beauté.

Pour couronner l'ouvrage il en falloit un
autre ,

D'un goût fin , délicat , tel enfin que le Nô-
tre ,

Qui d'un Art enchanteur déployant les se-
crets

A la Nature même, ajoutat des attraits.

Vous l'avez éprouvé , Fontainebleau , Versail-
les :

De vos Palais dorez les pompeuses murail-
les ,

Et la riche splendeur de vos appartemens

Ne font pas tout l'objet de nos ravissemens ,

Et sans vanter ici les insignes spectacles ,

Dont à mille autres Arts vous devez les mira-
cles ,

L'Art sur qui ce grand Maître a porté le flam-
beau ,

Met en vos Jardins un spectacle aussi beau.

A iij C'est

2316 MERCURE DE FRANCE

C'est à lui que l'on doit la galante parure
De ces Ifs qu'à son gré l'habile main ~~se~~
gure ,
Et de ces Boulingrains les tapis toujours
verts ,
Par qui nous oublions l'outrage des hivers :
C'est à lui que l'on doit ces tentures fleu-
ries ,
Dont le riant aspect flatte nos rêveries ,
Et ces voutes d'Ormeaux , dont le feuillage
épais
Au milieu des chaleurs nous fait goûter le
frais.
C'est à lui que l'on doit ces Cascades bril-
lantes ,
Et ces superbes Eaux jusqu'au Ciel jaillissan-
tes ;
Illustres Monumens où nos yeux ébloüis
Reconnoissent le Règne et les soins de LOUIS.

Prière pour le Roy.

Grand Dieu , qui dans le Roi que la France a
pour Maître ,
As versé toutes les vertus
Qui le rendent dignes de l'être ;
Conserve-nous long-tems ce moderne Titus-
Augmente d'année en année
Les fruits de son tendre hyménée ;
Et fais à nos derniers Neveux ,

(En

NOVEMBRE. 1732. 2317.

(En transmettant son Trône à sa Lignée auguste)

Goûter l'Empire doux et juste ,

Qui comble aujourd'hui tous nos vœux ;

Arboribus morem imposuit Populisque.

Varier. Præd. Rust.



LETTRE de M. . . . sur le siècle où a vécu Pierre de Natalibus , sur la situation de son Evêché , et sur la singularité de son Ouvrage.

JE suis bien aise , Monsieur , de ne vous pas renvoyer le treizième Volume du Journal des Sçavans d'Italie, imprimé à Venise , sans vous faire part de quelques-unes de mes remarques. Ce volume contient véritablement bien des choses qui sont de mon goût. Tels sont les Extraits de la Dissertation de M. l'Abbé Vignoli , sur l'Epoque de la première année de l'Empereur Severe , qui se voit sur la Chaire de Marbre de S. Hyppolyte, conservée dans la Bibliothèque Vaticane ; je mets encore de ce nombre ce qui est rapporté d'après les Ouvrages de

A v M.

2318 MERCURE DE FRANCE
M. l'Evêque d'Adria, touchant différens Sujets de l'Antiquité Litteraire, et la Dissertation sur l'Urne sépulcrale d'une *Præfica*, avec les Observations sur les Funerailles des Anciens. La découverte des Fragmens de S. Irenée, inconnus jusqu'ici à tous les Editeurs, et même au Pere Massuet, m'a paru très-digne d'attention, et on lit avec plaisir les sçavantes Notes qui accompagnent ceux d'entre ces Fragmens qu'on a jugé à propos d'insérer dans ce Journal. L'article X. de ce Volume qui critique quelques endroits de Vossius sur les Historiens Latins, m'a arrêté davantage. Si dans chaque Nation on entreprenoit de relever les fautes de ce Bibliothecaire, et de ceux qui sont venus après lui, on pourroit avoir dans la suite une connoissance des Ecrivains plus exacte qu'on ne l'a eue jusqu'à présent, et encherir de beaucoup sur la Bibliothèque de M. Dupin. J'ai ouï dire qu'un sçavant Benedictin de la Congrégation de S. Vanne a conçu le dessein de refondre cette Bibliothèque : je souhaite que cette nouvelle se trouve veritable.

Entre les trois Auteurs dont on parle dans les Remarques sur Vossius, j'en ai choisi un qui est assez obscur dans un sens, et qui cependant est assez célèbre,

si

Si on l'envisage d'un certain côté. C'est celui que les Ecrivains appellent *Petrus de Natalibus*, et que quelques François se sont avisés depuis peu d'appeller *Pierre des Noëls*. L'Auteur des Remarques sur Vossius qui ne se nomme pas, m'a paru très au fait touchant la Ville d'*Equilium*, dont ce Pierre étoit Evêque. Il en décrit la situation d'une manière très-exacte, et il marque soigneusement comment ce nom *Equilium* a été corrompu en plusieurs manières différentes. Il prouve ensuite que cet Evêché n'a pas été si inconnu que l'a dit Sandius : que dès le tems du Pape Jean VIII. il y eut un Pierre d'*Equilium*, et un Felix Evêque de la même Ville. Il en nomme encore d'autres avant et depuis l'Episcopat de Pierre de Natalibus, et il assure que cet Evêché est sous le Patriarchat de Grade. Il nous auroit fait plaisir de citer quelques anciennes Descriptions des Provinces Ecclesiastiques de ces pays là. Ces monumens peuvent n'être pas rares en Italie. A son défaut je vous rapporterai ce que j'en trouve dans un Manuscrit du treizième siècle, où sont détailliez tous les Evêchez d'Italie. *In Histria supra mare, Patriarchatus Graden- sis hos habet suffraganeos; Castellanium, Torcellanum, Aquileensem, Esulanum, Ca-*

A v j pri-

prulensem, *Clovenum*, *Civitatis nova*. Il est hors de doute que par *Esulanum* il faut entendre *Equilum*. Le Journaliste en convient. On voit dans cette énumération des sept Evêchez de quoi autoriser de plus en plus l'Auteur à refuter Ferrari qui a dit dans son Lexicon Geographique qu'*Equilum* avoit été du Patriarchat d'Aquilée, et de quoi combattre ceux qui ont confondu cet *Equilum* avec *Cittanova*, qui est située dans le même Pays.

Vossius est ensuite repris avec très-grande justice, pour avoir dit que Pierre Evêque de cette Ville publia vers l'an 1470. quelques Histoires sur les Saints. C'est à l'époque du tems auquel il le fait vivre, que l'Anonyme Italien en veut d'abord. Il blâme avec raison Aubert le Mire, Warton et autres, d'avoir fait vivre cet Evêque jusques vers la fin du XV. siècle. M. Dupin fait voir, dit-il, beaucoup d'inconstance dans ce qu'il a écrit sur cet Auteur, et après avoir bien rencontré dans le X. Tome de sa Bibliothèque, il s'explique dans le douzième d'une manière opposée à ce qu'il avoit avancé. C'est ordinairement dans les derniers volumes que l'on corrige les fautes dans lesquelles on est tombé : M. Dupin a fait tout le contraire. Les Bollandistes n'ont pas

NOVEMBRE. 1732. 2321

pas fait de même : car après avoir dit dans la Préface de leur premier Tome de Janvier que ce Pierre de Natalibus étoit contemporain de S. Antonin de Florence, ils assurent dans le premier Tome de Février que cet Evêque est beaucoup plus ancien que S. Antonin ; ce qui les mit au fait de l'âge de notre Auteur, fût une Note tirée d'un Exemplaire considérable de son *Catalogus Sanctorum*, écrit en 1403. par un Curé de Saint Raphaël, à la fin duquel on lisoit ces mots : *Petrus Episcopus Venetus scribere inchoat anno M. CCC. LXIX. die festo S. Bernarba, adhuc plebanus existens, Sanctorum Apostolorum Venetiarum Diocesis Castellanensis. Opus vero ad exitum per duxit anno M. CCC. LXXII. die xxvi. Maii jam creatus Episcopus Equilinus Provincia Gradensis.* Ce peu de lignes démontre clairement que Pierre de Natalibus a vécu cent ans plutôt qu'on n'avoit crû. Le Journaliste ajoute à cela que dans la Venise de Sansovino il y a une Inscription qui marque la bénédiction d'une Chapelle de Saint Michel, faite en 1376. où après l'Evêque de Venise est nommé *Messer Pietro Nadal Vescovo di Jesolo*. Mais je suis surpris que ce Venitien qui paroît avoir tant à cœur de redresser l'époque du tems auquel vivoit

Pierre

Pierre Evêque d'Equilum, ou d'Esulum, ait oublié une preuve qui se tire naturellement de l'Ouvrage même de cet Evêque. Je ne lis guères cet Ouvrage que pour y apprendre jusqu'à quel point on a défiguré l'Histoire des Saints dans les siècles où la critique étoit peu éclairée. Mais je ne puis m'empêcher d'avertir que le Critique de Vossius auroit pû jeter la vuë sur le commencement de la vie de Saint Yves, et il y auroit vû que Pierre marque assez clairement le tems auquel il vivoit. Il débute ainsi sur les actions de ce saint Curé du Diocèse de Treguier, Lib. 5. Cap. 21. *Ivo Presbyter et novus Confessor apud Trechorensem civitatem claruit, in diebus nostris canonizatus per Clementem Papam sextum.* Par là, l'Ecrivain déclare sans aucune ambiguïté qu'il a vécu sous le Pontificat de Clement VI. Or ce Pape, Limosin de naissance, tint le Siège de Saint Pierre depuis l'an 1342. jusqu'en l'an 1352. Donc, Pierre Nadal vivoit au milieu du XIV. siècle, et non pas du XV. et par conséquent il n'a pas été contemporain de S. Antonin. Quoique les Ecrivains varient sur l'année dans laquelle Clement VI. fit cette cérémonie, il est toujours vrai de dire qu'elle se trouve dans l'espace de ces dix années. Quel-

ques-

ques-uns pourroient faire remonter encore plus haut Pierre Nadal , et assûrer qu'il a vécu en même-tems que Saint Yves , c'est - à - dire , à la fin du treizième siècle : prétendant que c'est ce qu'il a voulu marquer , en plaçant la virgule non avant *in diebus nostris* , mais après. Ce raisonnement auroit quelque air de vraisemblances s'il étoit bien certain que Pierre Nadal eut regardé la Fête-Dieu comme instituée tout récemment de son tems : mais en examinant de près ce qu'il en dit , Lib. V. Cap. 45. on reconnoît que le *nuper* ne doit pas être pris à la lettre , et qu'il pouvoit s'entendre d'une chose déjà éloignée , puisqu'il ajoute tout de suite *tunc temporis* , ce que l'on ne dit que quand il y a déjà bien du tems que les choses sont passées. D'un autre côté , l'on ne peut pas reculer la mort de S. Yves bien avant dans le XIV. siècle. Ce seroit être ridicule que de réformer l'époque à laquelle on fixe sa mort , par celle du tems auquel les Inscriptions ci-dessus rapportées disent que vivoit Pierre Nadal. Sans recourir à la Bulle de sa Canonisation , qui est le fondement de son Histoire , on peut prouver par un Synode de Treguier , qu'il étoit décédé avant le commencement du Pontificat de Jean XXII. et par conséquent avant l'an

1316. Ce Synode tenu dans l'une des premières années de ce Pape, comme il paroît par son LXIX. Statut, ordonne dans le soixante et dixième de la part de l'Evêque Diocesain à tous les Curez du Diocèse de Treguier, qu'ils engagent les peuples à obtenir de Dieu par un jeûne extraordinaire, et par une Messe Solennelle du Saint Esprit, qu'il lui plaise d'opérer de nouveaux miracles aux prières de Monsieur Yves Hælori. * Ce langage déclare assez nettement que S. Yves étoit mort alors, mais qu'il n'étoit pas canonisé, et que les miracles étoient rallentis à son Tombeau, ou qu'il ne s'y en faisoit plus, et que cependant on souhaitoit qu'ils recommençassent, pour prouver de plus en plus sa sainteté, à laquelle le Diocèse de Treguier étoit intéressé. Vous avez dû remarquer cette expression, *novus Confessor*. Elle désigne un Saint de nouvelle date, c'est-à-dire, que lorsque cela a été écrit, Messire Yves Hælori étoit reconnu depuis peu pour Saint; de la même manière que le titre de *nova Solemnitas*, en parlant de la Fête-Dieu, marque que les Livres où se trouve cet Epithete sont écrits peu de tems après l'établisse-

* Voyez ce Synode de Treguier au IV. Tome du Trésor des Anecdotes du P. Martene, p. 1097.

ment

NOVEMBRE. 1732. 2329

ment de cette Fête. Mais je ne sçai si vous l'avez jamais fait attention que ce saint Curé est le dernier Personnage d'entre les Ecclésiastiques de France , et François de naissance , qui ait été canonisé selon les formes modernes peu de tems après sa mort , et que depuis lui il n'y en a eu aucun ; de même que depuis le siecle de cette canonisation il n'y a point eu de Pape François.

Je me suis peut-être étendu plus que je n'aurois dû , à faire sentir que la vie de S. Yves peut servir à fixer le tems auquel vivoit Pierre Nadal. Je ne sçai , après tout , si un Auteur qui a été si simple que de canoniser toutes sortes de gens , en valoit la peine : je ne vous le donne pour célèbre Ecrivain que de ce côté-là. L'envie d'enfanter un gros volume l'a porté à y faire entrer sous le nom de Saint tous ceux qui sont dans la Généalogie de N. S. selon S. Luc , tous les Juges de l'Ancien Testament , et à ne point refuser ce titre au Roi Salomon. Il canonise dans la nouvelle Loi tous les hommes illustres du Catalogue de S. Jérôme , tous les Ecrivains Ecclésiastiques de Gennade , et tous les Empereurs Romains qui passent pour avoir été amis du Christianisme. Il n'y a pas jusqu'à Rolland et Olivier,
pré

2326 **MERCURE DE FRANCE**
 prétendus guerriers du tems de Charle-
 magne qui ont aussi le titre de Saint. Après
 cet avertissement vous ne serez pas sur-
 pris si en ouvrant jamais cet Ouvrage ,
 vous y appercevez à la fin du mois de
 Janvier ces titres *De Sancto Sale , de*
S. Heber , de S. Phaleg , de S. Reu : au
 premier jour d'Août *de S. Salomone Rege*
et Prophetâ : et dans l'onzième Livre , *de*
Sancta Mammâ Regina et Mariyre , de
Sanctis Philippo et Philippo Imperatoribus
Martyribus , de Sancto Theodosio Magno ,
&c. Ceci me meneroit naturellement à
 vous parler de l'Ouvrage d'un certain
 Carme appelé Zeger-Paul , ou plutôt du
 Martyrologe de Tamayo de Salazar , Es-
 pagnol , lequel a prétendu trouver dans
 Martial un grand nombre de Saints d'Es-
 pagne. Mais permettez-moi de remettre
 cette remarque à une autre occasion , et
 de finir en vous assurant que je suis , &c.

Ce 31 Mai 1732.



L'OM.



*L'OMBRE de Madame Deshoulières ,
Mad^{lle} de Malcras de la Vigne
du Croisic , en Bretagne.*

NE vous étonnez point que du Royaume
sombre . .

On évoque aujourd'hui mon ombre ,

Puisque vous avez fait revivre *a* deux Héros ;

Pour louer un Auteur fertile en beaux propos ,

Qui sçut en Vers graver au Temple de mé-
moire ,

Celebrer un des plus grands Rois ,

Dont la France ait suivi les Loix ,

Et du Lion du Nord vient d'écrire l'histoire ;

Auteur digne en effet de sujets aussi grands ,

Que ces deux fameux Conquerants ,

Mais quittons son éloge et travaillons au vôtre ,

Plus long *a* faire qu'aucun autre.

C'est à vous seule que j'en veux ,

Jusques dans les Enfers le bruit court qu'au Par-
nasse ,

Vous avez obtenu ma place ;

*La Piece en Vers , adressée par M^{lle} Malcras , à
M^r de Voltaire , Auteur du Poëme de Henry le
Grand , et de l'Histoire de Charles XII. Roy de
Suede. Cette Piece est inserée dans le Mercure du
mois de Juillet 1732. -*

Qa

2328 MERCURE DE FRANCE

On dit que si jamais on a formé des vœux
 Pour voir réssusciter mon stile
 Ce souhait devient inutile ,
 Et qu'on retrouve dans vos Vers ,
 Les graces , les beautez et les talents divers ,
 Dont j'étois autrefois si richement pourvûë ,
 Les regrets de ma mort , désormais superflus ,
 Font que dans le monde on n'est plus
 Si fâché de m'avoir perduë.
 Comme moi du vif enjouement ,
 Vous avez la délicatesse ;
 Du goût et du discernement ,
 Vous avez comme moi , l'admirable justesse.
 Soit que la tendre *a* Euterpe , aux amoureux
 transports ,
 Exerce votre heureux génie ;
 Sois que l'illustre *b* Polimnie ,
 Vous inspire à son tour de plus nobles accords ,
 Et d'une façon admirable ,
 Vous fasse regretter la perte irréparable
 D'un Pere bien aimé , descendu chez les Morts ,
 Qu'il devoit être cher à toute sa famille ,
 Si l'on en doit juger par son aimable fille !

a M^{lle} Malcrais a fait une Idille fort jolie , intitulée: Les Hirondelles. Euterpe est la Muse Pastorale.

b Muse de l'Ode. M^{lle} Malcrais a fait une fort belle Ode sur la mort de son Pere.

Mais

NOVEMBRE. 1732. 232

Mais tirons le rideau sur de tristes objets ;
Vos Vers dans un gai badinage ,
Imitant de Marot l'agréable langage ,
M'offrent de plus rians sujets ;
Tantôt d'un Astrologue ignare , e
Vous nous contez un plaisant trait ,
Tantôt d'un Capucin d d'une figure rare .
Vous offrez à nos yeux le grotesque portrait .
Ah ! que j'aime à vous voir réprimer e du Mercu
cure ,
Les ridicules Ennemis ;
Et certes il vous est plus qu'à d'autres permis ,
De détruire en deux mots leur injuste Censure.

Quoiqu'en vous on puisse avouer ,
Mille autres choses à louer ,
Je me tais , car mon interprete
Est las d'une si longue traite.
Dans sa bouche mes Vers deviendroient u
delfaut :
Depuis que vous avez herité de mes grâces ,
Il n'appartient qu'à vous de marcher sur mes
traces ,
Et de m'imiter comme il faut.

Par M. PESSÉLIER, de la Ferrière
Sous-Jouarre.

• *Pieces en Vers Marotiques.* L'Almanach de
Nante, d le Frere Chichon.

• *Piece , intitulée : Les Censeurs du Mercure.*
CON-

::***:***:***:***:***:***:***

*CONJECTURES sur la formation de
Montmartre, et de la Butte de
Chaumont, près Paris.*

CEs Montagnes, d'une conformation singulière, ont plus de 12 toises d'élevation dans leur plus grande coupe, qui est vis-à-vis l'une de l'autre. Elles sont toutes composées de lits ou de couches, posées les unes sur les autres, à peu près comme le sont les Couches qui composent le Crément de Rivière. La seule différence sensible qu'il y a entre le Crément de Rivière et cette matière, c'est que le Crément de Rivière n'a point de Pierres, au lieu que dans ces Montagnes il y a plusieurs lits ou bancs de Pierre.

Ces Montagnes sont divisées en deux, par des bancs de pierre brûlée. La partie inférieure est composée de plusieurs bancs de pierre à plâtre. On a trouvé plusieurs fois dans cette partie, des Ossements, et même un Squelette humain tout entier. J'ai eu d'un Ouvrier, l'Os d'une côte, enchassée dans une pierre qui en avoit été tirée.

La Partie supérieure des pierres brû-
lées

lées, est composée comme la première, de plusieurs bancs de pierres à plâtre. On trouve aussi des Ossemens dans cette partie - cy, au dessus de laquelle il y a des lits ou feuillets de terre, tout comme ceux du Crément de Riviere.

Après ce petit détail, on croit pouvoir proposer quelques conjectures, persuadé que si on n'a pas pensé juste, on pourra au moins donner occasion à quelque personne plus habile de découvrir la véritable cause Physique de ces Montagnes, qui ne sont certainement point un ouvrage de la création.

L'idée la plus naturelle qui se présente d'abord sur leur origine, c'est qu'elles sont un crément ou un atterrissement de la Riviere de Seine; mais l'élevation de ces Montagnes, et les Pierres qu'on y découvre, ne favorisent pas cette conjecture.

A l'égard des Pierres, la difficulté paroît d'abord plus grande qu'elle n'est en effet; parce que pour peu qu'on fasse réflexion qu'il se trouve des Ossemens dans le plus bas banc, on n'aura pas de peine à se persuader que ces bancs n'y ont pas toujours été, et qu'ils ne sont qu'une pétrification qui a été faite, non-seulement après la formation du Crément, mais en-
core

core dans un tems où ce terrain étoit fréquenté par des hommes et par des animaux.

Il est bien plus difficile d'expliquer comment un Crément a pû se former dans un endroit où il seroit absurde de supposer que les eaux de la Seine se soient jamais élevées. Cependant je crois que si on veut se donner la peine d'examiner ce que j'ai pensé là-dessus, on y trouvera quelque probabilité.

Je suppose d'abord que l'endroit où sont à présent ces Montagnes, étoit dans les premiers tems aussi enfoncé dans la terre qu'il est à présent élevée au dessus. Au moïen de cette supposition assez naturelle, on donnera une explication sensible de tout ce qu'on a remarqué dans ces Montagnes, qui ne faisoient autrefois qu'un Corps ou une Colline, qui n'étoit séparée (autant qu'on croit pouvoir le conjecturer) que par une fente ou ouverture de la Colline, à l'endroit de Monfaucon.

Il ne sera pas bien difficile ensuite de concevoir comment s'est formé un Crément dans un endroit bas, auprès d'une grande Riviere. Quand je dis près, je suppose que le Marais qui étoit entre ce fond et la Seine, étoit dans ce tems-là bien moins

NOVEMBRE. 1732. 2333

moins élevé, qu'il n'est aujourd'hui. Et que c'étoit plutôt un Etang ou même un Lac aussi profond. Or la formation du Crément de cette Colline, étant supposée faite naturellement dans un Lac, la difficulté ne consiste plus qu'à faire voir comment cet endroit a pû s'élever jusqu'à former des Montagnes, dont on ne voit aujourd'hui qu'une partie. Il me paroît que cette élévation a pû se faire par le feu; les Pierres brûlées le prouvent et font présumer un Volcan au dessous. L'élévation est tres-singuliere en ce que cette Colline a été élevée toute d'une piece, et a même conservé son Niveau. Ce qui a pû se faire par un torrent de feu très-profond, lequel en soulevant cette masse, se fit une ouvertute par laquelle il s'éleva jusqu'aux bancs brûlez où il forma un second torrent de feu; et ce qui empêcha cette Colline de s'élever davantage, c'est, si on peut hazarder cette conjecture, que ce second torrent de feu se trouvant au dessus des terres des environs (comme il est aisé de le voir) perdit sa force par les ouvertures qu'il trouvoit de toutes parts. D'où l'on peut encore conjecturer que la Partie Occidentale de cette Colline, n'étant plus soutenue par ce second torrent de feu, s'affaissa et se sépara (apparem-

B ment

2334 MERCURE DE FRANCE
ment vers Monfaucon) de la Partie Orientale , soutenuë par le feu qui continuoit à brûler. Cela paroît vrai-semblable , parce qu'on voit à Chaumont huit bancs de pierres brûlées , au lieu qu'on n'en voit que deux , depuis Chaumont jusqu'à Montmartre.

Il sembleroit que le nom de cette Butte de *Chaumont* , a conservé la memoire de cet Evenement. Le nom de *Monfaucon* ne paroît pas marquer si expressément cette fente de la Montagne ; cependant il est vrai de dire que ce Roc étoit bien bas pour avoir pris son nom des Oyseaux de Proye , qui n'habitent que les Montagnes les plus élevées.

Au reste , si la Colline ne se remit point dans la même place qu'elle occupoit avant son élévation ; il y a apparence que c'est parce que le Volcan ayant soulevé un bien plus grand espace que celui qui fût élevé , et qui sortit hors de la terre , les bancs qui ne furent que soulevez , retomberent dès qu'ils furent séparés des bancs élevez.

Cette supposition fait conjecturer pourquoi la Colline , en s'affaissant , n'a pas repris la place qu'elle occupoit auparavant , et qui suivant les apparences , est restée vuide.

L'effet de ce Volcan en long , a donné
occa-

occasion à une nouvelle conjecture. C'est que ce Volcan pourroit bien avoir suivi le cours de la Seine, et en élevant d'espace en espace de nouvelles Taupinieres, avoir engagé cette Riviere à serpenter comme elle fait. On a remarqué qu'au-dessus de Sève, sur le chemin de Versailles, le bouleversement de la Montagne, paroît sensible dans les endroits où l'on tire des Pierres. On reconnoît dans le dérangement de cette Montagne un effet pareil à ceux que causent les Volcans, plutôt qu'un ouvrage de la création. Si cette nouvelle conjecture est aussi vraie qu'elle paroît vrai-semblable, on peut dire que cet accident a procuré deux grands avantages à Paris. Le premier, pour la construction de cette grande Ville par le Plâtre qu'elle en tire à très grand marché; et le second, pour la facilité de la navigation; car il est certain que si le cours de la Seine étoit plus droit, il seroit plus rapide et moins profond.

On ne scauroit attribuer aux eaux du Déluge la formation de cette Colline, parce que le Déluge n'ayant duré qu'un an, il n'est pas vrai-semblable d'admettre dans un terme si court, la formation de cette prodigieuse quantité de feüillers, qui n'ont pu se former que dans plusieurs siècles.

Bij Au

Au reste, on ne doit point croire que les Ossemens qu'on trouve icy, ayent pû y avoir été jettez long-tems après la formation et l'élevation de cette Colline, comme on pourroit le conjecturer de plusieurs autres endroits des environs de Paris où il y a des Fondrières dans lesquelles les Ossemens qu'on a jettez, se sont pétrifiés; car supposant le fait, tel qu'on me l'a rapporté, je soutiens que la même chose n'a pû arriver icy, parce que la terre qui est au dessus de ces bancs, doit être regardée comme une terre vierge et à laquelle on n'a point touché depuis sa formation, étant impossible qu'elle fut feüilletée, comme elle est, si on y avoit touché. Si on n'est pas entré dans un plus grand détail au sujet d'une Colline si extraordinaire, c'est parce qu'on ne la connoît que par le rapport des Ouvriers, ou par ce qu'on en a pû voir soi-même en passant.

Dans le grand nombre d'exemples que je pourrois rapporter, pour confirmer mes conjectures, j'ai choisi celui de *Monte Nuovo*, qui fut formé dans le Lac *Lucrin*, au Royaume de Naples, il y a près de 200 ans. Je me flate que ceux qui voudront comparer la formation de ces Montagnes, ne penseront pas que la difference qui

qui s'y trouve, soit suffisante pour faire rejeter mes conjectures. Je ne sçais pas même si les circonstances qu'on a remarquées, leur paroîtront laisser une entière liberté de s'en éloigner.

» La nuit du 29 au 30 Septembre, l'an
 » 1538. la terre accoucha d'un Montagne,
 » qui depuis a toujours été nommée,
 » *Monte Nuovo*. Ceux qui l'ont mesurée
 » disent qu'elle a 400 toises de hauteur
 » perpendiculaire, et 3000 pas de tour,
 » ou un peu davantage. Les Naturalistes
 » ont remarqué plusieurs manières dont
 » quelques Montagnes se sont formées,
 » quelquefois par des tremblemens de ter-
 » re, quelquefois par des vents, quelque-
 » fois par des dégorgemens sousterrains,
 » à peu près comme quand une Taupe
 » pousse la terre, et fait élever ces peti-
 » tes Buttes, qu'on appelle *Taupinieres*.
 » C'est par cette dernière voie que s'est
 » formé le *Monte Nuovo*, aussi-bien que
 » l'autre Montagne que je vous ai repré-
 » sentée au milieu de l'ancienne Fondrière
 » du Mont-Vésuve. Le *Monte Nuovo* a,
 » dit-on, un Gouffre de 50 pas de dia-
 » metre, au milieu de sa cime; ce qui
 » prouve assez sa naissance par irruption;
 » mais il n'a jetté ni feu ni flamme, ni fait
 » aucun désordre depuis ceux que causa

2338 MERCURE DE FRANCE

» un si prodigieux et un si douloureux en-
 » fantement ; la Terre en trembla , la Mer
 » s'en recula, le Lac Lucrin en fut presque
 » comblé, des Eglises, des Maisons furent
 » embrasées et englouties , plusieurs hom-
 » mes périrent et quantité de bêtes. Il se
 » fit un bouleversement effroïable dans
 » tous les environs. *Voïage d'Italie , de*
Misson , tom. 2. pag, 73. 4^e Edit.

Voyez le *Cappachio Antichita di Poz-
 zuolo* , cap. 20. pag. 164 , qui dit que ce
Monte Nuovo couvrit *Tripergole* , et com-
 bla le Lac Lucrin presque tout entier ; il
 ajoute que *Germinio Bergio* , qui adressa une
 Relation en Vers de cet Evenement, dont
 il avoit été témoin , au Pape Paul III.
 donne de hauteur à cette Montagne 30
 Stades, Ce mot *Stadium*, ne peut désigner
 que le *Staiolo* ou *Stadiolo* , mesure usitée
 en Italie pour l'Arpentage , qui est la di-
 xième partie de la *Chaine* , et d'environ
 5 Palmes. La Palme de Naples * est de
 9 pouces 8 lig. $\frac{2}{10}$, et le *Staiolo* de Naples
 sera de 4 pieds , 10 pouces, 4 lignes $\frac{4}{10}$ et
 les 30 Staioli font 146 pieds environ , ou
 plus de 24 toises. On donne environ trois
 mille de tour à cette Montagne.

J'ai appris de bonne part que le même

* *Mesure de la Terre* , de M. Cassini , pag. 251.
 Bou-

NOVEMBRE. 1732. 2339

Bouleversement se voit dans d'autres Montagnes, qui sont le long de la Seine. De plus on voit sensiblement un soulèvement de terre entre Montmartre et Séve. Ce soulèvement est resté à peu près de la manière qu'il a été fait lors du Volcan. On ne sera pas surpris qu'il ne se soit pas affaissé après le Volcan, si on suppose qu'il y a des bancs de pierres, comme par tous les environs. Ce soulèvement est aisé à reconnoître par son élévation, par sa direction entre ces deux endroits, et par des Allées d'Arbres qu'on y a plantez.

*****:*****:*****:*****

LE PROCEZ DU FARD.

Allégorie à Mad. . . .

LA Mode et la Nature un jour,
Vinrent au Tribunal d'Amour :
La mode y vint enluminée,
En long étalage et grand train ;
D'amples fatras environnée,
Le Masque et la Marotte en main ;
Nature simplement ornée,
En Robe ondoyante, en Patin,
Un Bouquet de fleurs sur son sein,
Et de ses Cheveux couronnée ;
Amour, dit-elle, entends ma voix,

B iiij Et

2340 MERCURE DE FRANCE.

Et qu'elle éveille ta justice.
Tu vois la fille du caprice ;
Je suis le jouët de ses loix.
Mon fils , prends part à mes outrages ;
A ton Empire , à mes attrait ,
Ils portent de communs dommages ;
Corrompre , alterer mes ouvrages ,
N'est-ce pas émousser tes traits ?
Sans tant discourir , dit la Mode ;
Montrons aux yeux notre pouvoir ;
Amour est un Dieu qui veut voir ,
Et qui gouta cette méthode.
Nature appuya ce dessein ,
Et choisit G. . . pour modèle.
L'Amour essuya de sa main ,
Cette couche artificielle ,
Enfant de l'art et du matin ;
Et G. . . n'en fut que plus belle.
C'étoit l'Aurore au front serein ,
Lorsqu'elle ne fait que d'éclorre ,
Et que Phœbus n'a pas encore
Par les couleurs dont il l'a peint
Seiché la fraîcheur de son teint.
La Mode sur d'autres modèles
Fait son chef-d'œuvre concerté ;
Dresse ses Tables solennelles ,
Et de cent Machines nouvelles ,

Cons-

Construit l'Autel de la Beauté.

Sont art , ses ruses furent telles ,

Si bien sa Magie opéra ,

Qu'enfin elle défigura ,

Une Héroïne d'Opéra.

On rit de cette œuvre postiche :

Au petit Monstre enjolivé ,

L'Amour fait construite une Niche ;

A l'autre , un Temple est élevé ;

Toy , dit l'Amour à la Nature ,

Viens rendre une couleur plus pure ,

Aux Beutez qui suivent mes pas ;

Mes traits ont formé leurs appas ,

Pour les yeux , non pour la parure.

Tout s'embellira sous ta loi ;

Ta Rivale n'a pour te nuire ,

Que l'art passager de séduire ,

L'Art constant de plaire est à toi.

Belle G . . . c'est ton partage ;

Si tu vois couvrir d'un nuage ,

Tes beaux jours de sérénité ,

C'est l'art jaloux de la nature ,

Et contr'elle encor révolté ,

Qui sous le nom de faculté ,

Fait à tes attraits cette injure ;

Et te punit de ta beauté ;

Eloigne un secours redouté.

Bv D'un

D'un souris rappelle et rassure,
 Les Ris, enfans de la santé;
 Et dans le sein de la gayeté,
 Cherche une guérison plus sûre.

*****:*****

LETTRE CRITIQUE du R. P. G. Minime, au sujet du Livre intitulé : Spectacle de la Nature, &c.

Vous me pressez, Monsieur, de vous dire ce que je pense du *Spectacle de la Nature*; et même de vous en donner une idée. Je ne puis m'en deffendre, puisque je vous l'ai promis, et que je vous suis redevable à cet égard. Mais, Monsieur, permettez-moi de vous l'avouer, j'ai quelque peine à m'y résoudre. Cet Ouvrage a pour objet des matieres sur lesquelles j'aurois besoin d'être instruit moi-même, bien loin d'être en état d'en porter un jugement. Le nom de l'Auteur, que vous connoissez sans doute, est si respectable, son érudition est si profonde, et son mérite si généralement reconnu, qu'il seroit téméraire d'en dire du mal, et inutile d'en dire du bien. Vous vous contenterez donc, s'il vous plaît, de quelques légères réflexions sur la forme

me

NOVEMBRE. 1732. 2343
me de l'Ouvrage. Je conte que vous en jugerez bien-tôt par vous-même ; la seule énumération des sujets qui y sont traitez, ne manquera pas de piquer votre curiosité, que l'obscurité du titre a peut-être ralentie. Au reste , je vous dirai en passant que si vous voulez de la premiere Édition vous n'avez point de temps à perdre. Le débit en est si prodigieux que vous seriez peut-être obligé d'attendre la seconde , à laquelle on se prépare.

Vous allez d'abord me demander pourquoi ce débit si prompt ? Je sçai que vous vous défiez de cet empressement du public, depuis que vous avez vû des ouvrages reçûs avec avidité dans leur naissance , et presque aussi-tôt oubliez et même méprisez. Je ne crois pas , Monsieur, que le *Spectacle de la Nature* ait un sort aussi bizarre. En voici la raison. Ceux qui ont souffert cette ignominieuse révolution , n'avoient de mérite que la forme , et les véritables Sçavans n'y ont jamais trouvé une véritable solidité ; au lieu qu'on peut dire que la solidité est l'ame de celui-ci ; et si on osoit y reprendre quelques défauts , ce seroit dans la forme seule qu'on croiroit les appercevoir.

L'Auteur assure avoir essayé d'en écarter la tristesse , et au lieu d'un Discours suivi ou d'un

Bvj enchaî-

enchaînement de Dissertations qui emmenent souvent le dégoût et l'ennui, il a cru devoir prendre le Stile de Dialogue, qui est de tous le plus naturel et le plus propre à attacher toutes sortes de Lecteurs. *Preface.*

La Scene est une Maison de Campagne, où un jeune homme sortant de Seconde pour entrer en Réthorique, passe une partie de ses Vacances chez un Gentilhomme, qui ayant étudié à fond la Nature, se plaît à lui en développer les secrets les plus curieux. Le Curé du lieu, grand Physicien, se joint à eux. L'Epouse même du Gentilhomme vient aussi prendre, et quelquefois donner des Leçons. Du caractere dont je vous connois, cette Scene, ces Personnages, ne vous plaisent gueres. Quant à moi, vous devinez aisément ma pensée là-dessus. L'Auteur s'est proposé d'imiter les Entretiens du Pere Bouhours; ne vous attendez pas que je décide s'il égale ou s'il surpasse son modele; je réserve ce jugement à des personnes plus capables que moi, de sentir les beautés de l'un, et d'appercevoir les deffauts de l'autre. Je vous dirai seulement qu'il me semble que les anciens avoient attrapé bien mieux que nous l'art d'interessier les Lecteurs dans leurs Dialogues; en introduisant sur la Scene des Personnages d'un mérite connu et distin-

tingué, et même qui eussent réussi dans le genre d'étude dont ils les faisoient parler. Cette précaution me paroît pleine de prudence, et rien de plus sensé que la raison que Cicéron en donne : *Genus hoc Sermorum positum in hominum veterum auctoritate, et eorum illustrium, plus nescio quo pacto videtur habere gravitatis. De amicitia.* Le choix qu'ils faisoient n'étoit pas moins sage ; dans un Dialogue sur la vieillesse, Cicéron introduit Caton, l'homme le plus vieux et le plus sage de son siècle. Dans un autre Dialogue, où il est traité de l'Amitié, il fait parler Lælius, qui par sa prudence avoit mérité le surnom de Sage, et s'étoit rendu encore plus illustre par l'amitié tendre et sincère, qui l'avoit étroitement uni à Scipion. De pareils Héros sont bien capables d'attacher un Lecteur sensible ; on oublie entièrement l'Auteur lui-même ; on croit être présent à l'entretien, on s'imagine voir ces grands hommes, et les entendre. En effet, quel est le but d'un Dialogue ? Ne peut-on pas le regarder comme un véritable Poëme Dramatique, dont le sujet plus paisible et plus tranquille que ceux qui occupent nos Théâtres, se diversifie, suivant la différence de l'objet de l'étude de ses Héros. Tout le monde exige dans ces deux

2346 MERCURE DE FRANCE
deux genres d'écrire , le naturel dans les
personnages , la vraisemblance dans la
Scene , pourquoi n'exigeroit-on pas aussi
des mœurs , des passions , une espèce d'in-
trigue , un nœud , un dénoûement , que
la diversité des opinions , les préjugés ,
les différentes raisons , l'évidence enfin et
la vérité formeroient ? Je m'arrête au ca-
ractere seul des Interlocuteurs , je crois
que c'est une partie essentielle du Dialo-
gue , et pour y réussir , je suis persuadé
qu'il n'est pas possible de se dispenser de
mettre en pratique le précepte d'Horace ,
dont l'application me semble naturelle , et
l'usage également nécessaire dans le Dia-
logue comme dans la Tragédie.

*Rectius Iliacum carmen deducis in actus ,
Quam si proferres ignota , indictaque primus.*

Art. Poët.

Conserver les différens caracteres sans
que jamais ils se démentent , est un point
indispensable dans le Poëme Dramatique ,
et par conséquent dans le Dialogue qui en
est une espèce. Dans l'un comme dans
l'autre il est plus aisé de peindre un por-
trait naturel , un caractere connu , que
d'en imaginer un et le soutenir ; car , com-
me le dit fort bien Horace :

Diffi-

Difficile est propriè communia dicere.

Il vaut donc bien mieux employer des Interlocuteurs connus d'ailleurs , et estimez, que des noms supposez et sans réalitez. Ces derniers n'ont rien qui interesse le Lecteur. Je ne suis pas attentif à leurs fautes , parce que je n'ai pas une grande idée de leur sçavoir. Le Dialogue sur l'éloquence attribué à M. de Fenelon , d'ailleurs si plein de réflexions solides, me paroît bien froid quand je le considère comme Dialogue. Ce n'est pas que les caracteres ne soient bien conservez. Mais ce caractere que je n'attribuë à personne , m'échape à chaque moment , et je ne me hâte point de prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre. Que m'importe que A soit d'un sentiment , et B d'un autre ? Un Crassus , dont l'éloquence , les talens, la réputation étoient connus. Un Antoine , célèbre, sçavant , estimé , me frappent bien davantage. C'est à ces grands hommes à définir l'Eloquence , puisqu'ils la possèdent à fond ; c'est à eux à me découvrir les routes qui peuvent y conduire ; ils les ont pratiquées eux mêmes , et leur gloire nous assure du succès. C'est à eux qu'il appartient de décider du mérite des Auteurs , ils ont réuni tous les suffrages ,
et

2348 **MERCURE DE FRANCE**
et personne ne balance sur leur mérite. Je les consulte avec confiance , je les écoute avec avidité , et pour moi , réussir ou leur plaire , c'est à peu près la même chose.

On nous donna il y a environ deux ans une Physique en Dialogue , et on vient de la réimprimer ; cet Ouvrage est estimé , je l'ai lû même avec fruit. Mais quelque excellent , quelqu'utile qu'il soit , il n'a pas laissé de m'ennuyer. Les Interlocuteurs qu'on me présente sont des gens que je ne connois point ; et qui plus est , que je n'ai aucun intérêt de connoître. C'est , me dit-on , un grand génie , c'est un homme plein de vertu , de candeur , d'esprit. Je ne sens point à son nom les mouvemens qu'excitent en moi les noms respectables des grands hommes. Ariste et Eudoxe ne font pas la même impression que feroient Descartes , Rohault , Gassendi. La conversation de ceux-ci me plairoit , me charmeroit ; l'intérêt qu'ils auroient à se défendre , m'intéresseroit moi-même. L'ardeur avec laquelle ils soutiendroient leurs opinions m'animeroit. Persuadé que la dispute seroit réelle et sérieuse , je la suivrois avec plus de soin : l'amour propre seroit même de la partie , il entreroit dans ce jeu ,
il

Il augmenteroit mon plaisir et mes charmes. Je serois ravi d'être comme arbitre entre de puissans Rivaux, et de décider moi-même, ou de juger de leurs raisons. Je le répète, un Dialogue froid me glace, un Dialogue animé me transporte. J'aurois lû les Entretiens Physiques avec bien plus de plaisir, si j'y eusse vû disputer Descartes, Gassendi, Rohault Mrs Arnauld, Regis, le Pere Malebranche, ou quelqu'autres dont la réputation célèbre me donnât une idée avantageuse de leur sçavoir.

Les Dialogues même du *Spectacle de la Nature* auroient pû trouver place dans les momens de loisir de ces grands Hommes. N'est-il pas même plus vraisemblable que c'est à l'examen curieux de ce détail des objets extérieurs de la Nature, qu'ils employeroient les intervalles de leurs pénibles études, qu'il n'est vraisemblable qu'il ait fait l'occupation régulière des vacances d'un jeune homme. Non, je ne puis croire qu'un jeune homme dans le feu de l'âge, susceptible des plaisirs de la Chasse, avide des Jeux et des divertissemens, ait volontairement sacrifié à la Philosophie des momens si doux, si désirez, si ennemis de toute application. Se peut-il faire qu'il ait écouté de sang froid des Dissertations
sur

2350 **MERCURE DE FRANCE**
sur mille choses auxquelles les jeunes gens ne sont pas si sensibles qu'on le voudroit faire croire. L'Auteur qui n'est plus dans le feu de la jeunesse, a sans doute oublié la vivacité de cet âge. Quelques particularitez expliquées en différentes occasions que présente le hazard, peuvent plaire ; mais des Conférences réglées, des Assemblées Académiques, et cela entre des personnes d'âge et de condition si différentes ; en vérité, l'Auteur y a-t-il bien pensé ?

Le premier entretien qui sert d'introduction, et qui est une longue exposition des principes physiques ne devoit pas avoir bien des charmes pour un jeune homme. Les descriptions anatomiques, ennuyantes et souvent inintelligibles, les Sermons même, et les moralitez assez fréquentes ne sont pas du goût de la Jeunesse. Aussi notre jeune Chevalier, quoique le Heros de la Pièce, dort cependant presque toujours, et laisse parler les autres. Il est vrai qu'on veut mettre à profit jusqu'à son sommeil, ses rêveries paroissent quelquefois si agréables, qu'on veut même rester en sa place ; au reste, il est toujours de bon accord, c'est-à-dire, qu'il paroît que c'est moins par inclination que par complaisance qu'il se trouve à toutes ces assemblées. On s'appërçoit néanmoins

NOVEMBRE. 1732. 235

moins qu'on a tâché d'égayer son personnage , en insérant de tems en tems des traits qu'on a voulu rendre plaisans. Mais le plus souvent tout cela paroît forcé et ne coule point de source. Ce n'est point le cœur qui parle. Le sujet est traité sérieusement , quoiqu'on se soit proposé de le traiter gayement. Ce sont toujours les mêmes personnages , et presque toujours les mêmes transitions. Le Gentilhomme et son Epouse qui ont presque toujours du monde à leur table , n'ont pas le talent de retenir quelqu'un , et de lui faire faire une débauche académique. Ce moïen auroit diversifié l'ordre et les matieres sans déranger la suite et l'enchaînement des sujets qu'on se proposoit d'approfondir. Je ne sçai si l'Auteur a voulu se peindre dans le personnage du Curé , il se trouve trop sçavant , et en même-tems trop amateur de la morale. Ces deux talens sont si rarement réunis ensemble , que bien loin de paroître vraisemblables , il semble qu'ils soient incompatibles. Il connoît à fond toute la nature ; mais un Curé aussi attaché à ses devoirs , aussi exact à les remplir qu'on veut nous le représenter , a-t'il le tems de développer tous ces mysteres. Il est , dit-on , en même-tems plein de pieté et de Religion :

je

2352 MERCURE DE FRANCE
je veux bien le croire ; mais ce n'est pas parce que lorsqu'il s'agit d'une partie de Pêche , il soutient qu'étant chargé de la pêche des hommes il ne doit point assister à celle des poissons. On le dit charitable , désintéressé et plein de tendresse pour son troupeau , j'y souscris ; mais ce n'est pas , parce qu'au sujet de l'amour des bêtes pour leurs petits , on fait un froid panegyrique de sa charité , ce n'est pas parce qu'on compare ses soins pastoraux à ceux de ces animaux.

Le caractere du Comte me paroît un peu obscur. Je ne vois pas bien ce qui le domine , ni même ce qui le compose. Il a servi long-tems , et jouit de la paix depuis bien des années ; ainsi il ne doit pas être jeune. Cependant on ne voit point cette démangeaison naturelle aux personnes de son âge et de sa condition à raconter differens traits arrivez durant sa jeunesse , durant ses voyages , durant son service. Pour vous dire , en un mot , ce que je pense de la Dame , on met bien des choses dans sa bouche , qui , ce me semble , auroient bien mieux convenues dans celle du jeune homme. Ses colations spirituelles sont des tours déjà usez , les exclamations qui se font à ce sujet me semblent bien déplacées. Je n'aime guères non plus ni sa
filasse ,

NOVEMBRE. 1732. 2353

filasse, ni sa *filandiere*. Je ne voudrois pas la voir tant parler, ou je la voudrois entendre parler plus souvent. Enfin je trouve trop d'ignorance dans sa science, et trop de science dans son ignorance. Au reste, Monsieur, tout ce que je viens de vous dire ne détruit point ce que j'ai avancé au commencement de ma Lettre, que ce Livre est très-utile et très-curieux. Dans cette premiere partie, nous avons quinze Entretiens, les huit premiers ont les Insectes pour objet, le neuvième est sur les Coquillages, le 10. et 11. sur les Oyseaux, le 12. sur les Animaux terrestres, le 13. sur les Poissons, le 14. et 15. sur les Plantes. Ce qui regarde les Insectes est plus étendu, et paroît travaillé avec plus de soin que les autres morceaux, qu'on diroit que l'Auteur a voulu simplement ébaucher.

Vous sentez bien, Monsieur, que je ne puis vous faire le détail des faits curieux qui y sont rapportez; quand même j'en transcrirois quelques-uns, vous ne pourriez en juger équitablement. C'est à l'obscurité de la matiere et non à la capacité de l'Auteur qu'il faut s'en prendre, si bien des circonstances ne sont pas exposées avec la netteté qu'il seroit à souhaiter, si la curiosité n'est pas satisfaite par tout.

Mais

Mais comme je ne puis me dispenser de vous rapporter quelques échantillons pour vous mettre en état de mieux connoître l'ouvrage , je choisirai deux morceaux entièrement du génie de l'Auteur , car il déclare que les Remarques et les Observations Physiques ne sont point de lui. Je vous rapporterai donc deux portraits qui me paroissent d'un goût bien différent. Ils sont suivis tous deux d'une morale où je n'ai pas trouvé le même sel , la même force , la même justesse , soit pour la place qui leur a été choisie , soit pour ce qui les occasionne , soit pour la manière dont ils sont exécutez. Le premier endroit est tiré du morceau favori de l'Auteur , je veux dire du *Traité des Insectes*. On venoit de parler de la Fève ou Crysalide dans lesquelles les chenilles s'envelissent elles-mêmes pour revivre ensemble dans une nouvelle forme et comme d'une nouvelle vie.

C'est le Curé qui parle , page 56. Qu'on ouvre, dit-il , une de ces Crysalides , dont l'état est le passage de la forme de Chenille à celle de Papillon , vous n'y trouverez sur tout au commencement, qu'une bouillie ou une sorte de pourriture apparente où tout est confondu. C'est cependant dans cette pourriture , qu'est le germe d'une meilleure vie. Ces humeurs transpirent peu à peu au travers de la pellicule qui les couvre, la pellicule

pellicule acquiert insensiblement une couleur plus vermeille , les traits qui étoient confus commençant à se démêler au travers du fourreau qui se creève , la tête se dégage , les artères s'allongent , les pattes et les aîles s'étendent ; enfin le papillon vole , et ne conserve rien de son premier état. La chenille qui s'est changée en nymphe , et le papillon qui en sort , sont deux animaux totalement différens. Le premier n'avoit rien que de terrestre , et rampoit avec pesanteur , le second est l'agilité même , il ne tient plus à la terre , il dédaigne en quelque sorte de s'y poser ; le premier étoit hérissé , et souvent d'un aspect hideux ; l'autre est paré des plus vives couleurs. Le premier se bernoit stupidement à une nourriture grossière ; celui-ci va de fleur en fleur , il vit de miel et de rosée , et varie continuellement ses plaisirs. Il jouit en liberté de toute la Nature , et il l'embellit lui-même. *La Comtesse.* M. le Prieur , voilà une image bien agréable de notre résurrection. *Le Prieur.* Toute la Nature est pleine d'images sensibles des choses célestes , et des veritez les plus sublimes. Il y a un profit certain à l'étudier , et c'est une Théologie qui est toujours bien reçûe , parce qu'elle est toujours entendûe. Le plus grand de tous les Maîtres , ou plutôt notre unique Maître , nous a enseigné cette méthode , en tirant la plupart de ses instructions des objets les plus communs que la Nature lui présentait , et il nous a montré en particulier l'image de sa résurrection dans le grain de froment qui demeure seul , tant qu'il n'est pas mort , mais qui étant pourri et mort en terre produit beaucoup de fruit.

Cette Morale semble convenir assez bien dans la bouche d'un Curé , mais étoit-

2356 MERCURE DE FRANCE
étoit-ce à la Dame de faire l'application
de la résurrection des hommes à celles
des chenilles ? Au reste , on voit ici , sur-
tout dans le commencement une vivacité
dans l'expression , un choix dans les ter-
mes , capables de charmer le Lecteur le
plus difficile. C'est encore M. le Curé qui
nous fournira l'autre portrait , je ne pré-
viendrai pas votre jugement. Chacun s'é-
toit engagé à faire connoître la nature
d'un animal particulier. Voici comme le
Curé s'acquitte de sa dette.

Celui dont je veux vous faire l'éloge , *dit-il* ,
a des qualitez tout-à-fait singulières. . . . Tout
le monde abandonne l'Asne , je le veux prendre
sous ma protection. Vû d'une certaine façon ,
cet animal me plaît , et j'espere montrer que
bien loin d'avoir besoin d'indulgence ou d'apo-
logie , il peut être l'objet d'un éloge raisonnable.
L'Asne , je l'avoüe , n'a pas les qualitez brillan-
tes , mais il les a solides. . . . Il n'a pas la voix
tout-à-fait belle , ni l'air noble , ni des manieres
fort vives. . . . point d'air rengorgé , point de
suffisance , il va uniment son chemin. . . . nul
apprêt pour son repas. . . . tout ce qu'on lui
donne est bien reçu. . . . Si on l'oublie , et qu'on
l'attache un peu loin de l'herbe , il prie son maî-
tre le plus pathétiquement qu'il lui est possible de
pourvoir à ses besoins ; aussi-bien est-il juste qu'il
vive , il y employe toute sa Réthorique. . . . Ses
occupations se ressentent de la bassesse de ceux
qui les mettent en œuvre , mais le jugement que
l'on porte de l'âne et du maître sont également
injustes. . . . Nous ne pouvons en aucune sorte ,
ni

ni en aucun tems , ni dans aucune condition nous passer du Païsan et de l'Artisan. Ces gens sont comme l'ame et le nerf de la République . et le soutien de notre vie. C'est d'eux que nous tirons de quoi remplir à chaque instant quelqu'un de nos besoins. Nos maisons , nos habits , nos meubles et notre nourriture , tout vient d'eux. Or , où en seroient réduits les Vignerons , les Jardiniers ; les maisons et la plupart des gens de campagne , c'est-à-dire , les deux tiers des hommes , s'il leur falloit d'autres hommes ou des chevaux pour le transport de leurs marchandises et des matieres qu'ils employent. L'Asne est sans cesse à leurs secours , il porte le fruit , les herbages , les peaux de bêtes , le charbon , le bois , la tuile , la brique , le plâtre , la chaux , la paille , et le fumier. Une courte comparaison achevera de vous faire mieux sentir l'utilité de ses services , et les tirera en quelque sorte de leur obscurité. Le Cheval ressemble assez à ces Nations qui aiment le bruit et le fracas , qui sautent et dansent toujours , qui s'occupent beaucoup des dehors , et qui mettent de l'enjouement par tout. . . L'Asne au contraire ressemble à ces peuples naturellement épais et pacifiques , qui connoissent leur labourage , et rien de plus , vont leur train sans distraction , et achevent d'un air sérieux et opiniâtre , tout ce qu'ils ont une fois entrepris.

Je ne sçai ce que vous en pensez , mais cet éloge ne ressemble-t-il pas un peu à ceux qu'on nous débita avec tant d'impudence l'année derniere. Il pourroit plaire à ces Auteurs singuliers , qui réduisent toute l'éloquence à l'*Exposition* , c'est-à-

C dire,

dire , à la répétition de la même chose en différens termes. Mais à qui cette idée peut-elle plaire ? Quant à l'éloge , n'auroit-on pas mieux fait de le donner comme une déclamation du jeune Candidat de Rhetorique, que comme les réflexions d'un homme qu'on veut faire regarder comme plein de bon sens. Bien des gens ont crû trouver du mystère dans la comparaison , mais il ne faut pas prêter à l'Auteur trop de malice.

Je vous crois actuellement au fait du style et du genre de l'Ouvrage ; ces deux échantillons suffisent pour en juger. Il est bon cependant d'ajouter qu'il y en a plus d'une façon que d'une autre. Tout ce que j'en conclus , c'est que l'Ouvrage n'est pas également bien soutenu , défaut commun aux plus excellentes productions de l'esprit humain qui se ressent toujours de sa foiblesse.

Interdumque bonus dormitat Homerus.

La forme auroit besoin de l'exactitude que je suppose que l'Auteur a gardée dans les faits et les découvertes.

Au reste , il n'a point eu en vûe de nous donner des Dialogues parfaits , mais de piquer notre curiosité , et de la satisfaire

NOVEMBRE. 1732. 235
faire innocemment. On peut dire qu'il
le fait, et par les traits curieux qu'il rap-
porte, et par ceux qu'il nous a dérobés.
C'étoit là son but, et on peut assurer
qu'il y est arrivé. Je ne voudrois pas ce-
pendant le dire à lui-même, ce seroit
me broüiller entièrement avec lui. Il est
de ces sortes de gens qui ne peuvent en-
tendre dire que leur Ouvrage est parfait,
qui ne sont jamais plus contents que lors-
qu'on leur montre des défauts réels, et
qui ne peuvent s'empêcher de ressentir
une secrete indignation contre ceux qui
les flattent, ou même qui les ménagent.
Je souhaite à notre France un Peuple
de pareils Auteurs. Je suis, &c.

Ce 25 Septembre 1732.



C ij EPITA



ÉPITAPHE

D'UN YVROGNE

*Sur les Bouts-Rimez, proposez dans le Mer-
cure de Mai dernier.*

CY gît Paul, qui sembloit ne vivre que pour
boire,
Habile à dépenser, non à faire butin,
Parlant fort mal François, encor moins bien
latin,
Mais criant aussi haut qu'un Charlatan en foire.

Meilleur gourmet qu'aucun qu'ait vu naître la
poire,
Yvre, il marchoit de nuit, sans craindre le lutin,
Vêtu d'un long pourpoint doublé de vieux satin,
Il aimoit cent fois mieux un Harang qu'une poire.

Ne sçachant manier ny bêche ny rabor,
Il vendit tout son fonds, plus courtois que nabot,
Et le pauvre homme enfin devint comme une
souche.

Mais s'il prit quelquefois un Roe pour un batteau,
Un

Un Clocher pour un Arbre, un lac pour un ruisseau,
Jamais pour du Nectar il ne prit du vin *louché*

F. M. F.

S'il est permis aux Sçavans de se délasser quelquefois de leurs travaux littéraires, sans sortir du Cabinet, en mettant à la place des Etudes sérieuses, qui les occupent ordinairement, des sujets plus simples et propres à égayer utilement et l'Auteur et les Lecteurs, c'est particulièrement dans la Saison où nous sommes, Saison destinée aux innocens plaisirs de la Campagne, et à donner un relâche nécessaire aux plus importantes occupations de la Ville. C'est dans cet esprit, sans doute, que M. C. occupé toute l'année à remplir dignement un Ministère qui n'a pour objet que le bien public, et qui a déjà orné ce Journal de très-bonnes choses, a composé la Pièce qui suit. » Le sujet, dit-il lui-même, en nous l'envoyant, est extrêmement simple, mais j'ai tâché de l'égayer et même de l'orner par l'assemblage de presque tout ce qui a été dit là-dessus par les Grammairiens, les Historiens, les Naturalistes, les Poètes, &c. ainsi avant que de juger si j'ai eu raison, ou

C iij non,

» non , d'employer à cette production
 » quelques momens de loisir.

*Perlege quodcumque est , quid Epistola lecta non
 cebit ?*

OVID.

::***:***:***:***:***:***:***:***

LETTRE sur l'Ail , écrite par M. Coc-
 QUARD , Avocat au Parlement de Dijon ,
 à M. * *. le 15 Septembre 1732.

QUoi ! Monsieur , vous qui aimez
 tant l'Ail , et qui avez occasion d'en
 parler tous les jours , vous avez jusqu'ici
 négligé de vous instruire si la pureté de
 notre Langue veut qu'on dise des *ails* , ou
 des *aulx* , ou simplement de l'*ail* ? En ve-
 rité , je ne vous reconnois pas , et j'ai trop
 de soin de votre réputation , pour ne
 vous pas donner sur le champ l'éclaircis-
 sement que vous désirez.

Quoique , suivant la règle générale éta-
 blie par Vaugelas , tous les noms dont
 les pluriels se terminent en *aulx* , se ter-
 minent en *al* , ou en *ail* , dit T. Corneille ,

1 Remarq. sur la Langue Franç. verb. Pseaume
 pénitentiel.

1 tous

NOVEMBRE. 1732. 2363
 1 tous les noms terminez en *ail* ou en *al* ;
 n'ont pas *aulx* au pluriel ; car si bail fait
baux , émail *émaux* , travail *travaux* , &c.
 attirail , camail , détail , éventail , &c.
 font *attirails* , *camails* , *détails* , *éventails* &
 de sorte que c'est à l'usage seul qu'il faut
 recourir pour décider votre doute sur le
 mot *Ail*.

Si l'on en croit un Grammairien ano-
 nyme , 2 on peut se servir de ce mot au
 pluriel , et on doit dire des *ails* et non
 pas des *aulx*. Richelet 3 avance que ce
 mot *ail* faisoit il y a quelque-tems son
 pluriel en *aulx* , mais qu'aujourd'hui il se
 termine d'ordinaire en *ails*.

Consultez au contraire Furetiere , 4 il
 vous dira qu'*ail* fait *aulx* au pluriel. L'A-
 cadémie François 5 tient le même langa-
 ge ; et je ne doute pas non plus que si
 l'on étoit absolument contraint de se ser-
 vir du mot *ail* au pluriel , il ne fallût dire
 des *aulx* et non pas des *ails*.

Mais , Monsieur , le plus sûr est de
 n'employer ce mot qu'au singulier , et

1 Notes sur Vaugelas , *verb.* Pseaume pénit-
 tentiel.

2 Réflex. sur l'usage présent de la Langue.

3. Dictionn. *verbo* *ail*.

4 Dictionn. *verbo* *ail*.

5 Dictionn. *verbo* *ail*.

2364 MERCURE DE FRANCE
voici mes garants. Le Grammairien anonyme que je citois tout à l'heure , et qui s'est déclaré pour *ails* plutôt que pour *aulx* , avoüe cependant qu'il aimeroit mieux dire deux têtes d'*ail* que deux *ails*. Menage ¹ soutient qu'encore que tous nos Anciens ayent dit *aulx* , et même plusieurs de nos Modernes , ce mot *ail* n'est plus usité qu'au singulier. Richelet demeure d'accord qu'il est plus en usage au singulier qu'au pluriel. M. de la Touche ² croit qu'on ne dit ni *ails* ni *aulx* au pluriel : disons donc , *il mange de l'ail* , *il aime l'ail* , *il a mangé deux têtes d'ail* , &c.

Eh bien ! Monsieur , vous voilà satisfait sur l'usage de ce mot ; souffrez , s'il vous plaît , que je me satisfasse à mon tour , en déclamant ici contre la chose même ; d'autant plus que c'est vous qui m'en avez donné depuis peu un juste sujet.

Il vous souvient , Monsieur , que Samedi dernier , soupant chez vous avec notre ami ... vous nous vantâ es certains mets , qui me parurent effectivement si délicieux , que je ne pûs m'empêcher

¹ Observ. sur la Langue Franç. Tom. I. ch.
149

² Art de bien parler François , Tom. II. ver-
bo *ail*.

NOVEMBRE. 1732. 2365

De faire en bien mangeant l'éloge des morceaux , 1

Et de dire à la louange de votre Cuisinier :

Ma foi , vive Mignot et tout ce qu'il apporte , 2

Mais je ne vous eus pas plutôt quitté ,
que je m'aperçûs de sa trahison , et que

» Dans le monde entier ,

» Jamais empoisonneur ne scût mieux son métier. 3

Je me trouvai incommodé en rentrant
chez moi ; et après m'être plus d'une fois
écrié avec Horace : 4

Quid hoc veneni savi in praecordiis ?

Num viperinus his cruor

Incocctis herbis me fefellit ? an malas

Canidia tractavit dapes ?

Je reconnus enfin que mon incommodité provenoit très-certainement de la trop grande quantité d'ail que votre Cuisinier avoit mis dans ses ragoûts. Et quoique Plinè 5 assure que l'ail est ami de Ve-

1 Boileau , Sat. III.

2 Boileau , Sat. III.

3 Ode 3. Liv. V.

4 Hist. Natur. L. XX. Ch. 6.

Cy nus,

2366 MERCURE DE FRANCE
nus , et fait dormir ; je m'allai non-seu-
lement coucher dans un appartement éloi-
gné de celui de ma femme , mais je ne pûs
fermer l'œil de toute la nuit ; je la passai
en murmurant , tantôt contre votre Cui-
sinier , et tantôt contre vous-même ; ouï ,
contre vous-même , mangeur d'ail que
vous êtes ; et s'il vous arrive jamais de
demander de semblables ragoûts lorsqu'il
vous plaira de m'inviter , vous serez bien
heureux que je me contente de faire con-
tre vous l'imprécation dont Horace 1 me-
naça autrefois Mécène , qui lui avoit fait
manger d'un plat d'herbes où l'on avoit
mêlé de l'ail :

At si quid unquam tale concupiveris ,

Jocose Mecenas , precor

Manum puella suavis opponat tuo ,

Extremâ et in spondâ cubet.

Dès que les Cocqs commencerent à
chanter , je me levai dans le dessein d'al-
ler respirer à la Campagne un air plus
pur que celui de ma chambre , qui étoit
empestée par les exhalaisons de l'ail dont
j'avois été empoisonné la veille.

» Mais admire avec moi le sort dont la pour-
suite

1 Ode 3. Liv. 5.

Me

■ Me fait courir alors au piège que j'évite. 1

Comme c'étoit un Dimanche , je fus ; avant que de partir , obligé d'entendre la Messe : à peine étois-je à genoux dans le fond d'une Chapelle , que de misérables Vignerons , qui se vinrent ranger autour de moi , penserent me faire évanouir par l'odeur insupportable de l'ail qui avoit déjà infecté leur haleine : ce qui me fit faire deux réflexions ; l'une , que si j'avois eu le malheur de naître chez la Nation Egyptienne du temps qu'on la voyoit

■ Adorer les Serpens , les Poissons , les Oiseaux ,

■ Aux Chiens , aux Chats , aux Boucs , offrir des Sacrifices ,

■ Conjurant l'ail , l'oignon d'être à ses vœux propice ,

■ Et croire follement maîtres de ses destins ,

■ Ces Dieux nez du fumier porté dans ses Jardins ;

Je n'aurois jamais pû me résoudre à fléchir les genoux devant l'ail , et j'aurois bien plutôt offert mon hommage à des Dieux encore plus ridicules que tous ceux dont Boileau a parlé d'après Juve-

■ Racine , Andromaque , Act 1. Sc. 1.

Cvj nal

2368 MERCURE DE FRANCE
nal et Pline 1 dans les Vers que vous venez de lire.

Ma seconde réflexion fut que de même qu'il étoit défendu à ceux qui avoient mangé de l'ail , d'entrer dans le Temple de la Mere des Dieux , 2 il seroit à souhaiter qu'à l'avenir , on défendit aussi très-expressément à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles fussent , de mettre le pied dans nos Eglises après en avoir mangé.

En attendant ces défenses salutaires , j'eus beau inviter les Manans dont j'ai parlé , à s'éloigner un peu de moi , par rapport à l'incommodité que me causoit l'odeur de l'ail dont ils s'étoient regalez.

Rustica progenies nescit habere modum. 3

Ces Manans ne bougerent point : *Palsandie* , me répondit l'un d'entre eux , si cette odeur vous incommode tant , je consentons , pour vous faire plaisir , de ne jamais manger d'ail , à condition néanmoins que vous nous enverrez tous les jours des mets plus friands. Cette repartie , de la

1 Boileau , Sat. 12. Juvenal Sat. 15. Pline , Hist. nat. Liv. 19 ch. 6.

2 Athenée , Liv. X. ch. 5.

3 Ovide.

part d'un Rustaud, m'en rappelle en ce moment une route semblable, que fit autrefois un Philosophe à la bonne Déesse : voici à quel propos. Stilpon de Mégare, Disciple d'Euclide, étant non-seulement entré dans le Temple de Cybelle, après avoir bien mangé de l'ail ; mais s'y étant couché et endormi, il crut voir en songe cette Déesse qui lui reprochoit ainsi son audace : *Quoi ! Stilpon, vous êtes Philosophe, et vous violez ma loi, qui défend l'entrée de mon Temp'le à tous ceux qui ont mangé de l'ail ?* Ah ! Déesse, répondit Stilpon toujours en rêvant, *donnez-moi à manger quelque chose de meilleur, et je vous jure que je ne mangerai plus d'ail.* Vous remarquerez, Monsieur, en passant, qu'Athénée ¹ rapporte cette aventure comme une marque de la tempérance de Stilpon, et qu'au contraire, Ménage ² et Bayle ³ l'alleguent comme une preuve de l'irréligion de ce Philosophe. Je n'examinerai point ici qui d'Athénée ou de Ménage et Bayle a raison, de peur que vous ne me disiez, d'après un Proverbe Grec, ⁴ *que vous m'avez parlé*

¹ Liv. X. Ch. 5.

² Sur Diogene Laërt. L. II. n. 117.

³ Dictionn. verbo. Stilpon, Remarq. E.

⁴ Εἶναι σφόδρα καὶ ἄϊον, &c.

2370 MERCURE DE FRANCE
d'ail, et que je vous réponds d'oignon. Re-
venons donc au petit voyage que j'a-
vois médité, et dont vous avez été la
cause.

Au sortir de la Messe, je partis, espé-
rant qu'après avoir bien pris l'air, je me
réjouïrois à *Chenove* ¹ chez un de mes
amis qui m'avoit très-souvent prié de
l'aller voir cette Automne. A moitié che-
min, je rencontrai une certaine Co-
quette,

- Qui souvent d'un repas sortant toute enfus-
mée,
- Fait même à ses Amans trop foibles d'esto-
mac,
- Redouter ses baisers pleins d'ail et de tabac. ²

Aussi tôt qu'elle m'eut reconnu, elle
fit arrêter sa Chaise, moins pour me
souhaitter le bon jour, que pour avoir
occasion de se plaindre de ce que dernie-
rement je lui présentai mon oreille lors-
qu'elle voulut m'embrasser à son retour
de * * *. En un autre tems, j'aurois d'a-
bord été un peu embarrassé sur ma répon-
se à ce reproche imprévû; mais j'étois si
rempli de l'idée de l'ail, que cela me fit

¹ Village à une lieüe de Dijon.

² Boileau, Sat. X.

souven

NOVEMBRE. 1732. 237

Souvenir sur le champ d'un Passage de
l'Amphitryon de Moliere, 1 où Sosie
s'excusant de n'avoir pas voulu baiser
Cléanthis, lui dit :

- » J'avois mangé de l'ail , et fis en homme sage ,
- » De détourner un peu mon haleine de toi.

Ainsi je me tirai promptement d'affaire
avec ma Coquette , en lui débitant ces
deux Vers , que son amour propre lui fit
prendre pour une excuse sincere, et nous
continuâmes notre voïage ; elle du côté
de Dijon , et moi du côté de *Chenove*.

Mais que cette Coquette fut bi n -tôt
vange et du refus que j'avois fait de re-
cevoir son baiser , et de l'excuse que je
venois de lui alléguer ! Car étant arrivé
chez mon ami , je vis de si jolies et de si
agréables Demoiselles de ma connoissan-
ce, qu'une prompte tentation me vint de
les embrasser ; j'étois sur le point d'y suc-
tomber , quand à quelques pas d'elles , je
sentis ,

Namque sagacius unus odor , 2

Je sentis l'odeur de l'ail le plus fort ,
dont la liberté qui regne à la Campagne,
les avoit engagées dès le matin à faire dé-

1 Act. 2. Sect. 3.

2 Horace, Ode 12. liv. 5.

bau:

2372 MERCURE DE FRANCE
bauche ; de sorte que , comme , selon
Plutarque , 1 l'Aimant frotté d'ail n'at-
tire plus le fer , ces Belles n'eurent plus le
pouvoir de m'attirer , si-tôt que j'eus re-
connu que l'Ail avoit porté préjudice à
leur haleine.

Pour comble d'infortune, lorsque l'heu-
re du dîné fut venue , on nous servit for-
ce ragoûts , que j'aurois voulu que les
Harpyes nous eussent enlevés de dessus
la Table , car ils étoient encore plus em-
poisonnez d'Ail que les vôtres. Toute la
Compagnie ne laissa pourtant pas de s'en
régaler :

- » — Pour moi , j'étois si transporté ,
- » Qui donnant de fureur tout le festin au Dia-
ble ,
- » Je me suis vu vingt fois prêt à quitter la Ta-
ble ,
- » Et dût-on m'appeller et fantasque et bourru ;
- » J'allois sortir enfin quand le Rot a paru. 2

Après dîné , on proposa une partie de
Quadrille , dont je fus ravi ; car comme il
s'offrit des Joüeurs plus empressés que
moi , je me retirai dans un petit Cabinet,
où mon Ami me donna pour m'amuser ,
less Bucoliques de Virgile ; Ouvrage tres-

1 Propos de table , *liv. 4. 2. 7.*

2 Boileau , *Sat. 111.*

NOVEMBRE. 1732. 2373
propre à lire à la Campagne , mais mon
mauvais sort me fit , à l'ouverture du Li-
vre , justement tomber sur ces Vers :

Thestylis et rapido fessis messoribus astu ,

Allia , serpyllumque herbas contundit olentes. 1

Robustes Moissonneurs , à qui l'Ail ne
fait point de mal , m'écriai-je à l'instant ,
que j'envie votre estomac de fer !

O dura messorum ilia ! 2

Le passage de Virgile me fit naître la
curiosité de m'éclaircir dans le Commen-
taire , d'où vient que dès le tems du Prin-
ce des Poëtes Latins , l'on donnoit de l'Ail
aux Moissonneurs , fatiguez de la chaleur
du jour ; j'appris , et vous ne serez pas fâ-
ché d'apprendre , que c'est parce qu'on
s'imaginait que l'Ail desseche les hu-
meurs , causées par la trop grande quan-
tité d'eau que les gens de cette espece ont
coutume de boire , et sert de préservatif
contre le venin des Serpens qui pour-
roient les piquer.

Quelles que soient ces raisons , et quoi-
que Briot 3 ait écrit que l'Ail est la Thé-
riaque des Païsans , il me semble que si

1 Eglog. 2.

2 Horace , Ode 3. liv. 5.

3 Hist. natur. d'Angleterre.

j'avois

2374 MERCURE DE FRANCE
j'avois été en la place de ce Païsan dont
parle la Fontaine, 1 à qui son Seigneur
offensé dit :

« — De trois choses l'une ,

- « Tu peux choisir ; ou de manger trente *Aulx* ,
- « J'entends sans boire , et sans prendre repos ,
- « Ou de souffrir trente bons coups de Gaules ,
- « Bien appliquez sur tes larges épaules ,
- « Ou de payer sur le champ cent écus.

Il me semble , dis - je , que je n'aurois
pas été incertain du choix , et que je me
serois bien gardé de préférer , ainsi que le
Païsan , les trente *Aulx* sans boire , aux
trente coups de *Gaules* , et au payement
des cent écus ; j'aurois mieux aimé , au
contraire , recevoir les trente coups de
Gaules et payer encore les cent écus , que
de manger les trente *Aulx* , même en bû-
vant.

Enfin , Monsieur , mon aversion pour
l'Ail est si grande , qu'à mon retour , j'ai
renouvelé à ma Cuisiniere les deffenses
que je lui avois faites d'en acheter jamais
et d'en mêler dans aucune Sauce, ni dans
aucun Ragoût ; et quoique Aristophane
2 ait voulu décrier un Avare , en disant

1 Conte 5. tom. 1.

2 Dans la Comédie des Guespes.

qu'il

qu'il ne donnoit pas une tête d'Ail, je me flate au contraire qu'on me louera de ce que je n'en donnerai point du tout, et qu'on ne me regardera pas pour cela comme un avaricieux. Bien plus, je vais faire mettre au dessus de la Cheminée de ma Cuisine un Tableau, où seront imprimez en gros caractere, ces mots : NE M'ANGE NI AIL NI FEVES, qui sont la traduction d'un Proverbe Grec.

Je prévois, Monsieur, que pour soutenir les intérêts des Mangeurs d'Ail, vous me répondrez que ce Proverbe Grec ne doit pas être pris à la Lettre, et qu'il signifie : *Ne vas pas à la Guerre, et ne sois pas Fuge*. Je conviens que Suïdas qui le rapporte, prétend que c'en est là le véritable sens, parce qu'autrefois les Soldats portoient avec eux et mangeoient de l'Ail, et que les Juges rongeoient des Fèves pour s'empêcher de dormir à l'Audience ; mais aussi vous devez convenir que pour faire entendre que le métier de Soldat, et la condition de Juge n'étoient pas à envier ; on ne s'est servi de ce Proverbe : *Ne mange ni Ail, ni Fèves*, que parce qu'au fond c'est un fort mauvais aliment.

2 Mélanges Historiques.

Et

Et ne me répliquez pas que Pline le Naturaliste 1 dit qu'on croit que l'Ail est bon pour quelques Médicamens , sur tout à la Campagne ; car je vous répondrai. 1°. que les Poisons servent aussi dans la Médecine. 2°. Que le même Pline a remarqué 2 plusieurs mauvaises qualitez de l'Ail , entr'autres qu'il est venteux , qu'il desseche l'estomac , qu'il cause la soif et des inflammations , qu'il corrompt l'haleine , qu'il est nuisible à la vue. Qu'on fasse cuire , ajoute - t - il , 3 de l'Ail qui naît dans les Champs , et qu'on l'y sème ensuite , les Oyseaux qui en mangeront seront si étourdis , qu'ils se laisseront prendre à la main.

A considerer même l'étymologie du mot Ail , il vient sans contredit du mot latin *Allium*. 4 Or *Allium* n'a été ainsi appelé , selon Isidore , 5 qu'à cause de la forte odeur qu'il répand , *Allium dictum quòd oleat*.

Et cette odeur infecte tellement l'endroit où croît l'Ail , que la même terre ne peut en porter deux années de suite .

1 Liv. 19. ch. 6.

2 Liv. 19. ch. 6. et Liv. 20. ch. 6.

3 Liv. 20. ch. 6.

4 Richelet , Dictionn. *Verbo* , Ail.

5 Origin. ou Etymol. liv. 17. cap. 10. des choses rustiques.

et que cette plante craint de s'y succéder à elle-même. Cette dernière observation est d'Olivier de Serres, ¹ dans son Théâtre d'Agriculture, qui, si l'on s'en rapporte à Scaliger, ² est si beau, qu'Henry IV. à qui il est dédié, se le faisoit apporter après dîner, durant trois ou quatre mois; et tout impatient qu'étoit ce Prince, il y faisoit à chaque fois une lecture d'une demi heure. Continuons :

Eh ! comment pourroit-on se persuader que l'Ail n'est pas pernicieux, puisqu'il se nourrit du plus mauvais suc de la terre ? C'est ce qui résulte de ce passage de Plutarque : ³ Comme les bons Jardiniers, dit-il, estiment que les Roses et les Violettes deviennent meilleures lorsqu'il y a de l'Ail semé auprès, parce que l'Ail attire tout le mauvais suc de la terre qui les nourrit, de même notre ennemi attirant toute notre envie et notre malignité, nous rend plus traitables et plus gracieux envers nos amis qui sont dans la prospérité. Remarquez encore, s'il vous plaît, Monsieur, le parallèle que fait Plutarque, de l'Ail et d'un Ennemi.

¹ Olivier de Serres, sieur du Pradel.

² Scaligeriana.

³ Traité de l'utilité qu'on peut recevoir de ses ennemis.

Oseroit-on , après cela , trouver étrange qu'Horace ait dit , 1 que l'Ail est plus nuisible que la Ciguë ?

Cicutis allium nocentius ?

Que pour faire mourir les Parricides ; il ne faut point choisir d'autre poison que l'Ail ? Que l'herbe dont Médée frotta Jason , lorsqu'il alloit pour dompter les fiers Taureaux qui gardoient la Toison d'Or , étoit de véritable Ail ? Que la robe qu'elle envoya à la fille de Créon , sa Rivale , étoit empoisonnée avec de l'Ail ?

Notre Ami * * * qui vient d'entrer dans mon Cabinet , et qui par ces dernières lignes , qu'il a lûës familièrement par-dessus mon épaule , a deviné que cette Lettre s'adressoit à vous , m'avertit que vous ne manquerez pas de me faire icy une objection que vous lui fîtes un jour , lorsqu'il vous cita cette Tirade d'Horace : c'est-à-dire , que vous ne manquerez pas de soutenir qu'on doit rejeter le témoignage de ce Poëte , parce qu'il ne paroît pas tout-à-fait d'accord avec lui-même , puisqu'il attribué à l'Ail deux effets contraires , en disant que l'Ail fut salutaire à Jason , et funeste à la fille du Roy de Corinthe. Jules Scaliger avoit fait cette

1. Ode 3. liv. 5.

remarque

remarque avant vous, Monsieur; mais quelque plausible qu'elle semble d'abord, M. Dacier 1 y a suffisamment répondu, en faisant voir qu'Horace prétend que Médée avoit donné quelque Antidote à Jason, et que cet Ail dont elle le frotta, n'agissoit point contre lui, mais contre les Taureaux qu'il vouloit dompter.

C'est pour le coup, Monsieur, que vous direz, avec fondement de mon éloquence, ce que Varron et Balzac 2 ont dit de celle de quelques Sçavans, qu'elle sentoit l'Ail. Comme je craindrois que les nouvelles Observations que je pourrois ajoûter au sujet de l'Ail, ne vous engageassent à faire à votre tour contre moi, cette imprécation de Plaute.

Te Jupiter Diique omnes perdant, obolivisti allium.

Je suis, Monsieur, &c.

M. Cocquard nous permettra, s'il lui plaît, d'ajouter une Remarque à ses curieuses Recherches. Nous l'empruntons du Sçavant Bochart. Les Habitans d'*Ascalon*, Ville Maritime de la Palestine, et Patrie du Grand Herode, faisoient, dit-il, un si grand cas de l'Ail et des Oignons; qu'une espece d'Oignons, qui approche

1 Remarque sur l'Ode 3. liv. 5. d'Horace.

2 Dissertat. polit.

3 Most. a. 1. 5. 1.

2380 MERCURE DE FRANCE
de l'Ail , a été appelée de leur nom *Ασκαλοναίον* et ce sont nos Echalotes , les-
quelles tirent visiblement leur nom de
ce mot Grec.



BOUTS-RIMEZ du Mercure de
May 1732. remplis sur ces Vers
d'Horace.

*Qui fit , Mecenas , ut nemo quam sibi sortem ;
Seu ratio dederit , seu fors objecerit , illâ
Contentus vivat , &c.*

Plus un Yvrogne boit , plus il demande à
boire ,
Le Soldat n'est jamais content de son butin ,
Pour changer son état , chacun met son latin ,
Par des tours quelquefois pis que ceux de la foire.

Le Jeune batelier veut voguer sur la loire ,
Sans sçavoir s'il le peut , comme un petit lutin ,
La Coquette en Damas veut troquer son satin ,
Tout est plus inconstant que l'Arbre où pend
la poire.

Ce fut ainsi qu'Adam * méprisant son rabet ,
* Maître Adam étoit Mennisier de Nevers, et un
Devint

NOVEMBRE. 1732. 2381

Devint un grand Auteur d'un Ouvrier *nabot* ,
Et par ce changement fit l'honneur de sa *souche*.

Souvent l'ambition est semblable au *Bateau* ,
Qui pour trop hazarder périt sur le *Ruisseau* ,
Tel croit bien voir son but qui ne le voit qu'en
louches.

Ornement du siècle où nous sommes ,
Vous n'aurez rien de moi , sinon
Que pour les Vers et pour le nom ,
Vous êtes le premier des hommes.

GROUSTEL DUCHESNE.



*ETABLISSEMENT d'une Académie
Royale des Belles Lettres , à la Rochelle.
Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville ,
le 20 Août 1732.*

IL y a depuis plusieurs années dans la
Ville de la Rochelle, une Société de
Gens de Lettres , dont l'objet est de se
perfectionner dans les connoissances qui
concernent l'Eloquence et la Poësie. Cette
Société a enfin obtenu des Lettres Paten-

*des bons Poëtes du dernier siècle. Voici une Allu-
sion qui fut faite à son nom par M. le Comte de
Saint Aignan.*

D tes

2382 **MERCURE DE FRANCE**
tes à l'instar des autres Corps Académiques du Royaume, par lesquelles le Roy, en approuvant un dessein qui tend à distinguer cette Ville par la Litterature, comme elle l'est par l'étendue et par l'éclat de son commerce, autorise les Assemblées et les Reglemens necessaires pour maintenir l'ordre et la splendeur de la nouvelle Académie.

A la fin des Lettres Patentes en forme d'Edit, donné à Versailles au mois d'Août 1732. est un Etat des Personnes que S. M. a nommées pour composer l'Académie Royale ; le Roy se réservant de nommer encore pour une fois seulement, cinquante Personnes, à mesure que les sujets se présenteront pour faire le nombre de 30 Personnes, conformément aux Lettres Patentes.

Académiciens honoraires.

M E S S I E U R S.

L'Evêque de la Rochelle.

Le * * * Commandant dans la Ville.

Bignon, Intendant de la Généralité.

Le Marquis de Bourzac.

Le Président du Présidial.

Le Lieutenant General.

Le Procureur du Roy.]

Le

NOVEMBRE, 1732. 2383

Le Maire de la Ville.

L'Abbé de Langery.

Académiciens Titulaires.

MESSIEURS le Marquis de la Chevaleraie. *Boutiron* Avocat. *Cadoret* Chanoine et Conseiller au Présidial. *Cadoret de Beaupreau* Conseiller au Présidial. *De Hillerin* Doyen du Chapitre. *De Hillerin* Trésorier du Chapitre. *De Chassiron* Conseiller d'honneur. *Darger* Chanoine. *Fontaine* Lieutenant particulier. L'Abbé *Gironard*. *Girard de Bellevue* Assesseur. *Gastumaux* Négociant. L'Abbé de *Moncrif* Théologal. *Robert de Beaurepaire* Conseiller au Présidial. *Regnaud* Avocat. *Valin* Avocat.

Fait et arrêté, à Versailles le 24^e jour d'Avril 1732. Signé, LOUIS. Et plus bas, PHELYPPEAUX.

Suivent aussi les Statuts que le Roy veut et ordonne être observez par l'Académie.

Ils sont au nombre de xxxv. dont le premier porte qu'elle sera composée de xxx Académiciens, nez dans le Pais d'Aunis, ou de Pere de la même Province. On les choisira, s'il se peut, résidents dans la même Ville de la Rochelle. On pourra

D ij nean-

2384 **MERCURE DE FRANCE**
néanmoins élire des personnes de la Province domiciliées ailleurs , ou des Etrangers établis et demeurant dans cette Ville, par la considération de leur mérite.

Les fonctions du Directeur , du Chancelier , et de deux Secretaires , sont réglées par les Articles III. IV. et V. Les autres Articles concernent les fonctions , l'ordre , et la police de l'Académie. Fait et arrêté à Versailles le même jour 24. Avril 1732. Signé , Phelyppeaux.

Ces Lettres Patentes furent envoyées à la Societé Littéraire par M. Bignon , Intendant de la Rochelle , qui étoit alors à Paris , avec une de ses Lettres , dattée du premier Juillet , par laquelle il paroît que S. A. S. M. le Prince de Conti , Protecteur de l'Académie , les lui avoit adressées.

On en fit pour la première fois la lecture dans une Assemblée tenuë le 14 Juillet. L'Abbé de Moncrif , l'un des nouveaux Académiciens nommez par le Roi, en prit occasion de faire son remerciement à M M. de la Societé Littéraire, qui l'avoient admis depuis peu dans leur Compagnie , et l'avoient chargé de porter la parole à M. l'Intendant , à l'occasion des services qu'il venoit de rendre pendant son séjour à Paris , pour l'expédition

dition des Lettres Patentes. Ce Discours fut extrêmement goûté par sa délicatesse et par sa précision, rien n'y fut cependant oublié de tout ce qui devoit naturellement y entrer. On écouta surtout avec une attention singuliere ce que dit l'Académicien au sujet de la * Princesse à qui l'Académie doit son Auguste Protecteur, et en particulier l'article qui concerne le Prince.

*Prince charmant, dit-il, reste précieux et unique d'Ayeux si dignes de l'amour des François, en particulier des Provinces voisines dont ils ont été les Peres, et les Maîtres. Prince en qui l'on a vu des dispositions toujours si fort au-dessus de son âge, un esprit juste, pénétrant, dont éclatent tous les jours des traits d'un naturel si heureux, que nous ne devons point douter de voir se réunir en lui avec le sang des Condés, des Contys, toutes les perfections glorieuses qu'ont partagées tant de Heros dont il est descendu. Aussi le Ciel semble en avoir pris un soin si singulier, qu'il a fait naître pour le former un de ces * Hommes-rares, dont le génie vaste, l'imagination féconde, la solidité du jugement, font un de ses plus parfaits Ouvrages. C'est Mentor lui-même, dont les sages*

* S. A. S. la Princesse de Conty.

* M. De la Chevaleraie.

leçons , et l'active vigilance ont donné aux dispositions si admirables du jeune Prince , tout l'éclat dont elles étoient susceptibles.

M. Gastumaux , Directeur de la Société Littéraire , quoique non prévenu sur le Discours dont on vient de parler , fit sur le champ une Réponse qui contenta tous les Auditeurs.

Le 18 du même mois l'Académie s'étant assemblée , M. Regnaud , Avocat , à la tête de tous les Membres , prononça à l'Hôtel de Ville un Discours qui méritoit d'être transcrit ici en son entier ; c'est ce que les bornes d'un Extrait ne sçauroient permettre , et ce qu'on tâchera de réparer dans la suite. Ce Discours reçût tous les applaudissemens qu'il méritoit.

Le 25. l'Abbé de Moncrif , choisi par l'Académie , comme on l'a déjà dit , pour marquer sa reconnoissance à M. Bignon , s'acquitta de cette fonction par un autre Discours , qui en son genre n'étoit pas inférieur à celui du même Académicien , dont il est parlé ci-dessus.

Le 28. M. de Chassiron , Conseiller d'Honneur au Présidial , complimenta , au nom et à la tête de l'Académie , M. de Chambon , Lieutenant pour le Roi dans la Ville et Château de la Rochelle , Commandant en l'absence du Gouverneur ,

NOVEMBRE. 1732. 2387
neur , et Académicien honoraire. On ne
peut parler plus dignement ni en moins
de paroles sur ce sujet.

Comme M. l'Evêque de la Rochelle
n'étoit pas dans la Ville , l'Académie ju-
gea à propos de lui écrire pour lui faire
part de son érection , &c. La Lettre ne
contient rien que de beau et de mesuré.
Elle est datée du même jour 18 Juillet ,
et signée de MM. l'Abbé de Moncrif ,
Darger , Fontaine , Cadoret , de Chassi-
ron , Gastumeau , Valin , Regnaud , et
Cadoret de Beaupreau.



*EPITRE de M. de Voltaire à M^{lle} Gos-
sin , Actrice du Théâtre François , sur
la Tragédie de Zaire , dont elle joue le
principal Rôle.*

JEune Gossin , reçois pour tendre ho-
mage ,

Reçois mes Vers au Théâtre applaudis ,

Protège-les , Zaire est ton Ouvrage ;

Il est à toi puisque tu l'embellis :

Ce sont tes yeux , ces yeux si pleins de char-
mes ,

Qui du Critique ont fait tomber les armes ;

Ton seul aspect adoucit les Censeurs ;

D iiiij

L'Il-

2388 MERCURE DE FRANCE

L'Illusion , cette Reine des cœurs ,
Marche à ta suite, inspire les allarmes ,
Les sentimens , les regrets , les douleurs ,
Le doux plaisir de répandre des larmes ;
Le Dieu des Vers qu'on alloit dédaigner
Est par ta voix aujourd'hui sûr de plaire
Le Dieu d'Amour à qui tu fus plus chère
Est par tes yeux bien plus sûr de régner.
Entre ces Dieux désormais tu vas vivre :
Hélas ! long-tems je les suivis tous deux ;
Il en est un que je ne puis plus suivre :
Heureux cent fois le Mortel amoureux,
Qui tous les jours peut te voir et t'entendre,
Que tu reçois avec un souris tendre ;
Qui voit son sort écrit dans tes beaux yeux ,
Qui meurt d'amour , qui te plaît , qui t'a-
dore ,
Qui pénétré de cent plaisirs divers ,
A tes genoux oubliant l'Univers ,
Parle d'amour et t'en reparle encore !
Mais malheureux qui n'en parle qu'en Vers.



CIN



CINQUIÈME LETTRE de M. D.

L. R. écrite à M le Marquis de B. dans laquelle , à l'occasion d'Oran , et d'André Doria, il est parlé d'une nouvelle Edition des Oeuvres de Sigonius , &c.

JE ne vous parle plus , Monsieur , d'Oran ni de Marsalquibir. Vous êtes suffisamment instruit de toutes les circonstances de la conquête de ces deux Places, et des suites qu'elle a eues jusqu'à présent. La saison où nous sommes défend d'attendre d'autres progrès avant le retour du Printemps. Vous sçavez , sans doute , Monsieur , que dès le commencement du mois de Septembre la Mer Méditerranée n'est presque plus praticable du côté de la Barbarie , et qu'il en coûta cher à l'Empereur Charles V. lorsqu'il entreprit en personne , au mois d'Octobre 1541. la Conquête d'Alger , avec une puissante Flote , qui périt misérablement sur ces Côtes. Laissons donc pour quelque-tems les Affaires d'Affrique. Oran sçaura bien , en attendant , se soutenir avec un si brave * Gouverneur, contre les foibles efforts des Maures. C'est inutilement qu'ils ont attaqué depuis quelques tems le Fort de S. André , c'est avec aussi peu de succès qu'ils ont crû faire une diversion importante en engageant le Roi de Maroc à faire de nouveaux efforts contre la Ville de Ceuta , efforts favorisez par la

* *Le Marquis de Santa-Cruz.*

D v descr-

désertion et par la trahison d'un Seigneur * Espagnol , que sa conscience punit peut être déjà , et que le Ciel confondra un jour. Mettons plutôt Monsieur , à la place d'Exploits guerriers , qui ne sont pas de saison , quelque chose qui ne soit guères moins de votre ressort , et qui puisse vous occuper agréablement dans le séjour que vous continuez de faire dans vos Terres.

Un sujet se présente ici naturellement , et qui a un rapport indirect à celui que je suis obligé de quitter ou de suspendre. J'ai eu l'honneur de vous parler dans ma dernière Lettre du Savant Jesuite , Charles Sigonius , Auteur de la vie d'André Doria , et je vous ai dit , ce me semble , qu'il n'est pas aisé d'assembler tous ses Ouvrages , qui sont cependant considérables , cet Auteur n'ayant traité que de grands sujets , et l'ayant toujours fait habilement , ils manquent aujourd'hui dans plusieurs bonnes Bibliothèques , et les Provinces en sont presque entièrement dépourvues. Comme je me plaignois de cette disette , et que je faisois des vœux pour une nouvelle Edition , j'ai été agréablement surpris par la réception d'un Imprimé latin de 8. pages in-4. publié à Milan il y a quelques mois , qui contient le plan d'une belle Edition de Sigonius , laquelle se fait actuellement dans cette Ville. C'est , Monsieur , de quoi j'aurai l'honneur de vous rendre compte dans ma Lettre d'aujourd'hui.

L'Auteur de cette entreprise est M. Argelati , Homme du premier mérite , et des plus connus dans la République des Lettres , singulièrement par la part qu'il a au vaste Recueil des Ecrivains de l'Histoire d'Italie. Il est Directeur de la So-

* *Le Duc de Riparda.*

cité

cieté Palatine, Académie des plus célèbres de l'Europe, fondée à Milan par le Comte *Archinto*, Neveu du Cardinal-Archevêque de ce même nom.

M. Argelati commence dans son Ecrit adressé à tous les Sçavans de l'Europe, par relever le mérite littéraire de Sigonius, reconnu de tout le monde sçavant, et le prix de ses Ouvrages, imprimez plus d'une fois, tant en Italie que dans le reste de l'Europe, ce qui n'a pas empêché, dit-il, qu'ils ne soient devenus enfin d'une grande rareté, au regret des habiles gens, et surtout des amateurs de l'Antiquité. Il y a longtemps que notre Sçavant s'étoit proposé de remédier à cet inconvenient, en donnant une nouvelle Edition de Sigonius; il s'y est enfin déterminé, et il a mis la main à l'œuvre dans les conjonctures, et par les considerations énoncées assez au long dans son Programme que je me dispense de répéter ici.

Je n'obmettrai pas cependant une circonstance bien louable, qui marque un grand désintéressement et un pareil amour pour les Lettres, c'est que pour accélérer cette Edition, et pour lever toute difficulté, M. Argelati s'est mis en état de fournir de son propre fonds tout ce qui peut être nécessaire à l'exécution de son entreprise, pour ne faire aucun tort aux Membres de la Société Palatine ni au Public, *ne Palatinorum Sociorum*, dit-il, *rationes diverterem in aliam causam, vel postrema communi cura priorem aliquantisper publico cum incommodo turbarem.*

Le premier soin du sçavant Editeur a été de rechercher et d'assembler en un corps, non-seulement tous les Ouvrages imprimez de Sigonius, dont quelques-uns sont devenus très-rares, mais

D vj encore

encore ceux qui n'ont jamais vu le jour : ce qu'il n'a pu faire par lui-même a été exécuté par des Amis sçavans et éclairés. Visite de Bibliothèques, d'Archives publiques et particulières, rien n'a été oublié ; ce qui a été suivi d'un succès auquel M. Argelati avoue que la grande réputation de Sigonius a eu beaucoup de part, particulièrement à l'égard des Ouvrages Manuscrits de notre Auteur, dont cette nouvelle Edition sera enrichie dans les derniers volumes.

L'ordre et la coutume demandoient de mettre à la tête de l'Edition un abrégé de la vie du célèbre Sigonius. Personne ne pouvoit mieux s'en acquitter, dit M. Argelati, que M. L. A. Muratori, qui outre son rare sçavoir et sa sagacité, se trouve être de la même Ville de Modene, Patrie de Sigonius, et par conséquent plus à portée qu'un autre de prendre des instructions domestiques et sûres. Le succès de ce travail a été au-delà de tout ce qu'on pouvoit attendre de M. Muratori. Ceux qui aiment à s'instruire de l'Histoire Littéraire et personnelle de certains Sçavans, trouveront, sans doute, de quoi se contenter dans le travail dont il s'est chargé au sujet de Sigonius. Sur quoi M. Argelati lui marque une parfaite reconnoissance.

Le premier volume de la nouvelle Edition commence par les *Fastes Consulaires* de cet Auteur. Tout le monde connoît l'importance et la nécessité des *Fastes Consulaires*, on sçait aussi en combien d'embarras et de difficultez ils ont souvent jetté les amateurs de l'Antiquité. On avoit lieu de croire que cet Ouvrage, si pénible en soi, avoit été rendu parfait par le travail de Sigonius : mais comme depuis sa mort, on a déterré quantité de Monumens Antiques, et qu'on en découvre

couvre encore tous les jours, on s'en est servi pour perfectionner encore davantage, pour corriger même en plusieurs endroits l'Ouvrage du docte Ecrivain. C'est un soin dont a bien voulu se charger, à la prière de M. Argelati, le R. P. *Joseph-Marie Stampa* de Côme, Clerc Régulier de la Congrégation des Somasques, qui a fait entrer dans cette Edition toutes les Observations des plus célèbres Critiques sur le sujet en question, sçavoir celles du P. Petau, de Pighius, d'Almelowen, qui ont plus servi à confirmer qu'à corriger les Fastes de Sigonius, celles de Meza-barba, du P. Pagi, de M. de Tillemont, du P. Blanchini; et suivant l'ordre des tems, celles du Cardinal Noris, de M. Reland, de Cuspinien, et de Panvinus, sans oublier les propres Observations du P. Stampa, qui n'a pas toujours souscrit à toutes les Remarques de ces grands Critiques, et qui a donné de son fonds une belle Dissertation préliminaire, et d'autres Discours remplis d'érudition sur cette matiere; à quoi il faut ajouter la continuation des mêmes Fastes; qu'il a conduits depuis la mort d'Auguste, Epoque où Sigonius s'étoit arrêté, jusqu'à l'Empire de Diocletien et de Maximien. Autre Epoque où commence un second Ouvrage de notre Auteur, dont on va parler, et qui acheve de remplir le premier Tome.

Cet Ouvrage, divisé en plusieurs Livres, est tout historique, et regarde l'Empire d'Occident, de *Occidentali Imperio*. Il a été revû et illustré par un sçavant Benedictin du Mont-Cassin, nommé le P. *Dom Janvier Salinas*, Napolitain. M. Arlegati fait ici un court éloge de la capacité de ce Religieux, dont le travail immense doit être

2394 MERCURE DE FRANCE

être d'un grand secours à ceux qui étudieront cet autre Ouvrage de Sigonius.

Le second Volume contiendra en XX. Livres l'Histoire du Regne d'Italie, de *REGNO ITALIAE*. C'est la revision de ce grand Ouvrage, qui occupe actuellement M. Argelati, aidé des lumières et du travail infatigable de M. Joseph-Antoine Saxi, Préfet de la Bibliothèque Ambrosienne. Ce travail sera sans doute d'une grande utilité à cette partie de l'Edition de Sigonius, on en peut juger par le témoignage qu'en rend l'Editeur, il est magnifique et fort étendu dans le Programme Latin.

M. Argelati déclare ensuite qu'il n'a fait encore aucun arrangement à l'égard des autres Ouvrages de Sigonius, mais que chacun de ces Ouvrages paroîtra dans cette Edition avec les Notes et les Observations qui lui conviennent, soit anciennes et déjà publiées, soit nouvelles et fournies par de sçavans Hommes. Par exemple, à l'égard des Traitez intitulez de *Antiquo Jure Civium Romanorum, Italia ac Provinciarum, et de Judiciis. De Binis Comitibus, et Lege curiata*. On aura dans la nouvelle Edition, non-seulement les Annotations de Grœvius, répandues dans son Trésor des Antiquitez Romaines, mais encore les Prolegomenes du sçavant Horatius Blanci, Jurisconsulte Romain, et les Commentaires suivis de Jean Maderni de Milan, autre fameux Jurisconsulte.

Pour ce qui regarde les Livres de *Atheniensium, eorumque ac Lacedamoniorum Temporibus*, l'Illustré Editeur nous apprend qu'ils ont occupé la capacité d'un Homme de Lettres des plus versez dans la connoissance des Langues Orientales, et dans celle de l'Histoire, lequel s'est enfin rendu

du à ses instances réitérées , à condition qu'il ne seroit point nommé ; rare exemple de modestie , consentant avec peine qu'on nommât seulement *la Compagnie de Jesus* , dont il est membre. Surquoi M. Argelati prend occasion de marquer en ces termts , sa reconnoissance generale et particuliere : *Hoc erit perpetua laudis argumentum ; nam sicut coetus iste Lucidissimas quot in caelo stellas doctrinarum omnium faces enumerat , ita cuique me devotum beneficiorum acceptorum memoria perpetuo profiteor.*

Sigonius ne s'est pas contenté de traiter l'Histoire et l'Antiquité prophane. Il a aussi écrit sur *la République des Hebreux* , et des Commentaires sur l'Histoire de Sulpice Severe , qui ont été publiez de son vivant ; sans compter huit Livres entiers de l'Histoire de l'Eglise , qu'il avoit composez , et qu'on ne desespere pas de retrouver. Le tout ensemble pourra former un volume entier , séparé des autres , suivant le plan de l'habile Editeur , qui a eu soin d'enrichir les deux premiers Ouvrages des Notes et des Eclaircissemens dont ils avoient besoin.

Il marque là-dessus sa parfaite reconnoissance envers M. l'Abbé *Laurent Maffei* ; si connu par ses Ouvrages , et particulièrement par ses Remarques sur le 4^e Tome d'Anastase le Bibliothécaire. Ce Docte Abbé s'est en effet donné de grands soins pour ce qui regarde les Livres de la République des Hebreux , et les Commentaires sur Sulpice Severe , lesquels servent beaucoup pour l'intelligence du premier Ouvrage. Nul n'étoit plus propre que lui pour ce travail , ni plus à portée de profiter de plusieurs secours ; singulierement de celui de la Bibliothèque du Comte Charles Archinto , l'une des plus belles et des mieux fournies de l'Italie,

Mais

Mais ce que M. Argelati a le plus affectionné entre les Ouvrages de Sigonius, c'est ce que cet Auteur a écrit de la Ville de Boulogne, Patrie de l'Editeur, qui a quelque rapport à l'Histoire, tant sacrée que profane. Il s'est présenté plusieurs Sçavans Boulonnois, que le même amour de la Patrie a portés à concourir là-dessus, avec M. Argelati. Deux de ces Sçavans, Auteurs de plusieurs Ouvrages imprimez, ont principalement mis la main à l'œuvre : sçavoir, le R. P. *Louis Rabbi Servite*, qui a revû tout ce qui concerne l'Histoire Sainte; et M. *Alexandre Machiavelli*, fameux Jurisconsulte, qui s'est donné le même soin pour l'Histoire profane.

A l'égard de la Vie du Celebre André Doria, écrite par Sigonius, M. Argelati ne s'est déchargé sur personne du soin de la revoir et d'y faire les augmentations convenables; il s'est attaché sur tout à y ajouter les Traitez, les Négociations et les autres Actes publics des affaires importantes auxquelles ce grand Capitaine a eu part. Ces Monumens ont été tirez des Archives de la République de Gênes, et obligamment communiqués par M. Mutius, à qui la Garde en est confiée, et qui aime beaucoup les Lettres et les Sçavans.

Je ne doute pas, Monsieur, que M. Argelati ne voye aussi, avec plaisir, peut-être avec quelque profit, certaines circonstances de la Vie d'André Doria, qui sont dans les Lettres que je me suis donné l'honneur de vous écrire au sujet de la conquête d'Oran, et qui sont omises dans Sigonius : La Médaille, par exemple, * frappée en son honneur, que j'ai fait graver, et la Statue de Marbre qui lui a été érigée, qu'on peut

* *Mercur* de Septembre 1732.

faire

faire graver dans la nouvelle Edition ; à quoi je dois ajouter deux beaux Portraits du même André Doria , qui ont été peints , l'un par Sébastien Vénitien *Fratre del Piombo* , vers l'année 1540 et l'autre par Agnolo Bronzino , Peintre de réputation , Eleve de Piantorme , vers 1550. lesquels doivent être à Gennes , dans le Palais Doria.

Sigonius ayant aussi écrit *la Vie de Scipion* , et celle de *P. Emile* , sur les Monumens Historiques , Grecs et Latins , M. Argelati s'est pareillement appliqué à les revoir et à les perfectionner.

Enfin le Sçavant Editeur s'est entierement prêté à la revision , à la Critique et à l'illustration du Traité , intitulé : *Judicium de Romana Historiæ Scriptoribus* : Ouvrage que plusieurs Critiques ont douté être veritablement de Sigonius. M. Argelati y a épuisé sa patience et n'a rien oublié pour le rendre utile ; nouvelles Cartes Géographiques , plus exactes que les premieres , Tables et Indices tres-amples , enfin tout ce qui peut concourir à rendre un Ouvrage parfait , a été employé.

Voilà , Monsieur , l'Exposition la plus exacte et la plus abrégée que je puis vous faire de l'entreprise et du labeur de M. Argelati , sur les Œuvres de Sigonius , tirée de son Programme Latin. Je ne doute pas que vous n'en soyiez édifié , ainsi que de sa générosité et de son désintéressement. Il finit , en marquant sa parfaite reconnoissance envers Sa Majesté Imperiale , Auguste Protectrice de la Société Palatine de Milan , sous les Auspices de laquelle , lui et tous les Membres de cette Académie , travaillent heureusement à l'avancement des Lettres , et en particulier à la perfection de l'Histoire , Je suis , Monsieur , &c.

A Paris , ce 25 Octobre 1732.

Nous

Nous avons averti dans le précédent Mercure que le premier Volume de l'Edition , dont il est parlé dans cette Lettre , se trouve chez le Sr Debure, fils, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image S. Germain , lequel délivrera des Billets de Souscription , signez de M. Argelati , à ceux qui voudroient souscrire pour les Volumes suivans. Nous ajouterons icy que toute l'Edition ensemble sera de 5 vol. *in fol.* avec des Figures tres-bien gravées , et qu'on trouvera chez le même Libraire , le *Prospectus*, dont il est parlé dans la Lettre, avec l'Instruction concernant les Souscriptions, et tout le détail nécessaire aux Acquéreurs de cet Ouvrage.



{ LA CHENILLE ET LA FEMME ,

F A B L E.

CHenille , effroyable animal ,
Dont le voisinage importune ,
Qu'à nos arbres tu fais de mal !
Ah! Dieux , je crois en sentir une.

La Chenille ayant entendu
Ce qu'une Femme disoit d'elle ,
Sans se fâcher a répondu :
Ma laideur n'est point éternelle ;
Bien-tôt changée en Papillon ,
J'aurai des couleurs admirables ;
Du blanc , du bleu , du vermillon ,

Et

NOVEMBRE. 1732. 2399

Et je serai des plus aimables.
Plus d'une belle à ce qu'on dit,
Est de moi l'image complete ;
Chenille en sortant de son lit,
Papillon après sa toilette.



*LETTRE de M. Morand à M. D. L. R.
en réponse à celle de M. F. J. Chirurgien de Soissons, sur la Taille.*

J' Ai vû , sans étonnement , Monsieur , dans le Mercure du mois dernier , la Lettre de M. F. J. et je répons sans peine à ses réflexions : comme elles paroissent fondées sur ce que dans ma Lettre imprimée dans le Mercure du mois d'Août , je ne me suis pas expliqué assez clairement sur la Méthode de M. Foubert pour la Taille laterale, je commencerai par exposer ici ce que j'ai voulu dire.

Après avoir appris au Public que dans le Printems de la présente année 1732. il y avoit eu quatre tailles à la Méthode de M. Cheselden , faites avec succès , je croyois devoir l'informer de la suite des Tailles latérales depuis le détail que vous en

2040 MERCURE DE FRANCE
en avez donné en Juillet 1731. et j'en annonçois quatre autres dont deux ont été faites par M. Foubert, avec des changemens dont il a fait part à l'Académie de Chirurgie. Je n'ai donc pas assez distingué la Taille de M. Foubert, de celle de M. Cheselden; si c'est là ma faute, je déclare que je n'ai englobée celle de M. Foubert avec les autres, que comme deux tailles de l'espèce qu'on nomme en général latérale, relativement au grand appareil, que je n'ai pas prétendu les confondre pour la Méthode, et que si M. Foubert trouve mauvais que j'aye fait usage de ses opérations en faveur de la Taille latérale, prise relativement au grand appareil, je serai exact à l'avenir à ne citer que celles qui seront faites par la Méthode de M. Cheselden. Pour rectifier dès-à-présent cet endroit, je dirai que depuis le détail qu'on a lû dans le Mercure de Juillet 1731. où je parle de dix-huit opérations faites par cette Méthode, dont quatorze ont réussi, il y en a eu six de faites, dont cinq ont réussi.

Aux risques de déplaire à M. F. J. que ces listes de guérisons importunent, il faut cependant en ajoûter une nouvelle. J'ai taillé le 14 Octobre dernier un homme qui avoit eu plusieurs fluxions et abscesses

ess dans les parties voisines de celles de la taille. M. Sylva Medecin , et plusieurs Chirurgiens y étoient présents ; j'ai tiré une pierre de la grosseur d'un abricot , et le malade a été guéri sans avoir eu le moindre accident. C'est un homme pour qui Madame la Princesse de Bouillon s'intéressoit par bonté et par charité.

Je dois encore apprendre au Public que dans le voyage de M. Cheselden à Paris , il dit à un Ministre respectable qu'il étoit en état de publier la premiere centaine de ses opérations , que la seconde seroit bientôt complete , et qu'il n'en avoit encore perdu que neuf. Voilà bien des listes , et bien des sujets d'impatience pour M. F. J. mais il vaut autant les réunir toutes sous un même point de vue , puisqu'il s'agit d'examiner à présent si le jugement qu'il en a porté est équitable. Voici les motifs qui me les ont fait publier.

Toutes les fois qu'il est question d'une nouvelle Méthode à établir ou à justifier , on est nécessairement obligé d'entrer dans des détails qui deviennent inutiles lorsque la méthode est établie ou justifiée , et il faut nécessairement faire l'énumération des faits sur lesquels on veut l'appuyer. Il n'est donc pas étonnant que j'aye publié
les

2042 **MERCURE DE FRANCE**
les opérations faites en France par la méthode de M. Cheselden , puisqu'elle y est nouvelle , et que c'est sur un grand nombre de faits qu'elle peut être établie. Ainsi le compliment que M. F. J. fait aux illustres Lithotomistes de Paris , est déplacé , parce que le Public , moins attentif sur une Méthode ancienne , a toujours les yeux plus ouverts sur une Méthode nouvelle. L'énumération de mes railles n'est donc pas hors de propos ; je vais l'autoriser par des exemples.

On n'a point fait de procès au célèbre M. *Rau* , quand il a dit dans un Discours publié à Leyde , qu'il avoit fait son opération sur 1547. Malades. On n'a point regardé comme un *séducteur du Public* M. *Douglas* , quand il a donné les nom, surnom, et âge de ceux sur qui il avoit pratiqué le haut appareil. On n'a point dit à M. Cheselden qu'il présentoit les choses *sous une face dangereuse* quand à la suite de sa Méthode , publiée en 1730. il a donné le catalogue de ceux qu'il avoit taillés depuis 1727. Cette énumération de faits ne m'est donc point particulière , et si c'est une faute , je suis bien excusable de l'avoir faite après de si grands hommes.

D'ailleurs , il est évident que ce que
j'ai

NOVEMBRE. 1732. 2403

j'ai produit à cet égard étoit plus en faveur de l'opération que de l'Opérateur , puisqu'à mes opérations j'ai ajouté celles de Mrs Perchet , Garengéot , le Cat. C'a été enfin sans partialité , puisque j'ai publié les mauvais succès comme les bons.

Il faut présentement prouver que j'ay dû publier ces faits , et que j'ai eu des motifs très-pressans de le faire. En effet , il sied mal à M. F. J. de dire qu'il *valoit mieux laisser dans l'oubli les faits que je rapporte que de les divulguer*. De bonne foi, si sur le nombre de 24 Sujets taillés en France par la méthode de M. Cheselden , dont 19. ont été guéris et 5. sont morts ; il y en eut eu 19. de morts et 5. guéris , auroit-on laissé ces faits dans l'oubli ? Répondre affirmativement , ce seroit ne pas connoître ce qu'on appelle communément jalousie de métier. Je n'en veux d'autre preuve que ce qui s'est passé après la mort de M. de Janson : on a d'abord répandu dans la Gazette d'Hollande du mois de Mai 1731. que l'Opération latérale étoit deffenduë en France ; ensuite le Mercure de France a publié que sur les inconveniens connus de cette opération , on ne l'avoit point fait cette année dans l'Hôpital de la Charité , afin
que

que les Pauvres servent d'instruction aux Eleves sans être leurs victimes. Après de telles atteintes données à cette Méthode , il est clair que je devois nécessairement apprendre au Public , que cette opération bien loin d'être défendue , comme le disoit la Gazette d'Hollande , venoit d'être faite sur six Sujets. Il falloit nécessairement lui apprendre que cette opération, bien loin de faire de nos Malades nos victimes , comme le disoit le Mercure , venoit de rendre à la vie cinq des six malades qui l'avoient essuyée ; le Public prudent et éclairé trouvera sans doute qu'il y auroit bien de l'injustice , à ne vouloir permettre aux Nouvelles publiques de se charger que des époques qui peuvent être fatales à une opération , et ne leur pas permettre d'annoncer ce qui peut en rehausser le prix.

Je conclurai donc que le jugement de M. F. J. n'est pas équitable , mes listes n'auroient été dangereuses que dans le cas d'une conséquence tirée en faveur de la Méthode , de l'argument seul des guérisons nombreuses , et c'est ce que je n'ai point fait ; car à bien approfondir le sens de la Lettre de M. F. J. il semble insinuer que je ne puis alléguer que les faits en faveur de la Méthode de
M.

M. Cheselden. Il faut convenir que bien d'honnêtes gens s'accommoderoient de cette preuve ; mais je ne m'en suis point tenu là , et j'ai pris la chose par plus d'un endroit.

M. F. J. ignore , ou peut-être veut ignorer , qu'après avoir montré à l'Académie Royale des Sciences les Sujets taillés par la Méthode de **M. Cheselden** , j'en ai expliqué le manuel conformément aux notions anatomiques , j'y ai démontré les parties intéressées dans cette opération , fraîches , dessechées , injectées ; j'ai fait le parallele de cette taille avec les autres ; j'ai fait voir plus de vingt Planches dessinées pour expliquer la Taille latérale depuis *Frere Jacques* jusqu'à **M. Cheselden** ; j'ai donné un Mémoire fort circonstancié , et j'ai promis un Ouvrage en forme sur cette matiere ; je ne puis donc être accusé d'avoir entamé la chose superficiellement ; et quoiqu'on dise , je ne puis établir les avantages de cette Taille que sur les raisonnemens et sur les faits ; j'ai produit mes raisonnemens à l'Académie Royale des Sciences , et j'instruis le Public des faits à mesure qu'ils arrivent.

Mais je vois à la fin de la Lettre de **M. F. J. Chirurgien de Soissons** , ce qui
E blesse

blesse sa délicatesse , et j'y trouve de violens soupçons de croire que nous habitons la même Ville. *L'Académie de S. Côme* , dit-on , *ne devoit-elle pas être la dépositaire de ces faits ?* Je réponds uniment qu'avant que l'Académie de S. Côme fut établie , celle des Sciences avoit reçu mes Observations , et j'avouë qu'elle a sur l'autre un droit d'aînesse bien établi. D'ailleurs , je ne puis marquer trop de reconnaissance à cette Illustre Académie , et je ne cesserai de publier les bontez qu'elle a eues pour moi depuis dix ans que j'ai l'honneur d'en être ; c'est elle qui m'a engagé à comparer les différentes Méthodes de la Taille , c'est elle qui vraiment *libre de préjugé et d'intérêt* a fait un examen équitable de mes Opérations , elle a répandu mes succès , elle m'a consolé dans mes adversités : quelle eut été mon ingratitude , si je n'eusse pas rapporté à une Compagnie si digne de respect et d'amour tout ce qui étoit relatif à une chose entreprise sous ses auspices ? L'Académie des Sciences devoit donc être *dépositaire de ces faits*. Je ne crois pas pour cela avoir manqué en rien à celle de S. Côme , je défie qu'on puisse me rien reprocher à cet égard , et mon zele pour seconder les intentions des premiers Chirurgiens du

Roi

NOVEMBRE. 1732. 2407

Roi dans ce nouvel et utile établissement,
est trop éclatant pour cela.

Voilà , M. ce que j'ai à répondre à la
Lettre de M. F. J. je ne crains point que
ses phrases *sur le bien general*, &c. en im-
posent au Public qui est présentement au
fait de tout le mistere. Je suis , Mon^{seigneur}
sieur , &c.

A Paris , ce 10. Novembre 1732.



BOUQUET à M^{lle} ...

A Mour , c'est trop long-tems rester dans le
silence ;

C'est trop long-tems cacher mes feux ;
Tes funestes conseils trompent mon esperance ,
Iris ignore encor le pouvoir de ses yeux.

Depuis plus de six mois , tu sçais que je sou-
pire :

- » Garde-toi , m'as-tu dit , d'aller en indiscret ,
- » A l'objet de tes vœux , divulguer ton secret ;
- » Tu ne ferois qu'accroître ton martyre.

» Pour expliquer tes feux , il est de sûrs moyens ,

Elj » Sans

2468 MERCURE DE FRANCE

» Sans emprunter le secours de ta bouche ;
◆ Un aveu trop hardi quelquefois effarouche ,
» Fixe donc seulement tes regards sur les siens ;

» Par-là, fais connoître à ta belle ,
◆ Que la voir est pour toi le plus grand des
plaisirs ,

» Que tu n'en trouves point sans elle ,
◆ Et que pour elle seule échapent tes soupirs .

◆ C'est ainsi dans un cœur qu'un Amant s'insère
nuë ,

◆ Que de la sympathie il forme les liens ,

» Et c'est ainsi que de la vûë ,

» On passe aux plus doux entretiens .

J'ai suivi tes conseils , Amour ; mais ta promesse ,

N'est pas prête de s'accomplir ;

Tu ne m'as pour Iris , donné tant de tendresse ;

Que pour me faire mieux souffrir .

Chaque jour je la vois , et fidele à me taire ,

J'observe ses brillants attraits ,

Et la charmante Iris , sans dessein de le faire ,

Perce mon cœur de mille traits .

Dieux ! qu'elle est aimable , les Graces ,

Les

NOVEMBRE. 1732. 2409

Les Ris l'accompagnent toujours ;

On voit une foule d'Amours ,

Avec les Jeux folâtrer sur ses traces.

Que j'aime à voir qu'un Zéphir amoureux ,

Autour de sa gorge , badine ,

Et découvre à mes yeux cette blancheur divine !

J'oublie en y songeant , que je suis malheureux.

Allons , découvrons-lui le feu qui me dévore ,

Et son triomphe et mes tourmens ;

Qu'elle sçache que je l'adore ,

Et que Phœbus pour elle anime mes accens.

Peut-être à mes vœux , favorable ,

Que quelquefois Iris lira mes Vers ;

Peut-être en y voyant la rigueur de mes fers ,

Elle deviendra plus traitable.

Partez , mes Vers , allez découvrir mon ardeur

A la charmante Iris ; l'occasion est prête ;

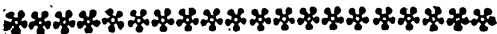
Partez , allez , demain sera sa fête ,

Aujourd'hui pour Bouquet , présentez-lui mon
cœur.

V. J. A. L.

Noisette , Drapeau et Semaine , sont
les mots de l'Enigme , et des deux Lo-
gogryfes d'Octobre.

ENI-



E N I G M E.

Voulez-vous sçavoir ma structure ?
 Je suis de plus d'une couleur ;
 J'emprunte plus d'une figure ;
 Tantôt d'un More affreux j'imité la noirceur ,
 Tantôt d'un Adonis , j'étaie la blancheur.
 Je sçai , comme il me plaît , copier la nature
 Soit en beauté , soit en laideur.
 Sans recourir aux secrets de Médée
 J'ai le grand art de rajeunir les vieux ,
 Par mon secours mainte vieille ridée ,
 A fait naître souvent des désirs amoureux.
 Mais que mon regne est peu durable !
 Malgré tous mes talens , si-tôt que le jour luit ,
 Je paroïs si déraisonnable ,
 Que chacun me quitte et me fuit.



L O G O G R Y P H E.

Enfant de la crédulité ,
 J'ai réglé les projets de plus d'un grand Em-
 pire ,
 Par moi le Curieux aspire
 A pénétrer du tems la sombre obscurité.

A

Sept lettres font mon tout , les trois premières
parts

Du Campagnard avide attirent les regards

Sans être le fruit de sa peine ,

Et sur elles souvent roulent d'heureux has-
zards

Entre Tircis et sa Climene.

Du mot qui suit , la Grèce a reconnu le prix ;

Certains de ses Heros en ont tiré leur gloire ;

1. 3. 2. 4. 7. je deviens un pays ,

Objet d'un Conquerant très-vanté dans l'His-
toire ;

2. 5. 6. 7. malheur à tout vivant

Qui ressent ma cruelle atteinte ;

L'homme qui s'en alarme implore un Hé-
ment ,

Et peut-être qu'il doit son salut à sa crainte ;

1. 3. 2. 7. sachez que j'ai donné le jour ;

6. 2. 5. 1. 8. 7. admirés la surprise ;

Pour l'appas de ma friandise

Une Nymphé se livre au rival de l'Amour ;

4. 3. 2. 1. 7. ornemens des Forêts ;

Je fus toujours votre ennemie ;.

J'immoie sans pitié le Mirte et le Cyprés ;

Mais 5. 6. 2. je (1) suis la vie.

(1) Du verbe suivre.

2412 MERCURE DE FRANCE

Il est de certains jours aux plaisirs destinés ,
Quand 6. 2. 5. et 4. en forment l'épithète ;
Du tabac et du sucre à souffrir condamnés ,
2. 5. 1. 3. tout haut j'annonce la défaite

C'est assez chiffrer , cher Lecteur .

Exerce tes talens , et dans mon tout devine
Le célèbre habitant de la double Colline ,
Que sans trop le connoître a chanté maint Aute-
teur ;

Mais malgré tous les traits rassemblés par ma
plume ,

L'anagramme m'abbaisse à n'être qu'un légume.

Par le Poète de S. Cloud.

AUTRE LOGOGRYPHE.

JE suis, mon cher Lecteur , fort facile à con-
noître ,

Chez toi souvent tu me vois naître.

A mes premiers momens on donne mille soins ;

Bien plus heureux pourtant si l'on en donnoit
moins.

Pour toi seul par ces soins tu ménages ma
vie ,

Et ton avidité bien-tôt me sacrifie.

Si pour me deviner cela ne suffit pas ,

Servons-nous, s'il se peut, du griffique embarras.

Une lettre de moins je vous nomme ma Mere.

Prenés

Prenés un, deux et trois, je nais dans la misere,

Et ne suis qu'un insecte et très-vil animal.

Quatre, deux, trois, un, cinq, je fais le nom
d'un mal.

Quatre, deux, trois et un, craignés mon voisinage,

Je n'aime que le sang, la mort et le carnage.

Prenés un, deux, le fils d'une Divinité

Reçût chez moi le prix de sa témérité,

A six ajoutez deux, et puis trois avec quatre;

Je suis une Cité toujours prête à combattre.

Quatre, trois avec six, je nomme un instrument.

Un, deux, quatre, et puis cinq, les bouts du Firmament.

Quatre, deux avec six tu vois une riviere;

Le bien que chaque enfant hérite de son pere

Et quelque chose encor que l'on doit au hazard.

Mais je crains, cher Lecteur, d'être trop babil-
lard;

Dans mon nom cependant on peut encore
lire

Celui d'un certain bruit qu'on n'entend point
sans rire.

Finissons il est tems je suis déjà trop long,

Mon nom est pourtant court, car six lettres
le font.

E v AU-

AUTRE.

Quatre parts font mon tout , mais sans en
rien rabattre

Ces quatre bien comptez valent cinquante-quatre ;

Quelquefois je suis double , ou seul , ou cinq ;
même un ,

Je suis bon ou mauvais , je suis rare et com-
mun ,

Je suis de tout Pais , à tous je suis utile ,

Je suis imperceptible , et je suis une ville.

J'anime l'Univers , j'en suis l'ame et le corps ,

L'on ne peut rien sans moi ; par de secrets res-
sorts.

Je fais d'un sage un fou , d'un sçavant une
bête ;

Je suis souvent trompeur , et n'ai ni pieds ni
tête ;

Enfin en deux endroits très-connus dans Paris ,

Aujourd'hui je triomphe , ou j'excite les ris.

Le C. D. B.



NOU.



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

TR AITE' DU SUBLIME à M. Despréaux, où l'on fait voir ce que c'est que le Sublime et les différentes espèces ; quel en doit être le stile, s'il y a un Art du Sublime, et les raisons pourquoi il est si rare. Par M. Silvain, Avocat en Parlement, *A Paris, chez P. Prault, Quai de Gêvres, 1732. 2 vol. in-12. de 530. pages, sans l'Avertissement et la Table.*

Par un Avertissement du Libraire qui est à la tête de cet Ouvrage, on fait entendre au Lecteur que l'Auteur l'avoit fini en l'année 1708. ainsi l'on ne doit pas être surpris qu'on y représente comme vivants des hommes illustres qui ne sont plus.

Voici la définition que l'Auteur nous donne du Sublime, que son Ouvrage a pour objet. *Le Sublime est un discours d'un tour extraordinaire, qui, par les plus nobles images et par les plus grands sentimens dont il fait sentir toute la noblesse par ce tour même d'expression, élève l'ame au-dessus de ses idées ordinaires de grandeur.*

E v j 68

et qui la portant tout à coup avec admiration à ce qu'il y a de plus élevé dans la Nature, la ravit et lui donne une haute idée d'elle-même.

Comme ce n'est pas à nous à prononcer sur cette définition, nous nous contenterons de dire, comment quelques Lecteurs en ont été affectés; comme rien n'est plus difficile à faire qu'une bonne définition, l'Auteur de celle-ci n'a pas dû s'attendre qu'elle satisfît tout le monde: on convient qu'elle renferme tout ce qui peut contribuer au Sublime dont il s'agit; mais bien des gens la trouvent un peu trop longue, et disent que c'est plutôt une description qu'une définition.

Longin, à qui l'Auteur fait une espèce de reproche de n'avoir pas défini le Sublime avant que d'entrer en matière, avoit sans doute senti combien il est difficile d'en faire une bonne définition; mais l'Auteur du nouveau Traité l'attribuë à toute autre cause: voici comment il s'explique pag. 381. *Je répéterai donc ici ce que j'ai déjà dit, qu'il me paroît que Longin n'a pas bien traité sa matière, et qu'il n'a pas connu le Sublime; on le montreroit plus aisément, s'il en avoit donné une définition, et on ne peut connoître ce qu'il pense que par ses raisonnemens et ses exemples. En quoi*
le

le critique de Longin semble se contredire , au jugement de quelques Critiques , qui n'ont pû souffrir qu'il traitât si mal un homme aussi respectable dans la Littérature que ce Rheteur , que Despréaux n'a pas dédaigné de traduire ; il l'accuse , disent-ils , de n'avoir point défini le sujet qu'il avoit à traiter , et cependant il cite lui-même des endroits ausquels il ne manque presque rien pour servir de définition au Sublime dont il s'agit ; voici comme parle M. Sylvain pag. 390. Longin dit dans le Chapitre cinquième : que le *Sublime remplit l'ame de joye , et de je ne sçais quel noble orgueil , comme si c'étoit elle qui eut produit les choses qu'elle vient simplement d'entendre* ; ajoûtez à cela ce que le même M. Sylvain a déjà fait dire à Longin , p. 372. *Il faut sçavoir que par Sublime , Longin n'entend pas ce que les Orateurs appellent le stile sublime ; mais cet extraordinaire et ce merveilleux , qui frappe dans le discours , et qui fait qu'un Ouvrage enleve , ravit , transporte.* En faut-il davantage pour faire une définition du Sublime ? Voilà ce que disent ces Critiques , moins pour censurer M. Sylvain , dont le travail est loüable , que pour vanger Longin. Ils ajoûtent même que le premier auroit mieux fait de dire que cet ex-

traor;

2418 **MERCURE DE FRANCE**
traordinaire et ce merveilleux qui frappe
dans le discours, constitué le Sublime, que
d'avancer, que le Sublime *est un discours*,
&c. attendu qu'il tombe par là dans le
dèfaut qu'il condamne, qui est de con-
fondre le *discours sublime*, avec le *Sublime*
même.

Au reste, rien n'est plus beau que ce
qu'il nous dit sur les différentes espèces
du Sublime, sçavoir le Sublime des ima-
ges, le Sublime des sentimens, et le Su-
blime des mœurs; nous porterions cet
Extrait trop loin, si nous entrions dans
le détail de toutes les subdivisions qui en
naissent. Nous remarquerons seulement
en passant avec quelques Partisans de
Longin, qu'il accuse ou soupçonne d'a-
voir donné un Traité de Rethorique, plu-
tôt qu'un Traité du Sublime, et qu'il ne
s'est servi du nom imposant de *Sublime*
pour donner un air de nouveauté à son
Ouvrage; nous remarquerons, dis-je,
avec ces vangeurs du mérite de Longin,
que le Censeur s'attire la même accusa-
tion et le même soupçon, qui est, dit-on,
de n'avoir donné son nouveau Traité du
Sublime, que pour mettre en étalage une
Tragédie dont il se déclare le Protecteur,
et dont les citations un peu trop fréquen-
tes marquent sa prédilection, pour ne
pas

NOVEMBRE. 1732. 2439
pas dire quelque chose de plus ; voilà ce
qu'on a remarqué sur ce nouveau Traité,
qui d'ailleurs foisonne d'excellentes cho-
ses ; nous laissons les Lecteurs dans la li-
berté d'étendre plus loin la Critique et
les éloges ; mais pour les mettre mieux en
état de juger de cet Ouvrage , nous
croyons qu'il est à propos d'en citer quel-
que endroit ; on verra par-là qu'il part
d'une bonne plume ; nous nous restrein-
drons à une seule citation , pour ne pas
exceder nos bornes.

Nous venons de dire que M. Sylvain a
établi différentes espèces de Sublime , sça-
voir *des images , des sentimens et des mœurs*,
voici ce qu'il dit de ces ingénieuses divi-
sions , page 213. 214. 215. *Les Evangelis-
tes racontent que JESUS-CHRIST , à sa Pas-
sion , fut outragé , et qu'il mourut d'une mort
cruelle , sans dire un seul mot. C'est là le Su-
blime des mœurs. Rien n'est plus beau que le
silence d'un homme qui souffre avec une pa-
tience si naturelle et si modeste tout ensemble ,
qu'il ne fait pas même remarquer par une
seule parole , qu'il souffre constamment. En-
core un coup , c'est là le Sublime des mœurs ;
ce n'est pas le discours qui touche , c'est uni-
quement la chose ; mais lorsqu'un Pere de
l'Eglise , pour montrer combien J. C. étoit
en cela au-dessus des Philosophes , s'écrie :*
il

il s'est tû ; cela peint si vivement la magnanimité du Sauveur , et la noblesse de ses mouvemens , que rien n'est plus capable de faire sentir comment les sentimens héroïques passent du Sublime des mœurs dans celui des images. C'est-à-peu près de la même manière qu'ils passent dans le Sublime des sentimens ; et il n'y a qu'à rappeler ici ce que nous avons établi plus d'une fois , qu'il y a de la différence entre parler par sentiment , et parler des sentimens. Celui qui dit , je crois avoir perdu tout le tems que je passe sans faire du bien , parle de ses sentimens , et ce récit ne regarde visiblement que le Sublime des mœurs ; mais s'il dit , en soupirant : mes amis , j'ai perdu un jour ; il parle par sentiment , et ce tour d'expression qui marque dans l'ame un mouvement actuel et très-magnanime , montre sensiblement que ce beau trait appartient au Sublime dans le discours , et à l'espèce particulière du sublime des sentimens.

Nous ne croyons pas que nos Lecteurs aient besoin de nouvelles citations pour être persuadés que cet Ouvrage mérite d'être lû.



NOVEMBRE. 1732. 242

*A M^{lle} D. sur un scrupule de jalousie
qu'elle avoit marqué.*

S'il est une voisine à qui je cherche à
plaire,

C'est que tendre et sincère elle sçait bien ai-
mer,

Vous qui ne sçavés que charmer

D'un cœur comme le mien vous n'êtes pas l'af-
faire,

Et je vous abandonne à vos soupçons jaloux

Puisqu'une autre Philis sçait mieux aimer que
vous.

CARRELET.

LE PARNASSE FRANÇOIS, dédié au Roi ;
par *M. Tiron Du Tillet*, Commissaire Pro-
vincial des Guerres, ci devant Capitaine
de Dragons, et Maître-d'Hôtel de feuë
MADAME LA DAUPHINE, MÈRE DU ROI.
in-fol. de près de 800 pages, orné de 10.
Vignettes, et de 13 Estampes en tailles-
douces. *A Paris, chez Coignard le fils, Im-
primeur du Roi et de l'Académie Française,*
1732. prix 24 liv. le grand papier, et
15 liv. le petit. Ce volume contient 1.
un Discours sur le dessein que l'Auteur
s'est proposé en faisant exécuter en Bron-
ze le PARNASSE FRANÇOIS A LA GLOIRE
DE LA FRANCE ET DE LOUIS LE GRAND ;

2422 MERCURE DE FRANCE
ET A LA MEMOIRE DES ILLUSTRÉS POÈTES
ET MUSICIENS FRANÇOIS. Il donne dans
ce discours une idée des honneurs et des
Monumens que les Peuples les plus célè-
bres de l'Antiquité , surtout les Grecs et
les Romains , accordoient aux personnes
qui se distinguoient dans les Sciences et
dans les beaux Arts ; il marque qu'il a
imité leur exemple en élevant le Parnasse
Français.

2. Il fait la description de ce Parnasse ,
qu'il divise en trois parties. La première
fait connoître les figures qui composent
ce Groupe , ce qu'elles représentent , et
les rangs différens que nos Poètes et nos
Musiciens y occupent. Dans la seconde ,
on voit la disposition de tout ce qui for-
me ce Monument , et l'arrangement des
Figures avec leurs Attributs et leurs Sim-
boles. Dans la troisième , on marque en
quoi le PARNASSE FRANÇOIS est allégori-
que et analogique au PARNASSE DE LA
GRECE , et en quoi il est d'une nouvelle
invention. 3. Un ordre Chronologique
des Poètes et des Musiciens rassemblez
jusqu'à présent sur le PARNASSE FRANÇOIS,
où l'on donne un Extrait de leur vie ,
un Catalogue de leurs Ouvrages , sur les-
quels on rapporte les jugemens de plu-
sieurs sçavans Critiques.

4.

4. Un Essai , ou des Remarques sur la Poësie et sur la Musique en général.

5. Des Remarques plus-étenduës sur l'origine et sur le progrès de la Poësie et de la Musique François , et particulièrement sur nos Spectacles et nos Pièces, de Théâtre.

6. Un Poëme Latin du Pere Vaniere , Jésuite , sur le Parnasse François , avec une Imitation de ce Poëme en François , la plus grande partie en Vers , et l'autre en Prose , par le Pere Brumoy , Jésuite. Une Lettre de M. Rousseau , et une de M. de Saint Hyacinthe à M. Titon Du Tillet sur son Parnasse.

M. Titon DuTillet a fait graver en 1723. une grande et magnifique Estampe du Parnasse dont nous avons fait la description dans le Mercure du mois de Septembre 1723. et depuis il a donné une description de ce Monument avec une liste alphabétique des Poëtes et des Musiciens qui y sont rassemblez ; nous en avons fait mention au mois de Juin 1727. que parut cette Edition ; mais celle dont il vient de faire part au Public est infiniment plus ample , parce qu'il y a augmenté le nombre des Poëtes et des Musiciens sur le Parnasse , et qu'il s'est étendu davantage sur les articles de ceux dont il avoit parlé dans la premiere Edition ; outre l'Essai et les

2424 MERCURE DE FRANCE
les Remarques sur la Poësie et sur la Mu-
sique qu'il donne dans celle-ci.

On peut dire de cet Ouvrage que non-
seulement c'est la description du Par-
nasse François; mais encore une Histo-
re générale de la Poësie et de la Musi-
que François, où les Curieux trouveront
de quoi se satisfaire.

Comme M. Titon du Tillet fait paroî-
tre sur le Parnasse environ 250 Poètes ou
Musiciens, il les distribuë en trois et mê-
me en quatre classes pour les y placer. Il
marque dans son premier Discours, qu'il
*ne lui convient pas d'être aussi severe que
Horace et Despréaux, dont il n'ignore pas
les Arrêts redoutables; le premier dit que les
Dieux ni les hommes ne peuvent souffrir la
médiocrité dans les Vers, et qu'on arrache
jusqu'aux Affiches de leurs Ouvrages, mises
sur les Colonnes et aux coins des rues.*

Mediocribus esse Poëtis.

Non Di, non homines, non concessere columnas.

Despréaux est du même sentiment, et
s'explique de cette maniere :

Mais dans l'art dangereux de rimer et d'écrire,
Il n'est point de degré du médiocre au pire.

Et dans un autre endroit, en parlant de
ceux qui veulent mériter une place sur le
Par-

Parnasse , en traitant des sujets nobles et élevez , il dit :

Qui ne vole au sommet, tombe au plus bas degré

Mais il ne faut pas prendre Horace et Despreaux tout-à-fait à la lettre dans les Passages cy-dessus où ils parlent du caractère élevé et du sublime de la Poésie , tel que celui de l'Épopée ou du Poète Epique , de l'Ode Héroïque , et de la Tragedie ; car il est d'autres goûts de Poésie , où celui qui y réussit merite le titre de Poète , et quelque rang sur le Parnasse.

Pourquoi voudroit-on qu'il n'y eut que le sommet du Parnasse d'habité , le milieu et les différentes Terrasses de cette Montagne n'offrent-elles pas des endroits rians et délicieux où l'on peut être placé avec distinction et selon le mérite de ses ouvrages.

Voici les Classes ou les Monumens differens qui distinguent les Poètes et les Musiciens sur le Parnasse François. 1. La figure, en Pied. 2. Les Médaillons (cette Classe peut bien être jointe avec la premiere). 3. Les noms gravez sur un premier Rouleau de Bronze. 4. Un second Rouleau contient encore d'autres noms. 5. Un autre Rouleau où sont écrits les noms de plusieurs personnes d'un excellent goût , Amateurs et Protecteurs de la Poésie et de la Musique , qui ont composé

2426 MERCURE DE FRANCE
posé aussi quelques jolis vers ou qui ont excellé dans l'art de chanter ou de jouer de quelque Instrument. A la tête des Amateurs et des Protecteurs de la Poësie , on a placé
LE CARDINAL DE RICHELIEU.

Pour faire encore quelque honneur à notre Nation, M. Titon a mis à la fin de ce volume une Liste d'environ cinq cent Poètes ou Musiciens , dont quelques-uns peuvent avoir quelque mérite. Il les place dans les Avances ou dans les Campagnes qui environnent le Parnasse , afin qu'Apollon et son Conseil puissent en admettre quelques-uns sur ce Mont sacré , s'ils les en trouvent dignes. Les Curieux en Poësie et en Musique doivent lui savoir bon gré de leur rappeler les noms de tous ces Poètes et de tous ces Musiciens , et en même temps de leur donner une idée générale de l'histoire de notre Poësie et de notre Musique , d'en faire voir l'origine , les progrès et le haut point de perfection où ces deux beaux Arts sont montez en France, sous le Règne de Louïs le Grand , qui est l'Apollon du Parnasse François.

Pour revenir aux Poètes et aux Musiciens qu'il a placés sur ce Parnasse, il dit :
Je n'ai point prétendu , comme on peut le voir , par les differens monumens qu'on
trouve

trouve sur ce Groupe de Bronze, et même par les Places différentes que les Figures et les Médaillons y occupent, que tous les Poëtes et les Musiciens qui y sont rassemblez soient d'un merite égal et digne des mêmes honneurs. Je sçai bien qu'on ne trouve pas facilement des MALHERBES et des RAGANS pour l'ODE; des CORNEILLES et des RACINES pour la TRAGEDIE; des MOLIERES pour la COMEDIE; des LA FONTAINE pour les FABLES et les CONTES; des CHAPELLES pour la Poësie naturelle, legere et badine; des RACANS et des SEGRAIS pour la PASTORALE et l'EGLOGUE; des DESPREAUX pour la SATIRE; des QUINAULTS pour la MUSIQUE GHANTANTE; des LULLYS pour la MUSIQUE, et des Poëtes François et des Poëtes Latins tels que les principaux de notre Parnasse, et des DAMES, telles que Mesdames de la SUZE, des HOULIERES et Mad. de SCUDE-
RY, qui y representent les 3 GRACES.

Il a fallu quelquefois plusieurs siècles pour trouver un seul de ces beaux génies, et c'est peut-être le plus grand effort de la nature de les avoir tous produits dans un même siècle, sans parler de tant d'autres hommes qui ont excellé en même-temps en France dans toutes les autres sciences et dans tous les autres beaux Arts, differens de la Poësie et de la Musique.

Qu'on

2428 MERCURE DE FRANCE

Qu'on compteroit peu de ces grands hommes depuis le regne de César et d'Auguste ! On croiroit que la nature se seroit reposée plus de dix-sept cent ans pour faire un pareil prodige et rendre le Regne de LOUIS LE GRAND l'admiration de tous les siècles.

Rendons les honneurs suprêmes à nos grands Poètes , les Souverains du Parnasse , et jouissons de leurs excellens Ouvrages ; mais rendons aussi justice à plusieurs autres de nos Poètes , qui ne les ont point égalé , mais dont les écrits ne laissent pas d'avoir leur beauté et leur agrément , donnant à chacun la gloire et la récompense qui lui est dûe.

Stat sua cuique Merces.

Comme le Parnasse François n'est consacré qu'aux Poètes et qu'aux Musiciens que la mort a enlevés , M. Tiron y a laissé des Places destinées pour y mettre nos illustres Poètes et nos fameux Musiciens vivans après leur mort. Il marque même qu'il sera aisé d'augmenter de moitié ce Groupe , en y ajoutant par la Base , deux ou trois terrasses de Bronze sur lesquelles on pourra placer autant de figures qu'on le jugera à propos , et pour y mettre tous les grands Poètes et tous les fameux Musiciens dont la nature voudra favoriser la France dans les siècles à venir.

II

Il paroît que M. Titon auroit bien souhaité pouvoir passer les bornes qu'il a dû se prescrire par ces paroles d'un ancien Auteur, *Cineri gloria datur*; les Monumens les plus glorieux ne s'accordent qu'après la mort. Il a même crû qu'il lui étoit permis de faire exécuter les Médaillons de nos trois plus anciens Poètes vivans, qui jouissent d'une grande réputation: Ce sont Messieurs de FONTENELLE et ROUSSEAU, Poètes François; et le P. VANNIERE, Jésuite, Poète Latin; et ceux de nos deux plus anciens Musiciens pour les Opéra; Mess. CAMPRA et DESTOUCHES. Il est bien persuadé que les Personnes d'esprit et de mérite ne lui en sçauront pas mauvais gré; ce sera dans la suite aux Maîtres de l'Art à leur assigner sur le Parnasse les places qu'ils y méritent. Il annonce aussi qu'il doit faire exécuter des Médaillons des Poètes qui ont le plus de réputation parmi ceux dont les noms sont gravez sur le premier Rouleau qu'on voit sur le Parnasse, et même ceux de nos Poètes vivans, qu'il tiendra toujours en reserve, pour être placez, quand il conviendra, sur le Parnasse. Pour rendre la suite des Médaillons des Poètes et des Musiciens François plus complete, il compte de donner dans quelque-temps les

F. Médail;

6430 **MERCURE DE FRANCE**
Médallions des Poètes , et des Musiciens qui sont representez en figures en pied sur le Parnasse, comme ceux des Dames, qui y representent les trois Graces.

Il a fait exécuter jusqu'à present 24 Médallions de Bronze, qui ont deux pouces de diametre : Voici les noms de ceux qui y sont representez : LA REINE MARGUERITE, CLEMENT MAROT, MALHERBE, VOLTURE, SCEVOLE DE SAINTE MARTHE, MAYNARD, SARASIN, SCARRON, BENSERADE, QUINAULT, SANTEUIL, RAPIN, COMMIRE, LA RÜE, LAINEZ, LA LANDE, MARAIS, LA MOTTE, LE P. VANIÈRE, FONTENELLE, ROUSSEAU, CAMBRA, DESTOUCHES, MAD. DE LA GUERRE.

Sur les revers de ces Médallions on a mis des devises et des symboles convenables aux caracteres des Personnes qui sont representées sur la tête des Médallions.

Le sieur Curé, Sculpteur et Cizelleur, demeurant à la descente du Quai Pelle-rier, a exécuté ces Médallions, et M. Tiron lui a permis de les vendre, pour satisfaire ceux qui en seront curieux.

*A M^{lle} de . . . qui avoit reproché à M.C. . .
ses irrésolutions.*

SI mon cœur est irrésolu,
Ce n'est point signe d'inconstance ;
Vos yeux tant qu'ils voudront, trop surs de
leur puissance ,
Exerceront sur lui leur empire absolu.
L'Amour n'a pas besoin d'employer tous vos
charmes
Pour fixer à jamais l'hommage de mes vœux ,
Mais toujours la raison pour combattre mes
feux ,
Dans vos rigueurs trouve ses armes.
Vous aimez trop l'aimable Iris ,
Me dit-elle ; écoutez ce que je dis sans cesse ;
Il faut quitter l'objet dont on est trop épris ,
Quand sa fierté dédaigne une vive tendresse ;
Un jeune cœur que l'amour a surpris ,
S'il ne vit d'esperance, expire de tristesse.
Hélas , après cette leçon,
Elle fuit , quand on voit fuir ainsi la raison ;
On sent revenir sa foiblesse.
Depuis ce temps je crois que le trait qui me
blesse ,
Vient d'un dépit vengeur de l'enfant de Cypris ,
Mais peut-être qu'il s'est mépris ,
Peut-être aussi qu'en parcourant le monde ,

2432 MERCURE DE FRANCE

Il cherchoit un mortel qui fut digne de vous ,
Pour l'amener à vos genoux.

Mais lassé de voler sur la terre et sur l'Onde ,
Sans en trouver un seul digne de vous charmer ,
Il a blessé celui qui sçait le mieux aimer.

CARRELET.

HISTOIRE DE DANEMARCK , avant et depuis l'établissement de la Monarchie. *Par M. J. B. Desroches*, Ecuyer , Conseiller et Avocat General du Roy T. Ch. au Bureau des Finances & Chambre du Domaine de la Généralité de la Rochelle. *Nouvelle Edition* , revûe et corrigée sur l'Edition d'Hollande , à laquelle on a joint la suite de la même Histoire , jusqu'à l'an 1732. in 12. 9 vol. *Ruë S. Jacques , chez les Freres Barbou.*

OBSERVATIONS DE MEDECINE , sur la Maladie appelée Convulsion. Par un Medecin de la Faculté de Paris. *Ruë S. Jacques , chez Lambert*, 1732. Broch. de 24 pag.

L'ECOLE DES MERES, Comédie de M. de Marivaux, représentée par les Comédiens Italiens, au mois de Juillet 1732. *A Paris , Quai de Gêvres , chez P. Prault.* On trou-

NOVEMBRE. 1732. 2433
trouve l'Extrait de cette Piece dans le
Mercure de Septembre.

LES SERMENS INDISCRETS , Comédie
de M. de Marivaux , représentée par les
Comédiens François , au mois de Juin
1732. *Chez le même.* L'Extrait de cette
Piece est dans le second volume de
Juin.

LA DUCHESSE DE CAPOÛE , Nouvelle
Italienne. *Chez le même.* 1732. in 12. de
152 pag. prix 24 sous.

LES AVANTURES de M. Robert Che-
valier , dit de Beauchêne , Capitaine de
Flibustiers , dans la nouvelle France. Ré-
digées par M. le Sage. *Ruë S. Jacques ,
chez Etienne Ganneau ,* 1732, 2.v. in 12.

LES SONGES DE CLIDAMIS , con-
tenant le Voyage de Cythere , où l'on
trouve plusieurs choses utiles et amusan-
tes , par M. l'Affichard. *A Paris , ruë
Git-le cœur et Quai des Augustins , chez
Antoine et Louis de Henqueville ,* 1732.
Broch. in 12. de 59 pag. sans compter une
Epître en Vers , et une Préface , termi-
née par ces 4 Vers :

F iij Pa

2434 MERCURE DE FRANCE

Paroissez , mon œuvre premiere ;
Et si vous ennuyez Paris ,
Allez , volez chez la Beurriere ,
Avec mille autres froids Ecrits.

On trouve dans ce Recueil , mêlé de
Prose et de Vers , des Chansons , Canta-
tilles , Epithalames , Rondeaux , Odes ,
Fables , Idiles , Lettres , &c. et même une
Cantate et une Ode en Prose.

CELENIE. Histoire allégorique , par Ma-
dame L * * *. *A Paris , Quai de Gêvres ,
chez P. Prault , 1732. in 12. de 161. pages.*
C'est un petit Roman ingénieux , légè-
rement et naturellement écrit.

ELEMENS DE GEOMETRIE , avec un
abregé d'Arithmétique et d'Algebre , dé-
dié à l'Université de Paris , par M. Ri-
vard. *A Paris , rue S. Jacques , chez Clan-
de Jombert et Henry , vis-à-vis S. Yves ,
1732. 400 pag. in quarto.*

Cet Ouvrage renferme deux Parties ,
dont la premiere est un abregé d'Arith-
métique et d'Algebre ; et la seconde , qui
est la principale , sont les Elemens de
Géométrie , auxquels on a ajouté un Trai-
té de Trigonométrie rectiligne. L'Auteur
ayant souhaité le dédier à l'Université
de

de Paris, M. le Recteur l'a fait examiner par quelques Professeurs de Philosophie qui en ont rendu un témoignage fort avantageux, comme on le peut voir par une conclusion du Tribunal de l'Université, que l'on trouve imprimée après le Privilege. M. Grandin, Professeur de Philosophie, au College de Navarre, qui est un de ceux qui avoient été priez d'examiner l'Ouvrage, a envoyé à l'Auteur l'Approbation suivante.

Les connoissances qu'on veut donner à l'esprit, doivent être précédées de tout ce qu'elles supposent, pour être comprises dans toute leur étendue. L'ordre et la netteté, si nécessaires en tout genre, le sont plus particulièrement, quand il s'agit de Géométrie. C'est dans un second enchaînement de propositions, clairement énoncées, que consiste toute la difficulté et tout le prix des Elemens de Géométrie. L'Auteur de cet Ouvrage m'a paru avoir disposé ces Elemens de maniere que ce qu'il presente d'abord mene naturellement l'esprit à l'intelligence de ce qui suit.

Il a écarté ce qui peut être suppléé, il a passé du simple au composé, et il s'est attaché à suivre cet ordre naturel, qu'on recherche avec tant d'ardeur depuis plus d'un siècle. Les Mathematiques font aujourd'hui une partie si commune et si nécessaire de la Phy-

F iiij sique,

2436 MERCURE DE FRANCE
sique, qu'on ne sçauroit trop en recommander l'étude à la jeunesse. On ne peut aussi marquer trop de reconnaissance aux personnes habiles, qui prennent la peine d'en faciliter l'entrée. A Paris ce premier jour d'Août 1732.

Signé M. GRANDIN.

CALENDRIER PERPETUEL ou **Almanach de Cabinet.** Outre les jours de la Semaine et les Fêtes du mois qui sont marqués avec plusieurs petites Notes convenables, ce Calendrier marque encore exactement, pendant dix années les Lunaïsons: Exemple, au mois de Janvier de l'année 1735. la Lune sera nouvelle le 24, à 2 heures, 9 min. du matin; son premier quartier arrivera le 31, à 8 h. 54 m. du soir. Ainsi des autres.

Comme aussi la Lettre Dominicale; l'Epacte, les Fêtes Mobiles, Rogations, les 4 Temps et les Eclipses du Soleil et de la Lune.

Ce Calendrier est tres-simple dans sa construction; on peut s'en servir sans aucun mouvement, il sera à la portée de toutes personnes qui sçauront seulement lire, étant aussi intelligible que les Almanachs journaliers.

Il se débitera le 28 Decembre de la presente

NOVEMBRE. 1732. 2437
sente année 1732. chez la *veuve Spé*, rue
S. Jacques, vis-à-vis les *Mathurins*.

On débite pour l'année 1733. chez *Armand*, Libraire, rue *S. Jacques*, à *S. Benoît*, une nouvelle Edition de l'*Almanach Ecclesiastique et Historique*, très-exactement corrigée, et considérablement augmentée de matieres tres-curieuses et tres-utiles.

Les Curieux sont avertis qu'il paroît un nouveau Cadran, gravé et colé sur Carton, tres-curieux et utile, par rapport à ses opérations.

Outre les heures qu'il marque au Soleil, il a encore plusieurs autres propriétés, qui n'ont pas, jusques icy, été rendues sensibles dans cette espece. Voici ce qu'il donne à connoître, et cela pour tel jour de l'année qu'on souhaitera, sans Soleil, sans changer de lieu, et pour toute la terre habitable.

Premierement il marque les Crépuscules du matin et du soir, à quelle heure ces mêmes Crépuscules commencent d'être bien sensibles, ou finissent de l'être le soir. A quelle heure il fait jour clair, comme à pouvoir lire, et à quelle heure il cesse le soir.

F v Le

2438 MERCURE DE FRANCE

Le lever et coucher du Soleil.

De combien de degrez le Soleil est élevé pardessus l'horison à telle heure qu'on voudra.

Dans quel Signe et dans quel degré du Signe se trouve le Soleil.

De combien de degrez le Soleil décline, ou est éloigné de l'Equateur.

La maniere de trouver la latitude du lieu où l'on est.

Dans quel climat chaque Pays se trouve, et de combien de degrez chaque climat est composé, &c.

Il se vend à Paris chez le sieur Bion, Ingénieur du Roi pour les Instrumens de Mathematiques, Quai de l'Horloge du Palais, au Soleil d'or. Et chez la veuve Spé, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à la Visitation.

La veuve Guillaume, rue Dauphine ; près le Pont Neuf, vend *l'Allure*, Opéra Comique, brochure in-12. prix, 12. sols. L'Auteur de ce petit Ouvrage donnera incessamment un vol. in-12. avec figures, contenant ses autres Pièces représentées à la Foire S. Laurent ; sçavoir, le *nouveau Bail*. Le *Réveil de l'Opéra Comique*. Le *Lanterne veridique*. Le *Parterre merveilleux*.

NOVEMBRE. 1732. 2439
veilleux. Le Rival de lui-même, et la
Mère Jalouse.

LA VIE DE M. BAYLE, par M. des Mai-
seaux, nouvelle Edition. A la Haye, 2.
vol. in-12.

Le 10 Octobre, l'Abbé de Rohan-Soubise, Pensionnaire au Collège du Plessis, où il étudie en Philosophie, * *supplia* aux Mathurins en présence de la Faculté des Arts, ce qui se passa de cette manière. Après avoir fait quelques révérences au Recteur (*M. Piat pour la troisième année*), et à la Faculté, il s'assit dans un fauteuil, se couvrit, puis demanda à la Faculté une dispense d'écrire les Cahiers qu'on dicte en Philosophie; il fit encore quelques révérences, et se retira. M. Pourchot, Syndic de l'Université, prit la parole, et après avoir fait l'éloge de la Maison de Rohan, en particulier celui du Cardinal Evêque de Strasbourg, il requit que non-seulement on accordât avec distinction, et sans aucune forme de délibération, la dispense demandée par l'Abbé de Rohan, mais encore,

* Terme usité dans l'Université pour signifier la demande publique d'une dispense, d'une faveur, &c.

Fvj à

à son occasion , que les graces demandées par six autres Supplians fussent accordées de la même maniere.

*LETTRE et Discours sur les
Paranymphes*

JE vous envoie , Monsieur , un Discours , ou plutôt une petite Dissertation au sujet des Paranymphes. Je l'ai obtenu d'un Docteur de mes amis , qui l'a prononcé il y a quelques jours dans les Ecoles de Médecine à la suite d'un Discours oratoire sur la difficulté & les avantages de son Art. Celui qui regarde les Paranymphes me paroît d'autant plus propre à être publié , qu'il pourroit donner occasion à une plus grande recherche , dont le Public profiteroit : la chose est de quelque conséquence , car faute de bien entendre ce que c'est que *Paranymph* , ceux qui se chargent de cette action , soit dans la Faculté de Théologie , soit dans celle de Médecine , se donnent souvent la licence , pour réjouir les Auditeurs , de débiter des traits d'histoire satyriques , et d'une médisance outrée , ce qui ne manque guères de s'attirer réciproquement des veritez choquantes qui deviennent publiques , &c.

On

On dira peut-être que cet Exercice n'est institué que pour faire rire : ce seroit là une belle institution ! Le véritable esprit des Paranymphe est au contraire de louer les Licentiez , mais de les louer d'une manière enjouée et agréable qui puisse exciter de ces ris de satisfaction dignes des gens sensez , et non de ces ris effrenez , que causent les sotises d'autrui , ou de ces pensées boufannes , qui ne devroient sortir que de la bouche des Histrions et des Farceurs.

Je vous envoie cette Pièce en Latin comme elle a été prononcée , crainte de la rendre mal et de la gâter. Je crois qu'au mot *Limen mariti scandere* , on pourroit trouver l'origine du Proverbe *sauter le pas*. Je suis , &c.

A Paris , le 1. Septembre 1732.

Cogitanti mihi, clarissimi Licentiandi, quâ potissimum ratione susceptas Paranymphe partes pro dignitate exequeretur, non prudentius me acturum esse existimavi, quam si quæ fuerint ab origine Paranymphe munia, curiosè perquirendo, officii mei mentem perfectius intelligerem. Apud Græcos *παρὰνυμφος* ille vocabatur qui magno rerum usu edoctus, addicebatur à Parentibus desponsatæ comes puellæ; *usquedum mariti limen scanderet*. Fidus. et oculatus. assidebat virgini, stabili connubio jam jam jungendæ, ipsam-

tamque blandè erudiebat quanta, quamque varè præstare deberet officia; singulare illius erat munus sapientibus dictis ipsi præscribere quid viro deberet ut uxor amicâ, quid liberis ut benigna mater, quid familiæ ut sedula domina. Nec prius benignis huiusmodi officiis certabat quam fidei prudentiæque suæ commissum pignus in sponsi manus deponeret.

A Græcis ad Romanos, à Romanis ad Patres nostros, victoriæ legibus, fluxit illa consuetudo quam adoptare, et retinere non dedignata est antiquissima Parens, Parisiensis Universitas. Hinc suus est Theologis, suus est Medicis Paranympus, adhuc institutus ut Licentiandos inter et aliam facultatem sponsalia quædam inducat. Ut indissolubili fædere longis repetitisque comprobatis examinibus, cum Facultate suâ conjungat, ut deniquè ipsos nuptia i thalamo non indignos commender. Errat igitur qui sibi persuaserit Paranymphe partes esse dicteris unumquemque lacerare, mordaci dente carpere, solutos risus captare mimicis scurrilitatibus Auditores recreare, uno deniquè verbo *Histrioniam* agere, meminerint omnes me dignissimi Ecclesiæ Parisiensis Cancellarii, qui ab Instituto Paranymphe actionem ipse peragebat, vices adimplere.

Quamquam satyrâ plurimum delectentur homines, quamquam dicacitatis famam plurimi sectentur, gravitate et dignitate plenam me personam gerere fas non est oblivisci. Laudator non derisor Cathedram ascendi. Impium esse eos collegas rubore suffundere quos summo prosequor honore, quos si reprehendere vellem nullis contaminatos vitis repèirem, quos deniquè
lau-

laudare et commendare dum meditor, suavissimis et integerrimis moribus imbutos, omnibus doctrinæ et eruditionis genere instructos, omnibus deniquè tum ingenii, tum animæ dotibus longè lateque fulgentes facile deprehendo.

Ergo nullus erit nigræ loliginis succus, nulla ærugo, hoc vitium procul ab fore verbis verè promitto, &c.

L'université de Paris, et la Faculté des Arts en particulier, ont fait une perte considérable par la mort de M. Louis Benet, ci devant Recteur, et actuellement Receveur General de l'Université, Professeur de Philosophie au College de Beauvais, arrivée à Fontainebleau le 12. de ce mois, d'une attaque d'apopléxie. Il étoit fort distingué par son sçavoir et par d'autres belles qualitez qui l'avoient rendu cher à toute l'Université. Il en avoit soutenu la première charge pendant près de trois années avec toute la dignité et tout le succès possible. A la sortie de son Rectorat, la Nation de Normandie, dont il étoit Membre, l'élut en 1731. pour son Procureur par voye d'acclamation, qui est la plus honorable; cette Charge n'empêcha pas qu'à la mort de M. le Vasseur, Receveur General, l'Université ne lui conférât encore celle de l'administration générale de ses deniers.

2444 **MERCURE DE FRANCE**
 niers. M. Benet avoit un talent merveil-
 leux pour parler et pour écrire noble-
 ment et élégamment en Latin. Dans le
 Recueil imprimé chez Thiboust en 1730.
 intitulé : *SELECTA Rectorum Universitatis*
Parisiensis mandata , &c. Il y a de lui
 cinq Mandemens qui furent admirez dans
 le tems , et qui passeront sans doute à la
 Posterité. Les sujets sont 1°. l'Arrivée de
 la Reine à Paris. 2°. Le Rétablissement
 de la santé du Roi. 3°. La Naissance du
 Dauphin. 4°. L'Anniversaire de la Nais-
 sance du Roi. 5°. La Naissance du Duc
 d'Anjou.

Nous donnons , contre l'usage ordi-
 naire , cette petite Fable Latine , qui nous
 paroît mériter une invitation à nos Poë-
 tes de la mettre en Vers François.

COENA INSUPERATA.

P Iscator liquidis cœnam quarebat in undis ,
 Mendaci involvens funera coeca dape ;
 Frustra : nam ferri male conscia lusit inanes
 Lubrica Prada , dolo callidiora , dolos.
 Ergo domum repetens , ripaque iratus iniquæ
 Ibat : nec vacuo spes erat ulla cibi.
 Ecce repentino sanxerunt aspera motu ,
 Respicit , attonitum vox iterata ferit.

Nam

NOVEMBRE. 1732. 2445

Namque Gruem rapti Piscis spolia ampla foren-
tem

Cognata urgebant , scœva cœterva , Grues.

Dum cupit hostilem saxis compescere rixam ;

Decidit in medios causa furoris agros.

Natura invidiam Fors vicit : quodque nega-
rant.

Immites undœ , mitior Aura dedit.

Quo labor , et Cura ? sunt ipsa pericula tanti ?

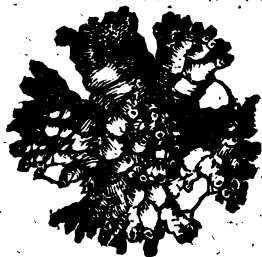
Fortuna optatas sponta ministrat opes.

Renatus Gillot.

EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Avi-
gnon le 7 Juillet 1732. au sujet d'une
Pierre singuliere.

LA disette de nouvelles Litteraires
m'oblige de vous faire part d'une cu-
riosité naturelle qui me paroît digne d'at-
tention. C'est une pierre ou calcul trou-
vé depuis peu dans la vessie d'un cada-
vre ; elle m'a parû assez singuliere pour
m'engager à la faire graver avec toute
l'exactitude , et toute la précision dont
peuvent être capables des ouvriers de
Province. Elle porte avec elle les caracte-
res d'une vraye végétation , et il semble-
roit par-là que la Nature se seroit écartée
des loix générales et connûes pour la for-
mation

2446 MERCURE DE FRANCE
 mation et l'accroissement successif des
 pierres ou calculs ordinaires. Je vous
 prie de communiquer la figure que je
 vous envoie aux habiles Physiciens de
 votre connoissance, et de me faire part
 de ce qu'ils en penseront. La pierre est
 de couleur cendrée, et pese une demie
 once quatre grains. En voici la représen-
 tation.



*Calculus à Vesica Cadaveris extractus
 uniformibus et quasi vegetabilibus ramis
 exurgens in utramque faciem ad veram
 magnitudinem expressus coloris cineritii
 pond. Semuncia et Gran. IV.*

On apprend d'Italie qu'on travaille à une tra-
 duction entière en Italien des Pièces de Terence,
 dans laquelle on assure que le Traducteur a ren-
 du toutes les graces de l'Original aussi fidele-
 ment que le Texte. Outre la beauté de l'impres-
 sion,

sion , qui se fait à Urbin , par les ordres et la libéralité du magnifique Protecteur des Sciences , le Cardinal Annibal Albani , cette Edition sera distinguée de toutes les autres par une singularité remarquable : on y verra en plus de 100. Planches gravées sur des Originaux anciens tirés du Vatican , les Personages avec leurs habillemens , et les ornemens ou accompagnemens des Scenes.

On imprime à Rome dans l'Imprimerie secrete du Palais , un Extrait du procès du Cardinal Coscia , afin de faire connoître au Public la justice des procédures qu'on a faites contre lui , et de détruire les impressions contraires qu'auroient pû donner une infinité de Mémoires anonimes qu'on a répandus dans le Public pour sa justification.

DISCOURS sur les différentes figures des Corps Célestes , d'où l'on tire des conjectures sur les Etoiles qui paroissent changer de grandeur , et sur l'*Aneau de Saturne* , avec une Exposition abrégée des Systèmes de M. *Descartes* , et de M. *Newton* , in 8°. de 83 pages, *A Paris , de l'Imprimerie Royale* , 1732. Par M. de *Maupeituis* , de l'Académie Royale des Sciences , et de la Société Royale de Londres.

Le Mercredi 12. de ce mois , l'Académie Royale des Sciences se rassembla , et cette Assemblée , selon la coutume , fut publique. M. de Fontenelle ouvrit d'abord la séance par l'éloge de M. *Ruisk* , célèbre Anatomiste Hollandois , et l'un des Associez Etrangers de cette Académie,

il fut suivi de l'éloge de M. Chirac, Premier Médecin du Roi, et Associé libre de l'Académie; l'un et l'autre morts dans le courant de cette année.

M. Pitot lût ensuite un Mémoire, dans lequel il donne la description d'un Instrument qu'il a inventé, pour mesurer dans tous les Fleuves et Rivières, la vitesse de l'eau, non-seulement à leurs surfaces supérieures, mais à telle profondeur qu'on voudra.

M. de la Condamine lût un Extrait de diverses Observations d'Astronomie, sur diverses matières de Physique, sur la Navigation, faites pendant le cours de son Voyage du Levant sur les Vaisseaux du Roi en 1731. Il fit voir à la Compagnie plusieurs Cartes Géographiques Turques, nouvellement gravées à la nouvelle Imprimerie de Constantinople, et donna une idée de l'état des Sciences et des Arts d'Europe dans cette Capitale de l'Empire Ottoman; il attribua le peu de progrès qu'y font les Turcs au manque de société qui est entr'eux, et à leur défaut de curiosité qui est une suite de l'éloignement et du mépris que leur éducation leur inspire pour tous les Etrangers.

Le Vendredi 14 Novembre, l'Académie des Belles-Lettres tint son Assemblée publique au Louvre, et M. le Cardinal de Polignac y présida, en l'absence de M. le Cardinal de Rohan.

M. l'Abbé Sevin fit l'ouverture de la Scéance par un Discours plein de sçavantes recherches, sur la Vie et les Ouvrages de Thrasyllé, grand Philosophe et célèbre Astrologue, qui vivoit du temps d'Auguste et de Tibère.

A cette lecture succéda celle d'un autre Discours

cours de M. Blanchard , sur les Sybarites.

Ensuite, M. Hardion lût une premiere Dissertation sur l'origine et les progrès de la Rhétorique , dans la Grece.

M. Freret termina la Scéance par la lecture d'un Discours sur un Phœnomene observé dans le Ciel du tems d'Ogygere.

Le 24. du mois dernier , on fit à Londres avec un Vaisseau de la Compagnie des Indes Orientales , l'expérience d'une nouvelle Machine ingénieusement inventée pour faire virer de bord un gros Vaisseau lorsqu'il est surpris d'un calme en pleine mer , et qu'il ne peut faire usage de ses voiles. Les Directeurs ont dessein de se servir de cette Machine pour leurs Vaisseaux lorsqu'ils seront attaquez par quelques Forbans , parce qu'elle les mettra en état de se deffendre dans le calme , et de donner des bordées de leur Artillerie à l'ennemi presque aussi vîte que s'il faisoit du vent.

Il y a en vente chez la Veuve Chereau , rue S. Jacques , aux deux Pilliers d'Or ; et chez Sarrugues , Graveur du Roy , rue des Noyers , vis-à-vis S. Yves , deux Estampes , nouvellement gravées d'après les Tableaux de feu Antoine Watteau ; l'une a pour titre : *Les agrémens de l'Eté*. Ce Tableau est dans le Cabinet de M. Glucq , Conseiller au Parlement. L'autre est l'Enseigne que Watteau peignit en arrivant de Londres en 1721. pour M. Gersain , son ami , Marchand de Tableaux et d'Estampes , sur le Pont Notre-Dame.

Ce morceau qui a 9 pieds 6 pouces de large , sur 5 pieds de haut , a toujours été regardé comme

2450 MERCURE DE FRANCE
me le Chef-d'œuvre de cet excellent Peintre. Il
représente le Magasin d'un Marchand, qui est
rempli de differens Tableaux des plus grands
Maîtres; on y reconnoît le caractere et le goût
de chacun de ces Maîtres.

Cette fameuse Enseigne ne fut exposée que 15
jours; elle fit l'admiration de tout Paris. Elle fut
vendue à M. Glucq. On la voit à present dans le
Cabinet de M. Jullienne, qui l'a fait graver
pour la suite de l'œuvre, qu'il fait toujours con-
tinuer. On lit ces Vers au bas de l'Estampe.

Watteau, dans cette Enseigne, à la fleur de
ses ans,

Des Maîtres de son art imite la maniere;

Leurs caracteres differens,

Leurs touches et leur goût composent la ma-
niere

De ces Esquisses Elegans.

Que n'attendions-nous point de tant d'heureux
Talens!

Si le Ciel eut voulu prolonger sa carriere,

Il auroit surpassé ces Modeles charmans.

Le Sr le Maire, vient de donner au public six
Cantatilles nouvelles, intitulées: *Le Sacrifice
d'Amour, Endimion, la Constance, Ariane, Le
Retour du Printemps et l'Ete*; lesquelles ont été
chantées avec succès au Concert du Château des
Tuilleries, par les D^les le Maure, Errement,
Petitpas et Julie. Le même Auteur en promet 4
autres nouvelles, qui sont, *l'Automne, l'Hyver,
Borée et Iris*, Bouquet qu'il donnera dans le
courant de Décembre. Elles sont gravées in quatr-
to

et le prix est de 44 sous chacune. On les trouvera chez l'Auteur, rue de la Vieille-Bouclerie, au bout du Pont S. Michel, à l'Y grec, et chez les S^{rs} Boivin et le Clerc, rue S. Honoré, à la Regle d'Or, et du Roule, à la Croix d'or.

Voici un avis assez singulier, et qui peut flatter les hommes de notre âge d'une heureuse et longue vieillesse.

Le S^r Dumirail, pere, âgé de 82 ans passez, Pensionnaire du Roy, qui a dansé dans les Ballets de la Cour, dans la jeunesse de Louis XIV. et long tems à l'Académie Royale de Musique, qui a conservé sa taille déliée, et qui marche comme s'il n'avoit que 30 ans, donne avis qu'il tient à present sa Salle rue du Four, Fauxbourg S. Germain. Il y montre entr'autres Danses le Rigaudon Anglois, qui est une Danse fort vive, coupée et légère.

Le Sieur Julien, Apoticaire ordinaire du Roy, en son Artillerie de France, continué, avec succès, de composer un Syrop souverain pour guérir les maladies de Poirine, la Toux sèche, et quand on est tourmenté de Fluxions, qui tombent sur la Trachée-Artere et les Poumons; il en adoucit l'Acrimonie, soulage les Inflammations et maux de gorge, ainsi que les Phthisiques et Asmatiques. On s'appercevra de ses bons effets par l'usage qu'on en fera. La doze est d'une cuillerée à bouche, trois fois par jour; le matin, à jeun, deux heures après le dîner, et deux heures après le souper. Il est tres-agréable à prendre. On en use seul, ou bien dans du Thé, Capilai-
res

1452 MERCURE DE FRANCE

res, Vulnérables de Suissetisane ou Eau chaude. On trouve aussi chez lui la bonne Pâte de Guimauve et Suc de Réglisse blanc. *Il demeure à Paris, rue de la Verrière, près la rue des Billettes.* On trouve les mêmes choses à Versailles, chez *Madame le Reux, Marchande Epicière, Place Dauphine.*

On donne avis que le véritable Suc de Réglisse et Guimauve blanc, si estimé pour toutes les maladies du Poulmon, Inflammations, Enrouemens, Toux, Rhumes, Pituïte, Asthme, Poulmonie, &c. continué à se débiter depuis plus de trente ans, de l'aveu et approbation de M. le Premier Médecin du Roy, chez Madame Desmoulins, qui est la seule qui en a le secret de feu Madame Guy; quoique depuis quelques années des Particuliers aient voulu le contrefaire, lesquels se sont dits enfans de M. Guy. La différence s'en connoîtra aisément, par la comparaison qu'on en pourra faire. On peut s'en servir en tout tems, le transporter par tout, et le garder si long-tems que l'on veut, sans jamais se gâter, ni rien perdre de sa qualité.

La Dame Desmoulins demeure rue Guenegaud, Faubourg S. Germain, du côté de la rue Mazarine, chez M. Toulon, Aubergiste.

Papillon, Graveur en Bois, demeurant présentement au milieu du Pont S. Michel, à l'Enseigne du Papillon; donne avis que son petit Almanach de Paris, sera augmenté d'une grande Planche; &c. pour l'année prochaine 1733.

Le Sieur Briart, qui demeure toujours Cour Abbaticale de S. Germain des Prez, rue Cardinale

NOVEMBRE. 1752. 2452.
male, vis-à-vis le Banliage, à Paris, fait depuis
peu une





male , vis-à-vis le Bailliage , à Paris , fait depuis peu une Essence d'*Ogni-Fiori*, ou de toutes Fleurs , d'une odeur agréable ; on en met quelques gouttes dans l'eau dont on se lave après avoir été rasé , elle blanchit l'eau ; les Dames s'en servent pour se décrasser ; elle rend la peau douce et unie , ne nuit point au teint et se conserve longtemps. Les plus petites Bouteilles sont d'environ 5 onces ; on la vend 15 sous l'once.

Il continué à faire la véritable Essence de Savon à la Bergamotte , et autres odeurs douces dont on se sert pour la Barbe , au lieu de Savonnette ; les Dames s'en servent aussi pour se laver le visage et les mains. Il en a de deux prix , à 5 sous , et à 8 sous l'once. Il avertit que ses Bouteilles ont toujours été cachetées ; autour du cachet on y lit son nom et sa demeure ; dans le milieu du cachet il y a une Bouteille où est le nom de la Liqueur , comme à l'*Ogni-Fiori*.

Il fait aussi de bons Cuirs à repasser les Ra-soirs , avec lesquels il ne faut point de Pierre à éguiser. Il les vend depuis 40 sous , jusqu'à 8 liv. Il donne la maniere de s'en servir.



LE TEMPS FUGITIF.

A I R.

Aussi prompt qu'un éclair dans les airs dispersé ,

Plus fugitif qu'un Flot , qu'un autre Flot remplace ;

O Toi ! dont chaque instant s'efface

G Par

Par un instant aussi-tôt effacé.

Rapide Temps ! en vain dans ta vitesse extrême,

Tu sembles , sans retour , t'anéantir toi-même ;

Je ne me plaindrois pas de toi ,

Sans le Nectar et ce que j'aime ;

Tu coulerois encor trop lentement pour moi.

S P E C T A C L E S.

LA FAUSSE INCONTANCE.

Comédie en trois Actes. Extrait.

Bien des Juges sans prévention ont cru que cette Pièce méritoit un meilleur sort , et qu'elle auroit pû réussir si elle eut été donnée dans un temps plus favorable aux Spectacles. L'absence de la Cour , des Officiers, des Bourgeois , et des meilleurs Comédiens nuirait aux meilleurs Ouvrages de Théâtre; d'ailleurs le peu qui reste d'amateurs de Spectacles, s'attendent plutôt à des pieces ornées de danses et de chants , qu'à un genre de Comique , qui ne rit qu'à l'esprit et à la raison ; celle dont il s'agit a peut-être dégénéré en froideur par trop d'exactitude. Le Lecteur en va juger.

Un Pere défiant ; et d'ailleurs peu fa-
vori-

NOVEMBRE. 1732. 2455

vorisé de la Fortune , est chargé d'une Fille qu'il voudroit pourvoir. Ce Pere s'appelle *Géronte* , et *Angelique* est le nom de sa Fille; un Frere beaucoup plus indigent que lui , est allé faire ressource dans la nouvelle France , et lui a laissé un Fils et une Fille; le Fils se nomme *Valere*, et la fille s'appelle *Mariane*. *Araminte* , sœur de *Géronte* , s'est chargée de *Mariane*, et *Valere* est échue en partage à *Géronte*. Voilà l'état de la famille dont *Géronte* et *Araminte* sont les chefs ; ils logent tous dans la même maison , mais en deux différens corps de logis. *Léandre* , Fils de *Lisimon* , riche Président , aime *Mariane* ; mais il feint d'aimer *Angelique* , pour la conserver à *Valere* qui en est éperdûment amoureux , jusqu'au retour de *Chrysante* son Pere ; ce dernier est ce Frere de *Géronte* , qui est allé dans la nouvelle France , et dont on n'a point de nouvelles.

Géronte , dans le premier Acte, annonce à sa sœur *Araminte* que *Léandre* , Fils de *Lisimon* , doit épouser sa Fille *Angelique*. Cette sœur , dont l'humeur toujours riante , contraste parfaitement avec l'humeur triste de son Frere , et qui d'ailleurs est au fait des véritables sentimens des Amans qui doivent jouer les principaux Rôles dans la Pièce , dit à son Frere

G ij qu'elle

qu'elle ne donnera point son consentement à l'Hymen proposé, si l'amour n'en forme les nœuds ; Lisimon qu'on attend pour achever ce projet de mariage, annonce à Géronte que l'Hymen est plus éloigné qu'ils n'avoient pensé, et que son Fils Léandre vient de lui déclarer qu'il croit qu'Angelique ne l'aime point, et qu'il est trop galant homme pour la contraindre. Lisimon se retire voyant approcher Angelique. Géronte prie brusquement Araminte de rentrer dans son appartement. Elle ne se retire qu'après avoir dit à Angelique en l'embrassant :

Tien bon , ma chere Enfant , si tu n'es pas contente ,

Laisse gronder le Pere, et viens trouver la Tante.

Géronte dissimule sa colere aux yeux de sa Fille Angelique ; il lui dit qu'il ne tient qu'à elle d'être heureuse, et que Léandre la demande en mariage. Angelique toute interdite , ne sçait comment parer le coup fatal qu'on veut lui porter. *Nérine* , sa suivante , feint hardiment qu'Angelique lui a avoué qu'elle aime Léandre , et dit à Géronte qu'elle lui répond du consentement de sa Fille , qui n'est timide que par pudeur. Géronte court annoncer cette heureuse nouvelle à Lisimon.

La

La Scene qui se-passe entre Angelique et Nérine est très-vive de la part de cette dernière. Angélique lui dit qu'elle l'a perdue, en disant à son Pere qu'elle aime Léandre. O Ciel ! lui répond Nérine en colere, vous m'auriez donc trompée ! Angelique n'oublie rien pour l'appaiser, et s'excuse de la tromperie qu'elle lui a faite, sur la défiance que lui donnoit son attachement à son Pere. Nérine paroît inflexible, et lui dit avec beaucoup de vivacité.

Quel emploi près de vous est-ce donc que le mien ?

Vous donnez votre cœur sans que j'en sçache rien !

Que dis-je ? un faux Amant me fait prendre le change !

Ah ! de l'un et de l'autre il faut que je me vange ;

Léandre à me tromper, conspiroit avec vous ;
Pour vous punir tous deux, il sera votre Epoux

Elle lui reproche sur tout de lui avoir préféré Araminte pour confidente, et lui dit que c'est à cette Tante si chere à la tirer d'un si mauvais pas ; elle s'exprime ainsi :

De quoi s'avise-t-elle ?

Paris est un Théâtre, où l'on voit aujourd'hui ;
G iij Chaque

2458 MERCURE DE FRANCE

Chaque Acteur ne jouer que le Rôle d'autrui.

On n'y paroît jamais tel que l'on doit paroître ;

Le jeune Magistrat s'érige en petit Maître ;

Le petit Maître fronde et tranche du Docteur ;

Le Pié plat enrichi prend des airs de hauteur.

La Bourgeoise superbe , en Or , en Pierreries ,

Efface la Duchesse au Cours , aux Tuilleries.

Tout est si dérangé qu'on ne se connoît plus ,

Voyez à quel excès on a porté l'abus ;

Dans un projet d'amour, on confie à des Tantes,

Des emplois jusqu'icy , remplis par des Suivantes.

Nérine s'appaise enfin et promet à Angélique de la servir dans son Amour.

Valere vient , il garde d'abord le silence ; mais ayant appris d'Angelique que Nérine a tout découvert , et qu'elle veut s'interresser pour eux ; il lui promet des effets de sa reconnoissance.

Ce premier Acte finit par l'arrivée de Lepine , Valet de Chrysante. Valere lui demande des nouvelles de son Pere ; Lepine lui dit qu'il est riche autant qu'il étoit gueux.

Ne m'a-t-il point écrit ? lui dit Valere charmé : Oui , lui répond Lepine , en faisant semblant de chercher la lettre qu'il n'a pas ; il le prie de lui permettre auparavant de lui faire un récit de toutes ses

avan-

NOVEMBRE. 1732. 2459
avantures, droit de Voyageur, dont il
ne veut point démordre. Valere consent
à tout. Ce récit est des plus comiques, et
n'aboutit qu'à lui faire entendre que des
Flibustiers qui ont pris le Vaisseau sur
lequel il étoit, lui ont tout volé, jusqu'à
son Porte-feuille. Valere lui demandant
sa Lettre, il lui répond :

Pour la pouvoir donner, il la faudroit avoir.
Le sort du Porte-feuille a dû vous faire entendre
Qu'à moins qu'un Flibustier, exprès pour vous
la rendre,
Ne traverse les Flots au gré de vos souhaits,
Votre Lettre en vos mains ne parviendra jamais.

Valere court annoncer à son oncle
l'heureuse nouvelle que Lepine vient de
lui apporter.

Valere et Léandre commencent le se-
cond Acte. Valere apprend à son ami
Léandre que son oncle se défie de Le-
pine et de lui, que cette Lettre prise par
des Flibustiers, lui est si suspecte, qu'il
va presser l'Hymen projeté. Araminte
suivie d'Angelique, de Mariana et de
Nérine, vient les rassurer, et leur dit
en entrant :

Ea, ferme, mes Enfans; laissons gronder l'o-
rage;

G iiij C'est

C'est dans les grands périls qu'éclatle un grand courage ;

Mon Frere vainement croit traverser vos vœux ;

Je prétends malgré lui vous rendre tous heureux , &c.

Valere prie sa sœur Mariane de l'acquitter envers son cher Léandre ; il lui demande toute sa tendresse pour lui ; Mariane lui répond que son cœur est déjà donné. Valere et Léandre sont également étonnés d'une réponse à laquelle ils ne s'étoient pas attendus ; mais Angelique les tire d'erreur par ces Vers qu'elle adresse à Léandre.

Quoique mon frere ait sur moi de puissance ,

Mon cœur n'est pas un don de la reconnoissance ;

Je devois à vos feux un plus juste retour ;

Vous ne l'avez reçu que des mains de l'Amour.

A ces mots , Léandre se jette à ses pieds ; Geronte arrive et le surprend en cet état ; Nerine l'ayant apperçu a recours à l'artifice , et dit à Araminte de la seconder ; voici comme elle parle.

Vous êtes fou , Léandre , Angelique vous aime ;

Près

Près d'elle, croyez-moi, n'employez que vous même, &c.

à Geronte.

Ah ! Monsieur, vous voilà !

J'épuise vainement toute ma Rethorique ;
Léandre doute encor de l'amour d'Angelique ;
Et ce timide Amant implore notre appui
Pour un heureux Hymen qu'il ne devra qu'à
lui.

Il presse Mariane, Araminte, moi-même,
De daigner le servir auprès de ce qu'il aime ;
Il se jette à nos pieds, &c.

Geronte soupçonne Nerine d'artifice ;
Araminte se retire avec tous ces Amans
qu'elle a pris sous sa protection.

Nerine n'oublie rien pour se justifier dans
l'esprit de Geronte ; il ne veut s'y fier
que de la bonne sorte ; il lui dit d'aller
faire venir Valère, sans lui faire part du
stratagème qu'il vient d'imaginer ; elle
obéit à regret ; voici l'artifice dont cet
Oncle déshant se sert pour tromper son
Néveu.

Il lui représente le mauvais état de sa
fortune ; il lui demande des preuves de
sa reconnoissance pour les soins qu'il a
pris de son enfance, et le prie d'em-
ployer le pouvoir qu'il a sur l'esprit d'An-
gelique pour la porter à accepter Léan-

G v dje

2462 MERCURE DE FRANCE

dre pour époux. Valere est frappé d'une commission si fatale à son amour ; il promet pourtant à son Oncle de lui obéir ; mais ce qui acheve de l'accabler , c'est que Geronte veut entendre , d'un endroit où il sera caché, la conversation qu'il aura avec sa chere Angelique ; voici ce que son Oncle lui dit.

Caché dans cet endroit , et sans qu'elle s'en doute

Invisible et présent , il faut que je l'écoute :

C'est peu de l'écouter , j'observerai ses yeux ,
Ses gestes. , . &c. . . et , pour faire enco-
mieux ,

J'observerai les tiens , ton amitié fidelle ,

Te porteroit toi-même à te trahir pour elle.

Geronte va envoyer Angelique à Valere , dont la situation est des plus tristes ; il se flatte pourtant de désabuser Angelique dès qu'il la revera. Cette Scene a paru très-bien dialoguée. Angelique picquée du conseil que Valere lui donne d'épouser Léandre , s'y résout par dépit , et dit à Geronte qui revient de l'endroit où il étoit caché , qu'elle est prête à donner la main à Léandre ; à peine s'est-elle retirée , que Geronte remercie Valere du bon office qu'il vient de lui rendre , et lui dit

dit qu'il veut que cet Hymen s'acheve dès le jour même ; l'embarras de Valere redoublant sa défiance , il ajoute que puisque , malgré lui , il a scû se faire aimer d'Angelique , il est à propos qu'il la dispose par quelques jours d'absence à n'aimer que Léandre ; et comme Valere se plaint de la dureté d'un Oncle qui lui est si cher , il lui répond ironiquement.

Oùi , mon très-cher neveu , ni Lepine , ni vous ,

Jusques après l'Hymen n'entrerez point chez nous ,

J'aurai soin de la porte.

Geronte s'applaudit du prochain succès de sa supercherie ; il en agit de même auprès de Mariane ; il lui fait entendre que Léandre dont elle se croit aimée , n'a jamais aimé qu'Angelique qu'il va épouser , et que c'est Valere qui a fait cet heureux mariage ; il ajoute qu'elle n'a qu'à interroger Angelique , pour n'avoir plus à douter de cette vérité ! il sort pour aller dresser le Contrat. Léandre vient , Mariane le croyant infidèle le suit après lui avoir fait entendre qu'elle ne l'a jamais aimé. Léandre la suit , pour être mieux éclairci d'un aveu qui le désespère.

Gvj Léan-

Léandre et Nerine commencent le troisième Acte ; Nerine lui dit que Mariane lui a donné ordre de lui fermer tout accès auprès d'elle.

Angelique vient , et confirme à Léandre un Hymen qu'il a peine à comprendre ; elle le surprend encore plus en lui apprenant que cet Hymen est l'ouvrage de Valere , elle s'exprime ainsi :

Où , tantôt dans ces lieux , seul à seul avec moi ,

L'ingrat m'a conseillé de vous donner ma foi.

Léandre n'ose encore soupçonner son ami Valere de cette trahison , quoique tout semble l'en convaincre. Nerine attribue le changement de Valere à la nouvelle fortune de Chrysante , son pere ; elle veut tirer parti de cette infidelité en mariant Angelique avec Léandre ; elle leur conseille de s'épouser par dépit , si ce n'est par amour ; ils semblent vouloir s'y résoudre , ce qui fait une petite Scene assez plaisante entr'eux , tandis que Nerine court à la porte , où elle a entendu du bruit ; elle revient avec une Lettre de Valere , par laquelle il se justifie , en apprenant à Angelique , que lorsqu'il lui conseilloit d'épouser Léandre , Geronte les

écou-

écoutoit et observoit jusqu'au moindre regard et au moindre geste ; Valere est rappelé par sa chere Angelique. Léandre seul se croit malheureux ; il se plaint à son ami de l'infidelité de sa sœur Maria-
ne. Nerine prend sa défense , et s'expli-
que ainsi.

En amour , que vous êtes novice !

Pour la sincerité vous prenez l'artifice !

Il est de certains cas ; où la feinte est vertu.

Devoit-on à vos yeux , d'un air triste , ab-
batu ,

Lorsque d'un autre Hymen on sentoît les ap-
proches ,

S'exhaler en regrets ? éclater en reproches ?

Vous appeller ingrat ? vous dire tendrement :

Je t'aimerai toujours malgré ton change-
ment ;

Tu vois mes yeux en pleurs , et d'autres bali-
vernes ,

Lieux communs d'Opéras, tant anciens, que mo-
dernes ?

Vraiment , c'est bien ainsi qu'on doit traiter
l'Amour ;

Tu me quittes ? et bien je te quitte à mon
tour ;

Tu vas te marier ? et moi , je te déclare ,

Qu'une perte pareille aisément se répare ;

Que de peur d'en avoir un jour le démenai

De ne point aimer j'avois pris le parti.

C'est ainsi qu'à présent on bourre un infidèle ;

Mariane l'a fait , et j'aurois fait pis qu'elle.

Les Amans raccommodez , il ne reste à Nerine qu'à détourner , ou du moins à différer le mariage de Léandre et d'Angelique , voici l'artifice qu'elle imagine : c'est un feint enlèvement ; elle dit à Valere , à Angelique et à Léandre de s'aller enfermer chez Araminte ; à peine sont-ils sortis , qu'elle fait de grands cris ; Geronte arrive ; elle lui dit que Valere vient d'enlever Angelique ; Araminte accourt aux cris de Geronte , et favorise le stratagème avec sa gayeté ordinaire ; Geronte sort pour aller faire courir après le prétendu ravisseur. Lepine vient et demande à parler à Valere ; il fait entendre par un *à parte* qu'il vient lui apprendre que Chrisante son pere est de retour. Geronte revient ; il demande à Lepine ce qu'il a fait d'Angelique ; Lepine lui répond qu'il n'est pas chargé du soin de toute la famille , et que tout ce qu'il peut faire , c'est de lui rendre son frere. Geronte est frappé de ce surcroît de malheur ; il demande à Lepine s'il lui a dit vrai , quand il lui a annoncé que son frere

re-

re étoit riche ; Lepine , pour le punir de son avarice et de sa défiance lui avoua qu'il a menti ; ce dernier mensonge produit une Scene très-comique entre les deux freres ; Géronte reçoit Chrysante avec une froideur qui le surprend ; Chrysante lui en demandant la raison , il lui dit que Valere vient d'enlever Angelique ; à ces mots , Chrysante indigné contre son fils , jure de le desheriter et de donner à Mariane cent mille écus , qu'il avoit apportez pour marier Valere avec Angelique. Araminte qui survient , rit de cet enlèvement prétendu , et dit à Chrysante que son Neveu et sa Nièce n'ont bougé de chez elle ; Nerine les va chercher par son ordre ; Lisimon instruit de l'enlèvement d'Angelique vient retirer sa parole ; Chrysante propose le mariage de sa fille avec Léandre ; ce dernier y consent , et demande pardon à son pere , qui le lui accorde , après en avoir appris le motif ; il finit le Pièce par ces deux Vers :

Ah ! que de son bon cœur une preuve m'est chere !

Que ne fera-t'il pas quelque jour pour son pere !

Les Comédiens François ont repris à leur retour de Fontainebleau la Tragédie de *Zaire* de M.

M. de Voltaire , qui a toujours un très-grand succès. Elle est parfaitement représentée par la Dlle Gaussin qui y joue le principal Rôle , et par les Srs Dufresne , Sarrazin , Granval , Legendre , &c. qui remplissent les personnages d'*Orosmanes* , de *Lusignan* , de *Nerestan* , de *Chatillon* , &c. nous donnerons quelques Fragmens de ce Poème.

Le 4 Nov. l'Académie Royale de Musique donna la dernière Représentation de l'Opéra de *Scylla* dans lequel la Dlle Monville , nouvelle Actrice , sœur de la Dlle Julie , doubla le Rôle de *Capis* que chantoit la Dlle Antier. Elle a assez de voix , de l'action et de l'intelligence.

Le 6. on donna la première Représentation de *Biblis* , dont le Poème est de M. Fleury , et la Musique de M. de la Coste. Nous en parlerons plus au long. On en donna la cinquième Représentation le 13. et on remit au Théâtre *Amadis de Gaule*. Le 18. la Dlle le Maure y chanta son Rôle *Doriane* , avec des applaudissemens très-bien mérités.

On va remettre incessamment l'Opéra d'*Isis* , que le Public attend avec impatience.

Le 11. Fête de S. Martin , l'Académie Royale de Musique donna le premier Bal public qu'on donne tous les ans à pareil jour , et qu'on continue pendant différens jours jusqu'à l'*Avent*. On les reprend ordinairement à la Fête des Rois jusqu'au Carême.

Le 11. Novembre , les Comédiens Italiens firent l'ouverture de leur Théâtre , depuis leur retour de Fontainebleau , par la Tragi-Comédie de *la Vie est un Songe* , tirée de l'Espagnol de *Lopes*

Lopes de Vega, sous le titre *la vida es sueño*. Cette Pièce Italienne en cinq Actes avoit été jouée sur le Théâtre Italien avec grand succès en 1717. elle vient d'être mise en Vers François par M. de Boissy ; les Représentations sont reçues très-favorablement du Public ; nous en parlerons plus au long ; on peut voir l'Extrait de la Pièce originale dans le Mercure de Mars 1717.

Le 10 Novembre, le sieur Theveneau, natif de Paris, l'un des Comédiens du Roi de l'Hôtel de Bourgogne, mourut à Fontainebleau, âgé de 37 ans, après avoir reçu tous ses Sacremens. C'étoit un très-bon sujet qu'on regrette infiniment. Outre les talens qu'il avoit pour la Musique et le Chant, il avoit encore acquis ceux de la déclamation et de l'action comique ; il fut reçu dans la Troupe du Roi en Novembre 1730. où il étoit déjà en qualité de Chanteur depuis plus de 14 ans.

Le 14. le sieur Paghetti, autre Comédien Italien du même Théâtre, originaire de *Brescia*, dans l'Etat de Venise, mourut à Paris après avoir reçu tous ses Sacremens, âgé de 58 ans, il fut inhumé le lendemain à S. Sauveur, sa Paroisse, dont le Curé a rendu des témoignages publics de la constance et de la parfaite résignation avec laquelle il est mort. Cet Acteur, que le Public regrette fort, étoit venu fort jeune en France, il parloit également bien le François et l'Italien ; on n'a guère vû d'Acteurs rassembler tant de talens pour le Théâtre et pour toutes sortes de Rôles, de quelques caracteres qu'ils fussent ; et quoiqu'il ne fut pas d'une figure ni d'une taille avantageuse, il les jouoit avec une justesse et une précision qui ne laissoit rien à désirer. Il

2 VOIE

2470 **MERCURE DE FRANCE**
avoit été reçu au Théâtre Italien au commence-
ment de l'année 1720.

Le 19. le fils du sieur Thomassin, de la Comé-
die Italienne, âgé de 15 ans, débuta pour la
premiere fois, dans la Parodie du *Joueur*, com-
posée de Scenes Italiennes. jouées autrefois sur
le Théâtre du Palais Royal par des Acteurs Ita-
liens. Il joua le Rôle de *Baiocco*, qui en est le
principal avec assez d'intelligence pour son âge,
et fut applaudi du Public.

Le 27 du mois d'Août, les Barnabites de Mon-
targis firent représenter par leurs Pensionnaires
et les Ecoliers de leur College, la Tragédie d'*Ab-
salom*. Les Entr'Actes étoient remplis par un Ballet
de l'*Ambition*, dans lequel on faisoit voir par
des Danses ingénieusement figurées et parfaite-
ment conformes aux différens traits de l'Histoi-
re et de la Fable, propres aux Sujets, et exposez
par ordre dans les Programmes; les sources de
cette passion, les moyens qu'elle employe, les
excès auxquels elle se porte, et les suites fâcheu-
ses qu'elle produit. Le grand concours de mon-
de, tant de la Ville que des environs, rendoit
ce spectacle des plus magnifiques: mais la distri-
bution des Prix accordez par S. A. R. Monsei-
gneur le Duc d'Orleans, Protecteur et bienfai-
teur du College, et dont le Portrait étoit en fa-
ce du Théâtre, en releva beaucoup la pompe.
Elle fut faite par M. Bousseonnier, Premier Pré-
sident au Présidial de Montargis, et fut suivie
de la récitation d'une Ode Française, en actions de
graces de la liberalité de Son Altesse Serenissime.
La magnificence et la variété des habits, la déco-
ration du Spectacle, et les mouvemens du Théa-
tre ont rendu cette Représentation beaucoup
plus.

NOVEMBRE. 1732. 247

plus belle , que ne l'avoient été les précédentes. Les Acteurs de la Tragédie et du Ballet , dont la plupart ont remporté des prix , se sont attiré des applaudissemens universels , et ont parfaitement rempli l'attente du Public.

::***:***:***:***:***:***:***:***

NOUVELLES ETRANGERES

DE TURQUIE ET DE PERSE.

ON a appris que le General de l'Armée de Scahth Thamas , qui alloit au-devant du secours que le Grand-Seigneur devoit envoyer à Bagdad , pour l'attaquer , avoit rencontré à trois journées de cette Ville Achmet Pacha , campé avantageusement sur une hauteur avec un corps de Troupes de 15 à 16000. hommes ; qu'il n'avoit pas osé le forcer dans ses retranchemens , ni avancer plus loin , parce que les défilés qu'il étoit obligé de passer , étoient occupez par les Turcs , et qu'il avoit pris le parti de retourner sur ses pas , et de se retirer en Géorgie , d'où l'on croit qu'il s'étoit déterminé depuis à aller rejoindre le reste de l'Armée du Roi de Perse qui fait le Siège d'Erivan.

On mande de Constantinople qu'il y est mort de la peste près de 60000. Turcs , et plus de 4000. Esclaves Chrétiens qu'on a obligez de nettoyer les maisons infectées.

PRISE

PRISE de la Sultane Netive , Vaisseau de Guerre Turc , commandé par le Contre-Amiral Ali-Bey. Extrait d'une Lettre écrite de Malte le 5 Octobre 1732. par M. le Commandeur DE CHAMBRAY de l'Auberge de France , Lieutenant Général de la Religion , et Commandant des Vaisseaux.

MR le Grand-Maître m'ayant ordonné d'aller croiser dans les Mers du Levant avec deux Vaisseaux de la Religion. Le *S. Antoine* et le *S. George*, je partis de Malte le 23 Juillet faisant route vers l'Isle de Chypre, d'où nous étions informez que deux Vaisseaux de Tunis étoient depuis long-tems dans ces Mers, et qu'ils avoient fait plusieurs prises sur les Sujets de l'Empereur et de la République de Venise.

Je me trouvai le 3 Août à la hauteur de cette Isle, assez près de terre. J'appris dans ce parage que huit Sultanes, ou Vaisseaux de Guerre, étoient sortis depuis peu du Port de Constantinople. La Capitane, selon les mêmes avis, suivie de cinq autres Vaisseaux, devoit servir de convoi aux Bâtimens Marchands d'Alexandrie, et croiser contre les Armateurs Maltois. La Réale de 70 pièces de Canon avec un équipage proportionné, et une autre Sultane, devoient assurer la navigation de ceux de Damiette, qui n'attendoient que l'accroissement du Nil pour partir.

Je fis route pour rencontrer la Réale, ayant avec moi deux Tartanes Maltoises, armées en
cour-

course , qui m'avoient joint à Chypre. Le 15. Août, me trouvant près de Damiette , je donnai ordre au S. George , mon second Vaisseau , commandé par le Chevalier Thomasi, d'attaquer quand il en seroit tems , la Sultane , me réservant de combattre la Réale , nommée aussi le Contre-Amiral.

Le lendemain à la pointe du jour je ne vis qu'un gros Vaisseau , qui à notre approche mit à la voile. Peu de tems après il arbora ses Pavillons, portant celui de Contre-Amiral , et tira un coup de Canon. Je le suivis pendant cinq heures à une portée et demie de Canon , lui donnant ainsi le tems de prendre le large , pour éviter les bas fonds qui sont sur cette Côte , et pour l'empêcher de prendre le mouillage

Dans cet intervalle , j'ordonnai aux deux petits Armateurs de donner sur les Bâtimens Marchands , ce qui fut si bien exécuté , que malgré le Canon de la Forteresse de Damiette , ils en pillèrent et brûlèrent une bonne partie.

Enfin , sur les onze heures du matin , à quatre lieues seulement de Damiette , me trouvant à portée du Contre-Amiral , je fis commencer le Combat , et dans deux heures de tems je le dématai de son grand Mât et du Perroquet de fougue. On s'aperçut aussi que ceux de l'avant et de l'arrière chanceloient beaucoup. Cependant mon Vaisseau ayant beaucoup souffert d'un si gros travail , je fis place au S. George pour reprendre mes manœuvres , et pour assurer ma Mâture , me trouvant dans le fonds du Levant sans sçavoir où pouvoir me raccommo-der en cas d'accident.

Le S. George exécuta parfaitement bien mes ordres , continuant un Combat des plus opiniâ-

tres

tres. Je revins cependant à la charge, et j'abattis la Mizaine du Contre-Amiral : on vint bien-tôt à l'abordage, qui fut rude et sanglant, en sorte qu'en peu de tems on vit plutôt un massacre qu'un combat. L'impétuosité ou plutôt le désespoir du Contre-Amiral, à quelque chose de remarquable. On ne voyoit plus qu'un homme qui résistoit encore, après avoir abandonné les Gaillards et le Pont, s'étant retranché à la première batterie avec un opiniâtre et téméraire entêtement. Je lui criai moi-même que j'allois le couler bas s'il continuoit dans son obstination. Il répondit qu'un Contre-Amiral du G. S. ne se rendoit jamais qu'à la dernière extrémité. Alors j'envoyai ordre aux Officiers qui commandoient les Batteries de faire tirer à couler à fond. De la dernière bordée que je lui donnai après le Soleil couché, il eut son timon coupé en deux à quatre pieds de l'eau, et son Arcasse fracassée. Je fis cesser le combat pour attendre le jour ; ce Vaisseau étant tout-à-fait hors d'état de nous échaper.

En effet, le 17 au matin il mit Pavillon blanc, et tira un coup de Canon ; je l'envoyai aussi-tôt amariner, et je le fis mouiller sur la pointe des bas fonds. On me rapporta que ce Bâtiment étoit absolument hors d'état de naviger, faisant de l'eau de tous côtes : je me déterminai donc à embarquer sur mon bord toute son Artillerie de Bronze, la Poudre, et quelques manœuvres de rechange, abandonnant le reste à mon Equipage.

Le Combat a été si rude, et il y a péri tant de monde, que nous n'avons fait que 117 Esclaves en état de servir. 49 Chrétiens ont recouvré la liberté.

Le

Le Contre-Amiral Ali-Bey , Commandant de ce Vaisseau , est un homme d'environ soixante ans , recommandable à la Porte par sa valeur , ayant rendu 16 différens Combats contre les Vénitiens : le dernier est celui de *Passaux* , portant le même Pavillon du Contre-Amiral. Il doit être content, au reste, du bon traitement que nous lui avons fait.

Dans cette action , le Chevalier du Lau de la Coste , François , a été tué , ainsi que huit des principaux bas Officiers , et je n'ai eu que douze hommes de blessez.

Le 19. au soir , je mis à la voile , après avoir envoyé brûler le Vaisseau ennemi ; et je fis route vers la Caramanie où je devois faire de l'eau.

En doublant le Cap S. André de l'Isle de Chypres nous aperçûmes l'autre Sultane , conserve du Contre-Amiral , laquelle venoit de Syrie pour joindre le Convoy de Damiette. Je lui donnai chasse pendant 16 heures , ce qui l'obligea de gagner enfin le fonds du Golfe d'Antioche : mes Éclottes, ne connoissant pas assez ce Golfe, me conseilèrent de cesser notre poursuite. Je m'aperçûs en même-tems que nos Vaisseaux n'étoient plus guères en état de croiser , et qu'il étoit tems d'aller décharger à Malte notre Artillerie , et nous radoubber.

Le 27. nous fîmes de l'eau au Port Orland , avec les précautions nécessaires en Pays ennemi , et je mis à la voile le lendemain.

Le 4 Septembre me trouvant à 36 lieues au Sud des *Sept-Cary*, je découvris trois gros Vaisseaux , qui mirent en panne à trois lieues au vent à nous , portant Pavillon Turc : une heure après ils manœuvrèrent pendant une demie heure pour arriver sur nous. Je les attendis en bon

or-

ordre , ayant à mon arriere le S. George , mais à notre contenance ils forcerent de voile , et firent route pour Alexandrie.

Je les chassai inutilement jusqu'au Soleil couché que je les perdis de vue. Alors je fis tenir la bordée au Sud-Ouest. Le Contre-Amiral Ali-Bey m'assura que c'étoit la Capitane de 80. Canons , suivie de deux autres Sultanes plus grosses que nos Vaisseaux , qui devoient , selon mes avis , aller à Alexandrie.

Le lendemain je ne vis plus aucun Bâtiment , ce qui me détermina à profiter du premier tems favorable pour nous retirer à Malte. Le 2 Octobre je me trouvai au Parage du Cap Passaro en Sicile , où j'écrivis le détail de notre course ; et enfin le 4. nous mouillâmes heureusement à Malte.

Depuis cette Lettre écrite , on a appris que le Grand-Seigneur avoit fait sortir de ses Ports 12 Vaisseaux de Guerre , avec ordre de chercher dans les Mers du Levant , les deux Vaisseaux Maltois qui ont pris devant Damiette la *Sultane Neuve*.

M. de Chambray qui a écrit la Lettre , dont on vient de voir l'Extrait , est Commandeur de Vircour , et se signale depuis long-temps , avec autant de prudence que de valeur , pour les intérêts de son Ordre , qui sont ceux de la Religion et du Bien public. C'est le même qui en l'année 1723. rendit un fameux combat , lequel fut terminé par la prise de la Patrone ou Vaisseau Amiral de la Regence de Tripoli , dont le détail fut alors rendu public. Il est Frere du Marquis de Chambray , et de Dame N. de Chambray , Abbessé d'Alménèches , Diocèse de Sécz.

La Maison de Chambray a toujours été distinguée

NOVEMBRE. 1732. 2477

tinguée parmi la Haute Noblesse de la Province de Normandie. Elle est du Diocèse d'Evreux, et tire son origine d'Amaury, Seigneur de Chambray, qui en l'année 1099. accompagna le Duc Robert à la Conquête de la Terre-Sainte. Cette distinction est fondée sur les Alliances illustres et sur les Postes éminens, dont plusieurs Seigneurs de Chambray ont été honorez, tant dans l'Eglise, qu'auprès de la Personne de nos Rois et dans leurs Armées. Il y a eu aussi plusieurs Gouverneurs et Baillifs d'Evreux, des Abbez et Abbesses de diverses Abbayes de la Province, &c.

R U S S I E.

LE 18 Septembre, M. de Westphalen, Envoyé Extraordinaire du Roy de Dannemarck, eut Audience publique de la Czarine, dans laquelle il lui déclara au nom du Roy son Maître, que S. M. Dan. la reconnoissoit en qualité d'Impératrice. S. M. Cz. étoit assise sur son Trône, sous un Dais magnifique, ayant à ses côtez les principaux Ministres de sa Cour, les Generaux et autres Personnes de distinction des deux sexes.

P O L O G N E.

ON apprend de Warsovie que la Diette Générale se separa le 2 du mois dernier, sans prendre aucune résolution, et dès le même jour la plupart des Nonces partirent pour retourner dans leurs Terres.

Le même jour, le Roy fit remettre aux Sénateurs un Mémoire, au sujet de la nomination aux Charges vacantes de Grand-General et de Grand-Chancelier de la Couronne, afin de sça-

H voir

2478 MERCURE DE FRANCE

voir s'il peut en disposer malgré les protestations de quelques Nonces.

Le 3, les Sénateurs donnerent leurs avis par écrit, et S. M. ayant vû qu'ils étoient partagez, Elle a résolu d'assembler un Conseil de Sénateurs avant son départ pour Dresde. On assure que le Roy convoquera une nouvelle Diette extraordinaire pour le mois de Février prochain.

L'Envoyé extraordinaire de la Czarine se prépare à retourner à Petersbourg sans avoir pu réussir dans ses Négociations; parce que les Commissaires du Roy et de la République de Pologne ont demandé que S. M. Cz. n'insistât plus sur le payement des sommes qu'elle prétend lui être dûes par cette Couronne; qu'elle cessât de s'intéresser aux affaires du Duché de Curlande, et qu'elle retirât les Troupes Moscovites qu'elle entretient depuis plusieurs années dans ce Duché.

On publia à Warsovie, après le départ du Roy, une Déclaration de S. M. pour le rétablissement de la bonne intelligence entre la Pologne et la Suede. Cette Déclaration à laquelle le Roy a donné la même force que pourroient avoir des Actes solennels de Paix et d'Alliance, sera échangée contre une pareille Déclaration du Roy de Suede, et des Etats, et après l'échange, tout commerce sera rétabli entre les deux Royaumes.

Le Roy de Pologne partit le 15 du mois dernier de Warsovie et arriva à Dresde le du même mois, et S. M. doit revenir en Pologne à la fin du mois de Janvier.

S U E D E.

LE Roy a donné ses Ordres au Prince Guillaume de Hesse-Cassel son Frère, pour augmenter les Troupes du Landgraviat, conformément

NOVEMBRE. 1732. 2479

nement aux conditions particulieres du nouveau Traité d'Alliance que le Roy de Suede, comme Landgrave de Hesse, a conclu avec le Roy de Pologne, pour la deffense mutuelle de leurs Etats d'Allemagne.

DANNEMARCK.

LE Comte de Seckendorff eut au commencement du mois dernier une Audience particuliere du Roy, dans laquelle il lui remit, de la part de l'Empereur, la Ratification du Traité conclu à Copenhague depuis quelques mois, entre les Ministres de S. M. Imp. ceux du Roy, et ceux de la Czarine. On assure que par ce Traité, l'Empereur s'est engagé à la garantie du Duché de Sleswick, à condition d'un équivalent, qui sera donné par le Roy au Duc de Holstein; qu'il a été stipulé que tous les Sujets de l'Empereur jouiront d'une liberté entière de Commerce dans toutes les Villes Maritimes de la domination de S. M. Dan. et qu'on travaillera incessamment à terminer les differends qui ont interrompu le Commerce de la Ville d'Hambourg avec le Dannemarck.

A L L E M A G N E.

ON apprend de Vienne que le 17 Octobre on y mit au Carcan, dans la grande Place du Marché aux Poissons, 45 Mandians et autres gens sans aveu, qui ont été bannis des Païs héréditaires de la Maison d'Autriche.

Le Comte de Reichenstein, l'un des Ministres de l'Empereur auprès du Corps Helvétique,

Hij 22

se prépare à retourner en Suisse , avec de nouvelles Instructions. On croit qu'il aura ordre de se joindre au Comte de Wolckenstein , autre Ministre de S. M. Imp. en Suisse , pour presser le renouvellement du Capitulat de Milan ; convention qui subsiste depuis près de 12 ans, entre l'Empereur et les Grisons. Elle a pour objet , le Commerce entre ces Liges et les Peuples du Milanais ; le passage des Troupes de S. M. Imp. sans payer de contributions ; la Traite des Bestiaux et le passage des Marchandises étrangères. Ce Traité sera signé à Milan , où on a préparé des appartemens, pour les Députés des Liges Grises.

I T A L I E.

DAns le Consistoire secret que le Pape tint le 1 Octobre , le Cardinal Orthoboni proposa l'Evêché de Lodeve pour l'Abbé de Souillac ; il préconisa ensuite l'Evêque de Lombes pour l'Abbaye de S. Pierre de Lézat , Diocèse de Rieux.

On assure qu'il a été résolu que les 4 Cardinaux que le Pape a nommez pour être de la Congrégation de *Non nullis* , assisteront aux nouveaux Interrogatoires que le Cardinal Coscia doit subir pour l'éclaircissement de quelques faits qu'il n'a pas niés ; qu'on lui donnera le terme de 2 mois pour travailler à ses deffenses ; qu'il lui sera permis de choisir un Jurisconsulte étranger pour plaider sa cause devant la Congrégation ; mais que ce Jurisconsulte sera assisté d'un Auditeur-Romain ; que M. Fiorelli , Secrétaire de la Congrégation , sera tenu de fournir au Card. Coscia toutes les Pièces du Procès , dont il aura besoin pour sa deffense , en prenant les précautions

tions nécessaires pour empêcher qu'elles ne soient soustraites ; et qu'il ira de la part du Pape renouveler à ce Cardinal la deffense de sortir de Rome sous quelque prétexte et par quelque moyen que ce puisse être , à peine d'être privé de son Titre de Cardinal , de tous ses Benefices et Revenus Ecclesiastiques et de confiscation de tous ses autres biens , qui , en cas de fuite , seront dévolus à la Chambre Apostolique. Cependant le 6 Octobre , on leva la Garde du Cardinal de Coscia , et il eut la permission de recevoir des visites et de reprendre un certain nombre de ses anciens Domestiques. Il a depuis obtenu du Pape la permission de sortir de temps en temps du Convent où il fait sa résidence , et il alla le 28 Octobre , se promener du côté de sainte Croix en Jerusalem.

On apprend de Florence , que le 4. Octobre , l'Infant Don Carlos alla visiter le Grand - Duc et l'Electrice Palatine Douairiere ; il partit le 6. pour se rendre à Parme , accompagné du Comte de Sant-Estevan. S. A. R. coucha le 7. à Bologne , d'où il partit le 8. pour continuer sa route. Elle a choisi pour Gentilshommes de sa Chambre le Comte de San-Severin , Milanois , et le Comte Bologini de Plaisance , et pour son Majordome de Semaine , le Comte Tarasoni de Parme.

Ce Prince arriva à Parme le 9. Octobre vers les 3. heures après midi. Il se rendit d'abord à l'Eglise du Dôme où on chanta le *Te Deum* , en actions de grâces de son heureuse arrivée ; après quoi S. A. R. fut conduite au Palais par un nombreux Cortège de Noblesse et aux acclamations réitérées du peuple , qui fit le soir des Feux de joye et des Illuminations dans toutes les Ruës de la Ville.

H. iij D'au-

D'autres Lettres portent, que la veille de son départ de Florence il avoit été visité par le Grand Duc, qui lui avoit envoyé le matin un tres-beau Tableau, peint par Marc Tuschler de Nuremberg, représentant la Cérémonie de l'hommage des Etats du Grand Duché de Toscane, que S.A.R. a reçu cette année au nom du Grand Duc, le 24 Juin dernier, Fête de S. Jean-Baptiste.

L'Infant Don Carlos étant arrivé le 6 Octobre à la Scarperie, y fut salué par une decharge générale de l'Artillerie du Fort de S. Martin. Le soir il arriva à Firenzuola, d'où il congédia les Carabiniers et autres Troupes que le Grand Duc avoit fait partir avec lui pour l'escorter jusqu'à la Frontiere de ses Etats.

Le 7, ce Prince dîna dans le Convent des Cordeliers de Lojano, et le soir il alla coucher dans celui des Religieux Olivetains de S. Michel *in Bosco*, hors des Portes de la Ville de Bologne, où il fut complimenté par le Comte Marc-Antoine Ranuzzi, de la part du Grand Duc, et de l'Electrice Douairiere Palatine.

Le 8, S. A. R. étant entrée dans le Duché de Modène, trouva sur la Frontiere le Marquis Rangoni, qui la complimenta au nom du Duc de Modène, lequel lui avoit envoyé trois Carossea à six Chevaux, dont l'Infant Don Carlos le remercia. Aussi-tôt qu'il fut à la vûe de Modène il fut salué de cent coups de Canon, tant de la Ville que de la Forteresse. Le chemin qui conduit à cette Ville, avoit été arrosé par ordre du Duc de Modène, afin d'abattre la poussiere.

Le Duc de Modène vint audevant de ce Prince, étant accompagné d'une nombreuse suite de Seigneurs de sa Cour, pour l'engager à entrer dans la Ville et à faire quelque séjour dans son Palais.

Ille

Ils se donnerent réciproquement de grandes marques de tendresse ; mais l'Infant Don Carlos n'ayant pas accepté l'offre du Duc de Modène , ils se séparèrent , et S. A. R. continua sa route par les dehors de la Ville.

Etant arrivée à la Rubiera , elle envoya un des Gentilhommes de sa Chambre complimenter le Duc de Modène de sa part.

L'Infant Don Carlos se rendit l'après midi à Pantaro , Maison de plaisance de la Comtesse Borri , où il trouva un tres-grand nombre de Gentilhommes des Duchez de Parme et de Plaisance , qui étoient venus pour lui rendre leurs respects. La Duchesse Dorothee, Duchesse Doüaïriere de Parme et Ayeule maternelle de S. A. R. y arriva peu de temps après pour le complimenter. L'Infant Don Carlos alla la recevoir à la porte de sa Chambre et demeura avec elle pendant une heure. Cette Princesse lui presenta les Dames de sa suite , qui eurent l'honneur de baiser la main de S. A. R.

Le 9 , l'Infant alla dîner au Convent de la Certosa , à un mille de Parme ; après le dîné , ayant pris un habit magnifique , il monta à Cheval pour faire son Entrée publique dans cette Ville , à la porte de laquelle on avoit dressé un Autel , où il fut reçu par le Chapitre de l'Eglise Cathédrale de S. Michel , le plus ancien Chanoine lui ayant présenté l'Eau-benite et un Crucifix à baiser. S. A. R. se plaça ensuite dans un Fauteuil , sous un Dais magnifique , du côté de l'Evangile où le Gouverneur lui presenta les Clefs de la Ville , que ce Prince lui rendit. Après les Prières ordinaires , l'Infant Don Carlos remonta à Cheval et entra dans la Ville au bruit des Salves réitérées de l'Artillerie , du son de toutes les

H iiiiij Clo.

Cloches et des acclamations de joie du Peuple.

La marche se fit dans l'ordre suivant :

Une Compagnie d'Infanterie Irlandoise, deux Compagnies des Cuirassiers de Parme et de Plaisance, et deux Compagnies de Carabiniers précédèrent 54 Gentilhommes des deux Duchez, habillez magnifiquement, et montez sur des Chevaux richement harnachez; ils étoient suivis des Majord'hommes de semaine de S. A. R. et des Gentilhommes de sa Chambre aussi à Cheval, des Ordres Mandians, des grandes Confrairies, du Clergé Séculier des Paroisses, et de celui de l'Eglise Cathédrale.

L'Infant Don Carlos marchoit ensuite, monté sur un tres-beau Cheval d'Espagne et sous un Dais d'Etoffe d'argent, dont les douze Cordons étoient tenus par douze Députés, représentant les Etats des deux Duchez.

S. A. R. étoit suivie du Comte de Sant - Estevan, Grand Maître de sa Maison, du Prince Corsini, son Grand-Ecuyer, de Don Lélío Caraffe, Capitaine de ses Gardes du Corps, et de trois autres des principaux Officiers de sa Garde, et la marche étoit fermée par un détachement d'Infanterie de 400 hommes, qui étoient habillez de neuf, ainsi que toutes les autres Troupes qui s'étoient mises en haye et sous les Armes, dans toutes les rues de son passage.

S. A. R. fut reçuë dans le Parvis de l'Eglise Cathédrale par les principaux Magistrats, et à la porte de l'Eglise par l'Abbé de Castromonte, Grand-Chapelain, qui lui présenta l'Eau-benite, et le conduisit dans le Chœur, où le *Te Deum* fut chanté à plusieurs Chœurs de Musique. Après le *Te Deum*, l'Infant monta en Carosse avec le Comte de Sant-Estevan, et le Pr. Corsini. Il trouva

trouva au Palais la Duchesse Douairière Doro-
thée, qui le conduisit dans l'appartement qu'on
lui avoit préparé, et une heure après il donna
audience au Chevalier Antinori, qui vint le com-
plimenter de la part du Grand Duc, et de l'Elect-
rice Douairière Palatine.

On écrit de Gènes que le grand Conseil n'a-
voit encore rien déterminé touchant la liberté
des quatre Chefs des Mécontents de l'Isle de Cor-
se; que Don Louïs Giafferi, l'un de ces Chefs
étoit dangereusement malade; que le P. Cerra-
zini, Capucin; autrefois Prédicateur des Mécon-
tens, et qui avoit été conduit à Gènes il y a 3 ou
4 mois, avoit été remis entre les mains de ses Su-
périeurs qui l'avoient condamné au pain et à l'eau
pour le reste de ses jours, et l'avoient renfermé
dans la Prison de leur Convent.

On apprend en dernier lieu que les 4 Chefs
avoient été transferez à Savonne; qu'on les y
traitoit avec beaucoup de douceur et d'humanité;
qu'ils avoient été visitez par le Gouverneur de
cette Ville, qui leur avoit dit, de la part du
Grand-Conseil, qu'ils avoient la liberté de s'y
promener. et qu'on avoit renvoyé chez eux les
Otages des Mécontents retenus jusqu'à présent à
la Bastia.

On mande de Naples, que le 24 Septembre,
plusieurs Dames de distinction, commencerent
à faire une quête chez tous les habitans de cette
Ville, pour rassembler 3000 Ducats, qu'on doit
employer à faire en argent une Statue de Ste Iré-
née, Vierge, que le peuple a choisie pour être
la Patrone particulière de cette Ville, contre les
effets du Tonnerre.

ESPAGNE.

ON a appris d'Oran , que les deux Convois qu'on y avoit envoyez de Cadix et d'Alicante , y étoient arrivez ; que quelques Troupes de Maures descendus des Montagnes , continuoient d'inquieter la Garnison qui est occupée à de nouvelles fortifications qu'on y construit ; que le Marquis de Santa-Cruz avoit envoyé contre eux quelques détachemens qui les avoient obligez à prendre la fuite ; et qu'il ne paroisse pas qu'on eût rien à craindre de leur part , tant que les Algeriens seroient hors d'état de mettre une Flotte en Mer ; que le Dey d'Alger étoit mort le 3. de Septembre , âgé d'environ 88. ans , et que le Cnafnagi ou Trésorier de la Régence , son beau-frere , avoit été élu en sa place.

Les dernieres Lettres d'Oran , portent que les Maures avoient commencé le Siege de cette Place avec deux Armées , l'une commandée par Bigosillo , qui en étoit cy-devant Gouverneur , et l'autre par le fils du feu Dey d'Alger ; que le Marquis de Santa-Cruz ayant détaché 3500. hommes de sa Garnison pour escorter un Convoi qu'il vouloit faire entrer dans le Fort de sainte Croix , les Maures avoient attaqué l'escorte ; que l'action avoit été très-vive d'abord , mais que les Espagnols ayant mis la bayonette au bout du fusil , les Maures avoient pris la fuite après avoir perdu près de 1200. hommes , et que le Convoi étoit entré dans le Fort , dont on avoit réparé la breche qui y avoit été faite quelques jours auparavant ; que depuis cette action , les Maures s'étoient emparez d'un poste important qui étoit la communication entre la Ville et le Fort .

Fort, que ce poste n'étant pas éloigné de la Mer, quelques Vaisseaux de guerre Espagnols arrivez d'Alicante, avoient canonné les Ennemis et les avoient obligez de l'abandonner; que l'Artillerie des Maures étoit mal servie, qu'ils manquoient de munitions de guerre, et qu'on avoit appris par un Deserteur qu'il s'étoit tenu à Alger un Divan, dans lequel le nouveau Dey avoit demandé des secours pour continuer le Siege d'Oran, mais que les autres Chefs de la Régence avoient représenté que c'étoit une entreprise téméraire, et qu'il étoit impossible de reprendre cette Place tant que la Régence n'auroit pas de Flotte pour empêcher l'arrivée des secours. Ces Lettres ajoûtent que le Marquis de Santa Cruz étoit résolu d'attaquer les Maures dans leurs tranchées, et de les obliger à lever le Siege, aussi-tôt qu'il auroit reçu le renfort de Troupes qu'il attendoit de Barcelone et d'Alicante.

On a reçu avis que le 17. Octobre, le Gouverneur de Ceuta a fait une sortie composée de 12. Bataillons de 14. Compagnies de Grenadiers et de toute la Cavalerie de la Garnison; que ces Troupes ayant attaqué les Maures dans leurs tranchées, les avoient obligez de prendre la fuite après un combat de six heures, qu'ils avoient abandonné leurs munitions de guerre, leur Artillerie et toutes leurs provisions; qu'on avoit encloué leurs Canons, brûlé leurs Baraques, comblé leurs tranchées et abandonné leur Camp au pillage des Soldats Espagnols.

Le Marquis de Santa Cruz ayant écrit en Cour depuis, qu'il avoit paru dans le Canal d'Oran, neuf Vaisseaux de guerre Algeriens, un de 70. pièces de Canon, quatre de 50. et les autres de 30. à 40. le Roi a envoyé des Ordres aux Com-

Hvj mandans

2488 MERCURE DE FRANCE

mandans des Vaisseaux de guerre la *Galice*, l'*Andalousie*, le *Conquérant* et le *Lion*, de joindre trois autres Vaisseaux de guerre Maltois qui sont sortis depuis peu d'Alicante, et d'aller ensemble attaquer les Vaisseaux Algeriens.

P O R T U G A L.

ON a appris de Campo-Major, sur la Frontière d'Espagne, que la nuit du 15. au 16. Septembre, on y avoit essuyé un Orage terrible, et que le tonnerre étant tombé sur la grande Tour du Château de cette Ville, il avoit mis le feu au Magasin des Poudres, dans lequel il y en avoit près de 120. milliers, outre une grande quantité de Bombes et de Grenades toutes chargées; que l'effet de la poudre avoit été si violent, que tout le Château et les quatre Tours inferieures avoient sauté en l'air, et que plus des trois quarts de la Ville avoient été entièrement détruits; qu'il n'en seroit pas resté une seule maison sur pied, si le feu s'étoit communiqué à une autre Tour peu éloignée, dans laquelle il y avoit encore 50. barils de poudre, qu'outre les maisons renversées, celles qui restent avoient été fort endommagées par la chute des pierres du Château, qui en ont brisé les couvertures et la charpente; que l'Hôpital des Freres de la Charité avoit été entièrement ruiné; qu'un des Religieux avoit été écrasé, que dans le Convent de l'Ordre de S. François, trois Religieux avoient été tuez, et tous les autres blessez; que le Portail de la principale Eglise avoit été abbatu; l'Hôpital de la Misericorde totalement détruit; que le 19. on avoit retiré de dessous les ruines; ou 400. blessez, et plus de 200. corps morts. Le Roi y a envoyé un grand nombre

NOVEMBRE. 1732. 2489

nombre de Chirurgiens de Lisbonne , pour panser les blessez , auxquels S. M. a envoyé tous les autres secours nécessaires dans leurs besoins , et S. M. a donné des ordres pour travailler au plus tôt aux réparations des Fortifications de cette Place.

Le Patron d'une Barque arrivée depuis peu de Tripoli à Livourne , a rapporté que le G. S. avoit fait present au Dey de cette Régence d'un Vaisseau de 50. Canons , chargé de munitions de guerre ; que le Dey avoit envoyé du côté d'Oran un corps de Troupes commandé par son fils , avec quelques pieces de Canon ; qu'on croyoit que ces Troupes joindroient celles de la Régence d'Alger , pour inquiéter la Garnison Espagnole d'Oran.

GRANDE BRETAGNE.

LE Comte de Montijo , Ambassadeur Extraordinaire du Roi d'Espagne , arriva à Londres le 15 d'Octobre avec la Comtesse son Epouse , et le 16 il eut à Whitehall une longue conférence avec le Duc de Newcastle , Secrétaire d'Etat , qui l'accompagna jusqu'à Kensington , où il eut sa premiere Audience particuliere du Roi , étant conduit par le Chevalier Clément Cotterel , Maître des Cérémonies ; ensuite il eut Audience de la Reine , et le lendemain du Prince de Galles , du Duc de Cumberland et des Princes.

La Duchesse Douairiere de Malborough a demeuré quelque-tems à S. Albans , où elle a établi une Maison de Retraite pour un nombre d'Officiers qui ont servi pendant la derniere Guerre sous le feu Duc son Epoux , et qui n'ont pas assez de revenu pour subsister sans son secours.

2490 MERCURE DE FRANCE

cours : on dit qu'elle doit affecter à cette Maison un revenu fixe de 4 à 500. liv. sterl.

Le Roi a accordé aux Commissaires de l'Amirauté, des Lettres Patentes qui leur permettent d'établir une Corporation en faveur des pauvres veuves d'Officiers de Marine : elle sera composée des Commissaires de l'Amirauté, des Commissaires de la Marine, de ceux de l'Avitaillement de la Flotte et d'un certain nombre d'anciens Capitaines et Lieutenans de Vaisseaux. Pour la réussite d'un établissement si charitable, le Roi a accordé une somme de 10000. liv. sterl. sur les revenus de la Couronne, et les Commissaires de l'Amirauté, de la Marine et de l'Avitaillement ont souscrit pour des sommes considérables. Par le Règlement dont ils sont convenus et qui doit être rendu public, la veuve d'un Officier qui aura commandé une Escadre, aura 50 l. sterl. par an ; celle d'un Capitaine de Vaisseau, 40 liv. sterl. celle d'un Lieutenant, 30 liv. sterl. et celles des autres Officiers inférieurs, 20 liv. sterl. chacune. Mais comme il faut des fonds considérables pour payer un si grand nombre de pensions, il a été résolu que tous les Officiers actuellement employez dans la Marine, remettront à la Caisse de la Corporation 3. sols par liv. sterl. de leur paye, et que les veuves de ceux qui auront refusé de faire cette remise ne pourront jouir de la pension.



MORTS

*MORTS DES PAYS ETRANGERS.*

LE Roi Victor Amedée II. Pere du Roi de Sardaigne , mourut le 31 Octobre dernier à Montcalier. Ce Prince étoit né le 14 Mai 1666. Il étoit fils de Charles-Emanuel , Duc de Savoye , mort le 12 Juin 1675. et de Marie-Jeanne-Baptiste de Savoye , fille ainée du Duc de Nemours , sa seconde femme , laquelle mourut le 15 Mars 1724. âgée de 80 ans. Il avoit épousé le 10 Avril 1684. Anne-Marie d'Orleans , fille puînée de Philippe , Fils de France , Frere unique du feu Roi Louis XIV. laquelle mourut le 26 Août 1728. âgée de 59 ans presque accomplis ; il avoit eu de ce Mariage un Prince né le 8 Novembre 1697. mort une heure après ; Victor-Amedée-Joseph-Philippe , né le 6. Mai 1699. mort le 22 Mars 1715. Charles - Emanuel-Victor , à présent Roi de Sardaigne , né le 27 Avril 1701. Emanuel Philibert , Duc de Chablais , né le premier Décembre 1705. mort le 19 du même mois , Marie-Adelaïde , née le 6 Décembre 1685. mariée le 7 Décembre 1697. à Louis , Duc de Bourgogne , puis Dauphin de Viennois , Pere du Roi Très-Chrétien , laquelle mourut le 12. Février 1712. et Marie-Louise-Gabrielle , née le 17 Septembre 1688. mariée le 11 Septembre 1702. au Roi d'Espagne , et morte le 14. Février 1714.

Le Roi Victor avoit été couronné Roi de Sicile à Palerme le 24 Décembre 1713. en vertu de la cession que le Roi d'Espagne Philippe V. lui

2492 MERCURE DE FRANCE

en avoit faite par le Traité d'Utrecht ; mais par le Traité de la Quadruple Alliance qui fut signé à Londres au mois d'Août 1718. il étoit convenu d'échanger avec l'Empereur le Royaume de Sicile contre celui de Sardaigne dont il prit alors le Titre. Après un Regne de 55 ans, pendant lequel il s'est acquis la réputation d'un des plus grands Princes de son tems, il fit en plein Conseil le 3 Septembre 1730. une abdication generale de tous ses Etats en faveur du Prince de Piémont son Fils, qu'il fit reconnoître pour son Successeur.

Charles-Emanuel-Victor, Roi de Sardaigne ; depuis cette abdication, a épousé en premières Noces le 13 Mars 1722. Anne-Christine-Louise, fille de Theodore, Comte Palatin de Sultzbach, qui mourut le 12 Mars 1723. étant accouchée cinq jours auparavant de Victor-Amedée-Theodore, Duc d'Aoste, mort le 11 Août 1725. Il a épousé en secondes Noces le 2 Juillet 1724. Polixene-Christine-Jeanne, fille d'Ernest-Léopold, Landgrave de Hesse-Rheinfels-Rottembourg, et d'Eleonore-Marie-Arène de Louvenstein, dont il a eu Victor-Amedée-Marie, né à Turin le 26 Juin 1726. à présent Duc de Savoye et Prince de Piémont ; Joseph-Charles-Emanuel, Duc d'Aoste, né le 17 Mai 1731. et deux Princesses, l'une née le 28 Fevrier 1728. l'autre le 19 Mars 1730.

On apprend d'Allemagne que la petite verole qui régné à Vienne depuis environ trois mois, a attaqué presque toutes les jeunes personnes de la Ville, dont plusieurs sont mortes dans les cinq ou six premiers jours de leur maladie : le jeune Marquis de Rofrano, Prince de Capoue, Napolitain, a été de ce nombre.

FRANCE

*****:*****

FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE premier de ce mois, jour de la Fête de tous les Saints, le Roi et la Reine entendirent à Fontainebleau la Grand'-Messe, célébrée pontificalement par l'Evêque d'Uzès, et chantée par la Musique. L'après-midi, L. M. assistèrent à la prédication du Pere *Julien*, Religieux Recolet, et ensuite aux Vêpres qui furent chantées par la Musique, auxquelles ce Prélat officia.

Le Marquis de Bissy, Maréchal de Camp, est parti pour aller complimenter l'Infant Don Carlos au nom du Roi, sur son arrivée à Parme.

A la premiere nouvelle de la mort du Roi Victor-Amedée, les Comédiens François et Italiens qui étoient à Fontainebleau, eurent ordre de revenir à Paris. Les Concerts chez la Reine cessèrent, et l'on ramena à Versailles les Equipages de chasse et les Mentes du Roi.

Le 15 de ce mois, le Roi et la Reine partirent de Fontainebleau pour aller coucher au Château de Petit-Bourg, d'où L. M. arriverent de Versailles le 18.

Le 19. le Marquis de Rosignan, Ambassadeur du Roi de Sardaigne, eut en grand Manteau de deuil :

2494 MERCURE DE FRANCE

deüil une Audiance particuliere du Roi , dans laquelle il lui donna part de la mort du Roi Victor-Amedée. Il fut conduit à cette Audiance par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs , qui le conduisit ensuite à l'Audiance de la Reine et à celles de Monseigneur le Dauphin , de Monseigneur le Duc d'Anjou, et de Mesdames de France.

Le 20. le Roi prit le grand deüil pour la mort du Roi Victor-Amedée , Ayeul maternel de S. M.

Le même jour , jour de la Fête de Sainte Elisabeth , dont la Reine d'Espagne porte le nom , le Marquis de Castellar , Ambassadeur de S. M. C. donna un magnifique Repas , auquel furent invitez les Grands d'Espagne , les Chevaliers de la Toison d'Or , les Ministres Etrangers et plusieurs personnes distinguées de la Cour.

Le 27 Octobre , il y eut Concert à Fontainebleau chez la Reine , M. de Blamont , Sur-Intendant de la Musique du Roi , fit chanter les deux derniers Actes de sa Pastorale Héroïque *d'Endimion* , dont les principaux Rôles furent chantés avec applaudissement par les D^{les} Mathieu et Petitpas , et par le sieur Tribou.

Le 29. on executa le *Caprice d'Erato* , ou les *Caracteres de la Musique* , Pièces du même Auteur , lesquelles furent jouées avec beaucoup de succès.

Le 5. Novembre on chanta chez la Reine le Prologue et le premier Acte de *Tancrede* , Tragédie mise en musique par M. Campra ; les principaux Rôles furent remplis par les D^{les} Courva-

sier

sier et Mathieu , et par les Srs Petillot , Ducros et du Bourget.

Le premier Novembre, Fête de la Toussaint , il y eut Concert spirituel au Château des Tuilleries. On y chanta le *Credidi* , Motet de M. de la Lande , et un autre nouveau Motet mis en Musique par M. Madin , Maître de Musique de l'Eglise Cathedrale de Tours , qui fut parfaitement bien executé et très-gouté du Public. La Dlle Petitpas chanta ensuite un petit Motet à voix seule du S^r le Maire, qui fut très applaudi. Le sieur Leller joua seul une Sonate avec toute la justesse possible, de même que le sieur Bravet , dans l'execution d'un *Concerto* qu'il joua avec accompagnement. Le Concert fut terminé par le *Dens regnavit*.

Le 3. il y eut Concert François; on executa la *Chasse du Cerf*, qui est un excellent Morceau de Musique de M. Morin, dans lequel la Dlle Petitpas chanta le Rôle de Diane avec applaudissement , de même que la Cantatille de la *Constance* , du sieur le Maire. Le sieur Benoît chanta ensuite une Cantate Française , mise en Musique par M. Mourer , qui fit beaucoup de plaisir. Le *De Profundis* de M. de la Lande termina le Concert.

On nous écrit de Metz , que le Roi ayant accordé un Drapeau à la Compagnie des Gentils-hommes Cadets , qui sont en Garnison dans la Citadelle de cette Ville , M. du Bouchet , Commandant de la Compagnie , avoit prié M. l'Evêque Titulaire de Joppé , qui s'étoit rendu à Metz pour faire l'Ordination en l'absence de M. le Duc de Coaslin , Evêque de ce Diocèse, de be-

bis

2496 MERCURE DE FRANCE

air le Drapeau. La Cérémonie s'en fit le Dimanche 9. Novembre, dans l'Eglise des Benedictins de l'Abbaye de S. Arnoul. A dix heures du matin les Cadets au nombre de deux cent, en habit uniforme, marchant par rangs de quatre, les Officiers à leur tête, et le premier Brigadier au centre portant le Drapeau dans un Etuy, se rendirent à cette Eglise, où ils se rangèrent sur deux lignes, les Tambours appelant.

M. l'Evêque celebra la Messe à l'Autel principal, après laquelle M. du Bouchet, accompagné du Premier Lieutenant, présenta le Drapeau déployé à ce Prélat, qui le benit avec les ceremonies ordinaires. Après la Benediction, l'Evêque présenta le Drapeau au Commandant, et lui dit :

Le Roy ne pouvoit mieux vous marquer, Monsieur, le prix de vos services, qu'en vous confiant l'éducation de ces jeunes Gentilshommes, dont le courage et la fidélité sont réservés à vos soins, et à vos exemples ; mais n'oubliez pas de leur apprendre que pour servir un Prince Chrétien, il faut autant de pitié que de valeur.

Le Commandant rendit ensuite le Drapeau au Premier Brigadier, qu'il porta déployé, en retournant avec la Compagnie à la Citadelle dans le même ordre qu'ils en étoient sortis.

Le 25. Novembre, la Loterie de la Compagnie des Indes, établie pour le remboursement des Actions, fut tirée en la maniere accoutumée, à l'Hôtel de la Compagnie. La Liste des Numeros gagnans des Actions et Dixièmes d'Actions qui doivent être remboursées, faisant en tout le nombre de 319. Actions.

BENEFICES

BENEFICES DONNEZ

L' Abbaye de S. Vincent de Metz, Ordre de S. Benoît, vacante par le décès de M. de Bourlemont, en faveur de M. d'Eltz, Chanoine de Spire.

L'Abbaye de S. Serge d'Angers, Ordre de S. Benoît, vacante par le décès de M. de Court, en faveur de M. de Rochechouart.

Abbaye de Bœuil ou Beuf, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Limoges, vacante par le décès du dernier Titulaire, en faveur de M. Jacques-François Hocquart, Prêtre et Chanoine du Mans.

La Prévôté Conventuelle et Elective du Chapitre de Beaumont, et le Prieuré de Verriere, son Annexe, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Vabres, vacante par le décès de M. de Gua, en faveur de M. Narbonne Pelet.

Le Prieuré Régulier, Conventuel et Electif de S. Antoine, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Rodez, vacant par le décès de M. du Puy, en faveur du Pere Arnaud, Prieur Clausstral de ce Prieuré.

MALADIE de Monseigneur le Duc d'Orleans, et Actions de Grâces rendues pour son heureuse guérison.

Tout le monde sçait que la piété de M. le Duc d'Orleans, Premier Prince du Sang, le porte à faire des Retraites dans l'Abbaye Royale de Sainte Geneviève. Ce Prince venoit de finir une de ces Retraites, qui avoit duré 17 jours, lorsque M. le Duc de Chartres fut attaqué de la petite

2498 MERCURE DE FRANCE

petite verole. M. le Duc d'Orleans, en vrai Pere, ne le quitta pas d'un moment. Aussi-tôt qu'il le vit en convalescence, il pensa à se retirer de nouveau à sainte Geneviève. Il y arriva le Jeudi matin 30 Octobre, ayant déjà eu un accès de fièvre, une diete rigoureuse n'empêcha pas le mal d'augmenter. Le vendredi 31. on conclut à la saignée du bras, ce qui fut exécuté par le sieur Marsolan, premier Chirurgien de S. A. S. qui avoit été de cet avis.

La petite verole déclarée, le Prince résolut de rester à Sainte Geneviève. S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans, accourut promptement: dans cette visite et dans celles qui suivirent, on l'a vûe des heures entieres devant le S. Sacrement. La Reine d'Espagne vint le Samedi, Fête de la Tous-saints, et les jours suivans, employant chaque fois beaucoup de tems à la priere, pour implorer le secours du Ciel. Ces Augustes et pieuses Princesses faisoient distribuer en sortant des aumônes considérables.

Le Dimanche matin 2 Novembre, M. l'Archevêque de Paris vint à Sainte Geneviève, y célébra la Messe, et salua M. le Duc d'Orleans, malgré les instances réitérées de S. A. S. qui lui fit représenter poliment qu'un Archevêque, obligé de communiquer avec toutes sortes de personnes, ne pouvoit prendre à cet égard trop de précautions.

Déjà les grands Officiers de S. A. S. et les personnes qui en pareil cas deviennent absolument nécessaires, s'étoient rendus du Palais Royal à Sainte Geneviève. Du nombre de ces derniers sont le sieur Terre, premier Medecin, et le sieur Vernage Medecin, le sieur Marsolan, premier Chirurgien, et le sieur Imbert, Apotiquaire, qui
ont

NOVEMBRE. 1732. 249



ont conduit la maladie avec prudence et tout le succès possible. On pourroit croire que ce concours auroit causé quelque dérangement dans la Communauté, mais il n'y en a point eu par la sagesse de tous ces Officiers.

La maladie qui n'avoit eu aucun mauvais symptôme, n'a pas été sujette à des crises fâcheuses, il n'y a eu de fièvre qu'autant qu'il en falloit pour faciliter l'éruption, et la fièvre n'étoit pas même accompagnée de mal de tête. La vie toute frugale que mène S. A. S. a infiniment contribué à abréger la maladie. L'unique attention des Medecins étoit d'empêcher que le Prince ne s'appliquât trop, il ne voulut cependant pas interrompre ses lectures de piété, il se faisoit lire assidûment quelques endroits choisis de l'Ecriture-Sainte et des Peres, et comme on prit la liberté de lui représenter que cela lui pourroit nuire, *l'ame*, répondit-il, *est préférable au corps*. Accoutumé à suivre ce grand principe en santé, il l'a généreusement suivi dans la maladie. Si-tôt qu'il pût aller à sa Tribune, qui est de plein pied à son Appartement, et qui donne sur le Sanctuaire, il y assista aux Offices divins. Le peuple en étant informé s'empressa de tourner les yeux vers cette Tribune, et attira une foule qui ne cessoit d'applaudir et d'admirer.

Le Vendredi 14 Novembre, M. le Duc de Chartres, à peine sorti de convalescence, vint rendre ses devoirs à S. A. S. son Pere, la consolation fut entière de part et d'autre. Le jeune Prince marqua des sentimens supérieurs à son âge. Il monta ensuite à la Bibliothèque, et prit plaisir à voir les curiositez qui s'y conservent.

Les Chanoines Réguliers de sainte Geneviève
chev

chez qui tout cela s'est passé, ont crû ne pouvoir trop faire éclater leur joye. Le Lundi 17 Novembre, ils chanterent une Messe Solemnelle d'Actions de graces, celebrée pontificalement par l'Abbé. Le *Te Deum* suivit la Messe. Dans cette grande Cerémonie parurent pour la premiere fois les Ornaments faits de l'Etoffe précieuse dont M. le Duc d'Orleans fit présent quand il nomma la premiere des nouvelles Cloches. Au Chant on joignit l'Orgue, accompagnée d'Intrumens.

L'Eglise ornée de Tapisseries magnifiques, comme dans la solemnité de sainte Geneviève, sembloit avoir perdu cet air de vetusté qui lui est propre. Des Lustres disposez avec cimetrie, et garnis de Bougies, faisoient un fort bel effet: mais ce qui frappoit davantage étoit la Châsse de sainte Geneviève, qu'on avoit découverte par devant, ce qui se fait très-rarement. La Châsse devenue ainsi plus visible, étoit entourée d'une quantité de Cierges avantageusement distribués par differens étages, ce qui faisoit briller les riches pierreries du devant. M. le Duc d'Orleans assista à la cérémonie dans sa Tribune. M. le Duc de Chartres vint l'y joindre, et pendant le *Te Deum* il édifia extrêmement par sa piété, qui exprimoit une vive reconnoissance.

La Reine d'Espagne étoit dans sa Tribune ordinaire, parée de Damas cramoisi; un Tapis de Velours à Galons et Crepine d'or en paroît le dehors. Vis-à-vis on voyoit la Tribune de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans, et des Princesses de la Maison d'Orleans. Dans l'avant-Sanctuaire orné de Tapis, et dans le Chœur étoient placez plusieurs Seigneurs et d'autres personnes de distinction.

inction Le Rondpoint et les Chapelles se remplirent également d'Ecclesiastiques, de Gentilshommes, d'Officiers, &c. La Nef le fût d'un monde infini que la joye de la guérison du Prince avoit attiré. L'Action de Graces fut terminée par la Bénédiction pontificale de l'Abbé de sainte Geneviève.

Le soir de la veille de la cérémonie, la Tour de sainte Geneviève qui par sa situation et par sa hauteur est apperçue de tout Paris et de la Campagne, fut illuminée d'une infinité de Lampions, et les nouvelles Cloches récemment posées dans la Tour se firent long-tems entendre. Pareilles illuminations et sonnerie se firent le Lundy au soir, jour de la Cérémonie.

Le 12. de Novembre le Gouverneur du Château de S. Cloud, fit chanter dans la Chapelle du Château un *Te Deum* en Musique, en Actions de graces du parfait rétablissement de la santé de M. le Duc d'Orleans et de M. le Duc de Chartres: le *Te Deum* auquel M. le Duc de Chartres assista, fut suivi d'un grand Feu d'artifice et de quantité d'illuminations; des Fontaines de vin et des Violons attirèrent tous les habitans de S. Cloud et des environs qui passerent toute la nuit en réjouissances.



*GRANDE EGLISE tombée en Bourgo-
gne. Extrait d'une Lettre écrite d'Auxer-
re, le 27 Octobre 1732.*

IL est arrivé à trois lieues de cette Ville un ac-
cident qui doit rendre sages les Habitans des
lieux dont les Eglises menacent ruine. On ne sça-
voit point pour quelle raison deux Piliers, situez
vers le milieu du côté gauche de l'Eglise Paroissia-
le de S. Chritophle de Colanges les Vigneuses, quoi-
qu'extérieurement bâtis comme les autres de cet-
te Eglise, sembloient plier sous le poids de la
Voute et de la Charpente.

On a voulu y remedier sérieusement depuis
quelques jours ; et on a tâché de prévenir un plus
grand mal par des Etais qui pussent suppléer à
la foiblesse de ces Piliers. A peine les Ouvriers
étoient-ils à moitié de leur prétendue fortifica-
tion, que ces deux Piliers, qui sont voisins l'un de
de l'autre, ayant manqué peu à peu, toute l'E-
glise est tombée, excepté le Pignon de devant et
celui de derriere, que la chute n'a pû entraîner,
non plus que l'Aîle droite de la Tour, qui en est
détachée. Ce malheur est arrivé le Mardi 21 de ce
mois, vers les onze heures du matin. Le S. Sacri-
fice de la Messe avoit encoꝛe été célébré le mê-
me jour dans cette Eglise.

Heureusement personne n'a été écrasé ni
même blessé, parce qu'on fut averti du péril
prochain, en voyant sortir le Gravier le long des
jointures des deux Piliers. Les Habitans ont tra-
vaillé, la larme à l'œil, le reste de la semaine, à
relever les matériaux ; et ils ont remarqué par ce
qui est resté du bas de ces Piliers, que les Maçons
qui les avoient construits, n'avoient rempli l'inté-
rieur

NOVEMBRE. 1732. 2503

sieur, que de terre grasse et autres mauvais matériaux. C'est ce que j'ai reconnu moi-même hier au soir, ayant voulu voir l'état des choses. Cette Eglise bâtie au xrv siecle, et par consequent à la Gothique, étoit une des belles du Diocèse d'Auxerre ! sur tout par rapport à la Nef, qui étoit d'une Architecture assez délicate, ornée de Galeries et de Vitrages anciens, le tout par la liberalité des Seigneurs du Lieu, qui ont toujours été des gens de remarque et des aumônes des Bourgeois, dont le vin a toujours été tres-recherché. Cette petite Ville, bâtie au milieu d'un grand coteau aride, situé obversement à l'Orient et rempli de plusieurs sinuositez, avoit souffert differens Incendies par le manque d'eau : mais elle a été exempte de ce malheur depuis l'an 1705. que le sieur Couplet, envoyé par M. le Procureur General, qui en étoit Seigneur, y trouva une Source, laquelle fournit abondamment le Pais depuis ce temps-là. Un autre accident auquel elle a été sujette cette presente année, est l'excursion des Loups, entre lesquels il y en eût un qui, vers le commencement de l'Eté entra jusqu'au dedant des Murs et causa une terreur generale, après avoir dévoré plusieurs enfans dans le voisinage pendant quatre mois.

Ceux qui lisent les Propheties de Nostradamus croient qu'il a eu en vûe cette cruelle bête dans sa premiere Centurie, Quatrain 80. Quoiqu'il en soit, il a été nécessaire que la Louveterie du Roy vint à Colanges au mois de May dernier, et qu'elle y ait demeuré plus de deux mois, pour faire cesser ce second fléau.

Quant au dernier de ces malheurs, qui est la chute de l'Eglise, il ne peut être mis en oubli, que lorsqu'il aura plu à Dieu de susciter quelque Zorobabel dans ce Pais, &c.

I ij RECEP-

*RECEPTION de M. l'Archevêque
de Sens, en la Ville de Joigny. Lettre
écrite à M. D. L. R.*

LE même zele, Monsieur, pour la gloire de ma Patrie, dont on a vû des marques, agréées du Public dans differens Mercurès, m'engage aujourd'hui à vous faire part d'un Evénement qui nous interesse plus que tous ceux qui ont précédé. Personne n'a pris plus de part que nous à l'Elevation de M. Languet de Gergy sur le Siege Archiepiscopal de Sens, et nous soupîrions après son arrivée dans notre Ville, lorsqu'enfin ce digne Prélat a bien voulu nous accorder une faveur si consolante et si glorieuse pour nous.

Le Mardi 21 Octobre, M. l'Archevêque de Sens, fit sa premiere entrée à Joigny, Ville qu'il a la bonté de regardér comme une portion considérable de son Diocèse, et d'honorer d'une bienveillance particuliere. Voici en peu de mots l'ordre de cette Ceremonie. Nos Compagnies Bourgeoises, qui sont nombreuses et fort lestes, se mirent sous les Armes, et allerent former une double Haye sur le grand Chemin, en dehors de la Porte S. Jacques, par où le Prélat devoit arriver. Les Drapeaux, d'un gout magnifique, étoient portez par des Enfans de Famille, l'élite de notre Jeunesse, tenant l'Epée nuë à la main.

Presque toute la Ville accourut dans les dehors, pour aller au devant, comme on court audevant d'un Pere, également cheri et respecté. Il arriva à la Porte que j'ai dite, vers les 6 heures du soir. accompagné de M. l'Abbé Hardouin, de M. le Théologal, et d'autres Ecclésiastiques distingués.

NOVEMBRE. 1732. 2505

Guez. Aussi-tôt on entendit le son de toutes les Cloches de la Ville, et on fit une grande décharge de Boëtes.

Les Compagnies Bourgeoises l'accompagnèrent jusqu'à l'Hôtel de M. le Président Hardouin, qui eût l'honneur de lui donner la main à la descente du Carosse, et à l'instant elles firent une décharge de toute leur Mousqueterie.

A peine M. l'Archevêque fut-il entré dans cet Hôtel, où il a logé, qu'il y reçut les présens de la Ville, et ensuite le compliment du Corps de Ville, M. le Maire à la tête. Il fut aussi complimenté par les Officiers du Bailliage, par ceux de l'Election, de la Prevôté, des Eaux et Forêts, et par les autres Corps de la Ville. On avoit commandé douze hommes de chaque Compagnie, pour monter la Garde à sa porte; mais il ne voulut jamais le permettre.

Le lendemain, notre Illustre Prélat ayant pris ses Habits Episcopaux, fut conduit sous un Dais, que portèrent quatre Conseillers jusqu'à l'Eglise, de S. Thibault, les Compagnies Bourgeoises, avec tous leurs Officiers, &c. précédant la marche.

M. l'Archevêque celebra la Messe en cérémonie, puis monta en Chaire, et fit en presense d'un Peuple infini, un Discours des plus patétiques et des plus édifiants. Il prêcha encore le lendemain, et ce fut sur l'Amour de Dieu. Ce Sermon enleva et attendrit tout l'Auditoire. On ne peut pas traiter un si grand sujet plus dignement, plus chrétiennement, et plus à la portée de tout le monde.

Durant son séjour et le cours de sa visite il a donné à manger aux Chefs des differents Corps de la Ville, et a fait l'honneur à quelques principaux Officiers et Bourgeois de les en prier. On ne peut

peut rien ajouter aux politesses , à l'affabilité et aux manieres toutes gracieuses de ce Prélat.

Je vous dirai , Monsieur , que dans l'un de ces repas , je fus obligé de soutenir la réputation de nos vins , ces vins fameux dont il est parlé dans plusieurs Mercurès , contre les prétentions frivoles de nos Emules ; surquoi M. l'Archevêque voulut bien entendre une partie de mes raisons. Pour comble de grace , il voulut aussi me faire l'honneur de venir chez moi , ce que je n'oublierai jamais. Je ne crois pas non plus que les Domestiques de plusieurs Maisons , ainsi que les Pauvres , puissent jamais oublier son heureuse arrivée , par ses liberalitez et par ses aumônes.

Je ne sçaurois , sans injustice , omettre icy les attentions de M. le Maire et des Echevins durant ce séjour ; entre autres soins , le Gibier et les meilleurs Vins se sont toujours trouvez en abondance. Enfin , Monsieur , si nous avons vû avec regret , M. l'Archevêque de Sens partir de Joigny , nous avons eu l'agréable consolation de l'entendre marquer beaucoup de satisfaction de la reception qui lui a été faite dans cette Ville , et des honneurs que nous avons tâché de lui rendre. Je suis , Monsieur , &c.

Signé , L E B E U E , *Capitaine de la Milice
Bourgeoise de Joigny.*

A Joigny , le 28 Octobre 1732.

MORTS.



*MORTS , NAISSANCES
et Mariages.*

LE Chevalier de Fenelon , Exempt des Gardes du Corps du Roi , mourut à Fontainebleau le 21 du mois dernier âgé de 32 ans. Sa place d'Exempt a été donnée à M. de la Tour , Brigadier des Gardes du Corps.

M. Léon Roulier , Chanoine de l'Eglise de Paris , Conseiller du Roi en la Cour de Parlement et Grand-Chambre d'icelle , décéda le 30. Octobre à Auteuil , âgé de 70 ans environ.

M. Pierre-François Durand de Monthessu , Conseiller du Roi en la Cour de Parlement , fils de Jean - Maurice Durand , Seigneur de Challas , Latour du Bost , Matougues , Pringy , &c. et de Dame Louise Duvey , mourut le 6 Novembre âgé de 23 ans.

Louis - Henri - Jacques - René Herault , fils de M. René Herault , Chevalier , Seigneur de Fontaine-Labbé , de Vaucresson , &c. Conseiller d'Etat , Lieutenant General de Police , et de feuë Dame Marie-Marguerite Durey , mourut le 6. Novembre âgé de 8. ans , environ.

M. Claude Leullier , Docteur de la Faculté de Theologie de Paris , Grand-Maître , Principal de la Maison et College du Cardinal le Moine , et Curé de la Paroisse de S. Jean l'Evangéliste , du même College , mourut le 10 de ce mois âgé de 73 ans.

M. Simon Menassier , Prêtre , Docteur en Théologie de la Faculté de Paris , Chanoine

I iiij Hono-

2508 MERCURE DE FRANCE

Honoraire de S. Honoré, Sous-Pénitencier et Chapelain de l'Eglise de Paris, et Principal du Collège de Sainte Barbe, mourut le 19. âgé de 77. ans.

M. Abraham Peirenc de Moras, Chevalier, Seigneur de S. Priest, de Clinchamp et autres lieux, Maître des Requêtes, Chef du Conseil de S. A. S. Madame la Duchesse, mourut à Paris le 20. âgé de 49 ans.

Dame Marie-Elisabeth Chefdeville, veuve de Claude-Bernard Rousseau, Ecuyer, Conseiller du Roi, Doyen des Auditeurs de la Chambre des Comptes, Chevalier de S. Lazare, mourut le 21 Novembre, âgée de 76. ans accomplis.

Sa grande piété, son humilité profonde, sa tendresse et sa charité pour les pauvres, ses soins pour les prisonniers, et sa délicatesse pour la réputation de son Prochain, ont pendant tout le cours de sa vie animé toutes ses actions.

Dame Therese Desbordes, veuve de M. Edme Conrade Fugere, Conseiller de la Cour des Aides, mourut le 24. âgée de 32 ans.

Dame Charlotte-Elisabeth de Bassompierre, Epouse de N... Marquis de Choiseul-Beaupré, Enseigne de Gendarmerie, et Lieutenant General des Provinces de Champagne et Brie, accoucha le 5 Octobre dans la Ville de Nancy d'un fils, qui fût nommé Jacques Renaud, par N... de Barillon, Comte de Morangis, et par Madame la Duchesse de Croüy. L'Enfant portera le nom de Comte de Savigny.

D. Emilie de la Rochefoucault, Epouse de Charles-Emanuel de Crussol-Saint-Sulpice, Duc de

NOVEMBRE. 1732. 2509

de Crussol , accoucha le 16 Octobre d'une fille qui fut nommée Emilie.

Dame Marie-Sophie Colbert de Seignelay, Epouse de Charles-François de Montmorency-Luxembourg , Duc de Luxembourg , de Montmorency et de Piney , Pair et premier Baron Chrétien de France , Gouverneur de la Province de Normandie , accoucha le 6. Novembre d'une fille , qui fut nommée Marie - Françoise - Sophie.

D. Elisabeth-Françoise de Gilliers , Epouse de Pierre Charles , Comte de Nonant , Chevalier de S. Louis , Capitaine au Régiment de Sa Majesté , Infanterie , accoucha le 7 Novembre d'un fils , qui fut nommé Louis par Louis Léon Bouthilier , Comte de Beaujeu , Capitaine au même Régiment , et par Dame Marie Marguerite de Carvoisin . Dachy , Epouse de Pierre Brunet de Chailly , Comte de Serigny , Maître des Requêtes Honoraire , Président en la Chambre des Comptes.

Le 17. Pierre-François de Mesgrigny , Chevalier , Seigneur de Villebertin , Chevilles , épousa au Château de Villemereuil près de Troyes , Demoiselle Louise Le Courtois , fille de feu Louis Le Courtois , Chevalier , Seigneur de B'ignicourt , Bucey , et sœur de Pierre Le Courtois , Chevalier , Baron de saint Cyr , et Conseiller au Parlement.

Guillaume-Marie-Joseph-Joachim de Rosny-Vinen , Marquis d'Epiré , fils de Jean-Baptiste de Rosny et de D. Judith-Gabrielle Picquet , épousa le 20 Novembre D. Louise Emilie de Visdelou de Bienassis , fille de René-François de Visdelou , et de D. Marguerite Iris de Poys , Marquis de Montesson.

I V. AR.

*PLAINTÉ de Calliope à Madame
de Loste.*

QUoi ! serez-vous toujours indocile et rebelle

Aux transports que j'excite en vous ?

Je ne m'attendois pas qu'un Poète fémelle

Irritat ainsi mon courroux.

Envain ai-je tenté de monter votre Lyre ;

Elle est muette sous vos doigts.

J'inspirois à mon fils ce que je vous inspire ;

Il se faisoit suivre des bois.

Sapho , Bernard , Deshoulières , la Vigne

N'ont répété que mes chansons ;

Depuis quel tems , hélas ! ne serois-je plus digne

Qu'on fut docile à mes leçons ?

On peut comme autrefois les écouter encore

Laissez-vous vaincre à mes efforts ,

Et faites admirer du Couchant à l'Aurore

De vos Chants les nouveaux accords !

Le Ciel vous accorda les talens nécessaires

Pour exceller dans l'art des Vers.

Vous pourriés méprisant les routes ordinaires

Suivre Pindare dans les airs.

Volés , si vous voulés , d'une aîle moins rapide ,

Prenés la Flûte et le Hautbois ,

Chantez

NOVEMBRE. 1732. 2511

Chantez, les Prés, les Champs : cessez d'être timide,

Calliope elle-même échauffe votre voix.
Peut-être craignés - vous de passer pour savante ;

Combien de femmes l'ont été ?

Comme elles, si l'amour de la gloire vous tente,

Courés à l'immortalité.

Par M. Chabaud.



ARRETS NOTABLES.

A RRETS DU CONSEIL, qui ordonne la suppression d'un Ouvrage, &c.

LE ROY s'étant fait représenter en son Conseil, un Ouvrage, qui a pour titre : *Traité de l'Amour de Dieu, tiré des Livres Saints* : Sa Majesté auroit reconnu que ce Livre a été imprimé par un abus manifeste, sur un Privilege qui n'avoit été accordé en 1729. que pour un autre Livre, ayant pour titre : *Traité de la Charité envers Dieu* : et que l'Auteur, dans ce dernier Ouvrage, en s'écartant de la matière que le titre présente, s'y répand dans des maximes étrangères à son objet, et dans des déclamations également injurieuses et teméraires. Et comme de pareils excès ne peuvent être soufferts : Oûi le Rapport. Sa Majesté étant en son Conseil, a ordonné et ordonne

Lvj. donne

2512 MERCURE DE FRANCE
donne que ledit Ouvrage, ayant pour titre : *Traité de l'Amour de Dieu*, tiré des Livres Saints; sera et demeurera supprimé. Fait défenses à tous Libraires, Imprimeurs et Colporteurs, de l'imprimer, vendre et colporter, ni autrement distribuer, sous les peines portées par les Edits et Déclarations de Sa Majesté : Ordonne que les Exemplaires en seront incessamment rapportez au Greffe du sieur Herault, Conseiller d'Etat, Lieutenant General de Police, auquel Sa Majesté enjoint de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt, qui sera imprimé, lu, publié et affiché par tout où besoin sera. Fait au Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Marly, le 31 Août 1732. Signé, PHELYPEAUX.

AUTRE, du même jour, concernant les Droits dûs par M. le Duc de Gesvres, pour la donation d'immeubles faite à son profit par M. le Duc de Trésmes. Et défend aux Sous-Fermiers des Insinuations Laïques de percevoir pour l'Insinuation des Donations entre vifs, même de celles qui contiennent des substitutions, d'autres droits que ceux reglez par l'Art. III. de la Déclaration du 10 Mars 1708.

AUTRE, du même jour, portant interprétations de l'Arrest du 29 Juin 1728. qui a ordonné l'abonnement des Droits de Contrôle des Actes, Petits-Sceaux et Insinuations Laïques, dans la Province de Hainaut.

ARREST du Parlement d'Aix, contre un Libelle intitulé : *Mémoire touchant l'Origine et l'Autorité du Parlement de France*, &c.

Sur la réquisition verbalement faite à la Chambre

NOVEMBRE. 1732. 2513

Ére ordonnée durant les Vacations par le Procureur Général du Roi en la Cour, Me. de Gueydan, Avocat Général, portant la parole, a dit :

MESSIEURS,

Il vient de tomber entre nos mains un Ecrit si téméraire et si séditieux, que nous ne pouvons trop tôt vous le déferer, et requérir la flétrissure qu'il mérite.

L'Auteur semble d'abord ne s'y proposer que de rehausser par des recherches historiques l'éclat du Parlement de Paris. Tant de Titres concourent à établir l'ancienneté de cette Illustre Compagnie, que rien n'auroit été plus aisé que de remplir ce dessein.

Mais ce n'étoit là qu'un prétexte : la fin principale de cet Ouvrage n'est en effet que de ruiner toute subordination dans le Corps Politique, et d'ébranler, s'il étoit possible, la Monarchie jusques dans ses fondemens.

Nous ne relevons point la témérité avec laquelle cet inconnu ne craint pas de déprimer les autres Parlemens : un objet plus important anime notre zele. L'Auteur a la hardiesse de supposer en France une autorité aussi ancienne que la Monarchie, et capable de borner la Puissance Royale, sans laquelle le Roi ne peut *ni faire des Loix, ni déclarer la Guerre, ou conclure la Paix*, et avec le concours de laquelle seulement, il a la *Souveraineté et tous les droits de l'Empire*.

Il falloit bien s'attendre qu'un Auteur qui ménage si peu la Majesté du Trône, n'épargneroit pas les premières Personnes de l'Etat, que le Roi honore de sa confiance, et qui par la sagesse de leurs conseils y répondent si dignement.

Mais

Mais sans nous arrêter davantage au détail des excès dont cet Ecrit audacieux est rempli, et que le Fanatisme seul peut inspirer, nous n'avons qu'à le mettre sous vos yeux pour exciter toute votre indignation. Dépositaires des droits sacrez de l'Autorité Royale, vous userez sans doute de celle qu'il a plu à Sa Majesté de vous confier, pour condamner tant de principes détestables, et apprendre au Public que le Roi possède seul et en propre la Souveraineté; que les Tribunaux, quelques anciens qu'ils soient, ne tiennent leur pouvoir que de lui; qu'ils lui en sont comptables, et que le meilleur usage qu'ils puissent en faire, est de maintenir les Peuples dans la soumission et l'obéissance envers le Souverain, et de mettre leur gloire à y demeurer eux-mêmes. C'est dans cette vue que nous avons pris les conclusions que nous laissons à ce sujet.

Et les Cens du Roi s'étant retirés: vû ledit Libelle et lesdites Conclusions; oùi le Rapport de Me. Jean-Hyacinthe de Villeneuve, Baron d'Ansoüis, Seigneur de Bras, Estoublon et Bellegarde, Conseiller du Roi: tout considéré.

La Chambre a ordonné et ordonne que le Libelle intitulé: *Mémoire touchant l'origine et l'Autorité du Parlement de France*, apellé *Judicium Francorum*, sera laceré et brûlé par l'Exécuteur de la Haute Justice, comme attentatoire à la Souveraineté du Roi, et contraire aux Loix fondamentales du Royaume; a fait et fait inhibitions et défenses à tous Libraires, Imprimeurs et autres de l'imprimer, vendre, débiter, ou autrement distribuer, à peine d'être poursuivis extraordinairement. Enjoint à tous ceux qui se trouveront saisis des Exemplaires, de les remettre

NOVEMBRE. 1732. 251

être incessamment au Greffe de la Cour, pour y être supprimez, et qu'à la requête et diligence du Procureur Général du Roi, il sera informé par Me. de Villeneuve, Conseiller du Roi, contre ceux qui auroient composé, imprimé, vendu, débité ou autrement distribué ledit Libelle. A ladite Chambre permis à cet effet audit Procureur Général du Roi de se pourvoir par Monitoires et Censures Ecclésiastiques, aux formes de droit, pour ce fait à lui communiqué et rapporté, être ordonné ce qu'il appartiendra. Ordonne en outre, qu'Extraits du présent Arrêt seront expédiés audit Procureur Général du Roi, pour être envoyez à ses Substituts dans les Sièges et Sénéchaussées du Ressort de la Cour, dans lesquels il sera lû, publié et enregistré. Enjoint ausdits Substituts de certifier la Chambre de leurs diligences. Publié à la Barre du Parlement de Provence, tenant la Chambre des Vacations, séant à Aix, le deux Septembre 1732. &c.

Le troisième Septembre 1732. en exécution du susdit Arrêt, le Libelle y mentionné a été lacéré et jeté au feu par l'Exécuteur de la Haute Justice, en présence de nous Guillaume Roche, Greffier Audiencier de la Cour, assisté de deux Huissiers d'icelle. Signé, ROCHE.

ARREST du Parlement d'Aix, au sujet d'un Mandement donné par M. l'Archevêque d'Arles.

Ce jour les Gens du Roi sont entrez, et Me. Gaspar de Gueydan, Avocat Général dudit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit :

MESSIEURS,

Nous sommes obligez de vous porter nos plain-

2516 MERCURE DE FRANCE
tes sur un Mandement que M. l'Archevêque
d'Arles vient de donner au sujet du Jubilé accordé
par N. S. Pere le Pape , au commencement de
son Pontificat.

Vous verrez combien cet Ouvrage est contraire à l'obéissance qui est dûe au Roi , et au respect que les personnes distinguées qu'il honore de sa confiance , ou qui annoncent ses ordres , ont droit d'exiger. Il entreprend sur l'Autorité de la Cour , au sujet du droit d'Annexe , dont le Privilege si anciennement et si sagement établi , interesse également les droits de Sa Majesté , et la Jurisdiction de son Parlement. Enfin , Messieurs , cet Ecrit renferme plusieurs contraventions aux Arrêts , tant anciens que modernes , rendus sur cette matiere.

Nous ne doutons pas qu'après qu'il aura été lû , la Chambre ne fasse droit , par un Arrêt solennel , aux conclusions que nous laissons à ce sujet , avec un Exemplaire du Mandement.

Eux retirez :

Lecture faite dudit Mandement , intitulé : *Mandement de M. l'Archevêque d'Arles , pour implorer sur le Pontificat de N. S. Pere le Pape Clement XII. la continuation du secours de Dieu , afin de bien gouverner la Sainte Eglise Catholique* , du 5. Septembre 1732. Signé JACQUES , Archevêque d'Arles , par Monseigneur AUBERT , Secrétaire ; ensemble des Conclusions des Gens du Roi : l'affaire mise en délibération.

La Chambre a reçu et reçoit le Procureur Général du Roi , appellant comme d'abus dudit Mandement ; ensemble de la publication et exécution d'icelui , si aucunes en ont été faites , lui permet d'intimer sur ledit appel qui bon lui semblera,

blera , pour proceder sur icelui après la S. Re-
my ; et cependant a ordonné et ordonne que
tous Exemplaires dudit Mandement demeureront
suprimez ; que celui qui a été remis sur le Bu-
reau sera lacéré sur le Peron du Palais par un
Huissier de la Cour , et les Affiches , si aucunes
en ont été faites dans le Diocèse , ôtées à la di-
ligence du Procureur Général du Roi. A fait et
fait inhibitions et défenses audit Archevêque
d'Arles et autres qu'il appartiendra , de publier ,
afficher et mettre à exécution ledit Mandement ,
à peine de saisie de leur Temporel , et à toutes
personnes d'en garder , vendre , débiter , ou au-
trément distribuer aucun Exemplaire : leur en-
joint de porter incessamment riere le Greffe de
la Cour , ceux dont ils se trouveront saisis , sous
peine de punition exemplaire. Ordonne en ou-
tre qu'à la diligence dudit Procureur Général du
Roi , il sera informé par Me. de Villeneuve ,
Conseiller du Roi , pour découvrir celui ou ceux
qui ont imprimé ledit Mandement , pour l'in-
formation prise , communiquée et rapportée , être
ordonné ce que de raison. Ladite Chambre
fait iteratives inhibitions et défenses , tant audit
Archevêque qu'à toutes autres personnes , de
mettre à exécution les Brefs , Bulles et Rescripts
Apostoliques , sans qu'ils ayent préalablement
été annexez par la Cour , sous les peines de droit ,
avec pareilles inhibitions aux Greffiers des Insi-
muations Ecclesiastiques , de les insimuer , sans
qu'il leur apparaisse de ladite Annexe , et à tous
Imprimeurs de les imprimer , sans faire mention
d'icelle , à peine de mille livres d'amende. Or-
donne qu'Extraits du présent Arrêt seront expé-
diés au Procureur Général du Roi , pour être
envoyez à son Substitut au Siège d'Arles , et au-
tres

2518 MERCURE DE FRANCE
tres-Sénéchaussées du ressort de la Cour, pour
y être lû, publié et enregistré. Enjoint ausdits
Substituts de certifier la Chambre de leurs dili-
gences. Publié à la Barre du Parlement de Pro-
vence, tenant la Chambre des Vacations, séant
à Aix, le 18. Septembre 1732, &c.

*Le même jour, et en exécution du susdit Arrêt,
le Mandement y mentionné a été laceré sur le Per-
ron du Palais par un Huissier de la Cour, en pre-
sence de nous Greffier Audiancier Civil en icelle.*
Signé, REGIBAUD.

ARREST du 14 Octobre, qui exempte des
droits dûs au Roy, ou à ses Fermiers, et des
droits de peages, les grains qui seront transpor-
tez des Provinces du Royaume dans celle de
Dauphiné, pendant un an, à compter du 25.
Octobre 1732.

ARREST du 23 Septembre, qui proroge pour
un an, à compter du 15 Octobre prochain au
15 Octobre 1733. l'exemption des Droits portée
par l'Arrêt du 11 Septembre 1731. sur les
Bleds, Fromens, et autres Grains, Farines et
Légumes, qui seront transportez des Provinces
des cinq grosses Fermes, dans les Provinces ré-
putées Etrangères et des Provinces réputées
Etrangères. dans celles des cinq grosses Fermes,
et deffend le transport desd. Grains à l'Etranger.

DECLARATION DU ROY, qui ordonne
que les Affirmations des Procès verbaux des Em-
ployez de toutes les Fermes, pourront être par
eux valablement faites devant les Juges des lieux.
ou les plus prochains Juges, soit Royaux ou des
Seigneurs.

NOVEMBRE. 1732. 2519
Seigneurs. Donnée à Fontainebleau, le 23 Sep-
tembre 1732. Registrée en la Cour des Aydes, le
10 Octobre.

DECLARATION DU ROY, concernant les
Cassez provenant des Plantations et Culture de
la Martinique et autres Isles Françoises de l'A-
mérique, y dénommées. Donnée à Fontainebleau
le 27 Septembre 1732. Registrée en la Cour des
Aydes, le 21 Octobre.

ORDONNANCE DE SA MAJESTÉ, con-
cernant les Colporteurs, du 29. Octobre, par
laquelle il est dit que le Roi étant informé des
fréquents et scandaleux abus qui se commettent
de la part des Colporteurs dans l'étendue de la
Ville de Paris, au sujet de la Publication des
différens imprimez qui y paroissent; et S. M.
voulant les réprimer, elle a ordonné ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Sa Majesté fait très-expresses inhibitions et
deffenses à tous Colporteurs de la Ville et Faux-
bourgs de Paris, de crier dans les ruës, ni d'y
vendre et débiter aucuns Imprimez dont les Per-
missions seront de plus ancienne datte que d'un
mois, à moins que ladite Permission n'en ait été
renouvelée, et ce, sous peine d'emprisonnement
de leurs personnes et de 50. livres d'amende.

I I. Leur deffend, sous les mêmes peines, de
crier, vendre ni débiter aucuns Ouvrages de
quelque espece et nature qu'ils soient, même au-
cunes Sentences rendues par des Juges hors du
ressort de ladite Ville de Paris, ni aucuns Arrêts
du Conseil, que préalablement ils n'en ayent ob-
tenu la Permission du Lieutenant General de
Police, et ne pourront, sous les mêmes peines,
publier

2520 MERCURE DE FRANCE

publier et crier lesdites Sentences et Arrêts plus de quatre jours après ladite Permission.

I I I. Deffend pareillement S. M. aux Col-porteurs de crier, vendre ni autrement débiter tous Imprimez sous quelque titre et dénomination que ce soit, quand bien même ils seroient revêtus de Privileges ou Permissions, qui auront été imprimez ailleurs que dans ladite Ville de Paris, ou qui auront été composez pour les différentes Provinces du Royaume, s'ils n'ont pareillement obtenu du Lieutenant General de Police la permission de vendre et distribuer lesdits Imprimez.

I V. Leur fait S. M. très-expresses deffenses d'annoncer au Public les differens Imprimez qu'ils auront la permission de crier et débiter dans ladite Ville, sous d'autres titres et dénominations que ceux qui sont mis en tête desdits Imprimez, et ce, sous les mêmes peines d'emprisonnement de leurs personnes et de 50. livres d'amende. Enjoint S. M. au sieur Herault, Conseiller d'Etat, Lieutenant General de Police, de tenir la main à l'exécution de la présente Ordonnance, &c.

On donnera deux Volumes du Mercure le mois prochain, pour pouvoir employer les Pieces qui sont restées en arriere pendant le cours de la présente année, et que les matieres du temps nous ont empêché d'employer. Il y aura au second Volume une Table generale.

T A B L E

P ieces Fugitives. Le Progrès de l'Art des Jardins, <i>Poème</i> ,	2312
Lettre sur P. de Natalibus, &c.	2317
L'Ombre de M ^{me} Deshoulières à M ^{lle} de la Vi- gne,	2327
Conjectures sur la formation de Montmartre près Paris,	2330
Le Procès du Fard, <i>Allégorie</i> ,	2339
Critique du Livre intitulé, <i>Spectacle de la Na- ture</i> ,	2342
Epitaphe, <i>Sonnet</i> , &c.	2360
Lettre sur l'Ail, &c.	2361
Bouts-Rimez remplis,	2380
Etablissement d'une Académie de Belles-Lettres à la Rochelle,	2380
Epître de M. de Voltaire à M ^{lle} Gossin,	2387
Cinquième Lettre sur Oran, André Doria, &c.	2389
La Chenille, <i>Fable</i> ,	2398
Lettre de M. Morand, sur la Taille,	2399
Bouquet à M ^{lle}	2407
Enigme, Logogryphes,	2410
Nouvelles Littéraires, &c. <i>Traité du Sublime</i> ,	2415
Vers à M ^{lle} ,	2421
Le Parnasse François, &c.	<i>Ibid.</i>
Vers à M ^{lle} * * *	2431
Elemens de Géométrie, &c.	2434
Calendrier perpétuel, &c.	2436
Nouveau Cadran gravé, &c.	2437
Discours sur les Paranymphe, &c.	2440
Fable.	2444
Lettre et Figure gravée sur une Pierre singu- lière,	2445
Revue des Académies, &c.	2447

Estampes nouvelles,	2449
Le Temps fugitif, <i>Air noté</i> ,	2453
Spectacles, la fausse Inconstance, <i>Comedie</i> ,	2454
Nouvelles Etrangères, de Turquie et Perse,	2471
Prise d'un Vaisseau Turc,	2472
De Russie, Pologne, Suede et Dannemarck,	2477
D'Allemagne,	2479
D'Italie,	2480
D'Espagne,	2486
Portugal, Grande Bretagne,	2488
Morts des Pays Etrangers,	2491
France, Nouvelles de la Cour, &c.	2493
Benefices donnez,	2497
Maladie du Duc d'Orleans,	<i>Ibid.</i>
Grande Eglise tombée, &c.	2458
Reception de l'Evêque de Sens à Joigny,	2460
Morts, Naissances, &c.	2463
Plainte de Calliope,	2466
Arrêts Notables,	2467

Errata d'Octobre.

PAge 2176. ligne 12. auront du progrès, *lisez*,
auront fait du progrès.

P. 2122. l. 3. de la Note, second Evêque de
Bayeux, ôtez le mot *second*.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2344. ligne premiere, emmene, *lisez*,
amenent.

P. 2393. l. 14. Blanchini, *l.* Bianchini.

P. 2397. l. 9. Piantorme, *l.* Puntorme.

P. 2415. l. 8. Poète, *l.* Poème.

P. 2426. l. 11. avances, *l.* aventuës.

P. 2466. l. 1. ne point, *l.* ne te point.

P. 2476. l. 10. mes avis, *l.* ses avis.

L'Air noté doit regarder la page

2453



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1732.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER
ruë S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de
Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DENULLY, au Palais,

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU , Commis au Mercure , vis - à - vis la Comedie Françoise , à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure , à Paris , peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment , quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste , d'avoir soin d'en affranchir le Port , comme cela s'est toujours pratiqué , afin d'épargner , à nous le déplaisir de les rebuter , & à ceux qui les envoient , celui , non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages , mais même de les perdre , s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers , ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main , & plus promptement , n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau , qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps , & de les faire porter sur l'heure à la Poste , ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1732.

PREMIER VOLUME.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

LE TRAVAIL.
O D E.



Ravail , qui sous un front sévère ;
Es un puissant consolateur ,
En qui les Vertus ont un pere
Et les vices un destructeur ,

Ferme soutien des Républiques ,
Auteur de succès héroïques ,
Et dans la Guerre et dans la Paix ,

A ij Vient

I. Vol.

Vien polir toi-même l'image
Où ma main qui te rend hommage
Vient faire admirer tes attraits.



A ta noble persévérance
Les Dieux accordent leurs présents.
L'Homme te doit sa délivrance
De mille et mille maux cuisans.
En fruits aussi charmans qu'utiles
Les champs par ton moyen fertiles
Le sont pour combler ses desirs ;
Il vit libre sous ton Empire ,
Et de ta rigueur même il tire
L'abondance et les vrais plaisirs.



Si dans le crédit, la richesse ,
Il trouve du contentement ,
Bien souvent ce n'est qu'une ivresse ,
Qui se dissipe en un moment.
Foible , malgré sa vaine audace ,
Son cœur à la moindre disgrâce
Par eux n'est point supérieur ;
Et ces éclatantes chimères
N'étouffent point de ses misères
Le sentiment intérieur.



I. Vol.

Tol

DECEMBRE 1732. 2523

Toi seul , qui du Fer et des Roches
Sçais surmonter la dureté,
Noble travail , tu te rapproches
Du sort de la Divinité:
Toi seul as mérité des Temples
A ces Heros dont les exemples
Feront honte à quiconque croit ,
Que la grandeur et l'opulence
De nous livrer à l'indolence
Peuvent nous acquérir le droit.



Elle est une source de vices ,
De nécessitez et d'ennuis.
Pour ceux que ses fausses délices
Ont malheureusement séduits.
Des maux, fils de cette perfide,
Chaque jour , la troupe homicide
Avance le coup d'Atropos ;
Et c'est elle qui dans nos ames
Allumant les desirs infames ,
En bannit l'innocent repos.



Où , de ses délices fatales
Naissent pour nous couvrir d'affronts ,
Les crimes des Sardanapales ,
Des Égyptes et des Nérons.
Sur le bord des plus noirs abîmes

L. Voh.

A iij Elle

514 MERCURE DE FRANCE

Elle endort ses lâches victimes,
Dignes d'un éternel mépris.
Vile Circé, son charme étrange
En Tirans haïssables change
Des Princes autrefois chéris.



Rappelons-nous l'impure vie,
Par qui, bravant toutes les loix,
L'execrable fils de Livie
Obscurcit ses premiers exploits.
Tibere en vain par sa vaillance
S'acquit d'abord la bienveillance
Et des étrangers et des siens ;
Au changement qu'il fit paroître,
Tous cessèrent de reconnoître
Le vainqueur des Illyriens.



La gloire que vos cœurs souhaitent ;
Humains, est un bien qui n'est dû
Qu'aux grands courages qui l'achètent
Au prix d'un travail assidu ;
Plus rare en effet, plus célèbre
Que l'or qu'en ses eaux roule l'Ebre,
Elle est bien digne de vos vœux ;
Des Héros elle est le partage,
Et c'est le plus riche héritage
Qu'ils transmettent à leurs Neveux.

Mais

I. Vol.

Mais du moyen qui la procure
Souvent vous n'aimez que le nom :
Et vous vivez comme Epicure ,
En raisonnant comme Zenon ;
Fertiles en projets sublimes
En vain semblez-vous magnanimes ,
Si , trop prompts à se rebuter ,
Vos cœurs qu'assoupit la mollesse
Ne montrent que de la foiblesse
Quand il s'agit d'exécuter.



Si content d'ébloûir la Terre
Par quelques discours spécieux ,
Alcide n'eut pas fait la guerre
A cent monstres pernicieux ,
Au lieu d'un Heros intrépide
La terre Jadis dans Alcide
N'eut connu qu'un Sophiste vain ,
Et du méprisable vulgaire
Elle ne distingueroit guère
Cet Homme issu d'un sang divin.



Moins pour vivre dans les Histoires
Que pour secourir les Mortels ,
Il gagna d'illustres Victoires ;
Ils lui dresserent des Autels.

Sa vertu portée à détruire

I. Vol.

A liij

Tout

Tout monstre qui pouvoit leur nuire
 Se déclara par des effets ;
 Et parcourant la Terre et l'Onde ,
 Elle laissa dans tout le monde
 Des Monumens de ses bienfaits.



Vous , qu'à l'abri de l'indigence
 La Fortune semble avoir mis ,
 Et qui pour vous pleins d'indulgence
 Vous croyez tous plaisirs permis ,
 Domtez un penchant détestable
 Et par un travail profitable
 Vous rendant dignes d'être heureux ;
 Au Prince , au Peuple , à la Patrie ,
 De vos soins , de votre industrie
 Prêtez les secours généreux.



Et vous , sur qui les destinées
 Ont exercé plus de rigueur ,
 De vos florissantes années
 Mettez à profit la vigueur .
 Songez que les remords d'Oreste ,
 De Tantale l'état funeste ,
 D'Irus la triste pauvreté ,
 Sont l'image du sort tragique
 Qu'à son esclave létargique ,
 Ourdit sans fin l'oisiveté .

I. Vol

LES

DECEMBRE. 1732. 2527



LES AMES RIVALES,

HISTOIRE FABULEUSE.

DAns une des plus agréables Contrées de l'Inde , est un Royaume nommé Mallean , où les femmes ont une autorité entiere sur les hommes ; dispensatrices des Loix , l'administration du Gouvernement les regarde seules , tandis que les hommes enfermez dans le sein des maisons , et livrez à des occupations frivoles , ont pour tout avantage la parure , le plaisir de plaire et d'être prévenus , la timidité , la paresse , et pour devoirs , la solitude , la pudeur et la fidelité.

Ce genre de domination n'a pas toujours subsisté chez les Malleanes ; il est l'ouvrage de l'Amour ; les femmes qui d'abord ne pouvoient avoir qu'un époux , acquirent avec adresse le droit d'en augmenter le nombre , dont elles parvinrent enfin à ne faire que des esclaves.

Cette superiorité ne les a peut-être pas rendues plus heureuses , si l'on en croit le souvenir qu'elles gardent encore du ré-

I. Vol.

A y gne

2528 **MERCURE DE FRANCE**
gne de Masulhîm , qui fut le plus doux
qu'ayent éprouvé les peuples ; ce Règne
est rapporté dans un des principaux Li-
vres de la Religion des Indiens ; telles
étoient alors les mœurs.

Dès qu'une fille avoit atteint l'âge de
dix ans , ses parens lui présentoient dou-
ze Amans convenables par leur âge et par
leur naissance , et ces Amans passaient une
année auprès d'elle , sans la perdre de vuë
un seul moment ; ce temps révolu , elle
pouvoit choisir un d'entre eux ; ce choix
lui donnoit le titre d'époux , et devenoit
une exclusion pour les onze autres ; elle
étoit libre aussi de ne point aimer , c'est-
à-dire , de prendre douze nouveaux
Amans , et de n'avoir point d'époux ;
quelque soin qu'eussent les Amans de
dissimuler leur caractère lorsqu'ils avoient
intérêt de le cacher , une fille pendant le
cours de cette année où ils vivoient avec
elle , avoit tout le tems de le pénétrer ;
ainsi on s'unissoit autant par convenance
que par penchant , eh ! quelle félicité ac-
compagnoit cette union ! Deux époux ne
concevoient pas qu'on pût cesser de s'ai-
mer , et ils s'aimoient toujours. Peut-être
pour garder une fidélité inviolable , ne
faut-il que la croire possible ?

La Princesse Amassira , fille du Roi

I. Vol.

de

de Mallean, étant parvenue à l'âge d'être mariée, les plus grands Princes de l'Inde se disputèrent l'honneur d'être du nombre des douze Amans; elle étoit bien digne de cet empressement; elle joignoit à une figure charmante, un certain agrément dans l'esprit et dans le caractère, qui forçoit les femmes les plus vaines à lui pardonner d'être plus aimable qu'elles. Parmi les illustres concurrens qui furent préférés, Masulhim, Prince de Carnate, et Sikandar, Prince de Balassor, se distinguèrent bien-tôt; l'un par les graces avec lesquelles il cherchoit à plaire, et l'autre par l'impetuosité de sa passion.

Cette tendresse très-vive de part et d'autre ne mit point cependant d'égalité entre eux aux yeux de la Princesse. Le Prince de Carnate interessoit le mieux son cœur, mais elle n'osa d'abord se l'avouer à elle-même, dans la crainte de ne pas garder assez séverement l'exterieur d'indifférence qu'elle devoit marquer à ses Amans jusqu'au jour où elle choisiroit un époux. Elle regardoit comme un crime les moindres mouvemens qui pouvoient découvrir le fond de son ame: dans le tableau qu'on se fait de ses devoirs, peut-être faut-il grossir les objets pour les appercevoir tels qu'ils sont.

Le Prince de Carnate étoit dans une extrême agitation ; la véritable tendresse est timide ; il n'osoit se flater de l'emporter sur le Prince de Balassor , toujours occupé d'Amassita , il jouïssoit du plaisir de la voir sans cesse par le secours du Dieu des ames , qui lui avoit accordé le pouvoir de donner l'essor à la sienne ; son amour lui avoit fait obtenir cette faveur singulière. Son ame alloit donc à son gré habiter le corps d'une autre personne , ou se placer dans des plantes , dans des animaux , et revenoit s'emparer de sa demeure ordinaire. Ainsi dès que la nuit étoit venue , l'ame du Prince de Carnate partoît et s'introduisoit dans l'appartement de la Princesse , dont l'accès étoit alors interdit à ses Amans ; ce secret lui épargnoit des momens d'absence qui lui auroient été insupportables , mais il ne lui donnoit à cet égard aucun avantage sur son Rival , qui possédoit comme lui cette merveilleuse liberté d'ame.

La Princesse ne pût si bien dissimuler le penchant qu'elle avoit pour le Prince de Carnate , qu'il ne parût à bien des marques dont elle ne s'appercevoit point ; c'est l'illusion ordinaire des Amans , ils croient que leur secret ne s'est point échapé , tant qu'ils ne se sont point per-

I. Vol.

mis

mis la satisfaction de le trahir ; Masulhim eut entr'autres cette préférence , mais cette idée flatteuse s'évanoüissoit bien-tôt ; inquiet dans ce qu'il osoit se promettre , il falloit pour être tranquille , un mot de la bouche de la Princesse ; eh ! comment l'obtenir ? Amassita ne voyoit jamais ses Amans qu'ils ne fussent ensemble , et ne leur parloit jamais qu'en public , ainsi on avoit toujours ses Rivaux pour confidens.

Un jour qu'ils étoient chez la Princesse, Masulhim imagina un moyen pour avoir un entretien secret avec elle ; la conversation étoit generale , et rouloit selon la coutume ordinaire , sur les charmes d'Amassita : Madame , dit le Prince de Carnate , n'osant nous flater de vous avoir plû , nous devons bien craindre de vous ennuyer ; vous n'entendez jamais que des louanges , que des protestations exagérées ; peut-être (quoique vous soyez charmante et que nous vous aimions de bonne foi (vous ne trouvez que des prévenances qui ne vous laissent pas un moment le plaisir de désirer ; il est sûr que si l'un de vos Amans est assez heureux pour que vous lui sçachiez gré de ce continuel empressement , les onze autres vous en deviennent plus insupportables , ose-

rois-je vous proposer un arrangement qui vous sauveroit de ces hommages dont vous êtes peut-être excédée. Souffrés qu'aujourd'hui tous vos Amans vous entretiennent avec quelque liberté un quart d'heure seulement ; leur amour n'aura qu'à s'empresser de se faire connoître , ce quart d'heure expiré , les sermens , les reproches , les loüanges à découvert , enfin toute cette déclamation ordinaire de la tendresse ne leur sera plus permise ; il faudra qu'ils paroissent hors d'intérêt dans tout ce qu'ils vous diront ; ainsi l'enjouement , l'agrément de l'esprit prendront la place du sérieux de l'Amour qui en est toujours l'ennuyeux dans les Amans qui ne sont point aimés. Mon cœur ne m'a fait vous proposer cette conduite que parce que si je ne suis pas assez heureux pour mériter votre foi , ne vous plus parler de ma tendresse , en est , je croi , la seule marque qui puisse vous plaire.

La Princesse parut surprise du discours de Masulhim : votre idée , lui répondit-elle , est effectivement très-raisonnable ; il est vrai que si mon cœur s'étoit déjà déterminé , l'Amant vers lequel il pan-
cheroit , se tairoit comme les autres , et peut-être que son silence me seroit plus à charge que l'ennui d'entendre ses Ri-
I. Vol.
vaux.

DECEMBRE. 1732. 2533

vaux. J'accepte cependant le projet que votre prudence vous fait imaginer ; je ne veux pas être moins raisonnable que vous : la Princesse prit un air sérieux en achevant cette réponse , sans s'appercevoir que ce sérieux alors pouvoit ressembler à un reproche. Amassita commença dès le même jour cette espèce d'audience , à laquelle elle venoit de s'assujettir. Le tems de la promenade et celui des Jeux furent employés à écouter ses Amans. Les concurrens du Prince de Carnate eurent les premiers momens que la Princesse abrégéa souvent d'autorité. Il ne restoit plus que le Prince de Balassor et lui. Si-kandar approcha d'elle avec assez de confiance de n'être point haï. Dans les momens ou par le secours des différentes métamorphoses qu'il pouvoit prendre , il entroit dans l'appartement d'Amassita , qui n'étoit alors qu'avec ses femmes ; il avoit remarqué une réverie , une distraction qui s'emparoit de la Princesse ; il l'avoit expliquée favorablement pour lui , tandis que le Prince de Carnate , sans oser s'en flater , en avoit tout l'honneur. La Princesse l'écouta sans jamais lui répondre , et le quart d'heure à peine achevé : Souvenez-vous , lui dit-elle , que c'est la dernière fois que je dois vous entendre ;

1. Vol.

. elle

elle fut jointe alors par le Prince de Carnate , et les autres Amans observerent avec inquiétude cette espèce de tête à tête , qui étoit le dernier qu'Amassita devoit accorder.

Masulhim aborda la Princesse avec un embarras qui ne lui laissa point appercevoir qu'elle n'avoit pas une contenance plus assurée que la sienne : Madame , lui dit-il , à présent je suis au désespoir de la loi que je vous ai engagée à prescrire ; voici peut-être la dernière fois que je puis vous dire que je vous aime , que deviendrai-je si votre choix regarde un autre que le Prince de Carnate , le plus tendre de vos Amans ? Alors fixant ses yeux sur ceux de la Princesse , son trouble en augmenta , et il cessa de parler. Amassita qui sembloit ne s'occuper que d'un tapis de fleurs sur lequel ils se promenoient , n'étoit rien moins que distraite ; elle ne sentoit plus l'impatience qu'elle avoit eue de voir finir la conversation avec ses autres Amans ; elle avoit trouvé dans leurs discours trop d'empressement de paroître amoureux , trop d'envie de plaire. Celui de Masulhim ne lui parut pas assez tendre ; elle tourna les yeux sur les siens , sans trop démêler encore ce qu'elle y cherchoit , et voyant

I. vol.

qu'il

DECEMBRE. 1732. 2535.

qu'il gardoit toujours le silence : vous n'avez qu'un quart d'heure , dit elle ; à ces mots son embarras augmenta , et elle resta à son tour quelques momens sans parler.

Belle Amassita , reprit Masulhim , eh pourquoi me faites-vous sentir davantage le peu qu'il durera ce moment , ce seul moment où je puis vous parler sans voir mes odieux Rivaux pour témoins ! Ah ! si j'étois l'Amant que vous préférerez , qu'il vous seroit aisé de m'ôter mon incertitude sans que personne au monde connut mon bonheur ! J'ai obtenu du Dieu des Ames le pouvoir de disposer de la mienne , séparée du corps qui la contraint , elle habite chaque nuit votre Palais ; j'étois cette nuit même avec toutes ces images que vous n'avez regardées que comme un songe ; j'animois ces génies , qui sous des formes charmantes répandoient des fleurs sur votre tête ; je passois dans ces timbres et dans ces chalumeaux dont ils formoient des Concerts , et je tâchois d'en rendre les sons plus touchans. Ce matin j'étois cet Oiseau à qui vous n'avez appris que votre nom , et qui vous a surpris par tout ce qu'il vous a dit de tendre. Que ces momens me rendent heureux ! ne pouvant me flater d'être ce

I. Vol.

que

que vous aimés, j'ai du moins le plaisir de devenir tout ce qui vous amuse, et je serai toujours tout ce qui vous environnera, tout ce qui sera attaché à vous pour toute la vie ? Quoi ! vous êtes toujours où je suis, répondit la Princesse ! Oüi belle Amassita, reprit Masulhim ; ce n'est que depuis que je vous aime que j'ai ce pouvoir sur mon ame, et je ne veux jamais l'employer que pour vous ; daignés le partager ce pouvoir si désirable, il ne dépend que de quelques mots prononcés ; songés quel est l'avantage de donner à son ame la liberté de parcourir l'Univers. Non, interrompit la Princesse, si j'apprenois ce secret ; je voudrois n'en faire usage que par vos conseils : mon ame voudroit toujours être suivie de la vôtre.

A ces mots, Amassita s'apperçut que son secret s'étoit échapé, mais il ne lui restoit pas le tems de se le reprocher ; le quart d'heure étoit déjà fini, elle se hâta d'apprendre les mots consacrés ; elle convint que le soir même pour faire l'épreuve de son nouveau secret, dès que ses femmes la croiroient endormie, son ame iroit joindre celle du Prince, et ils choisirent l'Etoile du matin pour le lieu du rendez-vous. Ils se séparèrent ; la Prin-

I. Vol.

cesse

Cesce rentra dans son appartement , et Masulhim retourna à son Palais. Tous deux ne respiroient que la fin du jour , et ce jour ne finissoit point , la nuit vint cependant , l'ame du Prince étoit déjà partie bien auparavant : enfin elle vît arriver celle de la Princesse ; elles se joignirent au plutôt , elles se confondirent ; elles goûterent cette joye , cette satisfaction profonde que les Amans qui ne sont pas assez heureux pour être débarassés de leurs corps , ne connoissent point. Ces ames libres ne furent plus qu'amour pur , que plaisirs inalterables , chacune appercevoit toute la tendresse qu'elle faisoit naître , et c'étoit le bonheur parfait qu'elle portoit dans l'ame chérie , qui faisoit tout l'excès du sien ; elles ne voyoient nulles peines à prévenir , nulles satisfactions à désirer , enfin elles ne faisoient que sentir et qu'être heureuses , et la nuit se passa précipitamment pour elles ; il fallut s'en retourner. La Princesse vouloit avant l'heure ordinaire de son lever , rejoindre son corps qu'elle avoit laissé dans son lit. Ces Amans se demanderent et se promirent un même rendez-vous pour la nuit d'ensuite , et ayant fait la route ensemble , ils ne se séparèrent qu'au moment de retourner à leur habitation.

On croiroit qu'une union où l'ame seule agit, est exemte des révolutions qui persécutent les passions vulgaires, mais l'amour ne va jamais sans quelque trouble : quelle surprise pour l'ame de la Princesse, lorsque rentrant dans son appartement, elle apperçût son corps déjà éveillé et environné de ses femmes, qui s'occupoient à le parer. Le Prince de Ballassor par le secours d'une Métamorphose avoit entendu les Amans lorsqu'ils se donnoient rendez-vous à l'Etoile du matin, et dès l'instant qu'il avoit vû partir l'ame de la Princesse, il avoit été s'emparer de sa représentation.

Amassita resta embarrassée, éperdue à un point qu'on ne scauroit exprimer. Elle n'avoit plus Masulhim pour l'aider de ses conseils ; elle n'étoit point accoutumée à disposer de son ame sans être conduite par celle de son Amant, elle resta incertaine, errante, formant mille projets et ne s'arrêtant à aucun.

Il paroît surprenant qu'une ame qui agissoit librement, ne trouva point d'abord de ressources pour se tirer de peine ; mais quand les ames sont bien livrées à l'Amour, elles négligent si fort toutes les autres opérations dont elles sont

I. Vol.

capa-

capables , qu'elles ne sçavent plus qu'aimer.

Masulhim qui ignoroit ses malheurs , vint à l'heure ordinaire chez la Princesse ; il avoit cette joye si délicieuse , que les Amans ont tant de peine à cacher quand ils commencent d'être heureux. Quel étonnement pour lui de ne point trouver dans la Princesse ce caractere de douceur et de dignité qui lui étoit si naturelle ! son langage et son maintien étoient devenus méprisans à son égard , et marquoient une coqueterie grossiere pour ses Rivaux ; car le Prince de Balassor faisoit malignement agir la fausse Princesse , de façon à désespérer Masulhim.

Le Prince de Carnate ne pouvoit rien comprendre à ce changement , il ne pouvoit le croire. Sikandar lisoit dans ses yeux toute sa douleur , et ressentait autant de joye dans le fond de cette ame dont il animoit le corps de la Princesse , et pour porter à son Rival un coup irrémediable , il fit assembler les Bramines , et leur déclara . (paroissant toujours la Princesse) que quoique l'année ne fut point encore révolue , elle étoit prête , s'ils y consentoient , à déclarer son Epoux ; on applaudit à cette proposition , et la

I. Vol. fausse

2540. **MERCURE DE FRANCE**
fausse Princesse nomma le Prince de Bal-
lassor.

Après cette démarche , si funeste pour Masulhim et pour Amassita , l'ame de Sikandar partit , et celle de la Princesse , qui étudioit le moment de rentrer dans sa propre personne , ne manqua pas de s'en emparer dès que Sikandar l'eut abandonnée.

Mais tous les maux que le Prince de Balassor venoit de causer ne suffisoient pas à sa fureur , ce n'étoit pas assez pour lui d'avoir obtenu par une trahison le titre d'Epoux, que son Rival n'auroit voulu recevoir que des mains de l'Amour , il voulut encore lui ravir le cœur de la Princesse , en semant entr'eux des sujets horribles de jalousie et de haine. Comme il méditoit ce projet , il apperçût l'ame du Prince de Carnate qui alloit rejoindre son corps dont elle s'étoit séparée par inquiétude. L'ame de Sikandar suivit celle de Masulhim avec tant de précision , qu'elles y entrèrent en même-tems ; celle du Prince de Carnate fut au désespoir de trouver une compagnie si odieuse , mais comment s'en séparer ? lui abandonner la place , pouvoit être un parti dangereux. Ces deux ames restèrent ainsi renfermées , sans avoir de commerce ensemble. Elles

1. Vol.

réso-

résolurent de se nuire en tout ce qu'elles pourroient, par les démarches qu'elles feroient faire à leur commune machine. Il n'y avoit qu'une seule opération à laquelle elles pouvoient se porter de concert ; c'étoit de songer à la Princesse, et de conduire chez elle leur personne. Ces deux Rivaux se rendirent donc ensemble au Palais d'Amassita. A peine apperçût-elle Masulhim, qu'elle s'empressa de se justifier sur le choix qu'elle paroisoit avoir fait devant ses Etats assemblez. Le Prince de Carnate attendri par la douleur de la Princesse, voulut se jeter à ses genoux, mais cette autre ame qui agissoit en lui de son côté, troubloit toujours les mouvemens que le Prince de Carnate vouloit exprimer : s'il juroit à la Princesse de l'aimer toute sa vie, l'autre ame lui faisoit prendre un ton d'ironie qui sembloit désavouer tout ce qu'il pouvoit dire. Ces dehors offensans qui étoient apperçûs de la Princesse, la blessoient ; elle faisoit des reproches à Masulhim. Il en étoit attendri, désespéré, mais dans le moment qu'il la rassuroit par les discours les plus tendres, l'ame ennemie lui imprimoit un air de distraction et de fausseté qui les rebroüilloient avec plus de colere. Enfin, ces deux Amans éprouverent la situa-

2542 **MERCURE DE FRANCE**
tion du monde la plus triste et la plus singulière.

Ce cruel pouvoir de l'ame du Prince de Balassor mit entre eux la désunion et le désespoir. Les Malleans étoient extrêmement surpris de voir ces contrastes dans le Prince de Carnate. Ils ne sçavoient point encore que dans un Amant l'inégalité et l'inconstance ne sont que l'ouvrage d'une ame étrangere qui le fait agir malgré soi, et que la véritable reste toujours fidelle.

Masulhim et Amassita outrément aigris l'un contre l'autre, Sikandar crut qu'il n'avoit qu'à reparoître sous sa forme ordinaire. Il se sépara de l'ame de son Rival ; c'étoit le jour même où les Malleanes avoient marqué la cérémonie de son union avec la Princesse.

Les Bramines s'assemblerent, et la Fête fut commencée. Quelle situation pour Masulhim ! la Princesse toujours irritée contre lui, toujours livrée à la cruelle erreur que lui avoit causé l'ame de Sikandar, jointe à celle de son Amant, ne songea plus qu'à l'oublier. Elle se laissa parer du voile de félicité ; c'est ainsi qu'on appelloit les habits de cette cérémonie. On la conduisit au Temple des deux Epoux immortels. Le Prince de Balassor mar-

I. Vol.

choit

choit à côté de la Princesse , et Masulhim qui voyoit son malheur assuré , suivoit , confondu dans la foule et noyé dans la douleur et dans le désespoir. Le Prêtre et la Prêtresse firent asseoir Amassita , et placèrent à côté d'elle l'indigne Amant dont elle alloit faire un Epoux. Le trouble de la Princesse s'augmenta ; un torrent de larmes vint inonder ses yeux ; elle sentit au moment de donner sa foi à un autre qu'à Masulhim , qu'il y avoit encore un supplice plus grand que de le croire infidèle. O Malleanes , dit-elle , soyés touchés du sort de votre Princesse ; il s'agit du bonheur de sa vie. Elle déclara alors la trahison de Sikandar , lorsque faisant parler sa représentation , il s'étoit nommé lui-même pour l'Amant préféré de la Princesse : jugés , ajouta-t-elle , de l'horreur de ma situation ; si vous me forcés à être unie avec le Prince de Balassor , je vous l'ai avoué : favorisée du Dieu des ames , j'ai le pouvoir de disposer de la mienne. Le serment par lequel vous m'attacherez à un Amant que je déteste , ne lui livrera que ma représentation ; ma foi , mes desirs , mon ame enfin , en seront séparés à tous les momens de ma vie. Quelle union chez les Malleanes ! je vois que la seule idée vous en fait frémir. Les

L. Vol.

B. Mal-

Mallecanes firent un cri d'effroi , et d'une voix unanime releverent la Princesse de ses engagements.

Enfin , me voilà libre , s'écria-t-elle à *belas !* si le Prince de Carnate m'avoit toujours aimée , que j'aurois été éloignée de séparer mon cœur de ma main ! il eut toujours trouvé en moi mon ame toute entiere. A ces mots Masulhim se jeta aux pieds de la Princesse , qui ne lui donna pas le tems de parler. Elle sentit dans le fond de son cœur toute l'innocence de son Amant. Elle le déclara son Epoux , elle le répeta plusieurs fois , de crainte de n'être pas assez liée par les sermens ordinaires. Masulhim fut prêt d'expirer de joye et d'amour.

Le désespoir de Sikandar fut égal au bonheur de ces deux Amans. Il alla cacher sa honte et sa fureur dans le sein d'une étoile funeste de laquelle son ame étoit émanée. Sa fuite ne rassûra pas entièrement les deux Epoux ; et pour prévenir les entreprises qu'il pouvoit faire contre eux par le secours de ses Métamorphoses , ils convinrent que leurs ames ne quitteroient jamais leurs corps. Ils aimerent mieux perdre de leur bonheur et de leur amour qui étoit cent fois plus parfait lorsqu'il n'étoit causé que par les purs mou-

L. Vol-

vemens

DECEMBRE. 1732. 2545

vemens de leurs ames ; et ce dernier exemple a été le seul imité. On a perdu dans le monde l'idée de leur première tendresse , les Amans ne sont plus assez heureux pour sentir que leur vrai bonheur consiste dans la seule union des ames.



O D E.

SUR L'AMITIE.

DEscendez , Nymphes du Permesse ;
Je soupire après vos bienfaits ;
Soutenez-moi dans mon yvresse ,
Qu'elle éclate par d'heureux traits.
Dans les mouvemens de mon ame ,
Versez cette divine flamme ,
D'où naissent les sons merveilleux ;
Tranquille devant les Menades ,
Des Orestes et des Pilades
Je vais chanter les tendres nœuds.



Douce amitié de l'innocence ;
Fais régner la naïveté ;
D'une sincère intelligence ,
Daigne affermir la sûreté :

I. Vol.

Bij. Pa.

2546 MERCURE DE FRANCE

Parois au milieu de l'orage ;
Viens dissiper l'épais nuage ,
Qui veut t'obscurcir à nos yeux :
Quels cœurs pourroient à tes doux charmes
Refuser de rendre les armes ?
Seule , tu sçais nous rendre heureux.



Sentiment généreux , solide ,
Digne de toucher un grand cœur ,
Toi , par qui la raison nous guide
Dans les sentiers du vrai bonheur,
Se pourroit-il que l'imposture
Osât ravir à la Nature
Tes sincères attachemens !
Et sa venimeuse influence
Donneroit-elle la naissance
A de tristes égaremens ?



Union pure et sympathique ,
Dans tes épanchemens de cœur ,
D'une trompeuse politique
Tu fais sentir toute l'horreur ;
C'est en vain qu'un traître se pare
D'un faux dehors , qui nous prépare
L'appât qu'il nous cache avec art ,
A nous le démasquer habile ,

I, Vol.

Tu

Tu sçais bien-tôt rendre inutile
Son déguisement et son fard.



Quelle multitude innombrable
De ces imposteurs odieux
Opose leur haine implacable
A mes accens harmonieux !
Loin d'ici , profane cohuë ,
Revérez ma verve ingénue ;
Renoncez aux lâches détours ;
Vils enfans de la perfidie
Je déteste la noire envie
Qui vous prête de vâins secours !



Comme par un heureux présage
Le Palinure vigilant
Prévoit d'un dangereux naufrage
Le déplorable événement ;
De la trop boüillante jeunesse ,
Flotant au gré de la molesse ,
Tu prédis ainsi le malheur ;
Mais brisant tes plus douces chaînes ,
Bien-tôt aux Circés , aux Syrenes
Elle se livre avec fureur.



2548 MERCURE DE FRANCE

En vain une injuste Puissance, (a)

Tramant de nouveaux attentats,

Du jeune Oreste sans deffense,

Osera ravir les Etats :

Tu sçais dissiper ses allarmes ; (b)

Tu cours , tu prends en main les armes,

Tu détruis ces lâches projets ;

Solide appui , sage Minerve ,

Le prompt secours qui le conserve ,

N'est que le fruit de tes bienfaits.



Cede , cruel fils de Plisthene, (c)

Qu'un indigne amour posseda ,

Au zele ardent qui se déchaîne ,

Contre la fille de Leda. (d)

Lâche Thoas , ton cœur barbare ,

N'a rien qui trouble et qui sépare ,

Deux cœurs fermes et généreux. (e)

Tel paroît le Scyte intrépide ,

Rachetant d'un Chêf homicide , (f)

(a) *Egisthe.*

(b) *Oreste secouru de son ami Pilade , fit périr Egisthe , et rentra dans ses Etats.*

(c) *Egisthe.*

(d) *Clitemnestre.*

(e) *Oreste et Pilade en Tauride.*

(f) *Dendamis consentit à perdre les yeux pour racheter des mains des Sarmates , son Ami Amisoque. Voyez Lucien , dans Toxaris de l'Amitié.*

I. Vol.

Amisoque

Amisoque, au prix de ses yeux.



Mais du vaillant fils de Pélée,
 Découvrant la juste fureur !
 Aux yeux d'Hécube desolée,
 Pourquoi seme-t'il la terreur ?
 La mort de Patrocle l'anime ;
 La pitié lui paroît un crime ;
 Hector expire sous son bras ;
 Dans la rage qui le dévore ,
 Il poursuit le Troyen encore ,
 Jusques au-delà du trépas.



De la constante Pénélope ,
 Suivons le fils infortuné.
 A la trame qui l'enveloppe ,
 Le verrons-nous abandonné ?
 Non , d'une ardeur vive et sincère ,
 Mentor prédit ce qu'il espère , (1)
 Au jeune Prince sans appui.
 Où la douce amitié domine ,
 Le sort fatal en vain s'obstine ,
 A nous entraîner avec lui.

Par M. de Peyron , d'Arles en Provence.

(1) Mentor annonce aux Poursuivans de Pénélope
 le prompt retour d'Ulysse.

I. Vol.

B iij . SE-



*S E C O N D E L E T T R E de
M. D L. R. à M. A. C. D. V. au
sujet du Marquis de Rosny, depuis Duc
de Sully, &c. contenant quelques Re-
marques Historiques.*

Avant que de répondre, Monsieur, aux autres demandes que vous me faites au sujet du Marquis de Rosny, j'ay encore quelque chose à vous dire sur votre premiere question concernant l'Abbaye de S. Taurin, que ce Seigneur a possédée par la nomination du Roy Henry III. Outre la double preuve que je vous ai apportée de ce fait dans ma premiere Lettre, en voici encore deux autres qu'il est bon de ne pas omettre.

La premiere est dans le XLI. Chapitre du I. Vol. des Memoires de Sully. On voit sur la fin de ce Chapitre que le Marquis de Rosny étant allé à sa Terre de Bontin pour quelques affaires domestiques, le Roy lui écrivit la Lettre qui suit, pour le faire revenir à Fontainebleau.

*Mon Ami, je ne vous avois donné congé
que pour dix jours, et neanmoins il y en a
I. Vol. déjà*

DECEMBRE. 1732. 2551

déjà quinze que vous êtes parti ; ce n'est pas votre coûtume de manquer à ce que vous promettez , ni d'être paresseux : partant revenez-vous-en me trouver , c'est chose nécessaire pour mon service , tant pour voir des Lettres que Madame de Simiers et un nommé la Font (qui , à mon avis , est celui de qui vous sçaviez des nouvelles durant notre grand Siege) qui vous écrivent de Roëen , lesquelles sont en chiffres ; et par si peu que nous en avons pû déchiffrer (car j'en ai fait ouvrir) nous jugeons qu'elles importent à mon service. Il y en a encore une d'un nommé Desportes , qui demeure à Verneuil , lequel vous prie de lui mander s'il sera le bien venu pour vous parler d'une chose dont vous conférâtes une fois ensemble à Evreux dans votre Abbaye de S. Taurin , que le feu Roy vous donna. J'ay aussi plusieurs choses à vous dire , et s'en présente tous les jours une infinité sur lesquelles je serai bien aise de prendre vos avis , comme j'ai fait sur beaucoup d'autres , dont je me suis bien trouvé. Partant , partez en diligence et me venez trouver à Fontainebleau, Adieu. Ce 3. Septembre 1593.

Vous voyez , Monsieur , dans cette Lettre le fait en question constaté de la main du Roy ; on y voit aussi que le Marquis de Rosny se retiroit quelquefois à saint

I. Vol

B v. Taurin

Taurin d'Evreux , pour goûter dans une agréable solitude le repos qu'il ne trouvoit pas ailleurs , et qui ne laissoit pas d'être encore interrompu dans cette Abbaye par les affaires importantes qui le suivoient par tout.

L'autre preuve se trouve dans le même premier Vol. des Memoires, Chap. XLVI. où il est traité de la Négociation que M. de Rosny fit à Roüen avec l'Amiral de Villars , pour la réduction de toute la Normandie. On voit là qu'entre autres demandes que faisoit cet Amiral de la Ligue , il voulut avoir les Abbayes de Jumieges , de Tiron , de Bomport , de Valasse et de S. Taurin : les Memoires ne disent point si c'étoit pour lui-même ou pour ses amis qu'il faisoit cette demande , mais les Auteurs qui ont écrit ces Memoires , et qui , comme vous sçavez , adressent toujours la parole au Marquis de Rosny , leur Maître , s'expriment en ces termes sur cet article.

De tous lesquels points dans quatre jours vous convintes ensemble et en demeurâtes d'accord , voire de S. Taurin , quoique l'Abbaye fût à vous.

Cela , au reste , ne fut pas un simple projet , l'exécution suivit et se trouve confirmée par le discours que tint M. de

I. Vol.

Rosny

Rosny au sieur de Boisrosé, que vous avez lû dans ma précédente Lettre; ainsi il est démontré non-seulement que ce Seigneur a été Abbé de S. Taurin d'Evreux; mais on sçait à peu près le temps et à quelle occasion il eut la generosité de se dépouïller de cette Abbaye.

On apprend dans le même endroit que quelque ample pouvoir qu'eût le Marquis de Rosny de traiter avec M. de Villars, pour l'entiere réduction de la Normandie, il y eut cependant trois Articles sur lesquels il ne voulut rien prendre sur lui.

Les deux premiers concernoient M. de Montpensier et M. de Biron, et le troisième regardoit le sieur de Boisrosé, à cause, disent les Memoires, de la haute qualité des deux premiers, et de l'injustice qu'il sembloit y avoir en l'autre. Sur quoi M. de Rosny desira avoir un ordre particulier de la propre main du Roy, &c.

Vous êtes, sans doute surpris, Monsieur, de voir ici les petits interêts d'un simple Gouverneur de Fécamp, mêlez avec ceux d'un Prince du Sang, Gouverneur de Normandie et avec ceux de M. de Biron, que le Roy avoit fait depuis peu Amiral de France, Charge que M. de Villars vouloit garder pour lui-même, les

L. Vol.

B vj interêts

2554 MERCURE DE FRANCE
intetêts, dis-je, du sieur de Boisrozé,
dont l'aventure vous a réjoûi dans ma
premiere Lettre, faire un objet conside-
rable dans la Négociation d'un Traité si
important.

Cela a besoin d'un petit Commentaire.
Je vais vous le faire d'autant plus vo-
lontiers, qu'après avoir un peu maltraité,
ce me semble, ce pauvre Gentilhomme
(en vous parlant de l'aventure de Lou-
viers) je profiterai de l'occasion pour le
réhabiliter dans votre esprit, en vous le
montrant par le plus bel endroit, et je
vous exposerai en même-temps un trait
de hardiesse et de valeur peu commune,
qui mérite d'être distingué dans notre
Histoire, et que je trouve peu exactement
narré par Mezeray * et par le P. Daniel.
Je trouve ce fait dans le XLIII. Cha-
pitre des Memoires, intitulé : *Affaires Mi-
litaires et d'Etat*. J'en abregerai la narra-
tion tant que je pourrai, sans en rien omet-
tre d'essentiel.

Fécamp est une petite Ville Maritime
de la Haute Normandie, située à 15.

* Mezeray a défiguré jusqu'au nom de ce brave
homme, qu'il appelloit Bosc Rosé, il lui rend d'ail-
leurs justice sur sa valeur. Il s'étoit auparavant
très-distingué dans Roëen assiégré par l'Armée du
Roy en 1622.

J. Fcl.

Heües

DECEMBRE. 1732. 255

lieuës de Roüen vers, le Couchant , à 8.
du Havre de Grace , et à 12 de Dieppe.
Elle étoit munie alors d'une bonne For-
teresse , qu'on appelle aujourd'hui le
Château , élevé sur un Rocher escarpé
qui regarde la Mer. Boisrozé étoit dans
la Place, lorsque M. de Biron l'assiegea et
la prit sur ceux de la Ligue. Avant que
d'en sortir il forma le dessein de la re-
prendre et il s'y prit de la maniere qui
suit. Après avoir bien instruit deux Sol-
dats de la valeur et de la fidelité desquels
il étoit assuré, il trouva le moyen de
les faire entrer et admettre parmi ceux
de la Garnison. De son côté il s'assura
de 50. autres Soldats ou Matelots , des
plus déterminez et des plus experts au
métier de grimper aux Hunes par les
cordages, &c. son dessein étoit d'escala-
der lui et les siens , le Rocher dont je
viens de parler, et d'entrer par là dans la
Place.

L'entreprise étoit des plus téméraires.
Le Roc en question de cent toises de
hauteur , est non-seulement escarpé et
coupé en précipice , mais son pied est
ordinairement battu de vagues de
la Mer , excepté quatre ou cinq fois de
l'année , au temps des plus basses Marées;
alors durant quelques heures seulement.

A. Voh

la

la Mer laisse un certain espace sec au pied du Rocher, ce qui arrive quelquefois la nuit et quelquefois le jour.

Boisrosé devoit executer son dessein dans l'un de ces intervalles, assez incertains, et pour cela il se munit d'un Cable de longueur *convenable pour le Roc qu'il vouloit gravir, et à icelui d'espace en espace, fit faire des nœuds pour se tenir des mains, et des étriers de corde avec de petits bâtons pour y apposer les pieds.* Avec cet appareil il s'embarqua lui et ses Gens dans deux Chaloupes et vint par une nuit fort noire, aborder le plus près du Roc que la bassesse de l'eau put le lui permettre. Sur le haut de ce Roc logeoit dans quelque Hute l'un des deux Soldats gagnez, et il veilloit exactement à toutes les basses marées, pour entendre le signal dont on étoit convenu. Il ne fut donc pas difficile, au moyen de ce signal, de jeter une corde à l'extrémité de laquelle fut attaché le bout du gros cable, que le Soldat tira incontinent à lui. Le bout du cable étoit muni d'un crampon de fer qui fut aussi-tôt attaché dans l'entre-deux d'une canoniere avec un gros levier.

Après avoir tiré et ébranlé plusieurs fois le cable pour s'assurer de la solidité d'une Echelle si périlleuse, Boisrosé fit
1. Vol. d'abord.

DECEMBRE. 1732. 2557

d'abord monter l'un des deux Sergens du nombre des 50. hommes, auquel il se fioit le plus, et l'ayant fait suivre par tous les autres, il monta lui-même tout le dernier, *afin que nul ne s'en pût dédire et qu'il leur servît de chasse-avant.*

Cette précaution étoit nécessaire, car dans le temps qu'il fallut employer pour placer les 50. hommes sur cette corde et à monter les uns après les autres avec leurs armes bien attachées autour du corps, la marée avoit commencé de revenir et elle étoit déjà à six pieds de hauteur contre le Rocher; que Boisrozé et les Siens n'étoient encore qu'à moitié chemin; desorte qu'étant *ainsi pendus et comme enfilez à ce cable*, il ne leur restoit plus aucune esperance de salut que par la prise de la Place. Boisrozé, armé d'un courage intrépide et bien résolu de mourir plutôt que de reculer, la tenoit toujours pour indubitable, lorsque le Sergent qui montoit le premier; soit à cause de l'extreme hauteur où il étoit parvenu, soit à cause du bruit des vagues qui venoient se briser contre le Roc, commença de s'effrayer, à dire que la tête lui tournoit, et qu'il étoit impossible de monter plus haut.

Cet incident étant rapporté de bouche
I. Vol. en

2558 MERCURE DE FRANCE
en bouche à Boisrozé ; celui cy après
avoir tenté inutilement de faire rassurer
son homme , prit la résolution de l'aller
joindre lui-même , et passant par-dessus
les corps et les têtes de ses Compagnons
suspendus en l'air , il parvint jusqu'à lui
et le rassura aucunement ; puis le poi-
gnard à la main , il le contraignit de con-
tinuer à monter , tant qu'enfin le jour
étant prêt à paroître ils parvinrent tous
sur le haut du Rocher sans autre incon-
venient. Ils furent incontinent reçûs par
les deux Soldats , et connoissant tous en-
semble les êtres et les avenues du Fort , ils
surprirent facilement le Corps de Garde
et les Sentinelles qui étoient du côté de
la Ville , car on ne faisoit aucune garde
du côté de la Mer estimé inaccessible. On
fit main basse sur eux , et on tailla
en pieces tout ce qui vint successivement
au secours ; enfin Boisrozé se rendit le
maître du Fort , de quoi il avertit aussitôt
M. de Villars , * tant pour lui de-

** Le P. Daniel dit que Boisrozé mécontent de Villars , surprit Fécamp et s'y retrancha si bien que ce Gouverneur , qui vint l'y attaquer , ne put le forcer , &c.*

L'Auteur se trompe et confond ici les choses ; étant bien certain que Boisrozé ne fit son Expedition de Fécamp , qu'en faveur de la Ligue et de M. de Villars ; et que sa brouillerie avec ce Général n'arriva que dans la suite , &c.

DECEMBRE. 1732. 2559

mander du monde , afin de se saisir de la Ville et de pouvoir la garder , que pour s'assurer du Gouvernement de la Place , qu'il croyoit avoir bien mérité.

Vous jugés bien , M. que ce General ne lui refusa rien : mais j'apprends au même endroit que dans la suite Boisrosé s'étant broüillé avec lui , et craignant toujours de perdre son Gouvernement , il se donna entierement au Roi , et ne voulut plus reconnoître les ordres de M. Villars. Ce General le fit investir et le resserra si fort dans Fecamp , que le Roi , dont le nouveau Gouverneur implora le secours , vint en personne le dégager , en contraignant les Troupes de la Ligue de se retirer , et en donnant tous les ordres nécessaires pour la conservation du Fort de Fécamp , dont ce grand Prince reconnoissoit l'importance.

Boisrosé en étoit donc paisible Gouverneur , lorsque le Marquis de Rosny traitoit de la réduction de toute la Normandie avec M. de Villars , et qu'il fut obligé de passer au nom du Roi toutes les conditions qu'on exigeoit , à l'exception des trois dont il est parlé ci-dessus. Vous vous souvenez , Monsieur , que la considération particuliere de Boisrosé formoit la troisième , et vous voyez à présent que

I. Vol.

59

ce n'est pas sans raison, M. de Rosny trouvant de l'injustice de déplacer un si brave homme, et ne pouvant se résoudre de le faire de son chef. Il fallut cependant y venir; le Roi, à qui les trois articles furent renvoyés, n'hésita pas de les passer pour parvenir à un si grand bien. Je ne vous dis rien du bruit qu'en fit Boisrozé, vous en sçavez assez par le récit de l'aventure de Louviers. Le bon homme, plein de son ressentiment, ignoroit alors tout ce que M. de Rosny avoit fait pour le maintenir dans son poste.

Au reste, dès que le Traité eut été arrêté et signé, M. de Rosny en écrivit de Rouen une Lettre au Roi, dont je ne rapporterai ici que le commencement pour abréger.

SIRE,

La bonté de Dieu, votre vertu et votre fortune, ont tellement fortifié mon courage, et bien heure mon entreprise, que je vous puis maintenant nommer Duc paisible de toute la Normandie, &c.

Le Roi ayant reçu cette Lettre, répondit par le même Courrier, et de sa propre main, au Marquis de Rosny, de la manière qui suit.

I. Vel.

MON-

DECEMBRE. 1732. 2561

MONSIEUR,

J'ai vu , tant par votre dernière Lettre que par vos précédentes , les signalez services que vous m'avez rendus pour la Réduction entière de la Normandie en mon obéissance , lesquels j'appellerois volontiers des miracles , si je ne sçavois bien que l'on ne donne point ce titre aux choses tant journalières et ordinaires , que me sont les preuves par effet de votre loyale affection , laquelle aussi je n'oublierai jamais , &c. Adieu mon Ami. De Senlis , le 14. Mars 1594.
HENRY.

Je finis ici ma Lettre , Monsieur, pour ne plus vous parler de l'Abbaye de S. Taurin, ni du sieur de Boisrozé. Il falloit vous faire ce détail pour répondre pertinemment à votre première question , et ne vous laisser rien ignorer sur une matière qui entre si naturellement dans l'exécution du projet d'Histoire que vous avez formé.

J'ai mes Mémoires prêts pour répondre à vos autres demandes au sujet du Marquis de Rosny , et je n'oublierai pas ce que vous me marqués en dernier lieu sur les variations et sur les méprises de l'Auteur du Poëme de la Ligue , ou la Henriade ;
I. Vol.

2562 MERCURE DE FRANCE
riade , par rapport à ce Seigneur. Je suis
toujours , &c.

A Paris , le 20 Mars 1732.



*CHANSONS faites et chantées à Table
par Mlle de Malcrais de la Vigne du
Croisic , en differens Repas , donnés à
l'occasion du Mariage de sa Cousine ,
Mlle de Kdin Audet , avec M. Ha-
rington , Chevalier de Notre-Dame du
Mont Carmel , et de S. Lazare.*

*Le Dimanche 16 Novembre , chez
M. de Pradel Audet , Conseiller du Roi,
Menuet.*

Lorsque deux cœurs ,
Qu'unit un charmant mariage ,
Lorsque deux cœurs ,
Eprouvent les mêmes ardeurs ,
Tout l'embarras du ménage
Ne fait encor qu'augmenter leur amour ;
Et l'on ne sçait dans ce tendre esclavage ,
Lequel vaut mieux de la nuit ou du jour.



Voi tu ses yeux ,
Son nez fin , sa bouche adorable ;

I. Vol.

Voi-

DECEMBRE. 1732. 256

Voi-tu ses yeux ?

C'est Venus qui brille en ces lieux.

Si cette Déesse aimable

Eut sçû choisir un Epoux tel que toi ;

Mars eut envain d'un commerce durable

Vous eussiez brisé entre eux la douce loi.



Un tendre Hymen ,

Cher Oncle , à ma Tante te lie ;

Un tendre Hymen

Tient toujours l'Amour par la main.

Fils bien né , fille jolie ,

A chaque instant vous font cherir vos nœuds.

Qu'en cinquante ans nous puissions pleins de
vie ,

Boire avec vous à vos triples Neveux.

*Le Lundi , chez M. de la Piqueliere *
air de l'Allure,*

Dites-nous , Haringthon , tout de bon ,

Si votre valeur dure ,

Tentez-vous sans affront , tout de bon ,

La galante aventure , tout de bon ?

*M. * Goupil de la Piqueliere est un homme de dis-
tinction du Croisic , qui a commandé les plus grands
Vaisseaux de la Riviere de Nantes ; avec commis-
sion en Guerre. Il y a deux ans qu'il est marié à
une jeune et aimable Dame.*

I. Vol,

Voilà ,

2564 MERCURE DE FRANCE

Voilà , compagnon , l'Allure , compagnon .

Voilà , compagnon , l'Allure.



Déjà de Janneton , * tout de bon ;

Le petit cœur murmure ,

De voir mon Apollon , tout de bon ;

Curieux sans mesure , tout de bon.

Voilà , &c.



Son noble vermillon , tout de bon ;

Confirme mon augure ;

Et son œil plus fripon , tout de bon ,

De vos exploits m'assûre , tout de bon.

Voilà , &c.



Avoiez sans façon , tout de bon ;

Cousin , que la Nature ,

Vous fait en elle un don , tout de bon ;

D'une rare structure , tout de bon.

Voilà , &c.



Vous sçavez , Haringthon , tout de bon ,

Seconder sa figure ,

Appas , esprit , raison , tout de bon ,

** Jeanne est le nom de Baptême de Mme Haringthon.*

I. Vol.

Song

Tout en vous , je le jure , tout de bon.

Voilà , &c.



En neuf mois un garçon , tout de bon ;

Lui rendra sa ceinture ;

De vous deux ce poupon , tout de bon ,

Sera la portraiture , tout de bon.

Voilà , &c.



Donnons sur ce jambon , tout de bon ,

L'Hôte nous en conjure ,

Epargner son flacon , tout de bon ,

Seroit lui faire injure , tout de bon.

Voilà , &c.



Sa Dame a sur son front , tout de bon ,

Les Graces en peinture ,

Au corps l'ame répond , tout de bon ,

C'est la franchise pure , tout de bon.

Voilà , &c.

Le Mardi chez M. de Morvan , sur l'air :

en Cana , Festin notable , &c. ou bien ,

Croyez-vous que l'Amour m'attrape ,

&c.

Nous volons de Fête en Fête ;

Par tout nouvelles douceurs ;

Bacchus nous bout dans la tête ,

L'Amour enflamme nos cœurs ,

2566 MERCURE DE FRANCE

Quel sort charmant les assemble !
 Quel aimable accord entr'eux !
 Faisons-les bien vivre ensemble ;
 Ils nous feront vivre heureux.



Haringthon chante, et soupire ;
 De sa belle Epouse épris.
 L'Amour dans tout son Empire
 N'a point d'Amans de leur prix.
 L'Epoux dément l'axiome ,
 Que prônent de sots Docteurs ,
 Disant qu'à Table un grand homme ,
 N'est point un grand homme ailleurs.



Le Maître qui nous régale ,
 Fait les honneurs à charmer ,
 La Maîtresse qui l'égale ,
 En tout lieux se fait aimer.
 Au Cabinet, à la Table ,
 Que *Morvan* * brille à propos ;
 Là, par sa plume admirable ,
 A Table par ses bons mots.

* *Ancien Maire, Major de notre Ville, et Subdélégué de M. l'Intendant ; il est homme de Lettres, et proche Parent de M. l'Abbé de Bellegarde, qui a écrit plusieurs beaux Ouvrages en Prose.*

I. Vol.

LET.



*LETTRE écrite au sujet d'une nouvelle
Edition des Romans de Mlle de Scudery.*

J'Apprends, Messieurs, qu'on réimprime les grands et fameux Romans de M^{lle} de Scudery ; tous les amateurs de la politesse et de la galanterie héroïque s'en réjouissent.

Comme j'ignore le nom de l'Imprimeur qui entreprend cette Edition, je m'adresse à vous, pour lui faire sçavoir dans votre Journal, que presque toutes les descriptions de Palais et de pays qui sont dans ses Ouvrages n'ont d'imaginaire que les noms : cette illustre fille dont le cœur étoit encore, s'il se peut, supérieur à l'esprit, toujours occupée de ses amis et des Lieux qu'ils aimoient, se plaisoit à les célébrer. Toutes ses descriptions ont un fondement véritable, représentant quelqueune des jolies Maisons de campagne des environs de Paris ; elle y joint ordinairement le Portrait pris aussi d'après nature du Maître de la maison ; tous ses amis étoient d'un mérite rare ; ce qu'il y a eu de gens fameux dans son siècle, soit à la Cour, soit dans les Lettres, se sont fait

I. Vol.

(C un

un honneur d'être en liaison avec elle; de son tems, les talens étoient infiniment réverés, je le remarque à la honte de celui-ci. Il seroit également curieux et intéressant pour le Public de reconnoître tant de Portraits faits par cette habile main, et d'apprendre ce qui a caractérisé ce nombre infini de gens célèbres qui ont illustré le Règne de Louis XIV. L'Imprimeur rajeuniroit extrêmement ses anciens Romans, s'il donnoit la clef des Portraits et des Descriptions. Ce qui ne paroît qu'une fiction deviendrait un morceau précieux pour la Litterature, et très-cher aux descendans des grands hommes qu'elle a représentés; ceux qui possèdent à présent les Maisons qu'elle a décrites, et où elle n'a souvent ajouté que les ornemens pompeux, des colonnes de marbre ou de jaspe, verroient aussi avec joye leurs Maisons immortalisées; les habitans des pays qu'elle a peints y prendroient part; par-là, l'ouvrage seroit plus universellement recherché, et le Public qui ignore souvent les beautés les plus proches de lui, apprendroit par ces Notes à connoître les dons que la Nature et l'Art ont répandus dans tous les environs de Paris.

La difficulté de trouver des gens assez instruits de ces Anecdotes, pour fournir

I. Vol.

la

la clef que je propose, arrêtera peut-être l'Imprimeur; mais il doit, en déclarant son nom et sa demeure dans le Mercure, demander des secours à ceux qui sont en état de lui en donner; si je n'étois pas en Province je lui en procurerois, je lui indique toujours dans Paris M. de Chambord de l'Académie des Belles-Lettres, que je sçais qui travaille à l'Histoire des Femmes illustres dans les Lettres, et qui a été ami particulier de M^{lle} de Scudery; M. l'Abbé Boquillon, attaché à elle par des sentimens qui lui ont fait entreprendre l'Histoire de cette celebre Fille, Ouvrage que la délicatesse de son stile peut rendre aussi agréable que la matiere en est interessante, et que le Public désire avec empressement depuis trop long tems.

On peut tirer aussi de grandes lumieres de M^{lle} l'Heritier, à qui nous devons l'ingénieuse apothéose de M^{lle} de Scudery, Ouvrage très-applaudi, et qu'il seroit fort convenable de réimprimer à l'occasion de la nouvelle Edition de ses Romans.

On se plaint depuis long-temps de la négligence avec laquelle la plupart des Imprimeurs François servent le Public, ils ne sçavent presque jamais consulter les Gens de Lettres et n'ont nul soin d'en-

I. Vol.

C ij richir

3570 MERCURE DE FRANCE
richir leurs Editions de ce qui peut les
rendre précieuses ; cette négligence est
absolument contre leur intérêt : Les Etran-
gers , soit par amour pour les Lettres , soit
par une politique mieux entendue , l'em-
portent de beaucoup sur nous à cet égard.
Je suis , &c.

Le 15. Novembre 1732.



*MISSIVE du Chevalier de Leucotece ,
à l'Infante de Malcras , Princesse
Armorique.*

L'Enfant gâté de Melpomene ,
Le Berger , habitant les Rives de la Seine ,
Et certain Rimeur Marseillois ,
Ja de bon compte sont-ils trois ,
Auxquels aurai non pas petite affaire ,
Et seront par moi déconfits.
Non par mes très limes et délicats Ecrits.
Les deux premiers , en ce genre d'esçrime ;
Sont trop ferrus pour moi , qui n'ai raison ni rime ,
Comme il convient à tout Chevalier preux ,
Rien ne sçachant , sinon pourfendre en deux ,
Net et jus les arçons , tout Mortel téméraire ,
Osant en conter , ou déplaire ,
A l'objet de ses vœux.

I. Vol.

Parquoi

Parquoi , Dame de mes pensées ,
 Illustre et sublime Malcraïs ,
 De grace , ne trouvez mauvais ,
 Si jambes et têtes cassées ,
 Pour commencer ma déclaration ,
 Je vous fais députation ,
 Quelque matin , du dernier Personnage ;
 Pour faire réparation ,
 A vous , au Sexe qu'il outrage ;
 C'est le devoir de ma Profession ,
 En tout honneur , bien et discrétion ,
 Sommes tenus protéger les Infantes ,
 Les faire déclarer charmantes ,
 Non moins d'esprit comme de corps ,
 En un mot , réparer les torts.
 A donc ira le Rumeur de Marseille ,
 Droit au Croisil , en l'état dessus dit ,
 Illec verra qu'estes merveille ,
 Non moins de corps comme d'esprit ,
 Confessera qu'il se dédit ,
 D'avoir écrit que c'est un cas étrange ,
 De trouver sous figure d'Ange ,
 L'esprit sublime et le sçavoir profond.
 Voilà pour un. A l'égard du second ,
 De ce Berger à la douce Musette ,
 Berger heureux dont demandez le nom ,
 Que ce desir me picque , m'inquiete !
 Ah ! s'il vous plaisoit moins , certain de sa défaite ,

I. Vol.

C iiij il

2572 | **MERCURE DE FRANCE**

Il n'est baume de fier-à-bras ,

Qui le garantit du trépas.

Mais quoi ! ses chants ont pour vous des appas ;

L'Echo de votre cœur sans cesse les repete. .

Sçachez du moins que sous l'air imposteur
De Berger , de Moutons , de Chien et de Hou-
lette ,

Il cache un malin Enchanteur ;

Un mortel ennemi de toute votre espece ,

De ceux qui détenoient une pauvre Princesse ,

Pendant des deux et trois mille ans ,

Dans des Châteaux de Diamans ,

Gardez par Dragons et Geans.

Ors attendant que puisse le pourfendre ,

Lui faisant vuider les arçons ,

C'est à vous à vous bien deffendre ,

De ses charmes , de ses Chansons.

Je vous en avertis , ce sont Philtres magiques ;

Ce sont appas qui cachent un poison ,

Riant d'abord , ayant suites tragiques ,

Otant esprit , repos , raison ,

Poison dont le remede est seulement la fuite ;

Mais c'est assez ; vous voilà bien instruite.

Venons enfin à mon dernier Rival , *

Je conviens qu'il n'a point d'égal ,

Si ce n'est Apollon lui-même ;

Mais Preux ne cede ce qu'il aime ,

* *M. de Voltaire.*

I. Vol,

Sans

DECEMBRE. 1732. 2573.

Sans ferrailer , sans faire appel.

Suivant ces us , malgré votre gloire immortelle ;
Malgré tous vos Lauriers , Rival que je querelle ,
Avec crainte et respect , agréez mon Cartel.

Malcrais vaut bien qu'on ferraille pour elle ,
C'est la raison. Je vous laisse le choix ,
Des armes et du Champ , mais seriez discourtois ,
Vû vos forces et ma foiblesse ,
Si ne me permettiez d'excepter le Permesse.

LA Piece qui suit est sur un sujet des
plus interessants pour la Religion et
le plus convenable au temps où nous
sommes. Elle est du R. P. de Belmont ,
Jesuite , Recteur de l'Université et du
College de Pau , déjà connu par divers
Poëmes Latins et François , imprimez à
Pau, et goûtez des Connoisseurs.

CANTATE.

SUR LA NAISSANCE

DE JESUS-CHRIST.

LA Fille du grand Roi que Bethléem vit naître ,
La fille de David , Pere de tant de Rois ,
Dans sa propre Patrie en vain se fait connoître ;

I. Vol.

C ilij

L'in-

2574 MERCURE DE FRANCE

L'ingrate Bethléem se rend sourde à sa voix.
 Tandis que l'Etranger chez l'Etranger tranquille,
 Y goûte les douceurs d'un paisible repos,
 La Mere de celui qui vient finir nos maux,
 Erre loin de ses murs, pour chercher un azile;
 Un voile tenebreux lui cache l'Univers.
 Le jour depuis long-tems se reposoit dans l'Onde,
 A ses pas égarez une Grotte profonde,
 Où regnent les sombres Hyvers,
 Parmi de vils Troupeaux offre un triste refuge :
 C'est-là qu'un Dieu Sauveur oubliant qu'il est
 Juge,
 Oubliant nos forfaits, et son juste courroux,
 Vient de naître et commence à s'immoler pour
 nous.

Air.

Volez, Zéphirs, que votre haleine,
 Dans cet Antre profond ramene,
 La douce chaleur du Printemps.
 Pere du jour, avant le temps,
 Recommencez votre carrière,
 Chassez les ombres de la nuit;
 L'Univers étonné languit,
 Dans l'attente de la lumière :
 Chassez les ombres de la nuit.

Quels prodiges divers ! la terre est agitée,
 Elle tremble et frémit d'allégresse et d'effroi :

I. Vol.

La

La Mer, comme autrefois, craintive, épouvantée,
Suspend ses flots bruyans, pour adorer son Roi,
Dans un Enfant plein de foiblesse.

Le jour, le plus beau jour à paroître s'empresse :
Dévoilez, cher Enfant, l'éternelle beauté ;
Trop long-temps votre Mere a souffert de vos
larmes :

Montrez-vous, soulagez ses mortelles allarmes.
Vous, qui de cet Enfant craignez la Majesté,
Et qui vous nourrissez dans le Ciel de ses charmes,
Heureux Esprits, chantez, découvrez-nous l'a-
mour

Qui l'anime pour nous en cet affreux séjour.
Ecoutons ; le Ciel s'ouvre, un Chœur d'AnGES
s'apprête
A célébrer dans les airs une Fête.

Air.

Le Verbe s'est fait chair pour sauver les Mortels ;
Dans ses abaissemens éternisons sa gloire :
Il triomphe des cœurs, pour prix de sa victoire,
Il se verra sans cesse élever des Autels ;
Toujours de sa bonté durera la memoire.

Heureux Mortels, recevez les bienfaits,

Qu'il vient répandre sur la Terre ;

Déjà sa main écarte le Tonnerre ;

Il pleure vos forfaits,

Il vous offre la paix,

Et replonge aux Enfers l'impitoyable guerre.

I. Vol.

C. v.

Heu-

2576 MERCURE DE FRANCE

Heureux Mortels, recevez les bienfaits,

Qu'il vient répandre sur la Terre.

On mêle à ces Concerts de rustiques accens ;

De vigilans Bergers accourus vers l'Etable ,

Y portent des cœurs innocens ,

Et forment au Sauveur la Cour la plus aimable ;

Tandis qu'ils pleins d'amour ils pleurent ses dou-
leurs ,

L'un d'eux forme ces sons , qu'interrompent
ses pleurs.

Air.

Foible Enfant, Puissance suprême ,

Je vous adore et je vous aime.

Vous soulagez tous nos besoins ,

Tout m'annonce vos tendres soins ,

Et vous vous oubliez vous-même ;

Vous êtes plus pauvre que nous ,

Et tout l'Univers est à vous ,

Foible Enfant, Puissance suprême ,

Je vous adore et je vous aime.

Votre main soutient l'Univers.

Elle transporte les Montagnes ;

Elle fait naître en nos Campagnes ;

Et nourrit mille fruits divers.

Votre voix ramène l'Aurore ,

Qui nous éclaire chaque jour ,

I. Vol.

Et

DECEMBRE. 1732. 2577.

Et les fleurs qu'elle fait éclore ,
Sont les présens de votre amour.
Foible Enfant , Puissance suprême ,
Je vous adore et je vous aime.



L'Ode qui suit, a été envoyée de Montargis , Ville de l'Apanage de M. le Duc d'Orleans. Elle fit , pour ainsi-dire , la clôture des Réjouissances publiques , qui furent faites le 16. Novembre par les R R. Peres Barnabites du College de cette Ville , à l'occasion du Rétablissement de la santé de leurs A. S.

O D E.

Ville , * qu'après tant de conquêtes ,
Le fier Anglois ne put dompter ,
Sortez de l'allarme où vous êtes ,
Et cessez de vous attrister ;
Le fils de votre auguste Prince ,
Scul espoir de cette Province ,
Survit au danger de ses maux ,
Un secours divin l'en préserve ,

** Les Anglois du temps de leur invasion ne purent jamais prendre la Ville de Montargis.*

I. Vol.

C vj La

2578 MERCURE DE FRANCE

La Providence le conserve,
Pour multiplier les Héros.



Par le venin le plus à craindre,
Tous ses sens étoient affoiblis;
Sa vie étoit prête à s'éteindre,
Avant deux lustres accomplis;
Mais par une crise subite,
Ce jeune Prince ressuscite,
Sa beauté renaît avec lui.
Grand-Dieu, ce miracle s'opere,
Par les saintes vertus d'un Pere,
Qui met en vous tout son appuy.



De la pompe qui l'environne,
Il méprise les vains attraits,
La ferveur que sa foi lui donne,
Aspire à des biens plus parfaits:
Ennemi du plaisir frivole,
Son cœur se dévouë et s'immole,
Aux rigueurs de l'austerité,
Et pour soulager l'indigence,
Une liberale dépense,
Se regle sur sa charité.



Qu'il est rare de voir paroître,
I. Vol.

Un

Un Prince qui dès son printemps ,
Des voluptez se rend le maître ,
Par des triomphes si constans !
Grands du monde , je vous appelle .
Ouvrez les yeux sur ce Modèle ,
Exempt de toute passion ,
Et dont l'oreille favorable ,
N'est jamais sourde au misérable ,
Qui gémit dans l'oppression.



Mais qu'entends-je , quel coup funeste ,
Vient renouveler nos frayeurs !
Est-ce donc le courroux Celeste ,
Qui veut redoubler nos malheurs !
Ce Prince accablé de tristesse ,
Près d'un Fils souffrant qu'il caresse ,
Est frappé du même venin .
Seigneur , secourez l'un et l'autre
Pour votre gloire et pour la nôtre ;
Je crains tout autre Medecin.



Rassurons-nous , calmons nos craintes ,
Déjà nos vœux sont exaucez ,
Ils sont tous deux hors des atteintes ,
Dont leurs jours étoient menacez .
Livrons donc nos cœurs à la joye ,
Il est temps qu'elle se déploie ,

I, Vol.

Que

Que nos feux brillent dans les airs ,
 Et qu'une Ville si fidele ,
 Témoigne du moins par son zèle ,
 Combien ses Princes lui sont chers.



L Es Vers qu'on va lire sont adressez
 à la Duchesse du Maine, dont tout le
 monde connoît le goût sûr , les lu-
 mieres et la protection éclairée qu'elle
 accorde aux Gens de Lettres ; ils sont
 de M. du Vauve , et faits à l'occasion
 d'une Comédie nouvelle du même Au-
 teur , reçue par les Comédiens François ,
 sous le titre de l'*Ecole des Sçavans* , en
 5. Actes , avec un Prologue , et lûë à
 Sceaux , chez cette illustre Princesse. On
 trouva la Piece bien écrite , le Sujet bien
 traité , les Caracteres soutenus , &c.

E Stre Auteur et sensé , fut toujours difficile ;
 Tel est le préjugé de la Cour , de la Ville :
 Préjugé contre moi peut être de saison ;
 Ai-je dans mon Ouvrage écouté la raison ?
 Je l'ignore. Au Public ambitieux de plaire ,
 (L'amour propre enfanta ce projet téméraire)
 Des faux Sçavans du temps je trace les Portraits :
 Mais qui décidera si j'ai saisi leurs traits ?
 I. Vol. Comé-

Comédiens en Corps, duppes des apparences,
Rarement le Public confirme vos Sentences.
Par envie, ou par air, Sçavans, vous blâmez tout
Grand Monde délicat qui possédez le goût,
Vous êtes trop poli pour être bien sincere.
Quel parti puis-je prendre ? O Ciel ! que dois-je
faire ?

Quel Génie à l'instant se présente à mes yeux !
Vole à Sceaux, me dit-il, on rassemble en ces
Lieux

Esprit, talent, bonté, sincerité Romaine,
Amour des Arts, sçavoir, goût épuré d'Athènes;
A cette Cour choisie expose tes Ecrits,
Une Muse y préside, on t'y dira leur prix.



*SIXIEME Lettre écrite par M. D. L. R.
à M. le Marquis de B. au sujet de la
Conquête d'Oran, &c.*

JE n'ai pas conjecturé juste, Monsieur, quand
je vous ai marqué par ma dernière Lettre que
je ne croyois pas d'avoir rien à vous écrire au
sujet d'Oran avant le Printemps prochain; les
apparences étoient telles, mais l'Evenement a
détruit les apparences: Les Maures se sont mis
en campagne pour executer de grands projets,
ils veulent batailler en plein hyver, d'un côté de-
vant Oran, de l'autre devant Ceuta; il faut vous
rendre compte de leurs Operations; elles sont
venues depuis peu à ma connoissance par plu-
sieurs

I. Vol.

sieurs Lettres écrites d'Espagne et d'Afrique.

Vous sçavez, Monsieur, qu'Oran et Marsalquibir ont fait partie du Royaume d'Alger, et quelle a été la consternation de la Ville d'Alger et de tout le Païs, lors de la prise de ces deux Places par l'armée du Roy d'Espagne. La retraite de cette Armée, le départ de la Flote, la mort du vieux Dey d'Alger, âgé de 88. ans auquel a succédé le Khaznadar ou Trésorier de la Régence, tout cela ensemble a fait cesser la consternation; les Maures ont repris courage et paroissent disposez à faire de grands efforts pour reprendre les Places conquises et chasser entièrement les Espagnols des Côtes d'Afrique.

Dabord cette Régence a envoyé un secours considerable au Dey Bigotillos, qu'on dit être un Renegat Catalan, cy-devant Gouverneur d'Oran, lequel pendant une partie du mois de Septembre a fort inquieté la Garnison, occupée aux nouvelles Fortifications de cette Place. Les escarmouches ont été fréquents, toujours avec grande perte du côté des Maures, qui cependant ont reçu d'autres renforts, et enfin ils se sont trouvez en état de commencer le Siege d'Oran avec deux Armées, dont l'une est commandée par Bigotillos, et l'autre par le fils du dernier Dey d'Alger, qui est Aga des Spahis, ou Commandant de la Cavalerie.

Leurs premieres vûes ont été de surprendre quelques-uns des principaux Châteaux qui environnent la Place et dont vous connoissez la situation et l'importance par le Plan general d'Oran et de Marsalquibir, que je vous ai envoyé. Le Marquis de Santa-Cruz a pris là-dessus toutes les précautions nécessaires, et a fait les plus sages dispositions pour la conservation de ces Forts.

L. Vol.

Le

Le dernier jour du mois de Septembre, les Maures, suivant le projet que je viens de dire, ayant formé un Corps considerable, tenterent de couper la communication de la Place avec le Fort de S. Philippe, ils y vinrent d'abord avec une grande intrépidité, mais ils furent repoussez par un Détachement de Grenadiers, et enfin entièrement chassés par un Détachement de Cavalerie. L'action fut des plus vives, les Maures y perdirent près de deux mille hommes, sans les blessez. Les Espagnols n'eurent que huit hommes de tuez et quelques blessez.

Le 4. d'Octobre il se donna un combat plus considerable, à l'occasion d'un convoi que le Marquis de Santa-Cruz voulut faire entrer dans le Fort de Sainte-Croix, et qui y entra effectivement. Toutes les circonstances de cette Action sont remarquables et interessantes; je suis assuré, Monsieur, que vous me sçauvez bon gré de vous en apprendre le détail, au risque d'allonger un peu ma Lettre. Le voici tel qu'il a été envoyé à la Cour, et conforme à toutes mes Lettres particulieres.

Le Chevalier *Wogan*, Colonel de jour, (4. Octobre) sortit vers les cinq heures du matin, à la tête d'un Détachement composé de plusieurs Compagnies de Grenadiers et de quelques Compagnies de Cavalerie pour escorter un grand Convoi de Vivres et de Munitions, que le Marquis de Santa-Cruz envoyoit au Château de Sainte-Croix, qui domine la Ville d'Oran, tous les Châteaux voisins et même l'entrée du Port. Il y avoit près d'un mois que Bigorillos, cy-devant Gouverneur d'Oran, assiegeoit ce Château, ayant placé ses Batteries sur la *Mezeta*, Montagne fort élevée et à une portée de fusil, mais séparée du Château par une gorge très-profonde et très-escarpée.

I. Vol.

2584 MERCURE DE FRANCE

carpée. Cette Batterie avec déjà fait une breche considerable à la muraille du Château ; mais la breche étant inutile aux ennemis , à cause des Rochers escarpez qui se trouvoient entre leur Camp et le Château , Bigotillos prit le parti d'appliquer le Mineur à l'autre côté du demi-Bastion qu'il avoit battu en breche : les Mines ne firent aucun effet , parce qu'elles ne pénédroient pas le Roc , plusieurs assauts qu'il voulut donner par escalade , firent périr près de 10000. Turcs ou Algeriens , fils de Turcs.

Cependant la Garnison Espagnole du Château de Sainte-Croix , qui n'est que de 500. hommes , étoit considerablement diminuée par toutes ces attaques ; et manquant de tout , elle auroit été obligée de se rendre. C'est ce qui détermina le Marquis de Santa-Cruz à tout risquer pour la secourir ; ainsi avant que de faire sortir le Détachement commandé par le Chevalier de Wogan , il fit faire une fausse attaque du Fort de S. Philippe sur la batterie des Retranchemens du fils du Dey d'Alger , qui étoit à la droite de la tranchée des Ennemis , afin d'y attirer les Troupes de Bigotillos et de dégarnir son poste de la gauche. Pendant le feu continuel de cette fausse attaque , le Chevalier de Wogan , Colonel Commandant du Détachement , fit avancer quatre Compagnies de Grenadiers sur la demi Côte entre les Châteaux de S. Gregoire et de Sainte-Croix , pour arrêter ceux qui tenteroient de couper le Convoy par en haut. Il envoya deux autres Compagnies au bas du Rocher qui est au pied du dernier de ces deux Châteaux , et il marcha ensuite en bataille avec le reste de son Détachement , occupant toute la Plaine par son front jusqu'au bord du *Baranco* , gorge profonde , où les Mau-

T. Vol. res

res et les Turcs se tenoient ordinairement en embuscade.

Vers les sept heures du matin, la tête du Convoy s'étant avancée jusqu'à Sainte-Croix, quelques Compagnies de la Garnison de ce Château, sortirent pour renforcer l'Escorte, et se posterent sous le Canon du demi-Bastion, qui fit un feu si continuel et si violent, que les Maures en furent épouvantez, et s'il eût été permis au Chevalier de Wogan de contrevenir aux ordres du Marquis de Santa-Cruz, et de passer les bords du *Baranco*, on ne doute point qu'il ne les eût chassés de leur retranchement, et qu'il n'eût pû jeter leur batterie dans les précipices; mais le Marquis de Santa-Cruz n'avoit d'autre vûe que de secourir le Fort sans rien risquer; cependant les Ennemis voyant qu'on ne tentoit pas de passer le *Baranco*, revinrent y planter leurs Etendarts par maniere de défi, et il y eut pendant une heure un feu continuel de Mousqueterie, qui leur tua plus de 1000 ou 1200. hommes. Bigotillos ayant fait revenir une partie de ses Troupes, que la fausse attaque du Fort S. Philippe avoit attirée, se détermina à traverser la gorge du *Baranco*. Alors le Chevalier de Wogan fit marcher deux Compagnies de Grenadiers pour occuper le passage de cette gorge, par lequel les Maures auroient pû couper le Convoy, ils commencerent à entrer dans Sainte-Croix, ce qui obligea Bigotillos à changer de dessein, quoique ses Troupes qui étoient alors dans la gorge, montassent à plus de 15000 hommes; et après avoir essuyé plusieurs décharges de l'Artillerie du Fort, il alla se mettre à couvert derriere les Rochers qui sont au-dessous du Château, d'où les bombes qu'on y rouloit, obligerent les Maures de se retirer et de remonter

I. Vol.

vers

vers leur batterie , dont un coup de Canon blessa un Officier Espagnol et couvrit de poussiere le Chevalier de Wogan.

Vers les neuf heures du matin , toutes les voitures du Convoi étant retournées à Oran , après avoir déchargé leurs provisions dans le Fort de Sainte Croix , la Cavalerie du Détachement se mit en bataille du côté de la Marine , pour soutenir l'Infanterie voisine dans sa retraite. Le Chevalier de Wogan reçut en cet endroit un coup de fusil qui l'obligea de se retirer et de laisser le commandement au Marquis de Turbilly , son Lieutenant Colonel ; il étoit resté vers le Rocher de Sainte-Croix six Compagnies de Grenadiers , dont trois devoient rentrer dans le Château, et les trois autres retourner à Oran avec le reste du Détachement.

La Cavalerie , par un ordre mal entendu , commençoit déjà à défilér , et ne pouvoit plus les secourir , desorte que ces Compagnies furent obligées de lâcher pied et de se retirer en confusion, trois sous le Canon de Sainte-Croix et le reste du côté du Fortin de la Marine. Un Capitaine du Régiment de Dragons de Belgia , nommé le Chevalier de Wuilts , au desespoir de voir les Maures courir la Plaine impunément , s'avança à la tête de 30. de ses Dragons , les arrêta pour quelque temps, et après en avoir tué un grand nombre, et perdu la moitié de sa Troupe , il se retira en bon ordre.

Les Maures , de leur côté , craignant une sortie de la Garnison d'Oran , se retirèrent par les Rochers de Sainte-Croix , où ils essayèrent tout le feu de l'Artillerie du Château, et on compte que pendant le défilé du Convoy , ils ont perdu près de 3000. hommes , parmi lesquels il y a eu 19.

I. Vol.

Agas

Agas ou Officiers de distinction et un des fils de Bigotillos. Cette journée a été très-glorieuse pour les Espagnols, malgré la déroute des Compagnies de Grenadiers qui n'ont pû faire assez iôt leur retraite.

Le Château de Sainte-Croix a présentement en abondance toutes sortes de provisions et de munitions de guerre; l'entrée du Convoy a tellement déconcerté les Turcs et les Maures, que malgré le cordon ou la ligne que Bigotillos avoit fait faire derriere son Camp, pour empêcher la désertion, la plus grande partie de sa Cavalerie l'a abandonné. Le Détachement de la Garnison d'Oran n'étoit en tout que de 1300. hommes. L'Armée des Maures, dont ce Détachement a soutenu les différentes attaques, étoit au moins de 17. à 18000. hommes.

On a appris par des Lettres posterieures, qu'on avoit construit un Ouvrage entre le Château de Sainte-Croix et celui de S. Grégoire, pour conserver la communication entre ces deux Forts, qu'on avoit introduit un nouveau secours dans le premier, dont les Maures continuoient le Siege, mais avec moins de vigueur que cy-devant, qu'ils avoient fait sauter une Mine qui n'avoit point endommagé la muraille, mais qui avoit tué trois Mineurs d'une Contremine et blessé trois Grenadiers, qu'il n'y avoit que trois minutes que le Marquis de Santa-Cruz et M. de la Croix, Commandant de l'Artillerie, étoient sortis de cette Contremine, qu'ils étoient allé visiter; que les trois derniers jours du mois d'Octobre, l'Artillerie des Ennemis avoit fait peu de feu; qu'on avoit appris depuis que de trois grosses pieces de Canons qu'ils avoient dans leur batterie de la *Mexetta*, il y en avoit deux de crevées; que les

I. Vol. Maures

Maures qui font le Siege du Fort de S. Philippe , avoient cessé de tirer depuis cinq jours , ce qu'on attribué au deffaut de Munitions et aux pluies continuelles qui sont tombées pendant ce temps-là, et qui ont inondé toutes leurs tranchées; enfin que la Garnison avoit profité de ce temps pour élever une nouvelle batterie , qui incommodoit beaucoup les Ennemis , et que le fils du feu Dey d'Alger , qui commande au Siege du Fort de S. Philippe et qui s'en étoit absenté pendant quelques jours , y étoit revenu

Cependant il est arrivé à Oran plusieurs secours de Troupes et de Provisions , ensorte qu'il y a tout lieu d'esperer que les Maures , après avoir perdu bien du monde , n'auront fait qu'une tentative inutile et téméraire. Les principaux Algeriens sont convenus eux-mêmes en plein Divan , que sans le secours d'une Flote , qu'ils ne sont pas en état d'équiper , il leur est absolument impossible de reprendre cette Place. Il est vrai que suivant les dernieres Lettres il avoit paru au commencement de Novembre aux environs d'Oran , huit ou neuf Vaisseaux de guerre d'Alger ; mais ces Lettres ajoûtent que sur les premiers avis , le Roy d'Espagne avoit envoyé des ordres précis aux Commandans de trois de ses Vaisseaux de guerre , de joindre trois autres Vaisseaux de guerre de Malthe qui sont dans ces Mers et d'aller attaquer conjointement les Vaisseaux Turcs ; ensorte , Monsieur , que nous sommes actuellement dans l'attente de plusieurs nouvelles importantes sur la suite des affaires d'Oran.

Je renvoye à une autre Lettre celles qui regardent Ceuta , pour ne point donner ici dans une excessive longueur. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris , le 22. Novembre 1732.

I. Vol.

RE.



*REQUÊTE présentée à M. le Prévôt
des Marchands. Par M. Richer.*

Tous les François sujets à même Loy,
Doivent par tête un tribut à leur Roy;
Mais il te rend arbitre de la somme,
Qu'à Paris doit payer chaque homme,
Sage Turgot. LOUIS, dans tout l'Etat,
N'eût pû choisir plus digne Magistrat.
Cette équité, ce zèle qui t'anime,
Donne à chacun la taxe légitime,
Qui lui convient suivant ses facultez;
Et s'il advient que par quelque artifice,
Le noir mensonge ait surpris ta justice,
Lors du Plaignif les cris sont écoutez,
Les Supplians t'éprouvent secourable.
En cas paréil sois moi donc favorable,
Grand Magistrat, car un exposé faux,
D'un impôt juste a fait enfler le taux.
Quelqu'un t'a peint ma fortune meilleure;
Et plût au Ciel qu'il eût dit verité;
Mais par malheur trop bien prouve à cette
heure,
Que ce rapport est sans sincerité;
Car ce n'est point aux Rives du Permesse,
Tu le sçais bien, qu'habite la richesse.
I. Vol. L'on

2590 MERCURE DE FRANCE

L'on ne vit onc dans le sacré Valon ,
Plutus l'aveugle , ennemi d'Apollon.
Le Dieu des Vers à ses enfans ne donne ,
Pour tout loyer qu'une belle Couronne ,
De Lauriers verts , ornement glorieux ,
Qui remplit peu la bourse des Poètes.
Leurs meubles sont Hautbois , Lyres , Trom-
pettes ,
Faisant oïr des sons mélodieux ,
Pour celebrer Héros et demi-Dieux ,
Et Magistrats d'un mérite sublime.
Donc inspiré du Maître de la Rime ,
Qui sçait combien tu prises ses Chansons ,
Que protegeat toujours ses Nourrissons ,
J'ai par son ordre écrit cette Requête.
Daigne la lire en faveur de Phébus ;
Et qu'il te plaise , en faisant droit dessus ,
De moderer l'impôt mis sur ma tête ,
Et le réduire au taux que cy-devant ,
Par toi réglé payoit le Suppliant.

Cette Requête a été répondue favorablement.



I. Vol.

LETTRE



*LETTRE du R. P. Dom Toussaint
du Plessis, écrite de Roüen le 14. No-
vembre 1732. sur quelques endroits de
son Histoire de l'Eglise de Meaux.*

ON m'a fait remarquer une ou deux
fautes qui me sont échappées dans
l'Histoire de l'Eglise de Meaux, et j'en
avois déjà moi-même apperçu une autre.
Il est juste de me corriger; cette Lettre
pourra servir d'Errata à mon Livre; je
vous prie, Monsieur, de vouloir bien la
rendre publique.

1°. A la page 427. je dis que le second
Chapitre General de la Congrégation de Saint
Maur, se tint dans l'Abbaye de S. Faron
de Meaux en 1623. Il y eut, à la vérité,
un Chapitre General à S. Faron, le 14.
Septembre 1623. mais ce fut le cinquié-
me, et non le second. Le premier fut
tenu à Paris aux Blancs-Manteaux, le 29.
Septembre 1618. Le second, au même
lieu, le 7. Février 1720. Le troisième,
dans l'Abbaye de Jumiege en Norman-
die, le 8. Juillet 1621. Le quatrième,
dans celle de Corbie en Picardie, en 1622.
et enfin le cinquième à S. Faron, en 1623.

I. Vol.

D

2°.

2592 MERCURE DE FRANCE

2°. A la page 574. dans le Catalogue des Abbesses de Joüarre , j'ai dit que Jeanne de Lorraine étoit Professe du Monastere de Proville , Ordre de Font-Evraud. On ne connoît point , dit-on , de Maison de ce nom dans tout l'Ordre. Ainsi, ou elle n'étoit pas Professe de l'Ordre de Fond-Evraud , ou elle l'étoit d'un autre Monastere.

3°. A la page 599. dans le Catalogue des Abbesses de N. D. de Meaux , j'ai dit que M^{me} de Mornay de Montchevreuil , étoit *Niece* d'une autre Dame de Montchevreuil , Abbessede de S. Antoine des Champs à Paris. Elle étoit sa sœur , marque-t'on , et non sa niece.

A la page 161. où je parle du Monastere de Raroy , je dis que MM. de Gesvres se sont *approprié* la Justice de ce lieu ; et cette expression a fait de la peine. C'est donner à entendre , me dit-on , qu'ils l'ont usurpée. Cependant je ne fais point trop mes expressions quand je veux parler d'usurpation , je ne vais point chercher d'autre mot que celui d'usurpation même. Ici *s'approprier* ne peut signifier autre chose qu'*acquérir* ou *acheter* ; je renvoye même mon Lecteur à un Traité de l'an 1618. que j'ai inseré dans le second Tome , et qui fait foi de cette

I. Vol. acquisition

acquisition. C'en est assez , je crois , pour me laver d'un pareil reproche.

A la page 638. de ce second Tome , dans le Pouillé , on trouve l'article de *Croüy*. Là , dit-on , j'avance que le Curé de cette Paroisse , en abandonnant *Raroy* à celle de Trêmes ou de Gesvres-le-Duc , n'a pû transiger sur cela au nom de ses Successeurs. Or c'est ce que je ne dis en aucune maniere ; j'observe seulement que le Curé de *Croüy* le dit ainsi. Il est vrai qu'en cela je paroiss donner quelque poids à la prétention du Curé de *Croüy* ; et on m'objecte une Sentence de M. le Cardinal de Bissy , qu'on ne date point , mais qui attache , dit-on , pour toujours à la Paroisse de Gesvres , les Domestiques du dehors et les Fermiers de *Raroy*. Je ne doute point que cette Sentence ne soit dans toutes les formes , mais très-certainement elle ne m'a point été communiquée. Il en sera de même apparemment de plusieurs autres omissions que l'on pourra me reprocher ; mais que l'on auroit tort , par cette même raison , de rejeter sur mon compte.

J'ai tâché de prouver dans une de mes Notes (*Tome I. page 698.*) que sainte Aubierge n'étoit point bâtarde , et que le *Filia naturalis* du venerable Bede ne

2594 MERCURE DE FRANCE
 peut signifier autre chose que *Fille légitime* d'Anne, Roy d'Estanglie, et d'Hereswite, son Epouse. Comme mes preuves n'ont pas satisfait également tous mes Lecteurs, je renvoye ceux qui ont de la peine à se rendre au troisiéme Tome du Spicilege de Dom Luc d'Achery, page 258. ils y trouveront que Hardecanut, *fils légitime* de Canut, est appelé *filius naturalis*, par opposition même à Harold, qui étoit son bâtard. Je suis, &c.



*A MAD^{LE} de Malcrais de la Vigne
 du Croisic en Bretagne.*

D'UN maritime Port l'ornement et la gloire,
 Aimable et sçavante Malcrais,
 Souffre qu'un Habitant des Rives de la Loire,
 Te témoigne la part qu'il prend à tes succès.

Nantes d'un œil de complaisance,
 A lieu de regarder le fruit de tes travaux;
 Le séjour où tu pris naissance,
 Est soumis à ses Tribunaux.

Que dis-je, il t'en souvient, vingt fois notre
 Rivage,
 I. Vol. Entendie

Entendit de tes Vers les sons harmonieux,
Et tu fis dans nos Murs le noble apprentissage,
De cet Art si cheri des hommes et des Dieux.

O que j'aime à te voir, en Bergere affligée,
Du départ d'un Amant en bute aux flots amers;
Confier la douleur où ton ame est plongée,
Aux rapides Oiseaux qui traversent les Mers!

Que des constantes Tourterelles,
Tu peins bien les tendres amours,
Et que par ce portrait de leurs ardeurs fidelles,
Tu dois faire rougir les Amans de nos jours!

Qui peut sans répandre des larmes,
Qui peut sans frissonner d'horreur,
Ecouter le récit des cruelles allarmes,
Dont la mort de ton Pere avoit saisi ton cœur!

Corisque, Ménalis, quelle délicatesse,
Respirent vos jaloux débats!
Oùi, d'une paisible tendresse,
Vos soupçons, vos dépits surpassent les appas,

Poursuis, Malcrais, poursuis; désabuse la Seine,
Qui dans son préjugé contre certains Cantons,
S' imagine que l'Hipocrène,

I. Vol.

D. iij. Dé-

Dédaigne d'arroser ceux que nous habitons.

Force-la d'avouer que la terre Armorique.

Connoît Phébus et les neuf Sœurs,

Et que la Verve Poétique,

En fait sentir aussi ses divines fureurs.

Mais quoi ! sans être si tardive ,

Elle a déjà rendu justice à tes accords ,

Et la Marne, comme elle, à tes sons attentive ,

En a fait éclater ses éloquents transports.

Houdart tout prêt-d'entrer dans la fatale Barque,

Charmé de tes talens divers ,

Voulut t'en donner une marque ,

En vantant à la fois et ta Prose et tes Vers ;

Voltaire, le fameux Voltaire ,

Enchanté comme lui de tes doctes Ecrits ,

Vient d'apprendre à toute la Terre ,

Combien il en sent tout le prix.

C'est donc , ô honte extrême ! à ta seule Patrie ,

Qu'on peut à juste droit reprocher aujourd'hui ,

De ne sçavoir pas rendre à ton rare génie ,

L'honneur qu'elle reçoit de lui.

I. Vol.

Es

DECEMBRE. 1732. 2597

Et moi, que ta belle ame honore,
Du précieux dépôt de tous tes sentimens,
Je suis bien plus coupable encore,
D'avoir tant balancé pour t'offrir mon encens!

Pardonne, illustre Amie, Apollon m'est avare;
Des faveurs que sans cesse il verse dans ton sein:
Heureux que ma verve bizarre,
Ait du moins en ce jour secondé mon dessein.

*Chevaye, Auditeur à la Chambre des
Comptes de Bretagne.*

::***:***:***:***:***:***:***

A MADAME DE ***

*Qui m'avoit demandé des Vers pour la
desennuyer à la Campagne.*

C'est un foible secours que celui d'Apollon,
Pour charmer les ennuis d'un lieu trop solitaire,
Ils naissent comme ailleurs dans le sacré Vallon.

Telle est notre condition,
Qu'il n'est rien ici bas où nous puissions nous
plaître.

Vous avez cependant tout ce qu'il faut avoir,
Pour trouver du plaisir dans une solitude;

Un esprit sans inquietude,
Qui ne connoît de loix que celles du devoir,

I. Vol.

D iij - Un

2598 MERCURE DE FRANCE

Un cœur religieux que rien ne peut distraire ,
Du soin de s'occuper de son unique affaire.

C'est ainsi que sans peine et sans autre desir ,
Que de la voir renaître encore ,

On voit naître et mourir l'Aurore ,
C'est ainsi que l'on voit soupirer le Zéphir ,

Auprès de la Déesse Flore ,
Sans qu'il nous en coûte un soupir.

Seul au milieu de la Nature ,

Dans les moindres objets on voit le Créateur.

De vos Jardins l'émail , de vos Prez la verdure ,

A leur couleur et leur structure ,

D'une main qui peut tout , font connoître le
trait ,

La Nature a cet avantage ;

Que nous considerions son plus petit Ouvrage ;
Plus on regarde et plus on le trouve parfait.

Il n'en est pas ainsi des hommes ,

Leur mérite de loin a tout un autre prix ,

Mais qui les voit de près , loin d'en être sur-
pris ,

Trouve qu'ils sont ce que nous sommes ,

Il n'est qu'un tendre cœur né simple et ver-
tueux ,

Qui gagne à se faire connoître ,

Et sa vertu qui brille en venant à paroître ,

Prend sa lumière dans nos yeux.

Je m'arrête , aussi-bien j'oublie ,

Que ce discours est un Portrait.

I Val.

Mais

DECEMBRE. 1732. 2599

Mais n'en déplaie à votre modestie ,
Je suis charmé de l'avoir fait.

Carelet.



*EXTRAIT du Memoire de M. Pitot ,
contenant la Description d'une Machine
pour mesurer la vitesse des Eaux cou-
rantes , et le chemin ou le sillage des
Vaisseaux; lû à la Rentrée publique de
l'Académie Royale des Sciences , le
lendemain de la S. Martin , 12. No-
vembre 1732.*

MR Pitot commence son Memoire
par quelques Réflexions sur les ra-
vages que causent la plupart des Fleu-
ves et des Rivières , par leurs change-
mens de lit et leurs débordemens. Que
pour construire utilement des Ouvrages
capables de prévenir ces désordres , com-
me des Levées , des Dignes , des Jettées ,
il est important de connoître le degré
de force ou de vitesse du courant de l'eau ,
de voir l'endroit du Fleuve où le courant
est le plus rapide , et de déterminer la di-
rection du fil de l'eau. Il y a un grand
nombre d'autres occasions (ajoute M. Pi-
tot) où l'on a besoin de connoître la
1. Vel. Dv vitesse

vitesse des eaux des Rivières, des Aque-
 ducs, des Ruisseaux, des Fontaines, soit
 par la mesure de la jauge des mêmes
 eaux, ce qui arrive fort souvent pour des
 Projets de Canaux de Navigation, soit
 pour connoître la force des eaux sur les
 roues de Moulin ou de toute autre Ma-
 chine muë par des courans d'eau, et con-
 noître leurs effets ou leur produit; soit
 enfin pour déterminer l'endroit le plus
 avantageux d'une Rivière pour placer ces
 mêmes Machines.

M. Pitor explique ensuite la Methode
 dont on s'est servi jusqu'à present pour
 mesurer la vitesse des eaux courantes, et
 expose les inconveniens de cette Métho-
 de, dont les plus considerables sont de
 ne pouvoir pas connoître la vitesse de
 l'eau dans les endroits où il importe le
 plus de la connoître, comme à l'entrée
 ou à la sortie d'une Arche de Pont, &c.
 La question de sçavoir si la vitesse des
 eaux vers le fond des Rivières, est plus
 grande ou plus petite qu'à leurs surfaces,
 est curieuse et a souvent partagé les sen-
 timens des Sçavans; car suivant les loix
 des Hydroliques, la vitesse des eaux vers
 le fond doit être plus grande qu'à la sur-
 face; mais d'un autre côté les frottemens
 des eaux contre le fond et les bords des

I. Vol.

Rivières

Rivieres, sont si considerables, que suivant les Démonstrations de M. Pitot, sans les frottemens, la vitesse des eaux des Fleuves seroit vingt ou trente fois plus grande qu'elle n'est réellement. Ainsi sans les frottemens, presque toutes les eaux courantes seroient des Torrens affreux dont on ne tireroit aucun avantage.

Toutes ces questions également utiles et curieuses, peuvent être éclaircies sur le champ avec une grande facilité, au moyen de l'Instrument proposé par M. Pitot; l'opération en est aussi simple que celle de plonger un bâton dans l'eau et de le retirer. Par cette Machine, ajoute l'Académicien, on mesurera la juste quantité de la vitesse des eaux à telle profondeur qu'on voudra, et cela aussi aisément qu'à leur surface. On mesurera aussi la vitesse de l'eau à l'entrée et à la sortie des Arches de Pont, et il sera toujours aisé de trouver l'endroit du courant où elle est la plus grande.

Cette Machine est très simple, M. Pitot la construit de deux façons; la première consiste à un Tube de verre recourbé par un bout en entonnoir, ce Tube est logé dans une rénure faite à une tringle de bois, taillée en prisme trian-

I, Vol.

D vj gulair

gulaire. Les vitesses sont marquées en pieds par seconde de temps , sur une règle de cuivre qu'on peut arrêter le long de la tringle ; à la seconde Machine , il y a deux Tubes de verre , dont l'un n'est pas recourbé et sert pour marquer le niveau de l'eau. Mais pour donner une description exacte et complète de ces Machines , il faudroit joindre ici des figures et entrer dans des détails que nous renvoyons au Mémoire de l'Auteur.

Après la Description de la Machine et des moyens de s'en servir pour les eaux courantes , M. Pitot rapporte plusieurs Experiences qu'il a faites sur les Ponts de Paris , et dans plusieurs autres endroits de la Seine , où il a pris la vitesse des eaux , tant à leurs surfaces que dans le fond. Un des principaux résultats de ces Experiences est qu'en general la vitesse des eaux va en diminuant vers le fond , sur tout aux endroits où elle est le plus rapide vers la surface , il se trouve aussi dans quelques endroits des mouvemens d'eau en tourbillon qui sont cachez , pour ainsi-dire , dans l'interieur des eaux , mais que la Machine fait découvrir aisément.

M. Pitot ajoute encore à l'usage de sa Machine , qu'on pourra faire plusieurs
L. Vel. autres

autres Observations sur les eaux courantes, utiles et curieuses, pour connoître, par exemple, la vitesse moyenne du total des eaux d'une Riviere. Pour sçavoir si les augmentations de vitesse sont proportionnelles aux accroissemens des eaux ou dans quel rapport, pour voir quelle est la relation entre les volumes d'eau et la quantité des frottemens, &c. De-là M. Pitot passe à la démonstration de l'effet de la Machine, il fait voir que cet effet n'est qu'une application très-simple du principe ou de la loi fondamentale des Hydrauliques et du mouvement des eaux; application dont vrai-semblablement personne ne s'étoit encore avisé, elle est même très-heureuse pour avoir de justes déterminations. Car les vitesses des eaux sont mesurées à cette Machine par les élévations ou ascensions de l'eau, et par le principe, les élévations de l'eau sont comme les quarrés des vitesses, une vitesse double donne une hauteur quadruple; une vitesse triple donne une hauteur neuf fois plus grande; ainsi le moindre changement de vitesse se fait connoître sur la Machine, par des différences très-sensibles. Après les Démonstrations de l'effet de la Machine, M. Pitot donne les regles pour avoir les vitesses

1. Vol.

des

2604 MERCURE DE FRANCE
des eaux courantes en pieds et pouces par
seconde de temps relative aux élévations
de l'eau , et il a joint une Table de toutes
les vitesses en pieds et pouces , correspon-
dantes aux élévations de l'eau de pouces
en pouces et même de ligne en ligne.

Mais l'application la plus importante
et la plus utile que M. Pitot prétend qu'on
peut tirer de cette découverte , c'est la
connoissance et la mesure du chemin ou
du sillage des Vaisseaux ; il espère que
les Officiers de Marine et les Pilotes , les
plus obstinez à ne pas recevoir des nou-
veautés , seront forcez de convenir qu'on
n'a rien fait jusques à present , de plus
sûr et de plus commode pour mesurer
exactement la vitesse des Vaisseaux. Mais
il n'a point encore déterminé la meil-
leure façon de placer sa Machine sur le
Vaisseau , elle ne consistera qu'en deux
petits tuyaux fixes , à l'un desquels on
verra le chemin du Vaisseau en toises par
minutes et par heures , comme l'on voit
les degrés de chaleur à un Thermometre.
Enfin , M. Pitot finit son Memoire en
rapportant quelques Experiences qui ont
rapport au Sillage des Vaisseaux , ayant
remonté la Riviere sur un petit Bateau
à la voile par un ass. z grand vent , et
mesuré avec sa Machine le chemin du
I. Vol. Bateau ;

DECEMBRE. 1732. 2605

Bateau ; il assure que ces Experiences
lui ont réussi au-delà de son attente , les
mouvemens du Bateau causez par de gros-
ses vagues , ne causent aucuns obstacles
à l'effet de la Machine , et il est con-
vaincu qu'il n'y aura rien à craindre
non plus de la part des Roulis et du Tan-
gage des Vaisseaux , ce qui 'est extrême-
ment avantageux.



E P I T R E

*A M. Aronnet de Voltaire , par M^{ns} de
Malcrais de la Vigne , du Croisic en
Bretagne , pour le remercier du présent
qu'il lui a fait de son Histoire de Charles
XII. de sa Henriade et du Recueil de
quelques-unes de ses Tragédies.*

TEs deux Héros , Voltaire, enfin sont arrivez ;
Bon jour , leur ai-je dit , couple de Rois celebres,
Conquerans dont les noms , de l'horreur des té-
nebres ,

Ont été par Voltaire à jamais préservez .

Vous êtes-vous bien conservez ,

Pendant la longueur du voyage ?

Auriez-vous essuyé d'un insolent orage ,

Les brusques incommoditez ?

I. Vol.

Non, vos habits brillans (a) n'ont point été gatez.

Votre Redingote luisante,

Faite d'une toile glissante, (b)

Des torrens pluvieux vous a très-bien gardez;

Mais combien avez-vous suspendu mon attente !

Combien mes plaisirs retardez,

Ont-ils fait murmurer mon ame impatiente !

Trois fois dix jours, bon Dieu ! pour venir de
Paris

Au Pays des Bretons ! votre marche est trop lente.

Où si je l'ai bien compris,

Il faut que vous ayez pris

La route des Pirenées ;

Autrement sans m'étonner,

Je ne puis m'imaginer,

Qu'à si petites journées,

Guerrier veuille cheminer.

Cependant Charles douzième, (c)

S'offre à mes regards contens,

Mars autant que Mars lui-même,

Terrible, armé jusqu'aux dents,

Comme s'il alloit se battre.

Quel air d'intrépidité ?

Il est encor tout botté.

(a) Ces Livres étoient couverts de papier marbré.

(b) Ils étoient enveloppez dans une toile cirée.

(c) Allusion à l'Estampe qui est en tête de l'Histoire de Charles XII.

Ni Charles ni , Henry quatre ,
 N'étoient de minces Héros ,
 Enervés dans le repos ,
 Qui craignent la pleuresie .
 Et n'épargnent leurs Chevaux ,
 Que pour épargner leur vie.

Après avoir attendu pendant un grand
 mois , j'ai reçu , Monsieur , le présent
 dont vous m'avez honorée. Vous avez
 ajouté à Charles XII. et à la Henriade
 que vous me promettiez dans le Mer-
 cure de Septembre , Oedipe , Mariamne
 et Brutus. Cette genereuse politesse m'a
 surprise agréablement , je n'avois vû jus-
 qu'à ce jour votre Brutus que par Ex-
 trait ; et qu'est-ce qu'un Extrait quand
 la Piece est toute belle ? cela ne sert
 qu'à mettre le Lecteur en appétit , j'étois
 comme celle à qui l'on fait sentir une
 Orange , qu'on lui ôte aussi-tôt de des-
 sous le nez , afin qu'il ne lui en demeure
 que l'odeur. La paresse du Messenger m'a
 fort impatientée , et le feu Pere du Cer-
 ceau n'a jamais murmuré davantage con-
 tre le Messenger du Mans. Vous ne sau-
 riez croire combien vos Vers et votre pré-
 sent m'ont rendue glorieuse. *Vedendo dono
 così gentile , non restò nel mio cuore dramma ,*
I. Vol. che

2608 MERCURE DE FRANCE
che non fosse od amista, è fiamma. Per-
sonne ne me vient voir que je n'en fasse
parade à ses yeux ; enfin je ne me tro-
querois pas aujourd'hui pour une aurre.

Que quelqu'un désormais me dise,
Que mon Pegase va le trot,
Que mon Phébus parle ostrogot,
Et que mes Vers sont Marchandise,
A vendre un sou marqué le lot ;
Je répondrai tout aussi-tôt,
Esprit fait dans un méchant moule,
Demandez à Voltaire, à ce fameux Auteur ;
Il sçait comment ma veine coule,
Et si mes Vers sont sans valeur ;
Marchand d'oignon se connoît en ciboule.

Comme je prise infiniment tout ce qui
sort de votre plume, et que je serois fâ-
chée de perdre de vos Ouvrages, jusqu'à
la moindre ligne ; je me suis chagrinée
quand j'ai vû qu'à la fin du volume de la
Henriade, il manquoit quelques feuil-
lets à la vie du Tasse, de cet homme divin
avec qui vous partagez tout mon cœur.

Mais à cheval donné regarde-t-on la bride ?
Ce mot m'est échappé, Voltaire, ami, par-
don,

C'est le Proverbe qui me guide
I. Vol.

A

DECEMBRE. 1732. 269

A faire la comparaison

Qui convient mal au riche don ,

Dont en divers climats mon nom se glorifie ,

Exprimons-nous donc autrement ;

Supposons que d'un Diamant

Un humain libéral un autre gratifie ,

Se persuadera-t-on qu'il fut si délicat ,

Qu'à cause d'un petit éclat ,

Dont le défaut laissât la pierre moins finie ;

D'accepter le présent il fit cérémonie !

Je ne me suis nullement étonnée, quand j'ai vû par la Pièce que vous m'adressez , que tout ce qu'il y a de beau étoit du ressort de votre esprit. Vous vous êtes , pour ainsi dire , signalé en tous genres, Historien du premier ordre , Poète excellent , Epique , Tragique , Comique , &c. est-il quelqu'illustre de l'Antiquité , dont vous eussiez envier la gloire ? que n'avez-vous point essayé ? et en quoi n'avez-vous point réussi ? j'avouerais pourtant qu'il est une exception , mais une touchante exception à faire à la plénitude de votre contentement : quoi à trente-sept ans vous vous trouvez hors d'âge de pouvoir aimer ? vous avez donc été bien amoureux à vingt , et comme un dépensier vous avez mangé le fond et le revenu de bon-

I. Vol.

ne

2610 MERCURE DE FRANCE
ne heure. Que la condition de certains
hommes est bizarre ! à dix neuf et vingt
ans vous faisiez des Vers à merveille , à
trente-sept vous vous en acquittez enco-
re mieux. Helas ! et trente - sept ans en
amour ne représentent que l'ombre , et
le fantôme de votre première et douce
réalité !

Votre expérience confirme
La vérité de ce qu'on lit ,
Qu'esprit est prompt , mais que chair est in-
firme ,
D'ailleurs Cicéron nous a dit ,
Ce docte Cicéron , Professeur en sagesse ,
Que les plaisirs vifs et pressans
Où se laisse avec fougue emporter la jeu-
nesse ,
La livrent par avance aux désirs impuissans
De la foible et triste vieillesse.

Je me trompe , Monsieur , et je dois
penser tout autrement sur votre compte.
Si vous quittez l'Amour , c'est que vous
avez découvert tout le faux de ses char-
mes , et pénétré tout le vuide de ses
plaisirs. Votre sort bien loin d'être à
plaindre est digne d'envie , et vous n'en
êtes encore que plus estimable. Vous
avez fait les mêmes réflexions qu'Arioste
I. Vol. dans

DECEMBRE: 1732. 261

Dans la premiere Stance du chant 24 de
Roland furieux.

Chi mette il piè sù l'amorosa pania ;
Cerchi ritrarlo , è non v'inveschi l'ale ;
Che non è in somma Amor , se non insania ,
Al giudicio dè savii , universale.

C'est trop parler morale , chut , je vois
que toutes les oreilles ne s'y prêtent pas
de la même maniere. Je reviens à Char-
les XII. et à la Henriade dont je ne sçau-
rois me lasser de vous remercier , je vous
assure que quoique venus les derniers ils
seront au rang principal dans ma petite
Bibliothèque , et qu'avec vos Tragédies
ce seront mes Livres favoris.

Mais comme je les ai reçus ,
D'un Tafetas changeant légèrement vêtus ;
J'ai crainit que le froid et la brume
Venans avec l'Hiver , afreux porteur de rhume
Ne les eussent incommodéz.
C'est pourquoi proprement on a pris leur me-
sure ,
Puis on a mis sur eux des habits sans cou-
ture ,
D'or magnifiquement bordez ,
A qui le taferas a servi de doublure.

J'accepte avec joye l'amitié que vous
I. Vol. me

2612. **MERCURE DE FRANCE**
me promettez à la fin de votre Lettre.
Nous nous en sommes donné des preuves
réciproques que je crois aussi sines de
votre part qu'elles le sont de la mienne.
Les amitez que le hazard fait naître sont
souvent de plus longue durée que les au-
tres. Il ne tiendra point à moi que la
nôtre ne finisse jamais. Je voudrois avoir
quelque chose qui fut digne de vous être
envoyé en revanche de votre présent ;
mais c'est là souhaitter l'impossible.

*Quel ch'io vi debbo , posso di parole
Pagare in parte , è d'opera d'inchiostrò
Nè che pocho vi dia da imputar sono ,
Che quanto io posso , dar , tutto vi dono.*

Vous voudrez bien que les sentimens
de mon cœur suppléent au reste. Je suis
avec toute la reconnoissance , toute l'a-
mitié et tout le respect possible , Mon-
sieur , votre très-humble, &c.



I. Vol.

SON-



*SONNET en Bouts-Rimez, proposez dans
le Mercure de France du mois de Mai.
1732. à M. F...*

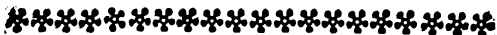
A Mi le croirois-tu le Dieu qui nous fait *Boire*
Du Dieu qui fait aimer m'a rendu le *Butin*,
Tu sçais qu'à fuir leurs traits on perdrait son *Latin*,
Quand ils sont de complot comme larron en *Foire*
Sur les bords de la Marne ainsi que sur la *Loire*,
Cupidon n'est au fond qu'un franc petit *Lutin*,
Il nous paroît d'abord aussi doux que *Satin*,
Pour rendre notre cœur tendre comme une *Poire*,
Mais envain d'Apollon je prendrois le *Rabat*,
Pour en Vers bien polis critiquer ce *Nabot*,
Sur ce sujet ma Muse est pire qu'une *Souche*,
Oùii, Caron m'auroit vû dans son fatal *Bateau*,
J'aurois de l'Acheron passé le noir *Ruisseau*,
Avant que j'eusse pû voir l'amour d'un œil *Louche*.

Pesselier de la Ferté sous Jouarre.

I. Vol.

On

On a dû expliquer les mots de l'Enigme et des Logogryphes du mois dernier , par le *Masque* , *Présages* , *Poulet* , et *Sens*.



E N I G M E.

Quand j'ai de l'eau , ma foi , je n'en bois pas ,
Je bois fort bien du vin à mes repas ;
Et ma mesure devient pleine
Dans l'accroissement de la Seine :
Mais hélas ! je ne bois que de l'eau seulement ;
Quand elle manque absolument.



L O G O G R Y P H E.

Enfant infortuné du meilleur sang du monde ;
Je ne reçois le jour d'une mère féconde ,
Que pour périr bien - tôt par les mains d'un
bourreau
Qui lui-même devient mon funeste tombeau.
Quand le dessein est pris , et qu'on veut me dé-
truire ,

1. Vol.

Le

DECEMBRE. 1732. 2615

Le feu , le fer , et l'eau , tout conspire à me
nuire.

Plus on a soin de moi , plus je dois avoir
peur ;

Et ce trop heureux tems présage mon mal-
heur.

Combinés mes cinq pieds : fraîche , sombre et
riante ,

Au plus fort de l'été je suis fort attrayante ;

Discrete , solitaire agrément des Jardins ,

Je suis propre à cacher les amoureux lar-
cins.

On me trouve en Europe , on me trouve en
Asie ;

Je suis dans les déserts de l'ardente Libye :

Et dans ce dernier sens , ma lugubre noir-
ceur ,

A l'homme le plus ferme inspire la terreur.

Si vous changez encor mon entiere struc-
ture ,

A certains animaux souvent je sers d'armure ;

A d'autres je dénote un signe de bonté.

Et si vous me donnez différente tournure ,

En moi l'on trouve un vent de fort vilain au-
gure.

Un peuple belliqueux , par Tacite vanté.

Ce qui du pâle avare augmente la torture.

Un Tribunal à Rome , aux Prélats affecté.

Enfin , à la campagne , un grain qui vous pro-
cure ,

I. Val.

E

Ainsi

Ainsi qu'aux animaux une ample nourri-
ture.

A U T R E.

A M. l'Abbé R....

TOi qui bois à longs traits de l'eau de l'Hy-
pocrène ,

Et qui prens tes plaisirs dans le sacré vallon ,

Tu penses que ma verve ait droit sur la Fon-
taine ?

Non , cela n'appartient qu'aux amis d'A-
pollon ,

Mais puisqu'un ami le désire ,

Tâchons d'arranger quelques Vers ;

De tout ceci je crains le pire ,

C'est qu'ils ne soient tous de travers.

N'importe , me dis-tu , je veux des Logogri-
phes ,

Je conte qui plus est d'abord les deviner :

J'y consens , en voici. Je n'ai que quatre pri-
ses ,

Et j'habite un pays très-facile à trouver.

Oùï , sans te donner la torture ,

Renverse-moi ; sans rien changer ,

Un mot latin fait ma structure ,

Et le sens qu'on y peut donner.

Dans mon premier état si-tôt qu'on me ré-
place ,

Je fais plaisir aux uns , aux autres je déplaïs ;

I. Vol.

Pourvu

DECEMBRE 1732. 2617

Pourvu que de mon nom la dernière on efface ;

Observés que ce mot n'est pas grec mais françois.

De plus le milieu de moi-même ,

Mis à ma fin , en combinant ,

T'apprend dans un péril extrême ,

A te sauver d'un élément.

Allons , courage , allons ; vîtes , mettrés mon quatre

D'abord après mon chef , j'habite dans les cieux.

Otés la penultième , alors sans rien rabatre ,

Mon chant est ridicule , et des moins gracieux.

Enfin j'ai tenu ma parole ;

Tu tiens le mot , j'en suis certain :

Cher ami , j'ai joué mon rôle ;

J'en promets un autre demain.

L'Abbé D. L. M. de Montargis.

AUTRE.

JE ne crains ni chaleur , ni le vent , ni la glace ,

Lecteur , en ton jardin peut-être j'ai ma place ;

Mon nom est des plus courts , qu'à rebours je sois pris.

Je suis un mot burlesque , un terme de mépris.

1. Vol.

E ij AU

AUTRE.

Dans mon envers je suis en certains lieux
festé ;

Dans mon endroit , je suis Fête féconde ;

A mon pied près , je suis un Ancien fort
vanté ,

Dans cet état mon cœur ôté ,

Je suis nouveau né dans le monde.



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

MÉMOIRES pour servir à l'Histoire
des Hommes Illustres dans la République des Lettres , &c. T. XVII. de 408.
pages , sans les Tables. A Paris , chez
Briasson , rue S. Jacques , à la Science ,
M. DCC. XXXII.

Voici les noms des Sçavans dont il est
fait mention dans le XVII. Volume des
Mémoires du R. P. Nicéron , qui con-
tinuent d'être bien reçûs du Public.

Henri Corneille Agrippa. Pierre Ay-
rault. Guillaume Barclay. Jean Barclay.
Gaspard Bauhin. Jean Bauhin. Jordanus
1. vol. Bru.

*Brunus. Jean Chapeauville. Hilarion de Coste. André Dudith. Charles Riviere Dufreny. Jacques Philippe Foresta. Jérôme Fracastor. Conrad Gesner. Denis Godefroy l'Historien. Jacques Godefroy. Theodore Godefroy. François Guichardin. Louis Guichardin. Jean Henri Heidedger. J. Gentien Hervet. Christophe de Longueil. Gilbert de Longueil. Charles Paschal. Claude Poquet Delivonniere. Modesta Pozzo. Eri-
cius Puteanus. Jean Savaron. Jacques Sirmond. Luc Tozzi.*

Nous insererons ici , selon notre coûtume , l'un des articles de ces Mémoires , & nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs , de choisir par préférence celui qui regarde le sçavant Pere Sirmond.

Jacques Sirmond nâquit le 12 Octobre 1559. à Riom en Auvergne , de Jean Sirmond , Magistrat de cette Ville , et d'Amable Barrier. Lorsqu'il eut 10 ans , ses parens l'envoyerent à Billon , Ville de la basse Auvergne , pour y étudier dans le College des Jésuites , qui est le premier qu'ils ayent eu en France.

Après qu'il eut fait ses Humanitez , il entra dans leur Compagnie le 26 Juillet 1576. et en reçût l'Habit le 21 Août suivant dans sa 17 année. Il commença son Noviciat à Verdun , dont il acheva les

I. Vol.

E iij deux

1620 MERCURE DE FRANCE
deux années à Pont-à-mousson , où il fit
ses vœux.

Il étudia ensuite en Philosophie , après
quoi ses Supérieurs connoissant ses talens,
le firent venir à Paris , où il professa deux
ans les Humanitez , et trois ans la Rhe-
torique. Il eut alors l'honneur d'avoir
pour Disciples Charles de Valois , Duc
d'Angoulême , Fils naturel de Charles IX.
et S. François de Sales.

Ce fut pendant ce peu de tems qu'il
acquit une parfaite connoissance des Lan-
gues Latine et Grecque , et qu'il se for-
ma ce beau stile , qui joint à la solidité
de son jugement , et à la justesse de ses
pensées , a fait estimer tout ce qui est
sorti de sa plume. M. Cousin nous ap-
prend dans le Journal des Sçavans , qu'il
avoit pris Muret pour son modele , et
qu'il ne laissoit passer aucun jour sans en
lire quelques pages.

En 1586. il commença son Cours de
Theologie , qui dura quatre ans , pen-
dant lesquels il eut pour compagnon d'é-
tudes le célèbre Fronton du Duc. Il ne
se contenta pas d'une Scholastique sèche
et décharnée , telle qu'on l'enseignoit
alors , il lût avec soin les Saints Peres et
les Auteurs Ecclesiastiques , et entreprit
même dès lors de traduire en Latin quel-
ques

I. Vol.

DECEMBRE. 1732. 262
ques Ouvrages des Peres Grecs , et de
composer des Remarques sur *Sidonius*.

A peine fut-il sorti de Theologie , que
le P. Claude Aquaviva , General de sa
Compagnie ; l'appella en 1590. à Rome ,
pour être son Secrétaire , et il s'acquitta
pendant plus de seize ans de cet emploi
avec un succès qui répondit parfaitement
aux espérances qu'on avoit conçues de
lui.

Ses heures de loisir étoient employées à
l'étude de l'Antiquité : il visitoit les Bi-
bliothèques , et en consultoit les Manus-
crits , il s'appliquoit aussi à l'étude des
Antiques , des Médailles et des Inscrip-
tions ; et les Italiens , quoique jaloux de
la gloire de leur Nation , ne se faisoient
point une honte de le consulter sur ces
sortes de matieres , persuadez que ses con-
noissances pouvoient suppléer aux lumie-
res qui leur manquoient.

Le P. Sirmond pendant son séjour en
Italie , lia un commerce d'amitié avec
les Sçavans les plus illustres , qui y vi-
voient alors , & particulièrement avec
Bellarmine et Tolet , qui étoient de sa So-
cieté et avec les Cardinaux Baronius, d'Os-
sal et du Perron. Le Cardinal Baronius
tira même de lui de grands secours pour
ses *Annales Ecclesiastiques* , principale-
ment
I. Vol. E. iiiij

2622 MERCURE DE FRANCE
ment par rapport à l'Histoire Grecque ,
sur laquelle il lui fournit un grand nom-
bre de Pièces traduites de Grec en Latin.

Il revint à Paris en 1608. et depuis
ce temps-là il ne cessa point d'enrichir
le Public de nouveaux Ouvrages. Il de-
meura d'abord environ quatre ans dans
la Maison Professe, d'où il passa sur la
fin de 1612. au College, où il devoit être
plus commodément pour travailler à la
collection des Conciles de France, qu'il
avoit entreprise, et cinq ans après il en
fut fait Recteur.

Le Pape Urbain VIII. qui connoissoit
depuis long-temps son mérite, voulut
l'attirer de nouveau à Rome, et fit écrire
pour cela en France par le P. Vitelleschi,
qui étoit alors General de la Compagnie;
mais Louis XIII. ne voulut pas souffrir
qu'on lui ravit un Homme qui faisoit tant
d'honneur à son Royaume, et qui pou-
voit lui rendre de grands services.

Sur la fin du mois de Décembre de l'an
1637. il fut choisi pour être Confesseur
du Roi à la place du P. Caussin. Il eut de
la peine à accepter un poste si délicat ;
quelques-uns même de ses amis, qui ne
songeoient qu'au tems qu'il leur alloit
dérober, jugeoient qu'il lui convenoit
moins qu'à un autre ; mais enfin obligé

I. Vol.

de

de se soumettre au choix qui avoit été fait de lui , il se conduisit à la Cour avec tant de précautions et de prudence , qu'il n'y donna jamais à personne le moindre sujet de plainte. Renfermé dans les bornes de son Ministère , il ne s'y mêla d'aucune affaire temporelle , et témoigna un désintéressement si parfait , qu'il n'avança aucun de ses parens , et ne demanda qu'un petit Benefice pour M. de la Lande, son Neveu , auquel même il fut contesté.

Après la mort de Louis XIII. arrivée le 14 Mai 1643. il quitta la Cour , et reprit ses occupations ordinaires avec la même tranquillité , que s'il ne fut jamais sorti de sa Retraite.

En 1645. il voulut bien , malgré son grand âge , aller encore à Rome en qualité de Député des Jésuites de France , pour y assister à l'élection d'un General à la place du P. Vitelleschi , comme il avoit fait trente ans auparavant , après la mort du Pere Aquaviva , son prédécesseur.

De retour en France , il donna encore quelques Ouvrages au Public , et il se préparoit à en mettre d'autres sous la presse , lorsqu'au retour d'une Assemblée tenue à la Maison Professe , où il s'étoit un peu

I. Vol.

E. v échauffé

2624. MERCURE DE FRANCE
échauffé, en soutenant son avis, il fut at-
taqué d'une maladie, qui peu de jours
après se trouva accompagnée d'un débordement de bile par tout le corps. Il en mourut le 7. Octobre 1651. âgé de 92. ans.

» Il avoit sçu joindre une grande délicatesse d'esprit et un discernement très-juste, avec une profonde érudition. Il sçavoit en perfection le Grec, le Latin, les Auteurs Profanes, l'Histoire et, tout ce qui s'appelle Belles-Lettres. Il avoit une connoissance fort étendue de l'Antiquité Ecclesiastique, et avoit étudié avec soin les Auteurs du moyen âge. Son stile est pur, concis et serré. Il affecte néanmoins trop, de se servir de certains mots des Poètes Comiques. Il méditoit beaucoup sur ce qu'il écrivoit, et avoit un art particulier de le réduire en une Note qui comprenoit bien des choses en peu de mots, sans être chargée de rien d'inutile ou d'étranger. Il est exact, judicieux, simple, et cependant n'omet rien de ce qui est nécessaire. Ses Dissertations ont passé pour un modele sur lequel il seroit à souhaitter qu'on se format. Quand il traitoit une matiere, il ne disoit jamais d'abord tout ce qu'il

I. Vol. sça-

» sçavoit , et se réservoit toujours de nou-
 » veaux argumens pour la réplique , com-
 » me des troupes auxiliaires , pour venir
 » au secours du corps de bataille. Il étoit
 » désintéressé , équitable , modéré , sin-
 » cere , modeste , laborieux , et cepen-
 » dant familier , conversant agréablement
 » avec ses amis , et appliqué à ses devoirs.
 » Il s'étoit attiré par son érudition et par
 » ses manieres , l'estime non seulement
 » des Sçavans , mais encore de tous les
 » honnêtes gens. Il a laissé après lui une
 » réputation qui durera pendant plusieurs
 » siècles. C'est le jugement que M. Dupin
 porte de cet Auteur.

Suit le Catalogue raisonné des Ouvrages
 du P. Sirmond , qu'on ne sçauroit lire
 sans admiration et sans profit. D'un côté ,
 le fonds des matieres , et de l'autre l'ar-
 rangement et les Remarques de l'Editeur
 ont de quoi satisfaire les Lecteurs intelli-
 gens. Nous sommes fâchez de ne pouvoir
 rapporter ce Catalogue à cause de sa pro-
 lixité. Il contient 55 Articles bien rem-
 plis. Les Antiquaires doivent s'intéresser
 aux Art. 43. 44. et 45.

RE'PONSE de M. *Duly* , Docteur en
 Médecine à B. . . à la Lettre de M. *Dubois*
 ancien Prévôt et Garde des Maîtres Chi-
 . . . *I. Vol.* E. vj. . . rur-

2626 **MERCURE DE FRANCE**
rurgiens de Paris, à l'occasion des Mala-
dies Chroniques, où on prouve d'une
maniere incontestable la Cure des Mala-
dies Veneriennes les plus inveterées, sans
distraindre les Malades de leurs affaires; et
celle des Tumeurs froides, sans l'usage
du fer et du feu. *A Paris, au Palais,*
chez Paulus du Mesnil, 1732. brochure
in-12.

LES CENT NOUVELLES, NOUVELLES de
Madame de Gomez. *A Paris, chez la*
veuve Guillaume, au bout de la rue Dau-
phine, du côté du Pont-Neuf, 1732. in-12
de 178 pages.

Les Ouvrages que l'Auteur a déjà don-
nez dans ce genre, réimpriment plusieurs
fois, assurent un pareil succès à celui-ci,
qui contient trois Nouvelles: sçavoir, le
Voleur amoureux, l'Amour plus fort que la
Nature, et la Fausse Prude. Le Libraire
avertit qu'il donnera un pareil Volume
tous les mois, qui contiendra aussi trois
Nouvelles, et ainsi de suite jusqu'à ce que
le nombre de cent soit rempli. Ces Nou-
velles au reste sont bien écrites, et rou-
lent sur des matieres divertissantes, ten-
dres, galantes, comiques, &c.

APPLICATION DE L'ALGEBRE à la Géomé-
I. Vol **trie,**

DECEMBRE. 1732. 2627.
trie , ou Méthode de démontrer par l'Algèbre les Theoremes de Géométrie , et d'en résoudre et construire tous les Problèmes. On y a joint une introduction qui contient les règles du calcul algébrique. Par feu M. *Guinée* , de l'Académie Royale des Sciences , Professeur Royal de Mathématique , et ancien Ingenieur ordinaire du Roi. Seconde Edition , revue , corrigée et considerablement augmentée par l'Auteur. Chez *Quillau* , rue *Galande* , 1733. ●

TRAITE' DE L'ESPERANCE CHRE'TIENNE , contre l'esprit de pusillanimité et de défiance , et contre la crainte excessive. A Paris , chez *Lotin* , rue S. Jacques , 1732. in-12 de 439. pag.

L'ART d'élever les jeunes Princes dès le berceau , selon les principes de la Physique , de la Morale , de la Politique et de la Religion. Par M. de *Vallange*. A Paris , chez *Gandoüin* , rue *Git-le-cœur* , *Prault* , Quai de *Gêvres* ; *Lamesle* , rue de la vieille Bouclerie , et *Mesnier* au Palais , 1732. broch. in-12. de 96 pag.

BIBLIOTHEQUE GERMANIQUE , ou Histoire Litteraire d'Allemagne , de Suisse et
I. Vol. des

2628 MERCURE DE FRANCE
des Pays du Nord , année 1730. Tome
19 et 20. *A Amsterdam , chez P. Hum-
bert , 1730. in-12 de plus de 550 pages
sans les Tables.*

Le deuxième article de ce Volume re-
garde les *Mémoires de la Société Royale des
Sciences de Berlin*. Troisième vol. in-4.
1727. avec fig.

Page 38. Il n'y a point de Ville en Al-
lemagne , ni guère ailleurs , où l'on puis-
se faire plus d'Observations Anatomiques
que dans le Théâtre de l'Académie de
Berlin. Chaque année on y dissèque jus-
qu'à soixante cadavres humains , sous la
démonstration de M. Buddéus , Docteur
en Médecine , Professeur en Anatomie ,
et Directeur de la Classe de Physique et
de Médecine.

Pag. 39. Une femme âgée d'environ 20
ans , étant devenue furieuse , fut enfer-
mée dans une prison , où elle mourut l'an
1726 ; étant ouverte , on remarqua dans
le cerveau quelques singularitez qu'on
ne jugea pas avoir causé la manie , non
plus que celles de la poitrine : mais l'ou-
verture du bas-ventre étonna. Outre que
les intestins pliés et entortillés , n'étoient
point dans leur place naturelle , l'ovaire
droit étoit aussi gros qu'un œuf de pou-
le ; pesoit un once , et au-dedans étoit

1. Vol.

plein

plein d'une touffe de poils, long de deux pouces, crépus vers le milieu, et environnés d'une matiere semblable à du suif, mais séparée en petits grains. Ces poils, brulés à la chandelle, rendoient une mauvaise odeur comme les autres poils, ou les ongles.

Page 40. M. Trisch, fait part au Public d'un secret qu'il a appris de M. de Hünenken, Seigneur de Carpzow, et dont il a lui-même vû les épreuves. Lorsque le tronc des arbres a quelque chose qui choque les yeux, ou fait soupçonner quelque maladie, lorsque l'écorce d'un pommier ou d'un poirier est trop raboteuse; lorsque la résine coule d'un cerisier, ou qu'il s'y forme de gros boutons, &c. pour les rendre plus beaux, et en même-tems plus fertiles, il faut leur ôter entièrement toute l'écorce, depuis l'espece de couronne que forment les premieres branches jusqu'à terre: ensorte que le bois blanc de l'arbre soit égal et bien uni. Le tems le plus propre est le Solstice d'Eté, ou quand le suc de l'arbre coule plus abondamment, et il est aisé de le rendre égal par tout, avec une plume d'oye. Mais autant qu'on le peut, il faut le deffendre contre la trop grande ardeur des rayons du Soleil, ou contre le sable que le vent

2630 **MERCURE DE FRANCE**
y peut pousser : soit en étendant des lin-
ges , ou en plantant des roseaux , ou de
quelqu'autre maniere.

Page 46. Mémoire de M. Scheuchzer ,
Docteur en Médecine , et Professeur en
Mathématique à Zurich , &c. L'hyver le
plus doux qu'on eut vû en Suisse depuis
long-tems , fut suivi d'une Eclipse totale
du Soleil , qui arriva le 22 Mai au soir ,
1724. et d'une inondation furieuse qui
survint deux jours après , avec des Ton-
neres extraordinaires. Pendant le fort de
l'Eclipse , on vit autour du Soleil un an-
neau , ou une couronne lumineuse , deux
fois plus large et plus claire que celle
qu'on remarqua durant l'Eclipse totale de
l'an 1706. et que les Astronomes attri-
buerent à l'Atmosphere de la Lune. M.
Scheuchzer étoit alors à Kusnac , où le
Soleil se coucha entierement éclipse : mais
quand il fut sous l'horizon , la clarté
revint , et les ténèbres furent dissi-
pées.

L'inondation fit de grands ravages à
l'Eglise et aux environs. Durant la tem-
pête, le Tonnerre brûla le drap d'un Tail-
leur qui travailloit dans son poele , dé-
chira l'habit qui lui couvroit la poitrine ;
lui arracha un soulier et le blessa en plu-
sieurs endroits : les fenêtrés furent détrui-

I. Vol.

tes 2

tes, sans que le plomb fut endommagé ; ailleurs le plomb fut fondu , le verre demeurant entier : en d'autres , les seules verges de fer furent fappées : il y eut un Poêle , dont toutes les fenêtres furent jetées sur le pavé , &c.

Page 48. Au mois d'Octobre mourut un homme , qui un an auparavant avoit perdu tout d'un coup les cheveux et la barbe. Au bout d'un tems les cheveux étoient revenus blancs, déliés comme de la soye , et crépus comme la laine de brebis : mais trois semaines avant sa mort , ils reprirent leur couleur naturelle. En ce tems là vivoit un autre homme à qui la moitié de la barbe devint blanche après avoir été touchée par une femme , qui à cause de cela fut cruë sorciere : mais appliquée à la question , elle ne confessa rien.

On trouve à la page 183. à l'article des nouvelles de Schwabach , l'extrait d'une Lettre de M. Baratier , au sujet des progrès de son fils, cet Enfant précoce, dont il a été parlé dans le 17. de cette Bibliothèque , et dont nous avons aussi déjà parlé plusieurs fois nous mêmes. Voici l'Extrait de cette Lettre.

Par la Grace de Dieu , la santé de mon fils s'est bien fortifiée depuis deux ans ,

I. Vol.

et

et il continué à faire des progrès dans ses Etudes , proportionnés à ceux qu'il a fait ci-devant. Je n'entreprendrai pas de vous en faire le récit , le tems ne me le permettant pas. Je dirai seulement en gros que sa principale étude jusqu'à présent , a été la Langue Hébraïque , dans laquelle il a fait de tels progrès , qu'on peut dire qu'il l'a presque épuisée ; je veux dire qu'il se trouvera très-peu de mots ou de passages , si rares ou si obscurs et énigmatiques qu'ils soyent , dont il ne puisse rendre raison , dans tout le Canon Hébreu ou Chaldaïque de l'Ecriture Sainte. Il sçait par cœur en Hébreu tous les Pseaumes , les Proverbes et le Livre de Job , outre le Recueil des Passages des autres Livres de l'Ecriture - Sainte , tant Chaldaïques qu'Hébreux , dans les *Biblia parva* *Henr. Optii*. Il a écrit pour la seconde fois un Dictionnaire Hébreu , où il a recueilli tous les mots , ou rares , ou difficiles , ou équivoques , qui se trouvent dans l'Original de la Bible , où il allégué en même-tems les Passages où ils se trouvent , sur lesquels il exerce sa petite critique. Il a copié le Livre dont je viens de faire mention , en Hébreu , avec une Version de sa façon des *Biblia parva*. La Critique et la Philologie Sacrée ont fait

I. Vol.

pen-

pendant quelque-tems ses délices. Outre la Synopse de *Polus* qu'il consulte souvent, il a parcouru divers bons Auteurs en ce genre d'Etude, tels que *Buxtorffii Synagoga*, *Hottingeri Thesaurus Phylologicus*, *Carpzovii critica Sacra*, *Leusden*, *Glassius*, *Bochart*, *Lightfoot*, &c. qu'il n'a pas lûs à la verité tout entiers, surtout ces trois derniers, mais dont il a parcouru les Ouvrages à ses heures de récréation, en s'arrêtant aux endroits qui lui plaisoient. Présentement il se divertit à l'Histoire et à la Géographie, tant ancienne que moderne : la lecture de la Géographie de Bochart lui a fait naître le goût de cette Science, que je lui laisse cultiver tout seul, comme il pourra, sans m'en mêler. Il est d'une avidité extrême et d'une curiosité insatiable pour toutes sortes de Langues et de Sciences. Les idées qu'il en puise dans les diverses lectures qu'il fait, irritent de telle sorte sa curiosité, qu'il voudroit tout d'un coup embrasser l'Encyclopedie des Sciences. Mais comme cela le distrait trop des Etudes qui conviennent à son âge, et l'occuperoit trop prématurement, je suis obligé de reprimer cette avidité, et de lui défendre sous peine des verges, de lire aucun Livre sans ma permission. Châtiment

I. Vol. qu'il

2634 MERCURE DE FRANCE

qu'il n'a pourtant encore jamais éprouvé , depuis cette fois , dont j'ai fait mention dans mon Traité. Il possède de-telle sorte les Racines Hebraïques , ou Chaldaïques , de l'Ecriture-Sainte , qu'il peut dire ce que telle Racine signifie , en Arabe , en Ethiopien , en Syriaque , ou faire l'application de ces diverses significations dans les passages où ces mots se rencontrent , pour leur donner diverses interprétations , ou pour juger des différentes Versions ; en quoi il fait paroître un jugement et une étudition qui le feroient souffrir dans une Conférence , ou dans une conversation de Sçavans avec lesquels aussi il prend beaucoup de plaisir de converser.

Page 186. M. J. Seb. *Stedler* , Professeur de Mathématique , &c. a observé sur le grand hyver qu'il y a eu à la fin de 1728. et au commencement de 1729. que près des maisons , et même dans des endroits sabloneux , la terre a été gelée jusqu'à quinze pouces de profondeur , et que le froid a été de trois degrez plus violent qu'en 1709.

ALMANACH ASTRONOMIQUE, Géographique, Historique, Moral, General, Particulier; (et qui plus est) veritable, pour l'année
I. Vol. née

DECEMBRE. 1732. 2635
1733. dans lequel on trouvera des pré-
dictions infaillibles pour chaque Saison
et pour chaque mois. Ouvrage curieux et
solide , malgré son titre , avec 12 Cou-
plets de Centuries chantantes de Me Mi-
chel Nostradamus. Par M. Constantia
Pleurlurault.

Dic quibus in terris et eris mihi magnus Apollo.

Tres pateat cali spatium non amplius ulnas.

*A Paris , chez Antoine de Henqueville ,
ruë Gist-le-cœur , et Louis de Henqueville ,
Quai des Augustins 1733.*

Le *Calendrier Ceremonial* , pour l'an
de Grace 1733. où l'on trouvera jour
par jour les singularitez qui arrivent an-
nuellement à Paris , ou aux environs , se
vend à Paris chez *Antoine de Huqueville ,*
pere , ruë Gist-le-Cœur , à la Paix; et chez
Louis-Antoine de Huqueville fils , Quai
des Augustins , au-dessus de la ruë Pa-
rée , à la Bonne-Foi.

On vend avec succès chez Gisseÿ , ruë
de la vieille Bouclerie , au bas du Pont
S. Michel , la nouvelle édition du *Calen-
drier Chronologique et Historique* , &c. pour
l'année prochaine 1733. dédié comme
I. Vol. les

2636 MERCURE DE FRANCE
les huit années précédentes à M. le Duc
d'Orleans.

Ce petit Journal merite quelque préférence par l'exactitude de la Chronologie , l'ordre et la méthode qu'il renferme, l'importance et l'étendue des sujets qu'il traite , et l'agréable variété qui y régné.

On y trouve sur l'Histoire une nouvelle suite de chaque année , et un Journal particulier pour 1732. Les Epoques les plus nécessaires à sçavoir pour établir dans la mémoire de la Jeunesse l'ordre successif des Tems et des faits , et pour remettre sur la voye ceux qui ont beaucoup lû. D'ailleurs la disposition et l'arrangement des Naissances , accompagnées d'Epoques et de Remarques curieuses concourent encore à la même utilité , et le mélange toujours nouveau des autres matieres sérieuses et badines , forme un Recueil utile et convenable à toutes sortes de personnes , indépendamment de l'usage general du Calendrier qui est au commencement.

Ceux qui jusqu'à présent ont bien voulu concourir de leurs mémoires et instructions annuelles pour l'ornement de cet Ouvrage sont priés de les continuer à l'adresse ordinaire de l'Imprimeur.

I. Vol.

l'Ab.

DECEMBRE. 1732. 2637

L'Abbé Pithon Ciort, qui travaille depuis long-tens à un Nobiliaire du Comté Venaissin, de la Ville d'Avignon et de la Principauté d'Orange, avertit les Maisons et Familles intéressées, que l'Ouvrage est fort avancé. Ceux qui voudront lui fournir des preuves, sont priez de les lui envoyer en bonne forme et port franc, à l'adresse du sieur *Bonvalet, Marchand Epicier, rue du Bacq, Faubourg S. Germain, à Paris.* L'Ouvrage sera des plus accomplis en ce genre.

Ouverture du College Royal.

LEs Professeurs du College Royal de France, fondé à Paris par le Roi FRANÇOIS I. le Pere et le Restaurateur des Lettres, reprirent leurs Exercices et commencerent leur année Académique le Lundi 17 Novembre. Voici les noms des Sçavans qui remplissent actuellement les Chaires de ce fameux College sous l'inspection de M. Antoine Lancelot, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, Censeur Royal des Livres.

Pour la Langue Hébraïque.

Mrs Sallier et Henri.

Pour la Langue Grecque.

Mrs Capperonier, et N. . .

I. Vol.

Pour

238 MERCURE DE FRANCE

Pour les Mathématiques.

Mrs Chevalier et de Lisle.

Pour la Philosophie.

Mrs Terrasson et Privat de Molicres.

Pour l'Eloquence Latine.

Mrs Rollin et N. . . .

Pour la Médecine , la Chirurgie , la Pharmacie , et la Botanique.

Mrs Andry , Burette , Astruc , et Dubois.

Pour la Langue Arabe.

Mrs de Fiennes , Secrétaire , Interprète ordinaire du Roi , et Fourmont.

Pour le Droit Canon.

Mrs Capon et le Merre.

Pour la Langue Syriaque.

M. l'Abbé Fourmont.



I. Vo.

PRIX

P R I X de la Société des Arts.

SON ALTESSE SERENISSIME Monseigneur LE COMTE DE CLERMONT, Protecteur de la SOCIÉTÉ DES ARTS, ayant bien voulu accorder des fonds à cette Compagnie pour qu'elle distribuë deux Prix tous les ans, chaque Prix sera une Médaille d'or de 300. liv. et toutes personnes, excepté les Associez qui doivent être Juges, pourront aspirer à ces Prix. Les deux premiers se distribueront à l'Assemblée publique d'après la S. Martin de l'année 1733.

Comme la Société se fait une loi de ne choisir pour les sujets des Prix que des questions qui ayent rapport aux Arts, et que la solution des problèmes de cette nature dépend souvent moins de la simple théorie, que d'une longue suite d'expériences, elle proposera chaque année un plus grand nombre de questions qu'elle n'aura de Prix à donner l'année suivante; par ce moyen plus d'Auteurs seront excitez à travailler: ceux qui s'attacheront aux matieres, sur lesquelles il n'appartient qu'à l'expérience de donner des décisions, auront tout le temps nécessaire pour la consulter; et la Société recevra des éclaircissemens dont elle seroit privée, si elle exigeoit qu'on les lui donnât dans un terme prescrit. Elle propose donc cette année cinq Sujets, et elle en proposera chacune des années suivantes autant de nouveaux qu'elle aura distribué de Prix dans l'année.

Sur la Charruë.

Il n'est pas douteux que les diverses qualitez des terres, la differente disposition de leurs plans, et les diverses especes d'animaux qu'on est obligé

I. Vol.

F d'em.

d'employer pour le labourage, n'exigent des différences dans la forme, les proportions, et le nombre des pièces dont les Charrues sont composées. Cependant les Ouvriers qui les construisent, suivent plutôt une pratique aveugle qu'aucun principe certain et les Laboureurs rencontrent par là plusieurs difficultés, qui peut-être seroient aisées à vaincre, si les uns et les autres connoissoient mieux les raisons de suivre différens usages selon les lieux différens. On demande quelle est la meilleure construction de Charrue, tant par rapport aux diverses qualités des terres, que par rapport à la différente disposition de leurs plans.

Sur le Moulin.

Plusieurs personnes habiles se sont appliquées avec succès à perfectionner cette Machine. Le Moulin à vent semble même être porté à sa plus grande perfection. Il n'en est pas ainsi des Moulins à eau, on peut les rendre plus parfaits qu'ils se sont, à plusieurs égards, sur-tout en déterminant plus précisément de quelle manière ils doivent être construits; une certaine quantité d'eau soutenue à telle hauteur qu'on voudra supposer étant donnée, la Société desireroit qu'on ajoutât à une Machine si utile quelque nouvelle perfection, et elle exhorte les personnes qui travailleront sur cette matière à chercher principalement les moyens de tirer des différens cours d'eau le meilleur parti qu'il est possible.

Sur les Semences.

Les Livres d'Agriculture sont remplis de diverses recettes de préparations destinées à féconder les Semences; et souvent en rejetant trop lé-

I. Vol.

germenç

DECEMBRE. 1732. 264

gerement tout ce qui porte l'air de secret , il peut arriver qu'on se prive de quelque pratique utile. L'un des Prix est réservé à l'Auteur du Mémoire, dans lequel ces différentes préparations employées pour féconder les Semences, seront discutées de la manière la plus satisfaisante.

Sur le Mercure.

Tous les Artisans qui employent du vif-argent dans leurs ouvrages, éprouvent ordinairement des coliques violentes, des tremblemens, des paralysies, et d'autres maladies. Les Doreurs en or moulu, ou amalgamé avec le Mercure sont particulièrement exposez à ces accidens. On propose un Prix à l'Auteur du Mémoire, qui contiendra quelque nouveau moyen de les prévenir ou de les diminuer, soit par la préparation du vif-argent, soit par la manière de l'employer, ou par quelque préservatif.

Sur le Ressort du Balancier des Montres.

C'est un accident ordinaire aux Métaux que de se dilater dans la chaleur, et de se contracter dans le froid. Par cette raison le Ressort que l'on met au Balancier des Montres, et qui doit concourir à la justesse, y devient nuisible. La Société demande si l'on ne pourroit pas, soit par le choix de la matière, soit par la manière de la travailler, soit enfin par la forme donnée au Ressort, ou par quelques autres moyens, rendre ces Ressorts moins susceptibles des impressions de l'air, ou du moins rendre les variations de ce Ressort moins contraires à la régularité des Montres.

Quoique la Société destine principalement ses Prix aux Auteurs qui travailleront sur les Sujets
I. Vol. Fij qu'elle

2642 MERCURE DE FRANCE

qu'elle aura proposé, cependant lorsqu'on lui présentera quelques ouvrages qui seront sur d'autres matières, mais qui contiendront quelques découvertes d'une utilité considérable pour les Arts, les Auteurs de ces Ouvrages pourront prétendre aux Prix : elle ne donnera la préférence aux Mémoires sur les questions proposées que dans le cas où les autres ne leur seroient supérieurs à nul égard.

Lorsque le nombre des Ouvrages dignes des Prix, excédera celui des Prix, les deux Médailles de l'année, seront données aux deux Auteurs qui auront le mieux réussi, ou si tous ont réussi également, à ceux qui auront choisi les sujets dont l'utilité sera le plus généralement reconnue. Les autres concourront de nouveau l'année suivante.

Si quelque Auteur ayant choisi un Sujet est prévenu par un autre, et qu'on adjuge le Prix au second avant que le premier ait envoyé son Mémoire, celui-ci ne perdra point l'espoir d'obtenir un Prix, pourvu qu'il propose des vûes nouvelles et supérieures à celles que l'autre aura données.

Les personnes qui voudront concourir pour le Prix que la Société doit donner dans son Assemblée publique d'après la S. Martin de l'année 1733. seront tenues d'envoyer leurs Ouvrages dans le cours du mois de Juin, les Etrangers, même ceux qui sont Membres de la Compagnie, ayant droit aux Prix : on avertit les Sçavans qui voudront travailler, d'écrire ou de faire traduire en François ou en Latin, les Mémoires qu'ils enverront.

Une des conditions pour que les Ouvrages concourent, c'est que les Auteurs ne se fassent pas

I. Vols

connoître

connoître avant que le Prix soit adjugé ; on recommande à chacun d'eux de mettre à la fin de son Memoire une maxime ou quelque passage d'un Ecrivain. Ceux qui seront à Paris, ou qui auront dans cette Ville quelqu'un de confiance, pourront envoyer leurs Ouvrages à la Société, tous les jours qu'elle s'assemble. Elle tient ses Séances chez S. A. S. M. LE COMTE DE CLERMONT, au Palais du petit Luxembourg, le Dimanche et le Jeudi de chaque Semaine, depuis quatre heures du soir jusqu'à six. Le Secrétaire marquera sur les Registres de la Compagnie la date de la reception de chaque Memoire, la maxime jointe au Memoire et les mots par lesquels il commencera ; et l'on délivrera au Porteur un Extrait des Registres. Ceux qui ne seront pas à portée de se servir de la voye que nous venons d'indiquer, pourront prendre celle de la Poste. M. LE COMTE DE CLERMONT permet qu'on adresse en son Palais, à Paris, tous les Paquets destinez à la Société. Les Paquets envoyez de la sorte doivent avoir pour suscription : A Messieurs de la Société des Arts, au petit Luxembourg, à Paris.

Aussi-tôt qu'un Prix sera adjugé, la Société avertira le Public dans les differens Journaux de France et dans les Gazettes, qu'un Memoire, commençant par tels mots, portant telle maxime, et ayant telle matiere pour sujet, a remporté l'un des Prix. L'Auteur alors fera ses diligences pour se faire connoître, et dans l'Assemblée destinée pour donner le Prix qu'il aura obtenu, il recevra la Médaille, ou la fera recevoir par quelqu'un chargé de sa Procuration ; dans la même Assemblée on lira le Memoire, et la Société le fera imprimer dans ses Recueils ; elle compte

2644. **MERCURE DE FRANCE**
même d'y faire imprimer les Ouvrages , qui n'é-
tant pas jugés dignes des Prix , paroîtront ce-
pendant mériter de voir le jour.

On apprend de Rome , que le Lord Raidelif,
Gentilhomme Anglois , Catholique , qui y étoit
depuis quelque temps , y étoit mort ; il a fait un
Testament , dont le Cardinal Gentile est Exocu-
teur, par lequel il laisse au Chevalier de S. Geor-
ge une belle collection de Médailles d'or.

On écrit de Londres, que le 13. Novembre, le
Docteur Clifton eut l'honneur de présenter au
Roy et à la Reine, son nouveau Traité de la
Medecine des Anciens et des Modernes.

On mande de Kings-Weston, dans le Comté
de Somerset , qui appartient à M. Southwel,
Secrétaire d'Etat pour l'Irlande, que des Ouvriers
travaillant à applanir une Montagne voisine,
y avoient trouvé plusieurs Corps humains em-
baumez, avec des Inscriptions sur cuivre, par
lesquelles il paroît que ces Corps y étoient in-
humez depuis près de 2000. ans.

On a appris par des Lettres écrites à bord du
Vaisseau de guerre *le Tigre* , le 16. Octobre der-
nier, que les Experiences faites par M. Woodyer,
avec les Instrumens qu'il a inventez pour la con-
naissance exacte des Longitudes, avoient par-
faitement réussi, et que les Officiers de Marine
qu'on avoit embarquez avec lui, pour être té-
moins de ses opérations, étoient prêts à lui don-
ner des Certificats favorables.

Il paroît depuis peu deux Estampes nouvelle-
ment
L. Vol.

DECEMBRE: 1732. 2645

lement gravées par le sieur Desplaces , d'après *Carle Maratte*, du Cabinet du Prince de Monaco, Duc de Valentinois , dont l'une représente *Diane et Acteon* et l'autre *Diane au Bain* ; elles se vendent chez *Desplaces*, rue de la Jussienne.

M. Petit, ancien Chirurgien Major des Gardes du Corps du Roy, Compagnie de Charost, a trouvé, dit-il, le moyen de guérir toutes sortes de Maladies Veneriennes, si inveterées qu'elles puissent être, par un Remede qui opere par la transpiration pendant deux ou trois heures tous les matins, sans que le Malade se trouve affoibli ; au contraire, les forces augmentent sans qu'on soit obligé de garder la Chambre ni d'observer un régime exact. Il donne avis à ceux qui se croiront atteints de cette maladie, qu'ils n'ont qu'à lui écrire et bien détailler leur état, si pour lors il juge à propos qu'on prenne son Remede, il l'envoyera dans une Lettre par la Poste, avec un Memoire bien instructif de la façon de le prendre, ce qui est très-aisé. *Sa demeure est toujours rue des Saints Peres, à l'Hôtel de Brissac, à Paris.*

Cantates Françoises à voix seule et symphonie, dédiées au Duc de Luxembourg, Pair de France et Gouverneur de Normandie ; composées par M. *Gervais*, de Rouen, Livre second. Elles se vendent chez le *Clerc*, rue du Roule, à la Croix d'Or, et Chez *Boivin*, rue S. Honoré, à la Regle d'Or. Le prix est de six livres.

On vend aux mêmes adresses, une Cantate séparée, du même Auteur, intitulée, *Ragotin*, ou la *Serenade Burlesque*. Le prix est de deux livres.

Le sieur Baradelle, Ingénieur pour les Instru-
I. Vol. F iiii mens

2646 MERCURE DE FRANCE

mens de Mathématique, donne avis au Public, qu'il a construit un Calendrier sur les faces d'un Porte-Crayon à Compas, long de 4. pouces, qui marque cinquante années, ce Calendrier a huit faces. Sur la première, l'on voit les années et les mois pour les jours de la semaine; et la seconde, marque les jours du mois et de la semaine, indiquant les jours de la semaine sur lesquels tombent le premier et les autres jours du mois qui répondent à ceux de la semaine.

La troisième, marque les années et les mois pour la Lune.

La quatrième, donne les momens de la nouvelle et de la pleine Lune; et du premier et du dernier quartier, pour chaque mois; on y trouve aussi l'âge de la Lune, à tel moment qu'on voudra.

La cinquième face marque les années pour les Fêtes mobiles; et celle de la sixième, marque les mois des Fêtes mobiles; elle sert à trouver les jours où arrivent les Fêtes mobiles.

La septième, marque l'Epacte pour toutes les années qui sont nottées. Enfin, dans la huitième, on trouve les pouces et les lignes; on peut les mettre sur les Equerres que l'on place ordinairement dans les Etuis de Mathématiques, ou sur des lames d'argent ou de cuivre.

Il fait de ces Calendriers sur des Porte-Crayons d'or et sur des Porte-Crayons d'argent ou de métal; il vend aussi toutes sortes d'Instrumens de Mathématique. *Sa demeure est toujours sur le Quay de l'Horloge du Palais, vis-à-vis les grands degrez de la Riviere, à l'Enseigne de l'Observatoire.*

I. Vol.

AIR





est ton.
s, vis-a-vis
Enseigne de l'Obse
ndon.

AIR



AIR BACHIQUE.

LE Champenois , le Bourguignon ,
 Font part de leur bon vin à maint autre Canton :
 Si Bacchus en plantoit de pareil en Bretagne ,
 On y connoîtroit mieux la valeur de ce don ;
 Et loin d'en envoyer en Bourgogne , en Cham-
 pagne ,
 Tout couleroit par le gozier Breton ,
 Même la lie et le bondon.

*Les paroles sont de M^{lle} Malcrais de
 la Vigne.*

BRUNETTE.

P Our l'adorable Celimene ,
 Je brûle d'un feu si charmant ,
 Que je ne puis un seul moment ,
 M'en éloigner sans quelque peine :
 Je l'aime tant , tant , tant , tant , tant ,
 Que mon cœur n'est jamais content.



Elle étale aux yeux tant de charmes ,
 Qu'Amour en seroit amoureux ,
 Auprès d'elle l'on est heureux .

I. Vol.

F v Sans

Sans gémir ni verser de larmes :

Je l'aime tant , &c.



Quand dans le chemin de Cythere ,
Nous nous regardons tendrement ,
Elle me dit d'un ton charmant ,
Où , les Dieux t'ont fait pour me plaire ,
Je t'aime tant , &c.



Ne ralentis jamais ta flamme ,
Brûle toujours des mêmes feux ,
Cher Amant , pour combler mes vœux ,
Réponds aux transports de mon ame :
Je t'aime tant , tant , tant , tant , tant ,
Que mon cœur n'est jamais content.

Par M. l'Affichard.



S P E C T A C L E S.

LA dernière Comédie que les Comédiens François jouèrent à Fontainebleau , fut celle des *Abderites* dont l'exécution fut parfaite , ainsi que celle du Ballet , dans lequel les meilleurs Sujets de l'Opera dansèrent. Vous avons parlé
I. Vol. de

7
D E C E M B R E. 1732. 2649
de cette Piece en un Acte , dans le Mer-
cure de Juillet , page 1652. au sujet d'u-
ne Représentation qui en fut donnée au
Palais de Bourbon.

Les mêmes Comédiens remirent au
Théâtre sur la fin du mois dernier , la
Comédie de l'*Important* , de l'Abbé Bruys,
dont le sieur *Quinault* joue le principal
Rôle dans la grande perfection , et la
petite D^{lle} *Dufresne* , âgée de 5. à 6. ans ,
y joue un Rôle avec des graces , une
vivacité et une intelligence fort au-dessus
de son âge.

• Nous parlerons dans le second Volume
du Mercure de ce mois , d'une nouvelle
Piece qu'on repete actuellement sur ce
Théâtre , sous le titre du *Complaisant*.

La Tragédie de *Cassius et Victorinus*
n'ayant été représentée au Théâtre fran-
çois qu'une au deux fois tout au plus par
semaine , il ne nous a pas été possible de
retenir la disposition du Poëme , scene par
scene , c'est pourquoi nous n'en donnerons
pas un Extrait bien précis ; le nom de M.
de la Grange doit suffire au Lecteur , pour
lui persuader que rien n'y a manqué du
côté de ce qu'on appelle *Théatral* ; nous
n'avons guere d'Auteurs qui s'y connois-
sent mieux que M. de la Grange. Il a pris

I. Vol.

F. vi son

son sujet, selon toutes les apparences, dans Gregoire de Tours; voici ce que cet Historien en dit : *C'est dans ce lieu, c'est-à-dire à Clermont en Auvergne, que Cassius et Victorinus, unis en Jesus-Christ par un amour vraiment fraternel, ont gagné le Royaume des Cieux au prix de leur sang; car l'Antiquité rapporte que Victorinus fut esclave d'un Grand-Prêtre des faux Dieux, & qu'ayant souvent exercé ses persécutions dans un bourg qu'on appelloit communément le bourg des Chrétiens, il en trouva un qui s'appelloit Cassius, qui l'amena à la foi de Jesus Christ par ses prédications et par ses miracles; il en fut si touché que renonçant au culte des Idoles, et consacré par le baptême, il se donna tout entier à l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Peu de tems après ayant été tous deux associez à la palme du Martyre, ils monterent ensemble au Royaume des Cieux.*

M. Baillet ne dit rien là-dessus qui ne s'accorde parfaitement à ce que nous venons de dire; voici ses paroles : *S. Cassi et S. Victorin honorez à Clermont en Auvergne le 15.^e de Mai, avec 6266. Martyrs tuez par des barbares idolâtres, venus d'au-delà du Rhin. S. Prix, Evêque de Clermont au VII. siècle avoit composé leurs Actes, qui sont perdus. Victorin servoit un Prêtre ido-*

I. Vol.

laire 3

lâtre ; mais par la fréquentation qu'il avoit avec Cassi , il se convertit et fut martyrisé. Son corps et celui de S. Cassi se gardoient encore à Clermont au dixième siècle.

Voilà tout ce que l'Histoire Ecclésiastique a fourni à l'Auteur de la Tragédie en question ; ce qu'on appelle la Fable étoit en bonnes mains. M. de la Grange a ennobli les personnages dont il avoit besoin ; Victorinus , de simple serviteur ou esclave d'un Grand Prêtre , est devenu Grand-Prêtre lui-même , et Cassius à qui Gregoire de Tours ne donne aucune qualité, que celle de Prédicateur de l'Evangile, est tiré de l'obscurité ou peut être le Ciel l'avoit fait naître , pour se voir Pere d'un Empereur , sans avoir été Empereur lui-même ; ce *Claudius* que M. de la Grange lui donne pour fils , ne peut être que celui qu'on appelle Claude le Gothique ; pour Victorinus, il ne suffisoit pas pour accommoder l'action théâtrale aux mœurs du tems, d'en avoir fait un Grand-Prêtre, il falloit lui donner une fille digne de la recherche d'un Empereur ; cette fille s'appelle *Justine* , et c'est elle qui donne lieu au peu d'amour qui règne dans cette Tragédie ; on auroit même souhaité qu'il n'y en eut point eu du tout.

Le premier Acte est employé presque
I. Vol. tout

1652 MERCURE DE FRANCE
tout entier, à en exposer le sujet. Justine,
fille de Victorinus , Grand-Prêtre des
faux Dieux , ouvre la scene avec sa con-
fidente , laquelle la félicite sur la nouvel-
le dignité de Claudius son Amant que
l'armée vient d'élever à l'Empire. La joie
de Justine est balancée par la crainte de
l'avenir , la clémence que Victorinus son
Pere exerce envers les Chrétiens la fait
trembler pour lui ; elle sait que Claudius
est porté à les persecuter par un motif
qu'on apprend dans la suite de la Piece ;
son Pere , loin de calmer ses allarmes ,
les redouble ; cependant il lui comman-
de d'accepter la main qui la doit élever à
l'Empire ; quand même elle seroit teinte
du sang de celui qui lui a donné la vie.
Victorinus s'ouvre avec plus de liberté à
son confident : il lui dit qu'aussi-tôt qu'il
a appris la prochaine arrivée de l'Empe-
reur , il a mis *Gelas* en lieu de seureté ;
ce *Gelas* qui passe pour son esclave , est
un Chrétien qui par un effet miraculeux
a sauvé sa fille Justine d'un monstre au-
quel elle étoit dévouée par les Oracles
des Dieux. Son confident tâche de le ras-
surer en lui représentant que l'amour de
l'Empereur pour sa fille , l'empêchera
bien de donner la mort à un Chrétien qui
a sauvé sa Maîtresse.

I. Vol.

L'arrivée

L'arrivée de Claudius redouble la frayeur de Victorinus ; ce Prince lui apprend qu'en approchant de ce lieu, que l'Auteur n'a pas désigné aux spectateurs, il est entré dans des souterrains, où des Chrétiens célébroient leurs mystères ; que ces victimes se sont jettées en foule au devant du fer qui les attendoit ; qu'un seul de cette troupe attendoit la mort sans la chercher, qu'il n'a pu soutenir l'aspect de ce vénérable vieillard, sans un saisissement qui l'a rendu immobile ; qu'il a ordonné qu'on l'épargnât ; il se flatte que ce Chrétien, touché de sa clémence, pourra lui apprendre quels ont été les meurtriers de son Père, qui ayant disparu depuis quelques années, sans qu'on en ait jamais ouï parler, avoit donné lieu de soupçonner que les Chrétiens dont il étoit alors le plus ardent persécuteur, l'avoient assassiné. Le portrait que Claudius fait de ce vieillard, le lieu, et toutes les autres circonstances, ne laissent point douter Victorinus que ce ne soit Gelas ; il demande grace pour lui à l'Empereur, et pour le mieux exciter à la clémence, il lui dit que ce Chrétien a sauvé Justine d'une mort certaine ; Claudius attribue le respect et les sentimens de tendresse qu'il a conçus à l'aspect de ce Chrétien à une espece de pres-

I. Vol,

sentiment

2634 MERCURE DE FRANCE

sentiment qui lui a annoncé au fond du cœur l'obligation qu'il lui avoit.

Le vieillard est bientôt présenté à Claudius qui ne peut le revoir sans trouble ; on verra dans peu que c'est un nouveau pressentiment que la nature ajoute à celui de la reconnaissance , et que ce premier partoit de la même source. Gelas résiste avec fermeté à la priere que Claudius lui fait de renoncer au Christianisme , ou du moins de le feindre , pour se dérober à la fureur du peuple , des Prêtres et même de l'armée. Claudius ajoute à cette priere le motif qui le porte lui-même plus particulièrement à persécuter ceux qu'il croit avoir été les meurtriers de son Pere Cassius. Gelas après lui avoir dit que les Chrétiens sont incapables de pareils forfaits , lui annonce que son pere est encore vivant , qu'il est plus près de lui qu'il ne pense , mais qu'il ne le connoîtra qu'après qu'il lui aura fait donner la mort à lui-même , par qui il apprend qu'il est encore en vie. Cette espece d'Oracle prononcé par une bouche si respectée , met Claudius dans une très-cruelle situation ; il ne sçait à quoi se résoudre , et charge Victorinus , qui arrive , d'arracher le malheureux à la mort.

Cette Scene entre Gelas et Victorinus ,

I. Vol.

CSA

est une des plus intéressantes de la Tragédie, et c'est pourtant celle qui a donné plus de prise à la Critique; nous allons en exposer le fond pour mettre nos Lecteurs en état d'en juger. Dans la Scene précédente les Spectateurs viennent d'apprendre que Cassius n'est pas mort, mais ils ne s'attendent pas à le revoir revivre en la personne de Gelas même; ce même Gelas, qui ne s'est pas découvert à son propre fils, se fait connoître à Victorinus pour ce même Cassius que Claudius croit avoir été assassiné par les Chrétiens, et qu'il vange par tout ce que sa fureur lui peut inspirer de plus cruel contre ces innocentes victimes. Ce Cassius avoir été, comme nous l'avons déjà dit, un des plus implacables persecuteurs des Chrétiens; il raconte à Victorinus comment il a été converti à la Foy; cette description est très-belle, l'Auteur n'a pas crû en pouvoir choisir un modele plus frappant que dans les Actes des Apôtres, et les Spectateurs lui ont sçu bon gré de l'avoir puisée dans une source si capable d'inspirer une sainte terreur. Mais comme ce qui nous saisit le plus dans un Ouvrage, nous paroît le plus digne de nos reflexions, on examine cette Scene avec plus de sévérité que toutes

I. Vol.

les

les autres; on ne souffre qu'avec beaucoup de peine qu'un pere, dont le fils est prêt à devenir le parricide, ne se fasse pas connoître à lui; on pese le silence avec le motif, et le motif n'est pas tout-à-fait satisfaisant. Le faux Gelas dit à Victorinus qu'il a fait serment de ne se faire connoître à personne pour Cassius: pourquoi, donc, dit-on, découvre-t'il son nom et sa condition à Victorinus? Son serment est-il moins violé et ne seroit-il pas plus raisonnable qu'il eût juré de ne se faire jamais connoître à son fils, de peur que la tendresse paternelle ne le trahît jusqu'au point de retomber dans ses erreurs par une foiblesse dont il craindroit de ne pouvoir triompher? ce motif auroit quelque lueur de vrai-semblance, et contribueroit un peu à faire excuser l'indiscretion du serment. Ce serment, ajoute-t'on, seroit toujours très-condamnable, puisqu'il seroit fait contre son propre fils, qui, par le silence de son pere, perd la grace de la conversion, et par l'erreur dont ce même pere devient complice, est visiblement exposé à devenir parricide: un pere, dit-on, est obligé parmi les Chrétiens, à élever son fils dans la seule Religion où il peut se sauver, et celui-cy laisse le sien dans le

I. Vol.

Paganisme

Paganisme qui doit le perdre à jamais.

Voilà les plus fortes Critiques qu'on a faites sur cette Tragédie; achevons d'instruire le Lecteur de ce qui lui reste encore à sçavoir. Victorinus après quelques objections très-sensées qu'il a faites à Cassius, lui promet le secret qu'il lui demande, d'autant plus qu'il s'y est déjà engagé par serment avant que de rien apprendre. L'Auteur a même pris soin de le faire jurer, non-seulement par les Dieux des Payens, mais par le Dieu que Cassius adore, et qu'il brule d'impatience de connoître pour l'adorer à son tour. Les Prêtres qui lui sont subordonnez sont bien loin d'une si heureuse disposition; le fanatisme s'empare de leurs cœurs, jusqu'à refuser l'entrée de leur Temple à leur Empereur, s'il ne leur livre le faux Gelas; le Peuple et l'Armée suivent un exemple si pernicieux; la désobéissance et la félonie regnent par tout; Victorinus déjà à demi Chrétien, pour réprimer cette insolence, tire une épée que Gelas avoit mis entre ses mains, comme un gage assuré de la victoire; le saint enchantement, s'il nous est permis de nous expliquer ainsi, se trouve en deffaut, on lui arrache cette épée dont l'Auteur a besoin pour un nouvel incident théa-

I. Vol.

tral

tral ; cette fatale épée est reconnue pour être la même dont Cassius étoit autrefois armé. Claudius est confirmé par là dans la croyance où il a toujours été , que ce sont les Chrétiens qui ont assassiné son pere ; il accuse Victorinus d'avoir part à ce meurtre, et ordonne qu'on l'aille chercher pour le punir de sa perfidie ; le faux Gelas dit à Claudius que Victorinus est innocent de ce meurtre, et lui déclare que c'est lui-même qui a donné cette épée à son ami ; Claudius irrité lui demande de qui il la tenoit lui-même ; le faux Gelas lui dit que c'est un secret qu'il ne sçauroit lui révéler. Claudius ne doutant plus que ce ne soit lui-même qui a tué son pere , ordonne qu'on le mene à la mort ; le faux Gelas reçoit cet Arrêt comme une grace , et lui promet en reconnoissance qu'il va bien-tôt reconnoître son pere ; on emmene la victime ; Justine , dont nous avons très-peu parlé , parce qu'elle est très-peu nécessaire à la Piece , vient protester à Claudius qu'il n'y a plus d'amour ni d'hymen pour eux , si Victorinus son pere , et Gelas , son libérateur , périssent. Claudius ne peut tenir contre cette menace ; il ordonne qu'on aille révoquer les ordres sanglans qu'il a donnez ; Justine y va elle-même , mais c'en est déjà

I. Vol.

fait ;

DECEMBRE. 1732. 2659

fait. Victorinus ayant rencontré Cassius qu'on menoit au supplice, a voulu être le compagnon de son martyre, sur l'assurance que Cassius lui a donnée que son sang versé lui tiendrait lieu de Baptême. Il s'est déclaré Chrétien, et a été soudain^{ment} accablé d'une grêle de fleches. Cassius a eu le même sort; mais le Ciel a permis qu'il lui reste encore assez de vie pour venir se faire reconnoître à son pere, et pour l'inviter à se faire Chrétien; il lui prédit que bien-tôt un Empereur doit établir la Foy de Jesus-Christ, et l'exhorte à mériter que ce choix le regarde; cependant Claudius n'est touché que du parricide dont il vient de se souiller, et son pere expiré, il ne songe qu'à empêcher Justine de se donner la mort, ou qu'à mourir avec elle.

Cette Piece, au reste, est très-bien représentée par la D^{lle} Baron, et par les sieurs Grandval, Sarrazin et le Grand, qui remplissent les principaux Rôles de Justine, de Claudius, de Cassius et de Victorinus.

I. Vol.

La

• La *Sœur Ridicule* , Comédie de
M. Montfleury.

Cette Pièce eut autrefois un grand succès sous le titre du Comédien Poète ; elle fut faite en quatre Actes seulement , parce que le Prologue étoit tellement lié à la Pièce qu'il tenoit lieu de premier Acte ; le Théâtre ayant changé de face depuis la naissance de cette Comédie , et étant devenu plus épuré , les Comédiens attentifs à se conformer au goût du Public , avoient négligé de la remettre au Théâtre ; mais n'ayant point de nouveauté à donner pendant l'absence de leurs Camarades , lorsque la Cour étoit à Fontainebleau , ils en ont hazardé quelques Représentations , dont le demi succès a fait voir que le Théâtre retomberoit facilement dans la bassesse d'où Moliere l'avoit tiré , si on continuoit à faire rire le Public aux dépens des bien-séances. En effet , on a remarqué à la première Représentation de la *Sœur Ridicule* , que les Spectateurs avoient une espèce de honte de s'y divertir , et que les ris du Parterre n'étoient pas de bon alloy ; la pudeur des Dames en fut si alarmée , qu'à peine s'en trouva-t'il

I. Vol.

deux

DECEMBRE. 1732. 266

deux à la seconde Représentation ; mais elles se sont enhardies dans la suite , et le nombre des curieuses croissant tous les jours ; on a eu lieu de présumer que ce goût pourroit bien redevenir à la mode , s'il se trouvoit encore des *Scarrons* et des *Montfleuris* ; ce n'est pas qu'on ne doive faire cas du fond de la Sœur, Ridicule ; l'intrigue en est très-comique , et l'action théâtrale y est ménagée avec un art infini ; mais il seroit à souhaiter qu'on y ménageât assez les oreilles délicates , pour leur épargner les grossièretés.

Cette Pièce a été précédée d'un Prologue nouveau qui a pour titre *le Caprice et la Ressource* ; nous en allons donner un Extrait succinct.

Ce Prologue a remplacé celui dont nous venons de parler , et qui tenoit lieu anciennement du premier Acte à la Pièce. Il a été reçu d'une manière à faire connoître qu'on ne regrettoit pas le premier ; il a paru très-vif , mais assez peu correct. L'Auteur en est anonyme , on ne peut lui refuser la qualité d'homme d'esprit , c'est dommage qu'il se mette au-dessus des règles de son premier Ouvrage. L'i-
I. Vol. dé

2662 MERCURE DE FRANCE
dée de son Prologue n'est pas neuf ; la
voici en deux mots.

Les Comédiens François, en l'absence de
leurs Camarades qui jouent à la Cour, vou-
droient amuser la Ville par quelque nou-
veauté ; ils vont au Parnasse pour en cher-
cher une. La *Ressource* et le *Caprice*, nou-
velles Divinitez de la façon de l'Auteur
leur conseillent de remettre au Théâtre la
Sœur Ridicule ; ils n'osent espérer de réus-
sir par un genre de Comédie proscrit de-
puis long-tems ; mais la *Ressource* et le
Caprice les entourent.

Le Théâtre représente le Parnasse, trois
Comédiens ouvrent la Scene ; Crispin
qui est l'un des trois, fait une réflexion
qui ne fait guère d'honneur aux Auteurs
modernes : la voici.

Je fais une réflexion.

Je crois que c'est dans ces Retraites

Qu'habitent les anciens Poètes ,

Et de ce côté les nouveaux.

Voici la raison qu'il en donne.

C'est que j'entends gazouiller des oyseaux ;

Que j'apperçois des fleurs , une verte prairie ;

Des Bosquets enchantés , des Lauriers , des ruis-
seaux ;

I. Vel.

et

Et je ne vois dans cette autre partie
Que des bourbiers et des crapaux.

Ce trait satyrique a paru peu délicat. Nous citons ces Vers pour mettre sous les yeux du Lecteur l'injustice d'un mépris qui doit retomber sur celui qui le fait éclater contre ses propres intérêts ; car enfin , pourquoi , dit-on , s'avise-t'il d'entrer dans une lice qui n'est qu'un bourbier ? N'est-ce pas se mettre lui-même au rang des crapaux , que de se mêler parmi ces Auteurs Modernes, dont il se fait une si vilaine idée ; on dira peut-être pour l'excuser que ce n'est pas lui qui parle ainsi , mais les Comédiens ; Il faut donc qu'il leur en ait bien imposé par le brillant de son coup d'essai , pour leur faire dire du mal de ces mêmes Auteurs , qui leur donnent assez souvent des nouveautez utiles pour eux , et agréables au Public. Après ces deux réflexions , que les Spectateurs ont faites avant nous , passons à quelques Fragmens de l'Ouvrage , qui ont fait plaisir par la vivacité de la Critique que l'Auteur répand abondamment. Ici c'est la Ressource qui parle.

Après avoir jouï des plaisirs de la vie ,
Une Coquette enfin subit les loix du tems ?

I. Vol.

G

On

On redouble le rouge et les ajustemens ;
 Mais quand la Nature est flétrie ,
 Bien-tôt tout l'art n'y peut plus rien.
 Et bien , alors par mon moyen
 Elle a recours à la prudoterie.

Je suis mere de l'Industrie ;
 La Nature vous forme avec mille défauts ?
 J'ai pour les réparer les secrets les plus beaux ;
 Je dérobe avec art une épaule qui choque
 Sous un tourbillon de cheveux ;
 Et sous un panier monstrueux ,
 Je cache une taille équivoque.
 Par des ajustemens différemment placés ,

Je donne des mines riantes ,
 Tendres , naïves , innocentes ;
 Je fais sortir des yeux qui sont trop enfon-
 cés ;
 J'ai jusqu'à cent façons de gorges différen-
 tes , &c.

Une jeune veuve soupire ,
 Et regrette l'Epoux qui régnoit sur son cœur ?
 Elle succomberoit à son triste martyre ;
 Je lui trouve un consolateur.

L'Amour se fait sentir au cœur des jeunes
 filles ?

Il faut surprendre les Mamans ?
 On a recours à moi ; j'endors les surveil-
 lans ;

I. Vol.

Je

Je fais taire les chiens , je fais tomber les grilles.

Au milieu des amusemens,

Il faut songer à menager sa gloire?

J'arrange tout si bien que l'Hymen ne peut croire

Que l'Amour ait pris les devans.

On peut aisément juger par les Vers
que l'on vient de lire , que l'Auteur n'est
pas si crapau ; le Public est trop équitable
pour ne le pas tirer du borbier avec
bien de ses Confreres qu'il y plonge indistinctement.

Dans la troisième Scene le Caprice s'exprime ainsi en parlant de la Mode.

C'est moi , selon ma fantaisie ,

Qui régle tous ses mouvemens.

Arbitre des événemens ;

Je fais et les plaisirs et les maux de la vie ;

J'invente tous les jours de nouveaux changemens ;

Et j'ai , quand il m'en prend envie ,

Mille visages différens.

Dans cette inconstance éternelle ;

C'est envain qu'on croiroit rencontrer la Raison :

C'est moi qui tiens sa place ; et , sans comparaison ,

L. Vol.

G ij

J'ai

2666 MERCURE DE FRANCE

J'ai beaucoup plus de sujets qu'elle.

La raison ne vient pas toujours quand on l'appelle ;

Et le Caprice est toujours de saison.

La Ressource finit ainsi ce Prologue ,
en s'adressant au Parterre.

Protégez ces Acteurs , ils ont droit de l'attendre.

Quel autre effort pouvoient-ils entreprendre ,
Si la Pièce ne prend pas bien ?

Quand la Ressource ne peut rien ,
Il ne reste qu'à s'aller pendre.

Le Caprice pour eux doit aussi travailler.

Pour capter votre bienveillance ,

Ce n'est pas trop le lieu d'aller vous rappeler ,

Qu'il est un peu de votre connoissance ;

Il en sera tout ce que vous voudrez :

Vous même vous déciderez ;

Ne consultez que l'indulgence :

Vous allez régler nos destins ;

Que notre Pièce réussisse.

Applaudissez ; battez des mains :

Allons , Messieurs , un bon Caprice.

Les deux principaux Roles de la Ressource et du Caprice , ont été parfaitement
I. Vol. ment

DECEMBRE. 1732. 2667
ment remplis par les D^lles Dangeville la
jeune , et la Motte.

Dans la *Sœur Ridicule* , les Rôles de
Pascal , de *Gusman* , d'*Henrique* , et du
Chevalier de Fondsec , sont jouëz par les
S^{rs} Poisson , Montmesnil , Grandval et
Dangeville neveu , et la *Tante* , *Babet* et
Jacinte par les D^lles Dangeville , Poisson,
et Dangeville la jeune. .

La Comédie de la *Sœur Ridicule* se trouve
dans les Oeuvres de Montfleury au Tome se-
cond , sous le titre general du *Comédien Poète* ;
Pièce qui fut d'abord jouée en cinq Actes , et
dont le premier Acte contient un Sujet détaché
et complet , imprimée ailleurs sous le titre du
Garçon sans conduite , de même que les quatre
Actes suivans , qui forment précisément la Co-
médie de la *Sœur Ridicule* , se trouvent imprimés
à Caën l'an 1700. sous le titre des *Amans infor-
tunés et contents*.

Les Comédiens Italiens donnerent le 4^e
de ce mois la première représentation
d'une Parodie de la Tragédie de *Zaïre*.
Cette petite Piece est intitulée : *Arlequin
au Parnasse* , ou *la Folie de Melpomène*.

Comme l'Auteur à qui on l'attribue la
désavoië , nous nous dispenserons de le
nommer ; mais comme nous ne devons
pas moins à nos engagemens envers le Pu-
blic , qu'à la modestie des Auteurs qui
veulent se dérober à la gloire qui leur est

I. Vol.

G iij quë ,

düe , nous n'avons garde de nous imposer silence sur une maniere de Parodier, qui a parû très-singuliere et tout-à-fait neuve aux connoisseurs ; voicy en peu de mots l'idée de l'Autheur anonime.

Le Théâtre represente le Mont Parnasse, *Arlequin* et un de ses camarades forment le noble dessein d'y monter pour obtenir de *Thalie* quelque heureuse nouveauté, qui attire des spectateurs à leur Théâtre. La difficulté rebute *Arlequin* ; il ne veut pas se donner la peine de grimper si haut, et prétend en être suffisamment dispensé par l'exemple de bien des Auteurs qui du pied du Parnasse, prétendent égaler ceux qui s'élèvent jusqu'à la double cime. Il se croit inspiré, il tient déjà le titre d'une *Piece* nouvelle ; voilà le Parnasse, dit-il, et me voicy ; je n'ai donc qu'à intituler ma *Piece*, *Arlequin au Parnasse* : son camarade a beau lui dire, qu'un titre ne suffit pas, et qu'il faut inventer de quoi le remplir, il lui répond que cela pourra venir chemin faisant.

Thalie vient finir la contestation, et leur dit qu'elle leur apporte le sujet, attendu que sa sœur *Melpomene* vient de devenir folle tout subitement ; cet heureux événement donne lieu à la seconde partie du titre de la *Piece* et les extravagances

I. Vol.

ces

ces de Melpomene en fournissent le sujet. Thalie cede la place à Melpomene qui s'avance; elle fait entendre qu'elle va rejoindre *Apollon* qui doit délibérer en plein conseil sur les moyens les plus propres à remédier aux folles saillies de la Muse tragique.

Melpomene arrive ; l'entousiasme dont elle est transportée, lui fait tenir des discours injurieux au Sophocle et à l'Euripide de la France ; l'idée dont elle est remplie lui promet des succès infiniment plus éclatants que tous ceux des Corneilles et des Racines ; des routes nouvelles s'ouvrent devant ses pas ; elle y va entrer pour la première fois , et tout lui répond de remplir dignement la brillante carrière qu'elle se propose de commencer. Le camarade d'Arlequin ne lui fait humblement la révérence que sous le nom de Comédien François ; pour Arlequin , ne pouvant l'aborder à la faveur de la même imposture , attendu que son habit et son masque le décéleraient aux yeux de la superbe Muse , il prend le parti de suivre Thalie , comme Muse de sa connoissance. Melpomene trompée par le nom de Comédien François , que le camarade d'Arlequin se donne , lui dit qu'ils n'ont ses heureux camarades et lui , qu'à préparer leurs cofres-forts , et que la riche

idée qu'elle roule dans sa tête sera un Pérou pour leur Troupe. Comme cette idée n'est pas encore assez débrouillée, la Muse se jette sur un lit de gazon pour y rêver et elle s'y endort. Des songes chimeriques se présentent à elle, et achevent de lui faire digérer le Chef d'œuvre qu'elle s'est promis. Elle s'éveille enfin et fait entendre que son ouvrage est consommé. Le Comédien Italien, soi disant Comédien François, la prie de lui donner sa Tragédie; elle ne lui répond que par de magnifiques promesses réitérées, sans se donner la peine de lui dire ni quel est le sujet de sa Piece, ni quelle en est la distribution: il y a des Auteurs, ajoute-t-elle, qui croient se couvrir de gloire, en disant qu'ils ont fait cinq Actes en trois semaines, et moi je ne demande que trois minutes, et si tu en veux voir une épreuve, je vais te la donner sur le champ: allons, poursuit-elle, que les cinq Actes dont j'ai besoin obéissent à ma voix; qu'ils paroissent à mes yeux. A peine a-t-elle parlé; qu'on voit sortir cinq Actes personifiés et numérotez du premier au cinquième par une étiquette qui les distingue les uns des autres.

Chacun de ces Actes, à commencer par le premier, rend compte de la fonction
L. Vol. qu'il

qu'il a dans la nouvelle Tragédie qui doit attirer tout Paris. L'ordre de la marche théâtrale est un peu troublé par une petite altercation qui s'élève entre le second et le troisième, qui se reprochent réciproquement d'être déplacés ; les autres se suivent conformément au numero qu'on leur a assigné.

Le cinquième Acte paroît enfin, tout fier d'être destiné à finir un si bel ouvrage ; voici les derniers vers qu'il récite avec une parfaite sécurité, en parlant de son Héros.

Du même fer il se perce lui-même ;

A t-on jamais fini par un plus beau Morceau ?

Melpomene en est si satisfaite qu'elle en pleure de joie. *Quoi ? Muse, vous pleurez !* dit le cinquième Acte personifié ; la Muse remplit le dernier hémistiché, par ces paroles que l'admiration lui arrache, *très-beau, très-beau, très-beau.*

Le ravissement de la Muse tragique et de ses cinq Actes est troublé par l'arrivée de Thalie, qui dit d'un air malicieux qu'elle apporte le sixième Acte ; Melpomene jette sur elle de fiers regards qui lui annoncent le cas qu'elle fait de l'addition qu'elle prétend faire à son chef-d'œuvre ; mais Thalie rabbat son orgueil, en lui ap-

I. Vol.

G v

pre-

2672 **MERCURE DE FRANCE**
prenant que le Conseil du Mont sacré
vient de la condamner aux petites Mai-
sons , et ses cinq Actes à l'oubli. Melpo-
mene en est au désespoir , et ses cinq Ac-
tes se reprochent les uns aux autres l'af-
front qu'ils viennent de recevoir ; on au-
roit souhaité que l'Auteur eut saisi ce
nouvel incident pour critiquer la Pièce
qui est l'objet de la Parodie , et que cha-
que Acte fit voir par manigie de repro-
che les défauts qu'on y peut censurer.

Les cinq Actes ayant enfin disparu ,
Melpomene finit par ces Vers , parodiez
du Cid.

Pleurez , pleurez mes yeux ; fondez en cata-
ractes ;

Je perds toute ma gloire en perdant mes cinq
Actes.

Au reste , tous les Amateurs de Pièces
de Théâtre ont été surpris , que l'Auteur
d'une idée si neuve , et si susceptible de
traits comiques , l'ait si négligemment
remplie ; on diroit qu'il n'a voulu don-
ner qu'une esquisse , pour apprendre aux
faiseurs de Parodies , qu'on peut s'écarter
des sentiers trop battus dans ce genre de
Comédie , qui pourroit être très-utile , si
l'on ne s'y attachoit plutôt à divertir qu'à
instruire et à corriger. Nous n'avons vû

I. Vol.

depuis

depuis plusieurs années que très-peu de Parodies dignes d'être estimées ; telles sont , *Oedipe travesti* , *Agnès de Chailot* , et le mauvais *Ménage* ; la plupart des autres ne sont qu'une imitation servile des Tragédies qu'elles prétendent tourner en ridicule ; ce genre est sans contredit le plus aisé ; mais il s'en faut bien qu'il soit le plus estimable , et le plus couru , à moins qu'on n'y trouve quelque heureux incident qui attire le Public , soit par la beauté du Spectacle , soit par quelque chose de bruyant , tel que la fureur de Roland , &c.

Le 9 Décembre les mêmes Comédiens donneront une Pièce nouvelle en un Acte et en Vers , sous le titre des *Enfans Trouvez* , ou le *Sultan poli par l'Amour*. Cette Comédie , bien écrite et ingénieusement composée est fort applaudie. Nous en donnerons un Extrait plus détaillé dans le second Volume du Mercure de ce mois , actuellement sous presse.

Le premier Décembre , le sieur Hamoche , ancien Acteur de l'Opéra Comique , connu depuis long-tems du Public sous le nom de *Pierrot* , ayant eu ordre de débiter sur le Théâtre Italien , il y joua trois differens Rôles dans trois Comédies qui furent représentées le même jour , sça-

I. Vol.

G.vj voir

2674 MERCURE DE FRANCE

voir dans les *Paysans de qualité*, le *Tour de Carnaval*, et dans le *Triomphe de l'Interêt*, il a joué encore d'autres Rôles dans deux Pièces de l'ancien Théâtre Italien, et il a été applaudi du Public. Il fit un compliment aux Spectateurs pour se les rendre favorables, lequel fut terminé par ces quatre Vers parodiez du *Tartuffe*.

*En vous est mon espoir, mon bien, ma quiétude ;
De vous dépend ma peine ou ma béatitude,
Et je vais être enfin par votre seul Arrêt
Heureux, si vous voulez, malheureux, s'il vous plaît.*

Le 5 Décembre, le sieur Thomassin le fils, reparut encore sur le Théâtre Italien, et joua dans la Comédie du *Je ne sais quoi*, le Rôle du Maître à Chanter, qui est une Parodie d'un des Actes du Ballet des *Fêtes Venitiennes*. Ce jeune homme joue avec intelligence, et paroît avoir du talent pour le Théâtre ; il peut le perfectionner s'il s'applique à imiter ceux de son pere qui est en possession de plaire au Public dès qu'il paroît sur la Scene. Ce nouvel Acteur a été reçu depuis peu dans la Troupe.

*EXTRAIT de la Tragédie de Biblis ;
annoncée dans le dernier Mercure.*

LE Théâtre représente d'abord le Palais de Neptune ; *Amphitrite* paroît sur un Trône ; entouré de Nymphes, de Nereides, de Dieux Marins, et de Fleurs.

I. Vol.

ves.

DECEMBRE. 1732. 2675
ves. Amphitrite expose le sujet du Prologue par ces Vers :

Vous qui formez la Cour du Souverain des Mers ,

Glorieux soutiens de son Trône ,
Célébrez avec moi l'heureux jour où Latone
Evita le courroux de la Reine des Airs :

Par les bienfaits du Dieu de l'Onde ,
Apollon et Diane embellissent le monde.

Les Sujets de Neptune et d'Amphitrite célèbrent cet heureux événement , Neptune vient se joindre à cette Fête. Junon la vient troubler , et fait connoître son indignation par ces Vers qui lient le Prologue à la Tragédie.

Neptune est donc toujours contraire à mes desirs ! &c.

Ah ! si le Dieu du jour et sa coupable mere

N'ont point éprouvé mon courroux ,
Du moins faisons tomber mes coups
Sur ce sang criminel qui ne sçauroit me plaire.

Hâtons-nous , suivons ma fureur ;
Que l'Amour seconde ma haine ;

Qu'il allume des feux dont la coupable ardeur

Rende ma vengeance certaine , &c.

La Scene est à Milet. Au premier Acte
I. Val.

2676 MERCURE DE FRANCE

le Théâtre représente le Temple d'Apollon. *Cannus*, frere de *Biblis*, ouvre la Scène avec *Ismene*, Souveraine de la Carie. Après lui avoir parlé de son amour, il lui dit que le bonheur que lui fait espérer la Victoire qu'il vient de remporter sur les Rebelles de ses Etats, est troublé par la langueur mortelle de sa Sœur. Ils implorent tous deux le secours du Ciel. *Biblis* vient; *Ismene* la laissé avec son frere.

Biblis ne dit rien à *Cannus* qui puisse lui faire soupçonner le détestable amour dont elle brûle pour lui; elle lui fait seulement entendre que les Dieux, et surtout Apollon dont elle est Prêtresse, sont irrités contre elle. Pour rendre le calme à ses Etats et à son cœur, elle le prie d'accepter la Couronne que sa qualité de grande Prêtresse du Dieu qui leur a donné la naissance a fait tomber sur sa tête; elle le presse de renvoyer *Ismene* dans ses Etats; ce dernier ordre le surprend; il persiste à refuser la Couronne, mais elle lui apprend que tout est disposé à le reconnoître pour Roi; elle lui prescrit ce qui lui reste à faire par ces Vers :

Le peuple vient ici se ranger sous vos loix ;

Recevez son premier hommage ;

I. Vol.

Il

DECEMBRE. 1732. 2677

Il faut que dans ce Temple un serment vous engage

A respecter les Décrets de nos Rois.

Le couronnement de Caunus est le sujet de la Fête de cet Acte ; le nouveau Roi fait le serment que Biblis lui a imposé ; le serment est interrompu par le bruit du Tonnerre, et Apollon fait entendre l'Oracle que voici.

Tremble , malheureux , tremble , à l'aspect de ces lieux ;

Laisse jouir Biblis de la Couronne ;

Le plus cruel malheur pour toi seul l'environne ,

Fui ; respecte mon sang , et le Trône et les Dieux.

Caunus se résout à obéir aux Dieux ; les peuples sortent avec lui ; Biblis reste seule et fait connoître que c'est elle que l'Oracle regarde ; elle s'exprime ainsi :

Quelle fatale ardeur dans mon ame s'allume !

Où suis-je ? qu'est-ce que je voi ?

Le feu mortel qui me consume

Dans un abîme affreux m'entraîne malgré moi ?

Le Théâtre représente un Port de mer au second Acte ; on y voit des Vaisseaux préparés pour le départ d'Ismene.

I. Vol.

Ipis

Iphis, Prince d'Ionie, et amoureux de *Biblis*, témoigne sa frayeur sur le péril de sa Princesse.

Biblis vient le prier d'empêcher le départ de *Caunus* ; *Iphis* refuse de lui obéir, fondé sur la menace et l'ordre absolu d'*Apollon* ; *Biblis* lui deffend de la voir jamais, s'il n'exécute ce qu'elle lui ordonne ; il se détermine enfin à lui obéir, quoiqu'il lui en puisse coûter.

Ismene se plaint tendrement à *Caunus* de ce qu'il la renvoye dans ses Etats sans l'y suivre ; *Caunus* lui répond qu'il n'ose l'associer à ses malheurs ; enfin touché de ses larmes et excité par son amour, il se résout à partir avec elle.

Les Sujets d'*Ismene* et une Troupe de Matelots, viennent célébrer la Victoire qui a rétabli leur Souveraine sur le Trône qu'on avoit usurpé sur elle. Cette Fête a fait un très-grand plaisir, tant par rapport aux Danses parfaitement exécutées par les Dllcs *Camargo* et *Salé*, que par les Canevats chantés par la Dlle *Petitpas*.

La Fête est interrompuë par *Iphis*, qui vient annoncer à *Caunus* que *Biblis* se soustrait pour jamais aux yeux de ses Peuples ; tous les Ioniens le conjurent de ne point partir et de régner sur eux ; *Caunus* oppose à leurs prieres les mena-

I. Vol.

ces

DECEMBRE. 1732. 2679
ées d'Apollon ; il ne se détermine à rien ,
et fait entendre seulement qu'il va con-
sultér les Dieux une seconde fois.

Au troisiéme Acte , le Théâtre repré-
sente un Antre ; on y voit un Tombeau en
formé de Pyramide , où sont les Ancêtres
de Biblis. Elle se plaint de son sort par
ces Vers :

Séjour impénétrable à la clarté des Cieux ,
Antres affreux , objets funebres ,
Frémissez avec moi de mon sort rigoureux ;
Mais n'en rougissez pas , Manes de mes Ayeux ;
Je viens cacher mes feux dans l'horreur des te-
nebres.
Je n'ai point fait l'aveu du crime de mon cœur ,
Ma mort va lui donner sa premiere innocence ;
Ranimez mon courage , excitez la vengeance ,
Dont je vais punir mon ardeur.
Séjour impénétrable , &c.

Iphis arrive ; Biblis irritée , lui ordonne
de la laisser dans ce lieu d'horreur ; Iphis
lui dit que Caunus viendra bien-tôt se
joindre à lui pour la rendre à la lumiere ;
ce dernier coup accable Biblis ; elle de-
mande à Iphis d'où vient que Caunus
n'est point parti ; Iphis étonné , lui ré-
pond que ce n'est que par son ordre ex-
près qu'il l'a retenu ; Biblis lui dit qu'il

I. Vol.

ne

ne devoit point lui obéir ; elle lui deffend d'apprendre à Caunus en quel lieu elle s'est retirée , et exige même un serment de lui sur ce sujet, Iphis la quitte en l'assurant qu'il amenera bientôt son frere.

Biblis accablée de douleur , s'endort ; le Théâtre change et représente les Champs Elisées. Des Songes sous la forme d'Amans heureux et d'Amans malheureux , se présentent à elle ; les premiers exposent leurs plaisirs par leurs danses et par leurs chants , et les derniers expriment leurs tourmens. Cette funeste image éveille Biblis en sursaut ; elle continuë à gémir des maux où le Ciel la condamne.

Caunus vient , sa présence augmente le supplice de Biblis ; elle lui fait même sentir que plus elle le voit , et plus elle est malheureuse ; Caunus ne peut rien comprendre à ce mystere. Biblis prend enfin une derniere et noble résolution , qu'elle fait connoître par ces Vers qui finissent ce troisiéme Acte.

Venez , le Ciel m'éclaire ;
 Je puis , sans l'offenser , voir encor la lumiere ;
 Couronnons de tendres ardeurs ;
 Que l'Hymen à jamais vous joigne avec Ismene ;
 à part.

Dieux , que ce Sacrifice appaise votre haine.

I. Vol.

Le

DECEMBRE. 1732. 2681

Le Théâtre représente au quatrième Acte, un lieu embelli pour célébrer l'Hymen de Caunus et d'Ismene. Celle-cy se livre au doux plaisir de l'esperance. Biblis vient; ismene lui témoigne sa reconnaissance au sujet de son Hymen, auquel elle a bien voulu consentir; elle la presse de renoncer au dessein qu'elle a formé de quitter la Couronne et la vie; Biblis lui fait entendre qu'elle est toujours dans la résolution de cesser de vivre.

Caunus vient, suivi d'une troupe de Peuples de divers endroits de la Grece; il invite sa sœur Biblis à couronner la constance d'Iphis, comme Ismene va couronner la sienne. La Fête commence; les Peuples témoignent par leurs chants et par leurs jeux, le plaisir qu'ils ont de voir finir leurs malheurs. Biblis invite Caunus et Ismene à s'approcher de l'Autel pour être unis à jamais, et leur parle ainsi :

Approchez, il est temps que l'Hymen vous unisse,
Joignez-vous à mes vœux au pié de cet Autel;
Il faut qu'un sacrifice auguste et solennel,
Rende à jamais le Ciel à votre Hymen propice.

On amene la victime, sous prétexte de l'immoler: Biblis veut s'immoler elle-même; Caunus lui retient le bras, elle s'en plaint par ces Vers:

Dieux ! faudra-t'il toujours par un funeste sort ,
 Me voir retenir à la vie ,
 Par cette même main qui me donne la mort.

Au cinquième Acte , le Théâtre représente le Palais de Biblis. Caunus commence à soupçonner l'amour incestueux de sa sœur , du moins il le fait connoître par ces Vers qui commencent le dernier Acte.

Qu'ai-je entendu ? grands Dieux ! et quel Démon
 barbare ,

A conduit la main de Biblis ?

Une soudaine horreur de mon ame s'empare ;
 Où suis-je ? qu'ai-je vû ; je tremble ! je frémis , &c.

Ismene vient s'affliger avec Caunus , du funeste présage qui vient de précéder leur Hymen ; Iphis tout éperdu , annonce à Caunus que Biblis persiste dans le dessein de mourir , et que son nom est sorti cent fois de la bouche de cette sœur infortunée. Caunus veut partir sans la voir , pour obéir aux Dieux. Biblis vient , elle prie Iphis , et Ismene de se retirer ; l'affreuse vérité lui échappe , Caunus en est épouvanté ; elle saisit le moment de sa mortelle frayeur pour se frapper.

1. Vol.

On

DECEMBRE. 1732. 2683

On a trouvé ce cinquième Acte superflu ; et tout le monde convient que la Tragédie auroit beaucoup mieux fini par le sacrifice volontaire de Biblis , qui auroit pû être suivi de l'aveu de son amour incestueux , auquel cas il auroit fallu mettre un Acte intermediaire. Au reste cette Tragédie a été parfaitement executée.

Les D^{lles} le Maure et Pélissier y ont soutenu la réputation qu'elles se sont si justement acquise par la beauté du chant et par la justesse de l'action. Le sieur Dupré se fait tous les jours plus admirer par la noblesse , la legereté et la finesse de sa danse,

Le Dimanche 14. de ce mois , l'Academie Royale de Musique remit au Théâtre *Isis*, Tragédie , dont les paroles sont de *Quinault* , et la Musique de *Lully*. C'est le septième Opera de ces illustres Auteurs. Ils avoient déjà fait ensemble *Psiché* , les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus* , *Cadmus et Hermione* , *Alceste* , *Thesée* , et *Atys*. *Isis* n'avoit point été repris depuis 1720. Feu M^{lle} *Journet* y chantoit alors le principal Rôle et le sieur *Thévenard* celui d'*Hierax*. Dans la nouveauté de cet Opera , les deux Rôles étoient jouiez par la D^{lle} *Aubry* et par le sieur *Gaye* ; et celui de *Junon* par la

I. Vol.

la D^{lle} S. *Christophe*. Aujourd'hui ces Rôles sont remplis par la D^{lle} le *Maure*, par le sieur *Chassé* et par la D^{lle} *Antier*. On représenta *Isis* sur le Théâtre du Château de S. Germain en Laye, devant le Roy, en 1677. il servit de divertissement à la Cour pendant une partie du Carnaval. Il parut ensuite sur le Théâtre de Paris, au mois d'Août de la même année.

L'admirable Trio des Parques. Le *fil de la vie*, &c. que M. de Lully estimoit tant lui-même, passe pour le plus beau qu'il ait jamais fait en ce genre.

Isis, selon M. de Freneuse, dans sa *comparaison de la Musique Française à la Musique Italienne*, est le plus sçavant Opera de la composition de M. de Lully, et qui cependant eut le moins de succès dans sa nouveauté.

La plainte de Pan, à la sixième Scene du troisième Acte : *Hélas ! quel bruit entend-je ?* &c. est regardée comme un chef-d'œuvre, par la manière dont il l'a renduë après l'avoir copiée d'après nature, à ce qu'on prétend ; car on croit entendre le même bruit et le même sifflement que fait le vent en hyver à la campagne, dans une grande maison, lorsqu'il s'engouffre dans les portes, dans les corridors ou dans les cheminées ; ce bruit ap-

I Vol.

proche

proche fort du sifflement plaintif que font les Roseaux et d'autres Plantes de cette espèce agitées par le vent. C'est une imitation naïve et parfaite de la Nature.

M. le Brun, dans son Théâtre Lyrique, a raison de dire qu'il faut éviter de mettre sur le Théâtre un Dieu favorisé d'une Mortelle, comme dans cette Piece, parce qu'on ne s'intéresse guere pour un Amant dont le bonheur égale le pouvoir, à moins que l'incertitude de la Divinité ne fasse subsister l'intérêt.

On reproche à l'Auteur sur ce Poëme que la Furie Erinnis, qu'il a introduite est trop tranquille, &c. Nous parlerons plus amplement de cet Opera, en rendant compte à nos Lecteurs de son exécution, de son succès et des observations du Public en general, et des Critiques en particulier.

On apprend de Vienne, qu'on y avoit représenté le 5. Novembre avec un très-grand succès, le nouvel Opera d'*Adrien*, composé à l'occasion de l'Anniversaire de la Naissance de l'Empereur, par le sieur Caldara, Sous-Maître de la Chapelle de Musique de S. M. Imp.

On a représenté à Londres, sur le Théâtre du Marché au Foin, le nouvel Opera de *Caton*, dont le principal Rôle est chanté par la Signora *Celestine Gismondi*, nouvelle Chanteuse Italienne, qui est fort applaudie.

I. Vol.

IMI.

IMITATION de l'Ode d'Horace ,
 qui commence par ces mots : *Sic te*
Diva potens Cypri, &c.

Puisses-tu de l'humide Plaine ,
 Heureusement fendre les Flots ,
 Guidé par les freres d'Helene ,
 Et par la Reine de Paphos ;
 Vaisseau , daigne Eole exorable ,
 T'accorder un vent favorable ,
 Enchaîner les vents ennemis ,
 Afin qu'à l'attique Rivage ,
 Tu portes sans aucun dommage ,
 Mon Virgile à ta foi commis.



Quiconque fut l'homme intrépide ,
 Qui le premier put s'engager ,
 A courir l'Océan perfide ,
 Sur un Vaisseau frêle et léger ,
 Sourde aux menaces furibondes ,
 Des vents divers qui sur les Ondes ,
 Exercent leur droit souverain ;
 Oûi , quand il tenta cette route ,
 Il eut le cœur muni , sans doute ,
 Et de chêne et d'un triple airain.



Quel degré de mort épouvante ,
 I. Vol.

Celui

DECEMBRE. 1732. 1687

Celui qui peut voir sans terreur,
Les Monstres que la Mer enfante,
Ses écueils, ses flots en fureur ?
En vain le Maître du Tonnerre,
Prudent, a séparé la Terre,
Du profond abîme des eaux,
Si le Détroit le plus sauvage,
Est contraint d'ouvrir un passage,
A nos téméraires Vaisseaux.



C'est ainsi qu'à l'humaine audace ;
Les plus grands forfaits coûtent peu.
De Japet l'insolente Race,
Dans les Cieux déroba le feu ;
Présent à la Terre funeste !
Mille maux la fièvre, la peste,
Regnerent dès-lors ici bas ;
Bientôt leur rigueur excessive,
Fît que la mort jadis tardive,
Vers les Humains doubla le pas.



Avec les aîles qu'il sçut faire,
Dédale s'éleva dans l'air.
Pour s'emparer du fier Cerbère,
Hercule osa forcer l'Enfer.
Rien aux Mortels n'est difficile.
Notre fureur trop indocile,

1. Vol.

H A

Au Ciel même adresse ses coups ;
 Sans fin nos attentats horribles ,
 Excitent les foudres terribles ,
 Que Jupiter lance sur nous.

F. M. F.



NOUVELLES ETRANGERES

DE TURQUIE ET DE PERSE.

ON a appris de Perse que les Troupes du Roi qui ont travaillé aux Fortifications d'une petite Place sur la Mer Caspienne , à six lieues de Backi, en étoient parties pour joindre la grande Armée qui est à présent de 180000. hommes. Elle occupe un Poste avantageux entre Bagdat et l'Armée des Turcs , de sorte que cette Place ne pourra que difficilement être secourue. On assure que les vivres qu'on y avoit fait entrer en dernier lieu étoient consommés , et que les Persans se flattoient de s'en rendre maîtres avant la fin de l'année, ne croyant pas que le Serasquier qui commande les Troupes du Grand-Seigneur osât hasarder une Bataille , parce que la plus grande partie de son Armée est composée de Soldats levés par force.

On a appris depuis que le Serasquier qui commande l'Armée du G. S. avoit reçu des pleins Pouvoirs pour signer une suspension d'Armes pour six mois , pour négocier et conclure un nouveau Traité de Paix avec le Roi de Perse.

I. Vol

AL-

ALLEMAGNE.

ON apprend de Vienne , que la maladie contagieuse fait beaucoup de progrès dans la Croatie , malgré les précautions qu'on a prises pour l'empêcher de s'étendre , et on a été obligé d'interdire toute communication avec cette Province.

Le Décret du Conseil Aulique , publié dans le Duché de Mekelbourg , donne l'administration provisionnelle de ce Duché au Duc Chrétien Louis , jusqu'à ce que le Duc Charles Léopold se soit soumis aux précédens Décrets de ce Conseil. Il accorde 25000. écus par an à ce Prince Administrateur , sans compter les revenus de son Appanage , et 40000. écus au Duc Charles Léopold , outre les revenus des Bailliages et Douanes de Domitz et Schwerin.

On vient d'apprendre que les Commissaires subdéléguez de la Commission Impériale ont fait supprimer les Exemplaires de la protestation que le Duc Charles Léopold de Meckelbourg avoit fait publier contre la nouvelle forme de Régence réglée par le dernier Décret du Conseil Aulique , et qu'ils ont envoyé en même-tems des Lettres circulaires à toute la Noblesse pour lui communiquer la nouvelle Ordonnance qu'on doit publier au commencement de l'année prochaine par rapport à la levée des contributions dans le pays , où on attend incessamment un Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur pour installer le Duc Chrétien-Louis en qualité d'Administrateur du Duché. On croit que ce sera le Comte de Seckendorf qui sera chargé de cette commission.

I. Vol.

H ij L'Im-

2690 MERCURE DE FRANCE

L'Imperatrice a été incommodée pendant quelques jours d'une fluxion *catharale*, espece de rhume, qui est devenu une maladie épidémique ~~on~~ à Vienne, à 700. lieues à la ronde, et presque dans toute l'Allemagne.

Il est sorti encore depuis peu 800 Lutheriens qui vont à Ratisbonne, et un pareil nombre auxquels la République d'Hollande donne retraite: 600 habitans du Bailliage qu'on croyoit Catholiques se sont déclarez Lutheriens, et demandent la permission de quitter le pays.

Des Subsidies que l'Empereur a demandé à ses Etats héréditaires pour l'année prochaine, le Royaume de Bohême en doit fournir trois millions 200. mille Florins, la Moravie un million 66066. flor. le Duché de Silesie deux millions 153333. flor. la Haute Autriche 450000. flor. la Basse Autriche un million 100000. flor. la Stirie, 390000. le Tirol, 120000. la Hongrie, 2 millions 500000. flor. la Transilvanie, 760000. le Bannat de Temeswar 330000. l'Esclavonie, 100000. la Servie, 127000. la Croatie, 24000. et les Terres particulieres de l'Empereur en Italie, 200. mille.

I T A L I E.

L'Abbé Federa a été nommé par le Pape pour aller fonder dans la Calabre un College en faveur des jeunes Grecs Catholiques: on y recevra aussi les jeunes Ecclesiastiques Schismatiques qui voudront s'y faire instruire.

Le Prince Caraccioli, Napolitain, ancien Officier General dans les Troupes du Roi d'Espagne, et qui est âgé de 114. ans, est venu à Rome passer quelques jours chez le Cardinal

I. Vol.

Cien

Cienfuegos , dont il a pris congé pour retourner chez les Hermites de Spolète , où il s'est retiré.

L'Infant D. Carlos est revenu de Plaisance à Parme , et l'on assure qu'il retournera à Florence au Printems prochain.

On mande de cette dernière Ville que le Comte Caimo , Envoyé extraordinaire de l'Empereur , avoit reçu de Vienne un Décret de S. M. I. que ce Ministre avoit fait remettre au Sénat de Florence par une personne inconnue ; mais que les Sénateurs n'avoient pas voulu ouvrir le paquet , et qu'ils l'avoient envoyé cacheté aux Secretaires d'Etat du Grand Duc. On a appris depuis que ce paquet avoit été ouvert par les Ministres du Grand Duc, qui ont eu en cette occasion quelques conférences avec le Ministre de S. M. I.

On mande de *Pontemole* , petite Ville du Duché de Toscane , sur les Confins du Duché de Parme et de l'Etat de Genes , que le débordement des Rivières y avoit causé de très-grands dommages ; qu'elles en avoient emporté le Pont et les maisons voisines , démoli l'Eglise de S. Sebastien , l'Hôpital de S. Antoine , et une partie du Couvent qui est hors de cette Ville , et fait périr plus de 500 personnes.

A la recommandation du Roi d'Espagne , la République de Genes a rendu la liberté à M. Camille Doria , qui avoit été envoyé dans la Forteresse de Savone , pour donner satisfaction à S. M. C. d'une insulte faite au Consul Espagnol de la Bastia.

On mande de Turin , qu'on croyoit que la Comtesse de Spigno , veuve du feu Roi Victor-Amedée se retireroit volontairement dans un Couvent en Piedmont.

I. Vol

H iij. Es

ESPAGNE.

LE 7. Novembre , on fit partir de Barcelone un Convoy de 25 Bâtimens de transport , escortés par le Vaisseau de Guerre le *S. François* , sur lesquels on avoit embarqué quatre Bataillons et 800. Grenadiers des Régimens des Gardes Espagnols et Walons.

Le 10. ce Convoy passa à la hauteur d'Alicante , où il fut joint par les Vaisseaux de Guerre de Malte , dont on a déjà parlé , et par quatre Vaisseaux de Guerre du Roi , qui n'ayant pû doubler le Cap Palos , à cause des vents contraires , étoient entrés dans le Port d'Alicante. Ces quatre Vaisseaux ont à bord un Bataillon du Régiment d'Arragon , et 9. Compagnies du Régiment d'Ultonia , Infanterie ; on a appris depuis que ce Convoy est arrivé à Oran , dont la Garnison , au moyen de ce renfort , est composée présentement de 20 Bataillons et de 2 Compagnies de Grenadiers , dont celles des Régimens des Gardes Espagnoles et Walonnes sont de cent hommes chacune.

Des Lettres écrites depuis portent que le Gouverneur du Château de Sainte Croix s'étant apperçû que les Maures travailloient dans un Valon au pied de ce Château , avoit fait la nuit du 11 au 12 de Novembre une sortie de deux Compagnies de Grenadiers et de quelques Travailleurs qui les attaquèrent et en tuèrent un grand nombre ; qu'on avoit reconnu alors qu'ils avoient ouvert deux Mines au pied de ce Fort , mais qu'il leur étoit impossible d'en tirer aucun avantage , parce qu'il y avoit de ce côté-là un Rocher d'une dureté impénétrable ; que les

I. Vol.

Maures

Maures qui avoient pris d'abord la fuite , étoient revenus en plus grand nombre , et qu'ils avoient attaqué les Grenadiers dans leur Retraite ; mais que le feu du Fort les avoit obligez de se retirer après avoir perdu plus de 400 hommes ; que les Espagnols n'avoient eu que cinq Soldats de tués dans cette sortie.

Ces Lettres ajoûtent que quelques déserteurs Maures avoient rapporté que le nommé Lazarin , homme riche et puissant dans le pays , dont les Terres étoient situées aux environs de Mostagan , à 14 lieuës d'Oran , s'étoit retiré avec tous ses effets et bestiaux , pour ne pas être exposé aux cruautéz de Bigotillo , l'un des Generaux des Maures , et qu'en faveur des Chrétiens , il avoit levé des Soldats Maures avec lesquels il avoit enlevé une partie des Troupeaux de Bigotillo , et les avoit emmené dans des Terres éloignées , où il s'étoit retranché pour se deffendre et conserver sa prise.

D'autres nouvelles reçues d'Oran portent , que le 21 Novembre au matin , le Gouverneur de cette Ville avoit fait une sortie de 10000. hommes , qu'il avoit attaqué en même tems les Turcs et les Maures dans leurs Tranchées ; qu'il les avoit obligez de prendre la fuite après quelque résistance ; qu'il les avoit poursuivis plus d'une lieüe , et que la Garnison étoit rentrée dans la Place.

On a appris par des Lettres antérieures , qu'une Compagnie de Grenadiers du Régiment de Cantabria , qui étoit dans un poste avancé , l'avoit abandonné sans qu'on sçut ce qui l'y avoit obligé ; que quelques jours après , cette Compagnie se trouvant dans le même poste , les ennemis étoient venus l'insulter , que le Lieutenant

2694 **MERCURE DE FRANCE**
s'étoit avancé à la tête de 20 Grenadiers , la bayonnette au bout du fusil , malgré les ordres du Capitaine , qui le traitoit de téméraire ; que ce Lieutenant lui ayant répondu qu'il vouloit faire voir que ce n'avoit point été par faute de courage qu'on avoit fait la retraite des jours précédens , le Capitaine avoit marché avec toute la Compagnie : que Don François d'Araona , Commandant du Château de Sainte Croix , et du second Bataillon du même Régiment , avoit joint cette Compagnie , qu'ils avoient attaqué les Maures avec tant de valeur , qu'après leur avoir tué plus de 200. hommes , ils les avoient contraints de rentrer dans leurs tranchées.

Les dernières Lettres reçues portent , que dans la sortie que le Marquis de Santa-Cruz fit faire le 21 de Novembre , il avoit fait attaquer tous les Postes occupez par les Turcs et les Maures , et que s'étant apperçu qu'un Détachement des Troupes Espagnoles avoit été coupé par un Corps de Cavalerie Maure , et qu'il étoit en danger d'être taillé en pièces , il étoit sorti de la Place à la tête d'un autre détachement pour le secourir , qu'il avoit obligé ce Corps de Cavalerie à prendre la fuite ; qu'en même-tems les autres Troupes Espagnoles avoient chassé les Maures de tous leurs quartiers ; que le Marquis de Santa-Cruz , Capitaine General et Gouverneur d'Oran , le Marquis de Valdecanas , Brigadier des Armées du Roi , et le Colonel Don Joseph Pinel , ayant eu le malheur d'être tués dans ces différentes attaques , et que d'ailleurs ces Troupes étant extrêmement fatiguées , elles étoient rentrées dans la Place vers les cinq heures après midi : que le 23 , l'Officier qui commandoit dans Oran , à la place du Marquis de

I. Vol.

Santa

Santa-Cruz , avoit fait une seconde sortie generale , et qu'ayant attaqué en même-tems tous les quartiers des Maures , il les en avoit chassés; qu'on comptoit qu'ils avoient perdu plus de 10000. hommes dans ces deux actions; que les Maures ayant passé les Montagnes , n'avoient pas reparu depuis le 23. et que les détachemens de Cavalerie qu'on avoit envoyés à la découverte , n'en avoient pû apprendre aucunes nouvelles.

Ces derniers avis ajoutent , que du côté des Espagnols il y avoit environ 600. hommes de tuez , et près de 1500 blessez; que les Troupes Espagnoles qui sont encore à Oran montoient à 13000. hommes , et qu'une partie étoit actuellement campée hors de la Place dans le Camp que les Turcs et les Maures occupoient , qu'elles en avoient brûlé les barraques et détruit les Fortins qu'ils avoient construits et élevez autour de ce Camp, et que quelques recherches qu'on eut faites, on n'avoit encore pû trouver le corps du Marquis de Santa-Cruz.

On mande de Seville , que le Marquis de Villadarias , Lieutenant General des Armées du Roi , que S. M. vient de nommer pour commander en Chef à Oran , à la place du Marquis de Santa-Cruz , doit s'y rendre incessamment.

On écrit de Ceuta que le 14 du mois dernier il étoit venu du côté de Tetuan un Corps de Troupes de 4000. hommes d'Infanterie , et de 4000. de Cavalerie , que le même jour le Gouverneur de Ceuta avoit fait une sortie qui avoit mis toutes ces nouvelles Troupes en fuite; les mêmes Lettres portent que les Noirs de Miquenez s'étoient soulevés , et qu'ils avoient proclamé Roi un frere du Roi régnant , lequel s'étoit mis à leur tête.

I. Vol.

H. v. D'au-

D'autres Lettres portent que l'Armée du Roi de Maroc se tenoit encore à plus d'une lieue de Ceuta sans oser rien entreprendre ; que le Gouverneur voulant connoître sûrement l'état de cette Armée , avoit fait embarquer le 15 de Novembre 50 hommes qui avoient mis pied à terre le 20 dans une plage où ils s'étoient cachez derriere un Rocher ; que le 21 au matin huit Maures armez s'étant approchez de ce Rocher , les Espagnols en avoient tué trois et fait deux autres prisonniers. que le bruit de la Mousqueterie avoit attiré les Maures de ce côté là , mais que les Espagnols avoient eu le tems de se rembarquer avec leurs prisonniers , desquels on avoit appris qu'il n'y avoit dans le Camp des Maures que 4000. hommes d'Infanterie et 1500. de Cavalerie.

HOLLANDE , PAÏS-BAS.

ON a fait des prieres publiques dans les principales Villes de la Hollande , à l'occasion de la nouvelle espece de Vers qui y ont été apportez par des Vaisseaux revenus des Indes. Ces Insectes s'étant prodigieusement multipliez , ont attaqué les Digues du côté de la Zelande , de la Frise et de la Nort-Hollande. Ils en rongent les Pilotis , et les perçant d'une infinité de trous , ils les rendent inutiles , de sorte que ces Provinces se verroient en danger d'être submergées sans les réparations qu'on est obligé de faire tous les jours à ces Digues. On n'a trouvé jusqu'à présent aucun moyen de détruire ces Insectes , qui vivent également dans la Mer et hors de l'eau.

I. Val.

B. Q. U.

BOUQUET envoyé par M. P... C....
à un malade de ses Amis le jour de sa
Fête, avec un présent de Confiture sèche
d'Angelique.

Clemond, qu'une amitié sincère
Place au premier rang dans mon cœur;
Qui de la raison qui t'éclaire,
Pourrois faite encor ton bonheur;
Pourquoi de tes destins alterer la douceur?
Et nourrir dans ton sein un mal imaginaire?
Cher ami, pour ta guérison
Vois ce que l'amitié m'inspire;
C'est pour égayer ta raison,
Que dans mon arrière Saison,
Je risque de toucher la Lire.
Mais que, dis-je, ce n'est point moi
Qui prétends célébrer ta Fête,
C'est Apollon, c'est lui, je l'entends, je le
vois,
C'est lui qui s'intéresse à toi;
Et par lui, cher Clemond, ta guérison s'a-
prête,
Il est le pere des beaux Vers,
Il est Dieu de la Médecine,
Lui-même il vient par ses doux Airs
Dissiper cette humeur chagrine.

A. Kol.

Elv. Qu.

2698 MERCURE DE FRANCE

Qui tient ton esprit dans les fers,
Il vient prévenir la ruine
Qui menaçoit ton foible corps ;
Et par la puissance divine
D'une salubre racine ,
Il va rétablir les ressorts
De ta languissante machine.
Sa main a préparé les fleurs
Qu'aujourd'hui la mienne te donne ;
Ce cristal qui les environne ,
Est le remède à tes langueurs.
C'est une ambrosie efficace
Pour rassurer un cœur par son mal agité ,
Et les habitans du Parnasse
Dans l'usage de cette glace ,
Trouvent leur immortalité.
Mais ce remède , que t'envoie
D'un Dieu si bienfaisant l'attentive bonté ,
Cher ami , reçois-le avec joye ;
Sois toi-même ton Médecin ,
Un innocent plaisir , une douce allégresse
Rend l'esprit vif, et le corps sain ;
Et l'homme n'a point d'assassin
Plus terrible que la tristesse.
A vaincre ce mortel poison ,
Mon exemple aujourd'hui t'engage
Quoi ! pour monter sur l'Helicon ,
N'en coûte-il rien à mon âge ?

I. Vol.

81

DECEMBRE. 1732



Si ton amitié doit cherir
Les efforts que pour toi fait un ami sincère
Ose imiter , pour te guérir ,
Ce qu'il entreprend pour te plaire.

P. C.



FRANCE,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 30 Novembre , premier Dimanche de l'Avent , le Roi revêtu du grand Collier de l'Ordre du S. Esprit , se rendit dans la Chapelle du Château de Versailles , où S. M. entendit la Messe , et communia par les mains de l'Abbé de Brissac , Aumônier du Roi en quartier : ensuite S. M. toucha un grand nombre de malades L'après midi , L. M. entendirent le Sermon du P. Julien , Religieux Recolet , et ensuite les Vêpres chantées par la Musique.

Le premier de ce mois , les Princes et Princesses du Sang , et les Seigneurs et Dames de la Cour , en habits de grand deuil , rendirent en cérémonie leurs re-

L. Voh

pecta

2700 MERCURE DE FRANCE

pects au Roi , à la Reine , et à Monseigneur le Dauphin , à l'occasion de la mort du Roi Victor Amedée.

Le 2. le Nonce du Pape , les Ambassadeurs et les Envoyés , tous en grand Manteau de deuil , furent introduits par le Chevalier de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs , dans le Cabinet du Roi , où ils eurent Audience de S. M. Ils furent conduits ensuite par le même Introduceur , à l'Audience de la Reine , et à celles de Monseigneur le Dauphin , de Monseigneur le Duc d'Anjou , et de Mesdames de France.

Le Roi a donné au Cardinal de Fleury , Grand - Aumônier de la Reine , la Charge de Premier Aumônier du Roi , vacante par la mort du Duc de Coislin , Evêque de Metz.

S. M. a nommé pour son Ambassadeur auprès de la République de Venise , le Comte de Froulay , Brigadier des Armées du Roi.

Le 25 Novembre 1732. les Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Antoine ont tenu leur Chapitre General en Dauphiné ,

L. Vol.

où

DECEMBRE. 1732. 2705
où ils ont élu le P. Gaspariny pour leur
Abbé General.

Le Roi a accordé à l'Archevêque de
Vienne la Charge de Premier-Aumônier
de S. M. vacante par la démission volon-
taire du Cardinal de Fleury , Grand-Au-
mônier de la Reine. Il prêta Serment en-
tre les mains du Roi pour cette Charge
le 28 de ce mois.

La direction des Haras du Royaume a
été réunie au département de M. le Com-
te de Maurepas , Ministre et Secrétaire
d'Etat , comme elle l'étoit sous le Règne
du feu Roi , au même département.

Les Musiciens de Paris célébrerent le
Mercredi 10 de ce mois , dans l'Eglise de
S. Sulpice , le Service annuel et solennel
pour leurs Confreres deffunts. L'affluence
fut extraordinaire , et quantité de per-
sonnes de considération s'y trouverent.

Les deffunts , pour la mémoire des-
quels se firent les Prières sont les Sieurs
LE FEVRE , Prêtre , Beneficier de Notre-
Dame : LESCHENAULT , Prêtre , ancien
Maître de Musique des Saints Innocens :
GARDINIER , Prêtre : MARCHAND , Orga-
niste du Roi : SALOMON , de la Musique

L. Vol.

du

2702 **MERCURE DE FRANCE**
du Roi : **TOUVENELLE** , du Concert Spi-
rituel : **MANCEAU** , de S. Honoré : **Beau-**
POIS , **BAUDY** pere , et **DUMONT** , Graveur
en Musique

On dit des Messes basses à toutes les
Chapelles depuis huit heures jusqu'à midi;
et avec la legere contribution que chaque
Musicien s'est imposée pour l'honoraire
de la Cerémonie , on eut bien au-delà de
la dépense ; les Musiciens ne scauroient
trop-tôt donner des marques publiques
de leur reconnoissance à M. le Curé de
S. Sulpice des manieres prévenantes et
généreuses dont il a bien voulu les ho-
norer Non seulement il n'a voulu rien
recevoir pour la sonnerie , le luminaire
et la décoration de l'Autel , &c. mais il
daigna même veiller à toute la cérémo-
nie , au bon ordre et à l'arrangement ;
ensorte qu'au moyen des Suisses qu'il
avoit placez de tous côtez , il n'y eut
pas la moindre confusion.

La Musique fut exécutée par M. **DE LA**
CROIX , Maître de Musique de la Sainte
Chapelle ; les voix et les instrumens se
signalèrent avec une justesse et une préci-
sion qui se soutinrent jusqu'à la fin. L'Of-
ficiant fut M. Vasselin , Beneficier de l'E-
glise de Paris.

Orationibus Sanctæ Ecclesiæ , et Sacrifi-
ciæ.
L. Vol.

DÉCEMBRE 1732. 273

*ad salutari, et Eleemosynis, quæ pro eorum
spiritibus erogantur, non est dubitandum
mortuos adjuvari, ut cum eis misericordius
agatur à Domino, quam eorum peccata me-
ruerunt.* August. de verbis Apostoli.

BOUQUET à *Madlle Thérèse M...*
de Sens, le jour de sa Fête.

L Oin des bords que l'Yonne arrose,
Pour former un Bouquet digne d'orner ton
sein,

L'Amante de Zephire envain,
Me présente en ces lieux et le Lys et la Rose.
Thérèse, est-ce de fleurs dont je dois te com-
vrir ?

Ton teint fait honte aux dons de Flore,
Les trésors qu'elle fait éclore,

Un jour les voit naître et mourir ;
Et de Sens à Châlons j'ai vû six fois l'Au-
rore

Baigner de pleurs la voye où je devois courir.
Que t'offrirai-je donc, pour tenir ma pro-
messe ?

Des vers ? la Saone et le Permesse
Ne coulent pas également.

Mon cœur ! il te jura sa constance à Varcis-
les ; *

* *Petit Village à trois lieues de Sens*
J. Vol.

E

Et trois baisers cücillis sur tes levres vermeilles
les

Furent le prix de ce serment.

Faut-il qu'une absence cruelle

Mette obstacle en ce jour à mes tendres des-
sirs !

Ah ! M. quand je viens t'offrir le même
zele ,

Que n'ai-je les mêmes plaisirs ?

M. de Broglie , de Martegues en Provence.

Le 6. Decembre , les Officiers de la
Chambre de M. le Duc d'Orleans , vou-
lant donner des marques publiques de
leur attachement et de leur zele au sujet
de l'heureuse convalescence de ce Prince ,
et du Duc de Chartres , son fils unique ,
firent chanter solennellement dans l'E-
glise des Peres de l'Oratoire de la rue
S. Honoré , un *Te Deum* de la composi-
tion de M. Gervais , Maître de Musique
de la Chapelle du Roi et de M. le Duc
d'Orleans , qu'il fit executer par un ex-
cellent Chœur de Musique composé des
meilleurs sujets de chez le Roi , de l'A-
cadémie Royale de Musique , et de Paris.
Le *Te Deum* fut précédé du Salut et de
l'*Exaudiat*, auquel l'Archevêque de Roüen
officia. S. A. R. assista à cette cérémonie.

I. Vol.

ac-

accompagnée du Duc de Chartres , de Mademoiselle , du Prince et de la Princesse de Conty , et d'un très-grand nombre de personnes de distinction. M. le Bailly de Confland , Premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orleans , reçût S. A. R. à la premiere Porte de l'Eglise , à la tête de tous les Officiers de la Chambre de ce Prince. La Communauté des Prêtres de l'Oratoire , ayant à leur tête le R. P. General , alla recevoir cette Princesse à la seconde Porte , et lui présenta l'Eau benite. Elle fut reconduite de la même maniere après la cérémonie.

Comme l'Eglise des Peres de l'Oratoire est ornée d'une belle Architecture , on ne crut pas devoir ajouter beaucoup d'ornemens pour la décorer , on avoit placé seulement un couronnement sur l'Arcade du Maître-Autel , formé par deux Consolles qui supportoient un grand Cartouche , dans lequel on avoit peint symboliquement en Camayeu , la Convalescence du Prince. Elle étoit représentée par une femme à genoux , priant au pied d'un Autel , et tenant à sa main un bâton entouré d'un Serpent , et un Coq à ses pieds. Ce Cartouche étoit surmonté d'une grande Couronne en aigrette , et portant dans son

I. Vol.

con-

contour dix Girandoles à huit lumières chacune, qui se lioient avec les lumières des Pilastres des côtez; le tout supporté sur une Balustrade feinte, tres-riche, sur laquelle on voyoit un Tapis de Turquie, rehaussé d'or, et drappé pittoresquement.

Cette Arcade et celles des deux côtez étoient drapées avec des Rideaux de Damas cramoisi, galonnez d'or, surmontez d'une Pente festonnée, feinte d'étofes d'or à gros glands. Ces Rideaux festonnez aussi au pourtour, tomboient négligemment sur les côtez. On avoit placé au milieu de chacune de ces trois Arcades un Lustre de 12 lumières. Les deux Pilastres placez aux côtez de l'Arcade du milieu, étoient décoréz de grandes chutes de Fleurs, de Palmes et de Lyres. On voyoit dans le milieu des deux Arcades des côtez, deux Cartouches, dans lesquels on avoit représenté en Camayeux, rehaussé d'or, *la Religion* et *la Force*, avec leurs Symboles. Ces chutes étoient disposées de façon à pouvoir poser sur les Cartouches, trois Bras, portant 5 lumières chacun. En haut et au bas de la chute, on avoit posé au pied des Pilastres, au Rez de chaussée, deux Torches, portant chacune une Girandole de Cristal à sept lumières.

I. Vol.

Tous

DECEMBRE. 1732. 2707

Tous les autres Pilastres de l'Eglise étoient décorés de la même façon , avec cette différence que dans les Cartouches du milieu il n'y avoit point de Figures , mais seulement des Ecussons aux Armes d'Orleans , et des Chiffres qui se repetoient alternativement ; et vis-à-vis de chacune des autres Arcades, on avoit placé un Lustre de 12 lumieres.

On voyoit aussi sur les deux petites Portes de la croisée de l'Eglise , deux especes de Pyramides, en bleu et or , ornées de Palmes et de Lauriers , portant chacune trois Bras à cinq lumieres.

Toutes ces lumieres étoient disposées de maniere qu'elles ne formoient point de lignes droites , elles serpentoient seulement , ce qui produit toujours un effet éclatant dans toute sorte d'illuminations.

Toute cette Décoration , qui a été trouvée d'une tres-belle ordonnance , a été faite sur les desseins du sieur le Grand , Architecte du Roy , et Intendant des Bâtimens de M. le Duc d'Orleans.

Une grande Maison , vis-à-vis l'Eglise de l'Oratoire , occupée par les Sieurs Stocard et Piet , tous deux Marchands de S. A. R. fut illuminée d'une maniere fort ingénieuse , par des Lustres garnis de Bougies , et par de gros Flambeaux de

I. Vol.

cire

1768 MERCURE DE FRANCE.
cire blanche, placez sur l'appui du Balcon,
par des Girandoles et par une Piramide
garnie de Lampion, posée sur la même li-
gne , ce qui produisoit une illumination
tres-brillante,

Le 8. on chanta encore un *Te Deum*
solemnel , à l'Eglise S. Eustache , Parois-
se du Palais Royal , en actions de grace
de la convalescence du Duc d'Orleans et
du Duc de Chartres , auquel l'Archevê-
que de Cambrai officia pontificalement.
Cette Eglise étoit magnifiquement décorée
et éclairée d'une grande quantité de Lus-
tres , garnis d'une infinité de Bougies.
S. A. R. y assista , accompagnée de Ma-
demoiselle, de la jeune Princesse de Con-
ty, et de plusieurs Personnes de la pre-
miere distinction.

EPITHALAME,

*Sur le Mariage de Monsieur... avec
Mademoiselle ...*

DAns nos Cantons l'Hymen étoit en
larmes ,

Nul encens pour ce Dieu ne brûloit au Ha-
meau ;

L'Amour lui refusant ses armes ,

Il étoit prêt d'éteindre son Flambeau.

Il suspend enfin sa colere ,

I. Vol

J'aime

DECEMBRE. 1732. 2709

J'aime encor mieux , dit-il , en mon malheur ,

Porter mes plaintes à ma mere ,

Il part. Venus sensible à sa juste douleur ,

Ordonne à Cupidon son frere ,

De lui prêter son Arc , ses Traits et son Carquois .

Mars sur tout , certains Traits dont usant avec choix ,

Il sçaura triompher des cœurs les plus rebelles ,

A l'instant le jeune Daphnis ,

Et la charmante Amarillis ,

De vertus insignes modelles ,

Se sentent par ce Dieu percer d'un même Trait ;

Le Tendre Hymen glorieux , satisfait ,

S'applaudit en secret d'une telle victoire ,

Mais bientôt témoins de sa gloire ,

Les Nymphes , les Bergers , les Sylvains d'alentour ,

Dans les Jeux , les Festins , dans leurs Danses legeres ,

Par les transports les plus sinceres ,

Font éclater leur joye en ce beau jour.

Idalie , Alidor , Iris , Cloé , Titire ,

Enfin tout le Hameau , sur de si nobles feux ,

N'a qu'une voix , forme les mêmes vœux ,

Mais des vœux que l'estime inspire ,

Une voix , que sans doute autorisent les Dieux

Fasse le Ciel , qu'à l'abri de l'envie ,

I. Vol.

te

Et dans les liens les plus doux ,
 Soient unis pour jamais ces illustres Epoux ,
 Que durant vingt lustres de vie ,
 Ils goutent la félicité ,
 Le bonheur de jouir ensemble ,
 D'une aimable posterité ,
 Qui les imite et leur ressemble ;

Par M. de Sommevesle , de Châlons.



M O R T S.

D Ame Catherine de Romanet , veuve de Jean Racine , Trésorier de France à Moulins , Secrétaire du Roy , et Gentilhomme Ordinaire de S. M. mourut à Paris le 15 Novembre , dans la 79^e année de son âge. Elle a été inhumée dans l'Eglise de S. Etienne du Mont , sa Paroisse , auprès des Cendres de son Epoux , laissant deux Fils , et trois Filles de l'illustre Racine , tous heritiers de l'esprit , qui l'a tant fait connoître dans le monde , et encore plus de la piété dans laquelle il mourut en 1699. et qu'elle a toujours cultivée depuis dans la Retraite et dans la Pratique des bonnes œuvres.

Claude-Roch Titon , Chanoine Regu-
 I. Vol. lien

D E C E M B R E. 1732. 2718

lier de Sainte Geneviève, Prieur et Curé de S. Fulgence de Bourges, mourut en son Prieuré le dernier Novembre, dans la 73^e année de son âge. Il s'est distingué par ses talens pour la Prédication. Il a laissé aussi plusieurs Poësies Chrétiennes, manuscrites. Il étoit frere de M. Titon du Tillet, Auteur du Parnasse François, exécuté en Bronze. &c.

Pierre - Charles Herault, Abbé de l'Abbaïe de Jöüy, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Sens, mourut le 1 de ce mois, dans la 40 année de son âge.

Jacques Alain de Gontault, de la Branche de Cabreres, distincte de la Branche de Gontaut de Biron depuis plus de 200 ans, à present éteinte, Doyen du Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Paris, Abbé des Abbayes de S. Pierre de Lagny, et de S. Ambroise de Bourges, mourut à Paris le 15 de ce mois, âgé d'environ 67 ans.

Dame Jeanne-Françoise Dauvet Desmaretz, Epouse de François-Louïs le Tellier, Comte de Rebenac, Marquis de Souvré et de Louvois ; Maître de la Garde-Robbe du Roy, Lieutenant General pour Sa Majesté au Gouvernement de Navare et Pais de Bearn, Colonel d'un Regiment d'Infanterie de

I. Vol.

I **son**

2712 MERCURE DE FRANCE
son nom ; décédée le 17 Decembre, âgée
de 25 ans et demie.

EPIGRAMME,

*Contre un Medecin qui avoit condamné
l'Auteur dans une maladie.*

DAns le fort de ma maladie ;
Le Medecin Lucas publioit en tous lieux ;
Que c'en étoit fait de ma vie ,
Et que j'aurois bien-tôt le sort de mes ayeux.
Mais tout à coup mon mal s'arrête ,
La fièvre exhale son venin ,
Et le pronostic du Prophete ,
Fait qu'on se rit du Médecin.
Condamne-moi , Lucas , si le mal me rattrape ;
Car bien loin de me faire tort ,
Si tu juges que j'en échape ,
L'on peut compter que je suis mort.

M. de Martessaignes de Pradelles.

A D D I T I O N.

Nous avons omis, faute d'instruction, de parler de la mort de M. N. Tartarin, Ecuyer, Bâtonnier des Avocats du Parlement, Conseiller, Secrétaire
I. Vol. du

DECEMBRE. 1732. 2713

du Roy , et Avocat General de la Reine, arrivée le onze Septembre dernier. L'omission ne scauroit être mieux réparée qu'en inserant icy l'Eloge public dont M. le Premier Président a honoré la mémoire de ce celebre Avocat, le 9 Decembre , à la rentrée du Parlement. On vient de nous l'envoyer.

M. le Premier Président dans la suite de son Discours , des plus éloquens, s'adressant aux Avocats, dit: *La perte de celui de vos Confreres, qui après avoir passé par toutes les épreuves, vient de consommer sa vie dans les fonctions les plus honorables du Barreau, excite également nos loanges et nos regrets ; une vie laborieuse ; un travail opiniâtre , une application infatigable , lui avoient acquis cette force de raisonnement , ce fond d'érudition qui éclatoit dans tout ce qui sortoit de ses mains , et donnoit un si grand prix à ses avis. Attaché par les liaisons les plus intimes aux Magistrats du premier Ordre , il jouissoit également de leur amitié, de leur estime , de leur confiance. Appelé , par choix dans les Conseils des Princes , son suffrage y décidoit souvent des affaires les plus importantes ; et parvenu aux honneurs qui ne se déferent qu'au mérite et à l'ancienneté des services ; il goutoit dans la recherche et l'approbation du public le plus doux fruit*

I. Vol.

II. de

2714 **MERCURE DE FRANCE**
*de ses longs et recommandables travaux.
Tant de distinctions propres à le flater, n'a-
voient pas été capables de l'éblouir, et l'on ne
vit peut-être jamais plus de sçavoir, avec
plus de deffiance de ses propres lumieres.*

M. l'Avocat General Gilbert de Voisins
dit aussi de tres-belles choses, au sujet
de M. Tartarin, dans sa Harangue du
même jour.

*Sur des Fleurs présentées à Mad*** d'Hon-
fleur, le jour de sa Fête.*

Belle Hismene, ces fleurs naissantes,
Sur votre sein vont trouver leur tombeau ;
Vos attraits sont divins, vos vertus éclatantes,
Pouvoient-elles jamais avoir un sort plus beau ?

Par M. H...

EXTRAIT d'une Lettre, écrite par
l'Auteur du Voyage de Normandie, à
Monsieur...

JE suis obligé, pour l'amour de la ve-
rité et de la justice, de passer condam-
nation sur deux ou trois fautes qui me
sont échappées dans la neuvième Lettre
que je me suis donné l'honneur de vous
écrire, au sujet de mon Voyage de Basse
Normandie, imprimée dans le Mercure
I. Vol. du

DECEMBRE. 1732. 2716

du mois d'Octobre dernier. La premiere faute regarde le temps de l'Episcopat de S. Renobert, Evêque de Bayeux, que je reconnois, avec les meilleurs critiques, devoir être fixé dans le VII^e siècle, contre la Chronologie du Pais, qui fait vivre ce Saint au 3^e ou au 4^e siècle. Je devois m'en tenir là, et ne pas qualifier dans le même endroit le même Saint de second Evêque de Bayeux; ce qui ne peut s'accorder avec l'exacte verité, et avec la Chronologie, qui m'a semblé la mieux fondée.

Il se trouve une autre faute au même endroit et sur le même sujet; mais elle est si lourde et si frapante, que nul Lecteur éclairé ne pourra jamais me l'imputer personnellement. Je rapporte pour preuve que S. Renobert n'a vécu qu'au VII^e siècle; qu'il assista en 630 à un Concile de Rheims. Au lieu de 630, on a imprimé 1630; mais cela, comme je l'ai dit, ne peut faire illusion à personne. Cette preuve, au reste du temps de l'Episcopat de S. Reinobert, avoit déjà été employée par le R. P. Tournemine, dans le Journal de Trevoux, d'Octobre 1714, pag. 1780. contre l'Historien du Diocèse de Bayeux, qu'une Legende fabuleuse a trompé sur cet article.

Une erreur plus considerable se trouve

I. Vol.

I. iij à

2716 MERCURE DE FRANCE
à la suite de ma Lettre , pag. 2128. à l'oc-
casion de la ceremonie de la premiere
Entrée publique des Evêques de Bayeux
dans cette Ville , et de la prise de pos-
session de leur Eglise ; ceremonie dont
j'ai rapporté le précis , tiré du Procès
verbal dressé en 1662. de ce qui fut ob-
servé en pareille occasion , à l'égard de
M. de Nesmond.

Une Note mise au bas de cette page ,
fait remarquer que la même ceremonie a
été renouvelée depuis peu de temps , à
la prise de possession de M. de Luynes ,
actuellement Evêque de Bayeux , et qu'il
en a paru une Relation en forme de Let-
tre , adressée par M. le Chevalier de
S. Jory , à Madame la Duchesse de Che-
vreuse , imprimée à Caën. Cette Rela-
tion , continuë la Note , où il ne falloit
que de la simplicité et de l'exactitude , est
si pleine d'emphase et de choses dépla-
cées , qu'on peut dire qu'elle n'a conten-
té personne.

Tout cela , à l'exception du renouvelle-
ment de la cérémonie , est erronné ; car la
veritable relation de cette cérémonie , qui
a été faite par M. le Chevalier de S. Jo-
ry , ne merite rien moins que cette qua-
lification. Si quand on écrit on pouvoit
tout voir d'abord et tout éclaircir par soi-

I. vol.

même.

même , on ne seroit pas sujet à être trompé , comme je l'ai effectivement été dans le fait en question. Deux mots vont vous apprendre comment.

Fort peu de tems après la prise de possession de M. de Luynes , un Professeur d'Humanitez à Caën m'envoya une assez ample relation de la cérémonie , composée , disoit-il dans sa Lettre , par M. le Chevalier de S. Jory en forme de Lettre à M. la Duchesse de Chevreuse , et copiée sur l'Imprimé à Caën. Il est vrai que cette copie étoit un Ouvrage tel que je l'ai représenté dans la Note en question , et que personne de tous ceux à qui je le communiquai n'en fut content : mais il est vrai aussi que depuis l'impression de ma IX. Lettre , la véritable Relation de M. de S. Jory , imprimé à Caën chez Cavelier , broch. in-4. de 16 pages , adressée à Madame de Chevreuse , m'étant parvenue presque par hazard , j'ai reconnu un Ouvrage tout différent , c'est-à-dire , une bonne Pièce , et fort bien écrite. J'ai appris depuis que la personne , qui m'avoit envoyé la Relation manuscrite avoit pris la liberté de la défigurer entièrement par des Additions , par des changemens , et par tout le mauvais qu'il y mit de son chef , et jusqu'à des Vers de sa façon , ce

1. Vol. I iij. qui

2718 MERCURE DE FRANCE
qui donna lieu à ma remarque un peu
prématurée , et faite sur un véritable mal
entendu.

Je suis d'autant plus fâché de cette er-
reur , que je ne sçauois trop-tôt recti-
fier , que plusieurs personnes de mérite
m'ont assuré que M. le Chevalier de S. Jo-
ry , que je n'ai pas l'honneur de connoi-
tre , est un très-galant homme qui pense
et écrit parfaitement bien , ce que je recon-
nois aujourd'hui moi-même , et que la
Remarque en question porte à faux , et
ne peut jamais le regarder.

L'Acte du douaire de Judith , Comtes-
se de Normandie , de l'an 1008. publié
par D. Martenne dans le 1. tom. de ses
Anecdotes , qui contient les noms de plu-
sieurs Bourgs de Normandie , fait ac-
tuellement le sujet des recherches dont
vous avez besoin. J'ai envoyé votre Mé-
moire à notre habile Médecin de Caën
dont vous me parlez ; je sçai trop ce que
c'est que de s'adresser à des gens superfi-
ciels , ou prévenus de leur prétenduë ca-
pacité. Sa réponse , que j'attens, vous sera
exactement envoyée.

J'ai vû ici cet Eté le nouvel Historien
du Diocèse de Roüen. Il continuë son
travail avec toute l'ardeur possible , et il
y a tout lieu d'en attendre un bon suc-

L. Vel.

scs.

DECEMBRE. 1732. 2719

es. Vous avez vû un échantillon de son exactitude et de son amour pour la verité dans un des derniers Mercurès , à l'occasion de quelques Endroits de son Histoire du Diocèse de Meaux. Tous les hommes peuvent se tromper , mais tous ne sont pas également disposez à reconnoître leurs erreurs. Je suis , &c.

A Paris , le 1 Decembre 1732.

MADRIGAL.

A Madlle de Catellan , Maîtresse des Jeux Floraux de Toulouse , pour le jour de sa Naissance.

L Es Graces en ce jour et les Vertus naqu-
rent ,

Les Dieux en vous les réunirent.

Rendre heureux un Mortel étoit l'objet des
Dieux :

Mais vous avés trompé , trop aimable Cla-
rice ,

Par une cruelle injustice ,

Et les vœux des Mortels et l'attente des Dieux.

Ce Madrigal convient à une Demoiselle
qui a meprisé les engagemens du Mariage
pour s'attacher à cultiver les Belles-
Lettres.

I. Vol.

IV LET.

LETTRE de M. . . écrite à un de ses amis au sujet des Curiositez, qui se trouvent dans le Cabinet de M. Paul Lucas, à Paris.

J'Ai été, Monsieur, rendre visite à M. Paul Lucas, recommandable par tous les Voyages qu'il a faits dans le Levant. Ce sont, comme vous sçavez, les plus belles Régions du Monde, où les Faits historiques de la premiere Antiquité se sont passez, et où les Sciences et les Arts ont pris leur origine.

M. P. Lucas a trouvé dans ces agréables Contrées de quoy satisfaire la curiosité des Sçavans en beaucoup de genres. Il m'a fait l'amitié de me montrer son fameux Cabinet. On y voit un grand nombre de toutes les raretez que l'on peut rapporter de l'Orient.

Vous m'avez témoigné, Monsieur, que je vous ferois plaisir de vous en faire le détail. Une premiere visite ne m'a pas permis d'examiner à fond tout ce que j'ai pû y remarquer, mais je vais cependant vous satisfaire, autant que je le pourrai.

Je commence par vous dire que je ne connois point à Paris de Cabinet qui mé-

I. Vol.

rite

ôte plus d'attention. Ce que j'ai d'abord regardé comme la piece la plus remarquable est la figure de la Déesse Cerés, qu'il a apportée d'Athenes, il y a plus de quarante ans. Elle a deux pieds quelques pouces de hauteur. Elle est assise sur un siege fort singulier, de beau Jaspe floride Oriental. Toutes les extremitez de la Figure sont de Bronze, comme la tête, les mains, les pieds et les attributs qu'elle tient ; sçavoir, un flambeau de paille de la main droite, et une corne de Bœuf de la gauche. La base est de pierre de Parangon, pierre de touche. Son habillement est d'Albâtre blanc.

On voit de plus un grand nombre d'autres curiositez qui sont uniques ; car ce Cabinet est rempli d'une grande quantité de Bronzes d'Egypte et de tous les autres Païs du Levant, de la Grece et de la Macedoine. Il y a entre autres deux Bronzes qui sont uniques en Europe. Ce sont deux Gimnosophistes qu'il a apportez de Perse.

On y voit une grande quantité de Lares ou Dieux Penates des Payens. Le nombre qu'il en a ne pourroit pas être acquis en plusieurs années.

J'y ai aussi remarqué un Buste antique de Scipion l'Africain, un autre de

L. Vol.

I vj : Man-

2722 MERCURE DE FRANCE
Manlius, un d'Atis et un de Maximin.
Ces deux derniers sont revêtus d'Albâtre Oriental.

Il a six Cabinets remplis de Médailles antiques et modernes; beaucoup de Pierres gravées en creux et en relief de différentes especes, comme Agates, Cornalines, Sardoines, Jaspes et autres.

Il m'a de plus fait voir son Herbar, composé d'environ trois mille Plantes différentes, toutes apportées d'Orient, dont il a écrit les vertus et les propriétés. Son Droguier est des plus curieux; il est composé de plusieurs sortes de Drogues inconnues en Europe, comme la Corne du pied de la Giraffe, la Gomme *Caradeny*, le Corail noir et une infinité d'autres Drogues, dont les qualitez et les effets sont surprenants.

Je ne vous parlerai point d'un assemblage de Coquilles tout-à-fait extraordinaire, mais je n'ai pû m'empêcher d'admirer les beaux morceaux de Pierres Orientales, dont il a plusieurs Bloes, comme Sardoines, Jaspes, Cornalines et Jades. Il en a un entre autres qui pèse environ deux cent livres.

De tout ce que j'ai vû dans ce Cabinet, rien ne me feroit plus de plaisir que d'avoir une de ces Pierres qui y sont en

I. Vol.

quant

DECEMBRE. 1732. 2723.

quantité et dont notre Voyageur n'a point encore donné de connoissance jusqu'à présent; ces Pierres sont dures comme l'Agathe. Elles sont marbrées de rouge et de blanc, transparentes et d'un beau poli; on leur attribue de grandes vertus.

On prétend, par exemple, qu'une personne qui porte une certaine de ces Pierres sur soi, ne peut être attaquée de pleurésie. On l'enchasse dans une Bague à jour, ensorte que la Pierre touche la chair, et il faut que toute la monture soit d'argent. Elle soulage dans l'instant une personne attaquée de cette dangereuse maladie et la guérit, dit-on, en peu de temps. Elle a encore une autre propriété, c'est d'empêcher que les mauvaises humeurs ne se mêlent avec le sang. Presque tous les Orientaux portent sur eux de ces Pierres qui sont nommées en Turc, *Doste Kandan*, c'est-à-dire, *l'Ami du sang*. La connoissance de toutes ces Pierres en general, peut fournir aux Sçavans une belle matiere de philosopher.

J'aurois à vous parler encore de plusieurs especes d'animaux qui ne sont point connus en Europe, et de différentes Armes des Pays Etrangers, dont ce

I. Vol. Cabinet

2724 MERCURE DE FRANCE
Cabinet est orné. J'espere vous en
faire part dans ma premiere Lettre , en
vous envoyant un détail exact de ce que
j'observerai de plus curieux en visitant
de nouveau ce beau Cabinet , et je suis
persuadé que vous ne regretterez pas le
temps que vous employerez à lire mes
Lettres , dans lesquelles je m'attacherai
toujours à contenter votre curiosité. Je
suis , Monsieur , &c.

A Paris le 8. Décembre 1732.

LES SAISONS,

CANTATE

A mettre en Musique.

Quand l'Air , le Feu ; la Terre et l'Onde ,
Furent débrouillez du cahos ;
Vertumne regna seul dans l'Empire du Monde ;
Durant cet âge heureux du premier des Métaux.
Mais lorsque le Dieu du Tónnerre ,
Eut détrôné son pere , on lui ravit ses droits.
Cérés , Bacchus , l'Hyver , par une horrible
guerre ,
Renverserent toutes ses Loix.
Et bien-tôt ses couleurs ne parerent la Terre ,
Qu'en ce temps où l'Amour vient vuidér son
Carquois.

I. Vol.

Adm.

Air.

Ah ! sans ce malheur déplorable ;
 Que les Mortels seroient heureux !
 Le doux Printemps seroit durable ,
 L'Amour n'éteindroit point ses feux ;
 Du Dieu que chante Philomèle ,
 Dans ses mélodieux Concerts ,
 Tous les cœurs pourroient ainsi qu'elle ,
 Jusqu'au tombeau porter les fers.
 Ah ! &c.

Récitatif.

Mais quoi ! Vertunne fuit, le tendre Amour s'en-
 vole ;
 Philomèle gémit en traversant les Aïrs ,
 Et les brulâns Sujets d'Eole ,
 Embrasent déjà l'Univers ,
 L'abondante Cérés regne dans les Campagnes ;
 De ses dons précieux l'or brille en nos Vallons ,
 Et l'espoir d'en jouïr , de l'Hôte des Montagnes ,
 Va faire celui des Sillons.

Air.

Imitons sa sage-prudence ,
 Après les plaisirs du Printemps ,
 Pensons à ceux de l'abondance ;
 S'ils sont moins doux , ils sont constants.
 Que tout encense la Déesse ,
I. Vol.

Qui

2726 MERCURE DE FRANCE

Qui vient nous donner de beaux jours ,
Quand a disparu la jeunesse ,
Sur l'aîle des tendres Amours.
Imitons , &c.

Récitatif.

Dieux ! quel nouveau spectacle à mes yeux se
présente !

Je vois tous les Côteaux de la Pourpre couverts ;
Cérès fait place au Dieu dont la Liqueur char-
mante ,

Fait les plaisirs de l'Univers.

Pomone vient mêler ses fruits à la vendange ;

Tout charme l'espoir des Buveurs ;

Le Thyrré est triomphant , et le vainqueur de
Gange ,

Reçoit aussi l'encens des cœurs.

Air.

Livrons-nous à la douce yvresse ,

De son agréable boisson ;

Elle éteint le mal qui nous presse ,

En submergeant notre raison.

Dans cette Liqueur immortelle ,

On trouve la félicité ,

L'Amour est perfide , infidelle ;

Bacchus seul est la vérité.

Livrons , &c.

I. Vol.

Révis

Récitatif.

Mais hélas ! l'Hyver vient ravager la Nature ,
 Sur un Trône éclatant de nege et de glaçons ,
 Et déjà nos Forêts ont perdu leur parure ,
 Par le souffle des Aquillons.
 Tout tremble à son aspect terrible ;
 Les seuls plaisirs n'en sont point alarmez ;
 Plus sa rigueur devient sensible ,
 Plus des Mortels ils sont aimez.

Air.

L'Hyver, quoiqu'un Dieu redoutable,
 Brille à mes yeux de mille attraits ,
 En ce qu'il est inséparable ,
 Des Jeux , des Ris et de la Paix ;
 Son regne est celui des délices ;
 Chacun peut sans soins , sans travaux ;
 Avoir part aux doux sacrifices ,
 Qu'il exige de ses Rivaux.
 L'Hyver , &c.

Le Memoire qui suit et que nous donnons dans les mêmes termes que nous l'avons reçu , instruira le Public de la décision d'une grande Affaire Ecclesiastique.

Le grand Procès touchant la Vicairie Apostolique et l'Officialité érigée en la
 I. Vol. Ville

Celui qui remportera ce Prix , recevra deux Médailles d'or au lieu d'une , parce que l'Académie n'a point encore donné le Prix de Prose de l'année 1731. Le même jour elle donnera aussi le Prix de Poësie , fondé par le feu Evêque de Noyon , dont le Sujet sera : *Le Progrès de la Sculpture sous le Règne de Louis le Grand.*

On écrit de Bologne de la fin du mois dernier , que la sçavante *Dona Laura Catherine Bussy* , dont on a déjà parlé plusieurs fois , continuë à donner de tems en tems des marques éclatantes de son sçavoir et de sa profonde érudition. Outre les différentes Theses qu'elle a soutenues en public avec un applaudissement general , elle répondit dernièrement avec beaucoup de solidité à diverses questions qui lui furent faites en présence de trois Cardinaux , six Prélats et plusieurs autres personnes de distinction , par huit Professeurs en Theologie et en Philosophie de cette Université. On dit que cette Sçavante ira dans peu à Rome , à Florence et à Venise pour s'entretenir avec les Académiciens de ces Villes.

On mande d'Italie que le sieur Schiof-
I. Vol. fin.

2730 **MERCURE DE FRANCE**
fino , célèbre Sculpteur de Genes , avoit
fini depuis peu le grand Crucifix de mar-
bre et plusieurs autres Statuës qu'il faisoit
pour le Roi de Pôrtugal.

Le sieur Martin l'aîné , qu'on peut di-
re avoir considerablement enrichi les
beaux Arts en Europe , en imitant et
surpassant même à beaucoup d'égards ,
les plus beaux Ouvrages en Vernis unis
et de relief , de la Chine et du Japon ,
donne avis au Public , que pour s'accom-
moder au tems et aux personnes qui ne
veulent pas faire une grande dépense , il
entreprend des Lambris , Frises , Pla-
fonds , impressions , bronzures , peintu-
res ordinaires , generalement toutes sortes
de Vernis , et autres Ouvrages au prix
courant , pour décorer les Appartemens ,
d'un goût nouveau , agréable , avec fi-
gures de relief et de diverses couleurs.
Il entreprend aussi des Carosses en beau
vernis en avanturine , &c. les fait pein-
dre et dorer , et garantit la dorure des
injuries du tems. Le tout à un prix rai-
sonnable.

*Sa demeure est toujours grande rue de
Fauxbourg S. Denis , chez la veuve Ri-
vet , près la Grille.*

I. Vol.

AR.

DECEMBRE. 1732. 273

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du 14. Octobre, qui décharge des droits d'enregistrement et de contrôle, les adjudications des Bois des Communautéz Ecclesiastiques et Laiques, Beneficiers et Gens de Main-morte, faites en vertu d'Arrêts du Conseil et Lettres Patentes.

AUTRE du 28. Octobre, qui permet la sortie des grains pour l'Etranger par differens Ports de Bretagne, en payant dix sols par tonneau de froment ou méteil, et huit sols par tonneau de seigle, orge, baillarge et autres menus grains.

AUTRE du 28. Octobre, qui déboute les Habitans des Paroisses et Communautéz de Comtes, Caumont et S. Vast en Artois, à eux joints les Etats de ladite Province, de leurs demandes et ordonne l'exécution de l'Arrêt du 21. Février 1690. et de la Déclaration du premier Août 1721. portant Règlement pour la Régie du Tabac, la défense des plantations et les visites des Employez, dans les Paroisses de l'étendue des trois lieues de ladite Province d'Artois, limitrophes de celle de Picardie,

AUTRE du 11. Novembre, qui ordonne que tous les Exploits de saisies, oppositions ou empêchemens à la délivrance et paiement des sommes assignées et employées dans les Etats du Roy, expédiez pour la distribution des deniers des Fermes, remboursemens des avances des Fermiers, et tous autres remboursemens, charges et dépenses concernant la Régie desdites Fermes,
I. Val, seront

2732 MERCURE DE FRANCE
seront visez et paraphés sans frais par le sieur
Gautier, Receveur general desdites Fermes.

AUTRE du même jour, qui ordonne que
Pierre Carlier et ses Cautions, cy-devant Fer-
miers Generaux des Fermes-Unies, ne pourront
être assignez qu'en leur domicile à Paris, ni tra-
duits ailleurs qu'en la Cour des Aydes de Paris,
pout raison des affaires des Fermes-Unies concer-
nant ledit Bail.

AUTRE du 22. Novembre, qui ordonne
l'exécution de celui du 15. Janvier 1732. en ce
qui concerne les Factures que les Fabriquans doi-
vent délivrer pour chaque balle ou ballot de
draps destinez pour les Echelles du Levant.

AUTRE du 9. Décembre, enregistré en la
Cour des Monnoyes le 17. qui proroge jusqu'au
dernier Décembre 1733. le prix des anciennes
Espèces & Matieres d'or et d'argent.

*Le second Volume du Mercure de ce
mois est actuellement sous presse et paroîtra
incessamment.*

T A B L E

Pieces Fugitives, le Travail, Ode,	2521
Les Ames Rivales, Histoire Fabuleuse,	2529
Ode sur l'Amitié,	2545
Deuxième Lettre Historique sur le Marquis de Rosny,	2550
Chansons de Mlle de Malcrais,	2562
Lettre sur la réimpression des Romans de Mlle de Scudery,	2567
Missive à l'Infante de Malcrais, &c.	2570
Cantate sur la Naissance de J. C.	2575
Ode sur la Convalescence du Duc d'Orleans, &c.	2577

Sixième Lettre sur Oran ,	2581
Requête en Vers au Prévôt des Marchands,	2589
Lettre sur l'Histoire de l'Eglise de Meaux ,	2591
A Mlle Malcrais de la Vigne ,	2593
A Madame * * *	2597
Extrait d'un Mémoire sur la vîtesse des Eaux ,	2599
&c.	2605
Epître à M. de Voltaire par Mlle de la Vigne ,	2613
Sonnet ,	2614
Enigmes , Logogryphes , &c.	2618
Nouvelles Littéraires des beaux Arts , &c. Mé-	2627
moires pour servir à l'Histoire des Hommes	2639
Illustres ,	2641
Bibliothèque Germanique , &c.	2647
Prix de la Société des Arts ,	2648
Nouvelles Estampes ,	2649
Chansons notées ,	2660
Spectacles ,	2667
Cassius et Victorinus , Tragédie , Extrait ,	2674
La Sœur Ridicule , &c.	2683
Arlequin au Parnasse , ou la Folie de Melpome-	2686
ne , &c.	2688
L'Opéra de Biblis , <i>Extrait</i> ,	2689
Isis , Opera remis ,	2692
Ode imité d'Orace ,	2696
Nouvelles Etrangères , de Turquie et Perse ,	2697
Allemagne et Italie ,	2699
Espagne , d'Oran , &c.	2701
Hollande et Pays-Bas ,	2703
Bouquet et présent de Confitures ,	2704
France , nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	2708
Service solennel pour les Musiciens de Paris ,	2710
Bouquet à * * *	2704
Convalescence du Duc d'Orleans , Actions de	2708
Graces , &c.	2710
Epitalame ,	2710
Morts , &c.	2710

Epigramme ;	271
Addition , mort de M. Tartarin ;	Ibid.
Extrait de Lettre de l'Auteur du Voyage de Normandie ,	2714
Madrigal à Mlle de Castellan ,	2719
Lettre sur le Cabinet de M. Paul Lucas ,	2720
Les Saisons , <i>Cantate</i> ,	2724
Vicairies Apostoliques d'Antibes ,	2727
Prix de l'Académie Française ,	2728
Arrêts Notables ,	2731

Errata d'Octobre.

A La page 2140. ligne 14. après le Vers ,
 chante la Palinodie , *ajoutez* ,
 Purgatifs , et Phlebotomie ,
 Je m'étois toujours révolté ;
 Mais d'une triple maladie.
 Par leur secours ressuscité ;
 Dans ce Vers d'Horace emprunté
 Je chante la Palinodie , &c.
 Et chez lui , &c.



Errata de Novembre.

P Age 2493. l. 23. de , lisez à. P. 2495. l. 13.
 Bravet , l. Blavet. P. 2507. l. 16. Duvay ,
 l. Durey.

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 2584. l. 1. avec , lisez avoit. P. 2592.
 l. 22. 1720. l. 1620. P. 2621. l. 27. d'Ossal ,
 l. d'Ossat. P. 2648. l. d. vous , l. nous. P. 2659.
 l. 11. pere , l. fils. P. 2662. l. 1. neuf , l. neuve.
 P. 2674. l. 19. le , l. se.

L'Air noté doit regarder la page

2642

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1732.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER
ruë S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de
Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DENULLY, au Palais;

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

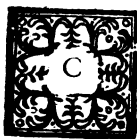
P R I X X X X . S O L S .



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ¹ AU ROY.
DECEMBRE. 1732.
SECOND VOLUME.

*****!*****
PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

O D E.
A L A P O E S I E.



'Est toi , divine Poësie,
Qu'on entend seule dans les Cieux,
De concert avec l'Ambroisie,
Tu donnes l'être à tous les Dieux ;
Apollon te tient lieu de Pere,
Il commande qu'on te revere,
Et qu'on t'éleve des Autels.

II. Vol.

A ij Les

2734 MERCURE DE FRANCE

Les chastes filles de memoire ,
Ne cessent de chanter ta gloire ,
Et de l'inspirer aux Mortels ,



Ils étoient avant te connoître ,
Errans dans le vaste Univers ;
Mais dès qu'ils te virent paroître ,
Charmez de tes accens divers ,
Ennemis de la solitude ,
Ils coururent en multitude ,
Jouïr des fruits de ta beauté ;
Bien-tôt leurs rustiques aziles ,
Formerent de superbes Villes ,
Où ton nom seul fut respecté .



Quelle fut alors ta puissance ,
Tu regnois seule dans les cœurs ;
Sans effort et sans violence ,
Tout fléchissoit sous tes douceurs ,
Maîtresse de toute la Terre ,
Tu scus sans le Dieu de la guerre ,
Sur le Trône placer des Rois ;
Et des fiers Lions de la Thrace ,
Adoucir la féroce audace ,
Par les seuls charmes de ta voix .



II, Vol.

On

DECEMBRE. 1732. 2735.

On ne vit plus cet air sauvage ,
Regner parmi les Nations;
Chacun de ton divin langage .
Faisoit ses occupations.
Jusques à la Philosophie ,
Cette fille du Ciel chérie ,
Emprunta l'éclat de tes sons;
Afin d'être sûre de plaire ,
Et de paroître moins severe ,
En donnant ses sages leçons.



Dans peu sur la double Colline ,
On vit monter tes Favoris ,
Soutenus de l'ardeur divine ,
Dont tu remplissois leurs esprits.
Une Couronne toute prête ,
Les attendoit au haut du faîte ,
Pour prix de leurs rares efforts ;
Les Mortels qui s'en voyoient ceindre ,
N'avoient plus desormais à craindre ,
D'augmenter le nombre des Morts.



Par ton secours le tendre Orphée ,
Jadis dans l'inferral séjour ,
Se sçut élever un Trophée ,
Dont se glorifia l'Amour.

II. Vol.

A iij

Pluton

2736 MERCURE DE FRANCE

Pluton , Némésis , les Furies ,
Suspendirent leurs barbaries ,
Et Cerbere ses hurlemens ;
Aux premiers accords de sa Lyre ,
Les plaisirs dans le sombre Empire ,
Prirent la place des tourmens.



Arion en Proye aux Corsaires ,
'Alloit voir terminer son sort :
Déjà par leurs mains sanguinaires ,
Il voyoit préparer sa mort ,
Mais par la puissance infinie ,
De ton attrayante harmonie ,
Il désarma leur cruauté ;
Et força le Peuple de l'Onde ,
A quitter sa Grotte profonde ,
Pour lui rendre la liberté.



Thebes vit jadis ses murailles ,
Renaître à la voix d'Amphion.
Oùi , c'est ainsi que tu travailles.
Fille pleine d'invention ;
Tu lui fis faire ce miracle ,
Sans qu'il trouvât aucun obstacle ,
Dans son projet audacieux.
Quel n'est pas ton bonheur suprême ?

II. Vol.

Le

DECEMBRE. 1732. 2737.

Le Dieu du Tonnerre lui-même ,
Tient de toi le Sceptre des Cieux !



Qu'un Héros gagne des batailles ,
Et renverse mille remparts ;
Que la mort et les funeraillles ,
Suivent par tout ses Etendarts.
Quoiqu'en dise la Renommée ,
Cette gloire n'est que fumée ,
Le temps la met vite au tombeau ;
Son bras eût-il lancé la foudre ,
Réduit tout l'Univers en poudre ,
Cela n'est rien sans ton Pinceau ,



Le Dieu qui fit armer la Grece ,
Contre les malheureux Troyens ,
Le Dieu qui nous plaît , qui nous blesse ,
Le fait souvent par tes moyens.
De l'ame la plus indocile ,
Tu lui rends la route facile ,
Tu l'y fais regner en vainqueur.
Il en seroit bien moins à craindre ,
Si tu ne l'aidois à se plaindre ,
Quand on l'accable de rigneurs.



Je ne marche dans ta carrière ,

II. Vol.

A *iiiij*

En-

2738. MERCURE DE FRANCE

Encore que d'un pas tremblant ;
De peur de heurter la barriere ,
Qui deffend d'aller en avant.
Heureux si dans cette peinture ,
Ebauche foible et sans parure ,
De ce que peuvent tes attraits ,
Je pouvois avoir l'avantage ,
Que l'on reconnût ton ouvrage ,
Ou du moins quelqu'un de tes traits.

M. de S. R.



EXTRAIT des Plaidoyers prononcés au College de Louis le Grand.

ON continue à faire dans ce College tous les ans avec un succès constant des Plaidoyers François , qui pour l'ordinaire se font sur des sujets propres à former l'esprit et le cœur de la jeune Noblesse qu'on y élève.

Le Pere de la Sante , Jesuite , l'un des Professeurs de Rhétorique , en fit réciter un le 27. d'Août dernier , dont nous allons donner l'Extrait , et dont voici le sujet tel qu'il étoit dans le Programme imprimé.

II. Vol.

DE

DECEMBRE. 1732. 2739

DELIBERATION concernant la
jeune Noblesse d'un Etat. Sujet traité
en forme de Plaidoyer François , par
les Rhétoriciens du College de Louis
LE GRAND.

Le jeune Casimir , Prince des plus vertueux qu'ait eûs la Pologne , indigné des désordres qui commençoient à s'introduire parmi la jeune Noblesse de sa Cour , pressa fortement le Roy son pere de réprimer cette licence par des Loix salutaires. Le Roy Casimir III. surnommé le Grand , établit pour cet effet une Commission , à la tête de laquelle il mit le Prince son fils , avec plein pouvoir de regler tout ce qu'il jugeroit de plus convenable au bien public , après avoir entendu les discours et pris les avis des Commissaires.

Casimir nomme pour la discussion de cette importante affaire, quelques Seigneurs des plus reglez et des mieux instruits de la conduite des jeunes gens ; il leur ordonne de proposer en sa présence ce qui leur semble le plus répréhensible , et même d'indiquer les moyens qui leur paroissent les plus capables d'arrêter le cours du mal ; il leur promet au nom du Roy une place plus ou moins distinguée dans le Conseil d'Etat , suivant l'utilité plus ou moins grande de la décou-

II. Vol.

A v verte

2740 MERCURE DE FRANCE
*verte qu'ils feront et de la Loy qu'ils sug-
gereront en cette Seance.*

*Le premier qui parle, porte sa plainte con-
tre le Luxe ou les folles dépenses.*

*Le second, contre le Duel ou le faux
point d'honneur.*

*Le troisieme, contre l'oisiveté ou la fai-
neantise.*

*Le quatriéme, contre l'indépendance des
jeunes Seigneurs.*

*Chacun d'eux prétend que le desordre qu'il
releve, mérite le plus l'attention du Prince,
et la séverité des Loix. Casimir dresse les
articles de la Loy, décide sur l'ordre qu'on
gardera dans l'exécution, et regle le rang que
les quatre Commissaires tiendront dans le
Conseil d'Etat. Tel est l'objet de cette déli-
beration et du jugement qui la doit suivre.*

Casimir, dans un Discours Prélimi-
naire, fait voir quelle doit être la vi-
gilance d'un Prince sur tous les Mem-
bres d'un Etat et particulièrement sur la
conduite de la jeune Noblesse, dont les
exemples sont d'une utile ou dangereuse
consequence, parce que donnant des Maî-
tres au Peuple, elle doit aussi lui don-
ner des modelles. Il invite les Seigneurs
qui composent son Conseil à l'éclairer de
leurs lumieres dans la délibération qui
doit précéder le Reglement general.

II. Vol.

Ex-

EXTRAIT DU I. DISCOURS.

Contre le Luxe.

Les Partisans du Luxe employent deux prétextes pour colorer leurs folles dépenses ; 1°. elles sont, disent-ils, nécessaires pour soutenir leur rang. 2°. Elles contribuent même à la gloire et à l'utilité de la Nation. Le jeune Orateur emploie deux veritez pour réfuter ces deux prétextes ; 1°. le Luxe , bien loin de mettre la jeune Noblesse en état de soutenir son rang , ruine les esperances des plus grandes Maisons. 2°. Le Luxe , bien loin d'être glorieux et utile à la Nation épuise les plus surs ressources.

Premiere Partie.

Sur quoi est fondée l'esperance d'une grande Maison ? sur l'opulence qu'elle possède ou qu'elle attend. Le Luxe épuise l'une et met hors d'état d'acquiescer l'autre. Sur le mérite de ceux qui la composent ? Un homme livré au luxe n'a gueres d'autre mérite que celui de bien arranger un repas , et d'autre talent que celui de se ruiner avec éclat sur les places distinguées qu'elle peut occuper ? mais ou ces places sont venales , et alors ces

jeunes dissipateurs trouveront-ils de quoi les acheter ? ou c'est la libéralité du Prince qui en fait la récompense de la capacité et de l'application d'un sujet habile et laborieux ; sont-ils de ce caractère ? sur les alliances honorables qu'elle peut former ? mais où les trouver ? parmi des égaux ? qui d'entre eux voudra courir les risques de voir des biens , le fruit de ses sueurs , devenir la proie d'un prodigue qui en a déjà tant dissipé . . . pour soutenir une maison chancelante ; il faudra donc la dégrader , et mêlant un sang illustre avec celui de quelqu'une de ces familles ennoblies par une rapide et suspecte opulence , acheter des biens aux dépens de l'honneur , et former des nœuds peu sortables , qui font la honte des Nobles et le ridicule des Riches . . . Qu'est-ce qui a forcé tant de familles illustres tombées par l'indigence dans une espèce de roture , à s'ensevelir dans le sombre réduit d'une Campagne ignoré ? quest-ce qui a confondu avec les fils des Artisans les descendans de tant de Héros , dont les mains enchaînées par la pauvreté , ne peuvent plus manier d'autre fer que celui des vils instrumens de leur travail ! remontons à la source : c'est un Pere ou un Ayeul prodigue qui a donné dans tous les

D É C E M B R E. 1732. 2743

travers du faste. Posterité nombreuse que vous êtes à plaindre ! faut-il qu'un Pere dissipateur enfante tant de miseres et désolle tant de misérables ? . . . Le luxe n'est pas moins préjudiciable à l'Etat dont il épuise les ressources.

Seconde Partie.

Il est certaines occasions d'éclat qui autorisent une magnificence extraordinaire : elle est alors légitime pour le particulier , et glorieuse pour la nation. Mais que ces mêmes Seigneurs n'écoulant que leur passion pour le luxe , dissipent en dépenses frivoles et le bien qu'ils ont , et celui qu'ils doivent , et celui qu'ils espèrent ; c'est un abus criminel , c'est une injustice criante contre les droits du Prince , de leurs créanciers , de leurs enfans et de la nation entiere , dont elle ruine le commerce , et dont par-là elle épuise les ressources.

Il est certains besoins qui obligent le Prince à demander des secours pour la conservation de tout le corps de l'Etat : si les particuliers prodiguent leurs fonds , comment préteront ils leur ministere au maintien de tout ce corps ? le commerce ne sera t-il pas détruit , quand le marchand , faute d'être payé , sera hors d'état de payer

II. Vol.

lui.

2744 **MERCURE DE FRANCE**
lui-même, et quand obligé de faire une
banqueroute imprévue, il fera succom-
ber ses correspondants sous ses ruines,
comment pourvoira un dissipateur à l'édu-
cation de ses enfans, dont il risque sur
une carte la fortune et la subsistance ? les
domestiques d'un tel maître, renvoyez
sans gages après plusieurs années de ser-
vices, ne sont-ils pas réduits à la plus dé-
plorable mendicité... Quelle inhumanité,
que de se repaître les yeux des larmes ame-
res que l'on fait verser à tant de misérables ?
Que ne trempe-t-il ses mains parricides
dans leur sang ? que ne leur arrache-t il la
vie, puisqu'il les prive de toutes ses dou-
ceurs.

Ce furent ces considérations qui firent
autrefois proscrire le luxe de toutes les Ré-
publiques bien réglées, comme une des
principales sources du renversement des
Empires... L'Orateur conclut à réprimer
par une severité sans adoucissement une
licence qui est sans bornes ; et à faire, s'il
le faut, un malheureux pour le mettre
hors d'état d'en faire des millions d'autres.

EXTRAIT DU II. DISCOURS.

Contre le Duel.

Le duel, disent ses partisans, est une
II. Vol. voie

voie glorieuse pour réparer l'honneur outragé ; et c'est , ajoutent-ils , un moyen des plus efficaces pour former des braves à l'Etat. Pour détruire ces deux idées chimériques , l'Orateur en établit deux réelles , par lesquelles il prouve 1°. que le duel a plus de quoi deshonoré un homme que de quoi lui faire honneur. 2°. Que l'Etat y perd beaucoup plus qu'il n'y gagne.

Première Partie.

La première proposition doit paroître aux duelistes paradoxé , on en établit la vérité sur les causes et les suites du duel. Les unes et les autres deshonnorent la raison , et doivent le faire regarder comme une insigne folie et comme l'opprobre de l'humanité.

De quelles sources partent d'ordinaire ces combats singuliers ? consultons les acteurs de ces scènes tragiques ; c'est selon eux courage , intrépidité , grandeur d'ame. Consultons l'expérience , c'est fureur , emportement , petitesse d'esprit qui ne peut digérer une raillerie , ce sont tous les vices qui font les lâches. Tel voudroit passer pour un *Achille* , qui n'est au fond qu'un *Thersite* décidé. On brave le péril quand il est éloigné ; approche-t-il ? la pa-

leur peinte sur le visage des champions annonce le trouble de leur esprit. Les uns cherchent un lieu écarté, pour n'avoir aucun témoin qui les censure, les autres cherchent un lieu fréquenté pour avoir des amis officieux qui les separent. Les separe-t-on ! on blâme en public comme un mal dont on doit se plaindre, ce qu'en secret on regarde comme un bien dont on se félicite. A-t-on eu du dessous dans le combat ? les glaives étoient inégaux, un hazard imprévu a décidé la querelle &c.

D'autres vont au combat avec moins de lâcheté ; y vont-ils avec moins de folie ? Quel sujet les arme communément ? un étranger paroît dans la ville ; il passe pour brave, on veut être son ennemi. Il faut du sang pour cimenter la connoissance, et pour paroître brave devenir inhumain. Cent autres sujets plus légers arment cent autres combatans plus coupables. Quelles horreurs ! deux rivaux se font un divertissement de ces combats sanguinaires : on en a vu autrefois s'enfermer dans des tonneaux où ils ne pouvoient reculer et là renouveler les scènes effrayantes des cruels Andabates, qui se portoient des coups à l'aveugle, comme pour ne pas voir la mort qu'ils s'entredonnoient. On en a vu d'autres s'embrasser avant que de

II. Vol.

s'égorger

s'égorger , et le symbole de l'amitié devenir le signal d'un assassinat.

Je n'attaque jamais le premier, dira quelqu'un : Je vous loue ; mais pourquoi vous attaque-t-on ? que n'êtes vous plus humain , plus poli , plus complaisant ? On m'attaque sans raison : pourquoi accepter le cartel ? n'est-il point d'autre voye pour vous faire justice ? mais si je refuse , je suis deshonoré ; ouy , si vous n'êtes scrupuleux que sur l'article du duel... mais l'usage le veut : dites l'abus. Si vous vous trouviés dans ces contrées barbares, où la loi de l'honneur veut qu'on se jette dans la flamme du bucher , sur lequel se consume le corps mort d'un ami , croiriez-vous pouvoir sans folie vous assujettir à une si étrange coutume ? ... mais je compte icy donner la mort et non pas la recevoir. Combien d'autres l'ont reçue en comptant la donner ? Du moins avoués, ou que vous la craignez , et deslors vous êtes lâche , ou que vous la cherchez de sang froid , et deslors vous êtes insensé , et que vous y exposant contre les loix de la conscience , vous êtes impie.

Quant aux effers du duel, il n'y a qu'à jeter les yeux sur ses suites infamantes. L'indignation du Prince, la perte de la liberté, de la noblesse, des biens, de la vie ; l'indi-

II. Vol.

gence

2748 **MERCURE DE FRANCE**
gence , l'inominie qu'il attire sur la posterité du coupable , tout cela ne suffit il pas pour faire voir combien le duél flétrit l'honneur du Vivant et du Mort, du vainqueur et du vaincu : mais quel tort ne fait-il pas à l'Etat ? c'est ce qui reste à examiner.

Seconde Partie.

Prétendre que le duel forme des Braves à l'Etat , c'est ne pas avoir une juste idée de la véritable bravoure. Elle consiste dans un courage intrépide animé par le devoir, soutenu par la justice , armé par le zèle pour la défense de la Patrie. La valeur des Duellistes a-t'elle ces caracteres ? Au lieu de produire dans l'ame cette fermeté tranquille qu'inspire la bonté du parti pour lequel on combat , elle n'y enfante que le trouble et ces violens transports qui suivent toujours les grands crimes. Au lieu d'allumer dans le cœur et dans les yeux ce beau feu qui fait reconnoître les Heros , elle répand sur le visage une sombre fureur qui caracterise les assassins.

Le Duel est une espèce d'image de la Guerre civile ; le nombre des combattans en fait presque l'unique différence. Il est moindre dans le Duel , mais le péril n'en est que plus certain. Ignorent-ils donc

II. Vol.

qu'ils

qu'ils doivent leur sang au service du Prince ? Leur est-il permis d'en disposer au gré de leur haine ? et tourner leurs armes contre les Citoyens , n'est-ce pas les tourner contre le sein de la Patrie , leur Mere commune.

En vain veulent-ils s'autoriser par l'exemple des anciens Heros. Leurs combats singuliers n'étoient rien moins que des Duels , puisqu'ils ne s'agissoit point entr'eux de vanger des injures particulieres , mais d'épargner pour l'interêt de la Patrie le sang de la multitude. Tel fut le combat des trois Horaces , et des trois Curiaces. Les Romains qui lui ont donné de si justes éloges , étoient les ennemis les plus déclarés du Duel. On sçait combien l'ancienne Rome cherissoit le sang de ses Citoyens : de là ces Couronnes civiques pour quiconque avoit sauvé la vie à un de ses Enfans : de là ces peines décernées contre tout Citoyen convaincu d'en avoir appelé un autre dans la lice sanglante ; on cessoit dès-lors d'être Citoyen , et la profession de Dueliste conduisoit au rang d'esclave gladiateur.

Les Maures dans un siecle plus barbare avoient conçu une telle horreur pour ces sortes de combats , qu'ils ne les permettoient qu'aux valets chargés du bagage de

II. Vol.

l'Ar.

2750 **MERCURE DE FRANCE**
l'Armée : quel modele pour nos Duellistes ?

C'est donc ce monstre qu'il faut exterminer de la Pologne par une loy aussi severe dans son exécution , qu'immuable dans sa durée. Punir certains crimes , c'est prévenir la tentation de les commettre. Une punition sévère dispense d'une punition fréquente. Après tout , le plus sûr moyen d'abolir le duel dépend des particuliers. Qu'ils écoutent la raison aidée de l'honneur et de la foi ; qu'ils soient hommes et Chrétiens , et ils cesseront d'être Duellistes.

EXTRAIT DU III. DISCOURS.

Contre l'Oisiveté.

L'Oisiveté fait trop d'heureux en idées pour ne point avoir de Partisans. Que ne doit pas craindre l'Etat d'un vice qui est la source de tous les autres. Plus elle a d'attraits qui la rendent dangereuse , plus on doit empêcher qu'elle ne devienne commune ; pour mieux connoître ce qu'on doit en penser , il faut voir ce qu'on en peut craindre. 10. Un homme oisif est un citoyen inutile à la République: 20. il ne peut lui être inutile sans devenir bien-tôt pernicieux.

II. Vol.

Pre-

Premiere Partie.

Je ne suis , dit un oisif , coupable d'aucun vice qui me deshonne : je le veux , pourroit-on lui répondre ; mais votre faiblesse ne vous rend-elle pas capable de tous les vices ? Vous n'entrez dans aucune Société mauvaise ; à la bonne heure ; mais quel rang tenez-vous dans la Société humaine ? Vous n'êtes point un méchant homme , soit : mais êtes-vous un homme ? Membres d'une même famille , Sujets d'un même Roi , Parties d'une même Société , nous avons des devoirs à remplir à leur égard : un oisif peut-il s'en acquitter ?

Comment veut-on qu'un jeune effeminé , toujours occupé à ne rien faire , ou à faire des riens , soutienne le crédit de sa famille ? pourra-t'il acquérir de la réputation dans un Etat ? elle est le prix du travail ; rendre des services aux amis attachés à sa maison ? il n'interromproit pas son repos pour ses intérêts , le sacrifiera-t'il aux intérêts d'autrui ? Eterniser les vertus de ses peres , et le souvenir de leurs travaux ? il faudroit une noble émulation , la mollesse en a éteint le feu dans son cœur : sa famille se flattoit qu'il se-
II. Vol. roit

2752 **MERCURE DE FRANCE**
roit son appui : à peine sçait-il qu'il en est
membre.

Est-il plus utile à la Société civile ? la Noblesse doit être comme l'ame de tout ce corps de citoyens : le goût d'un Seigneur qui gouverne une Province en donne à tous ceux qui l'habitent : les Sciences , les beaux Arts , tout s'anime à sa vûë , tout prend une forme riante : à sa place substituer un homme oisif ; quel changement ! tout languit , tout s'endort avec lui ; non-seulement il ne fait aucun bien , mais il rend inutile le bien qu'on avoit fait.

Que peuvent attendre le Prince et l'Etat , d'un homme qui se regarde comme l'unique centre où doivent aboutir tous ses sentimens , et toutes ses pensées ? quel poste important lui confiera-t'on ? Sçaura-t'il remettre ou entretenir dans une Province le bon ordre , prévoir et réprimer les maux que l'on craint ? quel embarras ! il ne craint d'autre mal que le sacrifice de son repos. Chargera-t'on ses foibles mains de cette balance redoutable , qui pèse les interêts des hommes ? quel fardeau ! il faut s'en décharger dans une main étrangère aux dépens de son honneur et de nos fortunes. Lui confiera-t'on la conduite des armées ? quel tumulte ! La

II. Vol.

Guerre

DECEMBRE. 1732. 2753

Guerre s'accommoda-t-elle jamais avec la mollesse ? Ainsi l'oisif devient tout à la fois la honte de sa famille qu'il dégrade , de la Société qu'il deshonne , de l'Etat qu'il trahit : mais son portrait n'est encore qu'ébauché , il ne peut être citoyen inutile , sans devenir citoyen pernicieux.

Seconde Partie.

Dès que le poison de l'oisiveté s'est glissé dans un jeune cœur , il en glace toute l'ardeur , il déränge tous ses ressorts , il arrête tous ses mouvemens vers le bien , il en fait le theatre de ses passions et le jouet des passions d'autrui. C'est par là que l'oisiveté devient funeste aux jeunes Seigneurs , et ne les rend presque jamais inutiles qu'elle ne les rende en même-tems pernicieux à l'Etat.

Se refuser au bien , c'est presque toujours se livrer au mal. Qu'une Maison , où ces Heros de la mollesse trouvent accès , est à plaindre ! que de vices , un seul vice n'y fera t'il pas entrer ! ces discours ne feront-ils point baisser les yeux à la sage Retenuë , à la timide Pudeur ? La Tempérance et la Sobriété seront-elles respectées dans ses repas ? mais surtout , que ne

II. Vol.

doit

2754 **MERCURE DE FRANCE**
doit pas craindre la République en général ?

Semblables à ces Insectes odieux , qui ne subsistent qu'aux dépens de la république laborieuse des Abeilles , et la troublent sans cesse dans ses travaux utiles , ils vivent délicieusement dans le sein et aux frais de la Patrie , et se servent souvent de leur aiguillon contre elle. Ils boivent les sueurs des citoyens laborieux , et s'enyvrent quelquefois de leur sang.

Ce qui doit armer le plus les loix contre l'Oisiveté , c'est qu'elle réunit ce que les trois autres vices qui entrent en concurrence avec elle ont de plus odieux. Un jeune oisif qui confie le soin de sa maison à un perfide Intendant dont il n'exige presque aucun compte , ne perd-il pas souvent plus de biens par sa négligence , que le prodigue n'en dissipe par son luxe ? Ne le verra-t-on pas secouer bien-tôt le joug de la contrainte qui gêne son humeur , et voulant donner à tous la loy , ne la recevoir que de son caprice ? L'amour des oisifs pour la vie douce est un préservatif contre la tentation du duel ; mais la seule idée que l'on a conçue de leur peu de courage , n'engagera-t-elle pas de jeunes Duelistes à les attaquer , ne fut-

II. Vol.

cc

DECEMBRE. 1732. 2755

ce que pour se faire une réputation aux dépens de la leur.

L'Orateur conclut à bannir de toutes charges ceux qui seront convaincus de ce vice , et à les noter par quelque punition qui caracterise leur défaut.

EXTRAIT DU IV. DISCOURS.

Contre l'Indépendance.

L'ame du bon gouvernement c'est le bon ordre ; le bon ordre ne subsiste que par la subordination. L'Indépendance en sappe tous les fondemens ; quand elle se trouve dans les jeunes Seigneurs , 1^o elle les accoûtume à braver l'autorité ; 2^o elle les porte à prétendre même au droit d'impunité.

Premiere Partie.

Pour connoître le danger de l'indépendance, il faut voir comment elle se forme dans la jeune Noblesse , et jusqu'où elle peut étendre ses progrès contre l'autorité légitime. La naissance et l'éducation, voilà ses sources. Comment élève-t-on les jeunes Seigneurs ? L'or sous lequel ils rampent dans l'enfance ébloiit leurs yeux ; le faste qui les environne enfle leur esprit ; les plaisirs qu'on leur procure corrom-

II. Vol.

B pent

pent leur cœur : mollesse d'éducation qui fait les délices de l'enfance , et prépare les révoltes de la jeunesse.

La raison est à peine éclosée , qu'ils ferment les yeux à sa lumière , et les oreilles à sa voix. Les Maîtres veulent-ils les rappeler aux devoirs ? les flatteurs les en écartent , et leur apprennent qu'ils sont plus nés pour commander que pour obéir ; à force de donner la loi , on s'habitue à ne la plus recevoir. Veut-on s'opposer au mal , et les confier à des Maîtres plus amis du devoir que de la fortune ? ils ne plient que pour se redresser bien-tôt avec plus de force dès qu'ils en auront la liberté.

Quel bonheur pour un jeune Indépendant , s'il a auprès de lui un Mentor qui craignant beaucoup moins pour la vie que pour l'innocence de son Telemaque , aime mieux se précipiter avec lui du haut d'un affreux Rocher , que de le voir se précipiter dans l'abîme du vice ! Mais trouve-t-on beaucoup de Gouverneurs de ce caractère ? Combien flattent leur Elève dans ses desirs , se mettent de moitié avec lui pour ses plaisirs ; et devant être ses maîtres , deviennent ses esclaves ! détestable éducation qui d'un indépendant fait quelquefois un scelerat.

II. Vol.

L'In-

DECEMBRE. . 1732. 2757

L'Indépendance conduit à la révolte ;
l'Eleve intraitable devient fils rebelle ;
combien en a-t-on vû braver l'autorité
paternelle , outrager la Nature , et d'in-
dépendans qu'ils étoient , n'avoir besoin
que de changer de nom pour devenir dé-
naturés ? Mauvais fils sera-t'il bon sujet ?
peut-on s'en flatter , surtout dans un
Royaume électif , où l'on est quelquefois
tenté , de faire avec audace , ce qu'on croit
pouvoir faire avec avantage ?

La plus florissante République de la
terre , Rome la maîtresse du monde pres-
qu'entier , se vit sur le point d'être sacca-
gée et réduite en cendres. Qui alluma
l'incendie ? une cabale de jeunes factieux ,
conduits par Catilina , et possédés du
démon de l'indépendance. Que de sang
ne fallut-il pas répandre pour éteindre ce
feu ? Autorité domestique et publique ,
loix divines et humaines , tout est sacrifié
à l'impérieux désir de se rendre indépen-
dant. La loi violée s'arme-t'elle du glaive
pour vanger ces attentats ? Après avoir
bravé ses réglemens , ils bravent ses mena-
ces , et s'arrogent le droit d'impunité.

Seconde Partie.

Si l'on en croit les jeunes Seigneurs in-
dépendans , leur jeunesse et leur condi-

II. Vol.

Bij tion

4758 MERCURE DE FRANCE
tion les mettent à couvert des loix et de
la punition qu'elles prestrivent.

La jeunesse est l'âge où le feu des passions s'allume ; c'est donc aussi le tems où l'on doit s'appliquer à l'éteindre. Faut-il attendre que l'incendie ait pris des forces et se soit communiqué? trop de severité , il est vrai , révolte et fait hair le devoir , mais trop d'indulgence enhardit , et fait violer la loi.

La Noblesse est l'état où les exemples sont plus contagieux ; mais c'est donc aussi l'état où les punitions sont plus nécessaires. Les sujets d'un moindre étage regardent ces jeunes Seigneurs autant comme leurs modèles que comme leurs maîtres. Un coupable de la sorte impuni fait un million de coupables dans l'espérance de l'impunité.

Aussi Rome et Sparte punissoient-elles sévèrement l'indépendance et le mépris des loix dans les jeunes gens de qualité. Deux Chevaliers Romains furent autrefois dégradés de leur ordre , et mis au rang des Plebéïens , pour n'avoir pas assez promptement obéi à un Proconsul. Un peu de roture parut alors un excellent remède contre le vertige de l'indépendance. Comme l'élévation du rang produit les fumées de l'orgueil , l'humiliation les dissipe.

EXTRAIT DU V. DISCOURS.

Fait par le Prince après les Plaidoyers.

Casimir après avoir entendu les discours des Parties , fait sentir le fort et le foible des raisons alleguées , et en ajoute plusieurs nouvelles dont le détail seroit long. Il établit pour principe que le premier desordre contre lequel doit sévir le Législateur , est celui qui porte un plus grand préjudice au plus grand nombre des sujets ; c'est-à dire , celui qui est le plus considérable en lui-même et le plus étendu dans ses suites. Sur ce principe il examine les quatres desordres proposez , et les balance long-tems par une infinité de preuves que nous sommes fâchez d'omettre , mais que ne nous permet pas la briéveté que nous nous sommes prescrite dans les extraits. Il résulte de cet examen que les jeunes Seigneurs independans sont les plus coupables , sur tout parce qu'ils violent la loi fondamentale de l'ordre politique , c'est-à-dire l'obéissance et la soumission : et nous pouvons , dit le Juge , esperer de mettre un frein à l'amour des folles dépenses , à la manie du faux point-d'honneur , à l'indolence et à l'oisiveté des faineans par de bons et salutaires Edits : mais

II. Vol.

B iij pour

2960 **MERCURE DE FRANCE**
pour l'indépendant, si son caprice le porte à être dissipateur, dueliste, et indolent de profession, en vertu de son système et de ses principes d'indépendance, il se maintiendra en possession de ces trois desordres, et ses maximes favorites nous répondent par avance qu'il comptera pour rien la loi que nous allons porter contre lui et contre ses consorts. Portons-la cependant cette loi, &c.

Là-dessus le Prince prononce, 1^o contre l'Indépendance, 2^o contre l'Oisiveté, 3^o contre le Duel, 4^o contre le Luxe, et il rend raison de l'ordre qu'il observe en ce Jugement. Ensuite il porte différentes loix qu'il croit les plus propres à remédier à chaque desordre, et telles à peu près qu'Athènes en porta contre l'Indépendance, Lacedemone contre l'Oisiveté, Rome contre le Luxe, et la France avec une partie de l'Europe contre le Duel.

Enfin M. d'*Aligre* qui avoit été complimenté par M. le *Pelletier de Rosambo* sur la noblesse et la dignité avec laquelle il avoit présidé à ce Jugement, le félicita à son tour de la finesse et de la délicatesse d'esprit qui avoit éclaté dans son discours; il fit aussi compliment à M. de *Bussy* sur son éloquence et sur son talent à parler en public; à M. *Petit*, sur son beau feu

II. Vol.

d'imagina-

DECEMBRE. 1732. 2761
d'imagination ; à M. de Verac sur l'élégance de son Plaidoyer et les graces de sa prononciation. L'illustre Assemblée souscrivit sans peine à la justice de ces éloges.

XXXXXXXXXX:XXXX:XXXXXX.XXXXXXXX

EPITRE à M. de Voltaire , par M. Clement , Conseiller du Roi , Receveur des Tailles de Dreux.

DE tes talens admirateur sincere ,
Je t'adresse , illustre Voltaire ,
Ce foible essai que j'ai construit ,
Loin des Curieux et du bruit ;
Si ma Muse ici pour te plaire
Fait par hazard des efforts superflus ,
Ton silence bien-tôt m'apprenant à me taire ,
De mes deffauts me corrigera plus
Que ne seroit le sifflet du Partere.

D'où vient donc ce transport nouveau ?
Les Provinciaux , vas tu dire ,
Connoissent-ils le charme de ma Lire !
Oùï ; Voltaire , ici le vrai beau
Sur les cœurs maintient son empire ;
Et , comme à Paris , l'on sçait rire
Des vains efforts d'un débile cerveau.
Jadis , en ce lieu les Druides ,

: II. Vol.

B iij Fai-

Faisoient sous leurs mains homicides,
 Gémir les crédules humains ;
 Tu sçais qu'arbitres des destins ;
 Aux Mortels simples , sans science ,
 Ils faisoient respecter leur trompeuse igno-
 rance ;

Nous vivons sous un autre tems ,
 De ces beaux lieux les doctes habitans ,
 Desabusés du faux , du ridicule ,
 Ont sçû bannir préjugés et scrupule ,
 L'Amour du vrai charme ici les esprits ,
 De toi sans cesse en relit les écrits ,
 Et ta Henriade immortelle ,
 Par des traits touchans , enchanteurs ;
 De la ligue et de ses fureurs
 Nous rend la peinture si belle ;
 Que nous cherissons les malheurs
 Qui de ta muse ont excité le zele.
 Charles , Brutus , Œdipe , enfans de ton loisir ,
 Nous offrent tour à tour un différent plaisir.
 De tes Vers la douce harmonie
 Tient surtout mon ame ravie ;
 Que ne puis-je avec dignité ,
 Te peindre ici ma sensibilité !
 Et t'exprimer avec ton énergie
 A quel point tu m'as enchanté !
 Vains efforts , je sens ma foiblesse ;
 Et tout mon feu n'est qu'une yvresse ,
 II. Vol.

Dont

DECEMBRE. 1732. 2763

Dont tu ris peut-être à présent.

Reçois du moins ce badinage ,

D'un œil modéré , complaisant ;

Si Malcraîs sçût plus dignement

T'offrir de son pays le fastueux hommage ,

Qu'il te souviennne seulement ,

Qu'inférieurs à son ouvrage ,

Nous l'égalons en sentiment.

Réponse de M. de Voltaire.

Les Vers aimables que vous avez bien voulu m'envoyer , Monsieur , sont la récompense la plus flatteuse que j'aye jamais reçue de mes Ouvrages. Vous faites si bien mon métier que je n'ose plus m'en mêler après vous , et que je me réduis à vous remercier en simple prose de l'honneur et du plaisir que vous m'avez fait en Vers. Je n'ai reçu que fort tard votre charmante Lettre , et une fièvre qui m'est survenue , et dont je ne suis pas encore guéri , m'a privé jusqu'à présent du plaisir de vous répondre. On avoit commencé il y a quelque-tems , Monsieur , une Edition de quelques-uns de mes Ouvrages , qui a été suspendue. J'ai l'honneur de vous l'envoyer toute imparfaite qu'elle est , je vous prie de la recevoir comme un témoignage de ma reconnoissance et de l'envie que j'ai de mériter votre suffrage. Il est beau à vous ,

II. Vol.

Bv Mon-

2764 MERCURE DE FRANCE
sieur, de joindre aux calculs de Plutus,
l'harmonie d'Apollon. Je vous exhorte à
réunir toujours ces deux Divinités, elles ont
besoin l'une de l'autre.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup
d'estime, &c.

::***:***:***:***:***:***:***:***

*LES Changemens divers dans la Nature,
sur la Naissance du Messie.*

CANTIQUE pour la Fête des Rois ;
sur l'Air : *Au bord d'une Onde fugitive.*

HElas ! quelle clarté nouvelle ?
Quel Astre brille dans les Cieux ?
Jamais la nuit ne fut si belle ;
Les Zéphirs regnent en ces lieux.

Flore revient ! Ah quels présages !
Tout rit, tout plaît dans nos Forêts ;
Les Oiseaux ; par leurs doux ramages ;
Font goûter des plaisirs parfaits.

Déjà l'impatiente Aurore,
Dore nos Champs et nos Côteaux ;
II. Vol.

No

Nos Prez reverdissent encore ,
Et les fleurs naissent près des eaux.

Un Dieu fait sentir sa présence ;
Tout enchante dans ces Deserts ;
Les vents redoutent sa puissance ,
Tout a changé dans l'Univers.

Quel bruit de Clairons , de Trompettes
Se mêle aux doux sons des Hautbois ?
Qui regne ici ? dans ces retraites ,
Les Bergers sont parmi les Rois.

O ciel ! que vois-je ? quelle Etoile ?
Conduit les Mages dans ce lieu ?
La nuit se cache avec son voile ,
Pour laisser voir un Homme-Dieu.

Mes yeux découvrent l'invisible ;
L'Etre premier s'aneantit ;
Je comprends l'incompréhensible ;
Le Verbe Dieu s'assujettit.

Egal à son Pere en puissance ;
Il est de toute Eternité ,
Son Verbe , son Fils , sa substance ;
Sans alterer son unité.

II. Vol.

B vj . Une

2766 MERCURE DE FRANCE

Une fille, vierge féconde ,
Augmente sa virginité ,
En enfantant l'Auteur du Monde ,
Sans blesser son intégrité.

Du Ciel , de la Terre et de l'Onde ,
Je vois ici le Souverain ;
Grand Dieu ! que fais-je qui réponde ,
Au feu de votre amour divin ?

Sauveur , pour nous fermer l'abîme ;
Vous avez pris un Corps mortel ;
Si votre cœur sert de victime ,
C'est pour rendre l'homme immortel.

Contre l'orgueil ce Sauveur prêche ;
Mondain , range-toi sous ses Loix ,
Viens pour l'adorer dans sa Crèche ,
Comme font ces trois puissants Rois.

Ils offrent l'Or à sa Puissance ;
La Myrhe à son humanité ;
Et pour son origine immense ,
L'Encens à sa Divinité.

Venez , Monarques de la Terre ,
Princes contrits , ne craignez pas ;

II. Vol.

II

DECEMBRE. 1732. 2767

Il est desarmé du Tonnerre,
Hâtez-vous, il vous tend les bras.

Laisse, Mondaine, ta Toilette,
Dieu connoît les passevolants;
Porte-lui ton ame bien nette,
C'est-là son Or et son Encens.



*RE'PONSE de Madame Meheult à la
Lettre insérée dans le Mercure du mois
d'Octobre dernier, page 2149. au sujet de
son Histoire d'Emilie, ou des Amours de
M^{lle} de*

LA Lettre que vous avez fait paroître ;
Monsieur, dans le Mercure, me com-
ble de tant de gloire, que je ne puis sans
ingratitude me dispenser de vous en mar-
quer publiquement ma reconnoissance,
d'ailleurs la Critique qui succede aux Elo-
ges me demande une réponse, le silence
dans ces occasions peut être regardé com-
me un aveu tacite de sa défaite, un pareil
soupçon me seroit trop injurieux. Une
Femme doit sçavoir se défendre, la ré-
sistance est pour elle une vertu essentielle.

Dès que l'on est informé, dites-vous,
II. Vol que

que l'amour d'Emilie pour M. de Saint Hilaire n'est qu'une feinte, l'esprit n'a plus rien qui l'occupe, et ce vuide est rempli par de longues conversations qui ennuyent extrêmement le Lecteur.

Ce sentiment n'est pas assurément général, ces longs entretiens ont eu le suffrage des Maîtres dans l'Art d'écrire, mais chacun a sa façon de penser, et il me sieroit mal d'en parler davantage.

Les amours de mon Héroïne et du Comte viennent subitement, ils se plaignent sans cesse, lors que rien ne semble les traverser.

La personne qui fait cette objection n'a jamais aimé véritablement, les allarmes sont le partage des amans, mais l'expérience seule peut prouver ce que je dis.

On m'accuse aussi d'avoir fait mourir mes Acteurs sans aucune utilité.

Ce raisonnement est si frivole qu'il ne mérite pas la peine d'être relevé. Je n'ai cherché dans mon Ouvrage qu'à rendre les aventures vraisemblables: former une fiction et vouloir éviter le Romanesque, est une entreprise assez difficile. Il faut puiser dans les sentimens, et chercher des incidens ordinaires. Rien ne l'est plus que la mort; la douleur que cause un si triste moment nous touche, nous émeut et nous

II. Vol.

arrache

arrache des larmes , d'autant plus volontiers que nous sommes tous les jours exposcz à la même peine.

Enfin on me reproche que je ne devois pas me servir des exemples odieux de Julie , de Messaline et de Marguerite de Valois : que de semblables portraits ne conviennent pas dans la bouche d'une Mere.

Si l'on me condamne , il faut auparavant proscrire les Livres qui sont entre les mains de tout le monde. Pour moi , je n'avois pas 14. ans , que je sçavois l'Histoire Romaine par cœur. Hé ! qu'auroit pu citer Mad. de Reville ? des Elus sanctifiez dès le berceau ? Flôre donnoit dans des foiblesses , et l'application n'eut pas été juste. Des conversions ? elles sont toujours précédées du vice , ainsi j'aurois tombé infailliblement dans le même deffaut.

Emilie après son escapade devoit être plus humble , et refuser sa main à M. de S. Hilaire pour l'unique motif qu'elle ne se croit plus digne de lui. C'est penser trop sagement ; j'eusse mal soutenu le caractere de mon Héroïne. Une coquette des plus étourdies ne devient pas si-tôt raisonnable.

Je ne sçai , Monsieur , si vous trouverez cette replique suffisante , je suis un foible Athlete , et si j'ose entrer en lice

II. Vol

avec

2770 MERCURE DE FRANCE
avec vous , c'est moins pour remporter le
prix , que pour vous assurer que je serai
toute ma vie , Monsieur , votre &c.

Brucelle Mehenst.



E P I T R E,

A M. l'Abbé Plomet , sur ses Noël's.

SAGE Plomet , dont la plume rapide ,
Juste et sçavante en ses productions ,
Fut souvent le fidelle guide ,
De nos timides Amphions ,
Reçois avec bonté ces Essais de ma Lyre ;
Elle t'en doit les premiers fruits ,
Puisqu'elle a pris dans tes Ecrits ,
L'entousiasme qui l'inspire.
On t'a vû penetré d'une divine ardeur ,
Du Sauveur des Humains celebrer la Naissance ;
Par tes charmans accords le coupable Pécheur ,
Sentoit renaître dans son cœur
D'un heureux avenir , la flatteuse esperance.
Aux approches de ce grand jour ,
Le Public révéroit dans son impatience ,
Ces marques de ton saint amour ,
Et les chantoit avec reconnoissance :

II. Vol.

Mais

Mais hélas ! il n'a plus cet innocent plaisir ;
 Il le demande en vain , Plomet le lui refuse ,
 Tes amis seuls , reçus dans ton pieux loisir ,
 Partagent avec toi les efforts de ta Muse.
 Des saints Lauriers que ta main à cueillis ,
 Le Public te doit un hommage ;
 Mais ces talens qui furent ton partage ,
 Te furent-ils donnez , pour être ensevelis ?
 Quoi ! craindrois-tu les Critiques cruelles ,
 D'un Censeur étourdi ?
 Tes Noëls précédens sont tes garants fidelles ,
 Rime , Plomet , tu seras applaudi.
 La pâle jalousie et la haine barbare ,
 Voudront semer en vain leurs ennuieux discours ;
 Le Languedoc charmé , t'admira toujours ,
 Et la gloire qu'il te prépare ,
 Vaut bien le danger que tu cours.
 Des honneurs qu'on te doit , sage dispensatrice ,
 L'équitable Posterité ,
 Sçaura mieux te rendre justice ,
 Et l'on verra la verité ,
 Terrasser la noire malice.
 Corneille (dira-t'on) La Fontaine , Rousseau ,
 Despreaux , Racine , Moliere ,
 Paroissant animez d'un feu toujours nouveau ,
 Sçurent chacun à leur maniere ,
 Parcourir sans égaux leur brillante carrière ;
 II. Vol. Heureux

Heureux de partager entr'eux un don si beau,
Couverts d'une éternelle gloire,
Leurs noms chéris deviendront immortels ;
Mais parmi les Sçavans que nous vante l'Histoire,
Plomet s'est distingué par ses pieux Noël.

L'Abbé Cros, de Montpellier.



REFLEXIONS

Sur l'Amour.

LE desir d'être aimé est un des plus grands effets de l'aveuglement des hommes. C'est la ruine des esprits, la corruption des mœurs, la perte de la liberté, l'obsession des hommes et le plus grand de tous les maux ; cependant la misere humaine nous persuade que c'est le comble de la félicité.

Tout ce qui a rapport à l'objet aimé est beau, parfait, admirable : *Allucinatur quisquis amat in eo quod amat.* Plutarque.

Ceux qui sont aimez, adoptent les erreurs et les prennent pour des témoignages des veritez les plus constantes ; ils
II. Vol. croient

DECEMBRE. 1732. 2773.

croient ne pouvoir errer. Cela n'est pas surprenant, car ceux qui nous aiment ne sçauroient nous faire ouvrir les yeux, et c'est une grande pitié de ne pouvoir être repris ni corrigé que par ceux qui ne sçauroient ni nous reprendre ni nous corriger. *Hoc impedit quod nimis nobis placemus.* Seneque.

C'est le propre de l'Amour malheureux de s'abandonner à des soupçons et à des craintes indignes qu'il condamne lui-même, et qui, en le persecutant, ne laissent pas de l'engager dans des démarches souvent suivies d'un long repentir.

Les craintes de l'amour, disposent toujours à une confiance flateuse, qui fait croire avec plaisir ce qui justifie la personne qu'on aime.

Quand on mérite d'être aimé, on se flate toujours de l'être, et presque toujours plus qu'on ne l'est en effet.

Plus on aime tard et plus fortement on aime.

Urit amor grauius, quò seriùs urimur intus. Ovide.

Sape venit magno scœnore tardus amor.

II. Vol.

On

On ne doit jamais se picquer d'être le martyr de la vanité ou du caprice d'une Belle. On doit cesser d'aimer aussi-tôt qu'on cesse d'être bien traité ; car pourquoi vouloir malgré la Loi naturelle , se faire un tourment de ce qu'elle a donné à l'homme comme un plaisir ? nous devons cependant plaindre ceux que l'erreur commune engage dans d'autres sentimens et qui sont les victimes de leur propre aveuglement.

Amore si finge fanciullo per significar che per placarsi pretende doni : si finge però anco cieco , per lasciarsi rapire quanto possiede.

Il n'est point de forme sous laquelle l'Amour ne se déguise pour s'insinuer dans un cœur , jusqu'à prendre celle de la raison et de la vertu.

Un amour extrême est capable de faire dire tout ce qu'on ne pense pas , quand on croit se pouvoir procurer ce qu'on desire.

L'amour est une contagion qui se communique presque toujours par la fréquentation de ceux qui sont susceptibles de cette passion.

II Vol.

Ceux

Ceux qui n'aiment pas, ont rarement de grandes joyes; ceux qui aiment, ont souvent de grandes tristesses.

Parmi les Amans la haine n'est bien souvent qu'un amour déguisé; mais l'indifférence est une véritable preuve d'un amour éteint.

Amantes amoris nebulis obcacati falsa pro veris accipiunt.

Plus l'amour est contraint, plus il est ardent. *Per vincula cresco.*

On s'estimerait heureux en amour, si ce qui manque à notre félicité ne faisoit celle de personne.

L'amour devient un plaisir bien froid, s'il n'est attisé par la difficulté.

Quand un cœur tendre est assez irrité pour devenir cruel, il passe d'un extrémité à l'autre, et la mesure de sa tendresse naturelle, devient celle de sa cruauté.

L'amour est plus dangereux et plus outré aux vieillards qu'aux jeunes gens.

L'autunno del' età fassi ad un core,

Tutt' amor . tutt' angoscia, è tutto ardore. Speranza.

I I. Vol.

La

277⁶ MERCURE DE FRANCE

La vertu est une perfection de l'ame ;
l'amour est une imperfection , en ce qu'il
fait aimer en autrui ce qui nous manque
en nous-mêmes.

La crédulité, naturelle à l'amour, laisse
rarement la raison agir avec toutes ses
lumières dans l'esprit d'un Amant ; elle
fait trouver possible les choses les plus
étranges , lorsqu'elles s'accordent avec ce
qu'on souhaite.

Laura dell'amore e un'esalatione pes-
tiferà, che ci offusca la ragione.

L'amour vous attaque inutilement , si
vous vous occupez par le travail et l'ap-
plication : *Otia si tollas , perere cupidinis*
arcus.

Il n'est pas sûr que l'amour fondé sur
la beauté, dure autant qu'elle ; mais il
est indubitable qu'il meurt avec elle.

Le bon homme Brantome , dit agréa-
blement que qui veut être aimé sans ai-
mer , ressemble à celui qui veut allumer
son flambeau avec une torche éteinte.

Qui aime est plus heureux que qui
II. Vol. est

est aimé. Cependant il est plus noble et il devrait nous être plus agréable d'être servis, que de servir.

Celui qui a de la haine est plus blâmable que celui qui est haï. Or celui qui aime doit l'emporter sur celui qui est aimé; car celui qui oblige, est plus généreux que celui qui est obligé. L'amour de l'Amant fait la reconnaissance de la personne aimée, comme plus parfait et plus digne. Les choses inanimées peuvent être aimées, mais elles ne sçauroient jamais aimer. *Cognosci enim et amari etiam in carentibus anima existit; at cognoscere et amore rebus animatis.* Arist. *Melius est amare quam amari.* id. *Divinior est amator, quam amatus, est enim numinis afflatu percitus.* Plat.

Les Italiens disent proverbialement : *Amore, subito nato morire, se non e nodrito dalla speranza.*

C'est une grande question de sçavoir si on a plus de mérite auprès d'une Maîtresse, en lui marquant beaucoup d'empressement, qu'en ne lui en témoignant que peu.

Chi e amato perde la liberta, perche
II. Vol. c

1778 MERCURE DE FRANCE
e obligato a suo dispetto ad amare chi
l'ama.

Quand on a véritablement donné son cœur, on n'a plus rien qui ne soit au pouvoir de celle qui le possède.

En guerre et en amour, les yeux sont les premiers vaincus. *Gli occhi*, disent les Italiens, *sone sempre principio e fine d'amore*.

Quand on est bien amoureux, on est très-retenu par la crainte de déplaire à l'objet aimé. Les médiocres passions inspirent toutes sortes de témérités.

L'amour est le Roy des jeunes gens et le Tyran des vieillards.

Le relâchement et le dégoût suivent ordinairement les amours où il n'entre que de la volupté.

Une infidélité qu'on prend soin de cacher, promet plutôt un retour qu'un engagement où l'on ne garde point de mesures.

Comme les petits feux s'éteignent par
II. Vol. les.

DECEMBRE. 1732. 2779

les grands orages, et les grands s'augmentent ; de même l'amour médiocre se refroidit par les difficultez , mais le grand s'accroît.

Le Char de l'Amour est tiré par des Lions , pour montrer que ce Dieu sçait soumettre les animaux les plus féroces.

On ne se croit jamais miserable quand on aime bien ; mais on croit l'avoir été quand on n'aime plus.

L'amour est de telle nature , qu'il ne peut jamais causer de plaisirs tranquilles ; et soit qu'il donne de la joye ou de la douleur , c'est presque toujours en desordre et avec tumulte et agitation.

Les premieres passions sont si bien les plus fortes , qu'on pourroit dire que souvent plus on aime , moins on sçait aimer.

L'amour qui s'établit par vanité , n'est que vanité , et ne peut subsister. L'amour fondé sur la beauté , meurt avec elle ; l'amour qui vient par des interêts de famille , n'est qu'avarice ; l'amour que la jeunesse inspire , n'est que legereté ; l'amour qui naît du tempéramment , est

II. Vol.

C aveugle

2780 MERCURE DE FRANCE
aveugle et grossier ; il n'y a que l'amour
que l'estime et la vertu font naître qui
soit solide et qu'on doive louer.

Un homme bien amoureux , fait de
soi-même un spectacle très-agréable pour
la personne qu'il aime.

La perte des personnes dont nous som-
mes aimez , est bien plus irréparable que
celle des personnes que nous aimons.

Une belle femme , d'un esprit médio-
cre , fait aisément beaucoup de conquê-
tes , mais elle ne les garde pas long-
temps ; une femme d'esprit sans beauté
en fait peu et difficilement , mais elles
sont infiniment plus durables.

L'amour et la haine marchent sou-
vent ensemble. Les Italiens disent , *l'odio
non e contratrio d'Amore , ma sequaci d'a-
more.*

Les larmes des femmes et les soupirs
des Amans , sont deux choses inépuisa-
bles , l'une ne coûte guere plus que l'au-
tre , car la source en est intarissable ; c'est
comme un Bassin qui se remplit à me-
sure qu'on y puise.

II. Vol.

Selon

DECEMBRE. 1732. 2781

Selon le Proverbe Espagnol : *Mucho sabe la zarra , pero sabe mas la Dona enamorada.*

On a beau dire , une femme est bien à plaindre quand elle a tout ensemble de l'amour et de la vertu.

La prudence et l'amour ne sont pas faits l'un pour l'autre. Tandis que l'amour croît , la prudence diminue.

Vouloir qu'on soit amoureux avec mesure ; c'est vouloir qu'on soit fou avec raison.

Dans les commencemens d'une tendre passion , on est trop crédule ; on l'est trop peu dans la suite. De-là les inquietudes , les soupçons , les reproches , les ruptures.



EPI TRE,

*De M^{lle} de Malcrais de la Vigne , à M.
V. D. G. de Marseille , pour répondre à
ses Vers , imprimez dans le Mercure d'Octobre 1732. page 2188.*

Monsieur , dont l'ame perplexe,
S'alambique en cent façons,

II. Vol.

C ij

Votre

2782 MERCURE DE FRANCE

Votre idée est circonflexe ;
 Sous le grand lambris convexe,
 Il est des gens de tous noms.
 Mais sçavez-vous qu'au beau Sexe,
 Vos Vers sont injurieux ?
 Arrêtez, Messieurs les hommes ;
 Vous êtes si glorieux,
 Que vous croyez que nous sommes,
 Auprès de vous des Atomes,
 Ou des riens harmonieux.
 Sçachez pourtant que les Dames,
 Quoiqu'en dise un fol Auteur,
 Ainsi que vous, ont des ames,
 Et que les celestes flâmes,
 Ont coulé dans notre cœur ;
 Cependant n'allez pas croire,
 Ou je garde le *tacet*,
 Qu'ici je veuille avec gloire,
 Mettre du Docteur *Docet*,
 Sur ma coëffe le bonnet ;
 J'en romprois mon Ecritoire,
 Et m'irois pendre tout net,
 M'étreignant de mon lacet.
 Cès Pédans à l'humeur cruë,
 Dès qu'ils s'offrent à ma vûë,
 Me plaisent moins qu'un Valet,
 Qui dans chaque coin de rue,

II. Vol.

Fait

Fait entendre son sifflet.
 Si je voulois , par exemple ,
 Trancher ici du Docteur ,
 Je dirois , mon cher Seigneur ,
 Vous , qui fréquentez le Temple
 Du Dieu Versificateur ,
 Connoîtriez-vous Corine ,
 Leontion , Eccello ,
 Sapho , Prasille , Ocello ,
 Théano , Cléobuline ?
 Au monde est-il un canton ,
 Qui ne vante des Poètes ,
 Qui , quoi qu'ayant des cornettes ,
 Ont fait sonner leurs Musettes ,
 Sur plus d'un merveilleux ton ,
 Aussi-bien que Coridon ?
 L'Antique et Moderne Rome ,
 Vit et voit briller les siens ,
 Notre France en a tout comme ,
 Ces doubles Italiens ,
 Et par tout on les renomme ,
 Plus que *Donna Giustina* ,
 Et *Signora Colonna*.
 Si point ici ne les nomme ,
 C'est pour abreger chemin ,
 Et je croi bien qu'en Provence ,
 Le beau Sexe féminin ,

2784 MERCURE DE FRANCE

Mieux qu'en nul endroit de France,
 Fait voir qu'il a l'esprit fin,
 Assaisonné de Science :
 Beau Païs des Troubadours !
 C'est chez vous que l'Italie,
 De l'Art de la Poësie,
 Apprit les excellens tours.
 Mais alte-là, mon génie,
 Je vois que je passerois,
 Pour une grande Pédante,
 Moi, qui passer ne voudrois ;
 Que pour petite Sçavante.
 Au surplus bien mieux que vous,
 Des Vers nous devrions faire,
 La raison en est très-claire,
 Si, comme vous dites tous,
 Caprice domine en nous,
 Avec cervelle légère.
 Mais ce n'est point là le fait ;
 Et votre ame impatiente,
 Me demande mon Portrait ;
 Je vais être complaisante,
 Et vous serez satisfait ;
 C'est trop, et j'en suis dolente,
 Avoir suspendu l'attente,
 D'un aimable Curieux.
 Taille un peu courte, grands yeux,

II. Vol.

Bouche

Bouche riante et vermeille ,
Avec un air de douceur ,
Monsieur l'Auteur de Marseille ,
C'est-là Malcrais ou sa Sœur.



*LETTRE de M.... écrite à M. de...
Commandeur de l'Ordre de S. Jean de
Jerusalem , au sujet d'un Livre nouveau
intitulé : La Vie de Messire François Pic-
quet , &c.*

LE Livre dont vous me parlez , Mon-
sieur , est également curieux et édi-
fiant , il mérite que vous le lisiez avec
attention , dès que vous serez de re-
tour de votre Campagne. Le peu que
vous en avez vû dans le petit Jour-
nal de Verdun , n'est pas , comme vous
dites , suffisant pour vous instruire ; il l'a
été seulement pour exciter votre curio-
sité et pour former quelques doutes , que
vous me chargez d'éclaircir , les Jour-
naux Litteraires n'en ayant point encore
parlé.

Le premier de ces doutes roule sur ces
paroles du Journaliste , page 176. du
mois de Septembre. *En 1662. M. Pic-
quet revint en Europe, sans renoncer au Con-
sulat d'Alep, qu'il fit exercer par M. Baron.*

I I. Vol.

C iiij Ces

Ces paroles font, sans doute, entendre que M. Baron ne fut que le Substitut de M. Picquet, et que celui-cy étant toujours le maître du Consulat d'Alep, il y commit une personne à sa dévotion, &c. Votre interprétation est juste, Monsieur, mais le fondement en est peu solide. Les termes que je viens de rapporter sont entierement du Journaliste; l'Historien de M. Picquet ne parle point ainsi, et vous avez eû grande raison de douter que M. Baron, dont vous avez connu la famille, fort superieure à celle de M. Picquet, dont vous avez, dis-je, vû les Neveux se distinguer dans votre Ordre, ait jamais été le Substitut d'un Consul d'Alep.

Mais comme je ne sçaurois bien remplir tout ce que vous exigez de moi au sujet de ce nouveau Livre, sans le lire attentivement d'un bout à l'autre, je ne vous dis rien de plus ici sur cet article. L'occasion d'en parler reviendra à la suite de mes Observations, que je soumets d'avance toutes à vos lumieres, ne les ayant entreprises que pour vous obéir, et pour perfectionner un Ouvrage qui mérite l'attention de tous les gens de bien.

En voici d'abord le Titre. *LA VIE de Messire François Picquet, Consul de France et de Hollande à Alep; ensuite Evêque*
II. Vol. de

DECEMBRE 1732. 2787

de Cesarople, puis de Babylone, Vicaire Apostolique en Perse; avec titre d'Ambassadeur du Roy auprès du Roy de Perse, contenant plusieurs evenemens curieux, arrivez dans le temps de son Consulat et de son Episcopat, dans les Etats de Turquie et de Perse, et dans les Eglises des deux Empires. Divisée en trois Livres, 1. vol. in 8. de 543. pages sans la Préface et la Table. A Paris, chez la Veuve Mergé, rue S. Jacques, M. DCC. XXXII.

Une assez longue Préface contient d'abord l'Eloge de M. Picquet, lequel ne présente rien que de vrai, et de fort touchant. Elle indique ensuite les sources où l'on a puisé les Memoires qui ont servi à écrire l'Histoire de sa vie. On distingue particulièrement ici François Malaval, ce sçavant Aveugle de Marseille, qui avoit autrefois projeté de composer lui-même cette Histoire, et qui a fourni des lumières et des secours considerables pour l'exécution de celle dont il est question. Les autres personnes qui ont concouru au même dessein, sont aussi nommées avec distinction dans la même Préface.

LIVRE I. *qui comprend les commencemens de la vie de M. Picquet, l'Histoire de son Consulat et divers evenemens concernant les Eglises du Levant et de Turquie*

II. Vol.

Cv François

2738 MERCURE DE FRANCE

François Piquet nâquit à Lyon le jour de Pâques 12. Avril 1626 ; il étoit fils de Geofroy Picquet et d'Anne de Monery , l'un et l'autre d'une honnête et ancienne Famille , que l'on mettoit au nombre des Nobles de la ville de Lyon. L'Auteur ajoute que Geofroy Picquet avoit été fort riche , et qu'il passoit pour l'un des plus considerables Banquiers de Lyon , qui avoit le plus de crédit et de correspondances dans toutes les Places de l'Europe.

Je passe , Monsieur les prémices de la piété et les premieres études de ce serviteur de Dieu , qui avançoit à grands pas dans la carrière de la vertu à mesure qu'il croissoit en âge ; je passe aussi ses voyages en divers endroits de l'Italie dont il vit les principales Villes , et dont il ne revint à Lyon que vers la fin de l'année 1650.

En 1652 le Consulat d'Alep , dont on décrit ici l'importance et les avantages , étant venu à vacquer par la mort de M. Bonin de Marseille , M. Picquet fut nommé par la Chambre du Commerce pour remplir cette Charge , et la Cour approuva ce choix ,

Il s'embarqua à Marseille au mois de Septembre de la même année , et après avoir débarqué à Alexandrete il se rendit à Alep au commencement de Decembre.

II. Vol.

On

DECEMBRE. 1732. 2789

On lui fit une Réception magnifique ; tous les Consuls à la tête de leur Nation vinrent le recevoir à l'entrée de la Ville , et le conduisirent jusqu'à son Palais &c. Il faut passer ce terme , souvent employé dans cette Histoire pour signifier la Maison du Consul.

Il donna d'abord toute son application au rétablissement des affaires du Commerce, que la mauvaise foi des Marchands et l'avarice insatiable des Gouverneurs avoient fort dérangées. Le Pacha d'alors s'appelloit *Bichir* , et non pas Bicier , comme le nomme notre Auteur ; ses violences et ses injustices l'avoient rendu fameux dans l'Orient , et on parloit encore de lui quand j'étois dans la Syrie. M. Picquet vint cependant à bout de réprimer ses vexations ; il obtint des ordres précis de la Porte , par lesquels il lui fut deffendu de les continuer , et enjoit de donner une entière satisfaction au Consul de France , et de vivre désormais en bonne intelligence avec lui.

Divers incidens troublèrent depuis cette intelligence ; mais ils ne servirent qu'à faire paroître la fermeté et la sagesse de notre Consul qui eut toujours l'avantage sur le Pacha , et maintint hautement les droits et la gloire de la Nation.

II. Vol.

C vj. Je

Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous dire ici que le narré de l'un de ces incidens est une espece d'énigme pour moi, je ne sçai si vous en comprendrez mieux le sens? Voici de quoi il s'agit.

» Le courage de ce brave Consul parut
 » encore, dit notre Historien, lorsque son
 » Vice-Consul étant investi dans sa Mai-
 » son, qui étoit à l'extrémité d'un fau-
 » bourg, par 500 Mores, il alla lui-même
 » à son secours à la tête de 200 François,
 » et les chargea si vigoureusement, qu'ils
 » furent obligez de prendre la fuite, et de
 » lui laisser la gloire d'avoir purgé la cam-
 » pagne de tous ces brigands, à la grande
 » confusion du Pacha, qui negligeoit un
 » devoir si essentiel à sa charge &c.

Tout le monde sçait que le Consul d'Alep n'a point de Vice-Consul dans cette même Ville; il y seroit fort inutile. Il n'est pas moins certain que la Syrie n'est pas le pays des Mores: d'où seroient donc venus ceux qui investirent la Maison en question? M. le Chevalier Monier, originaire d'Alep, que vous avez fort connu à Paris chez le Cardinal de Noailles, qui a lu tous des premiers cette vie de M. Picquet, m'a avoué qu'il n'avoit pas mieux compris que moi l'endroit dont je viens de parler.

II. Vol.

Cependant

Cependant les affaires du Commerce se rétablissant de jour en jour , les Droits du Consulat grossirent à proportion , et M. Picquet se fit en peu de tems un gros revenu. Rien n'est plus édifiant que de voir dans le Livre même le saint usage qu'il sçut en faire , et le détail de ses grandes aumônes , particulièrement envers les Ecclésiastiques et les pauvres Eglises du pays.

Ce détail est suivi du recit de la révolte du Pacha d'Alep , contre lequel le Grand Vizir envoya *Mortasa* et non pas Mourthesar , son Lieutenant , avec un corps de troupes pour les opposer à ce Rebelle , et pour commander en sa place dans Alep , ce qui ayant été heureusement exécuté , le nouveau Pacha donna plusieurs témoignages d'estime et de considération à M. Picquet , jusqu'à faire pendre le Grand Douannier devant la porte du Palais de France , pour vanger les injures qu'il avoit faites à la Nation dans l'exercice de sa Charge , du tems du Pacha rebelle.

Les Gouverneurs Turcs ne visitent jamais personne , et ils affectent surtout de ne pas se mesurer avec les Consuls : c'est beaucoup quand ils s'acquittent à leur égard des bienveillance reglées. Cependant le nouveau Pacha prévenu d'estime et

11. Vol. d'une

2792 **MERCURE DE FRANCE**
d'une amitié particulière pour M. Picquet lui rendit une visite. Le Consul de son côté répondit tout de son mieux à cet honneur extraordinaire, il regala le Pacha, et quand celui-cy montoit à cheval pour s'en retourner, étant survenu une grosse pluie, M. Picquet lui fit présenter un très-beau Manteau d'écarlate de Venise, doublé de brocard d'or.

Le Pacha revint encore quelques jours après chez le Consul pour demander ses conseils au sujet de l'Armée des Rebelles, qui étoit encore assemblée, et suivoit la fortune de Bichir Pacha.

La bienfaisance et les suites de cette affaire engagerent M. Picquet de visiter à son tour le Pacha, qui lui rendit de grands honneurs accompagnez de quelques présents, sçavoir une veste de drap verd, couleur chérie des Mahometans, et interdite aux Chrétiens dans le Levant, une Pelisse, ou Fourrure de Chameau, et le plus beau Cheval de son Ecurie richement harnaché. *La Pelisse de Chameau* vous fera sans doute rire, c'est apparemment une méprise que je voudrois bien rejeter sur l'Imprimeur, s'il étoit possible, quoiqu'elle ne soit pas marquée dans l'*Errata*. Vous sçavez ce que c'est que le poil et le cuir d'un Chameau dont on fait seulement des

II. Vol.

cribles

DECEMBRE. 1732. 2793

cribles et d'autres usages les plus grossiers.

Cette visite fut suivie de quelqu'autres, où toute cérémonie étoit bannie ; elles se passoient dans la nuit pour conferer des moyens de reduire les Chefs des Rebelles et de dissiper leur Armée. Le Pacha et le Consul convinrent enfin d'un moyen qui fut exécuté de la maniere qui suit.

Un jour de vendredi , destiné chez les Mahométans à l'Assemblée generale et aux Prieres publiques dans la principale Mosquée , dans le tems de la plus grande application des Assistans , 12 Imans ou Ministres de la Religion , pratiqués par le Pacha , tomberent brusquement sur les Chefs des Rebelles et leur couperent la tête. Le Pacha sortit en même tems de la Ville avec l'Etendart de la Loi , qui fut incontinent suivi par les troupes rebelles , et la tranquillité se rétablit aussi-tôt. C'est ainsi , dit notre Historien , que Mortasa assisté des lumieres et du conseil de M. Picquet , remporta sur Bichir et les compagnons de sa revolte une victoire &c.

Il se trompe au reste dans ce narré, lorsqu'en expliquant le terme d'*Iman* , il dit que ce sont chez les Turcs une espece de Prêtres qui exercent leurs fonctions hors la ville. Les Imans sont employez dans les grandes villes , comme dans les petites

II. Vol.

Mosquées

Mosquées , il y en a à sainte Sophie et dans les autres Mosquées Royales de Constantinople , et par tout où les Mahométans ont des Temples.

Cette sanglante Tragedie , qui augmenta la bonne intelligence entre le Pacha d'Alep et le Consul François , fut suivie peu de tems après d'un spectacle plus agréable ; c'est la *fameuse Comedie de Pastor Fido* , dont M. le Consul voulut régaler le Pacha. On dressa un Théâtre dans la Maison Consulaire : la décoration en étoit magnifique et bien entendue , et la Piece fut executée avec tant de succès par de jeunes Marchands François , que le Pacha leur fit offrir un présent de deux mille Piastres , lequel ne fut point accepté. Le Gouverneur fut charmé de cette Piece , surtout de la belle Symphonie dont chaque Scene étoit suivie. Il y a beaucoup d'apparence que c'est tout ce que les Turcs purent admirer.

Le Pacha voulut regaler à son tour le Consul et la Nation Française d'une Comédie Turque , laquelle fut représentée dans son Serrail par les meilleurs Acteurs du Pays , et qui parut , dit notre Auteur , avoir son agrément dans l'esprit de nos François. Ceux-ci ne manquerent pas , sans doute , de complaisance ; car vous

II. Vol.

n'ignorez

DECEMBRE. 1732. 2795

n'ignorez pas , Monsieur , que les Turcs n'ont ni regles, ni genie pour ces sortes de spectacles ; témoin celui dont je crois de vous avoir parlé , et où je me suis trouvé un jour chez le Pacha de Damas , qui n'étoit rempli que de boufonneries , quelquefois assez grossieres , et dont la dernière Scene fut un bizarre travestissement des Acteurs, qui parurent habillez à la Françoisise avec des Perruques &c. ce qui augmenta les éclats de rire et combla le plaisir des Spectateurs.

C'est à cette occasion que le Pacha d'Alep offrit au vertueux Consul deux des plus belles filles et des principales Familles Turques de la Ville , qui avoient assisté à cette Comédie , offre qui fut bien loin rejetée , et sur laquelle le Consul s'excusa , en faisant confidence au Pacha du Vœu qu'il avoit fait de quitter le monde pour embrasser l'Etat Ecclesiastique , comme il l'exécuta quelques années après.

M. Picquet n'avoit alors que trente ans , ce qui acheva de lui gagner l'estime et l'amitié du Gouverneur. C'est à peu près dans ce même tems que la République de Hollande le choisit pour son Consul à Alep et dans ses dépendances : l'agrément du Roi est ici sous-entendu.

II. Vol.

Jo

Je ne suivrai point notre Historien dans tout ce qu'il ajoute des differens effets du zele de ce Consul , pour affermir les Catholiques Orientaux dans la Foi , et pour soumettre les Schismatiques à l'Eglise Romaine. Il eut une tendresse particuliere pour l'Eglise Maronite , toute Catholique , du Mont Liban ; il faut voir dans le Livre même tout ce qu'il a fait pour cette Eglise , qui fut de son tems extrêmement persecutée ; on ne peut rien lire de plus édifiant ni de mieux touché. L'article des Esclaves Chrétiens que le pieux Consul soulageoit par ses aumônes , et dont il rompoit les fers quand il le pouvoit , est encore de ce même caractère , on ne sçauroit le lire sans être ému.

Je ne m'arrêterai point aussi à extraire le détail de la disgrâce qui survint au Pacha d'Alep , disgrâce que l'Auteur attribue à l'étroite union qu'il avoit avec le Consul François , laquelle donna de l'ombrage au G. S. et au G. Viz. M. Picquet déplora le malheureux sort de son ami , qui fût conduit comme un criminel à Constantinople ; » craignant que la grande liaison qu'il avoit eue avec ce Pacha » ne lui fut nuisible ; parce que dans ce » pays là on ne manque pas de se défaire
II. Vol. » d'u-

DECEMBRE. 1732: 2797

» d'une personne sans bruit ; il résolut de
» se retirer , mais le Seigneur , qui vou-
» loit encore se servir de son ministere
» pour le bien des Pauvres et de la Reli-
» gion , lui fit differer de deux ans l'ex-
» cution de son dessein.

Je m'arrête ici , Monsieur , pour ne
point trop fatiguer votre attention , et
pour préparer dans une seconde Lettre
la suite de cet Extrait et de mes petites
Remarques. Je suis , &c.



LES DAMNEZ DE NEVERS ,

*A M. Richard de Soultzrai , Maître des
Comptes à Nevers , Auteur de l'Ode sur
la Jeunesse. Conte tiré de l'Histoire de
Nivernois de Guy-Coquille.*

BOcace , ton heureuse veine
Chanta les Damnez de Ravenne ;
A ton exemple dans ces Vers
Chantons les Damnez de Nevers ,
Nevers , mon séjour , mon azile ,
Pais charmant où j'ai reçu le jour ,
Nevers , où jadis tint sa Cour ,
Le Comte Hervé , Prince doux et facile ,

II. Vol.

Qui

Qui fit régner dans notre Ville
 Les Jeux , les Plaisirs et l'Amour ;
 Or il advint qu'emporté par la Chasse ,
 Et de ses Chiens ayant perdu la voix ,
 Le bon Hervé s'égara dans un Bois ;
 De son chemin il cherche envain la trace ;
 Plus il s'avance et plus il s'embarasse ;
 La nuit survient , autre calamité ,
 Un feu paroît dans cette obscurité ,
 Devers ce feu le Prince s'achemine ,
 Bref au travers de mainte épine
 Il vient enfin au lieu tant souhaité ;
 Ce lieu , c'étoit d'un Charbonnier la loge
 Et le fourneau ; chez cet Hôte se loge
 Le triste Hervé de crainte d'avoir pis ;
 Le Manant fait les honneurs du logis
 Avec un cœur vraiment digne d'éloge ;
 Au Prince il sert des pommes , du pain bis ,
 Eau surtout claire , en faisant mainte excuse ,
 En vrai Chasseur Hervé trouva tout bon ;
 Car dame faim Cuisinière dont use
 Tout charbonnier , apprêta , ce dit-on ,
 Le beau repas du faiseur de charbon ;
 Après souper le Charbonnier honnête
 Cède son lit , quel lit , bon Dieu !
 Un peu de foin sert en ce lieu
 De lit au Prince ; il élève sa tête

Sur un caillou qui lui sert d'oreiller ;
Ce n'est pas tout , comme il croit son sommeil ,



Il voit venir d'une vîtesse extrême
Un homme noir montant cheval de même ,
Cet homme tient un poignard en sa main ,
Et mène en trousse une fille éplorée ,
Veut la meurtrir ; mais d'une ame assurée
Hervé s'oppose à ce dessein ;
Prince , par un effort trop vain ,
Dit l'homme noir , tu terniras ta gloire ,
Respecte ici les ordres du destin ,
Retien ton bras , écoute mon histoire ,
J'avois quinze ans , si j'ai bonne mémoire ,
Quand je suivis les étendards
De ton Ayeul , le preux Comte Guillaume ;
Sous ce grand Chef j'ai bravé les hazards ,
J'ai parcouru vingt fois tout le Royaume
En combattant , mais pendant les hyvers
Je m'arrêtois avec lui dans Nevers ;
Là , je servis cette beauté cruelle ,
Ce cœur ingrat dont le tien prend pitié ,
Mais je ne pus gagner son amitié ;
Les petits soins , l'amour tendre et fidele ,
Les dons , les pleurs , ne pûrent la toucher ;
Pour moi toujours elle fût un rocher ;
Dans ma douleur d'une main criminelle
Pour finir mes tristes amours .

Il. vol.

J'ai

J'ai tranché moi-même mes jours ,
 Soudain dans la flamme éternelle
 Je suis tombé , je le mérite bien ,
 Mais la mort qui n'épargne rien ,
 A fait périr à son tour l'inhumaine ;
 Pour me venger de sa rigueur ,
 Ici tous les mois je l'amène ,
 Et de ce fer je lui perce le cœur.
 Le Revenant ne parla davantage ,
 Mais consumma son triste ouvrage ;
 Car sur le champ il étendit la main ,
 Par les cheveux il prit la patiente ,
 Pour la punir de son dédain ,
 Malgré ses cris , il lui perça le sein ,
 Et puis encor toute vivante
 Il la plongea dans la fournaise ardente ,
 Et se brûla lui-même au même feu ;
 D'effroi , d'horreur Hervé reste immobile ,
 Lorsque le jour parût un peu ,
 Incontinent le Prince plus tranquille
 Au Charbonnier fait son adieu ,
 Monte à cheval et pique vers la Ville ,
 Ne regrettant la chère ni le lieu ;
 A ses Barons Hervé conta l'histoire ,
 Tous se signoient , faisant semblant de croire ;
 On manda soudain le Prélat
 Qu'on vît bien-tôt arriver sur sa mule ;

II. Vol.
Le

Le bon Evêque plus crédule

Dit qu'il falloit assembler son Senat ;

Dans ce conseil n'étoient jeunes cervelles ,

Point n'écoutoit Abbés coquets

Moins assidus aux Temples qu'aux ruelles ,

Mais bien Vieillards venerables , discrets

Qui ne suivoient les doctrines * nouvelles.

L'adroit Senat ayant délibéré ,

Dît qu'il falloit pour expier l'offense

Fonder Convent , mais Convent ayant manse

Abbatiale , ou bien un Prieuré

De Grammont ou de Premontré ;

Ainsi fut fait , une belle Abbaye

Par Hervé fût et dotée et bâtie ;

Pour réparer forfait tant odieux

Moines au Chœur disent toujours Matine ,

De chants dévots font retentir les cieux ,

Fors dans le tems qu'ils sont à la cuisine ;

Bref , soyés sûr qu'au Prince Fondateur

Ils en donnent sur ma parole

Pour son argent ; n'en rendront une obole ;

Ce n'est point tout , maint grand Prédica-
teur

Dans ses Sermons récita notre histoire ,

Et fit pleurer son Auditoire ;

** Du tems du Comte Hervé l'herésie Albigeoise
avoit fait quelques progrès dans Nevers.*

II, Vol,

Ainsi

Ainsi fut fait par maint beau Confesseur ,
 Si que le cas Dames sçavoient par cœur ,
 L'horrible cas Dames tant bien aprirent ,
 Qu'à la parfin toutes se convertirent ,
 Et de leur cœur déchassèrent soudain
 Triste fierté , rigueur , dédain ,
 Se faisant même une douce habitude
 De clémence et de gratitude ;
 Depuis ce tems les superbes Guerriers
 Ne trouvent plus dans ces lieux d'inhumain-
 nes ,

Amans heureux sont ici par milliers ,
 Témoins * et *Bretagne et Touraine* ;
 Tous ces Amans , grace à la vision ,
 N'éprouvent point de tristes destinées ;
 Dames croiroient être damnées ,
 Si de leurs feux n'avoient compassion ,
 Si quelqu'une à leur passion
 Est quelquefois un peu severe ,
 Soudain sa cousine ou sa mere
 La menace de l'homme noir ,
 Elle croit l'entendre ou le voir ,
 Enfin ce bienheureux usage ,
 Malgré les peres , les époux ,
 S'est conservé jusques à nous ,
 Et durera bien davantage ;

* *Bretagne et Touraine sont deux Régimens qui
 ont été en garnison à Nevers.*

II. Vol.

Des

Des Guerriers ce sont là les droits ;
 Mais quant à nous autres Bourgeois
 Nous n'en usons , c'est grand-dommage ,
 Les rigueurs sont notre partage ;
 Soultrai , si j'avois vos talens ,
 Je ne me plaindrois pas des refus de nos Belles ;
 Ou , m'en plaignant enfin j'emploirois des ac-
 cens ,
 si gracieux et si touchans
 Que je pourrois bientôt les rendre moins cruel-
 les ,
 Et leur prouver qu'à tous égards
 Apollon en amour vaut souvent mieux que
 Mars ;
 De ce récit quelle est donc la morale ?
 Parmi la Fable il faut des veritez ,
 Dira quelqu'un , car sans moralités
 Tel conte n'est qu'un objet de scandale ;
 Moraliser est pour moi terre australe ;
 Or moralise qui voudra ,
 Sans morale , ma foi, le Conte finira :
 Mais, Soultrai , qui de la sagesse
 Possède toute la richesse
 De sa morale un trait nous restera ,
 En attendant je mets un bel et cetera.

*Pierre de Frasnai , Trésorier de Franco
 à Moulins.*

II. Vol.

D I M I.



IMITATION de l'Ode d'Horace ,
qui commence par ces mots : *Nullus*
argento color est , &c.

*A M. F. Avocat à Saint Sauveur-
le-Vicomte.*

DEs métaux estimez qu'enserre
Le centre avare de la terre
Ennemi toujours déclaré ,
Crispe , l'argent aux yeux du Sage
Brille seulement par l'usage
Qu'en sçait faire un cœur modéré.



Les cent voix de la Nymphé ailée
Par tout vanteront Proculée ;
Et l'amour vraiment paternel ,
Qu'au fort des plus grandes miseres
En lui reconnurent ses freres ,
Rendra son honneur éternel.



Celui , qui maître de son ame
En bannit l'avarice infâme ,
Régne plus souverainement ,
Que si de ses loix redoutées ,

II. Vol.

L'Euc

DECEMBRE. 1732. 2805

L'Europe et l'Affrique domptées
Portoient le joug docilement.



En vain de la soif qui le presse,
L'Hydropique en bûvant sans cesse
Espere calmer la rigueur ;
Il ne fera qu'aigrir ses peines ,
Tandis qu'il aura dans les veines
Le principe de sa langueur.



Phraate est remis sur le Trône ;
Mais de l'éclat qui l'environne
La vertu connoissant le prix ,
Bien differente du vulgaire
Pour ce bonheur imaginaire
N'aura jamais que du mépris.



Libre d'une bassesse indigne ;
Et toujours intégrè elle assigne
Les vrais honneurs , les premiers rangs
A ceux qui doüez de sagesse
Peuvent regarder la richesse
Avec des yeux indifférens.

F. M. F.

II. Vol.

D.ij

DIS-



DISCOURS sur ces paroles : *Le Sage profite de ses fautes.*

L'Homme sujet aux passions et à l'erreur , en devient le jouet , quand il s'y livre ; orgueilleux autant que misérable il ne rougit pas de sa misère. Il erre presque à chaque instant , et attentif seulement à se dissimuler ses fautes , il ne pense ni à les réparer , ni à s'en corriger ; elles se multiplient cependant , et il s'endort au bord du précipice , où elles vont bien-tôt l'entraîner.

Mais celui qui a appris à se connoître soi-même , qui , convaincu de sa fragilité , loin de se flatter ou de s'étourdir sur ses égaremens , s'occupe du soin d'y remédier ; celui-là est vraiment sage , il s'applique à connoître ses fautes , et il sçait en profiter.

I. Partie. Nous fuyons naturellement tout ce qui peut diminuer en nous l'idée de notre excellence ; chimere précieuse que nous portons par tout avec nous , elle domine sur nos actions et sur nos pensées ; c'est à nos yeux l'empire de la raison même ; et si chacun de nous en étoit

II. Vol.

crû

DÉCEMBRE. 1732. 2807

et sur son jugement, tous les autres hommes reconnoïtroient sa superiorité sans hésiter, et lui donneroient la préférence qu'il se donne lui-même. Or, peut-on avec ces principes penser seulement qu'on soit susceptible d'erreur, et ne penche-t'on pas vers l'opinion contraire?

Supposons cependant comme une vérité connue, que tous les hommes conviennent intérieurement qu'ils sont sujets à faillir, le sentiment est inutile s'il ne les porte à chercher à connoître leurs fautes pour travailler à se corriger; et je dis qu'il n'est que le Sage qui puisse se résoudre dans cette vûe, à l'examen nécessaire pour les connoître, et que lui seul peut parvenir à cette connoissance sans s'y méprendre.

Quel autre que lui pourroit en être capable? quel autre peut plier sa volonté, et chercher à découvrir toute sa misère? Je m'en rapporte à vous hommes du siècle, soyez vous-mêmes les juges du Sage; dites-nous ce qu'il lui en coûte et ce qu'il merite.

Que vous ayez une répugnance extrême pour cet examen, je n'en suis pas surpris? car à quoi vous engage-t'il, à des réflexions qui vous troublent, à des recherches qui vous gênent, que l'amour

II. Vol.

D iij pro-

propre désayouïe , et dont il est allarmé ; vous aimez cette douce indolence dans laquelle vous avez accoutumé de vivre , détournant les yeux de tout ce qui nous choque , pour ne les arrêter que sur ce qui vous flatte. Pouvez-vous vous en arracher sans effort , et rentrer dans vous-même pour y chercher vos défauts ; repasser sur vos foiblesses , vos caprices , vos bévûës ; vous regarder , en un mot , par les endroits les plus humiliants ? de quel courage n'avez-vous pas besoin ? que de combats à livrer , que d'obstacles à surmonter ; il faut vous vaincre vous-même , ou , pour mieux dire , il faut soumettre un Tiran absolu , et quel tiran , l'orgueil humain ! avouez-le , l'entreprise est au-dessus de vos forces ; cette gloire est réservée au Sage.

Direz-vous que vous en avez triomphé , et qu'il ne s'oppose plus à votre dessein ? ne vous flattés pas , la victoire est grande , il est vrai , mais elle n'est pas complète , tenés-vous toujours sur vos gardes , l'ennemi que vous croyés avoir dompté est ingénieux à réparer ses pertes ; s'il ne vous résiste plus à force ouverte , il employera la ruse et l'artifice , il ne sera pas moins dangereux dans cette

I. Vol.

espe-

espece de combat ; le Sage même a de la peine à s'en garantir.

Attendez - vous à le voir faire votre apologie sur tous vos deffauts ; vous les représenter au moins comme des qualitez indifférentes , peut-être même comme des vertus. Il vous déguisera vos fautes , cachera , ou ne vous montrera que dans le lointain celles qu'il ne pourra pas colorer , vous justifiera sur toutes , et les rejettera sur des causes étrangères ; sur les caprices de la fortune , la bizarrerie des circonstances , la contrainte des bienséances ; en un mot , sur tout ce qui ne dépend pas de vous ; et vous serez seul excusable , irrépréhensible , loüable même ; car ne vous y trompez pas ; si dans le cours de votre vie vous avez acquis quelque gloire , ou quelque avantage ; c'est à votre merite seul que vous devez l'attribuer ; le bien est venu et viendra toujours de vous , le mal ne peut venir que de l'injustice du sort.

C'est ainsi que notre orgüeil nous joüe ; il nous aveugle pour nous conduire où il veut , et comme il lui plaît ; heureux l'homme qui en a secoué le joug , qui sçait éviter ses pieges , et se dérober à ses souplesses ! Cette felicité n'est pas un présent de la Nature , ou du hazard ; elle est

le prix de l'étude , des réflexions , et des efforts du Sage ; prix inestimable dont le Sage fait un usage digne de lui , en s'appliquant à connoître ses fautes. Degagé des liens dans lesquels les autres hommes sont retenus , aucun obstacle ne l'arrête ; il fouille dans les replis les plus secrets de son cœur , examine , observe , médite ; l'amour de la vérité l'anime , elle est l'objet de toutes ses recherches , et la connoissance de ses fautes ne fait que l'exciter à des nouveaux progrès. Il ne se borne pas seulement à les connoître , il a aussi l'avantage d'en profiter.

II. Partie. Le Sage n'est pas plus susceptible de découragement que de présomption , son égalité ne se dément jamais. Il est moins troublé , moins abattu par la connoissance de ses fautes , qu'animé à les réparer. Il n'est occupé que du desir d'avancer de plus en plus dans le chemin de la vertu , et tendant toujours à ce but qu'il ne perd pas de vue , il tourne , en quelque sorte , à son utilité , ou à sa gloire , ce qui fait le désespoir , ou la honte de l'homme découragé.

Mais de quels moyens se sert-il ? quelles sont ses ressources ? le Ciel l'a-t'il mieux partagé que vous ? ou se trouve-t'il toujours dans des circonstances si fa-

II. Vol.

vora-

vorables, qu'elles ne lui laissent presque rien à faire pour réussir ? Non ; vous avez reçu autant que lui ; ce qu'il a de plus il le doit à lui-même ; c'est un bien acquis que vous pouvez acquérir comme lui. Sa prudence , sa fermeté , sa patience , son activité , sa vigilance , vertus dont les semences sont en vous comme en lui , mais qu'il a cultivées , lui rendent facile ce que les vices contraires rendent impossible pour vous.

D'où vient cette tristesse profonde ? cet accablement qui vous interdit l'usage des sens ? quel est l'événement funeste qui le cause ? est-ce un malheur irréparable ? je le vois ; votre imprudence vous a attiré quelque disgrâce , et votre lâcheté ne vous laisse de sentiment que pour succomber : approchez , homme foible , venez apprendre du Sage , que les coups de la fortune ne doivent jamais ni vous décourager , ni vous abattre , et que vos fautes même peuvent vous être utiles , si vous sçavez en profiter.

Ses leçons vous toucheront si votre véritable intérêt vous touche ; il ne les réduit pas à une théorie stérile ; c'est une pratique animée , dont il est lui-même l'exemple. Vous le verrez sensible aux divers accidens dont sa vie est traversée :

II. Vol.

D v mais

2812 MERCURE DE FRANCE

mais d'une sensibilité ingénieuse qui lui fournit les ressources , les expédiens et les consolations qui vous manquent. Il s'applique à découvrir les causes de ces accidens : sont-ils arrivez par sa faute ? c'est pour lui un sujet d'humilité : mais toujours ferme , toujours actif , il ne néglige aucun des moyens honnêtes par lesquels il peut y remédier ; prudent , il choisit avec discernement ceux qui sont les plus propres pour son dessein ; patient , il attend sans murmure le succès qu'il peut se promettre raisonnablement ; modeste , il ne s'applaudit pas ; la vanité et l'ostentation n'eurent jamais de part à ses démarches.

Son attention s'étend à tout ce que la combinaison des différentes circonstances peut lui faire envisager ; rien ne lui échappe. Il trouve toujours dans ses fautes même ou les moyens de les réparer , ou la matière d'un nouveau mérite par l'usage qu'il en sçait faire , et elles lui servent quelquefois à manifester ses talens inconnus jusques-là , et qui peut-être l'auroient toujours été.

Si le Sage ne peut pas réparer toutes ses fautes , il peut toujours en profiter , et il en profite en effet : celles qui peuvent être réparées occupent son activité , sa vigi-

II. Vol.

lance,

lance , sa prudence ; toutes exercent sa fermeté , sa patience , et son humilité ; vertus cheries ausquelles il doit cette égalité d'ame qui forme son caractere , et que rien ne peut alterer ; elles lui tiennent lieu des consolations les plus douces , et des dédomagemens les plus désirables , parce que les espérances et les avantages du siecle ne le touchent qu'à proportion du rapport qu'ils peuvent avoir avec ce bien précieux qui fait sa felicité.

Mais il a encore d'autres ressources ; accoutumé à réfléchir et à méditer , les réflexions qu'il fait sur ses fautes , lui apprennent à en éviter de nouvelles ; elles lui servent à former une règle de conduite qu'il suit exactement , et qui le garantit des rechûtes. Ennemi du vice , il fuit les occasions , et même les apparences du mal. Zelé sectateur de la vertu , il se porte toujours au bien , et il aspire sans relâche à la perfection.

C'est là l'objet de tous ses vœux , de tous ses desirs , de tous ses efforts. Mais travaillant sans cesse à se rendre meilleur il est résigné en tout à la volonté de celui qui couronne la Sagesse. Grand Dieu, faites que nous soyons ses imitateurs , et donnez-nous un rayon de cette lumiere qui conduit à la verité , pour qu'avec ce

2814 MERCURE DE FRANCE
divin secours nous puissions connoître
les fautes que nous avons commises contre
votre sainte Loy , les détester , et en pro-
fiter par une penitence salutaire qui les
fasse servir en quelque sorte , à votre
gloire , à l'édification de votre Eglise , et
à notre sanctification.

Par M. D. S.

*****:*****:*****

A M^{lle} de Malcrais de la Vigne ,

STANCES IRREGULIERES

*Pour servir de Réponse à son Madrigal
imprimé dans le Mercure d'Octobre 1732.*

AU Parnasse François mon nom est ignoré ;
Malcrais, de le sçavoir n'ayez aucune envie;
Trouvez bon seulement qu'en stile bigaré
Je vous offre aujourd'hui le Tableau de ma vie.
L'amour propre d'abord y place mon Portrait,
L'attitude n'en est pas sûre ,
Mais l'air de tête n'est pas laid.
Par certains dons de la Nature
Le correctif est apporté
Aux défauts que dans ma figure

II. Vol.

Aux

DECEMBRE. 1732. 2815

Exagere l'adversité,

Et de mes amis l'équité

Me sçait venger de cette injure.

Mon esprit curieux cherche la vérité

Dont le charme secret l'attire

Après elle, mon cœur n'aspire

Qu'à la parfaite liberté.

Sans accuser le sort, content du nécessaire,

Debarassé des soins qui chargent le vulgaire,

Je renferme mes vœux dans un petit réduit,

Loin des Grands, loin des sots, de la pompe et
du bruit

Je n'y songe qu'à satisfaire

Mon penchant pour les Arts, et mon goût soli-
taire.

A l'ombre des Ormeaux dans mes momens per-
dus,

Des champêtres plaisirs je trace des images,

Je veux qu'en ces petits ouvrages

On me retrouve encor quand je ne serai
plus.

Je ressens l'aiguillon de l'immortelle gloire,

Et pressé du desir d'assurer ma memoire

Ne pouvant partager les travaux des Guer-
riers,

Je cultive le Mirthe au défaut des Lauriers.

Mon instinct m'a conduit aux Rives du Per-
messe ;

Euterpe quelquefois m'y donne des leçons,

I. I. Vol.

Sur

2816 MERCURE DE FRANCE

Sur la Flute de Pan je les redis sans cesse

Aux Driades de nos valons ,

Et je décris les lieux où jadis la tendresse

Dicta mes premières chansons.

Simple sans être sot , Champenois sans rudesse ,

Ami du naturel je cherche quand j'écris

Plus à toucher les cœurs qu'à flatter les esprits.

Pour la Ville , la Cour , les Grands et leur estime ,

Je n'eus jamais la passion

Que fait naître l'ambition ,

Toujours sur la raison , rarement sur la rime

Je fixe mon attention ,

Et c'est moins la réflexion

Que le sentiment qui m'anime ,

Qui règle mon expression.

Permettez donc, illustre Fée

Qu'ici j'exprime simplement

Que je regrette amèrement

Le tems où la bonne Zirphée

Sensible à mon empressement

M'eut des plaines de la Champagne

Jusqu'aux rives de la Bretagne

Transporté par enchantement.

Les cœurs qu'un désir héroïque

Portoit aux sublimes amours ,

Contre l'absence tyrannique

II. Vol.

Dans

Dans son Art trouvoient des secours ;
 Son Char plus rapide qu'Eole ,
 Plus prompt que l'Aigle qui s'envole ,
 Les entraînoit vers leur beauté ;
 Je sens leurs flâmes les plus vives ;
 O Marne ! pourquoi sur tes Rives ,
 Suis-je donc encor arrêté ?
 Un cœur n'est pas toujours son maître ;
 Je sçais qu'il viendrait un moment ,
 Où le plaisir de vous connoître ,
 Se feroit payer chèrement.
 Mais pour vous voir , pour vous entendre ,
 Tout risquer et tout entreprendre ,
 Ne me paroît point une erreur.
 A vos charmes , Fille divine ,
 Dans l'ardeur qui me prédomine ,
 Je suis prêt à livrer mon cœur.



*OBSERVATION sur l'impossibilité
 du Mouvement perpétuel.*

POur produire un Mouvement perpétuel
 il faut une force infinie.

Je prouverai cette proposition après
 avoir marqué quelques suppositions que
 je crois nécessaires à mon sujet.

Je suppose, 1^{re}. que pour construire un
 II. Vol. Mou.

2818 MERCURE DE FRANCE.

Mouvement perpetuel , selon l'idée que tout le monde en a , on ne peut se servir des Elemens que dans une action qu'on leur donne , et non pas dans celle qu'ils ont naturellement ; par exemple , qui mettroit une roë sur un Fleuve , ou une voile au vent , n'auroit pas trouvé pour cela le Mouvement perpetuel ; il faut que ce mouvement vienne de l'industrie des hommes et non pas de la nature des choses. On voit par là que le feu n'est pas propre à ce sujet , parce qu'il exige toujours une nouvelle matiere à consumer. La Terre n'y peut servir tout au plus que pour soutenir les Machines que l'on pourroit faire à cette occasion ; il ne reste donc que les corps solides inanimez , l'eau et l'air , dont il faut encore exclure les eaux courantes et les Vents.

2°. Que dans toutes les Machines qu'on pourroit faire pour conserver le Mouvement , il faut nécessairement qu'une partie fasse mouvoir l'autre , comme le Tambour fait mouvoir le Pendule , et l'eau chasse l'air d'un Scyphon , &c. car autrement si aucune partie ne pousoit l'autre , ou il n'y auroit aucun Mouvement , ou chacune agiroit par sa propre force , et alors ce Mouvement ne tireroit pas son principe de l'industrie des hommes.

3°. Que tous les corps tendent naturellement au centre de la terre , et que pour qu'un corps en puisse éloigner un autre , il faut que celui-là contienne une plus grande force que celui-ci , parce qu'il lui faut la force d'élever l'autre et de s'élever lui-même , d'où je conclus qu'on ne trouvera jamais le Mouvement perpétuel par deux corps qui agissent réciproquement l'un contre l'autre.

4°. Que force perpétuelle et force infinie , sont une même chose ; car quelle idée avons-nous d'une force infinie , sinon que c'est une force qui souffrant sans cesse une dissipation et un écoulement d'une portion d'elle-même , ne peut cependant jamais être épuisée ? mais cette même idée ne convient-elle pas à la force perpétuelle , puisque nous comprenons que dans tous les siècles des siècles avenir on ne sçauroit jamais l'épuiser ?

5°. Que qui dit Mouvement , dit action , donc , qui dit Mouvement perpétuel , dit action perpétuelle.

6°. Que qui dit action , dit force , donc qui dit action perpétuelle , dit force perpétuelle ou infinie ; car ce n'est qu'une même chose. Je vais prouver maintenant que pour construire une Machine dont quelque partie soit ou puisse être dans

un Mouvement perpetuel , il faut qu'elle renferme une force perpetuelle ou infinie.

Pour produire , dans quelque genre que ce soit , un Mouvement d'une minute , il faut un certain degré de force , et pour en produire un de deux minutes , ou pour conserver le premier dans la seconde minute , il faut deux degrez de force , ou une force d'un degré de force renouvelée. Pour un Mouvement de quinze minutes , il faut quinze degrez de force ; donc pour conserver un Mouvement pendant une infinité de minutes , il faudra une infinité de degrez de force , ou une force infinie.

L'experience est parfaitement conforme à ce que je viens d'avancer. Ayez une Horloge à poids , laquelle étant posée à une certaine hauteur et tirée par un juste poids de 8. livres , puisse conserver son Mouvement pendant 24. heures ; si vous voulez gagner du temps et faire que de la même hauteur le poids reste deux jours à descendre , la chose n'est pas difficile , et on le peut en trois manieres ; sçavoir , en ajoutant une rouë moyenne , ou en allongeant la Verge de Pendule , ou enfin en ajoûtant une ou plusieurs poulies ; mais de quelque biais que vous vous y preniez , pourvû que vous conserviez

II. Vol.

toûjours

toujours la même Lentille qui est au bout du Pendule, vous ne ferez jamais marcher votre Horloge deux jours, que vous ne doubliez le poids, et si vous voulez qu'elle aille 8. jours, il vous faudra de toute nécessité au moins 64. livres pesant; d'où je conclus que la force doit toujours être proportionnée à la durée du Mouvement, et que si le Mouvement doit durer toujours, la force doit agir toujours. Elle ne le peut si elle n'est ou infinie ou renouvelée, et ce dernier mot est opposé à l'idée du Mouvement perpétuel.

Il est encore certain que si jamais le Mouvement perpétuel pouvoit se trouver, ce seroit toujours suivant les principes des Méchaniques, c'est-à-dire, en employant la force contre la force; or le principe universel des Méchaniques, prouve également l'impossibilité du Mouvement perpétuel, le voici: ce que l'on gagne en *temps* et en *espace*, on le perd en *force*; et ce que l'on gagne en *force* on le perd en *temps* et en *espace*: expliquons ce principe dans le cas de l'Horloge, et nous tirerons ensuite une conséquence toute naturelle. Votre Horloge n'alloit qu'un jour et elle en va 8. vous avez gagné 7. jours de *temps*, mais vous avez perdu en *force* 7. fois la pe-

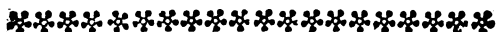
2822 MERCURE DE FRANCE
santeur du premier poids, puisqu'au lieu
de 8 livres pesant, il en faut 64. De ce
principe je conclus que celui qui voudra
gagner infiniment en *temps*, perdra infi-
niment en *force*, et que le Mouvement
perpetuel ne peut être l'effet que d'une
force infinie; il est donc absolument im-
possible, puisque tous les hommes en-
semble ne sont pas capables de former
une force infinie.

D'ailleurs les vaines recherches qu'en
ont faites jusques ici tant de personnes
sçavantes, forment une preuve morale
de son impossibilité; les differens moyens
d'y parvenir qu'on a souvent proposez
et qui ont disparu d'abord après, auto-
risent mon opinion, et j'ose ici prédire à
tous ceux qui travailleront à le chercher,
qu'ils perdront inmanquablement les uns
leur temps et les autres leur réputation;
s'ils hazardent sur cette matiere de don-
ner un jour quelque chose au Public. Si
quelqu'un vouloit faire l'honneur de pro-
poser quelque difficulté à l'Auteur de
ces Réflexions, il ose promettre d'y
répondre. *Il fait son séjour à Villeneuve-
lez-Avignon. Le 21 Août 1732.*

B. L. S.

II. Vol.

O 2



LOGOGRAPHIE.

T Rois mots de trois Lettres chacun ;
 Tous trois de suite n'en font qu'un ,
 Qu'en épithete on donne au plus habile ,
 Dont le premier , du vrai , du sans façon , se dit ;
 Et le second , d'un animal reptile ;
 Pour le troisième , il flatte le goût et l'esprit.

G

AUTRE.

Sept lettres de mon nom font toute la structure ,
 Mon cher Lecteur , veus- tu voir ma figure ?
 Elle est très-commune en tous lieux ,
 Peut-être en ce moment que ton esprit s'empresse
 A me chercher bien loin , je suis devant tes yeux ,
 Si je suis fait avec adresse ,
 On fait surtout grand cas de moi ,
 Lorsque je suis fils de mon pere ,
 Souvent je suis posthume et je n'ai point de mere ,
 J'en ai trop dit , devine , c'est à toi.
 Tu ne peux , je t'entends ; voyons si ce qui reste ,
 Ne sera point pour toi viande trop indigeste ,
 Six , sept , trois , cinq de la nuit et du jour ,
 Implacable ennemie ,

II. Vol.

Le

2824 MERCURE DE FRANCE

Le Soleil commençant son tour ,
 Vient terminer ma vie ,
 Pris en un autre sens , à tout homme d'Eglise ;
 Je sers utilement ;
 Trois, cinq, six, sept, tout blondin qui se frise,
 Qui d'un air négligé , sourit nonchalamment ,
 Croit m'avoir en partage ,
 Ma tête à bas , je sers à votre usage ,
 Je nourris dans mon sein mille animaux divers :
 L'Eté toujours liquide ,
 Par fois l'Hyver je suis un corps solide ,
 Et quoiqu'assez pesant , je monte dans les airs ,
 Trois , quatre , cinq , je suis ta nourriture ;
 Trois , six , deux , quatre , ainsi qu'on lit dans
 l'Ecriture ,
 Je menaçai jadis les Cieux ;
 Malgré les crimes de ma vie ,
 Mon fils après ma mort me mit au rang des
 Dieux ;
 J'eus les respects d'une Princesse impie :
 Mais tôt après je fus abandonné ,
 Et par le Peuple Saint dans la fange traîné ;
 Trois , six , quatre , chez moi tout le monde
 s'empresse
 Pendant le Carnaval à montrer son adresse ;
 Mais pour me voir la terreur d'un poltron ;
 Ajoutez cinq de plus , je me plains au carnage ,
 Et souvent au plus fier courage ,
 II. Vol. J'ai

J'ai fait passer la Barque de Caron :

Un, deux, trois, quatre, cinq, je suis souvent
utile,

A maint usage, et sur tout au repas :

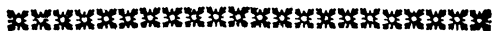
Dans un très-grand Empire on ne me connoît pas,

Quoi que je sois à faire très-facile,

Vous baîllez, cher Lecteur ; je finis et tout net,

Sept, deux, quatre, cinq, un, je suis votre valet.

Par P. D. C.



E N I G M E.

J'Inspire en même-temps la pitié, le respect,
Le mépris et l'horreur, cependant mon aspect,
Suivant certain dicton, doit donner de la joye,
Et les rares faveurs qu'aux Mortels je déploye.
Procurant des plaisirs qu'on ne peut exprimer ;
Ne me devoit-on pas moins craindre et plus
m'aimer ?

Mais ce siècle n'est qu'injustice ;

Que bizarerie ou caprice ;

Car tel me voit avec horreur,

Qui de porter mon nom se feroit un honneur ;

O vous qui me cherchez avec un soin extrême,

Si vous m'alliez trouver par hazard sur vous
même,

Vous en auriez de la douleur.

II. Vel.

Ce-

Cependant quand on veut faire une action noire,
Mon nom est très-connu ; mais finissons l'histoire

Des rares qualitez que je reçûs des Dieux ,
De peur que produisant les effets merveilleux ,
Qui montrent à parler au sage ,
On ne me reprochât de n'en pas faire usage ;
Mais si je m'ouvre trop , Lecteur ,
Empruntant de Sancho l'ordinaire langage ,
J'en pourrois bien trouver l'excuse en votre cœur ;

Par M. d'Har.



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

JOURNAL LITTERAIRE , année
1731. Tome 18^e premiere et seconde
Partie. *A la Haye , chez P. Gosse et F.
Neaulme , 1731. et 1732. in 12. de 524.
pages , sans les Tables. Voici quelques
Titres de Livres dont on trouve les Ex-
traits dans ce Volume.*

TRAITE' de la Verité et de la Re-
ligion Chrétienne , tiré du Latin de
M. Jean Alfonse Turretin , Professeur
II. Vol. en

DECEMBRE. 1732. 2827
en Théologie et en Histoire Ecclesiastique, à Gennes. Sect. 3. de la verité de sa Révelation Judaïque. *A Gennes, chez Bousquet, &c.* 1731. in 8. de 150. pages.

POESIES de M. l'Abbé CHAULIEU, et de M. le Marquis de la FARE. Nouvelle Edition, corrigée et considerablement augmentée. *A la Haye, chez Rogissat,* 1731. in 12. de 257. pages.

ODES sur les affaires du Temps, avec une Description en abrégé de la Hollande, par l'Auteur des Titans, Tome I. de 256. pages. *Refluxions nouvelles sur l'Iliade d'Homere*, Tome II. de 236. pag. *Refluxions nouvelles sur l'Iliade d'Homere*, avec la Tragédie d'Electre, Tome III. de 256. pages. *Le Siecle de Louis le Grand*, avec Themire, ou l'Actrice nouvelle sur le Théâtre d'Athènes, Tome IV. de 237. pages. *Les Ruës de Madrid*, l'histoire de la Porcelaine et le Combat des Echasses, avec plusieurs Satyres et autres Pieces, Tome V. de 259. pages. *A Liege, chez Everard Kints,* 1731. in 8.

Après les Odes, viennent quatre petits Poëmes, dont les Titres sont, la Bataille de Nervinde, le Passage du Ter, Rose conquise, et la Métamorphose de Clitie

II. Vol.

E en

2828. **MERCURE DE FRANCE**
en fleur. Le dernier Volume est terminé
par la Description de la Hollande , qui
est très-belle , on en pourra juger par
cet échantillon.

Va contempler ces Dignes orgueilleuses ,
Invincibles Remparts , dont la solidité ,
Brave les vagues sourcilleuses
Du terrible Ocean par l'orage irrité.
Pour regagner son ancien heritage ,
De ses propres Troupeaux l'antique pâturage ,
De son redoutable Trident ,
Le Dieu des Mers près du Rivage ,
Pousse les flots au gré du vent.
Du retranchement immobile ,
Et tous les ans avec soin réparé ,
Néptune , sur ces Bords chaque Hyver attiré ,
Veut en vain penetrer l'impenetrable azile.
Lassé d'un effort impuissant ,
Et de chercher en vain à s'y faire un passage ,
L'Onde en écume au lieu de dépit et de rage ;
Et se retire en mugissant.

Le Siecle de Louis Grand , est un Poë-
me partagé en huit Chants , dont le der-
nier est destiné tout entier aux Poëtes ;
l'Auteur y dépeint en ces termes le ca-
ractere Chansonnier des François , et les
Elegies de la Comtesse de la Suze.

II. Vol.

Jamais

Jamais l'agréable Thalie,
Ne badina plus vivement,
Que dans la piquante saillie,
Des Airs qu'on chante en les formant.
Pour animer la Chansonette,
Chaque mot volontiers se prête,
Enfant de la joye et du vin;
Par pouvoir magique échauffée,
La France des mains d'une Fée,
Jadis reçut ce don divin.

Avec quelle douce énergie,
La Suze, à l'ombre des Cyprès,
Nous représente l'Elegie,
Gémissante dans les Forêts!
Lorsque dans un torrent de larmes,
Pour un cœur parjure à ses charmes,
Le sien me paroît éperdu.
Ce n'est point une fausse image,
C'est un cœur tendre qu'on outrage,
C'est un Amant qu'elle a perdu.

LE PHILOSOPHIE ANGLOISE, ou Histoire
de M. Cleveland, fils naturel de
Cromwell, écrite par lui-même et tra-
duite de l'Anglois par l'Auteur des *Mé-
moires d'un homme de qualité*; enrichie de
Figures en Taille-douce. A Utrecht, chez
II. Vol. E ij Et.

2830 MERCURE DE FRANCE
Et. Neaulme, 1732. in 12. Tome I. de
 266. pages, sans la Préface. Tome II. de
 de 311. pages. Tome III. de 442. pages
 Tome IV. de 309. pages.

DICTIONNAIRE de la Langue Française
 ancienne et moderne, de *P. Richelet*, aug-
 menté de plusieurs Additions d'Histoire,
 de Grammaire, de Critique, de Juris-
 prudence, et d'une Liste Alphabétique
 des Auteurs et des Livres citez dans le Dic-
 tionnaire. Nouvelle Edition, augmentée
 d'un grand nombre d'Articles. *A Amster-*
dam, aux dépens de la Compagnie, 1732. 2.
 vol. in 4^o.

DICTIONNAIRE Universel de Commerce,
 contenant tout ce qui concerne le com-
 merce qui se fait dans les quatre Parties du
 Monde, par terre, par mer, &c. par *Jac-*
ques et Philemon Savary, Tomes 3 et 4.
 Supplément des deux premiers. *A Ams-*
terdam, chez les Jansons et Waesberge 1732.
 2. vol. in 4.

DISSERTATIONS nouvelles sur les mala-
 dies de la poitrine, du cœur, des femmes,
 veneriennes, et quelques autres particu-
 laritez : ou, selon les nouvelles découver-
 tes, on donne une idée claire et distincte
 II. Vol. de

DECEMBRE. 1732. 2831
de toutes ces Maladies , par opposition à
l'opinion des Anciens. Par M. *Barbeyrac* ,
Docteur en Medecine à Montpellier ; avec
deux Descriptions de Maladies qui n'ont
jamais été écrites : Par M. *Boerhave*. *A*
Amsterdam , chez les mêmes , 1731. in-12.

PROJET de Souscription pour l'Édi-
tion de l'Histoire Metallique des XVII.
Provinces des Pays-Bas , depuis l'abdic-
tion de Charles V. jusqu'à la Paix de Bade
en 1716. traduite du Holandois de M.
Gerard Van-Loon. *A la Haye* , chez P.
Gosse , J. *Neaulme* et P. *de Hondt* , 1732.

Cet Ouvrage doit être regardé non seu-
lement comme une *Histoire Métallique* ,
mais encore comme une Histoire Civile ,
Militaire , Ecclésiastique et Genealogique
des Pays-Bas. Elle est tirée des Historiens
les plus estimez , tant généraux que par-
ticuliers , et confirmée par les Monumens
les plus certains et les plus authentiques ;
ensorte qu'on ne fait aucun doute qu'elle
ne soit préférée à toutes les Histoires des
XVII Provinces qui ont paru jusqu'à pré-
sent , et à tout ce qu'on a encore vu de
plus curieux en ce genre.

L'Édition sera divisée en 5 vol. in-fol.
qui contiendront 675 feuilles, de très-beau
papier, en caracteres neufs. Il y aura 2945

II. Vol.

E iij Médail-

2832 **MERCURE DE FRANCE**
Médailles avec leurs revers , gravées par
les meilleurs Maîtres , et expliquées par
l'Auteur.

Ceux qui souscriront auront cet Ouvrage pour 90 florins de Hollande pour le petit papier , et pour 135 florins le grand papier. Les principaux Libraires de ces Provinces et des Pays Etrangers recevront les souscriptions ; et en payant à differens termes , suivant le *Prospectus* &c. ils auront tout l'Ouvrage entier dans le courant de l'année 1733. On pourra chez les mêmes Libraires consulter le *Prospectus* pour une plus ample instruction.

L'Article XI de la seconde Partie de ce Journal , intitulé *Expériences étonnantes sur l'Electricité* , mérite une attention particuliere de la part des Physiciens. Il contient la description de plusieurs Expériences faites en Angleterre par M. Etienne Gray , et extraites d'une de ses Lettres. Elles se trouvent aussi décrites dans les *Transactions Philosophiques* de la Société Royale de Londres , num. 356 et 417.

Nous ne rapporterons icy qu'une de ces Expériences à cause des bornes auxquelles nous sommes necessairement assujettis. les Curieux pourront recourir au Journal même , ou aux *Transactions* pour être instruits sur toutes les autres.

II. Vol.

M.

M. Gray découvrit au mois de Fevrier 1729 pour la premiere fois une *Attraction Electrique* dans plusieurs Corps qu'on n'avoit pas soupçonnés jusques-là d'avoir cette propriété. Il fit là-dessus divers Essais sur les Métaux , pour voir si on ne pourroit pas les rendre attractifs par le même moyen qui donne cette qualité à d'autres corps , sçavoir en les échaufant , les frottant , les battant à coups de marteau ; mais ce fut sans succès.

Il résolut alors de se servir d'un grand Tube de Cristal ; car comme le Tube communique de la lumiere aux corps quand on les frotte dans l'obscurité , M. Gray pensa qu'il pourroit peut-être bien leur communiquer en même tems de l'*Electricité* , et il ne se trompa pas , suivant les différentes expériences faites sur les métaux , les végétaux &c. rapportées dans ce Journal , que nous obmettons , ainsi que la Description du Cube en question , pour venir à l'expérience singuliere à laquelle nous sommes contraints de nous borner. Écoutons là-dessus M. Gray lui-même qui parle ainsi dans sa Lettre dattée du 8. Fevrier 1731.

» Le 8 Avril 1730 je fis l'expérience suivante sur un petit garçon de 8 à 9 ans.
 » Il pesoit , tout habillé , quarante et sept
 . . . II. Vol. E iij livres

2834 MERCURE DE FRANCE
 » livres dix onces. Je le suspendis hori-
 » sontalement à deux cordes , telles qu'on
 » les employe à secher le linge. Elles
 » étoient d'environ 13 pieds de longueur,
 » et avoient des ganses à chaque bout.
 » Dans la solive de ma chambre , qui avoit
 » un pied d'épaisseur , on avoit fiché deux
 » crochets à l'opposite l'un de l'autre , et
 » à deux pieds de ceux-là encore deux au-
 » tres de la même maniere , sur ces cro-
 » chets on suspendit les cordons par leurs
 » ganses , en guise d'escarpolettes , le bas
 » n'étant élevé au dessus du plancher que
 » d'environ deux pieds. On mit l'enfant
 » sur ces deux cordes , la face en bas , de
 » façon qu'une des cordes lui passoit sous
 » la poitrine et l'autre sous les cuisses. Les
 » feuilles de cuivre furent posées sur un
 » petit gueridon fait d'une planche ronde,
 » d'un pied de diametre , couverte de pa-
 » pier blanc et soutenue par un pied d'un
 » pied de haut. Comme on eut frotté le
 » Tube , et qu'on le tenoit près des pieds
 » du petit garçon , mais sans le toucher ;
 » son visage attira les feuilles de cuivre
 » avec beaucoup de force , jusqu'à les fai-
 » re monter à la hauteur de 8 et quelque
 » fois de 10 pouces. Je mis quantité de
 » morceaux de feuilles sur le gueridon tout
 » à la fois , et elles s'éleverent toujours

II. Vol.

tout

» tout à la fois dans le même tems.

» On mit alors le garçon sur le dos , et
 » le derriere de sa tête qui étoit couverte
 » de cheveux courts , attira , mais non pas
 » tout à fait à la même hauteur que son
 » visage avoit fait. Après cela on mit
 » les feuilles sous ses pieds , sans qu'il eut
 » quitté ni souliers ni bas , et le Tube
 » ayant été tenu près de sa tête , les pieds
 » attirerent , mais pas tout à fait à la même
 » hauteur que la tête. Après cela on remit
 » encore les feuilles sous sa tête , mais il
 » n'y eut aucune attraction , non plus que
 » quand on tenoit le Tube au dessus des
 » pieds , et les feuilles au dessous.

» Le 16 Avril je repetai l'expérience du
 » petit garçon , mais l'attraction ne fut
 » pas , à beaucoup près , si forte ce jour-là
 » que la premiere fois. Les feuilles de cuivre
 » ne monterent qu'à environ 6 pouces. Je
 » fis étendre au garçon ses mains horison-
 » talement , et je plaçai un petit gueridon
 » avec des feuilles de cuivre sous chaque
 » main , et un autre plus grand sous son
 » visage : après quoi le Tube excité ayant
 » été tenu près de ses pieds , son visage et
 » ses mains attirerent tout à la fois. Je lui
 » donnai alors à tenir dans une main le
 » bout superieur d'une ligne * à Pêcheur

* L'Auteur a dit auparavant que cette Ligne étoit

II. Vol.

E v à

2836 MERCURE DE FRANCE

» à la petite pointe de laquelle étoit en-
 » chassée une boule de liège , sous laquelle
 » on mit les feuilles de cuivre , et le Tu-
 » be ayant été frotté et tenu près des pieds ,
 » la boule attira les feuilles à la hauteur de
 » deux pouces , puis les repoussa , et les
 » attira encore plusieurs fois de suite avec
 » beaucoup de force.

» Le 21 Avril je réitérai mes expériences
 » sur le petit garçon , et je trouvai l'at-
 » traction beaucoup plus forte que la pre-
 » mière fois. Les feuilles de cuivre s'éle-
 » verent vers son visage à la hauteur de
 » plus d'un pied. Je donnai alors au gar-
 » çon dans chacune de ses mains l'extrê-
 » mité d'une ligne de pêcheur , avec une
 » boule de liège à la pointe , et je mis un
 » petit guéridon avec des feuilles sous cha-
 » que boule. Le Tube ayant été frotté et
 » tenu près de ses pieds , les deux liéges
 » attirèrent et repoussèrent fortement tout
 » à la fois. La longueur de chaque morceau
 » de liège étoit d'environ 7 pieds. On mit
 » après cela le petit garçon sur le côté gau-
 » che , et on lui donna à tenir de ses deux
 » mains une ligne à pêcher de 12 pieds de
 » long , surmontée au bout d'une petite
 » boule de liège d'un pouce trois quarts
 » de diamètre : après cela toutes choses

faite d'une longue Canne ou Roseau

Il. Vol.

étant

» étant préparées , et le Tube près des
 » pieds de l'enfant , la boule de liége atti-
 » ra et repoussa avec force les feuilles de
 » cuivre jusqu'à la hauteur de deux pou-
 » ces au moins.

» Remarquez , continue M. Gray , que
 » quand je parle de tenir le Tube près des
 » pieds de l'enfant , j'entends que c'étoit
 » vis à vis de la plante de ses pieds ; et
 » quand je dis que c'étoit près de sa tête ,
 » il faut entendre près du sommet ; car
 » quand on tenoit le Tube au dessus de la
 » tête ou des jambes , l'attraction ne se
 » communiquoit pas si fortement aux au-
 » tres parties de son corps.

» Ces Expériences montrent , conclut
 » l'Auteur , que les animaux reçoivent en
 » plus grande quantité les écoulemens
 » électriques , et que ces écoulemens peu-
 » vent passer d'eux ailleurs , jusqu'à des
 » distances considérables par plusieurs
 » chemins tout à la fois , pour peu qu'ils
 » trouvent des passages propres , après
 » quoi ils déploient leur puissance attrac-
 » tive dans les endroits où ils sont par-
 » venus.

On ne peut pas disconvenir qu'il n'y
 ait du neuf et du merveilleux dans ces Ex-
 périences ; M. Gray se propose de les por-
 ter encore plus loin , encouragé par une

2838 MERCURE DE FRANCE
nouvelle découverte qu'il a faite touchant
l'attraction des corps colorez , lesquels at-
tirent , dit-il , plus ou moins à raison de
la couleur dont ils sont , quoique de mê-
me substance , de même volume , de mê-
me poids ; ensorte que le rouge , l'orange
ou le jaune , attirent pour le moins 3 ou 4,
fois plus fortement que le verd , le bleu
ou le pourpre. Voilà encore une fois des
Nouveautez susceptibles de bien des Re-
flexions ; elles prouvent au moins qu'il
reste encore beaucoup de mysteres à dé-
couvrir dans la Nature. Plin qui l'avoit
assez étudiée le pensoit ainsi ; nous fini-
rons par son expression qui ne sçauroit
être plus noble , ni peut-être mieux ap-
pliquée qu'ici : *Multa latent in majestate
Naturæ.*

P O É S I E S diverses. Par M. Tanevor.
A Paris , rue S. Jacques , chez Jacq. Co-
lombat ; et Quay de Conty , chez la Veuve
Pissot , 1732. prix 2. livres relié , in 12.
de 300. pages.

Nos Lecteurs connoissent déjà plusieurs
Pieces que nous avons publiées de cet
Auteur , qu'il a retouchées depuis. Nous
ne doutons point du plaisir que fera ce
Recueil , composé d'Odes , Epitres , Dia-
Id. Vol. prices

DECEMBRE. 1732. 2839

logues, Fables, Allégories, Elegies, Caprices, Epitaphes, Apologies, Madrigaux, Cantates et autres Poèmes sur divers sujets, sans compter les Stances, Odes, et quelques autres Poésies Chrétiennes. Donnons quelques morceaux de ces Poésies pour faire connoître le génie et le caractere de M. Tanevor.

Les Dieux Luteurs. Fable.

Un homme expert aux combats de la Lute,
Se choisit un Eleve, et par mainte leçon,
L'ins truit dans tous les tours que cet Art exécute;
Hormis un seul, que pour bonne raison,
Il se réserve en personne discrete.

Voila dans peu notre nouvel Athlete,
Robuste, souple, adroit, terrassant tout Luteur,
Qui vouloit contre lui signaler son ardeur.
Enflé de ses succès, par un orgueil extrême,
Il ose défier jusqu'à son Maître même;
Celui-cy du combat se défend par bonté;
Mais forcé par l'Eleve à venir sur l'arène,
Il se résout, quoiqu'avec peine,
A punir sa témérité.

L'adresse sur la force eut toujours l'avantage,
Le vieil Luteur mettant son secret en usage,
Fait bien-tôt perdre terre à ce jeune éventé,
Puis l'étend à ses pieds, tout écumant de rage.
.. II. Vol. .. J'ignorois

J'ignorois, dit l'Eleve, en lui criant mercy,

Le tour que tu me fais connoître ;

Je te le gardois, dit le Maître,

Pour un jour comme celui-cy.

MADRIGAL.

Quelqu'un demandoit à Damis,

Riche autant qu'il en est en France,

Si dans cette rare opulence,

Il se croyoit beaucoup d'amis ?

De ceux que la fortune attire,

J'en ai, dit-il, à volonté :

Des autres je ne puis rien dire ;

Ay-je été dans l'adversité ?

L'ETINCELLE. Fable.

Une Etincelle petillante,

Admirant son éclat et son agilité,

Dans l'excès de sa vanité,

Se croyoit une Etoile errante.

Mais au moment que son feu l'ébloüit,

La pauvreté s'évanoüit.

Ce récit a peu d'étendue ;

Mais s'il instruit assez, n'est-il pas assez long ?

Sur maintes gens il tombe à plomb :

Combien, par leurs projets, se perdent dans la mer,

Et s'éclipsent au même instant ?

Il. Vol.

S'estimer

S'estimer trop, est une erreur commune.

La moindre lueur de fortune,

Fait d'un fat un homme important.

L'humaine ambition est toujours indiscrete :

L'homme luit quelquefois, mais comme une
bluette.

L'Epitre de l'Auteur à ses Livres, est
un morceau très-travaillé, dont nous
voudrions bien orner cet Extrait, mais
sa longueur nous en empêche, nous ne
pouvons cependant nous empêcher d'en
rapporter quelque chose. Voici le com-
mencement.

Celebres monumens des plus sçavantes plumes,
Chefs-d'œuvres de l'esprit, agréables volumes,
Lumiere qui luissez sur mes travaux divers;
Mes Livres, c'est-à vous que j'adresse ces Vers.
Que le Ciel soit serein, ou que l'orage gronde,
Libre au milieu de vous des embarras du monde,
Arbitre de mon sort, je me fais seul la loi,
Et de mon doux-loisir ne rends compte qu'à moi.
Tranquille possesseur des seuls biens ou j'aspire,
J'exerce alors sur vous un légitime empire;
Je forme en Souverain les plus vastes projets,
Et sur ma table épars je vois tous mes Sujets.
De leurs plus belles fleurs les Muses me couron-
nent;

II. Vol.

Rassemblez

284. MERCURE DE FRANCE

Rassemblez sur leurs pas, tous les Arts m'environnent.

Dans un champ si fécond je n'ai qu'à moissonner ;
Mes vœux toujours remplis, ne sçauroient se
borner ;

Et je puis, sans sortir du lieu qui vous enserre ,
Parcourir , quand je veux , et le Ciel et la
Terre , &c.

• MEMOIRES pour servir à l'Histoire
des Hommes Illustres dans la République
des Lettres , &c. Tome XVIII. de 411.
pages, sans les Tables. A Paris, chez
Briasson, rue S. Jacques, à la Science,
M. DCC. XXXII.

Les Memoires qui font la matiere de
ce XVIII^e Volume, contiennent la Vie
et le Catalogue des Ouvrages de trente-
cinq Auteurs, entre lesquels nous avons
choisi l'article d'Antoine Godeau, pour
suivre notre coûtume, et pour ne point
exceder les bornes prescrites dans notre
Journal.

Antoine Godeau nâquit à Dreux, Ville
du Diocèse de Chartres, où son pere
étoit Elû, et d'une des meilleures famil-
les du Lieu, vers l'an 1605.

Il s'adonna de bonne heure à la Poësie
Françoise, et se fit connoître avantageu-
sment de ce côté-là. Il étoit un peu pa-

II. Vol.

rent

DECEMBRE. 1732: 2845

rent de M. Conrart , et logeoit chez lui lorsqu'il venoit à Paris. Les Poësies qu'il y apportoit de Dreux , donnerent lieu à M. Conrart d'assembler dans sa Maison quelques Gens de Lettres , pour en entendre la lecture , et ces Assemblées furent proprement l'origine de l'établissement de l'Académie Françoisè , dans laquelle M. Godeau eut enrée des premiers.

Ses vûës tendirent d'abord vers le mariage , et il rechercha la fille du Lieutenant General de Dreux ; mais se voyant rejeté , parce qu'il étoit petit et laid , il quitta sa Patrie et vint s'établir à Paris.

M. Conrart l'ayant fait connoître à M. Chapelain ; celui-cy le produisit à l'Hôtel de Ramboüillet , qui étoit alors le Tribunal où il falloit faire preuve d'esprit et de mérite pour être admis au rang des Illustres ; il y fut goûté , et c'étoit de lui que Mademoiselle de Ramboüillet (Julie d'Angennes) disoit dans une de ses Lettres à Voiture : *Il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée. et je vous jure , mille fois plus galant. Sa taille et l'affection que cette Demoiselle lui témoignoit , lui firent alors donner le nom de Nain de Julie.*

On voit par-là que si M. Godeau n'avoit du côté du corps rien qui méritât de l'at-

II. Vol.

tention

tention , les qualitez de son esprit et son mérite suppléoiẽt à ce deffaut. Quelque temps après qu'il se fût fixé à Paris , il embrassa l'Etat Ecclesiastique ; et l'esprie de pieté qui lui avoit inspiré ce dessein , lui inspira aussi celui de ne plus exercer le talent et l'inclination qu'il avoit pour la Poësie , que sur des sujets chrétiens.

Il fit en 1636. une Paraphrase du Cantique : *Benedicite omnia opera Domini Domino* , qui étant bien versifiée et écrite d'un stile noble et riche , lui attira un applaudissement general. Elle plut si fore au Cardinal de Richelieu , à qui il l'avoit présentée , qu'après l'avoir luë et reluë en sa présence , il lui dit : *Vous me donnez le Benedicite , et moi je vous donne Grasse.* Jeu de mots , que l'occasion fit naître ; car l'Evêché de Grasse vaquoit alors , et le Cardinal qui connoissoit d'ailleurs son mérite et sçavoit le bruit que faisoient ses Prédications , fut par-là déterminé à le placer sur le champ.

Il fut nommé à cet Evêché l'an 1636. et fut sacré à S. Magloire au mois de Décembre de la même année , par Eleonor d'Estampes , Evêque de Chartres , et depuis Archevêque de Reims , assisté d'Etienne Pouget , * Evêque de Dardanie et

* Ce nom est défiguré , il faut dire Estienne de Pouget.

DECEMBRE. 1732. 2845

depuis de Marseille, et de Bertrand Despruortz, Evêque de S. Papoul.

Aussi-tôt après son Sacre, il se retira dans son Diocèse, pour s'appliquer tout entier aux fonctions de l'Episcopat. Il y annonça avec zele la parole de Dieu, y tint plusieurs Synodes, composa quantité d'Instructions Pastorales pour son Clergé et y rétablit la discipline Ecclesiastique.

Il réunit à l'Evêché de Grasse, par droit de Patronage, l'Eglise d'Antibes, qui depuis que le Siege Episcopal en avoit été transferé à Grasse, n'avoit été d'aucun Diocèse, et par ce moyen il y fit revivre la discipline Ecclesiastique, dont il ne restoit presque plus aucun vestige.

Il obtint du Pape Innocent X. des Bulles d'union de l'Evêché de Vence, avec celui de Grasse, comme son Prédecesseur Guillaume le Blanc en avoit obtenu de Clement VIII. Cette union n'étoit pas contraire aux Canons, et paroissoit bien fondée, parce que ces deux Evêchez ensemble n'étoient que de dix mille livres de revenu; qu'ils n'avoient aussi ensemble que trente Paroisses, et que les Villes de Vence et de Grasse n'étoient éloignées l'une de l'autre que de trois lieues. Cependant voyant que le Peuple et le

II Vol. Clergé

1046 MERCURE DE FRANCE
Clergé de Vence , s'opposoient à cette union , il aimâ mieux céder son droit que de n'être pas agréable à quelques-uns de ces Diocésains , et d'avoir à poursuivre un Procès , et se contenta de l'Eglise de Vence.

Il assista aux Assemblées générales du Clergé , tenues en 1645. et 1656. Dans la première il composa et récita , par ordre du Clergé , l'Eloge de *Petrus Aurelius* , qui avoit soutenu vivement les droits des Evêques contre quelques Réguliers. Dans la seconde , il fut un des Prélats qui témoignèrent le plus de zèle et d'indignation contre les Propositions de Morale relâchée , qui avoient été dénoncées à cette Assemblée , et ce fut par son avis qu'elle fit imprimer les Instructions de S. Charles Borromée , dont il avoit inséré une partie dans ses Statuts Synodaux.

Il passa le reste de sa vie dans son Diocèse , continuellement occupé , soit à faire ses visites , soit à prêcher , soit à lire ou à composer , soit à vacquer aux affaires Ecclesiastiques ou temporelles de son Diocèse.

J'ai trouvé dans un Livre peu connu , intitulé : *Le Confiteor de l'infidèle Voyageur* , par feu *George Martin* , Renégat ; *Extrait de ses Voyages*. Lyon , 1680. in 8.

II. Vol.

à

DECEMBRE. 1732. 2847

à la page 244. qu'en passant à Vence, il vit M. Godeau, qui en étoit Evêque, et que Dieu l'avoit éprouvé par la perte de la vûe, qu'il enduroit avec beaucoup de tranquillité d'esprit; particularité dont je n'ai vû faire mention en aucun autre endroit.

Il eut une attaque d'apoplexie le 17 Avril 1672. qui étoit le jour de Pâques, et il en mourut à Vence le 21 du même mois, âgé de 67 ans.

Les occupations de son Ministère ne l'ont pas empêché de composer un grand nombre d'Ouvrages considérables, tant en Prose qu'en Vers. Aussi avoit-il une facilité et une fécondité prodigieuse. Il disoit ordinairement que le Paradis d'un Auteur est de composer, que son Purgatoire est de relire et de retoucher ses compositions; mais que son Enfer est de corriger les Epreuves de l'Imprimeur.

M. Boileau Despreaux n'a pas jugé trop favorablement de sa Poësie, voici comme il en parle dans sa Lettre neuvième à M. de Maucrois. » Je suis persuadé, » aussi-bien que vous, que M. Godeau est » un Poëte fort estimable. Il me semble pourtant qu'on peut dire de lui ce que Longin dit d'*Hyperide*, qu'il est tou-
II. Vol. » jours

» jours à jeun , et qu'il n'a rien qui remue
 » ni qui échauffe ; en un mot , qu'il n'a
 » point cette force du stile , et cette viva-
 » cité d'expression , qu'on cherche dans
 » les Ouvrages , et qui les font durer. Je
 » ne sçai point s'il passera à la Posterité ;
 » mais il faudra pour cela qu'il ressuscite ;
 » puisqu'on peut dire qu'il est déjà mort ,
 » n'étant presque plus maintenant lû de
 » personne.

M. de Maucroix , dans sa Réponse à
 cette Lettre de Despreaux , s'exprime ain-
 si sur son sujet. » Je tombe d'accord que
 » M. Godeau écrivoit avec beaucoup de
 » facilité , disons avec trop de facilité. Il
 » faisoit deux ou trois Vers , comme dit
 » Horace , *Stans pede in uno*. Ce n'est pas
 » ainsi que se font les bons Vers. Je m'en
 » rapporte volontiers à votre propre ex-
 » périence. Néanmoins parmi les Vers
 » négligez de M. Godeau , il y en a de
 » beaux qui lui échappent. » Dès notre
 » jeunesse nous nous sommes apperçûs
 » qu'il ne varie pas assez. La plûpart de
 » ses Ouvrages sont comme des Logogry-
 » phes ; car il commence toujours par
 » exprimer les circonstances d'une chose ,
 » et puis il y joint le mot ; on ne voit
 » point d'autre figure dans son *Benedicite*,
 II. Vol. » dans

» dans son *Landate*, et dans ses *Canti-*
» ques.

Le P. Vavasseur, Jesuite, a porté un jugement encore plus désavantageux de la Poësie de M. Godeau, dans l'Ouvrage qu'il a publié contre lui, sous le nom de *Candidus Hesychius*, et sous ce titre: *Anthonius Godellus Episcopus Grassensis, an Elogii Aureliani scriptor idoneus, idem-que utrum Poëta? Constantia* (ou plutôt) *Paris*, 1650. in-8. Mais cet Auteur y outre les choses, et fait voir par ce qu'il dit contre la personne même de M. Godeau, que la passion avoit la principale part à sa Critique.

Nous n'ajouterons point ici le Catalogue des Ouvrages de M. Godeau fort bien raisonné et composé de LIX. Articles, parce que ce détail nous meneroit trop loin.

Voici les noms des autres Sçavans dont la Vie et les Ouvrages sont rapportez dans ce XVIII. Tome des Mémoires.

Jean Jacques Boissard. Jean Alphonse Borelli. Jean Broekhuysen. Guillaume Burzon. Isaac Casaubon. Meric Casaubon. Pierre de Caseneuve. Gautier Charlton. Louis Cousin. Janus Dousa. Janus Dousa le fils. George Dousa. Jean de la Fontaine. Claude-François Fraguier. Leonard Fuchs.
II. Vol. sius.

sins. Jean-Baptiste Gelli. Edouart Herbert. Maurice Hilaret. François-Michel Janignon. Jean de Labadie. Christian Longomontian. Jérôme Maggi. Henri Meibonius. Robert Maurison. Augustin Niphus. Severin Pineau. Bilibald Pirckheimer. Michel Poccianti, Samuel de Pufendorf. Jean Racine. Richard Stanihurst. Louis Transillo. André Valladier. Jacques Ware.

LA VIE EST UN SONGE, Comédie héroïque de M. de Boissy, représentée par les Comédiens Italiens, au mois de Novembre 1732. prix, 24 sols. *A Paris, chez P. Prault, Quai de Gêvres, 1732. in-8. de 80 pages, prix 24 sols.*

Cette Pièce en Vers libres, n'est pas une simple Traduction de l'Italien ; on a senti dans les Représentations, les changemens avantageux que l'Auteur a faits dans ce Poëme ; pour donner une idée de la maniere dont il est écrit, et du caractere des deux principaux Personnages, nous insererons ici un Fragment de la Scene entre *Bazile*, Roi de Pologne, et *Sigismond*, son fils, retenu dans une dure captivité par son Pere depuis sa naissance.

II. Vol.

Le

DECEMBRE. 1732. 2851

Le Roy.

Ah ! ces retours affreux et l'horreur qu'ils t'inspirent,

Me font trop voir que les Astres sont vrais

Dans le malheur qu'ils me prédirent :

Il est écrit sur ton front irrité ;

Et j'y lis d'un Tyran toute la dureté.

Sigismond.

Pere cruel ! dont la bouche m'outrage ;

Si je suis un Tiran , n'en accuse que toi ;

Par ton ordre , élevé comme un monstre sauvage,

Je ne fais que répondre aux soins qu'on eut de moi,

J'imité ton exemple, et je suis ton ouvrage ,

D'autant plus excusable en mon emportement ,

Que la raison l'approuve , et que ma tyrannie

Par un juste retour et par un mouvement

Que la Nature justifie

N'aspire qu'à punir les Tirans de ma vie ;

Mais toi , Pere coupable et bourreau de ton fils ,

Tu t'es montré cruel contre toute justice ,

Contre les droits humains et les loix du Pays.

Pour m'enterrer vivant dans un noir précipice ,

H. Vol.

F Quel

2852 MERCURE DE FRANCE

Quel forfait en naissant avois-je donc commis ?

C'est peu de me cacher à ma Patrie entière ,

Tu m'as tout refusé jusques à la lumière :

Pour la première fois aujourd'hui j'en jouis ,

Dans les transports de sa colere ,

Contre moy ; que pourroit imaginer de pis ,

Le plus cruel de tous mes ennemis ?

Parens dénaturés , à vos ordres bizarres ,

Quoi ! nos jours innocens seront-ils asser-
vis ?

Serés-vous envers nous impunément barba-
res ,

Et les ressentimens nous sont-ils interdits ?

Non , non , c'est une erreur dont vous êtes sé-
duits.

Par une sage prévoyance

Les équitables Dieux ont borné vos pouvoirs ,

Ainsi que nous , vous avés vos devoirs ,

Et si nous vous devons avec l'obéissance

Des marques de respect et de reconnoissance ,

Vous nous devés des soins à votre tour ,

Conformes à notre naissance ,

Et des preuves de votre amour.

RECUEIL des principales décisions sur
les Matières Beneficiales, extraites des Ca-
nons des Conciles, et des plus celebres
Auteurs , conformes aux Edits et Décla-
rations du Roi , et à la Jurisprudence des
II. Vol. Parle-

DECEMBRE. 1732. 2853
Parlemens du Royaume, et du Grand-
Conseil. Nouvelle Edition, revûe, corri-
gée et augmentée de plus de moitié. Par
M. *Drapier*, Avocat au Parlement. 2.
vol. in-12. pag. 584. et 586. *A Paris*,
chez *Nicolas-Pierre Armand*, rue S. Jac-
ques 1732.

EXPOSITION Anatomique de la structu-
re du corps humain, par *Jacques-Benigne*
Winslow, de l'Académie Royale des
Sciences, Docteur, Régent de la Faculté
de Médecine en l'Université de Paris &c.
vol. in-4. pag. 740. sans l'Avertissement
et une Table des principales Matieres.
A Paris, chez *Guillaume Desprez et Jean*
Desessarts, 1732.

LE REPOS DE CYRUS, ou l'Histoire de
sa vie, depuis sa 16. jusqu'à sa 40. an-
née. Chez *Briasson*, rue S. Jacques 1732.
in-12. de 380. pages, les trois Tomes.

L'Auteur de ce Livre est M. l'Abbé
Pernetti. Le dessein de son Ouvrage est de
faire voir en quoi consiste la véritable
grandeur d'un Roi, et les différentes ver-
tus qui doivent former son caractère.
Comme la Fable étoit le meilleur moyen
pour développer les idées qu'on avoit sur
ce sujet, on s'en est servi, mais en tem-
pé-
I I. Vol.

F ij pé-

pérant ce qu'elle a d'outré par la sagesse du style et de l'invention, Cyrus est le Héros qu'on fait agir et parler.

Dans le premier Livre on le met aux prises avec les passions , et par la maniere dont il se défait de leurs pieges , il peut servir de modele aux jeunes cœurs pour se deffendre contre les charmes de la volupté. Dans le second , on le représente occupé des Arts et des Sciences ; là , se trouve une Allegorie interessante des progrès de la Litterature dans le dernier siècle , et plusieurs Portraits achevez de nos Illustres. Dans le troisiéme , on nous le montre uniquement appliqué aux affaires et à l'administration de l'Etat ; ce ne sont que Maximes sages sur le Gouvernement , que traits de grandeur et d'équité , et que moyens prudemment imaginés pour rendre les peuples heureux. Tout cela est écrit d'un style fort naturel , et se trouve entremêlé de plusieurs Episodes qui sont autant de morceaux d'histoire très-attachants.

Dans une Préface de 16 pages , l'Auteur rend compte du choix et du dessein de son Ouvrage. Les Maîtres et les Voyages peuvent rendre un Prince plus sçavant, dit-il, ils ne peuvent en faire un Héros , le vrai Heroïsme est l'ouvrage de la

II. Vol.

Naz

Nature , Alexandre n'avoit appris de personne à pleurer au récit des Conquêtes de son Pere. Qui ne sçait que l'éducation ordinaire sert plus à étouffer l'heroïsme qu'à le produire ; et qu'en voulant réformer la Nature , que l'on croit corrompue en tout , on la corrompt quelquefois dans ce qu'elle a de plus parfait ? il n'y a qu'une maniere de l'aider , c'est de la connoître , de la suivre , et de ne la corriger , en quelque sorte , que par elle-même , en opposant ce qu'elle a de bon à ce qu'elle peut avoir de vicieux.

Au second Tome , page 12. Gyrus établit dans sa Capitale des Tribunaux , où se decidoit sans appel tout ce qui concernoit les Arts et les Sciences , c'est-à-dire , qu'il créa six Académies. La première avoit pour objet la Géometrie , la Philosophie , la Physique , la Chimie et la Médecine ; la seconde étoit consacrée à l'Eloquence et à la Poësie ; la troisième travailloit sur l'Histoire , les Langues Etrangères et les Antiquitez ; les autres se partageoient , la Musique ; la Peinture et la Sculpture. Il n'étoit permis à personne de mettre au jour aucun Ouvrage , qui n'eut été approuvé par l'Académie , dont il dépendoit : cette règle empêcha qu'on ne multipliat les Livres . et (ce

II. Vol. F. iij qu'il

2856 MERCURE DE FRANCE
qui en est une suite nécessaire) qu'il n'en
parut beaucoup de mauvais.

Cyrus fait demander en mariage la fille
du Roi d'Arménie ; ses Ambassadeurs
l'obtiennent facilement de son Pere , le-
quel donne les ordres nécessaires pour le
prompt départ de la Princesse. Il ne pou-
voit ignorer son impatience ; elle n'avoit
pas employé auprès de lui ces ménagemens
équivoques , qui confondent si souvent
en ces sortes d'occasions le véritable amour
avec le faux ; elle avoit déclaré à son pere
toute sa tendresse pour Cyrus , elle la
trouvoit trop pure et trop raisonnable
pour en rougir ; on ne doit pas craindre
d'avouer qu'on aime quand on aime com-
me on doit aimer. Malgré tout son em-
pressement , elle ne put se séparer de son
pere sans s'attendrir , elle lui avoua qu'il
n'y avoit que Cyrus au monde qui put
adoucir le chagrin qu'elle avoit de le quit-
ter ; ils se dirent adieu avec beaucoup de
larmes, l'amour vertueux fortifie les senti-
mens de la nature au lieu de les détruire...
Tout l'Ouvrage , pour le dire en passant ,
est extrêmement fourni de ces Reflexions
justes et sensées.

On se prépara à Hecatompyle à rece-
voir Cassandane ; Cyrus n'oublia rien
pour faire éclater son amour ; il sçavoit

II. Vol.

le

le goût de la Princesse d'Arménie pour les Arts et pour les Sciences ; il voulut que toutes les Académies lui préparassent des hommages à son arrivée, on n'en avoit jamais rendu à une femme qui les méritât mieux qu'elle , ni qui fût plus capable d'en connoître le prix. De toutes les Académies , celle qui pouvoit se distinguer le plus en cette occasion , étoit celle de Musique ; elle avoit pour chef un de ces hommes rares sur qui la nature semble quelquefois vouloir essayer ce qu'elle peut produire de plus parfait en un genre. Il étoit Grec d'origine et avoit été conduit par hazard à Hécatoïmple dans sa première jeunesse ; jamais homme ne sentit mieux l'harmonie et tous les ressorts secrets qui la produisent ; il étoit simple dans sa composition ; on retenoit ses airs à les entendre une fois ; il étoit varié , et dans des Pièces sans nombre , il ne s'est jamais repeté ; précis et caractérisé jusqu'à ôter la liberté d'appliquer ses airs à quelque autre sujet qu'à celui qu'il avoit eu en vue ; dans la fureur et dans la tendresse allant aussi loin que ces passions. . .

Il composa un grand divertissement en Musique dont on eut dit qu'il a composé les vers tant ils convenoient à la Musique ; cependant il n'en étoit pas l'Au-

teur : c'étoit un Poëte qu'il avoit pris soin de former à cette espece de Poësie , et qui se rendit presque aussi inimitable , tant il est vrai que les Arts s'aident les uns les autres, et qu'il ne faut quelquefois qu'un grand homme pour en faire briller d'autres qui seroient restez inconnus. . . . L'Amour et la Musique ont plus de rapport qu'on ne pense ; l'un et l'autre se prêtent un secours mutuel ; les cœurs tendres sont generalement plus touchez de la Musique que les autres ; la Musique à son tour augmente leur sensibilité , et elle devient un vrai plaisir pour eux, quand ils aiment.

Indépendemment des dispositions où se trouvoit Cassandane à cet égard , elle aimoit la Musique par inclination ; de tous les Arts que les hommes ont inventez , c'étoit à son gré celui qui faisoit le plus d'honneur à l'esprit humain , et qui l'étonnoit davantage par la diversité et par la multitude des combinaisons dont elle est formée ; elle ne voyoit rien dans la nature qui en eut pu faire naître l'idée : la prétendue harmonie des Cieux , le choc des Elémens , le chant des Oiseaux , et les autres sources d'où on suppose que les hommes ont tiré la Musique , lui paroïoient trop éloignées de la vraisemblance , elle en auroit attribué la naissance

II. Vol

DECEMBRE. 1732. 2859

à la mélancolie , parce qu'elle en est le remede le plus efficace.

On établit un Théâtre &c. Deux Poëtes qui avoient en quelque sorte ouvert la Scene , étoient rivaux sans être ennemis , et plaisoient tous deux , sans se ressembler ; le plus âgé avoit un génie noble , élevé , plein de force , fécond , énergique , faisant des Héros de tous ses personnages , il est vrai qu'il les avoit pris dans l'Histoire du peuple le plus fertile en Grands Hommes , flatant ses Auditeurs en leur présentant des modeles au dessus d'eux , et qu'ils se croient capables d'imiter : le plus jeune , avec un génie moins étendu , moins élevé , moins fort , moins fertile même , mais plus soutenu , plus égal , plus doux , avoit trouvé le chemin du cœur et le secret de l'interesser toujours ; toutes les passions qui en dépendent avoient place dans ses Pièces ; on l'écoutoit aussi volontiers que l'autre , quoique par un motif bien opposé ; ses Auditeurs croyoient leurs passions pardonnables , en les voyant autorisées dans les personnages illustres qu'il mettoit sur la Scene ; on sortoit des Pièces du premier , l'ame remplie de grands sentimens et se croyant capable de ce qu'il y a de plus héroïque : les Pièces du second attendrissoient le

II. Vol.

F v. cœur

cœur et arrachèrent des larmes pleines de douceur ; on devenoit plus honnête homme de l'Ecole de l'un , et plus galant à celle de l'autre , celui là avoit peint les vertus des hommes , et celui cy leurs défauts ; le premier étoit répréhensible dans son langage qu'il sacrifioit souvent à la pensée ; il étoit même inégal , et après s'être élevé jusqu'aux nuës , il rampoit jusqu'à la terre : le second étoit toujours le même ; sa Poësie liée , son expression pure ; il est plus difficile d'être égal dans le grand que dans le tendre ; on disoit que la perfection eut été de rassembler dans un troisiéme Poëte ce qu'ils avoient de meilleur l'un et l'autre ; je ne sçai si on avoit droit de l'espérer , et si le même génie est capable de réunir des qualités si opposées ; ce qui en fait voir au moins la difficulté , c'est que non seulement il n'y a eu aucun Poëte en Perse qui en soit venu à bout , mais il n'y en a pas eu qui ait véritablement remplacé l'un des deux.

Cassandane étoit enchantée de tout ce qu'elle voyoit ; elle ne contribua pas peu dans la suite au dessein de Cyrus ; capable d'être Juge en toutes sortes de sciences , elle ne se réserva que le droit communément accordé aux Dames , de juger du langage ; elle le perfectionna en effet

II. Vol.

si

si bien , que les Académiciens avouèrent qu'ils lui devoient le stile naturel ; simple et noble qui prit la place du stile ampoulé, précieux ou obscur même à force d'être spirituel et trop du goût de la Nation dans les commencemens de sa réformation.

Cyrus aprit qu'un Poëte travailloit à des Satyres , on en louoit la versification, quoiqu'un peu dure , elle disoit beaucoup en peu de paroles , on sentoit qu'elle avoit coûté à son Auteur, qu'il n'y avoit que le plaisir de médire qui eut pu lui faire dévorer un si pénible travail. On en récita quelques vers à Cyrus , leur beauté ne surprit point son admiration , il les trouva pleins de malignité , il ne confondit pourtant point le Poëte avec son Ouvrage, il distingua le genie de l'abus qu'il en faisoit , il chercha à le rendre utile et non à le détruire ; il étoit convaincu que ceux qui ont des talens méritent des égards ; il ne croyoit pas au dessous de lui d'en avoir pour un Poëte , il le fit venir en sa présence , il le reçut avec bonté ; il loua son genie pour la Poësie , et il lui conseilla de donner à ses vers un meilleur objet que la Satyre. Ce n'est point en décriant les hommes , lui dit-il , que vous les rendrez meilleurs , c'est les irriter plutôt que les réformer , la vertu n'a jamais employé les

armes de la satire pour faire haïr le vice et se faire aimer ; il est d'ailleurs de votre intérêt de ne pas vous rendre haïssable , on craint toujours pour soi ce qu'on aime à entendre dire contre les autres , et la haine contre le satyrique vange au moins les gens vicieux d'avoir été censurés.

Un Poëte comique pensa être découragé, croyant que Cyrus pensoit de la Comédie comme de la Satyre , mais on le détrompa sur ce que ce Prince éclairé distinguoit très bien la satire , qui en attaquant les vicieux ne corrigeoit personne, de la Comédie qui n'attaque que les vices. Ce Poëte travailloit avec une facilité d'autant plus étonnante , qu'elle n'ôtoit rien à la perfection de ses Ouvrages ; il étoit devenu la ressource des plaisirs et des fêtes ; son génie étoit aussi inépuisable qu'il étoit prompt ; il trouvoit dans les différens caractères un fond infini de morale ; on ne pouvoit lui sçavoir mauvais gré d'avoir voulu corriger les hommes en les amusant : son goût et son discernement dans le choix et dans l'arrangement des sujets , qu'il avoit à traiter , étoient inimitables , il ne présentait que ce qui devoit plaire ; la diversité et la multitude des spectateurs qu'il avoit à contenter, n'ont ser-

DECEMBRE. 1732. 2863

vi qu'à augmenter sa gloire; il se reproduisoit en quelque sorte lui-même, et on retrouvoit en lui les qualitez de mille Auteurs differens. . . . On lui attribue la gloire d'avoir corrigé à la Cour beaucoup de ridicules, celui des femmes qui font les sçavantes, fut le plus marqué. Il n'est pas étonnant que la science étant venue à la mode en Perse, les femmes à qui la nouveauté plaît, ne voulussent se distinguer aussi par la science, il peut leur convenir d'être sçavantes, mais il ne leur sied jamais d'en affecter le titre; il semble que la science qui gêne, s'assortie mal avec ses graces naturelles qui font leur partage; on exige d'elles de l'esprit, et la beauté même la plus parfaite ne les en dispense pas longtems; on leur passe de composer des Ouvrages qui ne dépendent que de l'esprit. . . . Les sentimens et la délicatesse sont leur caractère principal &c.

On vit s'élever un homme admirable; qui sous le voile des Fables déguisa sa morale: le grand et le tendre, le sérieux et le badin, le naturel et le naïf même, tout étoit de son ressort: il n'est point d'état ni de caractère qui n'y trouvât des leçons, il employoit à son gré la tendresse du cœur, la sagacité de l'esprit, le badinage

II. Vol. le

2864 MERCURE DE FRANCE

le plus aimable; il apprenoit à penser aux uns, il donnoit des sentimens aux autres, il persuadoit à tous, et il est le premier qui ait introduit dans la Poésie cette justesse et cette précision même, qui paroît lui être opposée, sans lui faire rien perdre de ces images brillantes et de ces expressions heureuses qui distinguent si fort la Poésie du discours ordinaire. . .

Insensiblement cet Extrait devient long, malgré notre attention à nous contenir dans de justes bornes; finissons-le par ce Portrait. Parmi ce grand nombre d'hommes qui se distinguèrent, il n'y en eut qu'un qui fut tout à la fois Poète, Orateur, Historien, Philosophe, Géometre, que ne fut il pas? admirable dans tous les genres où il voulut travailler, il épuisa sa vie avant que d'avoir épuisé son génie, et les divers Ouvrages qu'il a laissés auroient fait la gloire de plusieurs hommes.

Le VI. Tome du grand Recueil des Ecrivains d'Italie, par M. *Murator*, imprimé à Milan, paroît ici depuis peu Il est dédié au Cardinal Bortomée, Evêque de Novarre, et contient onze Monumens historiques, composez par differens Auteurs. Le plus considerable est sans doute celui qui est intitulé: *Annales de Gennes*, par *Caffaro* et ses Continuateurs depuis l'an 1100. jusqu'en 1293. Ces Annales sont divisées en dix Livres, dont le dernier est de la composition de

H. Vol.

Jacques

D É C E M B R E. 1732. 2865

Jacques Doria, qui non content de reprendre le fil de l'Histoire où les Auteurs précédens l'avoient laissée, et de la conduire jusqu'à l'année 1294. est remonté jusqu'à l'origine de Genes, et supplée ainsi à la Chronique de Caffaro, qui ne commence l'Histoire de cette Ville qu'au temps auquel il vivoit.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE pour servir de continuation à celle de M. l'Abbé FLEURY, Tome XXVI. depuis l'an 1521. jusqu'en 1528. A Paris, Quay des Augustins, chez Emery, Saugrain et Martin; et chez Mariette et Guérin, rue S. Jacques, in 4. 1729. pages 594.

Pour avoir une juste idée de ce nouveau Volume, il faut en lire l'Extrait dans le Journal des Sçavans du mois de Decembre dernier, page 757.

Le second Volume de la suite des *Cent Nouvelles Nouvelles* de Madame Gomez, paroît chez la *Veuve Guillaume*, rue Dauphine, du côté du Pont-Neuf

On paroît fort content de la lecture de cet Ouvrage.

Le 23. de ce mois, l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, élit le Duc de S. Aignan, Chevalier des Ordres du Roy, et Ambassadeur à Rome, pour remplir la place d'Académicien Honoraire, vacante par la mort de l'Evêque de Metz.

M. de Julliennes, qui continué de faire graver les Œuvres de feu Antoine Watteau, vient de faire paroître quatre Estampes d'après les Tableaux de ce charmant Peintre. Elles ont pour titre

II. Vol. titre

titre la *Promenade sur les Remparts ; Arlequin jaloux ; la Fileuse et la Marmotte*. Ces Estampes se débitent avec toutes celles gravées précédemment, chez la *Veuve Chereau*, rue S. Jacques, aux deux Pilliers d'or, et chez *Surugues*, Graveur du Roy, rue des Noyers, vis-à-vis S. Yves.

On apprend par des Lettres de Prague, que le 23. Novembre dernier, il étoit sorti de la Montagne de Salpêtre qui est derriere la Maison de Correction, une fumée à laquelle on ne fit pas d'abord grande attention; que le 25. il s'en étoit élevé de grandes flâmes, qui avoient causé beaucoup d'effroy dans toute la Ville, qu'on y avoit envoyé des Troupes pour les éteindre; que le 4. et le 5. de Décembre la Montagne s'étoit enflammé de nouveau; que malgré les tranchées qu'on y avoit faites, le feu s'étoit communiqué aux Terres voisines du Muldau, Riviere qui traverse la Ville, et que la chaleur brulante de ces Terres qui sont très sulphureuses, faisoit craindre que le feu ne se communiquât aux maisons et que la Ville ne fût embrasée.

Le 29. Novembre; vers les six heures et demie du matin, on ressentit à Naples une violente secousse de Tremblement de Terre, qui endommagea plusieurs Eglises, quelques Palais et un grand nombre de Maisons, où il y eut quelques personnes écrasés. La crainte d'un second Tremblement de Terre, détermina la plus grande partie de la Noblesse et des Bourgeois à se retirer à la Campagne, et la nuit suivante toutes les grandes Places de la Ville et des Fauxbourgs furent remplies du reste des Habitans, quoiqu'il fit cette nuit là un froid très-vif.

II. Vol.

La

DECÈMBRE. 1732. 2867

Le 30. on reçut avis que ce Tremblement de Terre s'étoit fait sentir à la même heure dans la Terre de Labour ; qu'il avoit entièrement détruit la petite Ville d'Ariano et celle de Mirabello , dont la plupart des Habitans avoient été écrasés par la chute de leurs maisons ; qu'il avoit causé beaucoup de dommage à Avellino , et qu'on l'avoit aussi ressenti à Salerne.

On apprend de Londres , une mort aussi funeste que singulière. Le sieur Whitake , mourut le 8. dans son Appartement à la Tour , ayant été mordu par un chien enragé , il alla à l'embouchure de la Tamise se faire plonger dans la Mer , et il avoit joui d'une parfaite santé jusqu'au 7. au soir qu'il assura plusieurs de ses amis qu'il auroit le lendemain un accès de rage , les priant d'avoir soin de lui. Il eut effectivement cet accès qu'il avoit prévu , et il y mourut avec des convulsions terribles. On a assuré que quelques heures avant sa mort , il avoit aboyé dix ou douze fois comme un chien , symptôme extraordinaire dont il y a peu d'exemples dans les Malades atteints d'hydrophobie.

On écrit d'Hollande , qu'on a imprimé à Amsterdam une Dissertation sur les Vers qui s'attachent aux piliers qui soutiennent les Digues et qui mettent en grand danger toutes ces différentes Provinces. On a fait diverses Analyses de ces Insectes , dont la plus grosse espèce est de la longueur de dix pouces , et la plus petite n'a que quatre ou cinq pouces ; ils ont l'un et l'autre un dard à la tête qui est fort petit ; ils s'insinuent dans le bois , y prennent accroissement et le font périr. On ne dit pas qu'on ait trouvé le secret de faire mourir ces Vers.

II. Vol.

SPEC-



S P E C T A C L E S.

LE 9. Décembre, les Comédiens Italiens donnerent la première Représentation des *Enfans Trouvez*, ou le *Sultan poli par l'Amour*, dont les Sieurs Dominique, Romagnesy et Riccoboni, sont les Auteurs. Cette Pièce fut reçue peu favorablement du Public à la première Représentation, et on prétend qu'une assemblée tumultueuse mêlée de quelques personnes mal intentionnées, en fut la cause. La Pièce fut écoutée beaucoup plus tranquillement à la seconde Représentation, et elle a toujours été de plus en plus goûtée et applaudie. Nous allons tâcher de mettre le Lecteur en état d'en juger.

A C T E U R S.

Themire,	la Dlle Sylvia.
Fatime,	la Dlle la Lande.
Diaphane, Roi de Tripoli,	le sieur Romagnesy.
Alcidor, Pere de Themire,	le sieur Dominique.

II. Vol. Cara.

DECEMBRE. 1732. 2869

Carabin , frere de Themire , le sieur *Ric-*
coboni.
Orosmin , Visir , *Arlequin.*
Un Esclave , le sieur *Sticotti.*

Fatime ouvre la Scene , et paroît surprise de voir *Themire* plus gaye et plus contente qu'à l'ordinaire; elle lui en demande la raison , et dit :

Quoi ! vous ne tournés plus les yeux vers les climats ,

Où ce vaillant François devoit guider nos pas ?

Vous ne me parlés plus des plaisirs que la France

Permet à notre Sexe avec tant de licence ,

Vous ne l'ignorés pas ; c'est là que les maris

Vivent d'intelligence avec les Fâvoris ;

Que la femme y bravant la contrainte fatale ,

Est prude avec renom , coquette sans scandale.

Themire lui répond que le Serrail fait aujourd'hui tout son bonheur , et ajoute :

Chez les Mahometans dès l'enfance enfermée ,

A leur façon d'agir ils m'ont accoutumée.

I I. Vol.

Tout

Tout le monde en convient , le Roi de Tri-
poli ,

Est malgré sa moustache , un Seigneur très-
poli.

Fatime représente à Themire que ce
jeune Officier qui est parti , et qui va re-
venir pour briser leurs fers , se donnera
de la peine en vain. Themire répond que
cet Officier est Gascon , &c. et découvre
en même-tems à sa Confidente l'amour
qu'elle a pour le Sultan , et lui apprend
qu'il doit l'épouser dans la journée , Fati-
me l'en félicite , et lui dit :

Mais ce cœur qui se livre à de si doux trans-
ports,

En épousant un Turc , n'a-t'il point de re-
mords ?

Carabin vous a dit cent fois par la fenêtre ,

Que le sang d'un François vous avoit donné
l'être ,

Que vous et vos paréns dans un combat fa-
tal ,

Aviez subi le joug d'un Corsaire brutal.

Ne vous souvient-il plus que dans une Ga-
lere. . .

Themire.

Ma foi , s'il m'en souvient , il ne m'en souvient
guère.

II. Vol.

Themire.

DECEMBRE. 1732. 287

Themire continuë , et fait le Portrait
du Sultan.

Oùï , si le Ciel aux fers eut condamné sa
vie ,

Si l'Affrique à mes loix se voyoit asservie ,

Ou mon amour me trompe , ou Themire au-
jourd'hui ,

Pour l'élever à soi descendroit jusqu'à lui.

Fatime.

Il le faut avoüer , cette pensée est belle ,

Mais convenés aüssi qu'elle n'est pas nou-
velle,

Diaphane arrive , et dit à Thémire qu'il
pourroit lui faire un long discours , lui
parler de ses Ayeux et des malheurs des
Sultans , ses Confreres.

Au sein des voluptez bien loin que je m'en-
dorme ,

Si je tiens un Serrail , ce n'est que pour la
forme ;

Les loix que dès long-tems suivent les Maho-
mets ,

Nous deffendent le vin , moi je me le per-
mets ;

Tout usage ancien cède à ma politique ,

Et je suis un Sultan de nouvelle fabrique ,

Parlons seulement de l'amour que j'ai
II. Vol. pour

2872 MERCURE DE FRANCE
pour vous (poursuit-il.) Je jure de vous
prendre pour Maîtresse et pour Femme ,
est-ce assez ? Oüi, répond Themire, je ne
veux rien de plus , &c.

Orosmin vient annoncer au Sultan le re-
tour de *Carabin*.

Pourquoi n'entre-t'il pas, dit le Sultan,

Orosmin.

Vous sçavez que toujours votre porte est fer-
mée.

Le Sultan.

Oüi , c'étoit autrefois la règle accoutumée ,
Mais , il faut que d'entrer , on ait permis-
sion ,

Si tu veux qu'au Serrail se passe l'action.

Carabin dit au Sultan qu'il apporte de
France de l'argent comptant , et con-
tinué :

Grace au Ciel , c'en est fait , et la somme est
complète ;

Commence par lâcher la fille et la soubrette ,
Nous choisirons après dix autres prisonniers.

Quant à moi je demeure , étant court de de-
niers ;

Qu'ils partent sur le champ , je resterai pour
gage.

II. Vol.

Le

Le Sultan.

N'en rachete que neuf, et met-toi du voyage. . . .

Embarque cent Captifs, si tu veux, dit le Sultan, mais pour Themire, ne croy pas que tout l'or du monde puisse m'engager à te la rendre. Carabin est fort surpris que le Sultan veuille manquer à sa parole, à quoi le Sultan répond :

Lorsque jé te promis d'accorder ta demande, Ce n'étoit qu'un Enfant, à présent elle est grande. . . .

Du moins, dit le Gascon, ne me refuse pas ce malheureux Vieillard, puisqu'il n'a peut-être pas une heure à vivre. Le Sultan consent de le rendre pourvû qu'il meure auparavant, &c.

Themire reste avec Carabin, et lui dit qu'elle est fâchée de ne pouvoir partir avec lui, mais qu'il peut compter qu'elle aura toujours beaucoup de déference pour tous les François, &c.

Aleidor, ce venerable Vieillard, arrive; il est soutenu par deux François, sa vue est si troublée, et son corps est si foible, qu'à peine il peut se soutenir; il demande où il est, et à qui il doit le bonheur de revoir la lumiere. Themire répond

II. Vol.

que

2874 **MERCURE DE FRANCE**
que c'est à ce Cavalier (en montrant
Carabin.)

Alcidor.

Des Chevaliers Gascons je reconnois l'ardeur,
S'ils n'ont pas de grands biens, ils ont tous de
l'honneur.

Themire demande au Gascon comment
il a pû faire pour trouver une somme si
considérable. Il répond :

Echapé de mes fers, chose impossible à croire,
Arrivant au pays je me fis Grenadier,
On ne s'enrichit point à ce noble métier ;
Je me remis sur Mer, et l'ingrate fortune,
Ne me traita pas mieux dsns le sein de Nep-
tune,

Je fus repris, Madame, et par un grand bon-
heur,

Je vous vis au Serrail malgré le Grand Sei-
gneur ;

Eunuques blancs et noirs, Bostangis, Jannis-
saires,

Ne m'empêcherent point de vous parler d'af-
faires;

Le trait est surprenant, mais passons là - des-
sus,

Or, comme en mon Pays on craint peu les
refus,

J'allai voir le Sultan, lequel sur ma parole,
Me laissa repartir pour un projet frivole.

II. Vol.

Avec

Avec lui cependant, je m'étois engagé,
 De revenir bien-tôt payer votre congé.
 De retour dans la France, une veuve fringante,
 Me prit en mariage aux bords de la Charente.
 Elle mourut bien-tôt, une autre succéda,
 Et cette autre en trois mois à son tour céda.
 Je convolai bien-tôt avec une troisième,
 Qui mourut en Avril, je ne sais le quarantième.
 Héritier de leurs biens, et plus content qu'un Roi,
 J'ai vendu trois Châteaux qui n'étoient pas à moi.

Alcidor leur demande s'ils ne pourroient pas leur donner des nouvelles de deux de ses Enfans, et dit :

Mon fils fut fait esclave, et sa sœur plus petite,
 Au Serrail avec lui, par des Turcs fut conduite.
 Il m'arriva (*reprend le Gascon*) même chose jadis.
 A l'âge de quatre ans, par les Turcs je fus pris,
 Mené dans le Serrail avec cette personne,
 Et d'être tant soit peu ma sœur, je la soupçonne.

II. Vol.

G. Themire

Themire.

Qu'entends-je !

Alcidor étanné.

Ce minois , cet air vif et coquet ,
De ma défunte femme est le vivant por-
trait ,

Même à ce que je crois , ce Gascon me res-
semble.

Dans quel tems , s'il vous plaît , fûtes-vous pris
ensemble ?

Je ne prétens ici rien décider en l'air :

Surtout en fait d'enfans , on ne peut trop voir
clair.

Carabin.

Je fus , il m'en souvient , pris en mil sept cent
scize.

Alcidor.

Epoque trop heureuse , et qui me comble d'aise ,
Et quel âge avez-vous à présent ?

Carabin.

J'ai vingt ans.

Alcidor.

Et vous ?

Themire.

J'en ai dix-huit.

Alcidor.

Baisez-moi , mes Enfans.

*II. Vol.**La*

DECEMBRE. 1732. 2877

La reconnoissance se fait d'une maniere très-comique , le pere embrasse ses enfans , et poursuit :

Quand je songe en quels lieux je la vois retenue ,

Je n'ose sur ma fille ensoir jeter la vuë ,

O jour qui me la rends , comment me la rends-tu ?

Tu pleures , je t'entends. . . . tu n'as plus de vertu !

Themire avoüe ingénument à son pere que le Sultan l'adore et doit bien tôt l'épouser. Alcidor lui fait de sanglans reproches , et se retire outré de désespoir.

Themire reste avec Carabin , qui l'engage à le suivre , après lui avoir représenté son crime. Themire y consent après avoir combattu quelque tems , et dit à son frere :

Mais du moins tu devrois aller voir notre Pere ;

Nous le laissons mourir d'une étrange maniere.

Bon , répond Carabin , je le compte pour mort ; il fait promettre en même-tems à sa sœur de se tenir prête pour fuir avec lui , et se retire. Themire reste seule , s'examine et se demande à elle-même , si

II. Vol.

G ij elle

2878 MERCURE DE FRANCE
elle est Turque ou Françoisse , et ne pouvant pas bien se définir , elle termine son Monologue par ces Vers qu'elle adresse au Sultan.

Ah ! puisque tu devois m'épouser dès ce soir ,
Pourquoi m'apprenoit-on aujourd'hui mon devoir ?

Frere trop rigoureux , du moins pour me l'apprendre ,
Jusqu'à demain matin tu pouvois bien attendre.

Le Sultan arrive à la fin du Monologue pour conduire avec lui Themire à la Mosquée : venez , lui dit-il ,

Themire l'apercevant,

Où me cacher !

Le Sultan.

Que dites-vous ?

Themire.

Je n'ose.

Le Sultan.

Vous n'osez ?

Themire.

Non, Seigneur.

Le Sultan.

Et pourquoi donc ?

II. Vol.

Themire

Themire.

Pour cause.

Le Sultan.

Ah ! je vois ce que c'est , sans doute la pudeur....

Themire.

Non , ce n'est point cela ; vous vous trompez ; Seigneur.

Elle prie le Sultan de vouloir bien différer cet Hymen , le Sultan s'emporte et dit , lorsque Themire se retire :

Je n'y comprends plus rien , pourquoi partir si-tôt ?

Dites-moi vos raisons. . .

Themire en s'en allant.

Je les dirai tantôt.

Le Sultan reste avec le Vizir ; il commence à soupçonner Themire d'inconstance , et Carabin d'être son Rival , le Vizir lui dit :

Prenez-vous ce Garçon , Seigneur , pour une bête ,

Vous les avez laissés ensemble tête à tête.

Le Sultan.

Je ne le ferai plus.

Le Vizir.

Vous aurez bien raison ,

Ah ! que la prévoyance est ici de saison !

Themire revient , le Sultan lui fait encore des reproches , et lui dit qu'il ne la reverra jamais. Quoi , Seigneur , répond Themire , est-il bien assuré que vous ne m'aimez plus ? Non , rien n'est plus certain. . . . que j'aimai. . . que je hais. . . .
Themire éclate de rire, le Sultan lui dit avec transport, Themire vous riez. . . elle répond :
 Eh ! qui pourroit s'empêcher de rire de toutes vos extravagances et de mon incertitude ? le Sultan toujours plus amoureux, ne pouvant pas se contraindre , lui avoüe qu'il l'aime plus que jamais , et que tout ce qu'il lui a dit , n'étoit que pour rire. Themire prie le Sultan de lui accorder du moins une grace. Et de quoi s'agit-il ? répond le Sultan.

Themire.

Permettés que je sorte :

Le Sultan.

Quoi ? toujours me quitter , et de la même sorte ! . .

Themire lui dit en sortant, que demain
II. Vol. tous

DECEMBRE. 1732. 2881

tous ses secrets lui seront revelez. Le Sultan reste avec le Vizir ; un Esclave lui apporte une Lettre adressée à Themire , par laquelle Carabin lui marque de se rendre vers la Mosquée par un sentier obscur. Le Sultan se livre à toute sa fureur , et ordonne au Vizir d'aller poignarder l'infidelle , puis le retient , en disant :

Je prétends lui parler , qu'on le fasse venir.

Le Vizir.

Encor un entretien , Seigneur !

Le Sultan.

C'est pour finir.

Finissez sans cela , répond le Vizir. . . . mais il me vient une bonne idée , faites remettre cette Lettre entre les mains de Themire , et qu'elle ne sache point que vous l'avez ouverte. Le Sultan approuve fort le conseil du Vizir , qui promet de recacheter la Lettre et de la faire rendre à Themire. Le Sultan resté seul , dit :

Le Vizir a raison , et de cette maniere ,
La conduite sera beaucoup plus réguliere ;
Car si je la voyois , il faudroit lui prouver
Qu'elle m'est infidelle , et cherche à se sauver.

II. Vol.

G iij Mais

Mais je n'en ferai rien , et n'osant lui répondre ,

J'oublierois les moyens que j'ai de la confondre ;

Je connois ma foiblesse , et sans les employer ,
On me verroit sans fruit encor la renvoyer.

Le Vizir arrive avec empressement ; il dit au Sultan qu'il a fait rendre la Lettre à Themire, qui a promis de venir bien-tôt au rendez-vous trouver Carabin. Themire y arrive, conduite par Fatime; on entend quelque bruit; elle dit est-ce vous Carabin ? lequel répond , êtes-vous là , ma sœur ? Le Sultan qui s'étoit avancé à l'arrivée de Themire pour la poignarder, s'écrie avec étonnement :

Ma sœur ! ah ! j'allois faire une belle sottise !

Cet éclaircissement m'épargne une méprise.

Themire.

Que vois-je , le Sultan !

Carabin.

Nous sommes découverts,

Ah ! Sandis , nous allons retomber dans les fers.

Le Sultan à Carabin.

Est-elle bien ta sœur ?

I I. Vol.

Carabin

DECEMBRE. 1732. 2883

Carabin.

Alcidor est son pere.

Je suis fils d'Alcidor, *ergo*, je suis son frere.

Le Sultan fait encore des reproches à Themire, et dit ensuite qu'il est trop délicat pour la garder ; qu'elle peut partir ; &c. le Vizir ajoute :

C'est fort bien fait, Seigneur, renvoyés la Ma-
toise ;

Qu'elle fasse à Paris l'amour à la Françoisé.

Le Sultan dit ensuite que puisqu'il faut necessairement que quelqu'un meure , il va se tuer, mais Carabin l'arrête, en lui disant :

Ah ! ne vous tuez pas avant notre voyage ;

Car si vous expirez on nous remet en cage,

Que de la mort au moins nous soyons ga-
rantis.

Le Sultan.

Hé bien ! je me tuerai quand vous serés partis.

Le 14 Décembre l'Académie Royale de Musique remit au Théâtre la Tragédie d'*Issis*. La grande réputation de Mrs de Lully et Quinault, Auteurs de cet Opéra, en doivent toujours garantir le succès ; le

II. Vol.

G v

Public

284 **MERCURE DE FRANCE**
Public l'a revûe avec beaucoup de satisfaction.

Le Théâtre représente au Prologue le Palais de la Renommée ; la suite de cette Déesse à cent voix , chante ces Vers :

Publions en tous lieux ,
Du plus grand des Heros la valeur triom-
phante ;

Que la Terre et les Cieux
Retentissent du bruit de sa gloire éclatante.

La *Renommée* anime sa suite à chanter le Heros de la France , et s'exprime ainsi :

C'est lui dont les Dieux ont fait choix ,
Pour faire le bonheur de l'Empire François ;
En vain pour le troubler tout s'unit , tout cons-
pire ;

C'est en vain que l'envie a ligué tant de Rois ;
Heureux l'Empire
Qui suit ses loix !

Neptune , annoncé par les Tritons ,
vient au Palais de la Renommée , et dit
à la gloire du Heros qu'on célèbre :

Mon Empire a servi de Théâtre à la Guerre ;
Publicz des Exploits nouveaux ;

II. Vol.

C'est

DECEMBRE. 1732. 2885

C'est le même Vainqueur si fameux sur la terre ,

Qui triomphe encor sur les eaux.

La Renommée chante avec Neptune
ces quatre Vers :

Celebrez } son grand nom sur la Terre et sur
Celebrons } l'Onde ;

Qu'il ne soit pas borné par les plus vastes
Mers ,

Qu'il vole jusqu'au bout du monde ;

Qu'il dure autant que l'Univers.

Apollon , les Muses et les beaux Arts
viennent se joindre à cette Fête , et se
préparent à aller faire entendre leurs
chants dans une auguste Cour. La Re-
nommée finit le Prologue par ces Vers à
la gloire du Vainqueur :

Ennemis de la paix , tremblez :

Vous le verrez bien-tôt courir à la victoire :

Vos efforts redoublés

Ne serviront qu'à redoubler sa gloire.

Ce Prologue a été très-applaudi ; la
D^{lle} Antier qui le commence et qui le fi-
nit , n'y a pas peu contribué.

Au premier Acte le Théâtre représente
de riantes Prairies , où le Fleuve Inachus

II. Vol.

G vj

ser-

2886 MERCURE DE FRANCE
serpente. *Hierax* ; frere d'*Argus* et Amant
d'*Io* , fille d'*Inachus* , se plaint de l'in-
constance de sa Maitresse. *Pirante* , son
ami , paroît surpris de sa tristesse , dans
le temps qu'il va posseder l'objet de son
amour ; *Hierax* lui répond :

L'inconstante n'a plus l'empressement extrême ;
De cet amour naissant qui répondoit au mien ;
Son changement paroît en dépit d'elle-même ;
Je ne le connois que trop bien ;
Sa bouche quelquefois dit encor qu'elle m'aime ;
Mais son cœur ni ses yeux ne m'en disent plus
rien.

Dans la suite de cette Scene , qui est
sans contredit la plus belle de la Piece ,
le même *Hierax* s'exprime ainsi :

Ce fut dans ces Vallons , où par mille détours ;
Inachus prend plaisir à prolonger son cours ;
Ce fut sur son charmant Rivage ,
Que sa fille volage ,
Me promit de m'aimer toujours :
Le Zéphir fut témoin , l'Onde fut attentive ;
Quand la Nymphe jurâ de ne changer jamais ;
Mais le Zéphir léger et l'Onde fugitive ,
Ont enfin emporté les sermens qu'elle a faits.

Io se deffend le mieux qu'elle peut de
II. vol. l'in-

l'inconstance qu'Hierax lui reproche, elle le prie de différer son Hymen de quelques jours, attendu un songe qu'elle a fait ; elle ajoûte qu'il n'a point à se plaindre de quelque préférence, puisqu'aucun de ses Rivaux ne l'emporte sur lui, il lui répond tendrement :

Le mal de mes Rivaux, n'égalé point ma peine ;
La douce illusion d'une esperance vaine ,
Ne les fait point tomber du faîte du bonheur.
Aucun d'eux, comme moi, n'a perdu votre cœur,
Comme eux, à votre humeur sévère ,
Je ne suis point accoutumé ,
Quel tourment de cesser de plaire ,
Lorsqu'on a fait l'essai du plaisir d'être aimé !

Hierax quitte Io , pour lui épargner un fâcheux entretien ; Io dissimule moins en parlant à *Mycene*, sa Confidente ; elle lui avoûe qu'Hierax se plaint avec justice ; puisque *Jupiter* est son Rival ; elle ajoûte qu'elle se deffend autant qu'elle peut contre l'amour du plus grand des Dieux.

Mycene quitte la place à *Mercur*e , qui descend et qui annonce aux Peuples que *Jupiter* vient les rendre heureux ; il parle un autre langage à Io, à qui il fait tout l'honneur de la prochaine arrivée de *Jupiter* ; la Nymph

II. Vol

en

2888 **MERCURE DE FRANCE**
en faveur d'Hierax. Jupiter descend des Cieux ; les Peuples s'assemblent pour lui témoigner leur reconnoissance, &c. Cette Fête finit le premier Acte.

Au second Acte , le Théâtre est obscurci par des nuages qui l'environnent de tous côtez ; Io ne sçait à quoi attribuer cet événement ; Jupiter la vient rassurer , et lui dit que c'est pour tromper les yeux jaloux de *Junon* , qu'un nuage l'environne ; il la presse de répondre à son amour , elle ne fait que peu de résistance , et n'a plus d'autre recours que la fuite.

Mercurc vient avertir Jupiter du danger qui menace ses nouvelles amours ; il lui dit qu'il vient de voir *Iris* , et que sans doute *Junon* n'est pas loin. Jupiter alarmé , lui dit d'amuser *Iris* , et va pourvoir à la seureté d'Io.

La Scene entre Mercurc et *Iris* est très-legerement écrite , c'est la dernière dans ce goût badin que Quinault ait osé mettre dans ses Tragédies Lyriques ; il a bien senti que cette sorte de Comique y étoit déplacée. Rien n'est plus élégant que la Scene qui suit le Dialogue de Mercurc et d'*Iris* , elle est entre *Junon* et *Iris* ; en voici deux fragmens : c'est *Junon* qui Parle de Jupiter.

II. Vol.

Non,

Non, non; je ne suis point une cr dule Epouse,
 Qu'on puisse tromper ais ment;
 Voyons qui feindra mieux de Jupiter Amant,
 Ou de Junon jalouse,
 Il est Ma tre des Cieux, la Terre suit sa loi,
 Sous sa route-puissance, il faut que tout fl chisse,
 Mais puisqu'il ne pr tend s'armer que d'artifice,
 Tout Jupiter qu'il est, il est moins fort que
 moi, &c. . . .

L'Amour, cet amour infidelle,
 Qui du plus haut des Cieux l'appelle;
 Fait que tout lui rit-ici bas;
 Pr s d'une Ma tresse nouvelle,
 Dans le fond des D serts, on trouve des appas;
 Et le Ciel m me ne pla t pas,
 Avec une Epouse immortelle.

Quoique les Vers cit s jusqu'ici, soient
 les plus beaux de la Piece, nous en au-
 rions encore   ins rer dans cet Extrait,
 qui satisferoient la curiosit  du Lecteur;
 mais pour  viter la prolixit  sur un Opera
 fort connu, nous nous contenterons de
 suivre l'action th  trale.

Jupiter arrive; il demande   Junon
 quel dessin l'appelle en ces lieux, at-
 tendu qu'elle devoit se rendre dans les
 Jardins d'H b , pour embellir sa Cour
 d'une nouvelle Nymphe; Junon lui as-

II. Vol.

sure

2890 MERCURE DE FRANCE

sure qu'elle ne le suivra pas plus loin ; et qu'elle vient lui demander une nouvelle marque de son amour. Jupiter lui promet de lui tout accorder ; elle lui demande la fille d'Inachus ; Jupiter ne peut se retracter ; il ordonne à Mercure d'aller tout disposer au gré de la Reine des Cieux ; ici le Théâtre change et représente les Jardins d'Hébé ; les Nymphes de cette Déesse qui préside à la Jeunesse, font la Fête de cet Acte ; Io est présentée à Hébé , pour être un des plus beaux ornemens de sa Cour.

Le Théâtre représente au troisième Acte , un lieu solitaire , qui sert de demeure à Argus , auprès d'un Lac. *Argus* annonce à Io que Junon l'a commise à sa garde. Io se plaint de l'oubli de Jupiter. *Hierax* veut entrer dans le lieu. où *Argus* enferme Io ; *Argus* s'y oppose, et lui apprend que Jupiter est son Rival.

Mercure , déguisé en Berger , vient à la tête d'une Troupe qu'il a disposée à servir l'amour du plus puissant des Dieux. Il fait entendre à *Argus* que c'est par l'ordre de *Pan* qu'on va célébrer une fête en l'honneur de *Syrinx* , que ce Dieu des Bois a tendrement aimée ; *Argus* lui répond qu'il veut bien se prêter à leurs jeux innocens ; la Représentation de cette pe-

I I. Vol.

rite

tite Tragedie l'endort. Mercure se sert de cet heureux moment de sommeil pour enlever Io ; mais Hierax qui est present ne dort pas ; il éveille Argus ; ils implorant tous deux l'assistance de Junon. Mercure fait éprouver sa vengeance à Argus et à Hierax ; d'un coup de Caducée ; il donne la mort à Argus et transforme Hierax en Oyseau de Proye. Junon descend des Cieux. Mercure se retire et laisse la malheureuse Io au pouvoir de sa jalouse Rivale. La Furie *Erynnis* évoquée par Junon sort des Enfers ; Junon lui ordonne d'exercer ses plus cruelles barbaries sur sa nouvelle victime ; elle rend la vie à Argus , qui changé en Paon , vient se placer sur le devant du Char de Junon et se met aux pieds de cette jalouse Déesse.

Les deux derniers Actes ne roulent que sur les divers supplices que la Furie fait éprouver à Io. Cette infortunée Rivale de l'Epouse de Jupiter est traînée des Climats glacez aux Climats brûlans ; elle se précipite dans la Mer, pour y trouver la fin de ses peines , et l'impitoyable *Erynnis* l'en retire ; elle est enfin transportée à l'Antre fatal, où les Parques font leur séjour. Elle leur demande la mort. Ces trois inexorables Déitez lui annon-

2892 **MERCURE DE FRANCE**
cent qu'elle ne peut voir finir ses malheurs qu'en fléchissant la colere de Junon. Io invoque Jupiter. Ce Maître des Dieux vient la consoler, mais il lui déclare que depuis qu'il l'a soumise au pouvoir de la jalouse Reine des Cieux, il ne peut la secourir qu'elle n'y consente ; il ajoute que plus il l'aime, et plus il irrite son implacable ennemie. Io le conjure tendrement de l'aimer assez, pour contraindre sa redoutable Rivale à lui donner la mort. Junon vient enfin ; Jupiter la presse de se contenter des maux qu'elle a faits à Io ; Junon ne consent à vaincre sa vengeance qu'après que Jupiter aura vaincu son amour. Jupiter le lui promet ; il en jure par le Styx. Après le serment Junon appaisée ordonne à la Furie de ne plus tourmenter Io, et de rentrer dans les Enfers. Junon consent qu'Io soit mise au rang des Divinitez que l'Univers adore ; les Dieux descendent des Cieux pour recevoir cette nouvelle Déesse et pour l'associer à leur gloire ; les Egyptiens chez qui cette dernière action se passe, viennent célébrer son Apothéose et la reconnoissent pour leur Divinité tutelaire, sous le nom d'*Isis*.

Voilà quelle est cette Tragedie sur laquelle on a porté differens jugemens. On

II. Vol.

con-

DECEMBRE. 1732. 2895

convient que la Musique ~~en~~ est tres-belle , et la versification tres-élégante ; mais on n'y sent point cet intérêt , qui doit être l'ame de tous les Ouvrages de Théâtre ; on rend pourtant justice à Quinault ; il y a mis tout ce qui a dépendu de lui , et si l'on a quelque chose à lui reprocher , c'est le choix du sujet qui ne peut rien offrir que de triste et de désagréable.

Au reste cet Opera est tres-bien remis et tres-bien executé ; le sieur Chassé qui est chargé du Rôle d'*Hierax* , et de celui de *Pan* , s'en acquitte tres-bien et merite parfaitement les applaudissemens du public , de même que la D^{lle} Antier , dans le rôle de Junon ; la D^{lle} le Maure a toujours ces sons charmans , et cette action naturelle qui la rendent si chere aux Spectateurs. Elle jouë le principal Rôle.

Les Décorations et les Habits répondent à la magnificence du Spectacle , et le Ballet figuré par le S^r Blondi est tres-bien entendu et tres-varié , La D^{lle} Carmargo et le S^r Dupré , &c. y brillent à leur ordinaire.

On répète l'Opera d'Omphale pour la fin du mois prochain.

II. Vol.

en

EGLOGUE

SUR LA NAISSANCE

DE JESUS-CHRIST.

Palemon.

Quel spectacle nouveau se présente à mes
yeux ?

Dans cette obscure nuit qui répand la lu-
mière ,

Quel éclat frappe ma paupière ?

Ah ! Bergers , qui veillés dans ces paisibles
lieux ,

Voyez-vous , comme moi , ce Messager des
Cieux ?

Il nous parle ; écoutons.

Un Ange.

Mortels , soyez sans crainte ,

Je viens vous annoncer une éternelle paix ,

De vos justes frayeurs n'ayez plus l'âme
atteinte :

Le Ciel sensible à vos souhaits

Répand sur vous le plus grand des bienfaits.

Chœur des Bergers.

Par des Chants de réjouissance

Témoignons à l'envi notre reconnoissance.

*I I. Vol.**Daph.*

DECEMBRE. 1732. 2895

Daphnis.

Jouissez d'un destin paisible ;
Ah ! Bergers , revenez de vos mortels cha-
grins ;
Le Ciel à nos soupirs sensible ,
En faveur des ingrats humains
Désarme son courroux terrible ,
Et nous donne des jours tranquiles et sereins.

Le Chœur.

Un Dieu naissant te bannit de ces lieux ,
Et dissipe à jamais tes complots odieux ,
Affreux Auteur de nos alarmes ;
Que de notre bonheur tu vas être envieux !
Aussi-bon que puissant , cet Enfant glorieux ;
Tarit enfin nos larmes ,
Et nous ouvre les Cieux.

Licidas.

Admirons la bonté de ce divin Sauveur ,
Parmi nous il vient prendre une humaine fi-
gure ,
Et du faite de la grandeur
Non content de descendre , il veut souffrir l'in-
jure ,
D'un affreux hyver la rigueur.

Il. Vol.

Rou-

2896 MERCURE DE FRANCE

Rougis , perfide créature ,
De voir en cet état réduit ton Créateur.

Alcandre , Daphnis , et le Chœur.

Aimons le Sauveur ,
Suivons sa tendresse :
Aimons le Sauveur
De tout notre cœur.

Alcandre et Daphnis.

Méprisons sans cesse
La vaine grandeur ,
Et tout ce qui blesse
Une sainte ardeur.

Alcandre , Daphnis , et le Chœur.

Aimons le Sauveur ,
Suivons sa tendresse :
Aimons le Sauveur
De tout notre cœur.



II. Vol.

NOU.



NOUVELLES ETRANGERES

DE TURQUIE ET DE PERSE.

ON a appris que l'Armée du Roi de Perse et celle du Grand Seigneur, n'étoient éloignées l'une de l'autre que d'une demie journée de chemin, et qu'on ne doutoit plus qu'il n'y eut bien-tôt un Combat general, si les propositions faites par le Roi de Perse n'étoient pas acceptées par le G. S. auquel le Seraskier qui commande l'Armée Ottomanne, a dépêché un Courrier; et l'on assure que l'Armée Persane est plus nombreuse que celle des Turcs. On apprend aussi qu'on a tenu au Serrail un Divan, dans lequel il a été résolu de conclure un nouveau Traité de Paix avec la Perse, afin d'être en état de donner du secours aux Régences de Barbarie, en cas qu'elles soient attaquées par quelque Prince Chrétien.

On mande en dernier lieu de Constantinople, que la maladie contagieuse dont il y est mort 30 à 40000. personnes depuis le commencement de Juin dernier, est entierement cessée, et que de tous les Ministres Etrangers, il n'y a eu que l'Ambassadeur du Roi d'Angleterre qui ait eu quelques domestiques attaquez de cette maladie.

Les Députés de la Régence d'Alger qui étoient venus demander du secours au G. S. à l'occasion de la prise d'Oran par l'Armée Espagnole, sont
II. Vol. partis

partis pour retourner chez eux avec esperance d'être secourus aussi-tôt qu'un nouveau Traité de Paix aura terminé la Guerre entre les Turcs et les Persans.

Dgianum Coggia , dont on avoit publié fausement la mort , est attendu à Constantinople pour être rétabli dans les fonctions de Capitan-Pacha.

Il y a près de deux mois qu'on jouit dans cette Ville d'une parfaite tranquillité ; ce qui fait croire que les Jannissaires n'ont plus intention de se soulever.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Constantinople , au commencement du mois dernier.

Après avoir été fort long-tems dans l'incertitude sur les affaires de Perse et sur les bruits confus et incertains qui couroient ici d'une nouvelle révolution arrivée dans ce Royaume , voici enfin les dernieres nouvelles que l'on en a eues par la voye de Bagdad , et qui ont été envoyées à la Porte par Achmet-Pacha , Gouverneur de la même Ville.

Lors du Traité de Paix qui fût fait entre le Grand-Seigneur , et Chah-Thamas , ce dernier Prince en donna connoissance à Thamas-Kouly-Kan , son premier Ministre , qui dans ce tems-là étoit à la tête de ses Armées contre les Aghuans. On dit qu'alors Thamas-Kouly-Kan , soit parce qu'il étoit bien aise de se préparer un prétexte pour parvenir au projet qu'il méditoit , feignit d'approuver ce Traité ; mais dans la suite , s'étant rapproché d'Ispaham à la tête de son Ar-

II. Vol.

mée ,

DECEMBRE. 1732. 289



mée, il blâma publiquement Chah-Thamas, en l'accusant d'avoir fait une paix honteuse, et dit ouvertement qu'il ne consentiroit jamais qu'Erivan Tiflis, le reste de la Georgie, et les autres Places qui avoient été cédées aux Turcs, demeurassent entre leurs mains; ces plaintes de la part du premier Ministre, produisirent d'abord entre le Souverain et lui quelque division, mais les ménagemens que Schah Thamas étoit obligé de garder avec un Sujet puissant et maître des Troupes, le firent consentir à une réconciliation, sous prétexte de laquelle Thamas Kouly-Kan fut appelé à la Cour. Il s'y rendit avec plusieurs Officiers de son Armée; mais la première démarche qu'il fit en y arrivant, soutenu par les Partisans qu'il avoit en grand nombre auprès de Schah Thamas, fut de se saisir de la personne de ce Prince. On ne sçait pas bien encore s'il l'a fait mourir, ou s'il s'est contenté de le faire enfermer dans une prison, mais on assure qu'il a fait reconnoître pour Roi un jeune Enfant, fils de Schah Thamas, et qu'il s'est fait nommer lui-même Regent du Royaume, et Generalissime des Armées de Perse; on ajoute que c'est un homme extrêmement belliqueux, d'un caractère fort violent, qui paroît être dans le dessein d'enlever aux Turcs généralement toutes les Conquêtes qu'ils ont faites sur les Persans, et qu'Achmet Pacha a écrit à la Porte, que le G. S. n'avoit point d'autre parti à prendre que de se préparer à cette Guerre, et se mettre lui-même à la tête de ses Troupes pour aller combattre en personne un si puissant ennemi.

Ces nouvelles ont donné lieu à un Conseil; auquel ont assisté tous les Ministres et les principaux Officiers de la Porte, et dans lequel il a été

II. Vol.

H

dé-

délibéré que le G. S. écriroit des Lettres à tous les Gouverneurs des Provinces de Perse, pour les exciter à prendre les armes pour vanger leur Souverain légitime contre les entreprises de ce nouvel usurpateur, avec promesse de la part de S. H. de les soutenir de toutes les forces de son Empire dans une Guerre si juste.

R U S S I E.

MAlgré les représentations du Roi et de la République de Pologne, la Czarine a envoyé ordre aux Commandans de ses Troupes dans le Territoire de Smolensko, d'en faire partir incessamment pour le Duché de Curlande un Régiment d'Infanterie et un de Cavalerie, qui y resteront jusqu'à la mort du Duc Ferdinand de Curlande.

P O L O G N E.

LEs Traitez entre l'Empereur et la République de Pologne ayant été renouvelles depuis le départ du Roi, conformément aux Constitutions de la Diette generale de 1726. S. M. a envoyé des ordres au Major General de la Couronne qui est actuellement à Constantinople, d'en donner part au Grand-Seigneur, et de représenter à S. H. que le renouvellement de ces Traitez ne devoit lui causer aucune inquiétude, parce que ce n'étoit plus une alliance offensive, et qu'on en avoit retranché l'article du Traité de 1677. qui concernoit la levée des Troupes.

Il régné à Léopold et dans toute la Pologne une fièvre épidémique, accompagnée des mêmes symptômes que la fièvre qui précéda la dernière

DECEMBRE. 1732. 1901

maladie contagieuse de cette Province, ce qui a déterminé le Régimentaire de la Couronne à y envoyer plusieurs Compagnies d'Infanterie et de Cavalerie pour garder les passages, et empêcher que personne ne sorte de la Province sans Certificats de santé.

A L L E M A G N E.

LE 8. de ce mois, Fête de la Conception de la Vierge, l'Empereur, accompagné du Noncé du Pape et des Chevaliers de la Toison d'Or, se rendit à l'Eglise Métropolitaine, et y assista au Service Divin, célébré pontificalment par le Cardinal-Archevêque de Vienne. Pendant la Messe, le Recteur magnifique de l'Université et les quatre Doyens des quatre Facultez, prêtèrent Serment entre les mains de l'Evêque d'Autriconie, Chancelier de cette Université, de défendre et de soutenir l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge.

Pour prévenir l'entrée des mendiants et autres gens sans aveu dans la Ville de Vienne, on a publié un nouveau Règlement qui défend aux Maîtres des différens Métiers de recevoir chez eux aucuns Compagnons qui ne soient munis de Certificats de leur travail et de leur séjour chez des Maîtres des autres Villes d'Allemagne.

Le nombre des Sujets de l'Evêque de Saltzbourg qui se déclarent Protestans, augmente de jour en jour, et il y en a déjà plus de 1500. du District de Berchtolzgraden qui demandent à sortir du pays et à se retirer dans le Duché de Lawembourg, où ils seront nourris et entretenus pendant 18 mois aux dépens du Roi d'Angleterre.

II. Vol.

H ij Ita-

I T A L I E.

ON écrit de Rome que le 14 Decembre, on publia au Palais du Quirinal, que le Pape avoit nommé le Cardinal de Motta, son Légat à Latere, auprès du Roy de Portugal, afin de terminer entierement les différends de S.M. Port, avec le S. Siège.

Le 13. la Fête de sainte Luce fut célébrée avec les cérémonies accoutumées, dans l'Eglise de S. Jean de Latran, en mémoire de la conversion du Roy de France Henry IV. de glorieuse mémoire. La Messe fut célébrée par M. Fouquet, Evêque d'Eleutheropolis; le Cardinal Ottoboni, le Cardinal Belluga, le Duc de S. Aignan, Ambassadeur Extraordinaire du Roy T. Ch. la Duchesse son Epouse et ses Fils y assisterent, ainsi qu'un grand nombre de Prélats. Après la Messe, l'Ambassadeur donna dans son Palais un Repas magnifique de 80 couverts, auquel se trouverent le Card. Ottoboni, les deux Princes Corsini, le Pr. Vaini, le Duc Lanti, et plusieurs autres personnes de distinction.

On a appris de Naples que le Tremblement de terre du 29 de Nov. dern. a causé beaucoup plus de dommage qu'on ne le croioit d'abord; les secousses ayant duré près de 15 minutes, sans interruption, ce qui est sans exemple. Aux deux premières Minutes, plusieurs Murailles furent renversées, entr'autres, celle de l'Hôpital Royal, quoique épaisse de plusieurs pieds. Les Eglises, les Monasteres et la plupart des Edifices publics sont très-endommagés, ainsi que les Maisons particulieres qui sont à demi découvertes et dans

II. Vol.

les-

DECEMBRE. 1732. 2903

lesquelles on n'entre qu'avec crainte. L'Eglise Cathédrale s'est ouverte en quatre endroits; celles des Carmes, et des Religieux du Mont-Olivet sont presque entièrement ruinées; le Pont de Pierre, sur la Riviere de Carola est détruit jusqu'aux fondemens, ainsi que le Château du Marquis de Carise, sous lequel ce Marquis, son Epouse, ses enfans et tous ses domestiques sont demeurés ensevelis. Le Duc de Colli-Cervino qui y étoit avec la Duchesse son épouse, en a été retiré presque mourant; ses deux filles y ont péri. Avellino, Capoue, la Vallée de Benevent sont encore plus endommagées.

On mande de Gallipoli, dans la Terre d'Otrante, que le 1 de Dec. on s'y étoit apperçu d'un tremblement de terre sous la Mer, dont les Vagues étoient soulevées avec une violence terrible, quoiqu'il n'y eut point de vent; un gros Vaisseau Anglois, nommé *la Catherine*, fit naufrage dans le Port; ainsi qu'une Tartane de Sorrento.

ESPAGNE.

ON a appris d'Oran, depuis les dernières nouvelles que nous en avons publiées, que les Maures, dans l'action du 21 de Novembre, étoient au nombre de 32000 hommes, y compris leur Cavalerie, qui pouvoit monter à 7500 hommes. Les Troupes Espagnoles continuent de travailler à combler les tranchées des Maures, principalement sur la Mazera; élévation qui domine le Château de Ste Croix, auquel les Maures avoient fait quelques brèches, qu'on rétablit, afin de mettre ce Fort à couvert de toute insulte. On a appris par des Espions qui s'étoient intro-

II. Vol.

H iij duites

duits dans Oran , et qu'on y a arrêté, que l'Armée des Maures étoit campée derrière une Montagne , à deux lieues de cette Ville. Que dans l'attaque du 21. Bigotillo et deux de ses parens avoient été blessez ; que le fils du feu Dey d'Alger, l'un des deux Generaux des Maures , se préparoit à retourner à Alger avec ses Troupes , et qu'il ne laisseroit à Bigotillo , que 45 Escouades de Turcs , qui font environ 8 à 900 hommes.

Les Lettres d'Oran , du 13 Decembre , portent que les Maures s'étoient encore éloignez d'une lieue du Camp qu'ils occupoient , depuis la levée du Siége de cette Place , et que tous leurs mouvemens faisoient croire qu'ils avoient dessein de se retirer entièrement ; que le 7 du même mois on avoit transporté de la Maison de Don Philippe Ramirez d'Arellans , Maréchal de Camp, l'Image miraculeuse de N. D. de Penna de Francia, Patrone d'Oran , à l'Eglise Paroissiale de cette Ville ; que cette Image avoit été portée pendant la cérémonie par Don Jean-Ans. Perés d'Aréilano , que le Roy et l'Archevêque de Tolède ont nommé Vicair General de la même Ville ; que le Commandant de la Place , les Maréchaux de Camp , les Colonels et les autres Officiers de la Garnison , avoient assisté à la Procession , et le lendemain à la Grande Messe , qui avoit été célébrée dans la même Eglise. Cette Image avoit été conservée dans la Maison de ce Vicair General , depuis la prise d'Oran , par les Maures , en 1707.

Le Marquis de Villadarias a été nommé par le Roy , pour succéder au Marquis de Santa-Cruz , en qualité de Gouverneur d'Oran ; et il doit s'embarquer incessamment à Alicante , pour se rendre à son Gouvernement. S. M. a aussi

II. Vol.

nommé

DECEMBRE. 1732. 2908

nommé Lieutenant General de ses Armées, le Duc de Liria, cy-devant son Ambassadeur Extraordinaire auprès de la Czarine, et qui est actuellement à Vienne.

Elle a accordé à la Marquise de Santa-Cruz qui est revenue d'Oran à Cadix avec toute sa famille, une pension de mille Doublons; une Comanderie de 400 Doublons de revenu à son fils aîné; une Compagnie de Cavalerie à son second fils, et une d'Infanterie à son troisième.

Par les Lettres d'Oran, du 16. de ce mois, on apprend que la Garnison continuoit de travailler aux Fortifications de cette Ville et des Châteaux, sans être inquiétée par les Maures, qui sont toujours dans leur même Camp.

Celles de Ceuta du 19. portent que 600. Cavaliers de l'Armée du Roy de Maroc, étoient revenus près du Serrail, qui est voisin du Camp qu'occupoit cy-devant le Détachement de la Cavalerie et de l'Infanterie de ce Prince; qu'ils tiroient depuis huit jours sans discontinuer contre la nouvelle Palissade qu'on a plantée près de leur Camp, et qui est déjà fort avancée, mais qu'on n'avoit pu découvrir encore quel pouvoit être leur dessein.

On a appris par les dernières Lettres de Ceuta du 30. Novembre, que les Troupes du Roy de Maroc s'étoient retirées aussi des environs de cette Place, et que les différens partis de Dragons envoyez à la découverte par le Gouverneur de la Ville, étoient rentrez sans en avoir appris aucune nouvelle; mais que la Garnison se tenoit toujours sur ses gardes, crainte de surprise.

LA Duchesse Douairière de Marlborough, va faire bâtir dans la Ville de S. Albans, une Maison de Charité, où elle retirera 40. pauvres Familles, qui y seront pourvuës de tout ce qui sera nécessaire pour leur nourriture et pour leur entretien; les veuves et les enfans des pauvres Officiers qui ont servi sous le feu Duc de Marlborough, seront préférés à tous autres.

Le 18. de ce mois, on débarqua à la Tour de Londres, 31 Cerfs, que le Roy a fait venir de ses Bois d'Hanover, pour les mettre dans les Parcs de Richmond et de Windsor.



MORTS, NAISSANCES

des Pays Etrangers.

IL semble que dans ces derniers temps, Dieu ait bien voulu par sa toute-puissance, reculer les bornes ordinaires de la vie des hommes. Les articles qu'on va lire justifieront cette Réflexion.

On apprend de Portugal, que la nommée Brieres Rodrigues, veuve de Dominique Dias, mourut au commencement de ce mois, dans la Ville de Palmelas, âgée de 123. ans.

Le nommé François Cordeiro, du Bourg de Montes, près de la même Ville, y est mort âgé de 104. ans. et la nommée Antoinette Correa, âgée de 115,

Don Philippe Rocabert, Lieutenant dans le
II. Vol. R6.

DECEMBRE. - 1732. 2907

Régiment des Cuirassiers de Cordoüe, mourut le 8. Décembre, âgé de 114. ans.

On a reçu avis de Dublin, que M. Leland, Gentilhomme Anglois, étoit mort depuis peu à Lignasken, âgé de 140. ans, sans avoir jamais ressenti la plus légère indisposition.

On écrit d'Anvers, que la femme d'un Fermier près de cette Ville, étoit accouchée depuis peu de son quinzisième fils, sans avoir eu de filles. On assure que l'Empereur fera tenir sur les Fonts le nouveau né, en son nom, à cause de ce cas singulier.

Suivant les Extraits tirez des Registres Baptistaires et Mortuaires, depuis le 25. Décembre 1731. jusqu'au 25. Décembre 1732. dont le rapport en a été fait par les Clercs des diverses Paroisses de Londres et de Westminster, on a baptisé 9144 garçons et 8644 filles. faisant ensemble 17788. et il est mort 11655. hommes ou garçons, et 11703. femmes ou filles, faisant ensemble 23358. par conséquent 1904. personnes moins que l'année précédente; on remarque que parmi ceux qui sont morts; il y en a 9502. au-dessous de deux ans; 1517. entre deux et cinq ans; 716. entre 5. et 10; 611. entre 10. et 20; 1627. entre 20. et 30, 2175. entre 30. et 40; 2121. entre 40. et 50; 1741. entre 50. et 60; 1581. entre 60. et 70; 974. entre 70. et 80; 660. entre 80. et 90; 121. entre 90. et 100; et 9. entre 100. et 105.



F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c

LA veille de la Fête de la Nativité de Notre Seigneur , le Roi revêtu du grand Collier de l'Ordre du S. Esprit , se rendit à la Chapelle du Château de Versailles , où S. M. communia par les mains de l'Archevêque de Vienne , son premier Aumônier : ensuite le Roi toucha un grand nombre de malades.

Le 25. jour de la Fête , le Roi et la Reine , qui après avoir assisté aux Matines , avoient entendu trois Messes à minuit , assisterent à la Grande Messe célébrée pontificalement par l'Evêque d'Auxun , et chantée par la Musique.

L'après midi, L. M. entendirent la Prédication du P. Julien , Religieux Recollet , et ensuite les Vêpres chantées par la Musique , auxquelles le même Evêque officia.

Le 24 Décembre , le Roi accorda à M. Mithon , Intendant de la Marine à
II. Vol. Tou-

DECEMBRE. 1732. 2909

Toulon , un Brevet de Conseiller d'Etat. Il y a long-tems que M. Mithon sert sa Majesté dans differens postes, avec autant de zele que de succès : Intendant à Saint Domingue il a mis le bon ordre dans la Justice , la Police , les Finances et le Commerce. Il a donné une application particuliere à la Religion et au Culte divin , faisant bâtir plusieurs Eglises dans une Ville dont il a jetté les fondemens , et que le tems perfectionnera. Rappellé en France et Intendant de Toulon , depuis plus de 13 ans , il s'est distingué par son équité , par son désintéressement et par un esprit de charité qui lui a acquis une estime generale.

Le 8 Décembre , Fête de la Conception de la Vierge , il y eut Concert Spirituel au Château des Tuilleries , où l'on chanta l'*Exaltabo te Deus* , Motet de M. de la Lande , qui fut suivi d'une Antienne à la Vierge à grand Chœur , et après plusieurs Pièces de Symphonies très-bien exécutées , le Concert finit par un autre Motet du même Auteur.

Le 24 et le 25. jour de la veille et Fête de Noël , on chanta le Motet *Exaltabo* , dont l'exécution fit beaucoup de plaisir , la Dlle Courvasier , de la Musique de la
.. II. Vol. H vj . Rei.

1710 **MERCURE DE FRANCE**
Reine , y chanta pour la première fois
le récit *Andivit* , qui fut très-applaudi.
On joïa une suite d'Airs des plus beaux
Noëls du sieur Correte , accompagnez de
la Musette et de la Vielle des sieurs Char-
pentiers et Danguy , dont l'exécution fut
parfaite. La Dlle Courvasier et l'Abbé
Benoît chanterent ensuite un Motet à
deux voix, de M. Mouret , avec autant de
goût que de précision ; ce Concert fut
terminé par le *Cantate* , dans lequel la
Dlle Lenner chanta le beau récit *Viderunt*
avec beaucoup de justesse.

Le 27. il y eut Concert François , on y
chanta l'*Apotheose d'Hercule* , Divertisse-
ment de M. Campra , qui fut suivi d'une
Cantatille de M. Mouret , que la Dlle
Courvasier chanta avec applaudissement ;
la Dlle Bourbonnois en chanta une autre
du même Auteur qui ne fut pas moins
applaudie. On y exécuta aussi le Prolo-
gue du Ballet des *Fêtes de Thalie* du même
Auteur, le Concert fut terminé par le *Te*
Deum de M. de la Lande.

Il y aura à l'avenir Concert tous les Sa-
medis de l'année 1733. à commencer par
celui du 3 de Janvier. ●

Le 13 Décembre , les Comédiens Ita-
liens représenteront à la Cour la *Vie est*
11. Vol.

DECEMBRE. 1732. 2911

un Songe, Pièce Italienne, traduite en Vers par M. de Boissy, et la petite Comédie d'*Arlequin poli par l'Amour*.

Le 20. les *Amans réunis*, et *Arlequin au Parnasse*, ou la *Folie de Melpomene*, Parodie de *Zaïre*.

Le Mardi 16 Décembre les Comédiens François représenterent à Versailles, *Jodelet Maître et Valet*, et *Georges-Dandin*.

Le 18. *Zaïre* et l'*Avocat Patelin*.

Le 23. L'*Audrienne* et le *Deuil*.

Le 24. Décembre la Lotterie de la Compagnie des Indes, établie pour le remboursement des Actions, fut tirée en la maniere accoutumée à l'Hôtel de la Compagnie. La Liste des Numéros gagnans des Actions et dixièmes d'Actions qui doivent être remboursées, a été rendue publique, faisant en tout le nombre de 319 Actions.



Il. Vol.

CE.

*CEREMONIE de la Benediction des
quatre nouvelles Cloches de l'Abbaye
Sainte Geneviève.*

IL a été parlé dans le Mercure du mois d'Octobre de deux Cloches bénites à Sainte Geneviève au mois de Septembre dernier par l'Abbé de cette Abbaye: voici ce qui s'est passé pour la bénédiction de celles qui restoient.

Le Corps de Ville de Paris s'étant volontiers engagé de les nommer, on avoit fait inscrire sur ces Cloches les noms et les Armôiries de chacun de ces Mrs comme Parrains, on avoit pris la même précaution au sujet des Titres, Qualitez et Blazon de Madame la Comtesse de Trémes qui devoit être la Maraine.

Pour fixer le jour de la Cerémonie, les Chanoines Réguliers de Sainte Geneviève firent une députation à la Ville de huit Religieux; ils furent reçûs le 21 Novembre à la premiere Porte de l'Hôtel de Ville par les Huissiers en Robe, lesquels les ayant conduits jusqu'au haut de l'escalier, deux Echevins, qui étoient venus au devant, les introduisirent, et les firent placer vis-à-vis M. le Prévôt des Marchands

II. Vol.

après

DECEMBRE. 1732. 2913
après quelques révérences à Mrs de Ville
qui étoient debout.

La Compagnie ayant pris séance , le
Prieur de Sainte Geneviève , Chef de la
députation , complimenta ces Mrs sur le
zele , qu'à l'exemple de leurs Ancêtres ,
ils témoignoient pour la gloire de la Pa-
trone de Paris , et les remercia de la nou-
velle preuve qu'ils en donnoient dans la
conjoncture présente. Le Discours fini ,
le Procureur du Roi prit la parole , et rap-
pellant les bienfaits obtenus par l'inter-
cession de Sainte Geneviève , loua le zele
des Religieux à prier continuellement pour
les besoins publics. Le Prévôt des Mar-
chands résuma ensuite ce qu'on venoit de
dire , et répondit que Mrs de Ville , et
lui en particulier , s'estimoient heureux
de donner cette marque de leur venera-
tion pour la Patrone de Paris , et de con-
courir ainsi à la splendeur de l'Office Divin
dans une Eglise où les Citoyens ont tou-
jours éprouvé les faveurs du Ciel ; il ajou-
ta quelques mots obligeans pour les Cha-
noines Réguliers , et fixa le jour de la Cé-
rémonie au 27 Novembre , à dix heures
du matin. La Compagnie s'étant levée ,
les Religieux furent reconduits par les
deux Echevins qui les avoient reçûs.

Le jour de la Cerémonie ainsi arrêté
II. Vol. Mrs

Mrs de Ville prirent des mesures pour obtenir du Roi la permission d'assister à cette Benediction en grand habit de cérémonie (comme cela se pratique en pareille occasion) le Roi eut la bonté de l'accorder.

Le 27 Novembre , le Prévôt des Marchands , les Echevins et le Procureur du Roi , se rendirent à l'Hôtel de Ville revêtus de Robbes de Velours , usitées seulement dans les plus grandes solemnitez ; ils en partirent en Carosse , précédés de quelques Archers de Ville , les autres Archers ayant le Commandant à leur tête , marchèrent aux côtés des Carosses , lesquels étoient suivis de plusieurs autres Carosses où étoient les principaux Officiers , et le Colonel des 300. Archers de Ville.

Mrs de Ville arrivèrent à 10 heures à l'Abbaye , et furent d'abord conduits dans une grande Sale où ils se reposèrent pendant quelque tems. Ils se mirent ensuite en marche , précédés de leurs Huissiers , en Robe mi-partie de rouge et de bleu , accompagnés de l'Etat-Major et des Gardes en habits d'Ordonnance neufs , ce qui formoit un grand et pompeux Cortège , au bruit des Tambours et des Hautbois , et au son des deux premières Cloches nouvellement bénites.

DECEMBRE. 1732. 2915

Ces Mrs continuerent leur marche vers l'Eglise parmi une foule innombrable de peuple , et une grande quantité de pauvres à qui on fit distribuer des aumônes considérables. Ils furent reçûs à l'Eglise et complimentez suivant la coûtume des grandes cérémonies ; puis ayant passé au milieu de la Communauté qui étoit en haye dans la Nef , ils furent placez sur la gauche d'un Autel qu'on avoit dressé exprès , et qui étoit adossé à la porte du Chœur. Un excellent Concert d'instrument se fit entendre en même tems , et ne discontinua point pendant la cérémonie.

La Comtesse de Trêmes arriva peu de tems après dans un grand Carosse drapé , qu'environnoient 30 Valets de pied , cette Dame étoit en Robe de Cour , précédée de ses Pages , de quelques Ecuyers , et accompagnée de plusieurs Dames de distinction. Les Chanoines la reçûrent en cérémonie , elle se plaça (après avoir été saluée du Corps de Ville) auprès du Prévôt des Marchands et des Echevins ; les anciens Echevins (qui étoient en exercice quand le Corps de la Ville délibéra de nommer les quatre Cloches) furent placez sur la même ligne , de même que les Conseillers de l'Hôtel de Ville. On avoit

II. Vol.

12-

2916 MERCURE DE FRANCE
tapissé toute la façade de l'Eglise , pour
annoncer une solennité extraordinaire ,
et on avoit couvert de grands tapis de
pied tout le pavé depuis la premiere por-
te de l'Eglise jusqu'à celle du Chœur ,
où étoit l'Autel dont on a parlé.

La Nef , destinée pour la cérémonie ,
avoit été ornée par le sieur Guillemont ,
Tapissier du Clergé et de la Ville , d'une
maniere fort ingenieuse , de même que
l'Autel , qui étoit orné de 36 grands
Chandeliers d'argent garnis de gros cier-
ges aux Armes de la Ville. Vis-à-vis l'Au-
tel étoit un magnifique Lustre de cristal
à 18 branches qui donnoit une lumière
des plus brillantes. Au-dessus de l'Autel
s'élevoit un magnifique Dais de Velours
brodé d'or , avec un assortiment relatif
orné de Cartouches historiques et symbo-
liques , aussi brodez d'or , qui venoient
aboutir au Retaile de l'Autel.

Cet Autel étant placé au fond du mi-
lieu de la Nef , il restoit aux deux côtez
un intervalle considerable : le tout for-
moit une face entiere ornée de tapisseries
semées de Fleur-de-lys d'or , ce qui fai-
soit une superbe décoration et un beau
point de vûë. On avoit pratiqué une
Tribune sur le Jubé , qui est entre le
Chœur et la Nef , pour la Reine Douai-

II. Vol.

riere

rière d'Espagne ; tout le dedans étoit orné de Damas-cramoisi , le devant fermé avec des rideaux de la même étoffe , et l'appui du dehors paré d'un tapis brodé d'or : la suite de S. M. C. occupoit le reste du Jubé , qui étoit aussi orné à proportion.

Un Amphithéâtre de six Gradins occupoit les deux aîles de la Nef , ils étoient couverts de Tapis de Perse et de verdure ; les Pilliers étoient aussi ornés d'étoffes depuis les Chapitoux jusqu'au pavé. Cet Amphithéâtre , parallèle à la longueur de la Nef , venoit de chaque côté se terminer circulairement à la Porte de l'Eglise. On avoit pratiqué une autre Tribune à côté du Jubé des Orgues , qui est au-dessus de cette Porte , presque au niveau du Jubé , pour y placer une partie des Musiciens et des Simphonistes , et le retour de cette Tribune joignoit les premiers pilliers de la Nef. Le sieur Dornel , Organiste de l'Abbaye , fit exécuter différens motets de sa composition , convenables à la solennité de la Cérémonie , par un excellent Chœur de musique composé de plus de 80 personnes.

On avoit construit au milieu de la Nef , un quarré de charpente de 20 pieds de long sur 14 de large , élevé dans une

II. Vol.

juste

juste proportion , et soutenu par 12 Colonnes couvertes de Satin blanc , sur lequel étoient contournés de distance en distance des cordons à glands d'or. Le Plafond de cette Charpente étoit couvert de Damas cramoisi , et le dessus orné de riches Tapisseries de verdure. Les pentes collaterales étoient bordées de franges d'or en Feston , avec des Aigrettes touffues et panachées aux quatre coins de l'Edifice , qui représentoit un somptueux et magnifique Dais.

C'est dans cette Charpente qu'on avoit suspendu les quatre Cloches , disposées sans se toucher , et sans pouvoir presque connoître à quoi elles tenoient , les différentes étoffes dont elles étoient ornées , avoient caché les cordages , les poulies , et les autres machines , &c. Une Toile de Batiste des plus fines , ornée d'une dentelle de deux pieds de hauteur et d'un goût exquis , couvroit les Cloches d'une manière également simple et noble. Une étoffe rouge placée entre les Cloches et la Toile , relevoit encore la beauté de la dentelle.

Ce n'est pas le seul ornement dont Mrs de Ville auroient voulu décorer les nouvelles Cloches , si le tems limité avoit pû le leur permettre. Pour suppléer à cette

II. Vol.

omis-

Commission, ils font faire actuellement à Lyon un Drap d'or des plus précieux pour de magnifiques Ornaments, qui ne serviront à l'Eglise de Sainte Geneviève qu'aux jours des Fêtes les plus solennelles.

L'Abbé de Sainte Geneviève commença la Cérémonie par une Messe basse, pendant laquelle le Chœur de Musique chanta un très-beau Motet. Après la Messe l'Abbé alla prendre ses Habits Pontificaux, il revint accompagné de treize Officiers magnifiquement revêtus, quatre en Tuniques et neuf en Chapes. Les Officiers de Justice de l'Abbaye en Robe parurent en même-tems. L'Abbé, selon ce qui est marqué dans les Rituels, alla aussi-tôt demander sous l'invocation de quels Saints les Cloches seroient bénites; et cette Rubrique accomplie il tinta chaque Cloche trois fois, la Comtesse de Trêmes et le Prévôt des Marchands firent la même chose, les autres Magistrats tintèrent chacun séparément; pour faciliter cet essai de sonnerie, on avoit attaché plusieurs cordons tissus d'argent, relevés par des houpes très-riches, aux battans des Cloches.

Differents Pseaumes furent chantés pendant cette Cérémonie, soit en Plein-Chant,

I. Vol.

avec

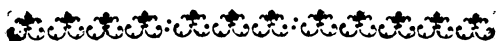
2920 **MERCURE DE FRANCE**
avec l'Orgue, ou en Musique. Les fanfa-
res des Trompettes et des Hautbois ac-
compagnoient et animoient ce chant. Les
Antiennes préliminaires aux Pseaumes
étoient toujours entonnées à l'Officiant
par le Grand-Chantre qui présidoit au
Chœur avec le Bâton de son Office. L'Ab-
bé termina la Cérémonie par la Benedic-
tion qu'il donna pontificalement. Il alla
ensuite remercier la Comtesse de Trêmes
et Mrs de Ville, qui répondirent de la
maniere la plus gracieuse.

La Comtesse de Trêmes fut reconduite
par les Chanoines jusqu'à son Carosse, et
Mrs de Ville furent conduits dans un
Appartement de l'Abbaye, où ils accep-
terent le dîner qu'on leur avoit fait pré-
parer. Une multitude prodigieuse de peu-
ple, qui n'avoit pu être témoin de cette
Cérémonie, s'empressa d'entrer dans l'E-
glise, qui fût ouverte jusqu'au soir pour
satisfaire à la curiosité publique.



II. Vol.

MORTS.



*MORTS, NAISSANCES
& Mariages.*

MR J. B. Deloubere, Receveur General des Finances de la Generalité d'Orleans, mourut âgé de 72 ans, le 25. Decembre.

François Camille de Neufville Villeroy, Duc d'Alincourt, Baron de S. Marc et Marais, Mestre de Camp du Regiment de Villeroy, Cavalerie, et Lieutenant de Roi au Gouvernement de Lyonnois et Beaujolois, mourut à Paris le 26 Decembre dans la 33 année de son âge, extrêmement regretté; il ne laisse qu'un fils âgé de 17 mois de son Mariage avec N. de Boufflers; il étoit fils du Duc de Villeroy, et frere cadet du Duc de Retz.

Joseph de Lesqueu de Villemeneust, Brigadier des Armées du Roi, et Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, mourut à Paris le 28 âgé de 59 ans.

Dame Françoise Herbert de Poiws de Montgomery, My Lord Kenneth Makenzie, Marquis de Scaforth, Pair d'Ecosse, Chevalier de l'ancien Ordre de S. André,
II. Vol. dit

2922 **MERCURE DE FRANCE**
dit du Chardon , Conseiller Privé du feu
Roi Jacques II. mourut à Paris le 26 de
ce mois , agée d'environ 80 ans. Elle étoit
fille du Lord Guil. Herbert de Montgo-
mery , Duc de Powis , Pair d'Angleterre ,
Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere ,
Grand-Chambellan du Roi Jacques II. et
de Dame Elizabeth de Somerset , fille ca-
dette du Marquis de Worcester , ayeul pa-
ternel du Duc de Beaufort. Elle a eu de
son mariage avec le Marquis de Scaforth ,
le Lord Guill. Mackenzie Marq. de Sca-
forth , et My Lady Marie Mackenzie ,
veuve du Lord Jean Caryll.

Le 27 , mourut René Delatour , Marquis
de Soyens , de Montauban , dans la 53. an-
née de son âge.

Henry-Charles du Cambout de Coislin ,
Evêque de Metz , Duc de Coislin , Pair
de France , Prince du S. Empire , Baron
des anciennes Baronies de la Roche Ber-
nard et de Pontchateau , Pair et Président
des Etats de Bretagne , Premier Baron de
Champagne , Premier Aumonier du Roi ,
Commandeur de l'Ordre du S. Esprit ,
Abbé de l'Abbaye de Bocheville , l'un
des Quarante de l'Académie Françoisse et
Honoraire de celle des Inscriptions et
Belles-Lettres , mourut à Paris le 28 De-
cembre dans la 69 année de son âge. Il fut

II. Vol.

porté

DECEMBRE. 1732. 292

porté en grand convoi dans l'Eglise Paroissiale de S. Sulpice , d'où après les Cérémonies ordinaires , il fut transporté en celle des Religieux Pénitens , dits de Nazareth , pour y être inhumé dans la Sépulture de sa Maison.

La nouvelle de sa mort étant arrivée à Metz , Les Vicaires Généraux du Diocèse ordonnerent aussi-tôt des Prières pour le repos de son ame , par un Mandement daté du 2 de ce mois , dans lequel ils s'expriment en ces termes :

» Le Clergé a perdu en sa personne un
» Chef vigilant et attentif au maintien de
» la Discipline ; les Pauvres, un Pere tendre et comparissant à leurs miseres , qui
» tenoit sans cesse les mains pleines et ouvertes à tous leurs besoins ; le Public, un
» grand Seigneur qui a laissé après lui des
» Monumens d'une magnificence également utile au bien spirituel et temporel des Habitans de cette grande Ville et
» de toutes nos Provinces : nos larmes sont
» donc justes, et la Religion les autorise
» &c. A CES CAUSES &c.

M. le Duc de Coislin a laissé sa Bibliothèque de Livres manuscrits , dont le fonds venoit du Chancelier Seguier son Bisayeul maternel , à l'Abbaye de S. Germain des Prez , où elle étoit en dépôt de-

II. Vol.

I. puis

2924 **MERCURE DE FRANCE**
puis plusieurs années. Il y a environ 400
Manuscripts Grecs dont le P. de Montfau-
con a donné le Catalogue en 1715. sous le
titre de *Bibliotheca Coisliana*. 400 autres
Manuscripts Orientaux, Hébreux, Arabes,
Cophites, Ethiopiens, Arméniens &c. et
plusieurs autres Manuscripts dans les Lan-
gues de l'Europe sur différentes matières ;
ce qui fait en tout environ trois mille Ma-
nuscripts.

Le 20 de ce même mois les Religieux
de l'Abbaye Royale de S. Germain des
Prez célébrèrent dans leur Eglise un Ser-
vice des plus solennels pour le repos de
l'ame de ce Prélat, qui les avoit toujours
honorez de son amitié et de son estime.
Plusieurs Seigneurs et Dames de la pre-
mière distinction assisterent à ce Service.
A leur tête étoient le Prince Charles de
Lorraine, Grand-Ecuyer de France, le
Prince de Lambesc, le Prince de Pons, le
Comte de Roussi qui faisoit les honneurs,
le Duc de Danville, le Comte de Donges
&c. Ces Princes et Seigneurs, qui avoient
aussi assisté au Convoy funébre, dînèrent
dans le Monastere après le Service.

Dame Laure de Fitzjames, Epouse de
Joachim-Louis de Montagu, Lieutenant
Général pour le Roi de la Province d'Au-

II. Vol.

vergne

DECEMBRE. 1732. 2925

Yvetgne et Pays de Cambraïlles , Gouverneur de Brouage , accoucha le 2 Décembre d'un fils , qui fut nommé Joachim-François - Xavier par Joachim - Louis de Montagu de Beaune , Marquis de Bouzols &c. Chevalier des Ordres du Roi , Lieutenant Général des Armées de S. M. et par D. Anne de Bulkelcy , Epouse du Maréchal Duc de Berwik.

Dame Françoise de Gontaut de Biron , Epouse de Jean-Louis d'Usson , Marquis de Bonnac , Conseiller d'Etat d'Epée , Ambassadeur du Roi en Suisse , accoucha le 18 au matin d'un garçon qui fut baptisé le même jour dans l'Eglise Collégiale de S. Ours et S. Victor de la ville de Soleure , et nommé Victor Timoléon.

Le 7 de ce mois , Le Roi signa le Contract de Mariage du Duc d'Hostun , fils du Duc de Tallard , Chevalier des Ordres du Roi , et de Marie - Louise de Rohan Soubise , avec Mademoiselle de Prie , fille unique du Marquis de Prie , Chevalier des Ordres du Roi. La Cérémonie des fiançailles se fit dans l'Appartement du Cardinal de Rohan , Grand-Aumonier de France. Le 21 de ce mois et la nuit de ce jour-là , l'Archevêque de Rouen donna

II. Vol

Iij la

2926 **MERCURE DE FRANCE**
la Bénédiction nuptiale aux nouveaux
Epoux dans la Chapelle du Vieux Louvre,
en présence du Cardinal de Rohan et d'u-
ne très-illustre Assemblée de Parens : les
nouveaux Epoux furent présentez au Roi
et à la Reine , et la jeune Duchesse d'Hos-
tun prit possession du Tabouret.

La nuit du 29 au 30 de ce mois , M.
Herault , Conseiller d'Etat , Lieutenant
Général de Police &c. épousa en secondes
nôces Mademoiselle Moreau de Sechelles,
fille de l'Intendant de Flandres.

A D D I T I O N.

NOus sommes priez d'avertir le Pu-
blic , que *Charles Osmont*, Libraire,
rué S. Jacques , à l'Olivier , donnera au
mois de Février 1733. les quatre premiers
volumes de la nouvelle Edition du Glos-
saire Latin, de *M. du Cange*, par les RR.
PP. Benedictins.

RECHERCHES INTÉRESSANTES SUR
l'origine, la formation, le développement,
la propagation , la structure , &c. des di-
verses especes de Vers à tuyau , qui in-
festent les Vaisseaux , les Dignes , &c. de
quelques unes des Provinces-Unies, Par
II. Vol. M.

DECEMBRE. 1732. 4927

M. P. Massuet, Docteur en Médecine.

Ce qui n'est ni moins important, ni moins curieux, c'est qu'on a joint à cet ouvrage les Procès verbaux qui ont été dressés par les Inspecteurs des Dignes, au sujet des dommages causez par les Vers, avec leurs différentes figures en Taille douce, gravées d'après nature. In 8^o, A Amsterdam, chez F. Changuion.

Le St Curé, chez qui les Curieux trouveront les 24 Médallions du Parnasse François, indiquez dans le Mercure de Novembre dern. demeure; au bas du Quay Pelletier, au Chapeau rouge, à Paris.

DESCRIPTION de la Voute de la Chapelle de la Vierge de S. Sulpice, peinte à Fresque, par M. François le Moyne, Peintre ordinaire du Roy. On sçait assez en France et dans les Païs Etrangers le rang distingué que cet habile Maître tient dans l'Académie Royale de Peinture et Sculpture.

LA Coupole de la Chapelle est ovale; elle porte dans son grand diamètre 47 à 48 pieds, sur 35 de large: de la Corniche au sommet de la Voute 19 pieds de renfoncement; ce qui pro-

II. Vol.

I iij dui

28 MERCURE DE FRANCE

duit 70 pieds de développement sur la longueur du grand diamètre, et 54 sur la largeur ; du Rez-de-chaussée à la seconde Corniche, 56 pieds de haut, et 12 de cette Corniche au sommet, ce qui fait en tout 75 pieds de hauteur.

Les Figures qui paroissent sur une Terrasse, près de la Corniche, ont 12 pieds de proportion, et les autres Figures diminuent selon leur Plan et selon les Regles de l'Optique.

Le sujet represente la Sainte Vierge, assise sur un nuage, implorant le Seigneur, sous la figure d'une grande lumiere, avec S. Pierre d'un côté, et S. Sulpice, Patron de la Paroisse, de l'autre, qui intercede aupres de la Sainte Vierge, en faveur du Peuple placé au dessous, joignant ses prieres à celles du S. Patron, pour le salut des Paroissiens, et pour le soulagement des Oppressez, des Malades, des Orphelins, &c.

La Vierge est environnée d'AnGES en adoration, la regardant comme leur Reine ; quelques-uns portent les différens attributs qui leur appartiennent ; et d'autres Groupes d'AnGES forment un Concert de Voix et d'Instrumens en son honneur, ce qui se trouve dans la partie opposée au principal sujet. Ce Concert, pour le

II. Vol.

dire

DECEMBRE. 1732. 2929

dire en passant , forme un Groupe admirable par son contraste et la suavité dont il est peint ; et ce n'est peut-être pas dans ce grand et magnifique Ouvrage , ce qui attire le moins les yeux des Connoisseurs intelligens.

Dans les deux côtes , en regardant le principal sujet, on voit à gauche les Vierges qui se sont mises sous la protection de la Sainte Vierge , lesquelles reçoivent des Palmes de la main d'un Ange. A la droite , dans la partie opposée, sont les Peres de l'Eglise et les Chefs d'Ordre qui ont écrit des Grandeurs de la Mere de Dieu. Tout cet Ouvrage a été fini au mois de Septembre dernier , et il a été rendu public le premier Dimanche de l'Avent.

Il a attiré un tres-grand concours , et quoique la plus severe Critique ait pu faire , et que la modestie de l'Auteur même lui ait fait avoier qu'il y avoit bien des choses à désirer dans son Ouvrage, le plus grand nombre des gens équitables et éclairés sont convenus , malgré les discours et les raisonnemens vagues et peut-être partiiaux , qu'on ne peut guères voir un plus beau morceau de Peinture en France.

DESCRIPTION ABREGÉE de la Carte generale de la Monarchie Française , contenant
II. Vol. I. iij. l'His-

1730' MERCURE DE FRANCE

L'Histoire du Militaire ancien et moderne, depuis son origine jusqu'au 15. Février 1730. divisée en vingt Tables ou Feuilles, enrichies de Tailles-douces, dessinées, gravées et imprimées par les plus habiles Maîtres. Inventée et présentée au Roy le 17. Février 1730. par le sieur **LEMAU DE LA JAISSE**, de l'Ordre de S. Lazare, et ancien Officier de S. A. R. feuë **MADAME. Sçavoir.**

Douze Feuilles pour le dedans de la Carte, sept pour la Bordure, et une du Titre et Avertissement.

1^{re}. Feuille du dedans, grand Dessein Allegorique du Frontispice, la Dédicace au Roy, et le Titre de tout l'Ouvrage, orné de Minerve dans sa gloire, d'Arcs de Triomphes, et des Portraits du Roy, de la Reine, d'Henry IV. Chef de la Maison Royale de Bourbon, regnante, et de Louis XIV. Bis-Ayeul de S A M A J E S T É.

2. Nouvelle Histoire abrégée de la vie des 65. Rois de France, avec leurs Portraits, depuis la fondation de la Monarchie dans les Gaules, jusqu'à la fin du Règne de Louis le Grand.

3. Chronologie des Grands et Premiers Officiers Militaires de la Couronne, et des Grands et Premiers Officiers du Militaire de France, depuis l'an 978. avec les Chevaliers Commandeurs des Ordres du Roy, depuis leurs Institutions et Promotions, jusqu'au 15. Février 1730.

4. Vûë et Description de Paris, Chronologie des Rois de France; Tige et Généalogie de la Maison Royale de Bourbon, avec l'origine et la création des quatre Compagnies des Gardes du Corps du Roy, de celles des Gendarmes, des Chevaux-Legers et des Mousquetaires de la Garde; ensemble celle des Grenadiers à Cheval, détaillées depuis leur Institution, avec les noms et dattes des Brévets des Officiers en tête.

II. Vol.

5. **Vüe et Description du Château Royal de Versailles**, séjour ordinaire du Roy. Les Généalogies et Alliances des cinq Branches de la Maison Royale de Bourbon, depuis Henry IV. jusqu'à présent, avec l'origine et la création des seize Compagnies des Gendarmes, et des Chevaux-Legers de la Gendarmerie, détaillée depuis leur Institution, avec les noms et dattes des Brévets des Officiers.

6. et 7. Le détail et les rangs des cent-vingt Régimens d'Infanterie Françoisse et Etrangere, à la tête desquels sont les Gardes Françoises et Suisses de la Maison du Roy, ensuite Picardie premier Régiment, &c. depuis leur création et institution, avec l'origine de la premiere Infanterie et les noms et dattes des Brévets de leurs Officiers Generaux et Principaux.

8. et 9 L'origine, le détail et les rangs des cinquante neuf Régimens de la Cavalerie legere Françoisse et Etrangere; des quinze Régimens de Dragons et les noms et dattes des Brévets de leurs Officiers Generaux et Principaux, avec les Troupes formés en 823. Compagnies Françoises et Etrangères, composées de Bataillons, d'Escadrons et de Brigades. Sçavoir, les cent Suisses ordinaires du Corps du Roy, les Gardes de la Porte du Louvre, et les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel du Roy, ou Hocquetons de Sa Majesté, qui sont de la Maison du Roy, les Cadets Gentils-hommes, l'Hôtel Royal des Officiers et Soldats Invalides, les Milices du Royaume, les Compagnies franches et de Partisans, tant à pied qu'à cheval, la Compagnie de la Connétablie de France, celle de la Prévôté generale des Monnoyes de France, et les Compagnies des Maréchaussées du Royaume, depuis leur création et institution, avec les noms et dattes des Brévets de leurs Officiers.

2932 MERCURE DE FRANCE

10. Les Maréchaux de France; les Lieutenans Généraux et Maréchaux de Camps des Armées du Roy; les Brigadiers d'Infanterie, de Cavalerie et de Dragons; les Gouverneurs et Lieutenans Généraux des Provinces; avec les Armoiries en Blazon de chaque Province; et les Maréchaux Généraux des Logis, des Camps et Armées du Roy, nommez jusqu'au 15. Février 1730. ensemble le nombre général des Officiers des Etats-Majors des Villes fortes et Places de Guerre, avec leurs créations et dattes des Promotions.

11. Commencement de l'Histoire abrégée du Règne de Louis XV. jusqu'au 15. Février 1730. le détail et les Institutions des Ordres Royaux, Militaires et Hospitaliers de Notre-Dame du Mont Carmel et de S. Lazare de Jerusalem. Le Corps de l'Artillerie de France, détaillé depuis son origine; celui des Officiers Ingénieurs ordinaires du Roy; la création et la nomination de la Dignité de Ministre et Sec. d'Etat de la Guerre; les Intendans et Commissaires départis du Roy; les grands Baillifs et Sénéchaux d'Epée, avec leurs Lieutenans; les Commissaires ordinaires Provinciaux des Guerres, et généralement tous les Officiers principaux en charge brevetés, et par Commission du Roy, attachés au Militaire de France, depuis leur Création et Institution.

12. Dénombrement général des Officiers, tant en pied que réformés, et des Troupes de France sur pied, le 15. Février 1730. avec le nombre des Officiers de chaque Corps de Troupes en particulier et en général; l'abrégé des Statuts et Institutions des Ordres du Roy; le trophée des Grades, honneurs et récompenses Militaires des Officiers; la Vue et Description de l'Hôtel Royal des Invalides, depuis sa fondation jusqu'à présent; l'Institution et le détail de l'Ordre Royal et Mi-

II. Vol.

litaire

D E C E M B R E. 1732. 2933

Itaire des Ghevaliers de S. Louïs, par Louïs XIV. pour honorer la valeur de ses Officiers ; les origines et changemens arrivez jusqu'à présent dans les Corps de Troupes qui subsistent ; et les observations pour la Regle et la discipline des Troupes , extraites des Ordonnances du Roy et des Archives respectables de la Chambre des Comptes de Paris , avec les noms des Auteurs Militaires , anciens et modernes , dont les Ouvrages ont servi à la compilation et composition de cette Carte.

On trouvera au bas des trois dernieres feüilles les Batailles mémorables , gagnées par les François , depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent ; avec le vrai caractere d'un parfait Homme de Guerre.

La grande Bordure de cette Carte contient sept feüilles, ou Tables en Tailles-douces , de pareille grandeur , qui comprennent cent-dix Plans des principales Places de Guerre et Villes maritimes Frontieres du Royaume , distinguées par Départemens et Gouvernemens Généraux des Provinces , avec la Description, l'Etat Major, et les Armoiries en Blazon de chaque Place, et leur distance de Paris , ainsi que de l'une à l'autre ; la Description générale des Royaumes de France et de Navarre , d'un côté , et de l'autre celle du Royaume de Pologne , d'où est sortie notre Auguste Reine ; l'Etat général des Garnisons ordinaires de Gardes à Cheval , Hallebardiers et hommes de Guerre à pied , attachez aux Gouverneurs et Lieutenans Généraux des Provinces du Royaume , détaillé depuis leur ancienne Institution jusqu'à présent ; les quatre coins de la grande Bordure de cette Carte , sont terminez par les Figures allégoriques des quatre principaux Vents du Levant, du Couchant, du Midy et du Septentrion.

III. Vol.

I. vj.

ca

2934 MERCURE DE FRANCE

en forme de Renommée, aux Trompettes et Banderolles de France et de Navarre, en Taille-douce; on trouvera aussi au haut de la première Feuille de cette Bordure, le modèle de l'effet ou de la réduction de la grande Carte rassemblée dans toute son étendue, avec deux Tableaux aux côtés pour l'Instruction nécessaire à son usage, gravez en taille-douce.

On a eu soin de graver au-dessus de la Maison Militaire du Roy, de la Gendarmerie, de l'Infanterie, de la Cavalerie Française et Étrangère, et des Dragons, ainsi que des Troupes formées en Compagnie, les différentes figures armées, tant à pied qu'à cheval, avec leurs Trophées d'armes anciennes et modernes; et au milieu de chaque Corps de Troupes, la forme et couleur de leurs Etendarts, Guidons et Drapeaux Colonels et d'Ordonnance, représentez en Blazon, ainsi que les Uniformes et Armures de toutes les Troupes du Roy qui subsistent, avec les Additions pour la différence de chaque habillement et Equipage.

Cette Carte mise au jour en Janvier 1733. se vend à Paris, chez l'Auteur, rue et près la Fontaine de Richelieu, avec les Supplémens annuels pour expliquer les mutations ou changemens Militaires, arrivez depuis le 15. Février 1730. jusqu'au 15. Février 1732. et successivement d'année en année le même jour; relatifs à cet Ouvrage, qui contient vingt grandes feuilles enrichies de tailles-douces, réduites en un Livre broché et portatif, lesquelles feuilles se joignent en une seule Carte de sept pieds en quarré, montée sur Gorge et Rouleau.

L'Auteur annonce qu'attendu la dépense pour la monture de sa Carte sur Gorge et Rouleau en entier ou en trois parties, que chacun voudroit faire plus ou moins riche, ainsi que pour les dif-

II. Vol.

férentes

DECEMBRE. 1732. 2935

ferentes façons de reliures des vingt feüilles , en Maroquin ou en Veau , à l'usage des Bibliothèques , des Cabinets et du transport dans les Provinces , il s'est déterminé à ne le vendre qu'en Livre en brochure , grand *in folio* , couvert de Papier bleu d'Hollande , doublé de fort papier blanc , dont le prix est fixé à vingt-quatre livres. Et la feüille de Supplément aux mutations Militaires ; qui paroîtra chaque année , aussi gravée en taille-douce , sera de 24 sols seulement.

Le sieur Le Mau de la Jaisse , se chargera volontiers de faire ensuite accommoder sa Carte proprement par ses Ouvriers , en telle forme qu'il plaira , et à juste prix.

T A B L E

Pieces Fugitives, Ode à la Poësie ,	2733
Plaidoyers prononcez au College des Jésuites , &c.	2768
Epître à M. de Voltaire , et Réponse ,	2761
Cantique pour la Fête des Rois ,	2764
Réponse au sujet de l'histoire d'Emilie , &c.	2767
Epître à M. l'Abbé Plomer ,	2770
Reflexions sur l'Amour ,	2772
Lettre sur la Vie de M. F. Picquet ,	2785
Les Damnez de Nevers , Poëme ,	2797
Imitation d'une Ode d'Horace ,	2804
Le Sage profite de ses fautes , Discours ,	2806
Stances à Mlle de Malcrais ,	2814
Impossibilité du mouvement perpetuel ,	2817
Logogryphes , Enigme , &c.	2823
Nouvelles Littéraires des Beaux Arts , &c. Journal Littéraire , &c	2826
Poësies diverses de M. Tanevot ,	2838
Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres ,	2842

La Vie est un Songe , Comédie ,	2856
Le Repos de Cyrus , ou l'Histoire , &c.	2853
Estampes nouvelles ,	2865
Tremblement de Terre à Naples ,	2866
Spectacles , les Enfans Trouvez , Parodie ,	2868
Bis , Tragédie , Extrait ,	2883
Eglogue sur la Naissance de N. S.	2894
Nouvelles Etrangères , de Turquie et Perse,	2897
Extrait d'une Lettre de Constantinople ,	2898
De Russie , Pologne , Allemagne ,	2900
D'Italie , d'Espagne et Angleterre ,	2902
Morts singulieres , et naissances des-Pays Etran- gers ,	2906
France, Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	2908
Benedictions de quatre Cloches à Ste Geneviève ,	2912
Morts , Naissances , Mariages ,	2921
Addition ,	2926
Description des Peintures de la nouvelle Cha- pelle de S. Sulpice ,	2927
Histoire ou Carte generale du Militaire de France ,	2929

Errata du premier Volume de Décembre.

- P** Age 2690. l. 4. 708. lisez 7 ou 8.
P 2706. l. 3. du bas , Torches, l. Torchères.
P 2709. l. 7. Mars , l. Mais.
P 2726. l. 14. Thyre , Thyrese.
-

Fautes à corriger dans ce Livre..

- P** Age 2756. l. 25. flatent , flatant.
P 2778. l. 8. sone, l. sons.
P 2827. l. 2. Geanes, l. Geneve.
Ibid , l. 3. *idem*.
P 2864. l. 13. Murator , l. Muratori.
P 2921. l. 3. du bas , Mongomcri, *ajoutez* ,
 .. Epouse de :

TABLE GENERALE

De l'Année 1732.

A.

A Abderites (les) Comédie ,	1652
A Abdon S. qui préserve du Tonnerre et de la grêle ,	904
Académie Française ,	716. 774. 1379. 2728
— Des Sciences ,	827. 1388. 2447
— Des Belles-Lettres ,	826. 2448. 2865
— De Montpellier ,	1579
— De Marseille ,	2206
— De Bordeaux ,	2217
— De la Rochelle ,	2381
— De Peinture et Sculpture ,	2216
— Imperiale , de Peinture et Sculpture ,	772
— De Chirurgie ,	133. 548. 1592
Académies d'Italie ,	120
Adorer , pour respecter, honorer ,	251
Ail ,	2362
Akousmate d'Ansacq ,	416
Allare (l') Opera Comique ,	2231
Ames Rivales (les) Conte ,	2527
Ampoule (Etrons de la sainte)	1513
Amusemens à la mode (les) Comédie ,	782. 982
Antiaioine (Mine d')	774
Antiquitez , 631. 1188. 1612. 1809. 2105. 2188	
Appelint (S. Nicolas)	1471
Arbres. Oter leur écorce les rend plus fertiles ,	2629

El. Vol.

Argenis

T A B L E

'Argenis de Barclai,	322
• Arlequin au Parnasse, Comédie,	2667.
Arrêts Notables,	458. 1254. 2300. 2311
Astres (Méthode pour observer la hauteur des)	274. 693
'Astrologie judiciaire,	1554

B.

B Assi (Dona Laura Catherine)	1389. 2729
Bayeux, Ville,	2117
Benet (Mort de Louis)	2443
Bibliothèque Italique, 116. 966. Raisonnée, 330	
1371. 1781. 1975. De Colomiés, 950. de	
sainte Geneviève, 1398. Germanique, 2627.	
Des Enfans,	1183
Biblis, Opéra,	2674
Boisrozé,	2554
Borromée (la Comtesse Dona Clelie Grillo)	120
Bouille (Mort d'André-Charles)	552
Bouquet, 354. 1242. 1244. 1445. 2407. 2697.	
	2703. 2714
Bouts Rimez, 493. 692. 825. 856. 1735. 2165. 2360.	
	2380. 2613
Bureau Typographique, 544. 707. 726. 857.	
	1092. 1294.

C.

C alendrier (Projet d'un nouveau)	881
Callirhoé, Opéra,	137
Cantate, 59. Pluton amoureux, 212. Ariane,	
684. Hipermnestre, 899. Proserpine et le	
Fleuve d'Oubli. 1126. La Fausse Inconstance,	
1291. La Disgrâce d'Hébé, 1526. La Jeunesse,	
1760. La Naissance de J. C. 2573. Les Sai-	
sons,	2724
Cantique,	2764
II. Vol.	Ca.

DES MATIERES.

Capricieuse (Eloge de l'humeur)	1028. 1757
Carosse (Nouveau Train de)	260
Carte Militaire de la Monarchie Française,	2929
Cassius et Victorinus, Tragédie,	2649
Cecile (sainte) mal-à-propos Patronne des Musiciens,	21. 1081
Cérémonie anniversaire à Vernon,	1654
Chanoine en Surplis et en Epée,	1248
Charlatans (Canon du Concile de Trèves contre les)	905
Charles XII. (Histoire de)	337
Cheveu (le) Opera Comique,	2225
Chicoineau (Eloge de François)	808
Chirac (Eloge de Pierre)	809
Coislin (Mort et éloge de Henri-Charles du Cambout de)	2922
Corégraphie,	2000
Chypre. (Histoire des Rois de)	318
Cloches de sainte Geneviève,	2282. 2914
College Royal,	2637
Comédies à Nîmes,	347
Conférences entre les Turcs et les Persans,	1736-1891
Conte,	822 2797
Critique (la) Comédie,	372. 525
Cyrus, (le repos de)	2853

D.

Danaüs, Tragi-Comédie,	554
Dictionnaire de la Langue Castillane,	2214
Divertissement en Musique,	1482
Doria (André)	1954
Duel,	1782

E.

Eau commune, utile dans la Chirurgie,	1585
Eau de Barege,	430
Ecole des Meres (l') Comédie,	1619. 2017
II. Vol.	Eglise

T A B L E

Eglise tombée en Bourgogne,	2502
Eglogue,	1032. 1894
Electricité,	2832
Emilie, Roman,	2149. 2767
Enfant né avec deux Langues, 1395. Extraordinaire dans ses Etudes,	2631
Enfans Trouvez (les) Comédie,	2673. 2868
Enigme, 99. 314. 505. 737. 932. 1155. 1367. 1568. 1768. 1970. 2123. 2410. 2614. 2829	
Epigramme,	1756, 2712
Epitalame,	453, 1705, 2708
Epitaphe,	434
Epître à Uranie, 605. à l'Auteur de l'Epître à Uranie, 624. de Voltaire, 1887. 2387. de Mlle de Malcrais, 2605. 2781. à Lefort, 2077. à Mlle de Malcrais, 2570. 2814. à Voltaire, 2761. Réponse, 2763. à l'Abbé Plomet,	2770
Epîtres héroïques d'Ovide,	1180
Epreuve des Fées (l') Opera Comique,	1820
Eriphile, Tragédie,	562
Estampes, 135. 342. 349. 769. 810. 1129. 1396. 1609. 1811. 2214. 2449. 2644.	2865
Ethiopie Occidentale,	1589
Etudes (difficulté sur le Traité des)	2037
<i>Expositio juris Canonici.</i>	1572

F.

Fable,	485. 1138. 2144. 2398. 2444
Fausse inconstance (la) Comédie,	2454
Faute, le Sage profite de ses fautes,	2806
Femme furieuse,	2628
Ferrand (éloge de Jacques Philippe)	550
Finances des Romains,	517
Franc-Aleu (défense du)	1776
<i>II. Fol.</i>	Front

DES MATIERES.

Front (S.)

462

G

G <i>Allia Christiana</i> ,	1993
Géométrie (Elemens de)	2434
Glorieux (le) Comédie,	148. 355
Godeau (Antoine)	1842
Guespin , origine de ce mot ,	212. 2142
Guinguette (la) Opera Comique ,	2026

H

H Elimand (Chronique d')	298
Histoire des Sciences. et des Arts en Italie,	117
Moderne de tous les Peuples ,	332. Militaire
du P. Eugene critiquée ,	920. Métallique des
Pays-Bas ,	2831
Histoire de France aussi difficile à écrire qu'elle	
est agréable à lire ,	935
Horloge de Sens ,	1390. Nouvelle maniere de
construire de grosses horloges ,	1312

J

J Aloux (le Prince) nouvelle	1529. 1672
Idille	426. 818. 1941
Jephthé , Opéra ,	571
Jettons ,	131
Inscription d'Orleans ,	1141
Interêts de Village (les) Opéra Comique	1817
Journal Litteraire ,	540. 1577. 2826
Journaux d'Italie ,	127
Isis , Opéra ,	2683. 2883
<i>Juridica minora. (Jacobi Gothofredi)</i>	1574

II. Vol.

L.

TABLE

L.

L Angue Orientale (Traductions d'Ouvrages en)	2209
Lanterne veridique (la) Opéra Comique ,	2027
Lettre à Mlle de Malcraïs , 75. Réponse ,	1264
à un Nouvelliste , 1446. sur l'Ordonnance de Bacchus ,	1912
<i>Lexicon medicum</i> ,	1802
Lit de Justice ,	2080
Logogrifes , 100. 315. 505. 739. 933. 1155. 1368. 1568. 1769. 1973. 2193. 2410. 2614. 2823. expliquez en Vers ,	504. 1660
Longitudes ,	1814. 2644
Lucas (Cabinet de Paul)	2720

M.

M Achines (Explication du principe des) 661. Pour mesurer la vitesse des eaux courantes et le sillage des Vaisseaux ,	2599
Madrigaux , 725. 2719. traduits du Guarini ,	2154
Mahometans (Litterature des)	1933
Mahometisme (Histoire du)	510
Meaux (Histoire de l'Eglise de)	687. 2591
Médailles antiques , 8. 437. 1344. 1762. de Diane de Poitiers , 2139. du Roi ,	976
Mémoires de Barneveldt , 106. pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la Ré- publique des Lettres ,	1158. 2618. 2842
Mere Jalouse (la) Opéra Comique ,	2221
Metrometre	1151
Montmartre (Conjectures sur la formation de)	2330
Monumens de la Monarchie Française ,	977
II. Vol.	Motte

DES MATIERES.

Motte (Mort et Eloge d'Antoine Houdart de la)	62. 320. 1288
Mouvement perpetuel ,	2817
Musique (Méthode pour apprendre la)	841
Mythologie ,	753

N.

N <i>Atalibus</i> (Pierre de)	2317
Nerlin (S.)	298
Neuilli S. Front, Ville ,	467
Notre-Dame de Paris ,	1400
Nourrice. Les Meres doivent être les nourrices de leurs enfans ,	O 51

O Dé au Duc de S. Agnan. 1. S. André 17. à M. Deslandes , 265. Therese , 672. La Jeunesse , 837. L'Amour , 887. Le Retour du Printems , 909. à Mlle de Malcrais , 917. à l'Académie de Marseille , 1024. L'Ambition , 1049. A la Princesse de Conti , 1077. La Fuite du monde , 1088. L'Indiscrétion , 1259. Songe , 1306. La Vie champêtre , 1326. L'Ingratitude , 1463. Le Mariage du Prince de Conti , 1496. La Tragédie Française , 1907. 2112. Jugement dernier , 1929. A l'Evêque de Metz , 2099. Le Travail , 2521. L'Amitié , 2545. Sur la Convalescence du Duc d'Orleans , 2577. La Poésie , 2733
Ode imitée d'Horace , 46. 875. 1109. 2686. 2804. Du Cantique de Moïse , 81. Du Pseaume II. 199. de l'Exitu , 1337. Du <i>Beatus vir</i> , 1552

Orage ,	549. 2271. 2274. 2488
Oran (prise d')	1637. 1866. 1953. 2174. 2581
Ovinus ; s'il a été associé à l'Empire ,	675. 1709

P.

P Aggetti (mort de)	2469
Palais Royal ,	395
Palinodie ,	2140
<i>II. Vol.</i>	Pam-

T A B L E

Pamili (la Princesse Therese Grillo)	1124
Paranimphe , ce que c'est ,	2440
Paraphrase de Jérémie ,	1136
Parnasse reformé. (le) Comédie ,	707
Parnasse de Titon ,	2421
Parterre merveilleux (le) Opéra-Comique ,	2030
Peinture (discours sur la.) 2787. Essai sur la Peinture et la Poésie ,	1977
Pendule ,	1806
Phenomene ,	2214
Philosophie hermétique ,	495
Picquet (vic de François) ,	2785
Pierre , maniere de les colorer , 972. Première Pierre posée , 1877. Taille laterale , 2804 , 2166 . 2399. Extraordinaire dans la Vessie ,	2445
Plaidoyers ,	2738
Poème , progrès de l'art des Jardins , 656. 2311. l'invention de la Poudre ,	947
Politesse ,	823
Pompe contre les Incendies ,	215
Pot pourri , Pantomime. (le) . Opéra comique ,	374
Procès des sens (le) Comédie ,	1210. 1417
Pagez (Pierre)	1189

Q.

Questions ,	145
-------------	-----

R.

Racine (mort de la Veuve de)	2710
Rage ,	2867
Recueil de Pièces d'Histoire et de Littérature ,	508
Réflexion sur la Physique , 112. 325. 535. 1518. Sur l'Amour ,	2779
Rosny a possédé l'Abbaie de S. Taurin ,	1501.

II. Vol.

S.

DES MATIERES.

S

S ciences (le cours des)	107
Scuderi (Mlle de)	2567
Scylla. Opera ,	2240
Segrais (Jean Renaud de)	1161
Sennacherib , Tragedie ,	2009
Sens (Ballet des)	1196. 1615. 1843
Sensitives (plantes)	1181
Sermens indiscrets. (les) Comédie ,	1210. 1408
Sigonius , (Charles)	2389
Sirmond (le P. Jacques)	2619
Société des Arts ,	2639
Sœur ridicule. (la) Comédie ,	2660
Sonnet ,	250. 809
Sophie , (Sainte) de Constantinople ,	1396
Spectacle de la nature (le)	1983. 2342. Si les
Spectacles sont deffendus ,	232
Stances ,	413. 1436. 1675
Sublime , (Traité du)	2415
Sulpice (S.)	2927

T.

T ableaux ;	770. 819. 820. 1618
Tanevot , (Poésies de)	2838
Tartarin , (éloge de)	2712
Tartre soluble ,	1331
Teigne des feuilles ,	1128
Temple antique ,	447
<i>Theatro critico universal</i> ,	743
These François de Mathématique ,	1651
Thevenau , (mort de)	2469
Tontine , (la) Comédie ,	371
Tremblement de terre ,	345. 2056. 2866. 2902
Triomphe de l'Amour , (le) Comédie ,	778
Turquie ,	2037. 2898
Tutilina , Déesse ,	441
I I. Vol.	V

TABLE DES MATIERES.

V.

V Aisscau (retarder le sillage d'un)	216
Verité fabuliste , (la) Comédie ,	1174
V ers sur une Ode en Prose , 75. sur Camargo et Salé , 146. à Me , 229. sur Newton , 259. les Fines éguilles , 294. au Concierge du Palais Royal , 402. Remerciement , 463. à Chichon , 620. à Fourmont , 706. sur le portrait de Salé , 819. Portrait. 1040. les Critiques du Mercure , 1148. au Chevalier de la T. 1247. sur le mois d'Avril , 1251. à Voltaire , 1511. au Chevalier de Romicu , 1515. à Dangeville , 1614. à Pelissier , 1618. au Cardinal de Polignac , 1645. à Destouche , 2172. à Malcrais , 2188. 2192. 2594. la fête de Dampierre , 2285. l'Ombre de Deshoulières , 2327. Procès du fard , 2339 à une Jalouse , 2421. sur des irrésolutions , 2431. Plainte de Calliope , 2510. sur l'Ecole des Sçavans , 2580. Requête au Prevôt des Marchands , 2589. à Me de . . . 2597.	
V ers de Hollande ,	2867
V ie est un songe , (la) Comédie ,	2468. 2850
V ieillesse extraordinaire , 169. 389. 495. 2278. 2690	2906
V ieux , Village ,	631
V in rouge fait avec des Raisins blancs ,	1489
V ins d'Agoust , (éloge de Jean de) ,	611
V olcan ,	2866
V outes , (poussée des)	1580
V oyage de Normandie ,	631. 2117. 2714
U sages , (bizarrerie des)	88. 203. 1114
W ampir ,	890

Z.

ZAire , Tragedie ,



1828

Fin de la Table des Matieres.

